
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115480790

CA1
FN
E77

186
Government Publications

ESTIMATES

NAFTA Secretariat, Canadian Section

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

LIBRARY
NOV 23 1999
University of Toronto

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/47-1999
ISBN 0-660-61059-0

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Results* - Volume 1 and 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044



NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Canadian Section

Departmental Performance Report

for the period ending March 31, 1999

The Honourable Pierre Pettigrew
Minister for International Trade

NAFTA Secretariat
Secretariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Canadian Section

Environmental Performance Report

for the period ending March 31, 1999

TABLE OF CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY **1**

CHART OF KEY RESULTS COMMITMENTS **2**

SECTION I: The Minister's Message **3**

SECTION II: Departmental Overview **4**

1. Mandate and Mission 4-6
2. Operating Environment 6-14
3. Business Line 15

SECTION III: Departmental Performance **16**

1. Performance Expectations 16
2. Performance Accomplishments 16-20

SECTION IV: Consolidated Reporting **21**

1. Year 2000 Readiness 21

SECTION V: Financial Performance **22**

Table 1 - Summary of Voted Appropriations 22

Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 23

Table 3 - Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending 24

Tables 4 - 6 24

Table 7 - Non-Respendable Revenues 24

Tables 8 - 16 24

SECTION VI: Other Information **25**

Contact for Further Information 25

ENDNOTES **26**

INDEX **27-28**

EXECUTIVE SUMMARY

The vast majority of trade in North America is in accordance with well established guidelines of the NAFTA. The United States absorbs 84% of our exports, while Canada takes 23% of the U.S. exports. Exports to the U.S. accounts for 28% of Canada's GDP. Goods and services trade between Canada and the U.S. have consistently grown from 1994 through 1998. These statistics highlight the impact of having a clear set of rules for dealing with trade disputes as established under the NAFTA.

Figure 1



The NAFTA Secretariat, comprised of the Canadian, U.S. and Mexican Sections, is a unique organization, established by the Free Trade Commission. It is responsible for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreement. The mandate of the NAFTA Secretariat also includes the provision of assistance to the Commission and support for various non-dispute related committees and working groups.

More specifically, the NAFTA Secretariat administers the NAFTA dispute resolution processes under Chapters 14, 19 and 20 of the NAFTA and has certain responsibilities related to Chapter 11 dispute settlement provisions. Each national Section maintains a court-like registry relating to panel, committee and tribunal proceedings.

In 1997, the NAFTA Secretariat, Canadian Section was also mandated to administer the dispute settlement provisions of the Canada -Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement. As of March 1999, offices for the Canada - Chile and Canada - Israël Free Trade sections have yet to be established.

In 1998, the NAFTA Secretariat, Canadian Section was asked to administer the panel review under Article V of the Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States. Both governments agreed that the NAFTA provides a strong framework for dispute resolution and so decided to utilize this mechanism to facilitate disputes under the Softwood Lumber Agreement.

The NAFTA Secretariat, Canadian Section is comprised of less than a dozen staff members dedicated to providing efficient and effective support to panel administration in a fair and equitable manner. To improve the level of service provided to its stakeholders, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is in the process of implementing an enhanced NAFTA Secretariat Integrated Information System. This includes the redesign of the Registry Information System, the Motions and Orders Research Database and the Trilateral Financial System.

CHART OF KEY RESULTS COMMITMENTS

NAFTA Secretariat, Canadian Section		
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**	**achievement reported in:**
the appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA); the Canada - Isräel Free Trade Agreement; the Canada - Chile Free Trade Agreement; and the bilateral Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality service	• stakeholder feedback	• Departmental Performance Report (DPR), Sections II 2. e. iii (page 15) and III 2. a. ii (page 17)
	• client satisfaction surveys	• DPR Sections II 2. e. iii (page 14), III 2. a. ii (page 17) and Figure 11 (pages 18-20)
	• public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats	• DPR Figure 11 (pages 18-20) • Internet address: http://www.nafta-sec-alena.org

This *Departmental Performance Report 1999* will outline in more detail the NAFTA Secretariat, Canadian Section's role and responsibilities with performance indicators as providers of quality administrative services as well as of an overview of financial performance.

SECTION I: The Minister's Message

The NAFTA Secretariat, comprised of the Canadian, U.S. and Mexican Sections, is responsible for the administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA). In 1997, the NAFTA Secretariat, Canadian Section was also mandated to administer the dispute settlement provisions of the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement. The mandate of the NAFTA Secretariat, Canadian Section also includes the provision of assistance to the relevant Trade Commissions and support for various non-dispute related committees and working groups.

Since the establishment of NAFTA on January 1, 1994, total trade flows have steadily increased each year to reach $484 billion in 1998. Canada's exports to the U.S. have grown by 80% and to Mexico by 65%. Total investment in Canada has risen by 54% since 1993 to reach $218 billion, with NAFTA partners accounting for $148 billion (68%) of that total. This growth has contributed to Canada's continuing economic expansion, as over 1.3 million new jobs have been created in Canada during this period.

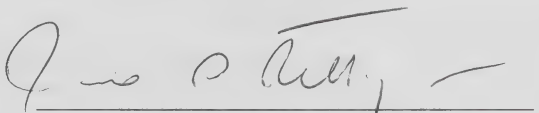
One of the fundamental features of the NAFTA, like its predecessor the Canada-United States Free Trade Agreement (FTA), is its efficient dispute settlement processes. These processes provide a mechanism for governments and firms to raise and resolve disputes that are inevitable in such a large and active trading relationship. From the inception of the FTA in 1989 until March 31, 1999, a total of 107 FTA and NAFTA proceedings have been filed with the Secretariat and 84 decisions and reports have been issued under these dispute settlement provisions. On the whole, these procedures have worked remarkably well, lending stability, predictability and transparency to the conduct of business across North America and in turn, this has helped to minimize disputes.

In this past year, the NAFTA Secretariat, Canadian Section has been asked to administer the arbitral proceedings under Article V of the Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States.

Rules-based international trade dispute settlement systems are a critical part of our trade policy and trade relations. The NAFTA serves as an exemplary model for dispute resolution when disputes do arise. The Canadian Section has also implemented a searchable World Wide Web Internet Site to further facilitate access to relevant information, including FTA and NAFTA dispute settlement decisions and reports.

The dispute settlement mechanisms require the provision of impartial advice, accurate information, and timely administrative support. In providing these services, the Canadian Section has succeeded in achieving a consistently high level of client satisfaction. According to survey results compiled in 1998, all of the Canadian Section's clients are very satisfied (the highest possible rating), overall, with the NAFTA Secretariat, Canadian Section. Further, all clients believed the work and services provided by the Canadian Section outperformed similar administrative bodies.

The federal government recognizes that trade policy and trade relations are crucially important to the achievement of Canada's economic and social goals. The NAFTA's rules-based system provides critical stability and transparency for Canadian business and investors as they continue to seek new opportunities and secure market access abroad.



The Honourable Pierre Pettigrew

SECTION II: Departmental Overview

1. Mandate and Mission

a. Mandate

The NAFTA Secretariat is a unique organization created by the NAFTA for the administration of the dispute settlement provisions of the NAFTA. The Secretariat has Canadian, U.S. and Mexican Sections which have been established as "mirror-images" of each other to carry-out this mandate. In the administration of the dispute settlement provisions, the NAFTA Secretariat provides legal, professional and advisory support to panels and committees, operates a court-like registry and co-ordinates all panel administrative aspects of the process.

The mandate of the Secretariat is set out in Article 2002.3 of the NAFTA and reads:

The Secretariat shall:

(a) provide assistance to the Commission;

(b) provide administrative assistance to:

(i) panels and committees established under Chapter Nineteen (Review and Dispute Settlement in Antidumping and Countervailing Duty Matters), in accordance with the procedures established pursuant to Article 1908, and

(ii) panels established under this Chapter, in accordance with procedures established pursuant to Article 2012; and

(c) as the Commission may direct:

(i) support the work of other committees and groups established under this Agreement, and

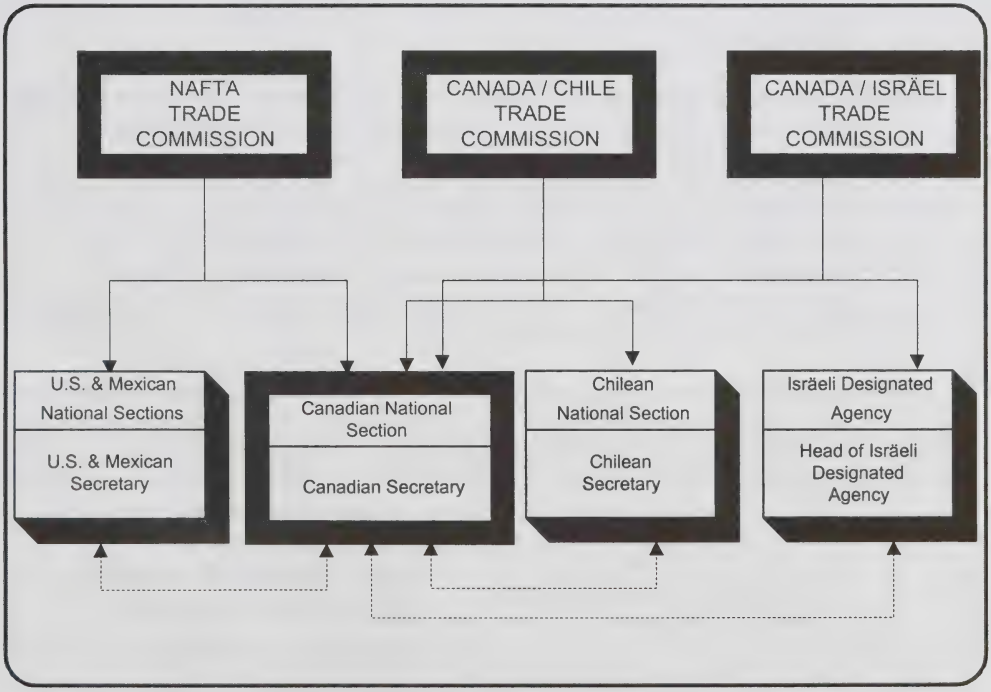
(ii) otherwise facilitate the operation of this Agreement.

In 1997, the Canadian Section's mandate was expanded to include responsibility for the administration of the dispute settlement processes under Chapter 8 of the Canada - Israël Free Trade Agreement and Chapter N of the Canada - Chile Free Trade Agreement.

b. Mandated Responsibilities Structure

The organization is headed by the Canadian Secretary who reports to the Minister for International Trade for Parliamentary accountability and to the appropriate Trade Commission[1] for the administration of the dispute settlement processes under the NAFTA, the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement.

Figure 2 - Mandated Responsibilities Chart



[1] For the purposes of this document, the Trade Commissions are the (NAFTA) Free Trade Commission, the Canada - Israël Trade Commission and the Canada - Chile Free Trade Commission. The Minister for International Trade is the Canadian representative for these Trade Commissions.

Figure 3 - Mission Statement

> The NAFTA Secretariat, Canadian Section is committed to administering the dispute settlement provisions of the relevant Free Trade Agreements and other Bilateral Agreements, in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality services.

Note: *For the purposes of this document, the Free Trade Agreements are the North American Free Trade Agreement, the Canada - Israël Free Trade Agreement, the Canada - Chile Free Trade Agreement. Other Bilateral Agreements include the Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States.*

2. Operating Environment

a. Background

The Binational Secretariat existed under the Canada - United States Free Trade Agreement (FTA). In 1994, pursuant to the Parties' obligation under the NAFTA to establish permanent, national Section offices in each country, the Binational Secretariat, Canadian and United States national Sections became the NAFTA Canadian and United States national Sections, and with the addition of the Mexican Section, make up the NAFTA Secretariat. The national Sections are located in Ottawa, Washington and Mexico City and are headed by the Canadian, United States and Mexican Secretaries.

In 1998, trilateral trade among the NAFTA partners, Canada, United States and Mexico reached C$752 billion. Canada's merchandise trade relationship with Mexico, while growing, is relatively small at $9 billion in 1998. Our merchandise trade relationship with the United States, $475 billion last year, is the largest between any two countries in the world.

With this volume of trade, disputes are inevitable.

Figure 4



b. Program Objective

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's program objective is to implement the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israël Free Trade Agreement (CIFTA) and the Canada - Chile Free Trade Agreement (CCFTA), by providing support to panels established under the relevant agreements and by maintaining a court-like registry system relating to panel, committee and tribunal proceedings of the relevant agreements.

Figure 5: Chart of Dispute Settlement Provisions

Under the NAFTA		
Chapter 11	disputes regarding investment matters	can be referred to certain international arbitral mechanisms
Chapter 14	disputes relating to financial services provisions	can be referred to Chapter 20 dispute settlement procedures
Chapter 19	disputes relating to anti-dumping, countervailing duty, injury final determinations	can be referred to a binding review process as an alternative to judicial review
Chapter 20	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	can be referred to arbitral panels
Under the Canda-Israël Free Trade Agreement		
Chapter 8	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	can be referred to panels of experts
Under the Canada-Chile Free Trade Agreement		
Chapter N	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	can be referred to arbitral panels

c. Corporate Objectives

In support of the Program Objective of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, the following five corporate objectives have been developed.

- ***Commitment to an Unbiased and Equitable Administrative Process -***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to administering the dispute settlement provisions of the relevant Free Trade Agreements[2] and other Bilateral Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness.

- ***Commitment to Quality -***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to maintaining the highest quality of administration of all dispute settlement proceedings.

- ***Support to Stakeholders -***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to supporting and providing services to its stakeholders in a manner that is impartial, responsive, accessible and timely.

- ***Openness and Accountability -***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to ensuring openness and accountability to the Government, the relevant Free Trade Commissions[3] and to the public.

- ***Innovative Uses of Information Technologies -***
  in keeping with the Federal Government's *Blueprint for Renewing Government Services Using Information Technology*, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to employing new information technologies to develop and enhance systems and processes to improve overall effectiveness and efficiency.

---

[2] For the purposes of this document, the Free Trade Agreements are the North American Free Trade Agreement, the Canada - Israel Free Trade Agreement, the Canada - Chile Free Trade Agreement. Other Bilateral Agreements include the Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States.

[3] For the purposes of this document, the Free Trade Commissions are the (NAFTA) Free Trade Commission, the Canada - Israel Trade Commission and the Canada - Chile Free Trade Commission.

d. Strategic Priorities

To assist in fulfilling the above noted Program and Corporate Objectives, the Canadian Section, in collaboration with the Mexican and the U.S. Sections, established the following strategic priorities for the fiscal year 1998-99. Certain of these strategic priorities are multi-year in nature and were initially outlined in the NAFTA Secretariat, Canadian Section's Performance Report for the period ending March 31, 1997. The NAFTA Secretariat, Canadian Section provides details as to its performance accomplishments against these stated strategic priorities in the Performance Results section of this report (see details supra Performance Results, Section III. 2, a, ii, at page 17).

The stated strategic priorities were:

- Implementation of a searchable (word and phrase) World Wide Web Internet Site to facilitate access to required information, including FTA and NAFTA decisions, by primary stakeholders (see details supra primary stakeholders sub-section 2. e, ii, at page 13) and other interested parties.

- Redesign of the NAFTA Secretariat Integrated Information Systems, which are essential to the efficient performance of the NAFTA Secretariat's mandated functions. These systems include the NAFTA Secretariat Registry Information System, the Motions and Orders Research Database and the Trilateral Financial System. Enhanced compatibility of information systems between national Sections will promote information sharing and result in improved productivity gains. This redesign will utilize current information technologies and will address Year 2000 concerns. Further, this strategic priority initiative is in line with the Federal Government's *Blueprint for Renewing Government Services using Information Technology*.

In addition, due to the new responsibilities and enhanced mandate under the Canada - Israël and Canada - Chile Free Trade Agreements, the Canadian Section also established the following strategic priorities:

- Assist with the start-up of the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreement. The Chilean national Section is required to be established pursuant to Article N.02 of the Canada - Chile Free Trade Agreement. The Canadian Section has extended to the Chilean national Section an offer of professional support to assist

that office with the development of procedures, the implementation of the registry function, the design of other information systems and the drafting of appropriate accounting procedures.

- Assist with the establishment of the designated Isräeli Agency, for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreement. The Isräeli designated Agency is required to be created pursuant to Article 8.3 of the Canada - Isräel Free Trade Agreement.

It was anticipated that the (NAFTA) Free Trade Commission would create a North American Free Trade Co-ordinating Secretariat in Mexico City in 1997-98 fiscal year. However, the Free Trade Commission has decided not to fund this project at this time.

Finally, Canada is currently in the process of negotiating the Free Trade Area of the Americas(FTAA) including all countries in the western hemisphere. Therefore, the NAFTA Secretariat enacted the following strategic priority:

- Establish liaison relationship with the appropriate trade officials in other international trade organizations such as the FTAA.

e. Operating Context

In perspective
In 1998, trilateral trade among the NAFTA partners, Canada, United States and Mexico, reached C$752 billion. While Canada's merchandise trading relationship with Mexico is relatively small, $9 billion in 1998, our merchandise trade relationship with the United States is the largest between any two countries in the world.

With this volume of trade, disputes are inevitable.

There are three key aspects related to the operations and administration of all departments and agencies that must be taken into account when reporting on performance; resources, reach (stakeholders and clients), and results.

The following is a report on the NAFTA Secretariat, Canadian Section's operations and performance relating to each of these key areas:

i. Resources:

The Canadian Government appropriated $2.209 million in the 1998-99 fiscal year for the administration of the dispute settlement systems under the NAFTA. The costs of administering individual panel proceedings have increased, due in part, to the increased complexity of panel reviews and costs related to third language requirements.

However, to offset this increase in expenditure, the NAFTA Secretariat, Canadian Section instituted alternative service delivery mechanisms including co-delivery partnerships, which are outlined in Figure 7.

Figure 6 - External Factors

It is important to note the following external factors that influence these operational expenditures of the NAFTA Secretariat, Canadian Section:

- the Secretariat has no ability to control the direct costs of panel reviews as they represent non-discretionary costs. Direct costs of panel reviews include remuneration of panelists and their assistants plus direct out-of-pocket expenditures (such as travel, accommodation, and meal allowances);
- the Secretariat has no ability to control the number of panels to be formed in any given year; and
- the Secretariat has no discretion to accept or refuse a request for panel review.

Figure 7 - Co-delivery Partners

Shared Services	**Personnel services → administered by another Department** The NAFTA Secretariat, Canadian Section negotiated a Memorandum of Understanding with the Tax Court of Canada for the provision of personnel services, including the processing of the pay and benefits for this Agency. **Financial Information systems → to be administered by another Department** The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is pursuing alternative arrangements which best meet operational requirements in the most economic and effective fashion which remain in compliance with FIS requirements **EDP equipment → to be shared with another Agency** The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is in the process of finalizing an agreement with the Competition Tribunal to share certain required EDP equipment and to provide training on a reciprocal basis
Contracting-Out	**Accounts payable services → contracted-out** The processing of the accounts payable was contracted out, resulting in the reassignment of personnel within the Secretariat.
Co-Location	**Hearing rooms → borrowed facilities** The Canadian Section negotiated a co-location agreement with the Competition Tribunal, which has excellent court room facilities located one floor below the Canadian Section's offices.
Cost-Recovery	**Panel decision publications → cost-recovery through Canada Communications Group** The Canada Communications Group Inc. has been authorized to publish and distribute FTA and NAFTA panel decisions. This has enabled the government to recover the costs of printing and distributing these decisions and has enabled the Canadian Section to reassign personnel within the Agency.

ii. **Reach:**

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's Primary Stakeholders are:

- panellists and their assistants;
- NAFTA:
  - Chapter 19 roster members;
  - Extraordinary Challenge Committee roster members;
  - Chapter 14 roster members;
  - Chapter 20 roster members;
  - Free Trade Commission (NAFTA); and
  - representatives of the Parties (the Governments of Canada, Mexico and the United States of America)

In general terms, the Canadian Section's stakeholders include exporters and importers involved in trade related matters in the NAFTA countries and, as of 1997, in Israël and Chile, who wish to take advantage of and utilize the relevant trade dispute-settlement processes.

- Canada - Chile Free Trade Agreement:
  - Chapter N roster members;
  - Free Trade Commission (Canada - Chile); and
  - representatives of the Parties (the Governments of Canada and Chile); and
- Canada - Israël Free Trade Agreement:
  - Chapter 8 roster members;
  - Free Trade Commission (Canada - Israël); and
  - representatives of the Parties (the Governments of Canada and Israël).

Other Stakeholders include:

- legal counsel who represent exporters and importers in the dispute settlement processes, particularly panel and committee reviews;
- government agencies (for example, in Canada, Revenue Canada, the CITT and DFAIT);
- university academics;
- the media; and
- the general public.

iii. Results:

In 1994, in conjunction with the Treasury Board Secretariat, the Canadian Section completed a comprehensive benchmark survey of its services and stakeholder satisfaction with them. The results were published in the Canadian Section's Service Standards Survey Report dated February 1994. After reviewing the results, the Canadian Section developed service standards and set performance targets for each aspect of these standards.

The Canadian Section provides a copy of its service standards to all primary stakeholders. In particular, the Canadian Section distributes the services standards to panellists and panel assistants upon their appointment to a panel.

Since the benchmark survey in 1994, the Canadian Section has been monitoring the satisfaction with its services by requesting that primary stakeholders complete a questionnaire at the completion of each panel review. This on-going feedback enables the Section to evaluate its services on an on-going basis and to maintain its high service standards.

The results of the client satisfaction survey conducted in 1998 indicate **100%** of clients are **very satisfied** (the highest possible rating), overall, with the operations of the Canadian Section. More detailed results appear in the Performance Accomplishments Section of this report.

Stakeholders Feedback.
(Sample comments*)

"Now that we have completed our obligation vis-à-vis the Panel Decision, I would like to express, on behalf of myself and the other members of the Panel, our thanks to you for your assistance and co-operation and that of your staff throughout the process. The actions of your Secretariat were prompt, efficient, and most importantly, pleasant and courteous throughout."

"I am 62 years old. In my career I have worked in the private sector, the public (government) sector and the public interest non-profit academic sector. In none of these have I ever experienced the quality of administrative support services which could match the Canadian Secretariat. It fully understands that its job is to effectuate the substantive work of NAFTA, to "make it happen". It did that with an efficiency, professionalism, courtesy and friendliness the like of which I've never seen before. Not only was each person a joy to work with, they worked best together as a team"

**Copy of complete comments available upon request.*

3. Business Line

The NAFTA Secretariat, Canadian Section has one business line which is identical to its program objective (see Program Objective infra Section II 2. b. page 7).

SECTION III: Departmental Performance

1. Performance Expectations

a. Authorities

Figure 8 - Authorities for 1998-99

Financial Requirements by Authority ($ 000)	
	Total Departmental
Planned Spending	2,209
Total Authorities	2,209
1998-99 Actuals	1,640

Note: The reduction of 25.7% or $568,233 in the 1998-99 actual expenditures over the 1998-99 planned spending is due to the lower than anticipated proceedings filed under the NAFTA.

b. Results Commitments

Figure 9 - Chart of Results Commitments

The NAFTA Secretariat, Canadian Section	
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality services	• stakeholder feedback; • client satisfaction surveys; and • public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats.

2. Performance Accomplishments

a. Departmental Performance

The departmental performance section of this report provides a perspective on the performance of the NAFTA Secretariat, Canadian Section since 1994 and addresses 1998-99 departmental outputs.

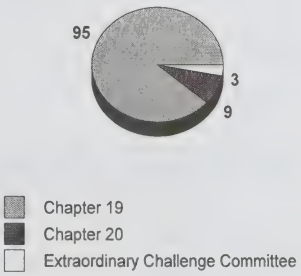
i. Departmental Outputs

From January 1, 1989 until March 31, 1999, a total of 95 FTA and NAFTA Chapter 19 panel reviews (49 panel reviews under the FTA and 46 under the NAFTA) were filed with the Secretariat. Three Extraordinary Challenge Committee (ECC) requests have been filed (all under the FTA). Additionally, five FTA Chapter 18 and four NAFTA Chapter 20 (formerly Chapter 18 under the FTA) arbitral panel reviews have been filed with the Secretariat. Since the inception of the FTA, to March 31, 1999, 84 decisions and reports have been issued.

Figure 10

Panel Reviews and Requests

1989-1999



In 1998-99 fiscal year, the NAFTA Secretariat administered 20 panel reviews under Chapter 19, two arbitral panel proceedings under Chapter 20 of the NAFTA and one arbitral panel proceeding under Article V of the Softwood Lumber Agreement. Six Chapter 19 panel decisions were issued by the NAFTA Secretariat in this time period and the remaining proceedings were still under review as of March 31, 1999.

Stakeholders's Feedback

"By providing an unbiased and helpful environment, the Secretariat is critical in the smooth functioning of the panel process."

"The NAFTA Secretariat provides a model which should be followed by other administrative bodies."

ii. Performance Results

In 1998, the Canadian Section's client satisfaction survey was conducted among panel members.

The highlights of this 1998-99 performance report indicate that:

- **100%** of clients are **very satisfied** (the highest possible rating), overall, with the Canadian Section;
- **80%** of clients **fully believe** (the highest possible rating) that the Canadian Section has the appropriate support services in place to ensure that programs, systems and procedures developed for administering the dispute settlement process are accurate (80%), impartial (90%), responsive (90%), timely (100%), independent (90%) and accessible (90%);

- approximately 70% of clients believe that the Canadian Section is **very important** and the remaining 30% indicate the Canadian Section is somewhat important to the dispute settlement processes of the NAFTA; and

- **100%** of panellists and assistants to panellists would want to serve again in that role. Most respondents indicated they wished to serve again because of their positive experience working with the Canadian Section.

Figure 11 - Chart of Performance Commitments versus Results

Summary of Results of Client Satisfaction Survey by Service Line - 1998-1999		
Performance Commitments:	**Performance Indicators:**	**Actual Performance Results:**
the appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness	at least 80% of stakeholders indicating that they are fully satisfied that the NAFTA Secretariat, Canadian Section, administered the dispute settlements provisions of the Free Trade Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness	96% very satisfied that unbiased administrative processes provided 100% very satisfied that fair and equitable service policy in place 100% very satisfied with accessibility of the staff
the appropriate administration of a court-like registry for the panel review process at a level comparable to other registries of superior courts of record in Canada	at least 80% of stakeholders indicating that they are very satisfied with all aspects of the administration of the NAFTA Secretariat's court-like registry	100% of all clients are very satisfied, overall, with the NAFTA Secretariat, Canadian Section 92% of clients are very satisfied with all aspects of the administration of the dispute settlement proceedings approximately 70% of clients believe that the Canadian Section is very important to the dispute settlement processes of the NAFTA

Performance Commitments:	Performance Indicators:	Actual Performance Results:
the ongoing development and the implementation of programs, systems and procedures which are relevant to clients, impartial, responsive, accurate, timely and independent	at least 80% of stakeholders indicating that they are fully satisfied with the systems and procedures provided by the NAFTA Secretariat, Canadian Section and that they are relevant, accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent	96% of clients are very satisfied with the accuracy, impartiality (96%), responsiveness (100%), independence (96%) and timeliness (96%) of the services
the required information and support to panels to ensure their work is accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent	at least 80% of panellists and their assistants indicating that they are fully satisfied with the information and support provided to panels by the NAFTA Secretariat, Canadian Section	100% of clients are very satisfied with the support provided to panels. Clients stated that the Secretariat provided accurate (80%) impartial (90%) and timely (100%) information to support the process and 86% of clients reported that they were very satisfied with the Canadian Section's control and distribution of documents
open and accountable management and administration of the NAFTA Secretariat, Canadian Section	providing access to decisions, reports and statistical information prepared by this agency and by the reduction in expenditures in selected areas through progressive management initiatives	8% cost reduction of the overall budget through co-delivery partnerships (including co-location, contracting-out, shared services and cost recovery) and improved information technologies
improved overall effectiveness and efficiency through the use of new information technologies	facilitating greater access for the primary stakeholders through the establishment of a searchable (word and phrase) World Wide Web Internet Site implementation of an enhanced NAFTA Secretariat Integrated Information System, which includes redesign of the: - Registry Information System; - Motions and Orders Research Database; and - Trilateral Financial System. this system is being designed taking into account the Year 2000 issues	the NAFTA Secretariat has developed a comprehensive trilingual World Wide Web Internet Site that is designed to provide its clients with required information including FTA and NAFTA decisions. To facilitate access to required information by primary stakeholders and other interested parties the World Wide Web Internet Site is now designed to be searchable by word and phrase. the NAFTA Secretariat has designed and implemented a revised, Year 2000 compliant, Article 1904 Registry Information Sub-System. This Sub-System is a major component of the NAFTA Secretariat Integrated Information System. This system is essential to the efficient performance of NAFTA mandated functions and further sub-systems including a financial component, are currently being programmed
assist with the start-up of the designated Isräeli	establish a liaison relationship with the appropriate trade officials	in 1997, the Canadian section's mandate was expanded to include administration of

Performance Commitments:	Performance Indicators:	Actual Performance Results:
agency and the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreements	in Israël and Chile	the dispute settlement process under Chapter 8 of the Canada-Israël Free Trade Agreement and under Chapter N of the Canada-Chile Free Trade Agreement the Canadian Section has held an initial meeting with the designated Chilean official and is assisting with the creation of the Chilean national Section. At this point in time, no discussions have taken place with Israëli officials concerning the creation of the Israëli Designated Agency
establish a liaison relationship with NAFTA Co-ordinating Secretariat	assist with defining the mandate of the NAFTA Co-ordinating Secretariat as regards it's role of supporting the national Sections of the NAFTA Secretariat	the (NAFTA) Free Trade Commission has decided not to fund the creation of the NAFTA Co-ordinating Secretariat at this time
provide advice to other international trade secretariats such as the Free Trade Area of the Americas (FTAA)	establishing a liaison with the appropriate trade officials for the FTAA	liaison meetings with the FTAA Secretariat to identify items that would be beneficial to the establishment of the office

SECTION IV: Consolidated Reporting

1. Year 2000 Readiness

In response to the Year 2000 issue, the NAFTA Secretariat, Canadian Section has developed an action plan to ensure that all:

- internal systems,
- external systems (eg. Central Agencies),
- off-the-shelf standard office software (eg. WordPerfect, Word, Excel, etc.),
- work-stations and network operating systems, and
- all hardware (eg. work-stations, file servers, etc.)

meet Year 2000 requirements;

In concert with the other two national Sections, the Canadian Section has established a joint project to convert and redesign the current NAFTA Secretariat Information Systems. The objectives of the redesigned system are:

- to ensure that the NAFTA Secretariat Information Systems are Year 2000 compliant, and
- to improve the systems performance by utilizing modern technologies (eg. Windows)

Finally, the Canadian Section has implemented the first major component of the revised NAFTA Secretariat Integrated Information System (the Article 1904 registry sub-system) in all three national Sections. All other modules of this Integrated Information System are scheduled to be completed by the year 2000 and as of March 31, 1999, these modules were 60% complete.

SECTION V: Financial Performance

Table 1 - Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ 000)				
		1998-99		
Vote		Planned Spending	Total Authorities	Actual
	NAFTA Secretariat, Canadian Section			
50	**Program**	2,064	2,064	1,496
(S)	**Contributions to Employee Benefit Plans (EBP)**	145	145	145
	Total Department	**2,209**	**2,209**	**1,641**

**Total Authorities are Main Estimates.*

** Note: The reduction of 25.7% or $568,233 in the 1998-99 actual expenditures over the 1998-99 planned spending is due to the lower than anticipated proceedings filed under the NAFTA.*

Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending ($ 000)			
	1998-99		
Business Line	Planned	Total Authorities	Actual
Operating	2,064	2,064	1,641
Capital	-	-	-
Voted Grants & Contributions	-	-	-
Subtotal: Gross Voted Expenditures	2,064	2,064	1,641
Statutory Grants and Contributions	-	-	-
Total Gross Expenditures	2,064	2,064	1,641
Less: Respendable Revenues	-	-	-
Total Net Expenditures	2,064	2,064	1,641
Other Revenues and Expenditures			
Non-respendable Revenues	(300)	(300)	(1)
Cost of services provided by other departments (Note 1)	144	144	136
Net Cost of the Program	**1,908**	**1,908**	**1,776**
Full Time Equivalents (FTEs)	**13**	**13**	**10**

**Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote."*

**Non-respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the (CRF)".*

**Total Authorities are Main Estimates excluding contributions to employee benefit plans.*

Note 1: *These costs include accommodations received free of charge from Public Works and Government Services Canada (PWGSC), employee benefits covering the employer's share of insurance premiums paid by the Treasury Board of Canada, and the administration of pay processing system by PWGSC.*

Table 3 - Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Historical Comparison of Planned versus Actual Spending ($ 000)					
			1998-99		
Business Line	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Planned	Total Authorities	Actual
NAFTA Secretariat, Canadian Section	1,415	1,280	2,064	2,064	1,496
Total	**1,415**	**1,280**	**2,064**	**2,064**	**1,496**

**Total Authorities are Main Estimates excluding contributions to employee benefit plans.*

Tables 4-6 (Not applicable for the NAFTA Secretariat, Canadian Section - See Endnotes)

Table 7 - Non-respendable Revenues

Non-respendable Revenues ($ 000)					
			1998-99		
Business Line	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Planned Revenues	Total Authorities	Actual
NAFTA Secretariat, Canadian Section	433	279	300	300	1
Total Non-respendable revenues	**433**	**279**	**300**	**300**	**1**

**Non-respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the (CRF)".*

Tables 8-16 (Not applicable for the NAFTA Secretariat, Canadian Section - See Endnotes)

SECTION VI: Other Information

Contact for Further Information

NAFTA Secretariat, Canadian Section
Royal Bank Centre
Suite 705
90 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1P 5B4

Tel: (613) 992-9388
Fax: (613) 992-9392

Internet Web Site: http://www.nafta-sec-alena.org

ENDNOTES

The Treasury Board Secretariat has requested that the following Financial Tables be included in the Departmental Performance Report for the period ending March 31, 1999. However, these Financial Tables are not applicable to the NAFTA Secretariat, Canadian Section.

Table 4 - Crosswalk between Old Resource Allocation and New Allocation

Table 5 - Resource Requirements by Organization and Business Line

Table 6 - Respendable revenues

Table 8 - Statutory Payments

Table 9 - Transfer Payments

Table 10 - Capital Spending by Business Line

Table 11 - Capital Projects by Business Line

Table 12 - Status of Major Crown Projects

Table 13 - Loans, Investments and Advances

Table 14 - Revolving Fund Financial Summaries

Table 15 - Contingent Liabilities

Table 16 - Special Travel Policies

INDEX

A

Actual Spending 16,22,23,24
Accounts Payable Services 12
Alternative Services Delivery 11
Appropriation 10
Authority 16,22,23,24

B

Background 6
Binational Secretariat 6
Business Line 15

C

Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA) 1,2,3,5,6,7,9,13,18
Canada-Israël Free Trade Agreement (CIFTA) 1,2,3,5,6,7,9,13,18
Canada Communications Group Inc 12
Chilean national Section 9,20
Client Satisfaction Survey 2,3,14,16,17,18,19,20
Co-delivery Partners 11,12
Co-location 12
Competition Tribunal 12
Consolidated Reporting 21
Contracting 12
Contacts 25
Corporate Objectives 8
Cost-recovery 12

D

Departmental Outputs 17
Departmental Performance 16
Dispute resolution/settlement process 1,2,3,4,8,9,18
Dispute Settlement Provisions, Chart of 7

E

EDP Equipment 12
Endnotes 26
Executive Summary 1
External Factors 11
Extraordinary Challenge Committee (ECC) 13,17

F

Financial Information Strategy (FIS) 12
Financial Performance 16,22,23,24
Foreign Affairs and International Trade, Dept. of . . . . . 13, www.dfait-maeci.gc.ca
Free Trade Agreement (FTA) 6
Free Trade Agreement of the Americas (FTAA) . . . . . 1,10,20, www.ftaa-alca.org
Full Time Equivalents 12,23

H

Hearing rooms 12

I
Information technologies/systems 2,8,9,21
Israëli national Section 10,20

M
Mandate 4
Mandated Responsibilities Structure 5
Mexican national Section 2,3,4,5,6,7,9,13,21
Minister's Message 3
Mission Statement 6
Motions and Orders Research Database 1,9,19

N
NAFTA . . . . . www.nafta-sec-alena.org
NAFTA Co-ordinating Secretariat 10,20
Non-respendable Revenues 23,24

O
Operating Context 10
Operating Environment 6
Other Information 25

P
Performance Accomplishments/Expectations/Results 16,17
Personnel services 12
Planned Spending 16,22,23,24
Program Objective 7
Public Works and Government Services Canada 23

R
Reach 13
Registry Information System 1,9,19
Resources 10
Results 14
Results Commitments, Chart of Key 2,16
Revenue Canada 13

S
Shared Services 12
Softwood Lumber Agreement 1,2,3,6,17
Stakeholders 13,14,18
Stakeholders' feedback 2,15,17
Strategic Priorities 9

T
Tax Court of Canada 12
Treasury Board Secretariat 14,23
Trilateral Financial System 1,9,19

U
United States national Section 2,3,4,5,6,7,9,13,21

W
World Wide Web . . . . . .2,3,9,19, www.nafta-sec-alena.org

Y
Year 2000 9,19,21

O Objectif du programme 7
Objectifs généraux 8

P Partage des services 12
Partage de locaux 12
Partenaires de travail 11,12
Personnes-ressources 12
Portée 13
Prévisions, réalisations, résultats en matière de rendement 16,17
Priorités stratégiques 9

R Rapports globaux 21
Réactions des intervenants 2,15,17
Recettes non disponibles 23,24
Recouvrement des frais 12
Rendement du programme 16
Rendement financier 22,23,24
Ressources 10
Résultats globaux 17
Résultats 14
Résumé 1
Revenu Canada 14

S Salles d'audience 12
Secrétariat binational 6
Secrétariat de coordination de l'ALÉNA 10,20
Secrétariat du Conseil du Trésor 14,23
Secteur d'activité 15
Section nationale américaine 2,3,4,5,6,7,9,13,21
Section nationale chilienne 9,20
Section nationale israélienne 10,20
Section nationale mexicaine 2,3,4,5,6,7,9,13,21
Services de comptes fournisseurs 12
Services du personnel 12
Sous-traitance 12
Stratégie d'information financière (SIF) 12
Structure des responsabilités autorisées 5
Système d'information du greffe 1,9,19
Système financier trilatéral 1,9,19

T Technologies de l'information 2,8,9,21
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 23
Tribunal de la concurrence 12

Z Zone de libre-échange des Amériques 1,10,20,www,ftaa-alca.org

INDEX

A

Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE) 6
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) 1,2,3,5,6,7,9,13,18
Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël (ALECI) . 1,2,3,5,6,7,9,13,18
Accord de libre-échange nord-américain . . . . . www.nafta-sec-alena.org
Accord sur le bois d'oeuvre résineux 1,2,3,6,17
Affaires étrangères et Commerce international 14,www.dfait-maeci.gc.ca
An 2000 9,19,21
Autorisation 16,22,23,24
Autres renseignements 25

B

Base de données sur les requêtes et les ordonnances 1,9,19

C

Comité pour contestation extraordinaire (CCE) 13,17
Contexte opérationnel 10
Contexte 6
Cour canadienne de l'impôt 12
Crédit 22

D

Dépenses réelles 16,22,23,24
Dépenses prévues 16,22,23,24
Dispositions sur le règlement des différends (Tableau) 7

E

Engagements de rendement, Tableau des principaux 2,16
Énoncé de mission 6
Enquête sur la satisfaction de la clientèle 2,3,14,16,17,18,19,20
Environnement opérationnel 6
Équipement informatique 12
Équivalents temps plein (ETP) 12,23

F

Facteurs externes 11

G

Groupe Communication Canada Inc 12

I

Intervenants 13,14,18

M

Mandat 4
Mécanisme de règlement des différends 1,2,3,4,8,9,18
Message du ministre 3

N

Notes en fin 26

NOTES

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a demandé que les tableaux financiers suivants soient inclus dans le rapport sur le rendement établi pour la période se terminant le 31 mars 1999. Cependant, ces tableaux financiers ne concernent pas la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA.

Tableau 4 - Concordance entre l'ancienne et la nouvelle affectation des ressources

Tableau 5 - Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Tableau 6 - Recettes disponibles

Tableau 8 - Paiements législatifs

Tableau 9 - Paiements de transfert

Tableau 10 - Dépenses en capital par secteur d'activité

Tableau 11 - Projets d'immobilisations

Tableau 12 - État des grands projets de l'État

Tableau 13 - Prêts, investissements et avances

Tableau 14 - Sommaires financiers du fonds renouvelables

Tableau 15 - Passif éventuel

Tableau 16 - Politiques spéciales sur les voyages

SECTION VI: Autre renseignement

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec

Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne
Centre Banque royale
Pièce 705
90, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4

Tél: (613) 992-9388
Télécop: (613) 992-9392

Site Internet: http://www.nafta-sec-alena.org

Tableau 3 - Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles ($ 000)					
			1998-99		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1996-97	Dépenses réelles 1997-98	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	1 415	1 280	2 064	2 064	1 496
Total	**1 415**	**1 280**	**2 064**	**2 064**	**1 496**

**Les autorisations totales correspondent aux autorisations du Budget principal des dépenses, à l'exclusion des cotisations sociales.*

Tableaux 4 à 6 (Ne concernent pas la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA - Voir les notes de fin de document)

Tableau 7 - Recettes non disponibles

Recettes non disponibles ($ 000)					
			1998-99		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1996-97	Dépenses réelles 1997-98	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	433	279	300	300	1
Total des recettes non disponibles	**433**	**279**	**300**	**300**	**1**

**Recettes non disponibles auparavant appelées "Recettes créditées versées au Trésor."*

Tableau 8 à 16 (Ne concernent pas la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA - Voir les notes de fin de document)

Tableau 2 - Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues des ministères par opposition aux dépenses réelles ($ 000)			
	1998-99		
Secteurs d'activité	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Fonctionnement	2 064	2 064	1 641
Capital	-	-	-
Subventions et Contributions	-	-	-
Total provisoire des dépenses brutes votées	2 064	2 064	1 641
Subventions et contributions législatives	-	-	-
Total des dépenses brutes	2 064	2 064	1 641
Moins: Recettes affectées aux dépenses	-	-	-
Total des dépenses nettes	2 064	2 064	1 641
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	(300)	(300)	(1)
Coût des services offerts par d'autres ministères (Note 1)	144	144	136
Coût net du programme	**1 908**	**1 908**	**1 776**
Équivalents temps plein (ETP)	**13**	**13**	**10**

**Les recettes disponibles étaient auparavant désignées sous le nom de "Recettes affectées aux dépenses".*

**Les recettes non disponibles étaient auparavant désignées sous le nom de "Recettes créditées versées au Trésor".*

**Les autorisations totales correspondent aux autorisations du Budget principal des dépenses, à l'exclusion des cotisations sociales.*

Note 1: *Ces coûts tiennent compte des locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), des avantages sociaux des employés couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance payées par le Conseil du trésor du Canada ainsi que de l'administration du système de traitement.*

SECTION V: Rendement financier

Tableau 1 - Sommaire des crédits votés

Besoins financiers par autorisations ($ 000)				
		1998-99		
Crédit		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA			
50	**Programme**	2 064	2 064	1 496
(S)	**Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)**	145	145	145
	Total pour le ministère	**2 209**	**2 209**	**1 641**

**Autorisations totales, Budget principal des dépenses*

** Remarque: L'écart de 25.7% ou 568,233 $ dans les dépenses réelles de 1998-1999 par rapport aux dépenses prévues pour 1998-1999 est attribuable au nombre moins élevé que prévu de procédures déposées en vertu de l'ALÉNA.*

SECTION IV: Rapports globaux

1. Préparation à l'an 2000

En prévision de l'an 2000, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA :

- a mis au point un plan d'action pour que les éléments suivants répondent aux exigences de l'an 2000 :

  - les systèmes internes;
  - les systèmes externes (les organismes centraux);
  - les logiciels de bureau disponibles en magasin (WordPerfect, Word, Excel, etc.);
  - les postes de travail et les systèmes d'exploitation de réseau;
  - tout le matériel (les postes de travail, les serveurs, etc.)

- a lancé un projet conjoint, avec les deux autres sections nationales, pour convertir et réaménager les systèmes d'information du Secrétariat de l'ALÉNA. Les objectifs du réaménagement sont les suivants :

  - faire en sorte que les systèmes d'information du Secrétariat de l'ALÉNA soient conformes à l'an 2000;
  - améliorer le rendement des systèmes en utilisant des technologies modernes (par exemple Windows);

- a mis en oeuvre la principale composante de la version révisée du système d'information intégré du Secrétariat de l'ALÉNA (le sous-système du greffe de l'article 1904) dans les trois sections nationales. Tous les autres modules de ce système d'information intégré sont censés être prêts pour l'an 2000 et au 31 mars 1999, 60% de ces modules étaient complets.

Engagement envers :	Ainsi démontré:	Résultats réels en termes de rendement :
		la Section canadienne a tenu une première rencontre avec les responsables chiliens désignés et contribue à la création de la Section nationale chilienne. pour l'instant, aucun échange n'a eu lieu avec les responsables israéliens en ce qui concerne la mise sur pied de l'organisme israélien désigné.
établissement d'une liaison avec le Secrétariat de coordination de l'ALÉNA	contribution à la définition du mandat du Secrétariat de coordination de l'ALÉNA en ce qui a trait à son rôle d'appui aux sections nationales du Secrétariat de l'ALÉNA	la Commission de libre-échange de l'ALÉNA a décidé de ne pas financer la mise en place du Secrétariat de coordination de l'ALÉNA pour l'instant
fournir des conseils aux secrétariats d'autres organisations commerciales internationales, comme celui de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)	établissement d'une liaison avec les dirigeants commerciaux compétents de ZLEA	réunions de liaison avec le Secrétariat de ZLEA pour déterminer les éléments susceptibles d'être utiles à la mise en place du bureau

Engagement envers :	Ainsi démontré:	Résultats réels en termes de rendement :
l'élaboration et la mise en oeuvre permanentes de programmes, de systèmes et de procédures adaptés aux besoins des clients, impartiaux, précis, prompts et indépendants	au moins 80 % des intervenants ont dit être pleinement satisfaits des systèmes et des procédures mis en place par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, et que ces procédures et systèmes sont pertinents, précis, impartiaux, adaptés, prompts et indépendants	96 % des clients sont très satisfaits de la précision, de l'impartialité (96 %), de la souplesse (100%), de l'indépendance (96%) et de la rapidité (96%) des services
l'information et le soutien offerts aux groupes spéciaux pour que leur travail soit précis, impartial, pertinent, accessible, réalisé en temps opportun et indépendant	au moins 80 % des membres des groupes spéciaux et de leurs adjoints se disent pleinement satisfaits de l'information et du soutien que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit aux membres des groupes spéciaux	100% des clients sont très satisfaits du soutien fournis aux groupes spéciaux. Les clients ont déclaré que l'information fournie par le Secrétariat, nécessaire au bon déroulement du processus, est précise (80 %), impartiale (90 %) et prompte (100%). De plus, 86 % des clients ont déclaré qu'ils sont très satisfaits de la façon dont la Section canadienne gère et distribue les documents
ouverture et responsabilité, en termes de gestion et d'administration, à la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	permettant l'accès aux décisions, aux rapports et à l'information statistique préparés par cet organisme et en réduisant les dépenses dans certains domaines par des initiatives de gestion progressives	réduction de 8 % des dépenses dans le budget global grâce au partage de locaux, à la sous-traitance, au partage des services, au recouvrement des frais et aux technologies de l'information améliorées
amélioration globale de l'efficacité et de l'efficience par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information	un meilleur accès est offert aux intervenants principaux par l'établissement d'un site Internet comportant un moteur de recherche (par mots et expressions) le Secrétariat de l'ALÉNA améliore son Système intégré d'information et réaménage : - le système d'information du greffe; - la base de données sur les requêtes et ordonnances; - le système financier trilatéral. ce système est conçu de façon à régler le problème de l'an 2000	le Secrétariat de l'ALÉNA a élaboré un site Internet complet pour fournir l'information que recherche ses clients, y compris les décisions rendues en vertu de l'ALE et de l'ALÉNA. Afin de faciliter l'accès aux renseignements que recherchent les principaux intervenants et d'autres parties intéressées, ce site Internet est maintenant équipé d'un moteur de recherches par mots et expressions. le Secrétariat de l'ALÉNA a mis en oeuvre un sous-système de registre d'information sur l'an 2000 conforme aux dispositions de l'article 1904. Ce sous-système est un élément important du système d'information intégré du Secrétariat de l'ALÉNA. Il est essentiel à l'efficacité des fonctions découlant de l'ALÉNA; d'autres sous-systèmes incluant une composante financière sont en cours d'élaboration.
contribution à la mise sur pied de l'organisme israélien et de la Section nationale chilienne désignés pour l'administration des dispositions des accords relatifs au règlement des différends	établissement d'un lien avec les délégués commerciaux concernés en Israël et au Chili	en 1997, le mandat de la Section canadienne a été élargi pour inclure l'administration du processus de règlement des différents en vertu du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël et en vertu du chapitre N de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

- **80 %** des clients **sont convaincus** (la meilleure cote possible) que la Section canadienne est dotée des services de soutien nécessaires pour garantir la précision (80%), l'impartialité (90%), la souplesse (90%), la rapidité d'exécution (100%), l'indépendance (90%) et l'accessibilité (90%) des programmes, systèmes et procédures mis en place pour l'administration du mécanisme de règlement des différends;

- environ 70% des clients croient que la Section canadienne joue un rôle **très important** dans les mécanismes de règlement des différends de l'ALÉNA et les autres 30% qu'elle joue un rôle plutôt important;

- **100%** des membres des groupes spéciaux et de leurs adjoints seraient disposés à servir à nouveau en cette qualité, cela parce que, selon la plupart des répondants, leur expérience au sein de la Section canadienne a été enrichissante.

Figure 11 - Résultats réels en termes de rendement

Sommaire des résultats en termes de rendement regroupés par gamme de services - 1998-99		
Engagement envers :	**Ainsi démontré:**	**Résultats réels en termes de rendement :**
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et de la sécurité du processus	au moins 80 % des intervenants se disent tout à fait convaincus que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA administre les dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité du processus	96 % sont très satisfaits de l'impartialité de la procédure administrative en place 100% sont très satisfaits de l'équité des politiques relatives au service 100% sont très satisfaits de la disponibilité du personnel
l'administration, pour les besoins de la procédure d'examen par des groupes spéciaux, d'un greffe semblable à ceux des instances judiciaires supérieures au Canada	au moins 80 % des intervenants se sont dits très satisfaits de tous les aspects de l'administration du greffe de type judiciaire du Secrétariat de l'ALÉNA	100 % des clients sont très satisfaits, dans l'ensemble de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA 92 % des clients sont très satisfaits de tous les aspects de l'administration des procédures de règlement des différends environ 70% des clients croient que la Section canadienne joue un rôle très important dans les mécanismes de règlement des différends de l'ALÉNA

i. Résultats globaux

Entre le 1er janvier 1989 et le 31 mars 1999, le Secrétariat a reçu un total de 95 demandes de constitution de groupes spéciaux en vertu du chapitre 19 de l'ALE et de l'ALÉNA (49 sous le régime de l'ALE et 46 sous celui de l'ALÉNA). Trois demandes de constitution d'un comité pour contestation extraordinaire (CCE) ont été déposées (toutes sous le régime de l'ALE). De plus, le Secrétariat a reçu cinq demandes de constitution de groupes spéciaux en vertu du chapitre 18 et quatre demandes de constitution d'un groupe spécial arbitral en vertu du chapitre 20 (anciennement le chapitre 18 de l'ALE). Entre l'entrée en vigueur de l'ALE et le 31 mars 1999, 84 décisions et rapports ont été produits.

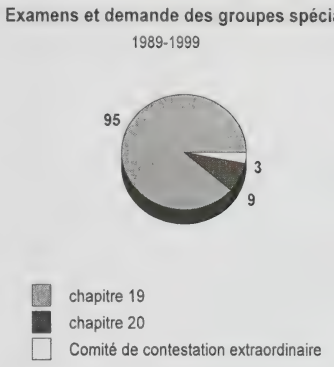


Figure 10

Réaction des intervenants

« En se montrant impartial et serviable, le Secrétariat est un des éléments déterminants du processus d'examen par des groupes spéciaux. »

« Le Secrétariat de l'ALÉNA est un modèle que tous les autres organismes administratifs devraient suivre. »

Au cours de l'exercice 1998-1999, le Secrétariat de l'ALÉNA a administré 20 groupes spéciaux constitués en vertu du chapitre 19, deux groupes spéciaux arbitraux constitués en vertu du chapitre 20 de l'ALÉNA et un groupe spécial arbitral aux termes de l'article V de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux. Au cours de cette période, le Secrétariat de l'ALÉNA a rendu six décisions en vertu du chapitre 19. Au 31 mars 1999, les autres groupes spéciaux poursuivaient leurs délibérations.

ii. Résultats en termes de rendement

En 1998, le rapport d'évaluation du rendement a été gérer parmi les membres de comité.

Les éléments mis en relief dans le rapport d'évaluation du rendement de 1998-1999 montrent que :

- **100 %** des clients sont **très satisfaits** (la meilleure cote possible), dans l'ensemble, de la Section canadienne;

SECTION III: Rendement du programme

1. Prévisions de rendement

a. Autorisations

Figure 8 - Autorisations pour 1998-99

Besoins financiers par autorisation ($ 000)	
	Total du Ministère
Dépenses prévues	2 209
Autorisations totales	2 209
1998-99 Dépenses réelles	1 641

Remarque: *L'écart de 25.7% ou 568,233 $ dans les dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues pour 1998-99 est attribuable au nombre moins élevé que prévu de procédures déposées en vertu de l'ALÉNA.*

b. Engagements de rendement

Figure 9 - Tableau des engagements de rendement

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	
engagement envers :	**ainsi démontré :**
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada - Israël et de l'Accord de libre-échange Canada - Chili, d'une façon qui assure des procédures administratives sans parti pris, l'équité, la sécurité et l'impartialité tout en offrant des services de qualité	• rétroaction des intervenants;
	• enquête sur la satisfaction des clients; et
	• communication d'information, y compris les décisions, les rapports et les statistiques sous une forme accessible au public.

2. Réalisations

a. Rendement du programme

La présente section sur le rendement du programme fournit une vue d'ensemble du rendement à long terme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA depuis 1994 ainsi que les résultats globaux pour 1998-1999.

Réactions d'intervenants
(Exemples de commentaires)

« Maintenant que nous nous sommes acquittés de nos obligations à l'égard de la décision du groupe spécial, je tiens à exprimer, en mon nom et en celui des autres membres du groupe spécial, nos remerciements pour l'aide et la coopération que vous et votre personnel nous avez fournies pendant tout le processus. Le personnel du Secrétariat a agi rapidement et avec efficacité, et surtout s'est montré agréable et courtois en tout temps.»

« J'ai 62 ans. J'ai fait carrière dans le secteur privé, dans le secteur public et dans le milieu universitaire public, sans but lucratif. Jamais je n'ai connu de services de soutien administratif de plus grande qualité qu'au Secrétariat canadien. Je comprends parfaitement que sa fonction est de faire en sorte que les choses fonctionnent en vertu de l'ALÉNA. Eh bien, la section s'acquitte de sa mission avec une efficacité, un professionnalisme, une courtoisie et une amabilité que je n'ai jamais vus avant. C'est un plaisir que de travailler avec chacun des membres de la section mais on constate aussi que ces gens-là atteignent leur plein potentiel en équipe. »

* *Le texte complet des commentaires est disponible sur demande.*

3. Secteur d'activité

Le secteur d'activité de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est identique à son objectif de programme (voir l'objectif de programme à la Section II. 2.b, page 7).

Les autres intervenants sont :

- les conseillers juridiques qui représentent les exportateurs et les importateurs dans les procédures de règlement des différends, notamment pendant les examens entrepris par les groupes spéciaux et les comités;
- les organismes gouvernementaux (par exemple, au Canada, Revenu Canada, le TCCE et le MAECI);
- les universitaires;
- les médias;
- le grand public.

iii. Résultats :

En 1994, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, la Section canadienne a mené une grande enquête-repère sur les services et sur le niveau de satisfaction des intervenants à leur égard. Les résultats ont été publiés dans le Rapport d'enquête de février 1994 sur les normes de service de la Section canadienne. Après avoir analysé les résultats, la Section canadienne a établi des normes de service et fixé des objectifs de rendement pour chacune de ces normes.

La Section canadienne fournit un exemplaire de ses normes de service à tous les intervenants principaux. Les membres des groupes spéciaux et leurs adjoints en reçoivent notamment un au moment de leur nomination.

Depuis l'enquête-repère de 1994, la Section canadienne a évalué le niveau de satisfaction à l'égard de ses services en demandant aux principaux intervenants de répondre à un questionnaire de contrôle après chaque examen entrepris par un groupe spécial. Cette rétroaction permet à la Section de faire une évaluation permanente de ses services et de maintenir ses normes à un niveau élevé.

Selon les résultats de l'enquête sur la satisfaction de la clientèle réalisée en 1998, **100%** des clients sont **très satisfaits** (la meilleure cote possible), dans l'ensemble, des activités de la Section canadienne. La section Réalisations du présent rapport présente en détail les résultats de l'enquête.

ii. Portée :

Les principaux intervenants de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA sont :

- les membres des groupes spéciaux et leurs adjoints ;
- ALÉNA :
  - Les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 19,
  - les personnes appelées à faire partie des comités pour contestation extraordinaire
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 14
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 20
  - la Commission du libre-échange (ALÉNA)
  - les représentants des Parties (c'est-à-dire les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis)

En règle générale, les intervenants qui s'adressent à la Section canadienne sont des exportateurs et des importateurs menant des affaires commerciales dans les pays membres de l'ALÉNA, ainsi qu'en Israël et au Chili depuis 1997, et qui souhaitent recourir aux procédures de règlement des différends prévues par ces accords.

- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre N;
  - la Commission du libre-échange (Canada-Chili); et
  - les représentants des Parties (c'est-à-dire les gouvernements du Canada et du Chili); et
- Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 8;
  - la Commission du libre-échange (Canada-Israël) ;
  - les représentants des Parties (c'est-à-dire les gouvernements du Canada et d'Israël).

Figure 7 - Partenaires de travail

Partage des services	**Services du personnel administrés par un autre ministère** La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a négocié un protocole d'entente avec la Cour canadienne de l'impôt sur les services de personnel, y compris le traitement de la paie et des avantages sociaux pour cet organisme. **Systèmes d'information financière administrés par un autre ministère** La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA tente de conclure d'autres arrangements afin de mieux répondre aux besoins opérationnels, de la façon la plus économique et efficace, tout en continuant de respecter les exigences du SIF. **Équipement informatique partagé avec un autre organisme** La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA apporte une touche finale à un accord avec le Tribunal de la concurrence portant sur le partage de certains équipements informatiques exigés et sur des services de formation réciproques.
Sous-traitance	**Services de comptes fournisseurs en sous-traitance** Le traitement des comptes fournisseurs se fait en sous-traitance; on a ainsi pu réaffecter un ETP au service du greffe, qui fait face à une demande croissante.
Partage de locaux	**Salles d'audience louées** La Section canadienne a conclu un accord de partage de locaux avec le Tribunal de la concurrence, qui bénéficie d'excellentes installations, juste à l'étage au-dessous des locaux de la Section canadienne.
Recouvrement des frais	**Publication des décisions des groupes spéciaux → recouvrement des frais par l'entremise du Groupe Communication Canada** Le Groupe Communications Canada Inc. a été autorisé à publier et à distribuer les décisions des groupes spéciaux institués sous les régimes de l'ALE et de l'ALÉNA. Le gouvernement a ainsi pu recouvrer les frais d'impression et de distribution et la Section canadienne a pu réaffecter le personnel libéré de ces tâches.

l'administration des systèmes de règlement des différends en vertu de l'ALÉNA. Les coûts d'administration individuels des procédures d'examen par un groupe spécial ont augmenté, en partie à cause de la complexité accrue de ces examens et de la troisième langue. Pour contrer cette hausse des dépenses, la Section canadienne a mis en place certains mécanismes pour dispenser ses services, notamment des partenariats de travail, lesquels font l'objet de la figure 7.

Figure 6 - Facteurs externes

Il faut souligner l'importance des facteurs externes suivants pour les dépenses de fonctionnement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA :

- le Secrétariat est incapable de contrôler les coûts directs des travaux des groupes spéciaux, ces coûts étant non discrétionnaires. Les coûts directs des examens effectués par les groupes spéciaux incluent la rémunération des membres de ces groupes et de leurs adjoints ainsi que les indemnités journalières (comme les indemnités de déplacement, de logement et de repas);

- le Secrétariat est incapable de contrôler le nombre de groupes spéciaux formés au cours d'une année;

- le Secrétariat n'est pas habilité à accepter ou refuser une demande d'examen par un groupe spécial.

échange entre le Canada et le Chili. La Section canadienne a offert un soutien professionnel à la Section nationale chilienne pour ce qui est de l'élaboration des procédures, de la mise en place du greffe, de la conception d'autres systèmes d'information et de la rédaction des procédures comptables appropriées.

- Participer à l'établissement de l'Organisme désigné d'Israël en ce qui a trait à l'administration des dispositions de l'Accord relatives au règlement des différends. L'Organisme désigné d'Israël doit être créé conformément à l'article 8.3 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël.

La Commission du libre-échange (ALÉNA) devait mettre sur pied le Secrétariat de coordination de l'ALÉNA à Mexico en 1997-1998, mais elle a décidé de ne pas financer le projet pour l'instant.

Enfin, le Canada est actuellement en train de négocier une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), qui vise tous les pays de l'hémisphère occidental. Le Secrétariat de l'ALÉNA a adopté la priorité stratégique suivante en conséquence:

- Établir des relations avec les dirigeants commerciaux compétents au sein d'autres organisations commerciales internationales telles que la ZLEA.

En perspective
En 1998, les échanges trilatéraux entre les partenaires de l'ALÉNA (Canada, États-Unis et Mexique), ont atteint 752 milliards de dollars canadiens. Si les relations commerciales de marchandise du Canada avec le Mexique sont relativement modestes, avec 9,0 milliards de dollars en 1998, il n'existe pas d'autres exemples de relations commerciales de marchandise qui soient aussi importantes que celles unissant le Canada et les États-Unis.

Avec un tel volume d'échanges, les différends sont inévitables.

e. Contexte opérationnel

Lorsque le rendement, les ressources et l'environnement (intervenants et clients), ainsi que les résultats font l'objet d'un rapport, il faut tenir compte de trois aspects importants en ce qui a trait aux activités et à l'administration de tous les ministères et organismes.

Les activités et le rendement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA sont examinées ci-après, en regard de chacun de ces trois secteurs clés :

i. Ressources :

Le gouvernement canadien a débloqué 2,209 millions de dollars au cours de l'exercice financier 1998-1999 au titre de

d. Priorités stratégiques

Afin de faciliter la réalisation de l'objectif du programme et des objectifs généraux décrits précédemment, la Section canadienne, en collaboration avec les sections mexicaine et américaine, a établi les priorités stratégiques suivantes pour l'année financière 1998-1999. Certaines de ces priorités stratégiques sont pluriannuelles et ont déjà été énoncées dans le Rapport sur le rendement de la Section canadienne pour la période se terminant le 31 mars 1997. La Section canadienne fournit les détails de son rendement en regard de ces priorités stratégiques dans la section Résultats en termes de rendement du présent rapport (voir détails sous Résultats en termes de rendement, Section III.2. a, ii à la page 17).

Ces priorités stratégiques étaient les suivantes :

- Établir un site Internet doté d'un moteur de recherche (à partir de mots et d'expressions) afin de faciliter l'accès aux renseignements requis, dont les décisions rendues aux termes de l'ALE et de l'ALÉNA, pour les principaux intervenants (voir détails à la sous-section 2.e, ii, page 13) et les autres parties intéressées.

- Réaménager les Systèmes d'information intégrés du Secrétariat de l'ALÉNA essentiels à la bonne exécution des activités autorisées de ce dernier. Ces systèmes comprennent le Système d'information du greffe, la base de données sur les requêtes et ordonnances et le Système financier trilatéral. En améliorant la compatibilité des systèmes d'information entre les sections nationales, on facilitera le partage de l'information et l'on parviendra à des gains de productivité plus importants. Ce réaménagement reposera sur les technologies de l'information les plus récentes et tiendra compte de l'an 2000. De plus, cette initiative stratégique prioritaire satisfait aux exigences du *Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies d'information*.

En raison des nouvelles responsabilités qui lui incombent aux termes des accords de libre-échange entre le Canada et l'Israël et entre le Canada et le Chili, la Section canadienne a également établi les priorités stratégiques suivantes :

- Contribuer à la mise sur pied de la Section nationale chilienne en ce qui a trait à l'administration des dispositions de l'Accord relatives au règlement des différends. La Section nationale chilienne doit être instituée conformément à l'article N.02 de l'Accord de libre-

c. Objectifs généraux

Les cinq objectifs généraux suivants ont été définis en conformité avec l'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA :

- ***Engagement à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'engage à administrer les dispositions relatives au règlement des différends des accords de libre-échange pertinents[2] et d'autres accords bilatéraux de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité du processus.

- ***Engagement à assurer la qualité***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploiera à maintenir le plus haut niveau de qualité quant à l'administration de toutes les procédures de règlement des différends.

- ***Soutien des intervenants***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA appuiera les intéressés et leur dispensera des services de manière impartiale, adaptée et accessible, en temps opportun.

- ***Ouverture et responsabilité***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fera preuve d'ouverture et de responsabilité face au gouvernement, aux commissions du libre-échange[3] et à la population.

- ***Utilisation novatrice des technologies de l'information***
  Dans le prolongement du *Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies de l'information*, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploiera à recourir aux nouvelles technologies de l'information pour élaborer et perfectionner des systèmes et des procédures propres à améliorer l'efficacité et l'efficience générales.

---

[2] Aux fins du présent document, les accords de libre-échange sont l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël, l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili. Autres accords bilatéraux inclus l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux.

[3] Aux fins du présent document, les commissions du libre-échange sont la Commission du libre-échange nord-américain, la Commission du libre-échange entre le Canada et l'Israël et la Commission de libre-échange entre le Canada et le Chili

Avec un tel volume d'échanges, les différends sont inévitables.

b. Objectif du programme

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est de mettre en application les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) de l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALECI) et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC) relatives au règlement des différends en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu des accords pertinents et en maintenant un greffe de style judiciaire chargé de surveiller les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux aux termes des différents accords.

Figure 5 - Dispositions sur le règlement des différends

ACCORD LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN		
Chapitre 11	Les différends relatifs aux investissements	peuvent être soumis aux mécanismes d'arbitrage internationaux.
Chapitre 14	Les différends relatifs aux dispositions concernant les services financiers	peuvent être soumis aux procédures de règlement des différends prévues au chapitre 20.
Chapitre 19	Les différends relatifs aux droits antidumping et compensateurs, ainsi qu'aux décisions finales concernant les préjudices	peuvent être soumis à un groupe spécial, plutôt qu'à une instance judiciaire, qui les étudiera avant de rendre une décision exécutoire.
Chapitre 20	Les différents relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	peuvent être soumis à des groupes arbitraux spéciaux.

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET ISRAËL		
Chapitre 8	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être soumis à des groupes d'experts.

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LE CHILI		
Chapitre N	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être soumis à des groupes d'arbitrage.

Figure 3 - Énoncé de mission

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'engage à administrer les dispositions relatives au règlement des différends des accords de libre-échange pertinents et d'autres accords bilatéraux de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité du processus.

Remarque : Aux fins du présent document, les accords de libre-échange sont l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël, l'Accord du libre-échange entre le Canada et le Chili. Autres accords bilatéraux inclus l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux.

2. Environnement opérationnel

a. Contexte

Il y avait auparavant un Secrétariat binational, institué en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE). En 1994, conformément à l'obligation contractée par les parties dans le cadre de l'ALÉNA d'établir des bureaux permanents des sections nationales dans chaque pays, les sections canadienne et américaine du Secrétariat binational ont constitué les sections nationales canadienne et américaine de l'ALÉNA, qui forment avec l'ajout de la Section mexicaine le Secrétariat de l'ALÉNA. Les sections nationales qui se trouvent à Ottawa, à Washington et à Mexico, sont dirigées respectivement par un secrétaire canadien, un secrétaire américain et un secrétaire mexicain.

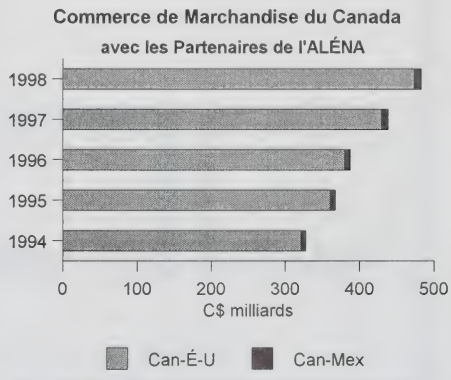


Figure 4

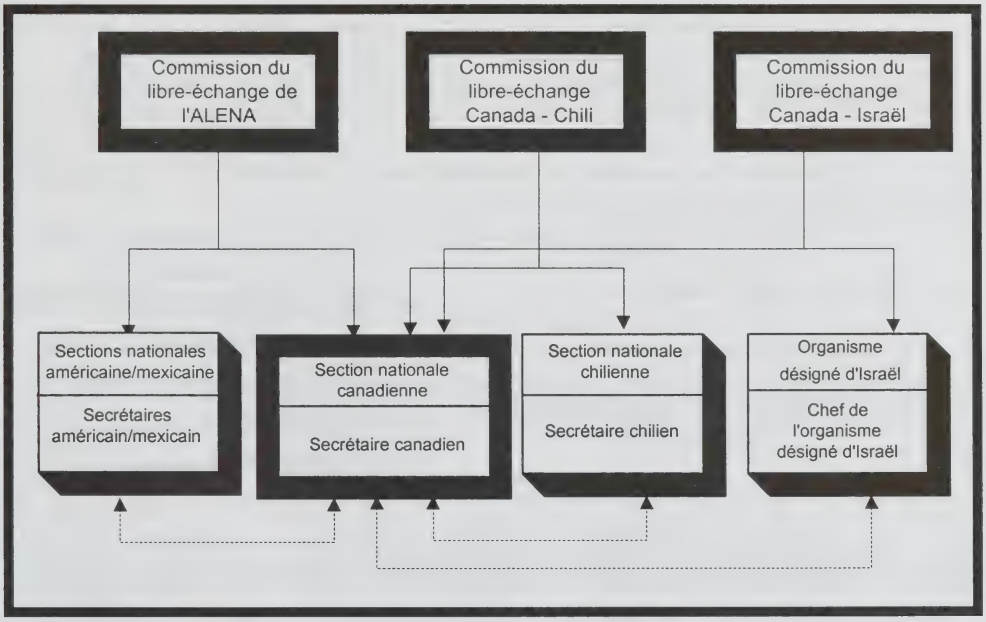
En 1998, les échanges trilatéraux entre les partenaires de l'ALÉNA, soit le Canada, les États-Unis et le Mexique, ont atteint 752 milliards de dollars canadiens. Les relations commerciales de marchandise du Canada avec le Mexique, bien qu'en augmentation, sont relativement modestes avec 9,0 milliards de dollars. En revanche, avec 475 milliards de dollars l'année dernière, il n'existe pas d'autre relation commerciale de marchandise aussi importante que celle entre le Canada et les États-Unis.

En 1997, la Section canadienne s'est vue confier comme nouvelle responsabilité d'administrer le règlement des différends conformément au chapitre 8 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël et au chapitre N de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

b. Structure des responsabilités autorisées

L'organisme est dirigée par le secrétaire canadien qui relève du ministre du Commerce international relativement à la responsabilité envers le Parlement, ainsi que de la commission du libre-échange[1] compétente pour ce qui est de l'administration des procédures de règlement des différends aux termes de l'ALÉNA, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

Figure 2 - Organigramme des responsabilités autorisées



[1] Aux fins du présent document, les commissions du libre échange sont la Commission de libre-échange nord-américain (ALÉNA), la Commission de libre-échange Canada-Israël et la Commission de libre-échange Canada-Chili. Le ministre du Commerce international est le représentant canadien siégeant à ces trois commissions.

SECTION II: Aperçu du programme

1. Mandat et mission

a. Mandat

Le Secrétariat de l'ALÉNA est un organisme unique créé en vertu de l'ALÉNA pour l'administration des dispositions de l'accord concernant le règlement des différends. Le Secrétariat regroupe les sections canadienne, américaine et mexicaine, établies selon un même mode de fonctionnement afin de remplir ce mandat. Pour assurer l'administration des dispositions relatives au règlement des différends, le Secrétariat de l'ALÉNA fournit un soutien juridique, professionnel et consultatif aux groupes spéciaux et aux comités, il maintient un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects administratifs du processus.

Le mandat du Secrétariat est défini comme suit à l'article 2002.3 de l'ALÉNA :

Le Secrétariat :

a) prêtera assistance à la Commission ;

b) assurera un soutien administratif

i) aux groupes spéciaux et comités institués en vertu du chapitre dix-neuf (Examen et règlement des différends en matière de droits antidumping et compensateurs), conformément aux procédures établies en application de l'article 1908, et

ii) aux groupes spéciaux institués en vertu du présent chapitre, conformément aux procédures établies en application de l'article 2012; et

c) selon les directives de la Commission,

i) appuiera les travaux des autres comités et groupes institués en vertu du présent accord et,

ii) facilitera de façon générale le fonctionnement du présent accord.

SECTION I: Message du ministre

Le Secrétariat de l'ALÉNA, qui regroupe les sections canadienne, américaine et mexicaine, est chargé de l'administration des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) concernant le règlement des différends. En 1997, la Section canadienne du Secrétariat de L'ALÉNA a également reçu pour mandat d'administrer les dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange Canada-Israël ainsi que de l'Accord de libre-échange Canada-Chili. Le mandat de la section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA comporte en outre l'aide consentie aux Commissions commerciales pertinentes et le soutien de divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Depuis la création de l'ALÉNA, le 1er janvier 1994, le flux total des échanges commerciaux, qui n'a cessé d'augmenter d'année en année, a atteint 484 milliards de dollars en 1998. Les exportations canadiennes vers les États-Unis se sont accrues de 80% et celles à destination du Mexique de 65%. L'investissement total au Canada a progressé de 54% depuis 1998 et se chiffre maintenant à 218 milliards de dollars, les partenaires de l'ALÉNA comptant pour 148 milliards de dollars (68%) du total. Cette croissance a contribué à l'expansion économique constante du Canada, puisque plus de 1,3 millions de nouveaux emplois ont été créés au pays pendant cette période.

L'une des caractéristiques fondamentales de l'ALÉNA, comme dans le cas de son prédécesseur, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), est son processus efficace de règlement des différends. Ce processus offre un mécanisme permettant aux gouvernements et aux entreprises de soulever et de résoudre des différends qui sont inévitables dans des relations de cette envergure. Depuis la signature de 'ALE en 1989 et jusqu'au 31 mars 1999, 107 procédures en vertu de l'ALE et de l'ALÉNA ont été entamées auprès du Secrétariat et 84 décisions et rapports ont été émis. Dans l'ensemble, ces procédures ont remarquablement bien fonctionné, apportant stabilité, prévisibilité et transparence à la conduite des affaires dans toute l'Amérique du Nord, ce qui, en retour, a contribué à réduire les différends.

L'an dernier, on a demandé à la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA de gérer les délibérations d'arbitrage en vertu de l'article V de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux.

Les systèmes de règlement des différends commerciaux internationaux, fondés sur une série de règles, constituent un élément vital de notre politique et de nos relations commerciales. L'ALÉNA offre un modèle exemplaire en matière de résolution de différends, lorsque ceux-ci surviennent. La Section canadienne a également créé un site Web/Internet international consultable, pour faciliter davantage l'accès à l'information pertinente, notamment aux décisions et rapports sur le règlement des différends en vertu de l'ALE et de l'ALÉNA.

Les mécanismes de règlement des différends exigent la fourniture d'avis impartiaux, d'informations exactes, et un soutien administratif dynamique. En dispensant ces services, la Section canadienne a réussi à atteindre un niveau élevé et soutenu de satisfaction chez sa clientèle. D'après les résultats d'un sondage réalisé en 1998, tous les clients de la Section canadienne se sont déclarés très satisfaits (la plus haute appréciation possible) dans l'ensemble, des services de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA. De plus, tous les clients estiment que le travail et les services fournis par cette dernière surpassent ceux des entités administratives similaires.

Le gouvernement fédéral reconnaît l'importance cruciale que revêtent la politique et les relations commerciales pour la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Canada. Fondé sur des règles, le système de l'ALÉNA offre aux entreprises et aux investisseurs canadiens la stabilité et la transparence essentielles pour découvrir de nouveaux débouchés et avoir accès aux marchés étrangers.

L'honorable Pierre Pettigrew

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE RENDEMENT

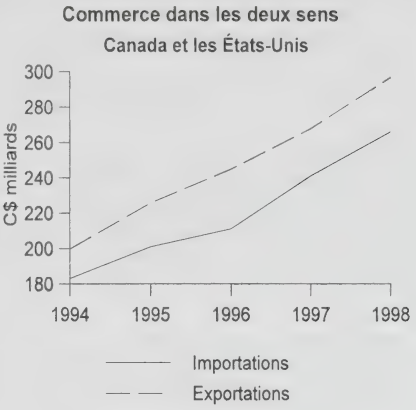
Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne		
pour fournir aux canadiens et aux canadiennes:	**qui se manifeste par:**	**résultats atteints rapportés dans:**
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA); de l'Accord de libre-échange Canada-Israël; de l'Accord de libre-échange Canada-Chili; et de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux de façon à garantir un déroulement administratif impartial, l'équité la sécurité et l'objectivité, tout en fournissant des services de qualité	• rétroaction des intervenants	• Rapport ministériel sur le rendement (RMR), Sections II 2. e. iii (page 15) et III 2. a. ii (page 17)
	• enquête sur la satisfaction des clients	• RMR Sections II 2. e. iii (page 14), III 2. a. ii (page 17) et Figure 11 (pages 18-20)
	• communication d'information, y compris les décisions, les rapports et les statistiques sous une forme accessible au public	• RMR Figure 11 (pages 18-20) • Internet adresse: http://www.nafta-sec-alena.org

Le *Rapport sur le rendement de 1999* décrira de façon détaillée le rôle et les responsabilités de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, y compris des indicateurs de rendement, à titre de prestataire de services administratifs de qualité, ainsi qu'un aperçu du rendement financier.

RÉSUMÉ

En Amérique du Nord, la plupart des échanges commerciaux s'effectuent en conformité avec les lignes directrices bien établies de l'ALÉNA. Les États-Unis absorbent 84% de nos exportations, tandis que le Canada accueille 23% des exportations américaines. Les exportations vers les États-Unis représentent 28% du PIB du Canada. L'échange de biens et services entre le Canada et les États-Unis n'ont cessé de progresser entre 1994 et 1998. Ces statistiques soulignent les conséquences d'un ensemble de règles claires qui permettent de régler les différends commerciaux de la façon prescrite en vertu de l'ALÉNA.

Figure 1



Organisation unique mise en place par la Commission du libre-échange, le Secrétariat de l'ALÉNA, formé des sections canadienne, américaine et mexicaine, administre les dispositions de l'ALÉNA concernant le règlement des différends. Son mandat consiste notamment à prêter main-forte à la Commission et à appuyer divers comités et groupes de travail chargés de dossiers n'ayant pas de rapport avec les différends.

Plus précisément, le Secrétariat de l'ALÉNA administre le mécanisme de règlement des différends prévu aux chapitres 14, 19 et 20 de l'Accord et s'acquitte de certaines responsabilités qui lui incombent selon les dispositions du chapitre 11 à cet égard. Chaque section nationale maintient un greffe de type judiciaire où sont conservées les délibérations des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux.

En 1997, la Section canadienne du Secrétariat s'est vue confier l'administration des dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili. En mars 1999, les sections chargées de l'Accord entre le Canada et le Chili et de celui entre le Canada et l'Israël n'avaient pas encore ouvert leurs bureaux.

En 1998, on a chargé la Section canadienne du Secrétariat d'administrer l'examen du groupe spécial en vertu de l'article V de l'Accord canado-américain sur le bois d'oeuvre résineux. Les deux gouvernements ont convenu d'appliquer le cadre rigoureux de règlement des différends prévu par l'ALÉNA au différend sur le bois d'oeuvre résineux.

La Section canadienne du Secrétariat compte moins de douze personnes, qui s'emploient à fournir un appui efficace et efficient afin que les groupes spéciaux soient administrés de façon juste et équitable. Pour permettre au Secrétariat d'offrir un meilleur service aux intervenants, la Section canadienne est en train d'améliorer le système intégré d'information, notamment par le réaménagement du système d'information du greffe, de la base de données sur les requêtes et les ordonnances et du système financier trilatéral.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ **1**

TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE RÉSULTATS **2**

SECTION I: Message du ministre **3**

SECTION II: Aperçu du programme **4**

1. Mandat et mission 4-6

2. Environnement opérationnel 6-14

3. Secteur d'activité 15

SECTION III: Rendement du programme **16**

1. Prévisions de rendement 16

2. Réalisations 16-20

SECTION IV: Rapports globaux **21**

1. Préparation à l'an 2000 21

SECTION V: Rendement financier **22**

Tableau 1 - Sommaire des crédits votés 22

Tableau 2 - Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles 23

Tableau 3 - Comparaison historique entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles 24

Tableaux 4 à 6 24

Tableau 7 - Recettes non disponibles 24

Tableaux 8 à 16 24

SECTION VI: Autre renseignement **25**

NOTES **26**

INDEX **27-28**



NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Section canadienne

Rapport sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 1999

L'honorable Pierre Pettigrew
Ministre du Commerce International

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^{O} de catalogue BT31-4/47-1999
ISBN 0-660-61059-0

BUDGET DES DÉPENSES

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

CA1
FN
E77

Government
Publications

ESTIMATES

National Archives of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

LIBRARY
NOV 23 1999
University of Toronto

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/48-1999
ISBN 0-660-61060-4

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Result* - Volume 1 et 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044

National Archives of Canada

Performance Report

For the period ending March 31, 1999



The Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

Table of Contents

	Executive Summary	5
	Chart of Key Results Commitments	7
I	**Messages**	9
	Message from the Minister of Canadian Heritage	9
	Canadian Heritage Portfolio Components	10
	Message from the National Archivist	11
II	**Departmental Overview**	13
	Mandate, Mission and Vision	13
	Operating Environment	13
	Challenge	14
	Organization Structure	16
III	**Departmental Performance**	17
	Performance Expectations	17
	Performance Accomplishments by Business Line	18
	• Services, Awareness and Assistance	19
	• Acquisition and Holdings Management	24
	• Management of Government Information	27
	• Corporate Services	30
IV	**Consolidated Reporting**	33
V	**Financial Performance**	35
	Financial Performance Overview	35
	Tables	
	• Summary of Voted Appropriations	37
	• Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending by Business Line	38
	• Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending	39
	• Comparison of 1998-99 Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business line	40
	• Non-Respendable Revenues by Business Line	41
	• Transfer Payments by Business Line	42
	• Capital Spending by Business Line	43
	• Capital Projects by Business Line	43
	• Contingent Liabilities	44
VI	**Other Information**	45
	Contacts for Further Information	45
	Contacts for Business Lines	45
	Legislation Administered by the National Archives of Canada	46
	List of Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports	46

Executive Summary

The National Archives exists to preserve the collective memory of the nation so as to protect individual rights and enhance national identity. Its corporate priority is to provide quality service to Canadians: directly, to the clients who call, write, email, visit in person or surf the National Archives Web site; and indirectly, through its support to federal government departments and the Canadian archival community.

The National Archives operates in a context where its clientele is diverse, discerning, and growing; where its record holdings exist in a wide variety of media requiring distinct preservation measures; and where the nature of the document is changing rapidly, as new forms of electronic records emerge.

The National Archives *Performance Report* for the year ending March 31, 1999 outlines the progress made towards the three-year targets identified in the National Archives *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. It details the measures the National Archives has taken to meet its fundamental goal of providing quality service to its clients; and preliminary efforts to introduce performance indicators to gauge its progress better.

National Archives performance highlights in 1998-99 of particular benefit to Canadians include the development of *ArchiviaNet*, a considerable expansion of its Web site giving researchers anywhere in Canada or the world ready access to hundreds of thousands of descriptions of National Archives holdings, to select databases, and to digitized images of National Archives records. In addition, a four-year project was initiated to create standardized automated descriptions of archival records across all media. This will considerably improve the ability of National Archives staff to locate archival documents for researchers and will form the basis for future public access to the National Archives' holdings.

Finally, in conformity with the move towards modern comptrollership within the federal bureaucracy, the National Archives implemented new financial and program management information systems in 1998-99 aimed at improving its ability to cost activities.

NATIONAL ARCHIVES OF CANADA CHART OF KEY RESULTS COMMITMENTS

To provide Canadians with:*	To be demonstrated by:	Achievements reported in:
Access to their archival heritage	– effective services to Canadians through the use of information technology and quality service initiatives – awareness by Canadians of their archival heritage through dissemination of information about the National Archives and its holdings – development of national and international archival networks**	DPR, pages 19-22 DPR, pages 20-21 DPR, pages 22-23
An archival resource documenting the Canadian experience and protecting citizens' rights	– acquisition of archival records in core collecting areas – standardized descriptions of archival records – preventive conservation of archival records	DPR, pages 24-26 DPR, pages 25-26 DPR, pages 25-26
Preservation of the corporate memory of the Government of Canada	– effective disposition of government records** – standards for the management of government records – optimal space utilization for federal records centre operations	DPR, pages 27-29 DPR, pages 28-29 DPR, page 29
Efficient administration of the National Archives program	– staff motivated and qualified to deliver quality services** – increased use of information resources and information technology – implementation of long-term accommodation strategy	DPR, page 30 DPR, page 31 DPR, page 31

* These commitments have been reworded to clarify their meaning.

** This target has been changed to reflect program focus.

Message from the Minister of Canadian Heritage

This report highlights the achievements of the National Archives of Canada (Archives) over the past year.

The Archives preserves the collective memory of the nation and of the Government of Canada and contributes to the enhancement of a sense of national identity. It accomplishes this by acquiring, conserving and providing access to private and public records of national significance and serving as the permanent repository of ministerial records as well as those of federal government institutions. Furthermore, it facilitates the management of these records and exercises leadership in supporting and developing the Canadian and international archival community.

My thanks go to the dedicated women and men who serve Canadians through the Public Archives of Canada at this time of enormous and exciting change.



The Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

Canadian Heritage Portfolio Components

The Canadian Heritage Portfolio includes:

- the **Department of Canadian Heritage,** responsible for policies and programs relating to arts and heritage, cultural development, Canadian identity, multiculturalism, official languages, and sport; as well as policies governing national parks and national historic sites; the Canadian Conservation Institute, the Canadian Heritage Information Network, the Cultural Property Export Review Board and the Historic Sites and Monuments Board of Canada.

- **six departmental agencies**: the National Archives of Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada, the National Library of Canada, the Parks Canada Agency and Status of Women Canada.

- **one independent regulatory agency**: the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission.

- **ten Crown corporations**: the Canada Council for the Arts, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Film Development Corporation (Telefilm Canada), the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission, the National Gallery of Canada, and the National Museum of Science and Technology.

As well, the Public Service Commission reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

Message from the National Archivist

> "Of all national assets, archives are the most precious; they are the gift of one generation to another and the extent of our care of them marks the extent of our civilization."
>
> Sir Arthur G. Doughty
> Dominion Archivist, 1904 to 1935

Recent international events have given Canadians new appreciation of the value of documents. In Kosovo, recorded memory was systematically obliterated this past spring: archives and records offices were deliberately destroyed, and individuals fleeing the region were compelled to surrender documents before being permitted to cross the border. These events tragically bear witness to the fundamental role of records as means of protecting individual and collective rights, and as expressions of collective identity.

In Canada, our archival heritage protects individual and collective rights by documenting events, decisions and transactions; it also serves to hold governments and individuals accountable for their actions. Our archives are also a basic tool for research and study concerning our past. Historians and other academic researchers, journalists and public servants depend on the documentary record to do their work. Records are also preserved for the enjoyment of individual Canadians. A rapidly growing number of Canadians use the holdings of the National Archives to learn more about their family roots and their communities.

Canadians called for renewed investment in knowledge and creativity. A cornerstone of this thrust is the aim to make Canada "the most connected nation in the world" by the year 2000. The National Archives, by the continuing development of its Web site, its digitization program, and its support for the information highway through the CAIN (Canadian Archival Information Network) project, is dedicated to participating fully in this initiative. The National Archives brings the original record of our past to Canadians, simplifying access to the voices and images of generations which have gone before. It provides the authoritative basis for our knowledge, understanding, and appreciation of Canada's complex past.

Ian E. Wilson
National Archivist

DEPARTMENTAL OVERVIEW

Mandate, Mission and Vision

The National Archives of Canada is one of the oldest of the institutions which constitute the Canadian Heritage Portfolio. Since 1872, when "three empty rooms" were assigned to a new Dominion Archives Branch, the National Archives of Canada and its predecessors have been preserving the records documenting Canada's past.

The objective of the National Archives is to preserve the collective memory of the nation and of the Government of Canada, and to contribute to the protection of rights and the enhancement of a sense of national identity:

- by acquiring, conserving and providing access to private and public records of national significance, and serving as the permanent repository of records of government institutions and of ministerial records;
- by facilitating the management of records of government institutions and of ministerial records; and
- by exercising shared leadership in supporting and developing the Canadian and international archival communities.

The dual role of the National Archives as both a national heritage institution and an administrative arm of the federal government was confirmed in the *National Archives of Canada Act* in 1987.

The National Archives delivers its program through four business lines: Services, Awareness and Assistance; Acquisition and Holdings Management; Management of Government Information; and Corporate Services.

Operating Environment

The National Archives of Canada performs its mission in association with other federal government institutions with related responsibilities. It also functions within the Canadian and international archival communities.

"Archives, by providing evidence of human actions and transactions, underlie the rights of individuals and of states, and are fundamental to democracy and good governance. Archives safeguard the memory of mankind by preserving records of its past."

International Council on Archives, "Welcome To ICA," July 1997, 4.

Position in Government

The National Archives of Canada operates under the direction of the National Archivist, a Governor-in-Council appointee with the authority of a deputy Minister. The National Archives reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

Co-delivery Partners

The National Archives shares a building and administrative support services with the National Library. The two institutions also share certain reference functions, to guide researchers effectively to the information they seek; and they cooperate in acquisition policies to ensure that they do not duplicate efforts in ensuring a comprehensive national documentary heritage. The National Archives cooperates with the Treasury Board Secretariat in implementing the Management of Government Information Holdings Policy by providing advice and assistance to government institutions on the management of their active records and by providing secure cost-effective storage for semi-active and dormant records.

Archival Community

In fulfilling its mandated responsibility to support and develop the Canadian archival community, the National Archives provides annual grants and contributions to the Canadian Council of Archives. The National Archives also maintains a commitment to supporting archival initiatives world-wide through its active role in the International Council of Archives.

Challenges

Public Expectations

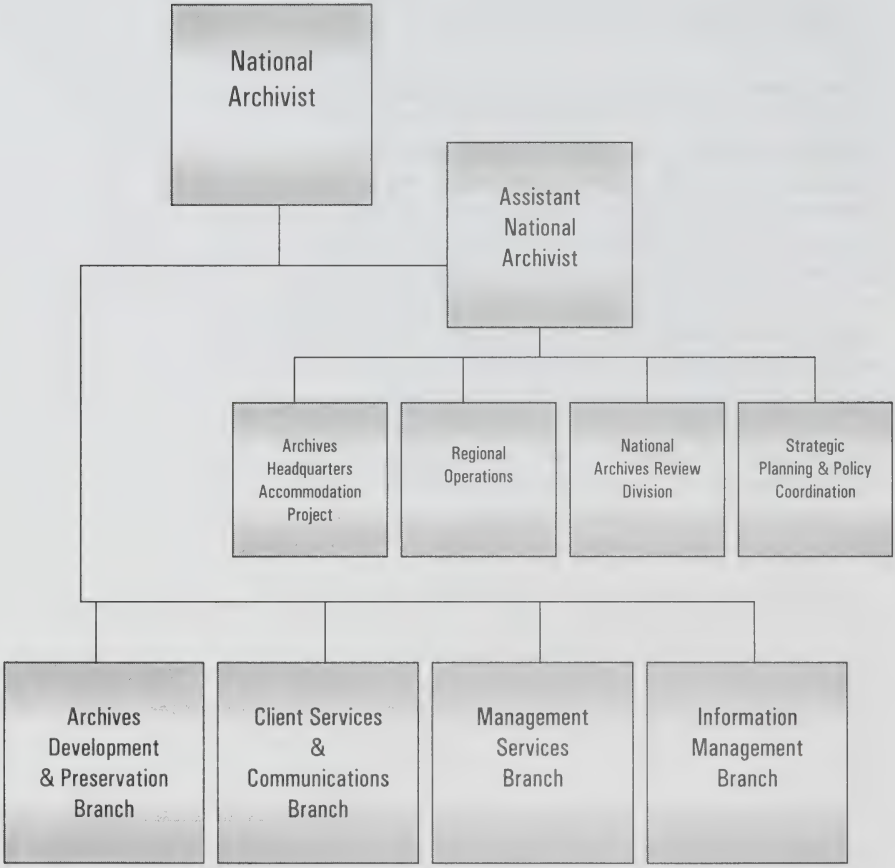
On the eve of the new millennium, renewed interest in history and commemoration is evident, even in the mainstream media. This is reflected in an increased demand for archival material from a wide range of discerning users, who expect immediate, easy and comprehensive access to archival information, as technology improves and the government reaffirms its commitment to provide affordable, equitable and effective services to Canadians.

Archival records are heavily used by a diverse clientele, for the preparation of scholarly and popular publications, and for radio and television broadcasts reaching large audiences. Increasingly, the National Archives must facilitate the use of archival information with digital technology.

New Technologies

The use of new technologies has had — and will continue to have — a large impact on all sectors of the National Archives, creating new challenges for identifying, preserving, and making available to the Canadian public the archival record. Increasingly, information is exchanged electronically, through networks. An ever greater proportion of records exist only in electronic form. New kinds of record are appearing, driven in part by the convergence of technologies. Unprecedented masses of information are created in transitory, non-standard formats, dependent on proliferating, rapidly obsolete electronic supports. The archival community is very concerned about the preservation and long-term accessibility of electronic records of archival value. Because electronic records are so readily alterable, a fundamental challenge faced by archives today is to maintain the electronic record as authentic and reliable in the face of changing software and hardware technologies.

Organization Structure



DEPARTMENTAL PERFORMANCE

Performance Expectations

The National Archives' strategic priorities reflect the shared vision of the institution at the dawn of the 21st century, both as a national heritage institution, documenting the Canadian experience through public and private records in all media, and as an administrative arm of government, supporting the management of federal government information.

The National Archives is dedicated to the continuous improvement of our service delivery to Canadians, notably by the use of partnerships and sponsorships, and the exploitation of information technology. In our commitment to quality service, we will remain responsive to client demands.

The National Archives recognizes the challenge in maintaining the integrity of the official record presented by the fundamental shift in government and society towards electronic records creation and record-keeping. In response, it has begun to develop and maintain an integrated electronic records program consisting of a system of policies, processes and activities directed to the identification, preservation and provision of access to archival electronic records. The National Archives' Policy on Electronic Records was approved in August 1998 – a first step in the preservation of a documentary heritage currently in jeopardy. Two recently completed studies, one, a case study reviewing the appraisal and acquisition of large databases, and a second, involving the development of an evaluation framework for the National Archives' Electronic Records Project, should assist managers in determining how well we are meeting the challenges that electronic records pose for the National Archives.

The National Archives also recognizes the fundamental role of staff in the successful delivery of its program. A learning organization, the National Archives values and listens to its employees.

Performance Measures

Getting our performance measures right is a priority for the National Archives. In 1998-99, as we gained greater experience with and understanding of the challenges of performance indicators, efforts were renewed to refine and modify our performance framework and measures. This work will be assisted by institutional reviews such as that associated with the implementation of sections 5 and 6 of the *National Archives of Canada Act*. Better performance indicators will produce better work plans and an accountability regime more transparent to staff. More importantly, they will enable us to serve our varied clients better.

Performance Accomplishments by Business Line

Performance accomplishments are reviewed in turn for each of the four National Archives lines of business. For each, its objectives, the associated costs as well as the clients served are identified. Then performance results are reviewed in light of the targets identified in the National Archives *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. Finally, work towards measuring the National Archives' performance is discussed.

Services, Awareness and Assistance

Under this business line, the National Archives aims to ensure that Canadians have knowledge of and ready access to its vast holdings. The National Archives also offers support for the development of archives in Canada.

A wide variety of clients are served under this business line: the Canadian public, veterans and genealogists; Canadian and international researchers, including academics, journalists, and native claims investigators; and the Canadian archival community.

Planned Spending	$9,042,000
Total Authorities	*$8,923,799*
1998-99 Actual	**$11,062,489**

Quality Services to Clients

The National Archives is dedicated to providing researcher services responsive to client needs. Over the past few years, the National Archives has moved to providing better integrated service to clients through a 'single window', sparing researchers the need to seek services from different locations within the National Archives.

The archival record, by its nature, is unique and irreplaceable. It can only be circulated under strict controls – in contrast, for instance, to a contemporary library book printed in large numbers. A core challenge for the National Archives is to ensure that clients who are unable to visit our reference areas in Ottawa – where researchers may consult original archival records – have adequate access to our archival holdings. Traditionally, the National Archives has responded to the needs of these clients by telephone and written reference services, by photocopying documents for clients, and by microfilming (for the purpose of inter-institutional loans) those records most requested by the public, including, for example, the Canadian census and the war diaries maintained by military units.

New technologies permit considerable improvements in service to the public. Current initiatives aim to develop automated access to

Responding to the needs of our clients

"The service is friendly, rapid, and excellent."
(Ottawa, ON)

"I was happy to see a counter of available height for someone on a wheelchair."
(London, ON)

"Your National Archives of Canada really does provide a wonderful first-class service."
(Wellington, New Zealand)

In 1998-99 the National Archives, jointly with Industry Canada's Digital Collections Program and Veterans Affairs Canada (VAC), participated in a prototype project relating to Canadian First World War Victoria Cross recipients, currently mounted on the VAC web site.

descriptions of National Archives' holdings. A Web-based system called *ArchiviaNet* is a focal point of these efforts. In 1998-99, the system was expanded, after evaluation by external users, to include an index to over 1.5 million files created by the departments and agencies of the federal government; 560,000 descriptions of photographs, works of art and caricatures, including 5,000 digitized images; 570,000 descriptions of films, videos and sound recordings; 200,000 digitized pages of attestation papers of soldiers of the Canadian Expeditionary Force (First World War); and several specialized databases (of members of the Canadian Expeditionary Force, an index of the 1871 Ontario census, and an inventory of Canadian postmasters); and subject research guides (to aboriginal peoples, to genealogical sources).

National Archives clients are dependent on photocopies of archival records for research, administrative and legal purposes. To meet this need, the National Archives provides researchers (for a modest fee) with hundreds of thousands of photocopies annually. In response to client demands for improved service, a new on-the-spot (short order) photocopy desk was introduced in 1998-99.

Clients have also told us that they want improved access to government records closed pending the review required under Access to Information and Privacy legislation. In response, a project has been launched to review systematically restricted government records particularly likely to be requested by researchers. Specific focus in 1998-99 was placed on reviewing 800 boxes of Custodian of Enemy Property records, which may contain information relating to the Holocaust Assets controversy. Over 70% of these records have now been opened and can be consulted by the public.

Higher Public Profile

A key element in providing quality services to Canadians is to make them aware of the National Archives' extensive holdings and the ways in which they are relevant to them. To this end, information is widely disseminated about the National Archives, its products and services. Goals identified for this service line in the 1998-99 *Report on Plans and Priorities* were to create attractive opportunities for potential sponsors to assist the National Archives in raising its public profile and to make increasing use of the new information technologies. Accordingly, a European tour of the National Archives exhibition on photographer Roloff Beny, completed in July 1998, was organized

with the support of the Ford Motor Company. And *Karsh in London*, sponsored by the Department of Foreign Affairs and International Trade, was the premiere exhibition for the reopening of Canada House in London, England, in May 1998. Officially inaugurated by Queen Elizabeth, it attracted 39,000 visitors. The contents of National Archives exhibitions are also digitized and mounted on its Web site to reach a far wider audience.

Other exhibitions produced by the National Archives in 1998-99 marked the centenary of the birth of Lester Pearson; and the eightieth anniversary of the Armistice ending the First World War: *The Battlefield Paintings of Mary Riter Hamilton, 1919-1922* was opened in November 1998. In addition, the permanent National Archives exhibition, *Treasured Memories*, was regularly updated.

Assessing our Performance: Client Services and Awareness

The National Archives is dedicated to the regular assessment of its performance for continuous improvement initiatives. For the moment, most indicators, based on output, enable the National Archives to identify service areas of growing public demand. But its goal over the next few years is to shift its indicators to focus on higher level outcomes.

Canadians Discovering Their Heritage - Output Indicators

	1998-99	1997-98
Responses to enquiries	120,256	109,750
Photocopies to clients	822,537	558,695
Official Requests under Access to Information and Privacy legislation	6,108	4,983
Hits on Web site	14,123,660	9,845,232

These figures reflect an increasing demand on the part of the public for National Archives' holdings. General inquiries rose by nearly 10% from 1997-98 to 1998-99. More significantly, the number of formal Access to Information and Privacy requests received on an annual basis has been growing steadily over the last five years, reflecting increasing interest in the historical records held at the National Archives. To meet this demand, over 800,000 pages of restricted documents were reviewed in 1998-99, of which over 700,000 pages were released to researchers.

Formal requests under the *Access to Information Act* increased 26% from fiscal year 1997-98 to 1998-99. Formal requests under the *Privacy Act* increased 21% over the same period.

The current service standards have been a feature of the National Archives for the past four years. They outline the timely manner in which National Archives management and staff strive to provide to our clients the quality of service they have come to expect. Key performance targets relate to our legislative requirements under the *Access to Information* and *Privacy Acts*. In 1998-99, 88.6% of formal requests received by the National Archives for access to restricted government records under the *Access to Information Act*, and 85% of requests under the *Privacy Act*, were completed within the time frames allowable under the legislation.

The National Archives ranked second among all federal government institutions in the number of formal access requests and fourth in the number of formal privacy requests received over the period April 1998 to March 1999.

During 1998-99, the Offices of the Information and Privacy Commissioners investigated 23 complaints against the National Archives, of which only 5 were either deemed well-founded or required remedial action to be taken. These figures are down from 36 complaints, of which 9 were upheld, in 1997-98. Our aim is to have no complaints upheld by the Offices of the Information and Privacy Commissioners.

The development of our Web site has had a strong impact in stimulating public demand. For example, requests for photocopies of Canadian Expeditionary Force records increased from 63,420 in the last 7 months of 1997-98, when the attestation papers were first mounted, to 220,799 in 1998-99. The addition of heavily consulted documents on the Web will sharply increase demand for related records. The National Archives is identifying future strategies that will allow high interest records to be mounted which will not generate researcher demand beyond its capacity to meet.

To ensure responsiveness to their needs, the National Archives consults with its clients continuously through the use of comment cards. Complaint letters are monitored and adjustments made when necessary. A new client survey was distributed to National Archives researchers in the summer of 1999. The data gathered will provide information about client expectations and the need for improvements to services.

Assistance to the Archival Community

As one of its mandated responsibilities, the National Archives supports a network of archival institutions across Canada through grants and contributions to the Canadian Council of Archives. This funding, amounting to nearly $1,765,000 in 1998-99, is used to assist in the

description and preservation of historical documents at archival institutions across Canada. It is also used to develop a Canadian Archival Information Network (CAIN) to locate Canadian archives on the information highway through an Internet-based virtual catalogue of holdings. This project, designed to reach new clientele more effectively, is the keystone of the millennium program developed by the Canadian archival community with the participation of the National Archives.

Because archives world-wide face common challenges, particularly in the realm of electronic records, the National Archives takes a leading role in the international archival community. It chairs the International Council of Archives' Committee on Electronic and Other Current Records; it is also involved in the Committee on Descriptive Standards and the Committee on Information Technologies.

Acquisition and Holdings Management

Under this business line, the National Archives aims to acquire, control and preserve federal government records of long-term historical value and records from the private sector which document the development of Canada and are of national significance.

Clients served under this business line include government institutions, records donors, and the National Archives staff and research public who use our descriptive tools and preservation expertise.

Planned Spending	$15,933,000
Total Authorities	*$16,549,693*
1998-99 Actual	**$14,318,588**

Acquisition

Important private sector acquisitions included papers of Henri Bourassa, Edgar Benson and Michael Wilson; a globe, among the first manufactured in Canada, made in the 1850s by the printing and publishing firm of William C. Chewett; and a daguerreotype copy of a miniature of Lady Mary Louisa Lambton, and a daguerreotype of Lord Elgin, his wife, his sister-in-law and his aide-de-camp, dated 1847, taken by Thomas Coffin Doane, a pioneer photographer in Canada.

In acquiring records, the National Archives aims to develop comprehensive archival holdings in all media from the private and public sectors that reflect Canadian society. With private sector records, it has focussed in recent years on promoting partnerships involving the National Archives, the Canadian archival community and other cultural and heritage institutions to rationalize acquisition strategies.

With federal institutions, efforts focussed on the acquisition of the records of privatized Crown Corporations, notably Canadian National, and on the acquisition of electronic records. Large data files were transferred to the National Archives from the Atmospheric Environment Service relating to Ice Analysis Charts for the Western Arctic, and from the Canada Land Inventory at Environment Canada concerning historical land use patterns throughout Canada.

The National Archives acquired 6,159 metres of government textual records in 1998-99; up from 4,723 metres the previous year. It acquired 1,058,063 megabytes of government electronic records, a sharp increase from 94,168 in 1997-98.

The automation of government business has yet to be reflected in falling levels of acquisitions of textual records (typically created 10 to 20 years before their acquisition by the National Archives). At the same time, the acquisition of government electronic records has increased very sharply. Electronic records have to be acquired at a far earlier point in their life, while the system in which they were created remains functional.

Control over Holdings

Key to providing quality service is to ensure that our holdings are well described by National Archives staff, so that they can be readily identified and made available to the public. In 1998-99, for the first time, these functions were performed using department-wide standards and procedures within a common automated system, MIKAN.

A plan to convert the National Archives' descriptive records to the current Canadian standard, the Rules for Archival Description, was formulated, for implementation over the next four years. Once converted to the new standard, descriptions of archival records will be added to the Web-based public research tool, *ArchiviaNet.*

Major acquisitions of records from the Government of Canada included records from the Office of the President of the Canadian International Development Agency (1968-89); from the registry of the (then) Department of External Affairs (1963-95); and Royal Canadian Air Force and Canadian Army Courts Martial Records (1939-45) from the Department of National Defence.

Preservation of Holdings

To make archival records available to Canadians, for use now and in the future, they must be preserved. The objective of the National Archives is to employ a preservation strategy based on global care of all holdings through optimum storage, preventative conservation and selective treatments.

The National Archives participated in the AV Preservation Trust.ca, a pan-Canadian organization dedicated to the preservation of the national audio-visual heritage, through representation on their executive committee and by contributing expertise to activities such as their `Masterworks' film project.

A reel of microfilm is expected to remain readable for several centuries. The NA microfilmed 642,661 pages of information in 1998-99, up from 507,160 the previous year.

Reflecting the National Archives' significant leadership role in electronic records, the Electronic Archives Preservation System was initiated as a three-year project to create an infrastructure that will support the integrated electronic records program as it relates to long-term preservation. On completion, it will facilitate retrieval for access, copying and migration, and surveys of electronic records within a secure system.

Assessing our Performance: Acquisition and Holdings Management

Traditionally, output measures such as the quantity of records acquired, described or treated have been used to measure performance. While these have been useful to measure steadily increasing workload trends, the National Archives aims to develop more meaningful measures.

The Canadian Cultural Property Export Review Board, an agency of the Department of Canadian Heritage, certifies for income tax purposes cultural property of "outstanding significance and national importance" donated to Canadian museums, art galleries, archives and libraries. The Board also makes grants to purchase significant cultural property threatened by export. In 1998-99, the Board approved a total of 63 applications for certification from the National Archives, as well as 3 grant applications.

Management of Government Information

Under this business line, the National Archives prepares records disposition authorities for federal institutions; assists them in managing their information; and provides secure and economical storage, retrieval and disposal of records that remain under the control of government institutions.

Our immediate clients served under this business line are government departments. Ultimately, however, the National Archives protects the rights of all Canadians by ensuring the corporate memory and ongoing accountability of the Government of Canada.

Planned Spending	$6,200,000
Total Authorities	*$6,766,954*
1998-99 Actual	**$6,996,562**

Disposition

Records disposition involves both the identification, for future transfer to the control of the National Archives, of government records that have archival and historical value; and the authorization to government institutions, by means of what are called 'records disposition authorities,' to dispose of records with no enduring value once their operational use ceases. Under section 5 of the *National Archives of Canada Act,* government departments must seek the consent of the National Archivist before disposing of records under their control.

The National Archives works with the departments and agencies of the Government of Canada on an ongoing basis to identify archival records and to develop disposition authorities. The National Archives issues two kinds of authorities: those which may be applied within all government institutions, and those which only apply to a single department or agency. In 1998-99, the number of disposition authorities issued was 29, 8 more than in 1997-98.

The current objective of the National Archives under this service line is to move towards heavier reliance on authorities for the disposition of the large mass of records created in the course of functions common to all institutions, such as personnel, finance, materiel management, and procurement. The National Archives is currently developing new *Multi-Institutional Disposition Authorities* for these common

administrative records. During fiscal year 1998-99, new authorities for records relating to Administration and Personnel were approved by the National Archivist. These multi-institutional authorities, because they can be used by all government departments and agencies, permit more efficient records disposition.

Year 2000 concerns were also reflected in disposition activity during 1998-99. The National Archives earmarked staff to ensure that valid records disposition authorities were prepared for all federal departments subject to the *National Archives of Canada Act* for systems that would not be migrated or made Y2K compliant.

Management of Recorded Information

Under this service line, the National Archives acts to ensure a consistent approach to information management within the government. It investigates the impact of emerging technologies and offers guidance for record-keeping.

In 1998-99, the National Archives conducted a major project to define characteristics of the existing records management community and to identify the training and recruitment strategies that should be employed to close the gap between existing competencies and those required to ensure that government institutions are supported by relevant and effective record-keeping infrastructures in the electronic environment. This project was a component of the government-wide La Relève initiative.

Much activity under this service line occurs in cooperation with the Information Management Forum – www.imforumgi.gc.ca – an inter-departmental group of director-level information managers, whose mandate is to identify information management issues common across government and to develop pragmatic solutions. In 1998-99, reports were issued offering guidance on the devolution of records to non-federal jurisdictions; on record-keeping systems; on the description of government records; on Y2K challenges; on essential records; and on managing information on the Web to ensure long-term access and accountability.

In pursuing initiatives under this service line, the National Archives partnered with the Y2K Project Office and the Public Key Infrastructure Project Office of the Treasury Board Secretariat, Emergency Preparedness Canada, and the National Library of Canada.

Record Centres

Under this service line, the National Archives operates record centres in Halifax, Quebec City, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton and Vancouver. Centres take in records of continuing value to government institutions when it is no longer cost-effective to maintain them on departmental premises. Centres store records, economically and securely, retrieve them when required, segregate archival and historical records so designated by the National Archivist, and destroy other records in a timely and secure manner when they are no longer needed. Centres also hold back-up copies of computer records, and records essential to government operations and citizens' rights. The Centre in Ottawa also manages the records of former federal public servants and military personnel.

Under this service line, the National Archives ensured that it disposed of more records than it accessioned, permitting economies of space; it also successfully installed a new Y2K-compliant tape library system.

Assessing our Performance: Management of Government Information

Traditionally, output measures such as the quantity of new disposition authorities produced or of advice provided to government client departments, or the balance of record centres acquisitions against disposals have been used to measure performance. The National Archives aims to develop more meaningful measures which will help to assess performance at the level of outcomes. To this end, service standards have been established, tested and approved for the Record Centres.

And the National Archives has initiated an assessment of the results of the Government Records Disposition Program activities to determine, by ministry and program, the extent of government information holdings covered by the authorities that the National Archivist grants federal institutions to dispose of records. The assessment will provide baseline data to judge the effectiveness of the Disposition Program in implementing the *National Archives of Canada Act*.

Corporate Services

The objective of this business line is to support the operations of the National Archives of Canada and the National Library of Canada.

Planned Spending	$15,520,000
Total Authorities	*$16,909,475*
1998-99 Actual	**$15,777,533**

Effective Resource Management

As a strategic priority, the National Archives continued its organizational renewal and development by focus-on-people initiatives. These included an organizational learning and staff recognition program, and an intensive and on-going training initiative to familiarize staff with the new automated systems and standards for records control.

The development of position descriptions using the Universal Classification Standard (UCS), introduced by the Treasury Board Secretariat, consumed staff time throughout the National Archives. UCS information sessions and training were completed by early December 1998. The review, rewriting and evaluation of work descriptions will continue into 1999-2000.

In accordance with the new direction within the federal government, the National Archives has begun to develop a modern comptrollership framework, marked by the clearer commitment to results-based planning. During 1998-99, the implementation of the new departmental financial system, linked with the new system for tracking employee time data, allows more effective resource management. A plan for the implementation of the federal government Financial Information Strategy is under preparation. The National Archives has also begun to integrate human resources planning into the corporate planning process.

Effective Information Management

The National Archives Records Management Information System was implemented in its first phase of roll-out in 1998-99. This system, which provides a single corporate records management software to handle both electronic and paper documents, permits the electronic filing and retrieval of National Archives operational records.

Obtaining Adequate Accommodation

Following the opening of the Gatineau Preservation Centre in 1997, one of the remaining key elements of the National Archives' long-term accommodation strategy is the provision of adequate public, archival and administrative headquarters. A request for Effective Project Approval for the renovation of the West Memorial Building was developed in 1998-99 in cooperation with Public Works and Government Services Canada. In anticipation of approval, the National Archives has developed an audit framework to help assure that the project operates in a cost-effective and efficient manner.

A second element in the long-term National Archives accommodation strategy is the design and construction of a purpose-built storage facility for its cellulose-nitrate-based film and photography holdings, currently located in a National Defence site. The architectural program for the new facility was completed and approved in 1998-99.

CONSOLIDATED REPORTING

Year 2000 Readiness

The National Archives' Y2K readiness was 78% complete as of March 31, 1999 and 94% complete as of May 21, 1999. All mission-critical systems will be fully compliant by December 31, 1999. National Archives service line managers are obtaining statements of Y2K readiness from external service providers (not including Public Works and Government Services Canada and the services for which they are responsible) upon which they directly depend in delivering essential National Archives services; and they are putting in place agreements with external organizations with which they exchange data that may be Y2K sensitive. These steps are to ensure that there is no liability on the part of the National Archives with respect to any Y2K non-compliant data it may provide to external partners or clients under existing agreements. Contingency and risk-management strategies, under the name of Business Resumption Plans, are being developed under the direction of the National Archives Contingency Planning Group.

FINANCIAL PERFORMANCE

Financial Performance Overview

The National Archives' Main Estimates for 1998-99 were $45,015,000 (see Table 1) including contributions to employee benefit plans. The National Archives carried forward approximately $1.5 million from fiscal year 1997-98 to 1998-99. It also received approximately $2.4 million to cover increased salary costs resulting from collective bargaining agreements. This and other smaller adjustments brought the total funds available for the year to $49,149,900 (see Table 2).

The National Archives manages its program through four business lines. Two of the business lines, "Acquisition and Holdings Management" and "Services, Awareness and Assistance", account for 52.7% of total National Archives spending (see Tables 3 and 5). Actual Spending exceeded Planned Spending in two of the business lines, "Management of Government Information" and "Services, Awareness and Assistance". This is attributable to a change in the way salary expenditures were distributed among business lines. This change will allow for more effective management of salary resources in the future. The "Corporate Services" business line includes resources used to provide support to the National Library. In 1998-99, this amounted to approximately $3 million.

Revenues in the amount of $168,400 generated by the National Archives came mainly from the sale of photocopies of archival records (see Table 7). It also received $137,700 from the sale of surplus Crown assets, which were used in its general operations.

The National Archives continued to provide funding in support of the Canadian Council of Archives: a sustaining grant of $600,000; and contributions of $1,139,900 that the Council distributes in support of archival projects leading to the development of a national network of Canadian archives and in support of projects relating to the description and conservation of archival records and archival professional development (see Table 9).

Capital spending by the National Archives is used to support the planning and implementation of adequate accommodation for archival records and archival work. Having received approval to plan the renovation of the West Memorial Building as its headquarters, the National Archives spent $332,400 in 1998-99 to assist in the planning and development of the project (see Tables 10 and 11).

The following Tables apply to the National Archives: Table 1, Summary of Voted Appropriations; Table 2, Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending by Business Line; Table 3, Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending; Table 5, Resource Requirements by Organization and Business Line; Table 7, Non-Respendable Revenues by Business Line; Table 9, Transfer Payments by Business Line; Table 10, Capital Spending by Business Line; Table 11, Capital Projects by Business Line; and Table 15, Contingent Liabilities.

Financial Table 1

Summary of Voted Appropriations (thousands of dollars)				
Vote		**1998-99 Planned Spending**	**1998-99 Total Authorities**	**1998-99 Actual**
	National Archives			
75	Program expenditures	39,719.0	*43,444.6*	**42,592.2**
(S)	Contribution to employee benefit plans	5,296.0	*5,563.0*	**5,563.0**
	Total Agency	45,015.0	*49,007.6*	**48,155.2**

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates. They do not include the Proceeds from the Disposal of Crown Assets ($142,367). Actual Expenditures include spending from the Proceeds from the Disposal of Crown Assets ($118,811).

Financial Table 2

Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending by Business Line
(thousands of dollars)

Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants & Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Services, Awareness and Assistance									
Planned Spending	133	7,277.0	—	1,765.0	9,042.0	—	9,042.0	—	9,042.0
(Total Authorities)	*149*	*7,158.8*	—	*1,765.0*	*8,923.8*	—	*8,923.8*	—	*8,923.8*
(Actual)	**149**	**9,297.6**	—	**1,764.9**	**11,062.5**	—	**11,062.5**	—	**11,062.5**
Acquisition and Holdings Management									
Planned Spending	200	15,933.0	—	—	15,933.0	—	15,933.0	—	15,933.0
(Total Authorities)	*183*	*16,549.7*	—	—	*16,549.7*	—	*16,549.7*	—	*16,549.7*
(Actual)	**183**	**14,318.6**	—	—	**14,318.6**	—	**14,318.6**	—	**14,318.6**
Management of Government Information									
Planned Spending	120	6,200.0	—	—	6,200.0	—	6,200.0	—	6,200.0
(Total Authorities)	*144*	*6,766.9*	—	—	*6,766.9*	—	*6,766.9*	—	*6,766.9*
(Actual)	**144**	**6,996.6**	—	—	**6,996.6**	—	**6,996.6**	—	**6,996.6**
Corporate Services									
Planned Spending	140	13,460.0	2,060.0	—	15,520.0	—	15,520.0	—	15,520.0
(Total Authorities)	*148*	*16,529.5*	*380.0*	—	*16,909.5*	—	*16,909.5*	—	*16,909.5*
(Actual)	**148**	**15,445.1**	**332.4**	—	**15,777.5**	—	**15,777.5**	—	**15,777.5**
Total									
Planned Spending	593	42,870.0	2,060.0	1,765.0	46,695.0	—	46,695.0	—	46,695.0
(Total Authorities)	*624*	*47,004.9*	*380.0*	*1,765.0*	*49,149.9*	—	*49,149.9*	—	*49,149.9*
(Actual)	**624**	**46,057.9**	**332.4**	**1,764.9**	**48,155.2**	—	**48,155.2**	—	**48,155.2**
Other Revenues and Expenditures									
Non-Respendable Revenues									(125.0)
(Total Authorities)									*(306.1)*
(Actual)									**(306.1)**
Cost of services provided by other departments									18,747.0
(Total Authorities)									*23,336.3*
(Actual)									**23,336.3**
Net Cost of the Program									65,317.0
(Total Authorities)									*72,180.1*
(Actual)									**71,185.4**

Note: Numbers in italics denote Total Authorities for1998-99 (Main and Supplementary Estimates and Proceeds from the Disposal of Crown Assets).
Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 1998-99.
Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Financial Table 3

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending by Business Line
(thousands of dollars)

Business Lines	1996-97 Actual	1997-98 Actual	1998-99 Planned Spending	1998-99 Total Authorities	1998-99 Actual
Services, Awareness and Assistance	9,549.9	9,073.9	9,042.0	*8,923.8*	**11,062.5**
Acquisition and Holdings Management	17,639.2	17,789.6	15,933.0	*16,549.7*	**14,318.6**
Management of Government Information	7,324.5	6,347.1	6,200.0	*6,766.9*	**6,996.6**
Corporate Services	16,996.8	15,534.6	15,520.0	*16,909.5*	**15,777.5**
Total	**51,510.4**	**48,745.2**	**46,695.0**	***49,149.9***	**48,155.2**

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus Proceeds from the Disposal of Crown Assets

Financial Table 5

Comparison of 1998-99 Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line
(thousands of dollars)

Organization	Business Lines: Services, Awareness and Assistance	Acquisition and Holdings Management	Management of Government Information	Corporate Services	Total
Office of the National Archivist					
Planned Spending	1,765.0	—	—	500.0	2,265.0
(Total Authorities)	*1,765.0*	—	—	*196.0*	*1,961.0*
(Actual)	**1,767.8**	—	—	**183.2**	**1,951.0**
Office of the Assistant National Archivist					
Planned Spending	—	—	—	949.0	949.0
(Total Authorities)	—	—	—	*1,031.5*	*1,031.5*
(Actual)	**16.5**	**0.9**	**27.9**	**960.5**	**1,005.8**
Regional Operations					
Planned Spending	—	—	3,748.0	—	3,748.0
(Total Authorities)	—	—	*4,634.8*	—	*4,634.8*
(Actual)	**5.1**	**6.7**	**4,377.0**	—	**4,388.8**
Archives Headquarters Accommodation Project					
Planned Spending	—	—	—	2,060.0	2,060.0
(Total Authorities)	—	—	—	*726.1*	*726.1*
(Actual)	—	**1.1**	—	**678.0**	**679.1**
Archives Development and Preservation					
Planned Spending	683.0	15,484.0	2,452.0	—	18,619.0
(Total Authorities)	*195.4*	*16,549.7*	*2,132.1*	—	*18,877.2*
(Actual)	**2,349.9**	**13,930.6**	**2,559.1**	**168.8**	**19,008.4**
Client Services and Communications					
Planned Spending	6,594.0	—	—	—	6,594.0
(Total Authorities)	*6,963.4*	—	—	—	*6,963.4*
(Actual)	**6,866.5**	**57.8**	**5.9**	**28.9**	**6,959.1**
Management Services					
Planned Spending	—	—	—	7,690.0	7,690.0
(Total Authorities)	—	—	—	*8,768.0*	*8,768.0*
(Actual)	**8.6**	**9.1**	**24.1**	**7,867.8**	**7,909.6**
Information Management					
Planned Spending	—	449.0	—	4,321.0	4,770.0
(Total Authorities)	—	—	—	*6,187.9*	*6,187.9*
(Actual)	**48.1**	**312.4**	**2.6**	**5,890.3**	**6,253.4**
TOTAL					
Planned Spending	9,042.0	15,933.0	6,200.0	15,520.0	46,695.0
(Total Authorities)	*8,923.8*	*16,549.7*	*6,766.9*	*16,909.5*	*49,149.9*
(Actual)	**11,062.5**	**14,318.6**	**6,996.6**	**15,777.5**	**48,155.2**
% of TOTAL	**23.0**	**29.7**	**14.5**	**32.8**	**100.0**

Notes: Numbers in italics denote Total Authorities for 1998-99 (Main and Supplementary Estimates and Proceeds from the Disposal of Crown Assets).

Bold numbers denote actual expenditures/revenues in 1998-99.

Due to rounding figures may not add to totals shown.

Financial Table 7

Non-Respendable Revenues by Business Line
(thousands of dollars)

Business Lines	1996-1997 Actual	1997-1998 Actual	1998-1999 Planned Revenues	1998-1999 Total Authorities	1998-1999 Actual
Services, Awareness and Assistance	121.7	153.0	125.0	*168.4*	**168.4**
Acquisition and Holdings Management					
Management of Government Information					
Corporate Services					
Subtotal	121.7	153.0	125.0	*168.4*	**168.4**
Unplanned	211.4	116.8	—	*137.7*	**137.7**
Total Non-Respendable Revenues	333.1	269.8	125.0	*306.1*	**306.1**

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus Proceeds from the Disposal of Crown Assets.

Notes: The unplanned revenues represent the revenues from the Proceeds from the Disposal of Crown Assets.
The total available for 1998-1999 is composed of the amount generated during the current year, $137,735, and the amount available from the previous year, $4,632.
The amount spent during the current year was $118,811. This expenditure is included in Operating Costs.
Non-Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the (CRF)."

Financial Table 9

Transfer Payments by Business Line
(thousands of dollars)

Business Line – Services, Awareness and Assistance	1996-1997 Actual	1997-1998 Actual	1998-1999 Planned Spending	1998-1999 Total Authorities	1998-1999 Actual
GRANTS					
Canadian Council of Archives	600.0	600.0	600.0	*600.0*	**600.0**
Alliance for Canada's Audio-Visual Heritage	75.0	75.0	25.0	*25.0*	**25.0**
Total Grants	675.0	675.0	625.0	*625.0*	**625.0**
CONTRIBUTIONS					
Canadian archival community in support of archival projects leading to the development of a national network of Canadian archives, holdings activities and services.	761.4	711.2	640.0	*640.0*	**673.9**
Canadian archival community in support of projects relating to the conservation of archival records, conservation training and information.	547.6	491.8	500.0	*500.0*	**466.0**
Total Contributions	1,309.0	1,203.0	1,140.0	*1,140.0*	**1,139.9**
Total Transfer Payments	1,984.0	1,878.0	1,765.0	*1,765.0*	**1,764.9**

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

Financial Table 10

Capital Spending by Business Line
(thousands of dollars)

Business Lines	1996-97 Actual	1997-98 Actual	1998-99 Planned Spending	1998-99 Total Authorities	1998-99 Actual
Services, Awareness and Assistance	—	—	—	—	—
Acquisition and Holdings Management	—	—	—	—	—
Management of Government Information	—	—	—	—	—
Corporate Services	2,311.0	972.5	2060.0	*380.0*	332.4
Total Capital Spending	2,311.0	972.5	2060.0	*380.0*	332.4

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

Financial Table 11

Capital Projects by Business Line
(thousands of dollars)

Business Line	Current Estimated Total Cost	Actual 1996-97	Actual 1997-98	1998-99 Planned Spending	1998-99 Total Authorities	1998-99 Actual
Corporate Services						
Gatineau Project	18,200.0	2,000.0	300.0	—	—	—
West Memorial Project	10,217.0	311.0	672.5	2,060.0	*380.0*	332.4

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

Note: The amounts included in this table represent the expenditures made by the National Archives. They do not take into account the amounts made by Public Works and Government Services of Canada.
The National Archives has an approval-in-principle for the West Memorial Building Project. An authority to spend $1,423,000 (including GST) has been granted to proceed with the planning required to develop substantive estimates.

Financial Table 15

Contingent Liabilities (thousands of dollars)			
List of Contingent Liabilities	**Amount of Contingent Liability**		
	March 31, 1997	**March 31, 1998**	**Current as of March 31, 1999**
Claims and Pending and Threatened Litigation			
Litigation	103.0	—	—
Total	**103.0**	—	—

OTHER INFORMATION

Contacts for Further Information

National Archives of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N3

General Information: (613) 995-5138
http://www.archives.ca

An electronic version of this report can be found at:
http://www.archives.ca

For more information about the contents of this document, contact the Director, Strategic Planning and Policy Co-ordination at (613) 992-7545.

Contacts for Business Lines

Services, Awareness and Assistance

Françoise Houle
Director General
Client Services and Communications Branch
e-mail: fhoule@archives.ca
Telephone: (613) 996-7241
FAX: (613) 995-0919

Acquisition and Holdings Management, and Management of Government Information

Jacques Grimard
Director General
Archives Development and Preservation Branch
e-mail: jgrimard@archives.ca
Telephone: (613) 995-3525
FAX: (613) 995-2267

Corporate Services

Marc Gagnon
Director General
Management Services Branch
e-mail: mgagnon@archives.ca
Telephone: (613) 996-2671
FAX: (613) 992-8348

Paul Hession
Director General
Information Management Branch
e-mail: phession@archives.ca
Telephone: (613) 995-4552
FAX: (613) 992-7657

Lilly Koltun
Director General
Archives Headquarters Accommodation Project
e-mail: lkoltun@archives.ca
Telephone: (613) 947-4470
FAX: (613) 995-0179

Legislation Administered by the National Archives of Canada

The National Archivist has sole responsibility to Parliament for the following Act:

National Archives of Canada Act, R.S.C., 1995, c.1 (3rd suppl., c. N-2.5)

The National Archivist shares responsibility to Parliament for the following Acts:

Access to Information Act	R.S.C., 1985, c. A-1
Privacy Act	R.S.C., 1985, c. P-21

List of Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports

- Estimates, Part I
- Estimates, Part II
- Report on Plans and Priorities
- Performance Report
- Part VII of the *Official Languages Act*
- Employment Equity Action Plan and Annual Report
- Official Languages Action Plan and Annual Report
- Annual Report on Multiculturalism
- Reports on the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*

Paul Hession
Directeur général
Direction de la gestion de l'information
Courriel : phession@archives.ca
Téléphone : (613) 995-4552
Télécopieur : 992-7657

Lilly Koltun
Directeur général
Projet de logement de l'administration centrale des Archives
Courriel : lkoltun@archives.ca
Téléphone : (613) 947-4470
Télécopieur : (613) 995-0179

Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur les Archives nationales du Canada *L.R.C.*,1995, ch.1 3e suppl., ch. N-2.5

L'Archiviste national partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur l'accès à l'information *L.R.C.*, 1985, ch. A-1

Loi sur la protection des renseignements personnels *L.R.C.*, 1985, ch. *P-21*

Liste des rapports annuels prévus par la loi et autres rapports ministériels

- Budget des dépenses, Partie I
- Budget des dépenses, Partie II
- Rapport sur les plans et les priorités
- Rapport sur le rendement
- Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*
- Plan d'action et rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi
- Plan d'action et rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur le multiculturalisme
- Rapports annuels sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements

Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138
http://www.archives.ca

Une version électronique de ce rapport est disponible à l'adresse suivante :
http://www.archives.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, veuillez contacter la Directrice de la planification stratégique et de la coordination des politiques au numéro
(613) 992-7545

Personnes-ressources pour les secteurs d'activité :

Services, sensibilisation et appui
Françoise Houle
Directeur général
Direction des services aux clients et des communications
Courriel : fhoule@archives.ca
Téléphone : (613) 996-7241
Télécopieur : (613) 995-0919

Acquisition et gestion des fonds d'archives, et Gestion de l'information gouvernementale
Jacques Grimard
Directeur général
Direction du développement et de la préservation des archives
Courriel: jgrimard@archives.ca
Téléphone : (613) 995-3525
Télécopieur : (613) 995-2267

Services généraux
Marc Gagnon
Directeur général
Direction des services à la gestion
Courriel : mgagnon@archives.ca
Téléphone: (613) 996-2671
Télécopieur : (613) 992-8348

Tableau financier 15

Passif éventuel (en milliers de dollars)			
Liste des éléments du passif éventuel	**Montant des éléments de passif éventuel**		
	le 31 mars 1997	**le 31 mars 1998**	**Courant au 31 mars 1999**
Revendications et causes en instance ou imminentes			
Litige	103,0	—	—
Total	**103,0**	—	—

Tableau financier 10

Dépenses en immobilisations par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses réelles	1998-1999 Dépenses prévues	1998-1999 Autorisations totales	1998-1999 Dépenses réelles
Services, sensibilisation et appui	—	—	—	—	—
Acquisition et gestion des fonds d'archives	—	—	—	—	—
Gestion de l'information gouvernementale	—	—	—	—	—
Services généraux	2 311,0	972,5	2 060,0	*380,0*	**332,4**
Total des dépenses en immobilisations	2 311,0	972,5	2 060,0	*380,0*	**332,4**

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, du/des Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses et des autres autorisations.

Tableau financier 11

Projets d'immobilisations par secteur d'activité (en milliers de dollars)						
Secteurs d'activité	Coût total estimatif courant	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses réelles	1998-1999 Dépenses prévues	1998-1999 Autorisations totales	1998-1999 Dépenses réelles
Services généraux						
Projet de Gatineau	18 200,0	2 000,0	300,0	—	—	—
Projet de l'Édifice commémoratif de l'ouest	10 217,0	311,0	672,5	2 060,0	*380,0*	**332,4**

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, du/des Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses et des autres autorisations.

Nota : Les montants inclus dans ce tableau représentent les dépenses encourues par les Archives nationales. Ils ne tiennent pas compte des montants encourus par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
Pour le projet de l'Édifice commémoratif de l'ouest, les Archives nationales disposent d'une approbation en principe d'effectuer le projet. Une autorisation de dépenser 1 423 000 $ (y inclus la TPS) a été approuvée pour procéder à la planification requise pour établir des estimations fondées.

Tableau financier 9

Paiements de transfert par secteur d'activité
(en milliers de dollars)

Secteur d'activité Services, sensibilisation et appui	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses réelles	1998-1999 Dépenses prévues	1998-1999 Autorisations totales	1998-1999 Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Conseil canadien des archives	600,0	600,0	600,0	*600,0*	**600,0**
Trust pour la préservation de l'AV.CA	75,0	75,0	25,0	*25,0*	**25,0**
Total des subventions	675,0	675,0	625,0	*625,0*	**625,0**
CONTRIBUTIONS					
Communauté archivistique canadienne à l'appui de projets d'archives visant le développement d'un réseau national d'archives au Canada, d'activités reliées aux archives et de services.	761,4	711,2	640,0	*640,0*	**673,9**
Communauté archivistique canadienne à l'appui de projets reliés à la préservation des documents, à la formation et à l'information en matière de préservation.	547,6	491,8	500,0	*500,0*	**466,0**
Total des contributions	1 309,0	1 203,0	1 140,0	*1 140,0*	**1 139,9**
Total des paiements de transfert	1 984.0	1 878,0	1 765,0	*1 765,0*	**1 764,9**

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, du/des Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses et des autres autorisations.

Tableau financier 7

Recettes non disponibles par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	1996-1997 Recettes réelles	1997-1998 Recettes réelles	1998-1999 Recettes prévues	1998-1999 Autorisations totales	1998-1999 Recettes réelles
Services, sensibilisation et appui	121,7	153,0	125,0	*168,4*	**168,4**
Acquisition et gestion des fonds d'archives					
Gestion de l'information gouvernementale					
Services généraux					
Total provisoire	121,7	153,0	125,0	*168,4*	**168,4**
Non prévues	211,4	116,8	—	*137,7*	**137,7**
Total des recettes non disponibles	333,1	269,8	125,0	*306,1*	**306,1**

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des produits de la vente des biens excédentaires de l'État.

Nota: Les recettes non prévues représentent les produits de la vente de biens excédentaires de l'État. Le montant total disponible pour 1998-1999 est composé du montant généré durant l'année courante, 137 735 $, et du montant disponible provenant de l'année précédente, 4 632 $.

Le montant dépensé durant l'année en cours était de 118 811 $. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

Les « recettes non disponibles » étaient auparavant appelées « recettes à valoir sur le Trésor »

Tableau financier 5

Comparaison des dépenses prévues en 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Secteurs d'activité				
Organisation	Services, sensibilisation et appui	Acquisition et gestion des fonds d'archives	Gestion de l'information gouvernementale	Services généraux	Totaux
Bureau de l'Archiviste national					
Dépenses prévues	1 765.0	—	—	500,0	2 265,0
(Autorisations totales)	*1 765.0*	—	—	*196,0*	*1 961,0*
(Réelles)	**1 767.8**	—	—	**183,2**	**1 951,0**
Bureau de l'Archiviste national adjoint					
Dépenses prévues	—	—	—	949,0	949,0
(Autorisations totales)	—	—	—	*1 031,5*	*1 031,5*
(Réelles)	**16.5**	**0.9**	**27.9**	**960,5**	**1 005,8**
Opérations régionales					
Dépenses prévues	—	—	3 748,0	—	3 748,0
(Autorisations totales)	—	—	*4 634,8*	—	*4 634,8*
(Réelles)	**5.1**	**6.7**	**4 377,0**	—	**4 388,8**
Projet de logement de l'administration centrale des Archives					
Dépenses prévues	—	—	—	2 060,0	2 060,0
(Autorisations totales)	—	—	—	*726,1*	*726,1*
(Réelles)	—	**1.1**	—	**678,0**	**679,1**
Direction du développement et de la préservation des archives					
Dépenses prévues	683,0	15 484,0	2 452,0	—	18 619,0
(Autorisations totales)	*195,4*	*16 549,7*	*2 132,1*	—	*18 877,2*
(Réelles)	**2 349,9**	**13 930,6**	**2 559,1**	**168,8**	**19 008,4**
Direction des services aux clients et des communications					
Dépenses prévues	6 594,0	—	—	—	6 594,0
(Autorisations totales)	*6 963,4*	—	—	—	*6 963,4*
(Réelles)	**6 866,5**	**57,8**	**5.9**	**28.9**	**6 959,1**
Direction des services à la gestion	—	—	—	7 690,0	7 690,0
Dépenses prévues					
(Autorisations totales)	—	—	—	*8 768,0*	*8 768,0*
(Réelles)	**8,6**	**9,1**	**24,1**	**7 867,8**	**7 909,6**
Direction de la gestion de l'information					
Dépenses prévues	—	449,0	—	4 321,0	4 770,0
(Autorisations totales)	—	—	—	*6 187,9*	*6 187,9*
(Réelles)	**48,1**	**312,4**	**2,6**	**5 890,3**	**6 253,4**
TOTAUX					
Dépenses prévues	9 042,0	15 933,0	6 200,0	15 520,0	46 695,0
(Autorisations totales)	*8 923,8*	*16 549,7*	*6 766,9*	*16 909,5*	*49 149,9*
(Réelles)	**11 062,5**	**14 318,6**	**6 996,6**	**15 777,5**	**48 155,2**
% du TOTAL	**23,0**	**29,7**	**14,5**	**32,8**	**100,0**

Nota : Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999 (Budget principal des dépenses et Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses et des produits de la vente des biens excédentaires de l'État).

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses réelles	1998-1999 Dépenses Prévues	1998-1999 Autorisations totales	1998-1999 Dépenses réelles
Services, sensibilisation et appui	9 549,9	9 073,9	9 042,0	*8 923,8*	**11 062,5**
Acquisition et gestion des fonds d'archives	17 639,2	17 789,6	15 933,0	*16 549,7*	**14 318,6**
Gestion de l'information gouvernementale	7 324,5	6 347,1	6 200,0	*6 766,9*	**6 996,6**
Services généraux	16 996,8	15 534,6	15 520,0	*16 909,5*	**15 777,5**
TOTAL	51 510,4	48 745,2	46 695,0	*49 149,9*	**48 155,2**

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses et du/des Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses et des produits de la vente des biens excédentaires de l'État.

Tableau financier 2

Dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total Dépenses nettes
Services, sensibilisation et appui									
Dépenses prévues	133	7 277,0	—	1 765,0	9 042,0	—	9 042,0	—	9 042,0
(Autorisations totales)	149	7 158,8	—	1 765,0	8 923,8	—	8 923,8	—	8 923,8
(Réelles)	**149**	**9 297,6**	—	**1 764,9**	**11 062,5**	—	**11 062,5**	—	**11 062,5**
Acquisition et gestion des fonds d'archives									
Dépenses prévues	200	15 933,0	—	—	15 933,0	—	15 933,0	—	15 933,0
(Autorisations totales)	*183*	*16 549,7*	—	—	*16 549,7*	—	*16 549,7*	—	*16 549,7*
(Réelles)	**183**	**14 318,6**	—	—	**14 318,6**	—	**14 318,6**	—	**14 318,6**
Gestion de l'information gouvernementale									
Dépenses prévues	120	6 200,0	—	—	6 200,0	—	6 200,0	—	6 200,0
(Autorisations totales)	*144*	*6 766,9*	—	—	*6 766,9*	—	*6 766,9*	—	*6 766,9*
(Réelles)	**144**	**6 996,6**	—	—	**6 996,6**	—	**6 996,6**	—	**6 996,6**
Services généraux									
Dépenses prévues	140	13 460,0	2,060.0	—	15 520,0	—	15 520,0	—	15 520,0
(Autorisations totales)	*148*	*16 529,5*	*380.0*	—	*16 909,5*	—	*16 909,5*	—	*16 909,5*
(Réelles)	**148**	**15 445,1**	**332.4**	—	**15 777,5**	—	**15 777,5**	—	**15 777,5**
Total									
Dépenses prévues	593	42 870,0	2,060.0	1 765,0	46 695,0	—	46 695,0	—	46 695,0
(Autorisations totales)	*624*	*47 004,9*	*380.0*	*1 765,0*	*49 149,9*	—	*49 149,9*	—	*49 149,9*
(Réelles)	**624**	**46 057,9**	**332.4**	**1 764,9**	**48 155,2**	—	**48 155,2**	—	**48 155,2**
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles									(125,0)
(Autorisations totales)									*(306,1)*
(Réelles)									**(306,1)**
Coût des services offerts par d'autres ministères									18 747,0
(Autorisations totales)									*23 336,3*
(Réelles)									**23 336,3**
Coût net du programme									65 317,0
(Autorisations totales)									*72 180,1*
(Réelles)									**71 185,4**

Nota : Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999 (Budget principal des dépenses et Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses et des produits de la vente des biens excédentaires de l'État).

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 1

Besoins financiers par autorisation

(en milliers de dollars)

Crédit		1998-1999 Dépenses prévues	1998-1999 Autorisations totales	1998-1999 Dépenses réelles
	Archives nationales			
75	Dépenses de fonctionnement	39 719,0	*43 444,6*	**42 592,2**
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	5 296,0	*5 563,0*	**5 563,0**
	Total de l'organisme	45 015,0	*49 007,6*	**48 155,2**

Nota : Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses et au(x) Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses. Ce total ne comprend pas les produits de la vente de biens excédentaires de l'État (142 367$). Les dépenses réelles comprennent des dépenses provenant du produit de la vente de biens excédentaires (118 811$).

Les dépenses en capital des Archives nationales servent à la planification et à la mise en service de locaux adaptés aux documents d'archives et au travail archivistique. Après avoir obtenu l'autorisation de planifier la rénovation de l'Édifice commémoratif de l'ouest pour leur administration centrale, les Archives nationales ont consacré 332 400 $ en 1998-1999 à la planification et à l'élaboration du projet (voir tableaux 10 et 11).

Les Tableaux suivants s'appliquent aux Archives nationales : Tableau financier 1 — Besoins financiers par autorisation; Tableau financier 2 — Dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité; Tableau financier 3 — Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité; Tableau financier 5 — Comparaison des dépenses prévues en 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité; Tableau financier 7 — Recettes non disponibles par secteur d'activité;Tableau financier 9 — Paiements de transfert par secteur d'activité; Tableau financier 10 — Dépenses en immobilisations par secteur d'activité; Tableau financier 11 — Projets d'immobilisations par secteur d'activité; Tableau financier 15 — Passif éventuel.

RENDEMENT FINANCIER

Aperçu du rendement financier

Le Budget principal des dépenses des Archives nationales pour 1998-1999 s'élevait à 45 015 000 $ (voir tableau 1), y compris les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les Archives nationales ont reporté environ 1,5 million de 1997-1998 à 1998-1999. Elles ont également reçu environ 2,4 millions pour les augmentations de salaire dues aux ententes résultant des négociations des conventions collectives. Ces ajustements, et d'autres moins importants, ont porté le total des fonds disponibles à 49 149 900 $ (voir tableau 2).

Les Archives nationales administrent leur programme par l'entremise de quatre secteurs d'activité dont deux, « Acquisition et gestion des fonds d'archives » et « Services, sensibilisation et appui », représentent 52,7 p. 100 des dépenses totales de l'établissement (voir tableaux 3 et 5). Les dépenses réelles ont surpassé les dépenses prévues pour deux secteurs d'activité, « Gestion de l'information gouvernementale » et « Services, sensibilisation et appui ». Ces dépassements sont attribuables à un changement dans la répartition des dépenses de salaire entre les secteurs d'activité, lequel permettra une meilleure gestion des ressources salariales à l'avenir. Le secteur d'activité « Services généraux » inclut les ressources utilisées pour la Bibliothèque nationale. En 1998-1999, ces ressources s'élèvent à environ 3 millions.

Les Archives nationales ont obtenu des recettes de 168 400 $ provenant principalement de la vente de photocopies des documents d'archives (voir tableau 7). Les Archives ont également reçu un montant de 137 700 $ provenant de la disposition de biens de l'État, lequel a été utilisé dans les opérations générales.

Les Archives nationales ont continué à fournir des fonds au Conseil canadien des archives : une subvention de soutien de 600 000 $; et des contributions de 1 139 900 $ distribuées par le Conseil pour soutenir des projets archivistiques associés à la préparation d'un réseau national d'archives canadiennes et à la description et à la conservation des documents d'archives, de même qu'au perfectionnement professionnel des personnes oeuvrant dans le domaine archivistique (voir tableau 9).

GROUPEMENT DES RAPPORTS

Préparation à l'an 2000

Au 31 mars 1999, la préparation à l'an 2000 était terminée dans une proportion de 78 p. 100 et de 94 p. 100 au 21 mai 1994. Tous les systèmes informatiques essentiels à l'accomplissement de la mission des Archives nationales seront entièrement prêts d'ici au 31 décembre 1999. Les gestionnaires des secteurs d'activité s'affairent à obtenir des attestations de la préparation à l'an 2000 auprès des fournisseurs de services extérieurs — excluant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et les services dont ils sont responsables — auxquels sont directement confiés les services essentiels de l'établissement. Ils établissent également des protocoles d'entente avec les organismes extérieurs auxquels ils fournissent des données éventuellement menacées par le passage à l'an 2000. Ces mesures visent à décharger les Archives nationales de toute responsabilité en cas de transmission de données non adaptées à l'an 2000 à des partenaires ou à des clients de l'extérieur en vertu des ententes existantes. Des stratégies d'urgence et de gestion des risques nommées « plans de reprise des opérations » sont en cours d'élaboration sous la direction du Groupe de planification d'urgence des Archives nationales.

Gestion efficace de l'information

La première phase de mise en place du Système informatisé de gestion des dossiers des Archives nationales a eu lieu en 1998-1999. Ce système, qui utilise un seul logiciel de gestion des dossiers pour traiter à la fois les documents électroniques et les documents sur papier, permet le classement et l'extraction électroniques des documents opérationnels des Archives nationales.

Obtention d'installations adéquates

Après l'entrée en service du Centre de préservation de Gatineau en 1997, l'un des éléments clés de la stratégie à long terme des Archives nationales en matière d'installations est maintenant la mise en place d'une administration centrale pourvue de locaux répondant adéquatement aux besoins du public, des archives et de l'administration. Une demande d'Approbation finale du projet de rénovation de l'Édifice commémoratif de l'ouest a été élaborée en 1998-1999 en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. En attendant cette approbation, les Archives nationales ont établi un cadre de vérification qui aidera à garantir la rentabilité et l'efficacité du projet.

Un deuxième volet de la stratégie à long terme des Archives nationales en matière d'installations est la conception et la construction d'une installation d'entreposage des documents photographiques et des films sur nitrate de cellulose actuellement conservés dans un bâtiment de la Défense nationale. Le programme architectural de la nouvelle installation a été approuvé en 1998-1999.

Services généraux

Ce secteur d'activité a pour objectif de soutenir les activités des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada.

Dépenses prévues	15 520 000$
Autorisations totales	*16 909 475$*
Dépenses réelles en 1998-1999	**15 777 533$**

Gestion efficace des ressources

Les Archives nationales ont continué à considérer le renouvellement et le développement organisationnels comme une priorité stratégique. À cette fin, elles ont mis l'accent sur plusieurs initiatives axées sur le personnel : programme d'apprentissage organisationnel et de reconnaissance du personnel, initiative intensive et continue de formation destinée à familiariser les employés avec les nouveaux systèmes automatisés et avec les nouvelles règles de description des documents.

Le personnel des Archives nationales a travaillé à la préparation de descriptions de travail conformes à la Norme générale de classification (NGC) introduite par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Les séances d'information sur la NGC se sont terminées au début de décembre 1998. L'étude, la reformulation et l'évaluation des descriptions de travail se poursuivront au cours de l'exercice 1999-2000.

Conformément à la nouvelle orientation adoptée au sein de l'administration fédérale, les Archives nationales ont commencé à élaborer un cadre en vue de la modernisation de la fonction de contrôleur caractérisé par un engagement plus clair envers la planification axée sur les résultats. La mise en oeuvre en 1998-1999 d'un nouveau système financier départemental, auquel on a rattaché un nouveau système de suivi du temps des employés, favorise une gestion plus efficace des ressources. Les Archives nationales préparent un plan en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie fédérale d'information financière. Elles ont aussi entrepris d'intégrer la planification des ressources humaines au processus de planification générale.

Les Archives nationales, qui exercent un important leadership dans le domaine des documents électroniques, ont entrepris, dans le cadre d'un projet triennal, la création d'un système de préservation destiné à soutenir leur programme intégré de documents électroniques. Une fois terminé, ce système facilitera la recherche des documents aux fins d'accès, de copie et de transfert, ainsi que l'examen des documents électroniques dans un système sûr.

Évaluation du rendement : Acquisition et gestion des fonds d'archives

Une bobine de microfilm est censée rester lisible pendant plusieurs siècles. Les Archives nationales ont microfilmé 642 661 documents en 1998-1999, comparativement à 507 160 l'année précédente.

On s'est traditionnellement fondé sur la quantité de documents acquis, décrits ou traités pour mesurer le rendement et ces indicateurs ont permis d'évaluer la croissance continue de la charge de travail. Cependant, les Archives s'efforcent de mettre au point des indicateurs plus significatifs.

La Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, organisme du ministère du Patrimoine canadien, délivre aux fins de l'impôt sur le revenu des attestations pour les biens culturels présentant « un intérêt exceptionnel et une importance nationale » donnés aux musées, aux galeries d'art, aux archives et aux bibliothèques du Canada. Elle accorde également des subventions pour l'achat de biens culturels importants risquant d'être exportés. En 1998-1999, la Commission a approuvé 63 demandes d'attestation provenant des Archives nationales, ainsi que 3 demandes de subvention.

problèmes de gestion de l'information communs à l'ensemble des organismes gouvernementaux et à leur trouver des solutions concrètes — www.imforumgi.gc.ca. En 1998-1999, des rapports d'orientation ont porté sur la cession de documents à des compétences non gouvernementales, sur les systèmes de tenue de dossiers, sur la description des documents gouvernementaux, sur les défis liés à l'an 2000, sur les documents essentiels, et sur la gestion de l'information sur Internet afin d'en assurer l'accès et la responsabilité à long terme.

Pour les initiatives entreprises dans ce secteur de service, les Archives nationales ont travaillé en partenariat avec le Bureau du Projet de l'an 2000 et le Bureau du Projet d'infrastructure à clé publique du Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi qu'avec Protection civile Canada et la Bibliothèque nationale du Canada.

Centres de documents

Les Archives nationales exploitent à Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver des centres où sont entreposés les documents qui présentent encore une valeur durable pour les ministères et organismes gouvernementaux mais dont la conservation dans leurs locaux n'est plus rentable. Les centres entreposent les documents de façon sûre et économique, les récupèrent sur demande, séparent les documents désignés archivistiques ou historiques par l'Archiviste national, et détruisent les autres documents de manière sûre et opportune lorsqu'ils sont devenus inutiles. Les centres conservent aussi des copies de sauvegarde des documents informatiques ainsi que des documents essentiels aux activités gouvernementales et à la protection des droits des citoyens. Le Centre des documents d'Ottawa gère en outre les documents des anciens militaires et des fonctionnaires fédéraux.

Dans ce secteur de service, les Archives nationales ont éliminé plus de documents qu'elles n'en ont acquis, ce qui a permis d'économiser l'espace. Elles ont également installé un nouveau système de magnétothèque conforme à l'an 2000.

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales visent à acquérir, contrôler et préserver les document du gouvernement fédéral dotés d'une valeur historique à long terme ainsi que les documents du secteur privé d'importance nationale qui renseignent sur l'évolution du Canada et présentent une valeur durable.

Les clients associés à ce secteur d'activité sont les institutions fédérales, les donateurs de documents, le personnel des Archives nationales, ainsi que les chercheurs qui utilisent les outils de description et les connaissances spécialisées des Archives nationales dans le domaine de la préservation.

Dépenses prévues	15 933 000$
Autorisations totales	*16 549 693$*
Dépenses réelles en 1998-1999	**14 318 588$**

Parmi les principales acquisitions privées se trouvent les documents d'Henri Bourassa, d'Edgar Benson et de Michael Wilson; un des premiers globes fabriqués au Canada, par l'imprimerie et la compagnie d'édition William C. Chewett, dans les années 1850; la copie sur daguerréotype d'une miniature de lady Mary Louisa Lambton, et un daguerréotype de Thomas Coffin Doane, l'un des premiers photographes du Canada, exécuté en 1847 et représentant lord Elgin, son épouse, sa belle-soeur et son aide de camp.

Acquisition

En acquérant des documents auprès des secteurs public et privé, les Archives nationales s'efforcent de constituer, sur tous les types de supports, des fonds d'archives complets qui reflètent la société canadienne. Pour ce qui est des documents du secteur privé, les Archives ont mis l'accent ces dernières années sur la promotion de partenariats entre les Archives nationales, la communauté archivistique canadienne et les autres institutions patrimoniales et culturelles afin de rationaliser leurs stratégies d'acquisition.

Dans le cas des institutions fédérales, les Archives nationales ont concentré leurs efforts sur l'acquisition des documents des sociétés d'État privatisées, comme le Canadien National, et sur l'acquisition de documents électroniques. Elles ont ainsi acquis de vastes fichiers de données du Service de l'environnement atmosphérique relatifs aux cartes d'analyse des glaces à l'ouest de l'Arctique, ainsi que des fichiers sur les modes traditionnels d'utilisation du sol de l'Inventaire des terres du Canada d'Environnement Canada.

Gestion de l'information gouvernementale

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales préparent les autorisations de disposition de documents pour les ministères et organismes fédéraux, aident ceux-ci à gérer l'information qu'ils possèdent et leur offrent des installations économiques et sûres d'entreposage, de recherche et d'élimination des documents qui continuent de leur appartenir.

Même si leurs clients immédiats sont les ministères fédéraux, les Archives nationales ont pour objectif ultime de protéger les droits de tous les Canadiens en assurant la préservation de la mémoire collective et la responsabilité continue du gouvernment du Canada.

Dépenses prévues	6 200 000$
Autorisations totales	*6 766 954$*
Dépenses réelles en 1998-1999	**6 996 562$**

Disposition des documents

La disposition des documents comprend l'identification des documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique aux fins de leur transfert ultérieur aux Archives nationales, ainsi que la délivrance « d'autorisations de disposition de documents » qui permettent aux organismes gouvernementaux de se départir des documents dénués de valeur durable une fois que ceux-ci ne sont plus nécessaires à leur fonctionnement. En vertu de l'article 5 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, les ministères doivent demander l'autorisation de l'Archiviste national avant de disposer des documents qui leur appartiennent.

Les Archives nationales collaborent en permanence avec les ministères et les organismes fédéraux à l'identification des documents d'archives et à l'établissement des autorisations de disposition. Les Archives nationales délivrent deux sortes d'autorisations : celles qui peuvent s'appliquer à tous les organismes gouvernementaux et celles qui s'appliquent à un seul ministère ou organisme. En 1998-1999, 29 autorisations de disposition ont été délivrées, soit 8 de plus qu'en 1997-1998.

La mise en oeuvre du site Web a fortement stimulé les demandes émanant du public. Les demandes de photocopies des documents du Corps expéditionnaire canadien, par exemple, sont passées de 63 420 sur sept mois en 1997-1998, début de la diffusion sur Internet des formulaires d'enrôlement, à 220 799 en 1998-1999. Le versement de documents fortement consultés dans le site Web a pour effet d'accroître sensiblement la demande de documents connexes. Les Archives nationales s'efforcent de dresser des stratégies qui leur permettront d'intégrer des documents suscitant un fort intérêt chez les chercheurs, sans toutefois dépasser leurs capacités de répondre à la demande.

Pour bien répondre aux besoins de leurs clients, les Archives nationales consultent ceux-ci en permanence par le biais de fiches de commentaires. Elles assurent le suivi des lettres de plainte et, au besoin, apportent les rectifications nécessaires. Un nouveau sondage a été distribué aux chercheurs des Archives nationales à l'été de 1999. Les données recueillies renseigneront sur les attentes de la clientèle et sur les améliorations à apporter aux services.

Appui à la communauté archivistique

Dans le cadre de leur mandat, les Archives nationales soutiennent un réseau d'établissements archivistiques canadiens en accordant des subventions et des contributions au Conseil canadien des archives. Ces fonds, qui s'élèvent à près de 1 765 000 $ en 1998-1999, servent à soutenir la description et la préservation des documents historiques détenus dans les établissements d'archives du Canada, ainsi que l'élaboration du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) qui servira à repérer les documents d'archives canadiens sur l'autoroute de l'information grâce à un catalogue virtuel des fonds intégré à Internet. Ce projet, conçu pour rejoindre de nouveaux clients, fait partie du programme pour le millénaire mis sur pied par la communauté archivistique canadienne avec la participation des Archives nationales.

À l'échelle mondiale, les archives doivent faire face à des défis communs liés en particulier à l'essor des documents électroniques. Les Archives nationales jouent un rôle de premier plan au sein de la communauté archivistique internationale en présidant le Comité sur les documents électroniques et autres documents courants du Conseil international des archives et en participant au Comité sur les normes de description et au Comité sur les

L'automatisation des activités gouvernementales ne s'est pas encore traduite par une diminution des acquisitions de documents textuels (généralement créés 10 à 20 ans avant leur acquisition par les Archives nationales). Cependant, on a assisté à une très forte augmentation de l'acquisition de documents électroniques gouvernementaux, qui doivent être acquis beaucoup plus tôt au cours de leur existence, pendant que le système qui a servi à leur création est encore en service.

En 1998-1999, les Archives nationales ont acquis 6 159 mètres de documents textuels gouvernementaux, comparativement à 4 723 mètres l'année précédente. Elles ont acquis 1 058 063 mégaoctets de documents électroniques gouvernementaux, soit une forte augmentation par rapport aux 94 168 mo acquis en 1997-1998.

Contrôle des fonds

La description appropriée des fonds par le personnel des Archives nationales est cruciale pour la prestation de services de qualité aux chercheurs, car elle permet de les localiser et de les rendre rapidement accessibles. En 1998-1999, pour la première fois, cette fonction a été exécutée à l'aide du système automatisé MIKAN conformément à des normes et à des procédures employées dans tout l'établissement.

Un plan visant à adapter les descriptions des documents des Archives nationales aux Règles de description des documents d'archives qui constituent actuellement la norme canadienne a été préparé aux fins de mise en oeuvre au cours des quatre prochaines années. Une fois converties à la nouvelle norme, les descriptions seront versées dans l'outil de recherche *ArchiviaNet*, accessible au public sur Internet.

Parmi les principales acquisitions du gouvernement du Canada figurent des documents du cabinet du président de l'Agence canadienne de développement international (1968-1989); du service des dossiers de l'ancien ministère des Affaires extérieures (1963-1995); de l'Aviation royale du Canada et des cours martiales de l'Armée canadienne (1939-1945), du ministère de la Défense nationale.

Préservation des fonds

Pour que les Canadiens d'aujourd'hui et de demain puissent avoir accès aux documents d'archives, ceux-ci doivent être préservés. Les Archives nationales mettent en oeuvre une stratégie de préservation basée sur une approche globale, qui comprend un entreposage optimal, une conservation préventive et des traitements sélectifs.

Les Archives nationales ont participé au Trust pour la préservation de l'AV. ca, organisme pancanadien voué à la préservation du patrimoine audiovisuel national, en envoyant un représentant au comité de direction et en mettant leurs connaissances spécialisées au service d'activités comme le projet sur les « grandes oeuvres » dans le domaine du film.

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales visent à acquérir, contrôler et préserver les document du gouvernement fédéral dotés d'une valeur historique à long terme ainsi que les documents du secteur privé d'importance nationale qui renseignent sur l'évolution du Canada et présentent une valeur durable.

Les clients associés à ce secteur d'activité sont les institutions fédérales, les donateurs de documents, le personnel des Archives nationales, ainsi que les chercheurs qui utilisent les outils de description et les connaissances spécialisées des Archives nationales dans le domaine de la préservation.

Dépenses prévues	15 933 000$
Autorisations totales	*16 549 693$*
Dépenses réelles en 1998-1999	**14 318 588$**

Acquisition

En acquérant des documents auprès des secteurs public et privé, les Archives nationales s'efforcent de constituer, sur tous les types de supports, des fonds d'archives complets qui reflètent la société canadienne. Pour ce qui est des documents du secteur privé, les Archives ont mis l'accent ces dernières années sur la promotion de partenariats entre les Archives nationales, la communauté archivistique canadienne et les autres institutions patrimoniales et culturelles afin de rationaliser leurs stratégies d'acquisition.

Dans le cas des institutions fédérales, les Archives nationales ont concentré leurs efforts sur l'acquisition des documents des sociétés d'État privatisées, comme le Canadien National, et sur l'acquisition de documents électroniques. Elles ont ainsi acquis de vastes fichiers de données du Service de l'environnement atmosphérique relatifs aux cartes d'analyse des glaces à l'ouest de l'Arctique, ainsi que des fichiers sur les modes traditionnels d'utilisation du sol de l'Inventaire des terres du Canada d'Environnement Canada.

Parmi les principales acquisitions privées se trouvent les documents d'Henri Bourassa, d'Edgar Benson et de Michael Wilson; un des premiers globes fabriqués au Canada, par l'imprimerie et la compagnie d'édition William C. Chewett, dans les années 1850; la copie sur daguerréotype d'une miniature de lady Mary Louisa Lambton, et un daguerréotype de Thomas Coffin Doane, l'un des premiers photographes du Canada, exécuté en 1847 et représentant lord Elgin, son épouse, sa belle-soeur et son aide de camp.

Pour bien répondre aux besoins de leurs clients, les Archives nationales consultent ceux-ci en permanence par le biais de fiches de commentaires. Elles assurent le suivi des lettres de plainte et, au besoin, apportent les rectifications nécessaires. Un nouveau sondage a été distribué aux chercheurs des Archives nationales à l'été de 1999. Les données recueillies renseigneront sur les attentes de la clientèle et sur les améliorations à apporter aux services.

Appui à la communauté archivistique

Dans le cadre de leur mandat, les Archives nationales soutiennent un réseau d'établissements archivistiques canadiens en accordant des subventions et des contributions au Conseil canadien des archives. Ces fonds, qui s'élèvent à près de 1 765 000 $ en 1998-1999, servent à soutenir la description et la préservation des documents historiques détenus dans les établissements d'archives du Canada, ainsi que l'élaboration du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) qui servira à repérer les documents d'archives canadiens sur l'autoroute de l'information grâce à un catalogue virtuel des fonds intégré à Internet. Ce projet, conçu pour rejoindre de nouveaux clients, fait partie du programme pour le millénaire mis sur pied par la communauté archivistique canadienne avec la participation des Archives nationales.

À l'échelle mondiale, les archives doivent faire face à des défis communs liés en particulier à l'essor des documents électroniques. Les Archives nationales jouent un rôle de premier plan au sein de la communauté archivistique internationale en présidant le Comité sur les documents électroniques et autres documents courants du Conseil international des archives et en participant au Comité sur les normes de description et au Comité sur les technologies de l'information.

Les demandes officielles présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ont augmenté de 26% entre 1997-1998 et 1998-1999. Les demandes officielles soumises en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ont augmenté de 21% pendant la même période.

Ces chiffres révèlent une augmentation des demandes présentées par le public canadien. Les demandes générales de renseignements ont augmenté de près de 10 p. 100 de 1997-1998 à 1998-1999. De façon plus significative encore, les demandes officielles soumises chaque année en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années, signe d'un intérêt croissant pour les documents historiques détenus par les Archives nationales. Pour répondre à ces demandes, plus de 800 000 pages de documents à diffusion restreinte ont été examinées en 1998-1999, sur lesquelles 700 000 ont été communiquées aux chercheurs.

Au cours des quatre dernières années, le respect des normes de service a constitué un souci constant des Archives nationales. La direction tout comme le personnel s'efforcent de fournir en temps opportun les services de qualité escomptés par les clients. Les principaux objectifs de rendement ont concerné l'observation des exigences relatives à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels.* En 1998-1999, 88,6 p.100 des demandes officielles d'accès à des documents gouvernementaux à diffusion restreinte reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et 85 p.100 des demandes reçues en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* par les Archives nationales ont été traitées dans les délais fixés par la législation.

Parmi les ministères et organismes fédéraux, les Archives se sont classées au deuxième rang pour ce qui est du nombre de demandes officielles touchant l'accès à l'information et au quatrième rang pour ce qui est des demandes officielles touchant la protection des renseignements personnels reçues entre avril 1998 et mars 1999.

En 1998-1999, les Bureaux des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée ont étudié 23 plaintes portées contre les Archives nationales, dont 5 seulement ont été jugées fondées ou ont nécessité la prise de mesures correctives. On constate donc une diminution du nombre de plaintes qui s'élevait à 36 en 1997-1998, parmi lesquelles 9 avaient été jugées fondées. Les Archives nationales se fixent pour objectif qu'aucune plainte ne soit retenue par les Bureaux des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée.

La mise en oeuvre du site Web a fortement stimulé les demandes émanant du public. Les demandes de photocopies des documents du Corps expéditionnaire canadien, par exemple, sont passées de 63 420 sur sept mois en 1997-1998, début de la diffusion sur Internet des formulaires d'enrôlement, à 220 799 en 1998-1999. Le versement de documents fortement consultés dans le site Web a pour effet d'accroître sensiblement la demande de documents connexes. Les Archives nationales s'efforcent de dresser des stratégies qui leur permettront d'intégrer des documents suscitant un fort intérêt chez les chercheurs, sans toutefois dépasser leurs capacités de répondre à la demande.

Visibilité accrue

Pour fournir des services de qualité aux Canadiens, il importe entre autres de les amener à prendre conscience des vastes fonds détenus par les Archives nationales et de l'utilité que ces fonds peuvent présenter pour eux, en diffusant de l'information sur les Archives nationales, leurs produits et leurs services. Les objectifs définis pour ce secteur de service dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 1998-1999 visaient l'utilisation accrue des nouvelles technologies de l'information, de même que la création de partenariats attrayants qui permettraient à des commanditaires d'aider les Archives nationales à accroître leur visibilité. Dans cette veine, l'aide de la Ford Motor Company a permis d'organiser une tournée européenne de l'exposition des Archives nationales sur le photographe Roloff Beny qui s'est terminée en juillet 1998. De son côté, l'exposition *Karsh à Londres*, parrainée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, a marqué la réouverture de la Maison du Canada à Londres en mai 1998. Inaugurée par la reine Élisabeth, cette exposition a attiré 39 000 visiteurs. Le contenu des expositions organisées par les Archives nationales est aussi numérisé et intégré au site Web pour rejoindre un public plus vaste.

D'autres expositions produites par les Archives nationales en 1998-1999 ont marqué le centenaire de la naissance de Lester Pearson et le 80e anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. Ce dernier événement a été souligné par l'exposition *Tableaux des champs de bataille de Mary Riter Hamilton, 1919-1922* inaugurée en novembre 1998. De son côté, l'exposition permanente *Trésors de la mémoire* a été régulièrement mise à jour.

Évaluation du rendement : Services aux clients et sensibilisation

Les Archives nationales prennent soin d'améliorer leurs services en évaluant régulièrement leur rendement. Pour le moment, la plupart des indicateurs, fondés sur la production, permettent de déterminer les services pour lesquels la demande du public s'accroît. Au cours des prochaines années, les Archives nationales envisagent toutefois de passer à des indicateurs axés sur les résultats obtenus à des niveaux plus élevés.

Les Canadiens découvrent leur patrimoine — Indicateurs de rendement

	1998-99	1997-98
Réponses aux demandes de renseignements	120 256	109 750
Photocopies aux clients	822 537	558 695
Demandes officielles présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	6 108	4 983
Visites au site Web	14 123 660	9 845 232

En 1998-1999, les Archives nationales ont participé conjointement avec Anciens Combattants Canada et le Programme de collections numérisées d'Industrie Canada à la préparation d'un projet concernant les militaires de la Première Guerre mondiale décorés de la Croix de Victoria; ce prototype est en cours d'intégration au site Web d'Anciens Combattants Canada.

Les nouvelles technologies permettent d'améliorer considérablement le service au public. Des initiatives visent actuellement à permettre l'accès automatisé aux descriptions des fonds des Archives nationales. L'outil de recherche *ArchiviaNet* accessible par Internet est au coeur de ces efforts. En 1998-1999, après évaluation par des utilisateurs de l'extérieur, on l'a étendu en y ajoutant un index concernant plus de 1,5 million de dossiers créés par les ministères et organismes fédéraux; 560 000 descriptions de photographies, d'oeuvres d'art et de caricatures incluant 5 000 images numérisées; 570 000 descriptions de films, vidéos et enregistrements sonores; 200 000 pages numérisées des formulaires d'enrôlement des soldats du Corps expéditionnaire canadien pendant la Première Guerre mondiale; ainsi que plusieurs bases de données (sur les membres de ce Corps, un index du recensement de l'Ontario de 1871, et un répertoire des maîtres de poste canadiens); et des guides de recherche thématiques (sur les peuples autochtones et les sources généalogiques).

Comme les clients des Archives nationales doivent s'appuyer sur des photocopies des documents d'archives pour des fins administratives et légales et pour la recherche, l'établissement fournit chaque année, à un coût modeste, des centaines de milliers de photocopies aux chercheurs. Pour offrir un meilleur service demandé par les clients, un nouveau comptoir de photocopie rapide a été installé en 1998-1999.

Les clients ont également demandé un meilleur accès aux documents gouvernementaux non accessibles avant l'examen requis par la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Pour répondre à ce souhait, les Archives nationales ont mis sur pied un projet consistant à examiner de façon systématique les documents gouvernementaux à diffusion restreinte ayant de bonnes chances d'être demandés par les chercheurs. En 1998-1999, cet examen a principalement porté sur 800 boîtes de documents du Séquestre des biens ennemis pouvant contenir de l'information liée à la controverse sur les biens saisis pendant l'holocauste. Plus de 70 p.100 de ces documents sont maintenant « ouverts » et peuvent être examinés par le public.

Services, sensibilisation et appui

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales veulent s'assurer que les Canadiens connaissent et ont facilement accès aux vastes fonds d'archives dont elles ont la garde. Elles fournissent également de l'aide pour le développement des archives au Canada.

Ce secteur d'activité offre des services à une clientèle très diverse qui comprend le grand public, des anciens combattants, des fervents de généalogie, des chercheurs canadiens et étrangers, y compris des universitaires, des journalistes et des enquêteurs sur les revendications autochtones, ainsi que la communauté archivistique du Canada.

Dépenses prévues	9 042 000$
Autorisations totales	*8 923 799$*
Dépenses réelles en 1998-1999	**11 062 489$**

Prestation de services de qualité aux clients

Les Archives nationales s'efforcent d'offrir des services qui répondent aux besoins des chercheurs. Ces dernières années, elles ont entrepris de fournir des services intégrés grâce à un « guichet unique » qui évite à la clientèle de devoir s'adresser à plusieurs endroits des Archives nationales.

Comme, par sa nature même, le document d'archives est unique et irremplaçable, sa mise en circulation doit être soumise à une surveillance rigoureuse, contrairement par exemple au livre de bibliothèque contemporain tiré à de nombreux exemplaires. Le grand défi des Archives nationales consiste à offrir un accès adéquat au contenu de leurs fonds aux personnes incapables de venir consulter les documents originaux dans les salles de référence à Ottawa. Les Archives nationales ont jusqu'ici répondu aux besoins de ces clients par des services de référence téléphoniques ou écrits, par la photocopie des documents ou par le microfilmage — aux fins du prêt entre établissements — des documents les plus demandés par le public, notamment le Recensement du Canada et les journaux de guerre des régiments.

Satisfaire aux besoins de notre clientèle

« Le service est excellent, rapide et amical. »
(Ottawa, Ontario)

« J'ai été heureux de voir qu'il y avait un comptoir pour une personne en fauteuil roulant. »
(London, ON)

« Vos Archives nationales du Canada fournissent vraiment un service de première classe... »
(Wellington, Nouvelle-Zélande)

Mesures du rendement

L'obtention de mesures du rendement pertinentes constitue une priorité pour les Archives nationales. En 1998-1999, comme les Archives nationales ont acquis plus d'expérience et une meilleure connaissance des défis liés aux indicateurs de rendement, elles ont redoublé d'efforts pour affiner et modifier les mesures et le cadre d'évaluation du rendement. Des examens départementaux comme celui qui porte sur la mise en oeuvre des articles 5 et 6 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada* les aideront dans cette tâche. De meilleurs indicateurs de rendement fourniront de meilleurs plans de travail et un cadre de responsabilité plus transparent au personnel. Chose plus importante encore, ils permettront aux Archives nationales d'offrir de meilleurs services à leur clientèle diversifiée.

Réalisations par secteur d'activité

La présente section examine à tour de rôle le rendement de chaque secteur d'activité des Archives nationales. Pour chacun, elle précise les objectifs, les coûts connexes et la clientèle servie, avant d'examiner les résultats à la lumière des objectifs établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 1998-1999 et de faire état des travaux concernant la mesure du rendement des Archives nationales.

RENDEMENT DE L'ORGANISME

Attentes en matière de rendement

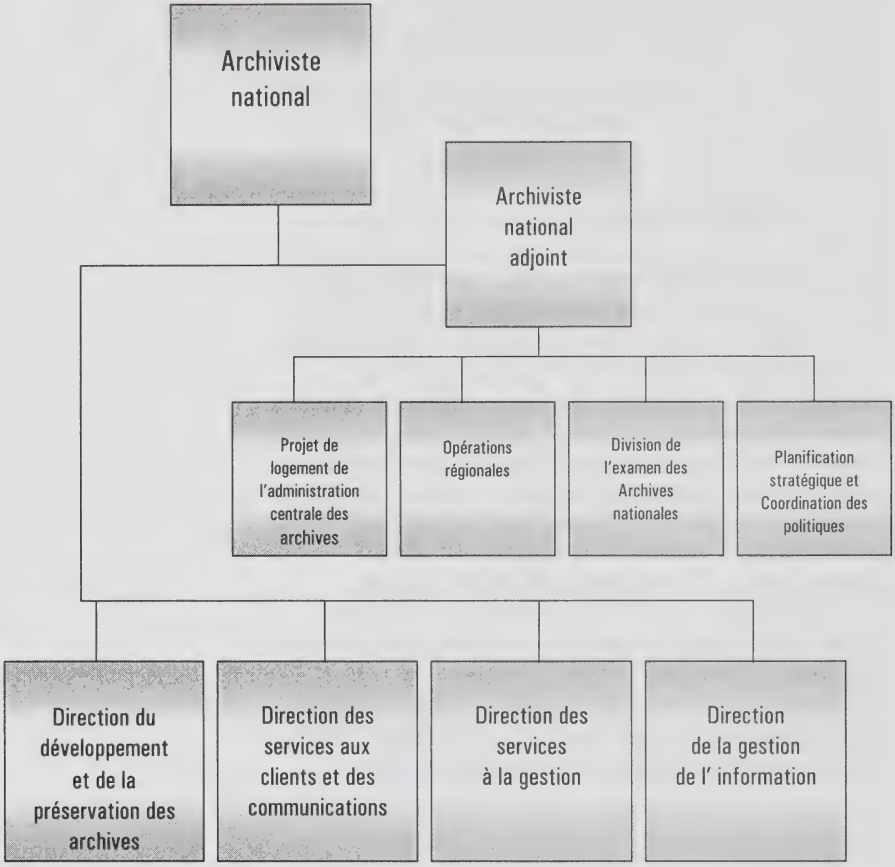
Les priorités stratégiques des Archives nationales reflètent la vision commune de l'institution à l'aube du XXI[e] siècle, à savoir son double rôle d'institution patrimoniale nationale chargée de mettre en valeur le patrimoine canadien par le biais de documents publics et privés sur tous les types de supports, et d'instance administrative gouvernementale appelée à soutenir la gestion de l'information du gouvernement fédéral.

Les Archives nationales continueront d'améliorer leurs services aux Canadiens, notamment en recourant à des partenariats et à des parrainages, ainsi qu'en tirant profit des technologies de l'information. Dans leur engagement à offrir des services de qualité, elles continueront de répondre aux besoins de leurs clients.

Les Archives nationales reconnaissent le défi que présente le maintien de l'intégrité des documents officiels dans le contexte de la tendance fondamentale du gouvernement et de la société à créer et à tenir des dossiers sur support électronique. Les Archives nationales ont commencé à élaborer et à mettre en oeuvre un programme intégré de documents électroniques, formé d'un ensemble de politiques, de procédures et d'activités axées sur l'identification, la préservation et l'accessibilité de ces documents. Approuvée au mois d'août 1998, la politique des Archives nationales sur les documents électroniques constitue un premier pas vers la préservation d'un patrimoine documentaire actuellement menacé. Deux études sur cette question viennent d'être achevées : la première, une étude de cas, examine l'évaluation et l'acquisition des grandes bases de données, tandis que la seconde porte sur l'élaboration d'un cadre d'évaluation du projet des Archives concernant les documents électroniques. Ces deux études devraient aider à déterminer dans quelle mesure les Archives nationales réussissent à relever les défis posés par les documents électroniques.

Les Archives nationales reconnaissent le rôle crucial du personnel dans la réussite de leur programme. Axées sur l'apprentissage, elles sont à l'écoute de leurs employés et valorisent leur contribution.

Organigramme



s'attendent à accéder rapidement, facilement et totalement à l'information archivistique à mesure que les moyens technologiques s'améliorent et que le gouvernement réaffirme son engagement à fournir des services abordables, équitables et efficaces.

L'information archivistique et les documents d'archives sont fort utilisés par diverses clientèles et pour la production de publications, de manuels scolaires et d'émissions de télévision et de radio qui ont une large diffusion. Les Archives nationales doivent de plus en plus faciliter l'utilisation de l'information contenue dans les archives à l'aide de la technologie numérique.

Nouvelles technologies

L'utilisation des nouvelles technologies a eu — et continuera d'avoir — des effets importants sur tous les secteurs des Archives nationales, car elle crée de nouveaux défis quant à l'identification, la préservation et l'accessibilité des documents d'archives. De plus en plus, l'information est échangée par des moyens électroniques, par le biais de réseaux. Un pourcentage croissant de documents existe uniquement sous forme électronique. La convergence des technologies favorise l'apparition de nouveaux types de documents. Des quantités d'information sans précédent sont créées sous des formes provisoires non normalisées, sur une multitude de supports électroniques rapidement dépassés. La communauté archivistique s'inquiète beaucoup de la préservation et de l'accessibilité à long terme des documents électroniques possédant une valeur archivistique. Comme les documents électroniques s'altèrent très facilement, un des principaux défis actuels des archives consiste à faire en sorte que les documents électroniques demeurent authentiques et fiables malgré les changements technologiques touchant le matériel et le logiciel.

Place au sein du gouvernement

Les Archives nationales du Canada sont dirigées par l'Archiviste national qui est nommé par le gouverneur en conseil et exerce les pouvoirs d'un sous-ministre. Elles rendent compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

Partenaires pour la prestation des services

Les Archives nationales partagent un édifice et les services de soutien administratif avec la Bibliothèque nationale. Les deux organismes partagent aussi certains services de référence destinés à guider efficacement les chercheurs vers les renseignements qu'ils recherchent; de plus, ils coopèrent à l'établissement de politiques d'acquisition communes afin d'éviter le chevauchement des efforts déployés pour constituer un patrimoine documentaire national complet. Les Archives nationales collaborent avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à la mise en oeuvre de la Politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement, en conseillant et en renseignant les organismes gouvernementaux sur la gestion de leurs documents actifs et en leur offrant un entreposage économique et sûr des documents semi-actifs et inactifs.

Communauté archivistique

Dans le cadre de leur mandat de soutenir et de faire progresser la communauté archivistique canadienne, les Archives nationales versent des subventions et des contributions annuelles au Conseil canadien des archives. Elles s'efforcent aussi de soutenir les initiatives archivistiques entreprises à l'échelle internationale en jouant un rôle actif au sein du Conseil international des archives.

Défis

Attentes du public

À l'aube du nouveau millénaire, on constate un intérêt renouvelé pour l'histoire et les souvenirs du passé, même dans les médias «grand public». Ce regain d'intérêt entraîne une demande accrue de documents d'archives par un vaste éventail d'utilisateurs éclairés qui

APERÇU DE L'ORGANISME

Mandat, mission et vision

Les Archives nationales du Canada sont l'une des plus anciennes institutions du portefeuille du Patrimoine canadien. Depuis 1872, alors que la Direction des archives fédérales s'installait dans « trois pièces vides », les Archives nationales du Canada, et leurs prédécesseurs, préservent les documents qui retracent le passé du Canada.

Les Archives nationales ont pour but de préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement du Canada, de collaborer à la protection des droits et de contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant et en conservant les documents publics et privés d'importance nationale, en en favorisant l'accès et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant avec d'autres intervenants l'initiative d'appuyer et de faire progresser les milieux canadien et international des archives.

Le double rôle d'institution patrimoniale nationale et d'instance administrative du gouvernement fédéral a été confirmé en 1987 par la *Loi sur les Archives nationales du Canada*.

Les Archives nationales exécutent leur programme par l'entremise des quatre secteurs d'activité suivants : Services, sensibilisation et appui; Acquisition et gestion des fonds d'archives; Gestion de l'information gouvernementale; et Services généraux.

« Les archives, preuves et témoignages des actions des hommes et de leurs rapports entre eux, constituent la base des droits des individus et des États, et sont fondamentales pour la démocratie et un bon gouvernement des affaires. Les archives sauvegardent la mémoire de l'humanité en préservant les traces de son passé. »

Conseil international des archives, « Bienvenue au CIA », juillet 1997, 4.

Cadre de fonctionnement

Les Archives nationales du Canada accomplissent leur mission de concert avec d'autres organismes fédéraux ayant des responsabilités connexes. Elles jouent aussi un rôle dans le milieu des archives au Canada et à l'étranger.

Message de l'Archiviste national

> « Dans l'actif d'un peuple, les archives constituent la valeur la plus précieuse : elles sont le don d'une génération à l'autre et le degré des soins que nous en prenons mesure le degré de notre civilisation. »
>
> Sir Arthur G. Doughty
> Archiviste du Dominion, 1904 à 1935

Les événements internationaux récents ont donné aux Canadiens l'occasion de mieux apprécier la valeur des documents. Au printemps dernier, la mémoire consignée au Kosovo a été systématiquement anéantie quand on a détruit de façon délibérée les archives et les bureaux des dossiers et contraint les personnes qui fuyaient la région à remettre leurs pièces d'identité pour pouvoir franchir la frontière. Ces événements témoignent tragiquement de l'importance fondamentale des documents pour protéger les droits individuels et collectifs et pour exprimer l'identité collective.

Au Canada, notre patrimoine archivistique protège les droits individuels et collectifs en documentant les événements, les décisions, les transactions et en tenant les gouvernements et les personnes responsables de leurs actes. Nos archives constituent aussi un instrument fondamental pour la recherche et l'étude concernant notre passé, car les historiens, les chercheurs universitaires, les journalistes et les fonctionnaires dépendent des documents d'archives pour accomplir leur travail. Les documents sont aussi conservés pour l'agrément des Canadiens qui s'y reportent en nombre croissant pour en apprendre davantage sur leurs ancêtres et leurs communautés.

Les Canadiens jugent nécessaire d'investir dans la connaissance et la créativité, en particulier en faisant du Canada « le pays le plus branché du monde » d'ici l'an 2000. Les Archives nationales participent pleinement à cette initiative par le perfectionnement continu de leur site Web, par leur programme de numérisation et par le soutien qu'elles apportent à l'autoroute de l'information dans le cadre du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA). Les Archives nationales guident les Canadiens vers les documents originaux de leur passé et facilitent l'accès aux voix et images des générations qui ont précédé. Ce faisant, elles fournissent les bases sur lesquelles s'appuient notre connaissance, notre compréhension et notre appréciation du passé complexe du Canada.

Ian E. Wilson
Archiviste national

Composantes du portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend :

- **le ministère du Patrimoine canadien**, responsable des politiques et des programmes liés aux arts et au patrimoine, au développement culturel, à l'identité canadienne, au multiculturalisme, aux langues officielles et au sport, ainsi que des politiques concernant les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux; l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;

- **six organismes ministériels**: les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada, Condition féminine Canada, et l'Agence Parcs Canada;

- **un organisme de réglementation indépendant**: le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes;

- **dix sociétés d'État**: le Conseil des Arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la Capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.

En outre, la Commission de la fonction publique rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

Message de la Ministre du Patrimoine canadien

Le présent rapport met en évidence les réalisations des Archives nationales du Canada (les Archives) au cours de l'an dernier.

Les Archives préservent la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuent au renforcement du sentiment d'identité nationale. Pour ce faire, elles acquièrent, conservent et rendent accessibles les documents privés et publics d'importance nationale, et sont le dépositaire permanent des documents ministériels ainsi que des documents des institutions fédérales. De plus, elles facilitent la gestion de ces documents et jouent un rôle prépondérant pour ce qui est d'appuyer les milieux canadiens et internationaux des archives et de contribuer à leur développement.

Merci aux femmes et aux hommes dévoués qui servent les Canadiens et les Canadiennes par l'entremise des Archives nationales du Canada en cette époque de changements énormes et captivants.



L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Archives nationales du Canada
Tableaux des principaux engagements en matière de résultats

Fournir aux Canadiens et Canadiennes :*	Qui se manifeste par:	Résultats rapportés dans :
Accès à leur patrimoine archivistique	– la prestation de services efficaces aux Canadiens grâce à la technologie de l'information et à des initiatives de services de qualité – la sensibilisation des Canadiens à l'égard de leur patrimoine archivistique grâce à la diffusion d'informations sur les Archives nationales et leurs fonds – le développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux**	RMR, pages 19-23 RMR, page 21 RMR, page 23
Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	– l'acquisition des fonds d'archives dans les catégories clés – la description normalisée des documents d'archives – la conservation préventive des documents d'archives	RMR, pages 24-26 RMR, pages 25-26 RMR, pages 25-26
La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada	– une disposition efficace des documents du gouvernement** – des normes pour la gestion des documents gouvernementaux – l'utilisation optimale de l'espace alloué aux opérations des centres fédéraux de documents	RMR, pages 27-30 RMR, pages 28-30 RMR, pages 29-30
L'administration efficace du programme des Archives nationales	– un personnel motivé et apte à fournir un service de qualité** – l'utilisation accrue des sources d'information et de la technologie de l'information – la mise en oeuvre d'une stratégie à long terme en matière d'installations	RMR, page 31 RMR, page 32 RMR, page 32

* Ces engagements ont été reformulés afin de les rendre plus clairs.

** Ce but a été modifié afin de refléter les objectifs du programme.

Résumé

Les Archives nationales ont pour mission de préserver la mémoire collective de la nation, afin de protéger les droits individuels et d'enrichir le sentiment d'identité nationale. Leur principal objectif est de fournir des services de qualité : de façon directe, aux clients qui communiquent avec elles par téléphone, par écrit et par courrier électronique, leur rendent visite ou naviguent sur leur site Web; de façon indirecte, en apportant un soutien aux ministères et organismes fédéraux et à la communauté archivistique canadienne.

Les Archives nationales exercent leurs fonctions au service d'une clientèle diversifiée, éclairée et sans cesse croissante, dans un contexte où les documents d'archives sont placés sur des supports très divers exigeant des mesures de préservation différentes et où la nature des documents évolue rapidement à mesure qu'apparaissent de nouvelles formes de supports.

Le *Rapport sur le rendement* des Archives nationales pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1999 expose les progrès accomplis au regard des objectifs triennaux fixés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* des Archives nationales pour 1998-1999. Il décrit les mesures prises pour atteindre l'objectif fondamental — la prestation de services de qualité — ainsi que les efforts préliminaires visant l'introduction d'indicateurs de rendement mieux aptes à mesurer les progrès accomplis.

Parmi les réalisations des Archives nationales dont ont particulièrement bénéficié les Canadiens en 1998-1999 figure le développement d'*ArchiviaNet,* élargissement considérable du site Web qui permet aux chercheurs du Canada et du monde entier d'avoir accès à des bases de données, à des images numérisées et à des centaines de milliers de descriptions de documents faisant partie des fonds des Archives nationales. Les Archives nationales ont de plus lancé un projet de quatre ans en vue de l'établissement de descriptions normalisées et automatisées des documents d'archives sur tous les types de support. Cette initiative améliorera considérablement la capacité du personnel à localiser les documents d'archives demandés par les chercheurs et facilitera l'accès du public aux fonds des Archives nationales.

Enfin, pour répondre à la décision de moderniser la fonction de contrôleur au sein de la fonction publique fédérale, les Archives nationales ont mis en oeuvre en 1998-1999 de nouveaux systèmes d'information sur la gestion financière et sur la gestion du programme qui leur permettront de mieux évaluer le coût de leurs activités.

Table des matières

	Résumé	**5**
	Tableau des principaux engagements en matière de résultats	**7**
I	**Messages**	**9**
	Message de la Ministre du Patrimoine canadien	9
	Composantes du portefeuille du Patrimoine canadien	10
	Message de l'Archiviste national	11
II	**Aperçu de l'organisme**	**13**
	Mandat, mission et vision	13
	Cadre de fonctionnement	13
	Défis	14
	Organigramme	16
III	**Rendement de l'organisme**	**17**
	Attentes en matière de rendement	17
	Réalisations par secteur d'activité	18
	• Services, sensibilisation et appui	19
	• Acquisition et gestion des fonds d'archives	24
	• Gestion de l'information gouvernementale	27
	• Services généraux	31
IV	**Groupement des rapports**	**33**
V	**Rendement financier**	**35**
	Aperçu du rendement financier	
	Tableaux	
	• Besoins financiers par autorisation	37
	• Dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles pas secteur d'activité	38
	• Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité	39
	• Comparaison des dépenses prévues en 1998-1999 et autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité	40
	• Recettes non disponibles par secteur d'activité	41
	• Paiements de transfert par secteur d'activité	42
	• Dépenses en immobilisations par secteur d'activité	43
	• Projets d'immobilisations par secteur d'activité	43
	• Passif éventuel	44
VI	**Renseignements supplémentaires**	**45**
	Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements	45
	Personnes-ressources pour les secteurs d'activité	45
	Lois appliquées par les Archives nationales du Canada	46
	Liste des rapports annuels prévus par la loi et autres rapports ministériels	46

Archives nationales du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 1999



L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, présiser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/48-1999
ISBN 0-660-61060-4

BUDGET DES DÉPENSES

Archives nationales du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

CA1
EN
E77

Government
Publications

ESTIMATES

National Battlefields Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

LIBRARY
NOV 23 1999

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/49-1999
ISBN 0-660-61061-2

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Result* - Volume 1 et 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044

NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

Performance Report

For the period ending on March 31, 1999



HONOURABLE SHEILA COPPS, P.C., M.P
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

Table of Contents

SUMMARY **5**

Table of primary commitments in terms of results 6

PART I : Messages

Message from the Minister of Canadian Heritage 7
Message from the President of the
National Battlefields Commission 9

PART II : Departmental Overview

Mandate, vision and mission 10
Operating framework 11
- Objectives 15
- Strategic priorities 15
- Challenges 15

Organization of the National Battlefields Commission 16
- Description of sectors of activity 16
- Organizational Structure 17
- Comparison with the former structure 18

PART III : Departmental Performance

Anticipated performance 19
Accomplishments in terms of performance 20
Presentation of Financial Information 23

PART IV : Consolidation of Reports

State of Preparedness for the Year 2000 24
Statutory Annual Reports 24

PART V : Financial Performance

Financial Performance Overview 25
Financial Summary Tables 26
- Summary of Voted Appropriations 26

- Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 27
- Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 28
- Resource Requirements by Organization and Business Line 29
- Non-Respendable Revenues 30
- Capital Spending by Business Line 31

PART VI : Other information

Resource people 32
Web site 32
Acts and related regulations 31
Index 33

Summary

The Report of the National Battlefields Commission for the period ending on March 31, 1999 comes at a key point in a number of regards. It covers a period that has seen an increase in the number of visitors to the Plains, the conclusion of a first-rate financial agreement with the City of Quebec and the opening of the Plains of Abraham Discovery Pavilion. In financial terms, the Commission's income program has reached previously unattained levels, but the organization still has long-term financial problems which must be remedied to ensure that basic operations are not too dependent on revenues, that is, on such uncontrollable factors such as use of services and visits to the site.

The National Battlefields Commission has, nevertheless, responded more than ever to government priorities, particularly in terms of strengthening Canadian unity and taking an interest in youth, by increasing educational and recreational activities in the National Battlefields Park.

Table of primary commitments in terms of results

National Battlefields Commission

to provide Canadians with	indicated by:	accomplishments shown on:
assurance that the Quebec Battlefields Park and its surroundings will be conserved, enhanced and used		Page 20, Part III
one of the most beautiful parks in the world	maintenance, restoration and compliance with the development plan and beautification of the Park through landscaping	Page 21, Part III
the opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting, while maintaining a balance between its two roles	regular supervision and maintenance of the Park and its assets	Page 21, Part III
	the choice of activities provided and held on the site	Page 14, Part II
high quality activities and services to increase awareness of the assets of the area, as well as its history and the history of the country	educational and service activities in the fields of history, culture, recreation, nature and science for a varied clientele	Pages 9 and 22, Parts I and III
	financial partnership projects	Page 12, Part II
	maintenance of universal access to sites and activities by setting minimal fees (and, in some cases, not charging a fee)	Pages 9 and 22, Parts I and III
	public satisfaction	Pages 9 and 22, Parts I and III

Part I: Messages

Message from the Minister

This report highlights the achievements of the National Battlefields Commission over the past year.

The National Battlefields Commission is charged with conserving, administering and developing the National Battlefields Park in Quebec City, better known as the Plains of Abraham.

My thanks go to the dedicated women and men of the National Battlefields Commission who serve Canadians at this time of enormous and exciting change.



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

Message from the President of the National Battlefields Commission

For many years, the National Battlefields Commission has been working to ensure a balance between the historic and urban roles of National Battlefields Park and to enable as many Canadians as possible to enjoy the site. This showcase of our history must not be static, but a living entity, where the future is shaped by the past.

To attain this basic objective, the Commission has forged closer ties with the cultural, tourism and economic communities of the Quebec City region. An assessment indicates a substantial increase in the number of visitors—now about four million—and enhanced Government of Canada visibility. A survey conducted in 1998 shoes that 99% of respondents said they had visited the Park at least once in the past 10 years.

During the 1998-1999 fiscal year, regular conservation and enhancement operations continued at a strong pace. However, the period was especially notable for the following activities : the opening of the Plains of Abraham Discovery Pavillon, a competition to develop permanent exhibitions for the Pavillon; the joint organization of the "Take the Capital by Storm" event, administrative reorganization, consolidation of the cliffs south of the Park, work on the job description process so that the new government classification standards could be used for Commission personnel, implementation of the financial information strategy (FIS) through the use of the common Departmental Financial System (CDFS), and a review of interpretation programs for school groups and other clients.

Future Commission objectives will have to take into consideration the long-term consolidation of the National Battlefields Commission's budget for day-to-day operations.

Notwithstanding this constraint, the National Battlefields Commission is ready to face the challenges of the new millennium and plans to respond to government priorities.



André Juneau
President

Part II: Departmental Overview

MANDATE, VISION AND MISSION

The National Battlefields Commission takes its mandate from the Act respecting The National Battlefields at Quebec, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments, passed on March 17, 1908.

The Commission is designated as a departmental corporation, listed in Schedule II of the Financial Administration Act, and comes under the portfolio of the Minister of Canadian Heritage.

Land administered by the National Battlefields Commission includes:

- the Plains of Abraham, site of the battle of 1759 between Wolfe and Montcalm;
- Des Braves Park, marking the Battle of St Foy in 1760;
- St Denis Park, east of the Quebec Citadel, overlooking Cape Diamond;
- the Plains of Abraham Discovery Pavilion on Wilfrid Laurier Avenue;
- the adjoining thoroughfares, two Martello Towers on the site and a tower in Quebec City;

The mandate of the Commission is :

> to acquire and conserve Quebec City's great historic battlefields;
>
> turn them into a national park;
>
> preserve this historic Canadian legacy for future generations;
>
> and develop the sites so that the public can benefit from these riches.

VISION

To make this historic park a national showcase, where all Canadians can identify with and gain a better understanding of the history of Canada, and to help strengthen Canadian unity.

MISSION

To ensure that all the cultural, recreational, natural and scientific resources of the Park are developed in the best interest of Canadians and that the image of the Government of Canada is strengthened without compromising the historic character of the site.

OPERATING FRAMEWORK

The National Battlefields Commission is a federal government agency included in the portfolio of the Minister of Canadian Heritage, through whom it reports to Parliament. The Commission is made up of seven commissioners appointed by Governor General in Council. In addition, its enabling legislation authorizes a representative of the Provinces of Quebec and Ontario to sit on the Commission, representing the major partners in the creation of the Commission in 1908. Its head office is located at 390 de Bernières Avenue, Quebec City, on the Plains of Abraham.

The Commission is affected by a number of factors that could compromise accomplishment of its mission and attainment of its objectives:

- Increasing competition and the need to make its services better known compel the Commission to step up its publicity and promotional efforts and ensure its visibility and that of the federal government.

- The very nature of our activities means that they are affected by economic factors such as regional tourist activities and by prevailing weather conditions.

- Meteorological factors and increased use of the site can have a serious impact on operations and maintenance budgets and eliminate any margin for manœuvre.

- The state of our infrastructure will mean more extensive work in the next few years. A plan will be submitted in this regard.

Partnership

Well established in its community, the National Battlefields Commission is creating more partnerships to carry out its mandate:

Partners	Type of partnership and accomplishments
City of Quebec	Financial contribution to capital projects under bipartite agreements Service loans Studies by City professionals Participation in shared-cost studies
Department of National Defence	Service exchanges Loan of parking area Agreement on provision of energy
Canada Information Office	Funding of communications tools Funding of public activities Sponsorship of events on the Plains in support of Government of Canada visibility

Partners	Type of partnership and accomplishments
Friends of the Plains of Abraham	Memorandum of understanding for management of parking and sale of goods and services on the site Loan of space and equipment Joint organization of cultural activities Joint funding of group activities
City of Sillery	Agreement on maintenance of Gilmour hill
Laval University	Agreement on maintenance of sundial
Musée du Québec	Exchange of services; use of premises for interpretation centre in return for landscape maintenance Various co-operative ventures and packages for clients
Private tourism firms	Loan of space and supplies Packages for clients Land use agreements
Parks Canada	Memorandum of understanding on use of governors' kiosk and the holding of the "Take the Capital by Storm" event
Natural Resources	Loan of geo-radar services and equipment for archaeological detection on the site Financial contribution for organization of a joint activity

Use of Site

The mandate of the National Battlefields Commission also includes development of the site to project a positive image of the federal government in the Quebec City region, where Battlefields Park is located. Opening the site to a variety of community organizations helps the Commission to attain this objective.

Organization	Use of site	Loan of premises	Loan of equipment	Provision of services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Saint-Jean-Baptiste Day)	❖	❖		
Canada Day Committee	❖	❖	❖	❖
Quebec Horse Show	❖			
Quebec Winter Carnival	❖	❖	❖	
Fêtes de la Nouvelle-France	❖			❖
Bureau du film de Québec and other producers (26)	❖			
Société française de Québec	❖			❖
Natural Resources	❖	❖	❖	❖
Quebec Gay and Lesbian Coalition	❖		❖	
Various cultural organizations	❖			
National Defence (various military activities)	❖			❖

The above list includes only the main events. About 30 other social, sporting and cultural activities are also held.

Objectives

→ conservation of the site;

→ development of historic, cultural, recreational, natural and scientific resources;

→ delivery of high quality services;

→ federal government visibility;

Strategic priorities

- To establish the Plains of Abraham Discovery Pavilion and create exhibits and interpretative activities;
- To ensure satisfactory maintenance and security for the site;
- To develop partnerships with other levels of government and with the private sector;

Challenges

- To ensure a quality presence and high and positive visibility for the federal government in the capital of Quebec;
- To improve the revenue program
- To integrate operation of the Discovery Pavilion into the Commission's regular activities;
- To create new partnerships to improve the customers services

ORGANIZATION OF THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

National Battlefields Commission operations are organized into three activities and seven sub-activities:

Conservation, which covers the following services:

- Maintenance, which ensures maintenance of the site, its furnishings, buildings and infrastructure, provides for a safe and stable environment, minimizes the effects of wear and deterioration and slows or prevents damage;

- Landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and tree cultivation activities;

- Surveillance and Security, which ensures compliance with regulations on peace and public order, traffic and parking and provides for the safety of site users and surveillance of the Commission's premises and property.

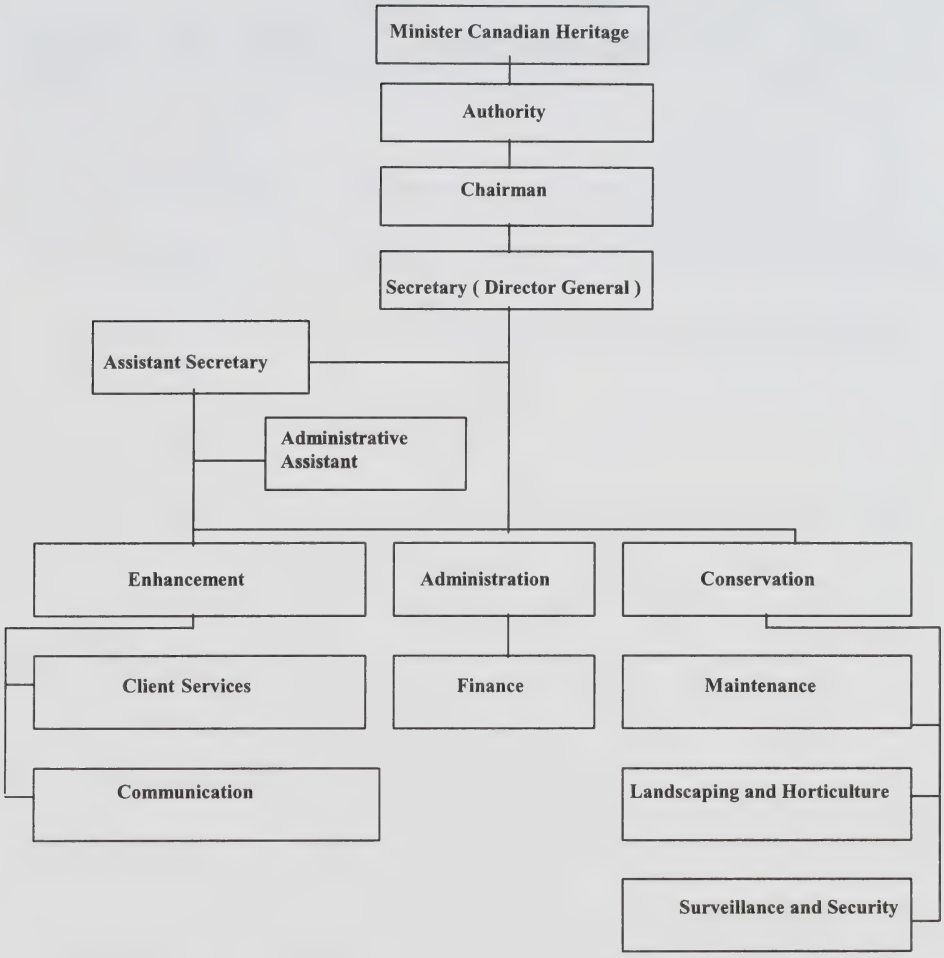
Development, which covers the following services :

- Client Services, which includes welcoming visitors and users to the Park, the dissemination of information to the public and reservations for educational interpretation activities for school and day camp clientele and the general public;

- Communications, which is responsible for promoting activities and services and ensuring the visibility of the Commission and the federal government.

Administration, which comprises management and administrative services and financial services.

ORGANIZATIONAL STRUCTURE



Comparison with the former structure

In order to better attain its objectives and successfully meet the challenges facing it, the Commission has changed its structure by:

combining the "reception and information" and "education interpretation" sub-activities in "client services" sub-activities;

creating an administrative assistant position reporting to the Assistant Secretary.

Part III: Departmental Performance

Anticipated performance:

Based on the Commission's objectives, as stated earlier, performance expectations may be summarized as follows:

a) Service for Canadians

- To complete the Plains of Abraham Discovery Pavilion project;
- To ensure that site conservation, maintenance and security is maintained at the same level as in previous years;
- To maintain the same level of services for the public and, where possible, improve them;
- To enhance the profile of the site, its history and this important aspect of Canadian history;
- To foster learning and discovery through exhibits and interpretation activities;
- To develop a greater sense of belonging and pride on the part of the public with regard to the park and, consequently, Canadian identity;

b) Internal performance:

- To increase use of services;
- To develop an interpretation program for seniors;
- To again ensure a program of activities focussed on cultural and artistic expression;
- To develop a communications program to ensure greater visibility for the Government of Canada and the Commission;
- To carry out a number of development projects, notably tourist signs and improvement of park entrances;
- To generate revenue;

- To create effective partnerships with businesses and other government organizations.

Accomplishments in terms of performance

In its 91st year, the National Battlefields Commission is proud of what it has accomplished in recent years and of its success in maintaining and improving services to Canadians despite a difficult financial situation.

All the services of the Commission were used to carry out its mission:

To ensure that all the cultural, recreational, natural and scientific resources of the Park are developed in the best interest of Canadians and that the image of the Government of Canada is strengthened without compromising the historic character of the site.

Under its stewardship, National Battlefields Park has become an educational and recreational as well as an historic site, a prestigious symbol of the federal government's presence and a park that is increasingly accessible to Canadians of all ages.

In reviewing the major objective of the Commission, we note the following:

♦ **Conservation and development of the Battlefields at Quebec and the surrounding area**

Conservation of an historic site of this calibre means more than ensuring that it is maintained—which is already a considerable task. For facilities that are decades old, the time has come for major repairs, so as to ensure safe use of the site and to ensure that it continues to be one of the most beautiful urban parks in the world.

Enhancement of its land remains a primary objective of the Commission, which wants to make the public aware of the important place the Park occupies in the history of our country and the City of Quebec. It is the foundation of Canada's history and the centre of major events in Quebec City. This means that Canadians have the right to expect high quality activities and services and the dissemination of information about the site.

This role is vested in and formally carried out by the board of directors and management. The result has been the safeguarding of a prestigious park, year after year, for over 91 years.

In terms of development, the Commission has been able to count on partnerships, including financial agreements with the City of Quebec to carry out strategic capital projects and develop a greater number of higher profile cultural activities. This enabled it to open the Plains of Abraham Discovery Pavilion in 1998, rent one floor of the building to the Quebec Urban Community's tourism information centre and organize the "Take the Capital by Storm" event.

♦ **One of the world's most beautiful parks**

This is the particular accomplishment of the Landscaping and Horticulture and Maintenance Service who, through their everyday activities, help to ensure compliance with the basic landscaping plan, beautify the site with much appreciated floral arrangements, carry out regular maintenance of the site and its building and equipment and look after the trees. This year, they had to plant more trees than in previous years to offset recent losses.

The approach of the Commission in the field of horticulture is to serve as a reference with regard to mosaic planting and to dare to test new colours and species. The result is impressive, judging by the interest of the public—who ask local landscape gardeners for our species—and the many expressions of appreciation we receive. The Commission was among the first organizations to have a program for the care of trees, particularly with regard to combating Dutch elm disease, and our trees are remarkably healthy. The comments we receive emphasize the cleanliness of the site in general.

♦ **The safe enjoyment and use of an historic urban park**

The Park's discrete and efficient security service has developed methods that fit in with the nature of the site. Enforcement measures are limited and dialogue is encouraged. The result is that the Park remains a safe place, which Canadians of all ages can visit in complete security.

For the safety of visitors, people living near the Park and users of Champlain Blvd to the south, major work to consolidate the cliffs was carried out in 1998. This involved cleaning of the rock face and the installation of safety fence, wire mesh and granite blocks to hold back any debris.

Wtih regard to the enjoyment and use of the site, the Commission must ensure a balance between the Park's historic and urban roles and make certain that the site is respected, which means a careful selection of events and activities, the enforcement of specific limitations and the use of management philosophy that rejects at the outset the generation of revenue as the only factor in decision-making.

- **The delivery of quality activities and services to increase awareness of the assets of the site, as well as its history and that of the country**

The more than 70 concerts presented at the Edwin Bélanger bandstand, and the significant increase in its clientele (33%), the "Take the Capital by Storm" event organized in co-operation with Parks Canada and the National Capital Commission attracted more than 100,000 people, the increasing popularity of group reservations, as shown by the annual increase in reservations (10%), confirm that interest in the Park is on the rise and that it has become more open to Canadians. In addition, more than 26 producers chose the Plains of Abraham as a backdrop for their films and videos, 51 community non-profit organizations used the site for their activities and the interpretation program welcomed ±20,000 young Canadians.

The principle of free access to the site is being maintained. However, in order to reach our objective of generating revenue and maintaining the quality of services despite increasing costs, there is now a charge for some parking spaces. In addition, the Commission has negotiated a 20-year lease to rent one floor of the Discovery Pavilion to the Quebec Urban Community, an additional income of $97,123 annually.

The messages we are receiving from park users and citizens is one of general satisfaction with regard to the quality of the park and the activities and services provided. We are, however, aware of the need to improve services for seniors, persons with reduced mobility and disabled persons. An internal study based on attendance at a variety of activities, students in the interpretation program and the inflow of tourist buses leads us to state that the park is used by ± 4,000,000 persons annually.

Presentation of Financial Information

Organization (thousands of dollars)	**Total**
The National Battlefields Commission	
Planned Spending	6,157
Total Authorities	*7,156*
1998-1999 Actual	**7,155**

Note : Figures for planned spending appear in normal font.
Figures for total authorities are italics.
Figures for actual spending are bolded.
See Table 3 for explanations of the discrepancies between forecast expenditures, authorizations and actual spending in 1998-1999.

Other points to note with regard to performance

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, mandated to review existing regulations, has raised legal questions with regard to some parts of the National Battlefields Park Regulations. Corrective measures to remedy the situation are being studied.

Part IV: Consolidation of Reports

State of Preparedness for the Year 2000

As part of its preparations, the National Battlefields Commission has carried out the audits required to make certain that all the systems essential to its mission are in compliance and ensure a problem-free transition to the Year 2000.

In addition, the Commission's operations are conducted so that the structures and systems for which it is responsible have very little direct impact on Canadians.

The main Commission concerns likely to create major problems and affect services to Canadians are electricity and telephone outages lasting for long periods of time, that is, more than eight hours.

During the transition to the Year 2000, the Commission's security officers will be on hand on the site at all times. If the need arises, and depending upon the situation, alternative emergency measures will be undertaken and all the equipment likely to be used in case of outages, such as tested generators, will be operational and quickly available.

Procedures and plans for this period have been approved by the Commission's Director General and Board of Directors.

Statutory Annual Reports

This Departmental Performance Report on the National Battlefields Commission replaces the annual report provided for under the Commission's incorporating instrument.

However, the Minister submits an annual report to Parliament on access to information and the protection of personal information.

Part V: Financial Performance

Financial Performance Overview

The financial tables provided below present the Commission's financial performance. It should be noted that there is little discrepancy between total authorities and actual spending. The discrepancy between forecast expenditures and actual spending is explained by the fact that special budget votes were obtained for the work to consolidate in the cliff at the southern limit of the area and for retroactive pay for Commission's staff.

Financial Table applicable to the Commission

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
5. Resource Requirements by Organization and Business Line
7. Non-Respendable Revenues
10. Capital Spending by Business Line

Financial Summary Tables

Financial Table 1

Summary of Voted Appropriations

Authorities for 1998-1999 - Part 11 of the Estimates

Financial Requirements by Authority (Thousands of dollars)

Vote		1998-1999 Planned Spending	1998-1999 Total Authorities	1998-1999 Actual
	The National Battlefields Commission			
85	Operating Expenditures	5,228	5,228	5,227
85 b	Operating Expenditures		870	870
85 c	Operating Expenditures		41	41
(S)	Expenditures pursuant to Section 29.1 (1) of the Financial Administration Act.	700	788	788
(S)	Contributions to Employee Benefit plans	229	229	229
	Total Department	**6,157**	**7,156**	**7,155**

1.1-Main Estimates, Supplementary Estimates and other authorities.

Financial Table 2

Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual spending by Business Line (thousands of dollars)

Business Lines	FTE	Operating	Capital	Voted Grants & Contributions	Subtotal Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less : Respendable Revenues*	Total Net Expenditures
Conservation and development	31,5	6,052	105		6,157		6,157		6,157
	31,5	*7,033*	*123*		*7,156*		*7,156*		*7,156*
	31,5	**7,032**	**123**		**7,155**		**7,155**		**7,155**
Total	31,5	6,052	105		6,157		6,157		6,157
	31,5	*7,033*	*123*		*7,156*		*7,156*		*7,156*
	31,5	**7,032**	**123**		**7,155**		**7,155**		**7,155**
Other Revenues and Expenditures									
Non-Respendable Revenues*									(700)
									(788)
									(788)
Cost of services provided by other departments									27
									27
									27
Net Cost of the Program									5,484
									6,395
									6,394

Note :Figures for planned spending appear in normal font.
Figures for total authorities are italics.
Figures for actual spending are bolded.

*Respendable Revenues: These revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote"

*Non-Respendable Revenues: These revenues were formerly called "Revenues Credited to the (CRF)"

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

Financial Table 3

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (thousand of dollars)

	Actual 1996-1997	Actual 1997-1998	Planned Spending 1998-1999	Total Authorities 1998-1999	Actual 1998-1999
National Battlefields Commission	2,874	8,224	6,157	7,156	7,155
Total	**2,874**	**8,224**	**6,157**	**7,156**	**7,155**

Financial Table 5

Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 1998-1999 Planned Spending, and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line (thousands of dollars)

		Business Lines			
Organization	**FTE**	**Conservation**	**Development**	**Administration**	**Total**
The National Battlefields	31,5	1,139	773	4,245	6,393
	31,5	*1,139*	*1,772*	*4,245*	*8,224*
	31,5	**1,139**	**1,772**	**4,244**	**8,224**
Total	31,5	1,139	773	4,245	6,393
	31,5	*1,139*	*1,772*	*4,245*	*8,224*
	31,5	**1,139**	**1,772**	**4,244**	**8,224**
% of TOTAL		**15.9**	**24.8**	**59.3**	**100,0**

Note : Figures for planned spending appear in normal font.

Figures for total authorities are italics.

Figures for actual spending are bolded.

Ex gratia payments 3,676,000$.

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

1. Special budget allowed of $870,000$.
2. Transfer to Treasury Board Vote 5 - $41,969.
3. Increase of $84,898 in expenditures pursuant to section 29.1 (1) of the Financial Administration Act

Financial Table 7

Non-Respendable Revenues*

Non-Respendable Revenues* by Business Line
(thousands of dollars)

Business Lines	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Planned Spending 1998-99	Total Authorities 1998-99	Actual 1998-99
Fines and penalties	18	35	46	46	46
Total non-tax revenues	**18**	**35**	**46**	**46**	**46**
Section 29.1 (1) of the Financial Administration Act.					
-Parking lots :					
-Laurier	127	136	135	174	174
-Montcalm	032	042	045	052	052
-Street parking + Cap-aux -Diamants	079	096	100	163	163
-Discovery Pavilion	037	064	145	171	171
-Entrance and user fees :					
-Exhibits : Interpretation Centre and Martello Towers	023	022	023	029	029
-Guided bus tours	003	003	003	006	006
-Interpretive activities	010	015	015	022	022
-Various uses (sites, buildings)	032	064	083	033	033
-Rental of premises			151	138	138
Total non-tax revenues	**343**	**442**	**700**	**788**	**788**
Total Non-Respendable Revenues*	**361**	**477**	**746**	**834**	**834**

*Note: Non-Respendable Revenues: *These revenues were formerly called "Revenues Credited to the (CRF)"*

Financial Table 10

Capital Spending by Business Line

Capital Spending by Business Line (thousands of dollars)					
Business Lines	Actual 1996-1997	Actual 1997-1998	Planned Spending 1998-1999	Total Authorities 1998-1999	Actual 1998-1999
Conservation and Development	722	1,961	105	123	123
Total Capital Spending	**722**	**1,961**	**105**	**123**	**123**

In addition, an amount of $163,455 in capital was funded by the Trust Account.

Part VI: Other Information

Resource people:

Michel Leullier, Commission Secretary
Louise Germain, Assistant Secretary
Anne Chouinard, Administrative Assistant
Gérard Boulianne, Financial Officer

National Battlefields Commission
390 de Bernières Avenue
Quebec City, Quebec
G1R 2L7

Telephone: (418) 648-3506
Facsimile: (418) 648-3638
Electronic mail: ccbnadm@videotron.ca

Web Site

Internet Address: www.ccbn-nbc.gc.ca

Acts and related regulations

Act respecting The National Battlefields at Quebec, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments.

National Battlefields Park By-Law, SOR/91-519, September 5, 1991.

INDEX

A

Anticipated performance 19
Accomplishments in terms of performance 20
Acts and related regulations 31

C

Capital Spending by Business Line 31
Challenges 15
Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 27
Comparison with the former structure 18
Consolidation of Reports 24

D

Departmental Overview 10
Departmental Performance 19
Description of sectors of activity 16

F

Financial Performance 25
Financial Performance Overview 25
Financial Summary Tables 26

H

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 28

M

Mandate, vision and mission 10
Messages 7
Message from the Minister of Canadian Heritage 7
Message from the President of the .....
National Battlefields Commission 9

N

Non-Respendable Revenues 30

O

Objectives 15
Operating framework 11

Organization of the National Battlefields Commission 16
Organizational Structure 17
Other information 32

P

Presentation of Financial Information 23

R

Resource people 32
Resource Requirements by Organization and Business Line 29

S

State of Preparedness for the Year 2000 24
Statutory Annual Reports 24
Strategic priorities 15
Summary of Voted Appropriations 26

T

Table of primary commitments in terms of results 6

U

Use of site 14

W

Web site 32

P

Partenaires 12
Personnes ressources 32
Présentation des renseignements financiers 23
Priorités stratégiques 15

R

Rapports annuels prévus par la Loi 24
Réalisations en matière de rendement 20
Recettes non disponibles 30
Rendement du ministère 19
Rendement financier 25
Résumé 5

S

Site Web 32
Sommaire des crédits approuvés 26

T

Tableaux financiers applicables à la Commission 25
Tableau des principaux engagements en matière de résultats 6
Tableaux financiers récapitulatifs 26

U

Utilisation du site 14

INDEX

A

Aperçu du ministère 10
Aperçu du rendement financier 25
Attentes en matière de rendement 19
Autres renseignements 32

B

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 29

C

Cadre de fonctionnement 11
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 27
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 28

D

Défis 15
Dépenses en capital par secteur d'activité 31
Description des secteurs d'activités 16

E

État de préparation à l'an 2000 24

G

Groupement de rapports 24

L

Lois appliquées et règlements connexes 32

M

Mandat, vision et mission 10
Message de la ministre du Patrimoine canadien 7
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux 9

O

Objectifs 15
Organigramme 17
Organisation de la Commission des champs de bataille nationaux 15

Partie VI : Autres renseignements

Personnes ressources:

Michel Leullier, secrétaire de la Commission
Louise Germain, secrétaire adjointe
Anne Chouinard, adjointe à l'administration
Gérard Boulianne, agent financier

Commission des champs de bataille nationaux
390 av. de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur (418) 648-3638
Courrier électronique: ccbnadm@videotron.ca

Site Web

Adresse internet: www.ccbn-nbc.gc.ca

Lois appliquées et règlements connexes

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

Tableau financier 10

Dépenses en capital par secteur d'activité

Dépenses en capital par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteur d'activité	**1996-1997 Réelles**	**1997-1998 Réelles**	**1998-1999 Dépenses Prévues**	**1998-1999 Autorisations Totales**	**1998-1999 Réelles**
Conservation et mise en valeur	722	1,961	105	123	123
Total des dépenses en capital	**722**	**1,961**	**105**	**123**	**123**
En plus, un montant de 163,455 $ en immobilisation a été financé par le compte de fiducie					

Tableau financier 7

Recettes non disponibles*

Recettes non disponibles* par secteur d'activité
(en milliers de dollars)

Secteur d'activité	1996-97 Réelles	1997-98 Réelles	1998-99 Recettes Prévues	1998-99 Autorisations Totales	1998-99 Réelles
Amendes et pénalités	18	35	46	46	46
Total des recettes non fiscales	**18**	**35**	**46**	**46**	**46**
Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques					
-Stationnements :					
-Laurier	127	136	135	174	174
-Montcalm	032	042	045	052	052
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	079	096	100	163	163
-Maison de la découverte	037	064	145	171	171
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2	023	022	023	029	029
-Tours guidés en autobus	003	003	003	006	006
-Activités d'animation	010	015	015	022	022
-Utilisations diverses (sites, locaux)	032	064	083	033	033
-Location de locaux			151	138	138
Total des recettes non fiscales	**343**	**442**	**700**	**788**	**788**
Total des recettes non disponibles*	**361**	**477**	**746**	**834**	**834**

*Nota: Recettes non disponibles: *auparavant appelées "recettes à valoir sur le Trésor"*

Tableau financier 5

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

		Secteurs d'activités			
Organisme	ETP	Conservation	Mise en valeur	Administration	Totaux
Champs-de-Bataille nationaux	31,5	1,139	773	4,245	6,157
	31,5	*1,139*	*1,772*	*4,245*	*7,156*
	31,5	**1,139**	**1,772**	**4,244**	**7,155**
TOTAUX	31,5	1,139	773	4,245	6,157
	31,5	*1,139*	*1,772*	*4,245*	*7,156*
	31,5	**1,139**	**1,772**	**4,244**	**7,155**
% du TOTAL		**15.9**	**24.8**	**59.3**	**100.0**

Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires.

Les chiffres des autorisations totales sont en italiques.

Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.

Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3,676,000$.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

1. Budget spécial alloué de 870,000 $.
2. Crédit 5 virement Conseil du trésor 41,969 $.
3. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (84,898 $).

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

	1996-1997 Réelles	1997-1998 Réelles	1998-1999 Dépenses Prévues	1998-1999 Autorisations Totales	1998-1999 Réelles
Commission des champs de bataille nationaux	2,874	8,224	6,157	7,156	7,155
Total	**2,874**	**8,224**	**6,157**	**7,156**	**7,155**

Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles*	Total Dépenses nettes
Conservation et mise en valeur	31,5	6,052	105		6,157		6,157		6,157
	31,5	*7,033*	*123*		*7,156*		*7,156*		*7,156*
	31,5	**7,032**	**123**		**7,155**		**7,155**		**7,155**
Totaux	31,5	6,052	105		6,157		6,157		6,157
	31,5	*7,033*	*123*		*7,156*		*7,156*		*7,156*
	31,5	**7,032**	**123**		**7,155**		**7,155**		**7,155**
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles*									(700)
									(788)
									(788)
Coût des services offerts par d'autres ministères									27
									27
									27
Coût net du programme									5,484
									6,395
									6,394

Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires.
Les chiffres des autorisations totales sont en italiques.
Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.

*Recettes disponibles: *auparavant appelées "recettes affectées aux dépenses"*

*Recettes non disponibles: *auparavant appelées "recettes à valoir sur le Trésor"*

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1998-1999 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
	Commission des champs de bataille nationaux			
85	Dépenses du Programme	5,228	5,228	5,227
85 b	Dépenses du Programme		870	870
85 c	Dépenses du Programme		41	41
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	700	788	788
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	229	229	229
	Total pour le ministère	**6,157**	**7,156**	**7,155**

1. Budget des dépenses principal, budget des dépenses supplémentaire et autres autorisations.

Partie V : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Les tableaux financiers ci-dessous présentent le rendement financier de la Commission. Il est à noter qu'il y a peu d'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles. Quant à l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, il s'explique par l'obtention de crédits budgétaires spéciaux pour des travaux de consolidation dans la falaise au sud du territoire et pour la rétroactivité salariale du personnel.

Tableaux financiers applicables à la Commission

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
5. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
7. Recettes non disponibles
10. Dépenses en capital par secteur d'activité

Partie IV : Groupement des rapports

État de préparation à l'an 2000

Dans le cadre de sa préparation, la Commission des champs de bataille nationaux a effectué toutes les vérifications nécessaires afin de rendre conforme tous les systèmes essentiels à l'exécution de sa mission et ainsi assurer le passage à l'an 2000 sans problème.

D'ailleurs, les opérations de la Commission se déroulent de telle façon qu'il y a peu d'impacts directs possibles sur les Canadiens et Canadiennes, occasionnés par les infrastructures ou systèmes directement sous sa responsabilité.

En fait, les principales préoccupations de la Commission succeptibles de créer des problèmes importants et d'affecter les services aux Canadiens et Canadiennes sont le manque d'électricité et l'arrêt de fonctionnement des lignes téléphoniques pour une longue période, soit plus de huit (8) heures.

Lors du passage à l'an 2000, des agents du Service de sécurité de la Commission seront en permanence sur le site. En cas de nécessité et selon la situation, les mesures d'urgence alternatives seront entreprises et tous les équipements susceptibles d'être utilisés en cas de pannes, tels des génératrices, testées préalablement, seront fonctionnels et disponibles rapidement.

Les procédures et plans à ce jour sont approuvés par le Directeur général ainsi que le Conseil d'administration de la Commission.

Rapports annuels prévus par la loi

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

Toutefois, annuellement, la ministre dépose au Parlement le rapport sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Présentation des renseignements financiers

Organisme (en milliers de dollars) Commission des champs de bataille nationaux	**Totaux**
Dépenses prévues	6,157
Autorisations totales	*7,156*
Dépenses réelles 1998-1999	**7,155**

Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires.
Les chiffres des autorisations totales sont en italiques.
Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.
Voir tableau no 3 pour les explications des écarts entre les dépenses prévues,les autorisations et les dépenses réelles de 1998-1999.

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Des mesures correctives sont à l'étude pour régulariser la situation.

D'autre part, en ce qui concerne la jouissance et l'utilisation du site, la Commission doit assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du site. Elle doit imposer le respect des lieux qui se traduit notamment par un choix judicieux des événements et activités, par l'imposition de contraintes spécifiques et par une philosophie de gestion qui rejète au départ la génération de revenus comme seul facteur de décision.

- **La prestation d'activités et de service de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Les ± 70 concerts annuels présentés au kiosque Edwin-Bélanger et l'importante augmentation de sa clientèle (33 %), l'événement "À l'assaut de la Capitale" organisé en collaboration avec Parcs Canada et la Commission de la Capitale nationale du Québec ayant attiré au-delà de 100 000 personnes, la popularité montante des activités d'animation de groupe tel qu'en témoigne l'augmentation annuelle des réservations (10%) confirment l'intérêt grandissant pour le parc et son ouverture proportionnellement améliorée pour les Canadiens et Canadiennes. Par ailleurs, plus de 26 producteurs ont choisi les plaines d'Abraham comme toile de fond pour leurs films et vidéos, 51 organismes sans but lucratif du milieu ont utilisé le territoire pour leurs activités tandis que le programme d'animation accueillait ± 20 000 jeunes Canadiens et Canadiennes.

Le principe de l'accessibilité gratuite au site est maintenu. Toutefois, afin de réaliser l'objectif de générer des revenus et de maintenir la qualité des services malgré l'augmentation des coûts, plusieurs stationnements sont payants. Également, la Commission a négocié un bail avec la Communauté urbaine de Québec pour la location d'un étage dans la Maison de la découverte, un revenu annuel supplémentaire de 97 123 $ sur une période de 20 ans.

Le message des groupes utilisateurs du parc et des citoyens est généralement un message de satisfaction en regard de la qualité du parc, des activités offertes et des services reçus. La Commission est cependant consciente du besoin d'améliorer les services pour les aînés, les personnes à mobilité réduite et les handicapés. Une étude interne basée sur les assistances aux diverses activités, aux étudiants fréquentant le programme d'animation et l'affluence des autocars de touristes nous amène à affirmer que le parc est fréquenté annuellement par ± 4 000 000 personnes.

Ce rôle est dévolu et exécuté magistralement par le conseil d'administration et la direction. La résultante est le maintien d'un parc historique prestigieux année après année depuis plus de 91 ans.

En ce qui concerne le volet de la mise en valeur, la Commission a su miser sur les partenariats dont, notamment, les ententes financières avec la Ville de Québec afin de procéder à des immobilisations stratégiques et de développer des activités culturelles plus nombreuses et plus visibles. Ainsi, elle a pu procéder en 1998 à l'inauguration de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, à la location d'un étage de l'immeuble pour le centre d'information touristique de l'OTCCUQ et à l'organisation de l'événement "À l'assaut de la Capitale".

- **Un des plus beaux parcs au monde**

Cette réalité est particulièrement due aux actions des services d'aménagement et de l'entretien qui par leurs actions quotidiennes contribuent à assurer le respect du plan d'aménagement de base, à embellir le site par des aménagements floraux très prisés, par l'entretien régulier du site, des bâtiments et de l'ameublement et par les soins aux arbres. Elle a d'ailleurs procédé à une plantation plus importante d'arbres que les années précédentes pour compenser les pertes des dernières années.

La caractéristique de la Commission dans le domaine de l'horticulture est d'être une référence en matière de mosaïque et d'oser tester de nouvelles couleurs, de nouvelles espèces. Le résultat est impressionnant si on se fie à l'intérêt de la population qui recherche nos espèces chez les paysagistes de la région et par de nombreux témoignages d'appréciation. La Commission fut parmi les premiers organismes à avoir un programme de soins aux arbres, notamment contre la maladie hollandaise de l'Orme et le taux de santé est remarquablement bon. Enfin, les commentaires généraux soulignent la propreté du site.

- **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Discret et efficace, le service de sécurité du parc a su développer et maintenir un mode d'action en complémentarité avec la nature des lieux. L'action coercitive est limitée et le dialogue est privilégié. La résultante de cette action est que le parc est demeuré un lieu sécuritaire où les Canadiens et Canadiennes de tout âge n'hésite pas à s'aventurer en toute sécurité.

En matière de sécurité pour les visiteurs, pour les résidents à proximité du parc et usagers du boul. Champlain au sud, d'importants travaux de consolidation de la falaise ont été réalisés en 1998. Ils ont consisté au nettoyage de la paroi, à la pose de clôture de protection, de filet métallique et de bloc de granit pour retenir d'éventuels débris.

- créer des partenariats efficaces avec des entreprises et autres institutions gouvernementales;

Réalisations en matière de rendement

À sa quatre-vingt-onzième année d'existence, la Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années malgré le contexte financier difficile et du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes.

Tous les services de la Commission ont été mis à contribution afin de réaliser sa mission de:

s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

Le parc des Champs-de-Bataille sous son égide est devenu un lieu historique et de ressourcement, un élément prestigieux de la présence du gouvernement canadien et un parc de plus en plus accessible pour les Canadiens et Canadiennes de tout âge.

En faisant un rappel des grands objectifs de la Commission, on obtient le constat suivant:

- **La conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs**

La conservation d'un site historique et urbain de cette qualité dépasse le simple fait d'assurer son entretien, ce qui est déjà considérable. Avec des aménagements de plusieurs décennies, le temps des réfections majeures est venu de manière à assurer l'utilisation de ce site en toute sécurité, de maintenir ce parc parmi les plus prestigieux et les plus beaux parcs urbains au monde.

La mise en valeur de son territoire demeure un objectif de premier plan pour la Commission qui a à coeur de sensibiliser la population à l'importante place qu'il occupe dans l'histoire du pays et dans la ville de Québec. Il est à la base de l'histoire du Canada et est au coeur des événements importants se déroulant à Québec. Par conséquent, les Canadiens et les Canadiennes ont droit à la prestation d'activités et de services de qualité et à la diffusion de connaissance à son égard.

Partie III : Rendement du ministère

Attentes en matière de rendement :

Conséquence des objectifs de la Commission énoncés précédemment, les attentes en matière de rendement peuvent se résumer ainsi:

a) le service aux Canadiens

- réaliser le projet de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham;
- assurer la conservation, l'entretien et la sécurité du territoire au même niveau de qualité que les années précédentes;
- maintenir le même niveau de services au public et l'améliorer lorsque possible;
- faire connaître le site, son histoire et celle d'une importante page de l'histoire du Canada;
- favoriser l'apprentissage et la découverte par les expositions et l'animation;
- développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard de ce parc et partant de l'identité canadienne;

b) le rendement interne :

- augmenter la fréquentation de ses services;
- développer un programme d'animation pour la clientèle des aînés;
- assurer de nouveau une programmation d'activités permettant l'expression culturelle et artistique;
- développer un programme de communication afin d'assurer plus de visibilité pour le gouvernement canadien et la Commission;
- réaliser quelques projets de mise en valeur notamment la signalisation touristique et l'amélioration des entrées du parc;
- générer des revenus;

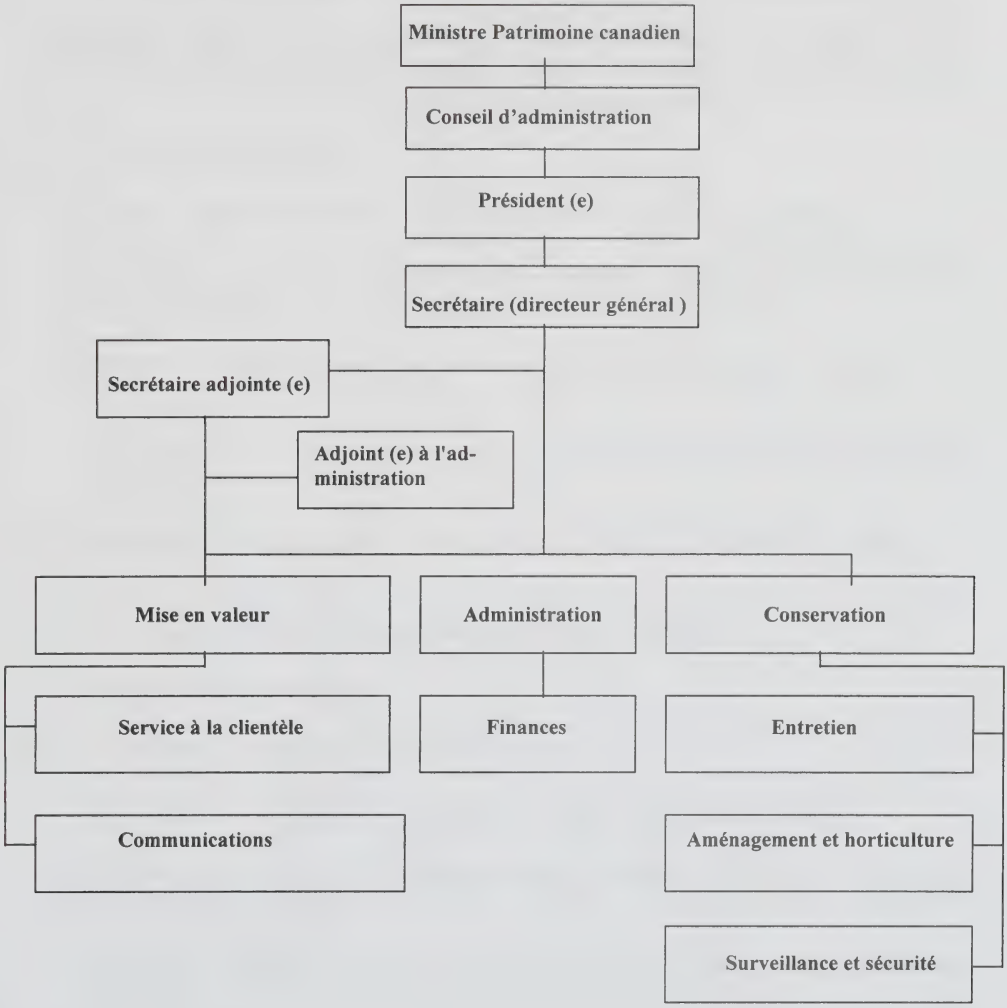
Concordance avec l'ancienne structure

Afin de mieux atteindre ses objectifs et de surmonter les défis qui lui font face, la Commission a modifié sa structure de la façon suivante:

Combinaison des sous-activités " accueil et information " et " animation pédagogique " en une seule sous-activité " service à la clientèle ";

Création d'un poste d'adjoint(e) à l'administration relevant de la Secrétaire adjointe.

ORGANIGRAMME DE LA CCBN



ORGANISATION DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités:

la conservation regroupe les services suivants:

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;

- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

- la surveillance et la sécurité qui voit au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants:

- le service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

Objectifs

→ la conservation du territoire;

→ la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques;

→ la prestation de services de qualité;

→ la visibilité du gouvernement canadien;

Priorités stratégiques

- mettre en oeuvre la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et développer des expositions et des activités d'animation;
- assurer l'entretien et la sécurité du territoire de façon satisfaisante;
- développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé;

Défis

- Assurer une présence de qualité et une visibilité élevée et positive du gouvernement canadien dans la capitale du Québec;
- Améliorer le programme de revenus;
- Intégrer le fonctionnement de la Maison de la découverte aux activités régulières de la Commission;
- Créer de nouveaux partenariats pour améliorer les services à la clientèle.

Utilisation du site

Il est également du mandat de la Commission des champs de bataille nationaux de mettre en valeur le site afin de projeter une image positive du gouvernement canadien dans la région de Québec, où est situé le parc des Champs-de-Bataille. En ouvrant son site à divers organismes du milieu, elle contribue ainsi à réaliser cet objectif.

organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête de la Saint-Jean-Baptiste)	⌖	⌖		
Comité de la Fête du Canada	⌖	⌖	⌖	⌖
Concours hippique de Québec	⌖			
Carnaval de Québec	⌖	⌖	⌖	
Fêtes de la Nouvelle-France	⌖			⌖
Bureau du film de Québec et autres producteurs (26)	⌖			
Société française de Québec	⌖			⌖
Ressources naturelles Canada	⌖	⌖	⌖	⌖
Coalition des gais et lesbiennes du Québec	⌖		⌖	
Divers organismes de charité	⌖			
Défense nationale (diverses activités militaires)	⌖			⌖

La liste qui précède ne fait état que des principaux événements, une trentaine d'autres activités sociales, sportives et culturelles ont aussi été tenues.

Partenaires	Nature du partenariat et réalisations
Les Amis des plaines d'Abraham	Protocole d'entente pour la gestion de stationnements et la vente de biens et services sur le site Prêts de locaux et d'équipement Organisation conjointe d'activités culturelles Financement conjoint d'activités d'animation
Ville de Sillery	Entente sur l'entretien de la côte Gilmour
Université Laval	Entente pour l'entretien du cadran solaire
Musée du Québec	Échanges de services: utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation contre l'entretien paysager Collaborations diverses et forfaits pour la clientèle
Entreprises touristiques privées	Prêt de locaux et de matériel Forfaits pour la clientèle Ententes pour l'utilisation du territoire
Parcs Canada	Protocole d'entente pour l'utilisation du kiosque des Gouverneurs et la tenue de l'activité "À l'assaut de la Capitale"
Ressources naturelles Canada	Prêt de services et d'équipement géo-radar pour détection sur site archéologique Contribution financière pour l'organisation d'une activité conjointe

- Les facteurs météorologiques et l'utilisation accrue du site peuvent avoir un impact important sur les budgets d'opérations et d'entretien et éliminer toute marge de manœuvre.

- L'état des infrastructures nécessitera des interventions plus importantes dans les prochaines années. Un plan sera d'ailleurs soumis à cet effet.

Partenariat

Bien implanté dans son milieu, la Commission des champs de bataille nationaux multiplie les partenariats afin de réaliser son mandat :

Partenaires	**Nature du partenariat et réalisations**
Ville de Québec	Contribution financière à des projets d'immobilisations dans le cadre d'entente bipartite Prêts de services Études par des professionnels de la ville Participation à des études à frais partagés
Ministère de la Défense nationale	Échanges de services Prêt d'aire de stationnement Entente sur la fourniture d'énergie
Bureau d'information du Canada	Financement d'outils de communication Financement d'activités populaires Commandites d'événements sur les plaines en support à la visibilité du gouvernement canadien

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission des champs de bataille nationaux est une agence du gouvernement canadien qui fait partie du portefeuille de la ministre du Patrimoine canadien. La Commission est composée de sept commissaires nommés par le Gouverneur général en conseil. De plus, sa loi constituante autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

La Commission subit les effets de divers facteurs qui sont susceptibles de compromettre la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs :

- L'augmentation de la compétition et la nécessité de mieux faire connaître ses services obligent la Commission à augmenter la publicité et la promotion et assurer ainsi sa visibilité et celle du gouvernement du Canada.

- La nature même de ses activités fait qu'elles sont conditionnées par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants.

Partie II : Aperçu du ministère

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tire son mandat de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908.

La Commission est désignée comme un établissement public, elle est inscrite à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien.

Le territoire administré par la Commission des champs de bataille comprend:

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec;

La Commission a comme mandat :

d'acquérir et de conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

de les convertir en un parc national;

de préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

de les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux

La Commission des champs de bataille nationaux travaille depuis maintes années à assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille et à permettre que ce site profite au plus grand nombre de canadiens et canadiennes. Ce haut lieu de notre histoire ne doit pas être statique, mais un lieu vivant où le passé forge l'avenir.

Pour réaliser cet objectif fondamental, la Commission s'est rapprochée du milieu culturel, touristique et économique de la région de Québec. Le bilan se mesure par une augmentation substantielle des visiteurs dont le nombre s'élève à environ 4 millions et par une visibilité plus grande du gouvernement canadien. Un sondage réalisé en 1998 nous a appris que 99% des répondants avouent avoir déjà fréquenté le parc au moins une fois au cours des dix dernières années.

Au cours de l'année financière 1998-1999, les opérations régulières de conservation et de mise en valeur se sont poursuivies de plus belles. Cependant, cette période a été marquée plus particulièrement par les activités suivantes: l'inauguration de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, le concours en vue de la réalisation d'expositions permanentes dans celle-ci, l'organisation conjointe de l'événement "À l'assaut de la Capitale", une réorganisation administrative, les travaux de consolidation de la falaise au sud du parc, le processus de description de tâches en vue de l'application de la nouvelle norme de classification du gouvernement pour le personnel de la Commission, la mise en œuvre de la stratégie de l'information financière (SIF) par l'application du système financier ministériel commun (SFMC), la révision des programmes d'animation destinés aux groupes scolaires et autres clientèles.

Pour l'avenir, la réalisation des objectifs de la Commission passera par la consolidation à long terme des crédits budgétaires de la Commission des champs de bataille nationaux pour ses opérations courantes.

Nonobstant cette contrainte, la Commission des champs de bataille nationaux est prête pour les défis du deuxième millénaire et elle entend répondre aux priorités du gouvernement.

André Juneau
Président

Partie I : Messages

Message de la ministre du Patrimoine canadien

Le présent rapport résume les réalisations de la Commission des champs de bataille nationaux au cours de la dernière année.

La Commission des champs de bataille nationaux est responsable de la conservation, la gestion et l'aménagement du Parc des champs de bataille nationaux de la ville de Québec, mieux connu sous le nom de Plaines d'Abraham.

En cette époque de changements stimulants et importants, je tiens à remercier toutes les femmes et tous les hommes qui, en oeuvrant à la Commission des champs de bataille nationaux, sont au service de la population canadienne.



Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Commission des champs de bataille nationaux

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes	qui se manifeste par:	réalisation signalée dans:
la conservation et la mise en valeur et l'utilisation des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs		page 19, partie III
un des plus beaux parcs au monde	l'entretien et la réfection, le respect du plan d'aménagement et son embellissement par des aménagements horticoles	page 20, partie III
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine et le maintient de l'équilibre entre ses deux vocations	la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens	page 20, partie III
	le choix des activités offertes et tenues sur le site	page 13, partie II
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays	les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée	pages 8 et 21, parties I et III
	les projets de partenariats financiers	page 11, partie II
	le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas	pages 8 et 21, parties I et III
	la satisfaction du public	pages 8 et 21, parties I et III

Résumé

Le rapport de la Commission des champs de bataille nationaux pour la période se terminant au 31 mars 1999 se situe à un point charnière à plusieurs égards. Il résume une période qui a vu croître l'achalandage sur les plaines, se terminer une entente financière de premier plan avec la Ville de Québec et l'inauguration de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham. Sur le plan financier, le programme de revenus de la Commission a atteint des niveaux jamais atteints mais la problématique financière à long-terme de l'organisme nécessitera encore quelques correctifs de façon à ce que le fonctionnement de base ne dépende pas trop des revenus c'est-à-dire d'éléments incontrôlables comme l'utilisation des services et la fréquentation du site.

Plus que jamais cependant, la Commission des champs de bataille nationaux a répondu aux priorités du gouvernement, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'unité canadienne et l'intérêt pour la jeunesse, en multipliant les activités éducatives et de loisirs sur le parc des Champs-de-Bataille.

- Comparaison des dépenses totales prévues ..... et des dépenses réelles 27
- Comparaison historique des dépenses totales prévues ..... et des dépenses réelles 28
- Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 29
- Recettes non disponibles 30
- Dépenses en capital par secteur d'activité 31

PARTIE VI : Autres renseignements

Personnes ressources 32
Site Web 32
Lois appliquées et règlements connexes 32
Index 33

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ **5**

Tableau des principaux engagements
en matière de résultats 6

PARTIE I : Messages

Message de la ministre du Patrimoine canadien 7
Message du président de la Commission des champs
de bataille nationaux 9

PARTIE II : Aperçu du ministère

Mandat, vision et mission 10
Cadre de fonctionnement 11
- Objectifs 15
- Priorités stratégiques 15
- Défis 15

Organisation de la Commission des champs
de bataille nationaux 16
- Description des secteurs d'activités 16
- Organigramme 17
- Concordance avec l'ancienne structure 18

PARTIE III : Rendement du ministère

Attentes en matière de rendement 19
Réalisations en matière de rendement 20
Présentation des renseignements financiers 23

PARTIE IV : Groupement de rapports

État de préparation à l'an 2000 24
Rapports annuels prévus par la Loi 24

PARTIE V : Rendement financier

Aperçu du rendement financier 25
Tableaux financiers récapitulatifs 26
- Sommaire des crédits approuvés 26

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport de rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 1999



HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/49-1999
ISBN 0-660-61061-2

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

CA1
FN
E77

Government Publications

ESTIMATES

National Defence

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

LIBRARY
NOV 23 1999
University of Toronto

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/50-1999
ISBN 0-660-61062-0

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Results* - Volume 1 and 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

As part of its ongoing efforts to streamline reporting requirements, the Treasury Board of Canada Secretariat has requested that Agriculture and Agri-Food Canada, Human Resources Development Canada, Indian and Northern Affairs Canada and Canadian Polar Commission, National Defence and Natural Resources Canada explore alternative reporting structures to this year's performance reports. It has, therefore, exempted these departments from having to follow the guidelines for the preparation of this report.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044

National Défense
Defence nationale

Departmental Performance Report

for the Period Ending 31 March 1999

MINISTER'S MESSAGE



I am pleased to present the 1998-1999 performance report for the Department of National Defence and the Canadian Forces.

As in past years, I am taking this opportunity to highlight some of the achievements that demonstrate the dedication and professionalism of the defence team. I also want to underscore the contribution that their work has made to the safety and security of Canada, and to the peace and stability of the global community. The Department and the Canadian Forces perform functions that underpin our sovereignty, quality of life and prosperity as a nation. I am proud to report that their work has met and often exceeded expectations.

The high operational tempo from the period from April 1998 to March 1999 was precedent setting. In the fall of 1998, the Canadian Forces deployed the new Disaster Assistance Response Team (DART) to Honduras. The team provided medical care, drinking water and engineering services to thousands of people left devastated by Hurricane Mitch. DART's success in Honduras demonstrated that this highly capable group of men and women stands ready to respond to international humanitarian assistance and disaster-relief operations. The Team's mobility and expertise were called on again in the aftermath of severe earthquakes in Turkey.

The conflict in Kosovo proved that the Canadian Forces can make a significant military contribution as a member of NATO. Months before NATO's air campaign started, Canadian Forces personnel were involved in diplomatic and observer missions aimed at averting a full-scale humanitarian crisis. Our CF-18s were deployed to Aviano and performed their mission alongside our most capable allies with skill and courage. Canada flew a significant number of missions (678 combat sorties) and achieved a commendable level of success. This and our subsequent deployment of ground and naval forces clearly demonstrate our commitment to the human security agenda, from diplomacy to peace building to military intervention.

In addition to supporting NATO operations in Bosnia and United Nations peacekeeping in the Central African Republic and elsewhere, numerous operations were undertaken at home – fighting forest fires in Alberta and British Columbia, spearheading search and recovery operations after the tragic crash of Swissair Flight 111 near Peggy's Cove, Nova Scotia, and responding to more than 7,000 search and rescue calls across Canada.

In 1998-1999, many of the activities of the Department and the Canadian Forces were once again geared to addressing four important priorities. The first priority was, and continues to be, the quality of life of our Forces personnel. I was proud of the contribution that departmental personnel and members of the Forces made in providing a comprehensive program that will improve the way we treat our Forces members and their families. I was prouder still to be part of a Government that showed its commitment by increasing the defence budget for the first time in nearly a decade, including an additional $175 million for quality-of-life initiatives.

Second, we continued to make progress in ensuring that our military force has the equipment needed to do the job. Having just announced the purchase of a new fleet of search and rescue helicopters and the four *Victoria*-class submarines, we entered 1998-1999 with a number of smaller – and yet significant – items on our procurement agenda. For example, we announced the beginning of the Incremental Modernization Project for both the CF-18 and Aurora aircraft fleets, and we let contracts for the environmental clothing and other components of the Clothe the Soldier Project.

Third, a number of initiatives improved the way we communicated with our own people and with the public. In October 1998, I tabled in the House of Commons the Chief of the Defence Staff's first-ever *Annual Report on the State of the Canadian Forces.* Since then the second report, *Into the New Millennium,* has also been tabled. These reports, coupled with our updated Internet site, are part of the important tools we are introducing for communicating with all members of the Forces, as well as for enhancing institutional transparency and openness. Additional improvements were made to the way we communicate with the Canadian public within our progressive new public affairs policy and improved availability to the media.

Finally, I have continued to emphasize the importance of organizational change and institutional reform. I appointed our first Ombudsman, Mr. André Marin, to provide information, advice and guidance to military or civilian personnel who are in need of help or who believe that they have been treated improperly. In November 1998, I appointed the Advisory Board on Canadian Forces Gender Integration and Employment Equity to advise me on issues that are vital to maintaining a capable and sustainable military force and the relevance of the Forces in Canadian society.

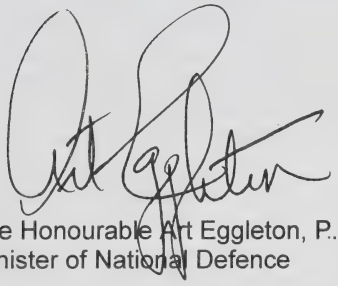
For all of these accomplishments and for all the achievements that you will read about in this report, credit must be given to the men and women, Regular Forces and Reserves, military and civilian, of this vital national institution. Daily they encounter and overcome significant challenges – often at great personal risk to themselves – in the name of all Canadians.

Tragically, the price they pay for their success is often too high. It is with great regret that I recall the loss of Canadian Forces personnel who paid the ultimate sacrifice. Two soldiers died in accidents while serving in Bosnia. Six aircrew lost their lives when their helicopter crashed in Marsoui, Quebec. And a young Snowbird pilot died while practising manoeuvres that he intended to showcase with his team in airshows across the country. To their families, I extend once again a debt of gratitude on behalf

of all Canadians. To their colleagues who continue to serve, I commend your professionalism, skill, dedication and courage.

Looking back over the past year, and looking forward to the millennium, I can say with confidence that the Department of National Defence and the Canadian Forces are working hard to ensure they can meet the challenges of the twenty-first century.

I sincerely hope that this report provides you with a greater appreciation of this institution, the contribution that it makes to all Canadians and the issues it is facing.



The Honourable Art Eggleton, P.C., M.P.
Minister of National Defence

Table of Contents

Minister's Message ..... **i**
Part 1 – Service to Canadians: Departmental Overview **1**
The Defence Mission 1
Contributions to National Priorities 2
Institutional Priorities 2
Overview of the Report 3
Chart of Key Results Commitments 4
Part 2 – Departmental Performance **5**
Delivering on Our Primary Mandate – Operations and Missions 6
Protecting Canadians and Canadian Sovereignty 6
Safeguarding Communities, Safeguarding Lives 7
Supporting Other Government Departments 9
Assisting the Provinces and Territories 11
Contributing to International Peace and Security 12
Contributing to the Defence of North America 13
Support to Government 15
Supporting National Priorities 15
Institutional Reform 19
Human Resources and Quality of Life 20
Gender Integration 20
Military Justice 21
Ombudsman 21
Openness and Transparency 22
Recognizing Individual Achievements 23
Departmental Performance Summary 23
Part 3 – Challenges and Opportunities **25**
Emerging New Threats 25
Continuing Risk of Instability 25
Weapons Proliferation 25
Weapons of Mass Destruction 25
Information Operations 26
Current Challenges 27
Year 2000 27
Sustainability 27
Revolution in Military Affairs and Interoperability 28
Canada–United States Defence Relations 28
A Strategy for 2020 29
Conclusion 30
Part 4 – Supplementary Information **32**
Organization Chart 32
Financial Performance 33
Summary of Voted Appropriations 34
Departmental Planned Spending versus Actual Spending 35
Comparison of Planned Spending to Actual Spending by Service Line 36

Departmental Revenues/Revenues Credited to the General Government Revenues 37
Transfer Payments by Service Line 38
Capital Expenditures by Service Line 39
Costs of Peacekeeping and Related Operations 40
Capital Projects by Service Line/Activity 41

Annexes

Reserve Force A-1
Canadian Cadet Program B-1
Junior Canadian Rangers Program C-1
Sustainable Development Strategy D-1
National Search and Rescue Program E-1
Emergency Preparedness Canada F-1
Communications Security Establishment and the National Cryptologic Program .. G-1
Legislation and Regulations Administered H-1
Recognizing Our People H-1
Contact Information H-3

PART 1 – SERVICE TO CANADIANS: DEPARTMENTAL OVERVIEW

The Department of National Defence and the Canadian Forces are among Canada's most visible national institutions, maintaining a presence in more than 3,000 communities across the country and 45 countries around the world. Our people reflect Canada's cultural, linguistic and regional diversity.

We perform core functions of government by defending Canadian security and sovereignty, helping civil authorities to maintain law and order, contributing to Canada's relations with the United States, promoting Canadian interests and values on the world stage, and supporting the achievement of Canada's foreign policy objectives.

We also help to ensure the safety, security and well-being of Canadians. In co-operation with other departments and agencies, as well as provinces and municipalities, the Canadian Forces spearhead national search and rescue efforts, and provide support for counter-terrorism, drug interdiction, environmental protection, and Canadian fisheries. In addition, Defence contributes to achieving public priorities in areas of knowledge and innovation, research and development, youth training and employment, and national unity.



Over the past year, we have delivered on our commitments to the people of Canada and, in many cases – as you will see in this report – we have exceeded expectations.

The Defence Mission

The defence mission is to defend Canada and Canadian interests and values while contributing to international peace and security.

In delivering this mission, we are responsible for:

- conducting surveillance and control of Canada's territory, airspace, and maritime areas of jurisdiction
- responding to requests from provincial authorities under the Aid of the Civil Power sections of the *National Defence Act*
- participating in bilateral and multilateral operations with Canada's allies
- providing emergency humanitarian relief
- providing strategic defence and security advice to the Government of Canada
- assisting other government departments and other levels of government in achieving national goals, and
- providing support to broad federal government programs.

The mandate of the Department of National Defence flows from the *National Defence Act* (Revised Statutes of Canada, 1985, Chapter N-5). Under this Act, the Minister of National Defence is responsible for the management and direction of the Canadian Forces and for all matters relating to national defence. As well, the Minister of National Defence is designated as the Minister Responsible for Emergency Preparedness under the *Emergency Preparedness Act.* Finally, the Minister has also been designated the lead Minister for Search and Rescue with authority, responsibility and accountability for the co-ordination of the National Search and Rescue Program.

Contributions to National Priorities

The primary roles of the Department of National Defence and Canadian Forces are to:

- to defend Canada, maintain Canadian sovereignty, and help protect the safety, security and well-being of Canadians
- to help defend, monitor and control North American aerospace in co-operation with the United States, and
- to contribute to international peace and security in co-operation with our principal allies.

In addition to being responsible for Canada's key defence requirements, the Department and the Canadian Forces also contribute to innovation, employment and economic growth. It is estimated that the Canadian defence industry generates about $5.5 billion in sales and $1.8 billion in exports, and employs about 50,000 people across Canada. Also of note, our research and development operations have produced world-class innovations – many with commercial applications. These are significant contributions to the well-being of Canada.

Institutional Priorities

To succeed in the twenty-first century, and to ensure we have the flexibility required to adapt to continuing changes in technology and the international environment, we must become increasingly innovative. We also must be more strategically focused and proactive. In particular, within the limits of existing policy, the Department and the Canadian Forces must adhere to five strategic imperatives:

- set and maintain a **coherent strategy** for the future by identifying priorities, key long-term strategic objectives, and shorter-term goals and targets
- nurture **pride in the institution** by meeting the highest public standards in terms of ethos, values and professionalism, and by providing its members and employees with a compelling vision, a competitive quality of life and rewarding careers

- maximize **strategic partnerships** through the most effective collaboration with other government departments and by strengthening links to like-minded nations

- maintain a **relevant force structure** that is interoperable at the component and contingent headquarters level with Canada's allies, globally deployable and affordable over time, and

- improve **resource stewardship** by striking a careful balance between the investments needed to maintain current operations and the investments in people, infrastructure and equipment needed to prepare for emerging risks and future challenges.

To succeed in the long term, Canadian Defence must adhere to these five imperatives.

Overview of the Report

Part Two focuses on the performance of the Department of National Defence and the Canadian Forces in key areas, including operations and missions undertaken, support of government programs, and change and renewal in both the organization and our people.

Part Three discusses the current challenges and opportunities ahead, including Year 2000 (Y2K) preparations, the evolving revolution in military affairs, new emerging threats, sustainability of operations and quality of life. We outline our approach to meeting these challenges and capitalizing on new opportunities to strengthen the Defence program.

Part Four provides supplementary and supporting information.

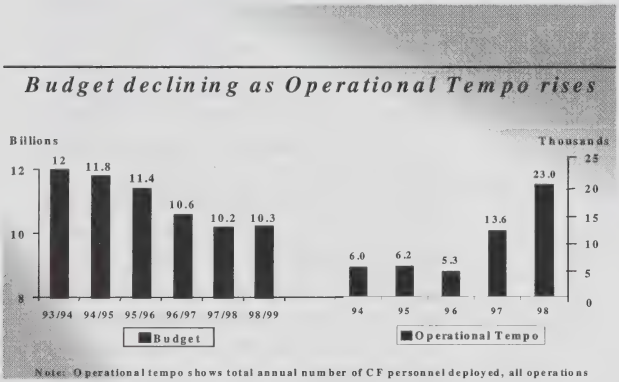
Chart of Key Results Commitments

To provide Canadians with:	*To be demonstrated by:*	*Achievements reported on:*
Multi-purpose, combat-capable maritime, land and air forces capable of defending Canada and Canadian interests and values while contributing to international peace and security	➢ the capability to provide strategic defence and security information to the government	Page 15
	➢ the capability to monitor and control activity within Canada's territory, airspace and maritime areas of jurisdiction	Page 6
	➢ the capability to assist in mounting, at all times, an immediate and effective response to terrorist incidents	Page 6
	➢ the conduct of domestic operations involving assistance to civil authorities and to individuals, including assistance to provincial authorities in law enforcement operations up to and including Aid of the Civil Power under the *National Defence Act*, Part XI	Page 11
	➢ the capabilities to participate in bilateral and multilateral operational missions in Canada and around the world	Page 12
	➢ the ability to operate effectively at sea, on land and in the air with the military forces of the United States in defending North America through a variety of arrangements such as NORAD	Page 12
	➢ participation in a wide range of existing bilateral defence agreements between Canada and the United States, including the Test and Evaluation Program and the Defence Production and Development Sharing Arrangements	Page 13
	➢ deployment on multilateral operations anywhere in the world under United Nations auspices, or in defence of a NATO member state, contingency forces of up to a maritime task group, a brigade group and an infantry battalion group, a wing of fighter aircraft and a squadron of tactical transport aircraft	Page 12
	➢ maintenance of a full slate of peacetime commitments to NATO	Page 12
	➢ bilateral and multilateral contacts and exchanges with selected partners in Central and Eastern Europe, the Asia-Pacific Region, Latin America and Africa	Page 12
	➢ the verification of existing arms control agreements, including the Conventional Forces in Europe Treaty, and participating in the development of future accords	Page 12
	➢ assisting other government departments and other levels of government in achieving national goals	Page 9
	➢ assisting other federal government departments (such as counter-drug operations in co-operation with the Royal Canadian Mounted Police and fisheries patrols in co-operation with Fisheries and Oceans Canada)	Page 9
	➢ the capability to assist the Department of Foreign Affairs and International Trade in the protection and evacuation of Canadians from areas threatened by conflict	Page 9
	➢ support to broad government programs	Page 15
	➢ maximizing defence capabilities through the efficient and effective use of resources	Page 15
A civil emergency preparedness capability, humanitarian assistance and disaster relief	➢ safeguarding Canadian lives and reducing damage to properties by ensuring an appropriate level of civil emergency preparedness throughout Canada	Page 7
	➢ the provision of assistance in the event of civil disasters (such as floods, forest fires, hurricanes, snow and ice storms) and humanitarian assistance (such as searches for missing persons, diver assistance, and search and rescue)	Page 7
	➢ the provision of vital humanitarian assistance at home and abroad with the Canadian Forces Disaster Assistance Response Team	Page 7

PART 2 – DEPARTMENTAL PERFORMANCE

Over the past few years, the Department of National Defence and the Canadian Forces have faced a wide range of challenges.

We have witnessed the end of the Cold War and the collapse of the Berlin Wall. We have seen the defence budget reduced, and the Canadian Forces playing a larger role in the evolving international security environment.



We have managed significant reductions in the Defence budget as our contribution to the government's overall efforts to reduce the national debt. But we have done so at a time when the operational tempo has increased. We have faced unforeseen and sustained levels of high operational demand that have stretched our people, equipment and infrastructure to the limit.

We are focusing on maintaining our capabilities but not to the detriment of our people. This past year saw us taking positive steps to improve their quality of life. People issues are a priority for any organization and are of particular concern to the Canadian Forces.

As the world changes, we must change, adapt and improve. Adjustments to constant changes in technology are a challenge to all. The so-called revolution in military affairs is fundamentally altering the character and conduct of military operations, and we must adapt to this new reality. We must also identify and understand the implications of emerging threats to areas of security such as information operations.

The Department and the Canadian Forces are also facing change on a different front – internally. We are in the process of implementing the most sweeping sets of reforms ever introduced to a federal institution. These reforms affect all of our activities and people in some way.

In this environment of massive change, we have met and often exceeded expectations. The following pages give an overview of our achievements.



Delivering on Our Primary Mandate – Operations and Missions

Operationally, 1998-1999 was a demanding year. The Canadian Forces responded to an unprecedented number of crises both at home and abroad. From 1948 to 1989, the Canadian Forces have been deployed on 25 missions. Since 1989, they have been deployed on 65 missions. In 1998-1999, Canadian Forces members participated in peacekeeping missions throughout the world, in areas including Bosnia-Herzegovina, Kosovo, Haiti, the Golan Heights, Cyprus, Iraq, Cambodia, Croatia, the Sinai, the Former Yugoslav Republic of Macedonia, the Central African Republic and the Arabian Gulf.



Under the auspices of the United Nations, NORAD and NATO, close to 2,000 Canadian Forces members were deployed in 18 missions around the world, of which about 10% to 15% were members of the Primary Reserve. A further 2,000 sailors were deployed on the high seas. All told, the men and women of the Canadian Forces worked in 45 countries.

Protecting Canadians and Canadian Sovereignty

Asserting sovereignty is a fundamental activity of any state. Within its area of jurisdiction, Canada must ensure that Canadian law is respected and enforced. This means an ability to monitor and, if necessary, control all activities within the country's territory, airspace and maritime areas of jurisdiction – including the 200-nautical-mile Economic Exclusion Zone. In addition, we must maintain the ability to mount an immediate, effective and appropriate armed response for the resolution of incidents that affect, or have the potential to affect, national interests.

Defence Objective

To conduct surveillance and control of Canada's territory, airspace and maritime areas of jurisdiction.

Results to be achieved

Effective monitoring of Canadian territory and responding effectively to incursions.

Responses to terrorist incidents in a way that minimizes suffering and loss of life.

Throughout the year, 24 hours a day, seven days a week, the Canadian Forces maintain vigilant surveillance of our territory and sovereignty.

Aurora aircraft spend much of their time conducting maritime and air surveillance off Canada's coasts, scouring up to 400,000 square kilometres of open ocean on a single

flight. The aircraft can track every ship within a circle of ocean 240 kilometres in diameter. This capability has been used effectively during recent incidents of illegal migrant smuggling off the coast of British Columbia.

Working in conjunction with the Navy, the Air Force assisted in monitoring and exercising control over Canada's maritime territory by carrying out routine maritime sovereignty surveillance and coastal patrols. The patrols accounted for 879 hours of Aurora and 650 hours of Challenger flying time. The Aurora aircraft also flew more than 125 hours in supporting patrols of Canada's northern regions.

The Canadian Forces also conducted a number of sovereignty exercises in the Northwest Territories. These provided an excellent opportunity for the Regular Force and Reserve Force to work with the Canadian Rangers in demonstrating land-based capabilities.

Safeguarding Communities, Safeguarding Lives

The Minister of National Defence is also the Minister Responsible for Emergency Preparedness Canada and the lead Minister for the National Search and Rescue Program. As such, the Canadian Forces are able and prepared to react quickly and effectively in response to events requiring disaster relief.

The Canadian Forces make a valuable contribution to the safety and security of Canadians and Canadian communities. When natural disasters strike – from floods and storms to forest fires – the Canadian Forces have been there, giving help wherever it is needed across the country.

Defence Objective

To provide emergency and humanitarian relief.

Results to be achieved

Effective response in providing disaster relief and humanitarian assistance.

Fostering better preparedness to ensure rapid and co-ordinated responses to emergencies.

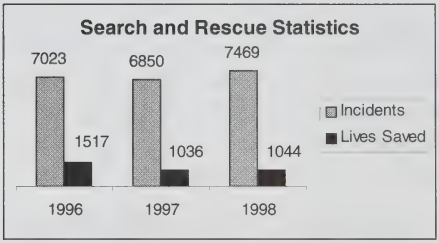
Safeguarding human life through search-and-rescue services for persons lost or in distress.

In August 1998, at the request of the Province of British Columbia, hundreds of Canadian Forces members joined civilian firefighters to battle blazing mountain fires in the Lillooet and Salmon Arm areas. The troops were essential in establishing fire perimeters. Fires that threatened homes in the Fountain Valley and on Fountain Indian Reserve were stopped as a result of Canadian Forces actions, and the homes were saved. The Fire Control Manager of the British Columbia Forest Service said that *"the military displayed the utmost professionalism and co-operation when dealing with the local community. As a Canadian citizen, I thank the Canadian Forces for developing such fine troops".*

In 1998-1999, our materiel and logistics personnel, with the Air Force and Navy, co-ordinated the delivery of 726,000 kg of humanitarian aid. This represents a 159%

increase from the last reporting period, and an almost 380% increase in the amount of aid delivered in 1997.

The Department and the Canadian Forces also spearhead search and rescue response and co-ordination as part of the National Search and Rescue Program. The objectives of the program are to save lives through the detection, location and rescue of persons lost or in distress, and to promote the prevention or mitigation of search and rescue events (see Annex E for more details).



The Canadian Forces responded to a record number of incidents this past year. In co-operation with the Canadian Coast Guard, the Canadian Forces provided support to and co-ordinated 7,469 search-and-rescue operations that saved the lives of 1,044 people. The operations involved about 700 Canadian Forces personnel, and represent an increase of 719 operations – close to 10% – over those conducted in 1997. We cannot predict the number of incidents because they depend on numerous variables; however, we can and do maintain the ability to respond if the need arises. The purchase of 15 new search-and-rescue helicopters in the past year will improve the working conditions of the search-and-rescue teams and increase their ability to provide assistance.

Canadian Forces personnel operate in harsh and demanding circumstances, and they give selfless service. Wherever they are located, in Canada or in other countries around the world, they are ready and willing to help when called upon – sometimes in the face of overwhelming circumstances. The following profile describes one of those perilous circumstances, to which two members of the Forces responded with conspicuous courage.



Star of Courage
Sgt Kenneth James Power, SC, CD
MCpl Gregory Allan Smit, SC

On September 24, 1996, search-and-rescue technicians Sgt Power and MCpl Smit rescued four sailors from a sailboat in danger of capsizing in heavy seas in the Atlantic Ocean, off Sable Island, Nova Scotia. The vessel's wildly gyrating mast made a standard hoist recovery impossible, so MCpl Smit and Sgt Power were lowered into the raging sea from a hovering rescue helicopter and battled six-metre waves to swim to the vessel. Sgt Power evacuated the first two sailors, one at a time, by hooking them to his harness and leaping into the ocean. As they were lifted to safety, they were dragged underwater and slammed several times against the hull. Completely exhausted and having swallowed a large amount of water, Sgt Power was unable to attempt another rescue. The line was then lowered to MCpl Smit who managed to rescue the third sailor. As he was dropped near the vessel for pick-up of the last sailor, a large wave separated them. MCpl Smit's attempts to hand-signal information to the helicopter crew failed and he was hoisted up without the victim. Although weakened, MCpl Smit mustered enough strength to be lowered again to the man who had drifted away from his boat, and the final hoist was successfully completed.

In Memoriam

Capt Peter Musselman
Capt Darrin Vandenbilche
Sgt David Gaetz
Sgt Jean Roy
MCpl Darrell Cronin
MCpl Glen Sinclair

That others may live

Canada's Search and Rescue Program is one of the most effective and successful in the world – a remarkable achievement considering our country's vast size, challenging geography and inhospitable climate.

But this service sometimes comes with a human price. After a search-and-rescue operation on 2 October 1998, a 413 Squadron Labrador helicopter crashed near Marsoui, Quebec, en route home to Greenwood, Nova Scotia. Six crew members were killed. We extend our heartfelt condolences to their families, colleagues and friends.

Supporting Other Government Departments

The Department of National Defence and the Canadian Forces have a key role to play in supporting other government departments and helping to achieve broad national objectives. We provide routine assistance to the RCMP, Environment Canada, the Department of Fisheries and Oceans and others, in areas such as fisheries patrols, drug interdiction and environmental surveillance. We are prepared to aid the Department of Foreign Affairs and International Trade in the permissive evacuation of Canadians from areas where there is imminent threat of conflict.

Defence Objective

To assist other government departments and other levels of government in achieving national goals.

Results to be achieved

National objectives attained in co-operation with other government departments.

Responses to requests from the Department of Foreign Affairs and International Trade for the protection and evacuation of Canadians, in a way appropriate to the particular situation, to ensure their safe recovery.

The Canadian Forces performed admirably this past year in supporting other government departments by providing important services to Canadians.

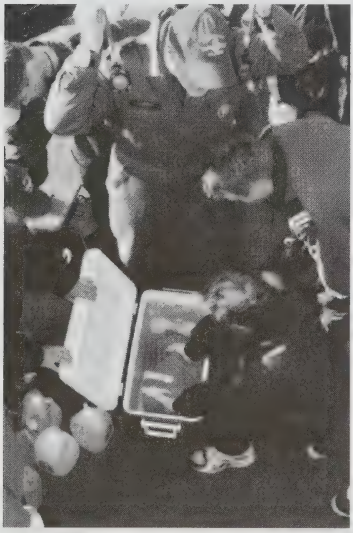


In the past year, we continued to foster safe Canadian communities. One example is the support we provided in the area of drug surveillance and interdiction. In an operation off the coast of British Columbia, in October and November 1998, Aurora aircraft from 19 Wing's 407 Maritime Patrol Squadron and HMCS *Huron* provided surveillance for the RCMP. The aircrew and ship's company tracked suspected drug smuggling vessels 24 hours a day, for a period of almost two weeks. This represented nearly 300 hours of flying time for the aircrews. The operation resulted in the interception of more than 14 tons of hashish – the largest seizure of its kind ever made on the West Coast. The mothership, two offloader ships and several other vehicles were seized, and 12

individuals were arrested and charged. The confiscated hashish had a street value of more than $128 million.

In 1998-1999, helicopters and crews also supported the National Marijuana Eradication Program, and contributed very significantly to the positive results achieved by RCMP divisions across the country. Our assistance helped to eradicate over 32,000 plants, with a street value in excess of $82 million.

During the past year, Aurora aircraft played an important role in the detection, tracking and control of illegal immigration. In addition to protecting Canada's coasts, our Navy and Air Force help to defend the economic livelihood of Canadians engaged in the fishing industry. Last year, for example, we flew over 800 hours to support high seas drift net and fisheries patrols in the Davis Strait and the Grand Banks. In total we provided nearly 1,000 hours of Aurora flying time to support activities conducted by the Department of Fisheries and Oceans.



On 2 September 1998, the Canadian Forces responded to the tragic loss of Swissair Flight 111, just off Peggy's Cove, Nova Scotia. HMCS *Ville de Québec* and HMCS *Preserver*, already at sea off the coast of Nova Scotia, were the first vessels to react to the disaster call. They were quickly joined by a number of ships and maritime air assets in humanitarian relief and salvage operations. For material recovery operations, the Navy deployed four ship-borne remotely operated vehicles to search and survey the debris field. The Canadian Forces were actively engaged in the operation until 15 December 1998.

The Commander of Maritime Command Atlantic, RAdm D.E. Miller, was designated as the Joint Task Force Commander. At the peak of operations, he commanded more than 2,000 personnel involved in boat patrols, beach searches, diving searches and recovery. We also provided humanitarian assistance and support to the Nova Scotia Coroner and the Transportation Safety Board.

The Canadian Forces Dental Services made an invaluable contribution to the operation by providing forensic dental services to help identify those lost in the tragedy. Dr J.C. Butt, Nova Scotia Chief Medical Examiner, expressed his gratitude in saying that *"all individuals on this dental team performed superbly in a*

"*OP Persistence is a tribute to the co-operative spirit of many departments and agencies and their thousands of personnel, to say nothing of the many volunteers from the South Shore of Nova Scotia. The smoothness of standing up an organization like this, in such a short timeframe, belies its complexity".* – RAdm D.E. Miller

horrific environment, remained effective, efficient and highly successful throughout the operation, and bring great credit and honour to the Canadian Forces and Canada."

Assisting the Provinces and Territories

Defence Objective

To respond to requests for Aid of the Civil Power.

Results to be achieved

Aid is provided to the civil power when requested.

In addition to supporting federal government departments, the Canadian Forces provide assistance to the provincial and territorial governments should the need arise. The Attorney General of a province or territory may call on the Forces for aid when a riot or disturbance is beyond the powers of the civil authorities to suppress. The Chief of the Defence Staff determines the nature of the response; the Canadian Forces act only as a military body and do not replace the civil power – they assist the latter in maintaining law and order.

We were not called upon to provide aid to a civil power in 1998-99. Nevertheless, we are working behind the scenes in co-operation with the provinces and territories through the National Contingency Planning Group in leading contingency planning for the Year 2000 (Y2K) transition.

We are dealing with the challenges of the so-called millennium bug and the Y2K transition on three separate fronts.



The first is ensuring that critical systems and equipment in our inventory are compliant before 2000 – or that adequate workarounds are in place to avoid any problems. Because of the size of this task, we have secured a loan from a special Treasury Board fund that assists federal departments and agencies in addressing internal Y2K compliance programs. At present, an estimated cost of $350 million is associated with internal compliance programs.

The second front is developing contingency plans across the federal government to address Y2K problems. Last Fall the Department established a new unit, the National Contingency Planning Group, to co-ordinate all federal activities and all activities of Emergency Preparedness Canada in dealing with Y2K problems. For more information, visit the Web site <www.ncpg.gc.ca>.

The third and possibly most important front is preparing the Canadian Forces to help civil authorities. A military contingency planning effort, *Operation ABACUS*, is designed to ensure that the Canadian Forces, if called upon, will have the optimum capability to respond to requests for assistance. As we have seen over the past few years, the

Canadian Forces are like a national insurance policy in unforeseen events – they provide invaluable service to all Canadians when disaster strikes home.

Contributing to International Peace and Security

The Canadian Forces uphold a proud heritage of service abroad. Canadians are internationalists by nature. Co-operating on multilateral security is a Canadian tradition; it is also the expression of Canadian values in the international sphere. Canada's experience underscores the need to develop and foster international institutions that can address security and stability – and that can respond effectively to aggression should other measures fail.

In 1998-1999, the Canadian Forces continued to sustain a high operational tempo.

Defence Objective

To participate in bilateral and multilateral operations.

Results to be achieved

The capability to participate in multilateral operations anywhere in the world, under United Nations auspices, in the defence of a NATO member state or in a coalition of other like-minded nations.

Contributions to the provision of aerospace warning and control for North America, and the collection, processing and dissemination of missile warning information through NORAD.

Effective interoperability with US forces.

The Canadian Forces participate in a number of multilateral operations around the world. These operations could be conducted with other United Nations member nations, NATO member states or other like-minded nations. Potential operations range from humanitarian assistance, peacekeeping, peace enforcement and collective defence, to measures for improving stability and building confidence, such as arms control and verification measures.



During the past year, the Canadian Forces played an active role on the international scene. In the Balkans, the humanitarian situation in Kosovo deteriorated significantly. Canadian Forces personnel were deployed and CF-18 aircraft conducted air-to-air and air-to-ground missions and battlefield air interdiction.

Last Fall, the Canadian Forces contingent with the NATO Stabilization Force in Bosnia was bolstered by the addition of a detachment of Griffon helicopters and related Air Force personnel. In Africa, a contingent of some 50 Canadian Forces personnel was dispatched to provide key communications infrastructure for the United Nations *Operation MINURCA* in the Central African Republic.

Under the auspices of the United Nations, NORAD and NATO, approximately 2,000 Canadian Forces members served in 18 missions around the world. In addition, some 2,000 sailors were routinely deployed on the high seas.

In response to heightened tensions with Iraq, Hercules air-to-air refuelling aircraft and the frigate HMCS *Toronto* were assigned to the Persian Gulf. HMCS *Toronto* was diverted from its tasking with the Standing Naval Force Atlantic to join the United States-led coalition, in response to Iraq's non-compliance with United Nations Security Council resolutions. The HMCS *Toronto* was replaced in the Persian Gulf by the frigate HMCS *Ottawa*. The ship's company of HMCS *Ottawa* was recognized for outstanding work under challenging and difficult environmental conditions. They made over 100 hailing calls to vessels travelling the waters of the Persian Gulf, and boarded 35 vessels to determine what cargo was being transported into and out of Iraq.



The past year also saw the Disaster Assistance Response Team being deployed for the first time, to help the Honduran people affected by the devastation caused by Hurricane Mitch. A detachment of Griffon helicopters accompanied the team and assisted in the delivery of humanitarian aid.

In 1998-1999, we mounted other smaller-scale humanitarian relief efforts worldwide. For example, in Italy Canadian Forces personnel assisted in the response to the devastation caused by major flooding and mudslides in the Sarno region.

Contributing to the Defence of North America

Canada derives a significant security dividend from its geographic proximity to and long-standing relationship with the world's only remaining superpower. That special relationship is evident in all aspects of contact – trade and commerce, transportation, culture, the environment and, to an extent few Canadians appreciate, security and defence. Canada and the United States share a common stake in global security and together have maintained a unique partnership to ensure the defence of North America.

Canada enjoys a privileged relationship with the United States, reflecting our close economic, political, cultural and geographic ties.

A wide range of bilateral arrangements, including formal government-to-government agreements, interdepartmental memoranda and service-to-service understandings, defines Canada-United States defence co-operation. These arrangements include joint planning and operations, combined exercises, reciprocal training programs, defence

production, logistics, communications, research and development and intelligence. Canadian government and industry representatives conduct more than 20,000 defence-related visits each year to the United States. Over 600 Canadian Forces personnel are now serving on exchange postings in the United States, and 170 US service members are stationed in Canada.



The Canada-United States defence relationship and co-operation in industry and research and development has considerable commerical value. Sales into the US market produce $1 billion in exports annually and generate 10,000 jobs for Canadians. Similarly, US defence exports to Canada total about $1 billion.

Canada-United States defence co-operation provides highly valued stability in a volatile and turbulent world. It contributes to protecting and promoting Canadian values and international peace and security.

Canada continues to maintain aerospace surveillance, missile warning and air defence capabilities. Participation in NORAD is one means by which Canada contributes to these capabilities. NORAD is the "eyes and ears" of our early warning and surveillance activities. In co-operation with US forces, constant and vigilant surveillance is maintained for aerospace warning and control for North America. Over the past year, a number of aircraft and missiles were tracked. When necessary, "unknown aircraft" were intercepted and identified by aircraft dedicated to NORAD.

NORAD FACTS

- Over 2.5 million aircraft were detected; the vast majority were immediately identified by flight plan correlation. Aircraft that were not immediately identified were designated "unknown" and required intervention of some type.
- The total number of unknowns was 736; 82 were suspected drug smugglers.
- Interceptor scrambles totalled 134; 46 proceeded to an actual intercept (others were recalled because the unknown was identified).

Support to Government

The Department and the Canadian Forces continue to be one of Canada's most vital and visible national institutions. We live, train and work in every province and territory of Canada.

Defence Objectives

To provide support to broad government programs.

To provide strategic defence and security advice and information to the Government.

To maximize defence capabilities through the efficient and effective use of resources.

Results to be achieved

Contributions to the strengthening of a united, informed and well-governed country through support to government priorities, legislation, policies, programs and initiatives.

Cost-effective support is provided to the Department of National Defence and the Canadian Forces, and departmental administration is maintained at a minimum.

Supporting National Priorities

The Canadian Forces make a broad and diverse range of contributions to the well-being of Canada and Canadians. We support national priorities such as youth employment and training, environmental stewardship, employment equity, innovation and official languages, to name only a few.

Youth Initiatives

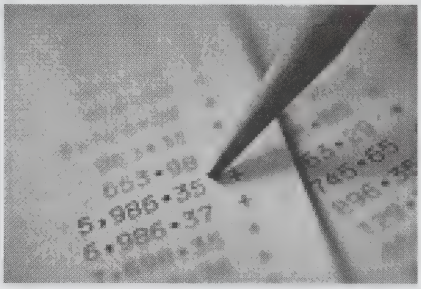
Over 60,000 young Canadians participate every year in the Cadet Program, a federally sponsored national youth program. The Cadet Program introduces participants from all parts of Canada to each other, and teaches responsibility, life skills and co-operation. Its aims are to develop good citizenship and leadership, promote physical fitness, and stimulate the interest of youth in the sea, land and air activities of the Canadian Forces. This past year saw a number of improvements to the program, including the establishment of the National Canadian Cadet Web site. This site has been in existence for only nine months and, with almost 500,000 hits, is already one of the most successful Web sites on the Defence Information Network.



The Cadet Program prompted the creation of the Junior Canadian Rangers, a structured program for close to 900 young participants in isolated Canadian communities. Junior Canadian Rangers patrols are located in the Yukon, Nunavut, the Northwest Territories, and northern Ontario and Quebec. The training fosters good citizenship, community responsibility, leadership, personal health and welfare, and self-esteem, thereby building a stronger, healthier community for all. As an indication of the popularity of the program, an additional 300 boys and girls joined the Junior Rangers this past year. We are proud to be involved in these federally sponsored programs that benefit Canadian youth and are actively working to attract more Canadian youth into these programs. Our intention is to reach a total of 70,000 young Canadians enrolled in these programs. In recognition of the importance the youth employment strategies play in the lives of young Canadians, the government committed an additional $27.5 million to enhance all facets of these programs.

Comptrollership

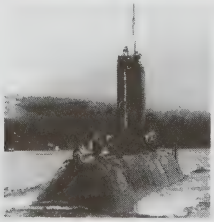
The Department is one of six pilot departments for the federal government's Comptrollership Modernization initiative that focuses on a more results-oriented, values and ethics-based style of management. During the past year, we have been actively involved with this effort through our membership on the Modernization Task Force, the Comptrollership Council, and several interdepartmental working groups. The Defence Comptrollership Council has acted as a catalyst for change and improvements in support of modern comptrollership practices. We helped develop the Comptrollership Modernization Road Map and are leading the Leadership and Organization areas.



We have embarked on a multi-year project to develop an Integrated Defence Management System, which will better link our strategy to our outputs, and enhance our performance measurement abilities. The Modernization Task Force has accepted this project as a key initiative that may be assessed for use by other departments as part of their comptrollership modernization efforts. In this light, 1998-1999 has provided the strategic foundation from which the Department will plan and implement modern comptrollership.

Materiel Management

For the Department of National Defence and the Canadian Forces, it is vital that we have the right piece of equipment in the right hands at the right time. Lives rely on the dependability, endurance and timely maintenance of equipment.



In 1998-1999, we have started procurement in a number of important areas. One example is the lease to purchase of the *Victoria*-class submarines, from the United Kingdom Ministry of Defence. The contract was signed and will see the first delivery, *HMCS Victoria*, in early 2000. This will be followed with a phased delivery of the remaining three submarines.

We are now looking into a replacement for our maritime helicopter, the 36-year-old Sea King. The maritime helicopter participates in a broad range of roles. However, the ageing airframe and diminishing capability of its mission system make it increasingly difficult for the Sea King to perform these roles. If the aircraft is not replaced, we will face ever-increasing maintenance costs, a reduction in capability and availability, and an increase in flight safety issues. Eventually the aircraft will become unsupportable.



An important component of materiel management is supporting our fleets of ships, aircraft and land equipment. We demonstrated our efficiency and effectiveness by completing under budget the docking and maintenance periods for three *Halifax*-class frigates – with savings of $1.4 million. We consolidated munitions research, development, testing and engineering functions, which have resulted in recurring savings of approximately $2 million. And we realized over $33 million for the Government's accounts from the sale and disposal of surplus equipment.

Despite these successes, materiel management is under pressure. Over the past year, demand for materiel increased as a result of the increased tempo of operations. The demand was not fully met because funds were not available. As a result, the holdings of many nationally managed items fell below minimum stock levels. On average, 12% of supply demands had to be referred for future procurement action; this places increasing pressures on demands for next year. Left unabated, the situation will increase the gap between legitimate supply requirements and the resources available to satisfy them. In such an environment it is difficult to strike the appropriate balance between day-to-day issues of sustaining service levels and longer-term issues of transforming to meet future challenges.

The Department and the Canadian Forces make an important contribution to the economic livelihood of Canadians.

Through our international and industry programs, we supported several Canadian companies in marketing their products to select countries. For example, the Canadian Marconi Company successfully signed a contract with the Republic of South Korea for the $150 million sale of a radio system. The company expects this significant offshore contract to improve its opportunities for additional sales.

Through a trade mission to Norway, we conducted a small Team Canada-style tour that helped 11 Canadian companies in marketing their products to Scandinavian countries. A number of contracts were signed as a result. These are only small examples of our co-operation with Canada's business community in accessing the global economy and facilitating international trade.

Environmentally Sustainable Defence Activities



In keeping with the Government's vision of sustainable development, we are committed to improve the Department's environmental performance. Our first sustainable development strategy, *Environmentally Sustainable Defence Activities*, was published in December 1997 and is available on the Internet at <http://www.dnd.ca/admie/dge/sds/sds1_e.htm>.

We have made commitments to address major issues related to ecosystems, pollution prevention, hazardous materials, climate change, and cultural resources by achieving 22 measurable multi-year targets. The Department's action plan includes building our environmental performance capacity by applying three principles (stewardship, partnership and appropriate skills and knowledge), and by implementing a formal environmental management system.

During the past year, we began to implement the action plan, confirm individual responsibilities, provide functional guidance, develop a reporting protocol, target funding and compile results. Reporting units confirmed that they are using the three principles to build the capacity for better performance, and have provided information on the progress they have made on the 22 targets. Further work is required to identify baseline data and improve information management systems. In accordance with ISO 14 000 standards, documenting procedures for environmental management systems has begun at the departmental level and in most service lines. Efforts over the upcoming year focus on gaps in implementing and reporting, and on preparing the next sustainable development strategy to be tabled in Parliament in 2000.

Research and Development

For more than 50 years, the Department and the Canadian Forces have been a major source of research and development, innovation, and scientific study in Canada. We contribute significantly to the development of a dynamic and growing economy.

The Department's research and development focuses on supporting the work of the Canadian Forces, but many of our technological innovations have created important spin-offs and benefits for Canadian universities and the private sector.

The Department actively works in partnership with Canadian companies and universities to promote the transfer of new technologies to the private sector. Fully 55% of the Research and Development Branch's work is done in co-operation with Canadian industry and universities. We maintain close working relationships with the National Research Council, the Natural Sciences and Engineering Research Council, Health Canada and the Department of Fisheries and Oceans to support the federal government's broader efforts to foster innovation in Canada.

Taken collectively, Defence innovations and technology transfers to the private sector have helped to make Canada a world leader in communications and aerospace, and have indirectly created thousands of jobs for Canadians and billions of dollars in export sales.

Some of National Defence's leading-technology success stories include:

- *Blood substitutes*: work in the field of blood substitutes has led to the development of a new private Canadian industry that employs more than 70 people and is worth close to $80 million. The blood substitutes could provide a secure source of blood,

free from the dangers of HIV, hepatitis and other contaminants, for use with military traumas, burn cases and civilian patients.

- *Land-mine detection*: the Improved Landmine Detection Project has developed a multisensor, remotely operated mine detector for soldiers to use when clearing roads and other areas for troops on peacekeeping missions. It is a safe and effective detection system that will greatly improve the reliability and speed of mine detection. With millions of land mines lurking underground worldwide, this type of new technology has real market potential and supports Canada's international efforts to rid the world of land mines.

- *Mine-countermeasure diving sets*: as part of the efforts to produce technologies to reduce risk to the men and women of the Canadian Forces, specialized diving equipment for the Navy to support mine-countermeasure diving (de-mining underwater) has been developed. These diving sets have been successfully marketed worldwide. Gross sales to date total $11 million, and potential sales to Japan and Malaysia could run between $8 to $12 million.

Looking to the future, the Research and Development Branch is currently working on a number of leading-edge technologies in areas such as virtual-reality simulators and robotics. The work supports the Department's efforts to find cost-effective ways to improve training and safety, as well as Canadian Forces operations at home and abroad.

RESEARCH AND DEVELOPMENT FACTS

- Each year, we invest about $170 million in research and development in Canada – approximately 5% of the federal government's total research and development funding – and employ close to 1,000 scientists, engineers and technologists.

- We are one of the largest producers of patents in the country, and are recognized worldwide as a leader in defence science and innovation.

Institutional Reform

As society and the world around us change, we must take steps to ensure that we can keep up with the rapid pace of change and adapt to a new future. We must change the institution, learning from our past and building on our strengths.

Reform and renewal are cornerstones of charting our future. We have made significant progress on reforming and changing the way we oversee the Department and the

Canadian Forces. Some of the reforms were the result of the Somalia Commission of Inquiry and the Minister's Report to the Prime Minister. Others were initiated internally. We are in the process of implementing 315 recommendations from various reports; 79% of which have been completed.

Our progress can be noted through recent sweeping changes to the *National Defence Act* – the most comprehensive changes in the history of the Act. In December 1998 Bill C-25, *An act to amend the National Defence Act*, completed the legislative process and was given Royal assent. These amendments are a key component in the comprehensive program of institutional change that we have undertaken for the Canadian Forces and the Department. They are an important contribution to the rebuilding of the confidence of all Canadians and demonstrate our determination to renew the Canadian Forces as a vital national institution.

Human Resources and Quality of Life

The most important element of any institution is its people. The Department and the Canadian Forces are no different in this respect. Over the past year we have taken positive steps to improve the well-being of our workforce and their quality of life.



Quality of life was the subject of a great deal of attention during 1998. Beginning in October 1997 and ending in June 1998, the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs held a series of public meetings at various locations across Canada and Europe. The hearings resulted in 89 recommendations being made to improve the quality of life and living conditions for members of the Canadian Forces. Some of the recommendations in the parliamentary report cannot be dealt with immediately because the required legislation is not yet in place. But we have already undertaken many improvements and we are actively pursuing others.

Gender Integration

Canada is second only to the United States in the percentage of women employed in the military.



The representation of women in the Canadian Forces has not changed significantly since the 1989 Canadian Human Rights Tribunal order to remove employment restrictions. Recognizing the need to accelerate progress, we have taken clear steps to achieve improvement in this area.

The Canadian Human Rights Tribunal reviewed our progress on implementing the integration of women into military occupations. On 20 February 1989, it ordered that all obstacles be removed to the integration of women into the military occupations and roles. The sole exception was service in the Canadian Forces' current submarines. It further ordered that complete integration be achieved by 1999. In response, the Canadian Forces opened all remaining occupations and environments, except submarines, to women. Even submarine duty is being reviewed for the newly purchased *Upholder*-class submarines.

To improve the representativeness of our workforce, a diversity conference was held in February 1999. Participants included academics, leading Canadian experts in diversity issues, as well as governmental representatives from several departments and agencies such as Human Resources Development Canada, the Canadian Human Rights Commission, Treasury Board and the Multiculturalism directorate of Canadian Heritage. They reviewed our employment equity plan and made suggestions for improvement which we are incorporating into the plan.

The Department is committed to maximizing the potential of our workforce. In keeping with the Public Service's *La Rélève* program, we have developed a Workforce Renewal Program that focuses on workforce rejuvenation, renewal of management and leadership, managing reductions, balancing work and family, and partnering with unions. We are supporting the program by a series of learning and development initiatives. It is extremely important that we undertake these projects to prevent human-resource rust-out.

Military Justice

We improved our legal services by changing the structure for their delivery. This change was the result of recent reports and an increasing demand for services at all levels of the Department and the Canadian Forces. The reports identified the role of the Judge Advocate General and a clear division of responsibilities within the military justice system. In September 1998, the Office of the Department of National Defence and Canadian Forces Legal Advisor was opened. This is a co-operative effort with the Department of Justice.

Ombudsman

Mr. André Marin was appointed as the first Ombudsman for the Department of National Defence and Canadian Forces on 9 June 1998. The Ombudsman investigates complaints and serves as a neutral third party on matters related to the Department and the Canadian Forces. In January 1999, the Ombudsman presented his report, *The Way Forward*, which contained his proposals for an independent civilian body to oversee and serve the unique needs of the Department and the Canadian Forces. Shortly thereafter, the Ombudsman was provided with a mandate, giving him the legal authority to begin operations.

Openness and Transparency

The Department of National Defence and the Canadian Forces continue to make notable progress in their efforts to improve openness and transparency, to reach out and engage Canadians in defence issues, and to reach our own personnel. Still, more needs to be done.

During the past year, we worked with the Canadian academic community through the Security and Defence Forum; our intent has been to facilitate public discussion of emerging defence issues such as the revolution in military affairs and ballistic missile defence.

The Department and the Canadian Forces will continue to improve communication efforts both internally and externally.

We have moved ahead with efforts to improve the quality and availability of the information that we provide to Canadians. Throughout the Kosovo operation, for example, our daily press briefings ensured that the media had the information they needed to cover the story, and a forum through which to pursue unfolding issues. During the past year, we opened new public affairs offices in Halifax, Montreal, Toronto and Vancouver; we improved corporate reporting to Parliament; we posted summaries of access-to-information releases on the Web; and we set up public reading rooms for journalists and researchers to review access-to-information releases.


MAPLE LEAF FEUILLE D'ÉRABLE

Minister balances priorities

Le ministre établit les priorités

Canada

We also continued to make progress on internal communications. Our internal newspaper, *The Maple Leaf*, was successfully turned into a bi-monthly publication. The public affairs Intranet site was redesigned to improve the internal exchange of information between Headquarters in Ottawa and Bases and Wings in the field.

Finally, we followed through on our commitment to bring in a new, progressive and open public affairs policy. Under the policy, departmental employees and Canadian Forces members can speak freely to the media and to the public about what they do, provided that they respect operational security and federal legislation such as the *Privacy Act*. This new policy has made us one of the more transparent institutions within the federal government.

During the past year, we maintained our focus on providing better and more timely information on our activities to Parliament, the Canadian public, the media and others with an interest in the Department and the Canadian Forces.

Access to Information

We continue to improve compliance with the access-to-information requirements established by the *Access to Information Act*. We received a record number of formal and informal requests during this past year. The combined total of formal and informal requests increased by 47% over that of last year (from 991 in 1997-1998 to 1,453 in 1998-1999). The volume of documentation (in numbers of pages) released to applicants has risen by 110% over the same period (from 134,799 in 1997-1998 to 282,473 in 1998-1999). We are committed to improving our efforts in this area, and have engaged Consulting and Audit Canada to carry out a review of the access-to-information process. We anticipate some useful results that will enable us to further improve the administration of the program.

Recognizing Individual Achievements

We are only able to achieve success through the dedicated efforts and professionalism of our people. In an environment of doing more with less, it is vital to recognize that the Defence team, comprised of military personnel, the Regular Force, the Reserve Force and civilian personnel, have made significant contributions on behalf of all Canadians.

Each year, we recognize meritorious achievements. Exceptional and outstanding achievements may be a deed or activity beyond the demands of normal duties, may relate to community or volunteer service, or have resulted in a benefit to the institution, or brought it credit (see Annex H for more information).

Departmental Performance Summary

The actions of the Department and the Canadian Forces demonstrate that we have delivered in all areas of our mandate, both at home and abroad. We have exceeded expectations while sustaining a high tempo of operations. At the same time, we have continued to support national priorities, and have made a good start down the road to implementing major reforms.

Despite public support, the institution is being stretched beyond its capacity to adjust. It is increasingly questionable whether we can sustain the current operational tempo, maintain new standards for the quality of life of our people, remain interoperable with United States forces and other allies, and continue to meet public and government expectations when we are called on to respond to crises at home and abroad.

In the short term, the high operational tempo has put significant strain on the quality of life of our personnel and their families, on training, and on equipment that has been used far longer and more frequently than expected at the time of its initial acquisition. In the long term, we face eventual rust-out of our people, equipment and supporting infrastructure, if we do not strengthen our investment in these areas.

The Department of National Defence and the Canadian Forces are working hard to meet the challenges they are currently facing. We are reallocating resources within our budget to sustain operations today, ensure fair and reasonable standards for the quality of life of our people, and maintain the long-term effectiveness of the Canadian Forces.

We have delivered on our commitments through the unwavering professionalism and dedication of the men and women who make up the Department and the Canadian Forces.

PART 3 – CHALLENGES AND OPPORTUNITIES

Defence is at a turning point. While we have made significant progress in managing change over the past few years, we continue to face major challenges – the primary one of which is ensuring both short- and longer-term operational effectiveness. Confronted with emerging new threats, the need to remain interoperable with the United States and other allies, and the requirement to sustain current operations, the Department and the Canadian Forces will have to make difficult decisions to ensure the continued operational effectiveness of the Forces.

Emerging New Threats

Continuing Risk of Instability

Throughout the duration of the Cold War, the risks associated with widening local conflicts were perceived to be so great that the superpowers and their respective allies tried to prevent any escalation. Since the end of the Cold War, this restraining influence has suffered some major setbacks. As the post-Cold War world continues to materialize, long-suppressed animosities have, on occasion, escalated into conflict. While the United Nations, regional bodies and organizations have had some success in resolving or at least containing these conflicts, there is no indication that these accomplishments will prevent conflict in the future.

Weapons Proliferation

Weapons proliferation is a multi-dimensional problem that poses long-term risks. While most attention is devoted to weapons of mass destruction, proliferation includes conventional, dual-use and space-related technologies as well as processes such as research and development, and production and manufacturing techniques.

Weapons of Mass Destruction

The proliferation of nuclear, biological and chemical (NBC) weapons, ballistic and cruise missiles, among others, presents important security challenges. The spread of these weapons of mass destruction into volatile regions undermines stability; poses a threat to neighbouring states; hinders arms control, disarmament and non-proliferation initiatives; and complicates military planning and operations. NBC and missile arsenals in the hands of potential aggressors are of particular concern.

The first priority is to prevent proliferation from occurring. Canada welcomes the progress achieved on the non-proliferation front in recent years, including the indefinite extension of the Nuclear Non-Proliferation Treaty, the entry into force of the Chemical

Weapons Convention, and continuing efforts to negotiate a verification protocol for the Biological and Toxin Weapons Convention. At the same time, Iraq's repeated attempts to evade United Nations monitoring of its NBC programs and the May 1999 Indian and Pakistani nuclear tests suggest that the risks posed by proliferation have not yet been eliminated.

Canada supports NATO initiatives, both political and military, to deal with the problem of proliferation. We believe that our troops should have the necessary protection against the potential use of NBC weapons, and we are pursuing programs in areas such as intelligence, detection, protective gear, decontamination and medical countermeasures.

Of particular concern is the possibility that terrorists might use weapons of mass destruction. This type of an attack, although highly unlikely, is the subject of increasing discussion among Canada and its allies. The discussions are focusing on how armed forces, as repositories of equipment and expertise, and in concert with other government departments, can best offer support to the appropriate civilian authorities responsible for dealing with NBC terrorism.

Our current activities in ballistic missile defence (BMD) are focused on research and consultation with like-minded nations. Any potential role that Canada may play in BMD would not be determined in isolation, but in the context of North American aerospace defence arrangements. Canada would not necessarily object to a NATO-wide theatre missile defence system, if there was consensus within the alliance that one was needed. But resource constraints would preclude us from funding work in this area, with the exceptions of ensuring interoperability with existing Canadian assets and research that complements our own BMD research. Any Canadian involvement in BMD would have to be cost-effective and affordable, and build on missions the Forces already perform, such as surveillance and communications.

Information Operations

As societies increasingly depend on information, and on the means for transmitting and processing it, information becomes both a source of strength and a potential area of vulnerability. The infrastructure necessary to support the transmission of information, for both civil and military purposes, can be attacked. If such an event occurred, military operations could be placed at risk or rendered useless. Attention will need to be paid to the risks posed by a such an attack either against the armed forces or the nation. We will also need to pay close attention to the advantages of having a leading edge in information technology.

Current Challenges

The workload faced by both civilian and military personnel is a continuing concern. The downsizing of personnel has not been accompanied by a commensurate decrease in workload. The result is that fewer people are doing more work than ever.

The people of Canada expect the Canadian Forces to be there when needed. We possess a multi-purpose, combat capability that serves as a national insurance policy when unforeseen events occur, such as Kosovo, the 1998 ice storm, the 1997 Manitoba flooding, and innumerable search-and-rescue incidents. We must be prepared at all times to be able to provide a suitable response. To meet this challenge, however, we must prepare for the future and invest in our people, equipment and infrastructure.

Year 2000

Dealing with the potential ramifications of the Year 2000 transition, much of which is yet an unknown, is another current challenge. We have an important role in providing assistance to the government should the need arise. We are developing a contingency plan, *Operation ABACUS*, to make sure that we have the optimum capability to respond. We have devoted a great deal of effort in planning for contingencies, while at the same time maintaining our commitments nationally and internationally.

Sustainability

As Kosovo demonstrated, modern operations are becoming increasingly demanding, complex and dangerous. All indications suggest that the world will remain unstable and unpredictable in the years ahead, and that the Canadian Forces will be called upon frequently to help the government respond to crises at home or abroad.

An overarching concern is the issue of sustaining current demand while trying to focus on our future capabilities. Developing those capabilities demands an investment today. We can ill afford to forget that procurement requires long lead times, and that a replacement piece of equipment does not appear overnight. The decisions we take today will have a direct and relevant impact on our future effectiveness.

With the increased operational tempo over the past year, we are placing an increased strain on our people that is detrimental to our operational effectiveness. Many men and women, especially those in specialist occupations, are serving in their fourth or fifth tour overseas in the last seven years. This situation also affects their



families, training and equipment. On average, for every soldier deployed overseas there are four more unseen soldiers – those who have just returned, those who have returned within the past six months, those who are undergoing pre-deployment training, and those who are unavailable for deployment due to national tasks. The cycle of increased operational deployments, using the same people over and over, is degrading our ability to respond as well as seriously degrading their quality of life.

We have to address these sustainability issues in both the short term and the long term. We must invest today in our people as well as the equipment that they will need, so they can do what the Government and people expect of them now and in the future.

Revolution in Military Affairs and Interoperability

Revolution in Military Affairs

A major change in the nature of warfare brought about by advances in military technology, which combined with dramatic changes in military doctrine and organizational concepts, fundamentally alters the character and conduct of military operations.

An important policy debate today is whether or not the world is facing a revolution in military affairs (RMA). Advances in information technology and systems present the possibility of dramatically altering the way armed forces operate. Doctrinal and organizational changes currently under consideration seek to capitalize on emerging technological advances. These advances would effectively change the way armed forces apply force to support a nation's interests and objectives.

The United States is currently the only major military power to have invested a great deal of time and effort in studying the RMA. The Canadian Forces have begun to examine its implications. In late 1998, a symposium was convened where the issue was debated in some detail. Subsequently, a position paper on the implications of the RMA for the Canadian Forces was prepared; *Canadian Defence Beyond 2010 – A Way Ahead* is available at <www.dnd.ca>.

We will continue to look at the RMA in greater detail so that essential long-term planning can be undertaken, especially when dealing with procurement issues. The goal is to make the prudent investments and the trade-offs required to meet the defence challenges of tomorrow. Without these investments, we could face an interoperability gap with our allies and be unable to provide a meaningful contribution to combined operations.

Canada–United States Defence Relations

The United States is Canada's most important ally. Defence co-operation with the United States over the past 50 years has become an essential pillar of our defence capability. It gives us a level of security and a relationship with the US Armed Forces

that is the envy of our allies. More importantly, it lets us shape our future by giving us a say in critical areas of US defence policy formulation, along with inestimable advantages in military training, operational experience, and technological developments. It also yields economic advantages through privileged access to US defence markets and defence-related intelligence and information.

The significance of this co-operation has continued and even grown in the post-Cold War period. The US role as the sole remaining superpower, its evolving role in peacekeeping and its leadership in the RMA have great significance in the future of Canada-United States defence co-operation. Canada-United States defence relations are in a period of transition. A new security agenda is emerging in response to new post-Cold War threats to North American security.

One potential area for consideration is what the United States calls "homeland defence" – the protection of people, property and systems against non-traditional threats such as terrorism and attacks on infrastructure. A second and related issue is BMD for continental protection against missile attacks by rogue regimes armed with weapons of mass destruction, and accidental or unauthorized launches. Because of the physical proximity and the close ties enjoyed between Canada and the United States, the well-being of our defence relationship will require that we continue to examine the Canadian approach to homeland defence. By improving interoperability with the United States, we can maintain satisfactory security conditions to our mutual benefit.

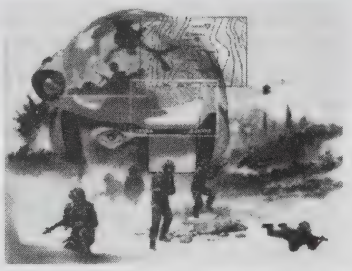
A Strategy for 2020

We enter the next millennium with the support of a large majority of Canadians. In fact, recent polls indicate that Canadians continue to support the fundamental underpinnings of Canada's defence policy.

Over 92% agree that Canada needs the Canadian Forces and 83% agree that the Canadian Forces will be called upon to do more over the next decade. A majority of Canadians also believe that the world has become more dangerous since the end of Cold War.

Recent events have demonstrated that the Canadian Forces must continue to adapt to the changing realities that are reshaping both international and military affairs. As events in Kosovo show, modern peace operations are becoming increasingly intense, complex and dangerous. Rapid technological change is having a major effect on military operations, communications, equipment, doctrine and infrastructure, and represents a significant challenge for the Department. Other challenges include addressing the quality-of-life concerns of members of the Forces. While the Department has made progress in this area, more must be done to improve housing, medical and health services. Ultimately, as the Auditor General pointed out in his 1998 report, the Canadian Forces must increase their investment in the long-term capital program or face eventual rust-out.

In view of this, and the fact that the future is uncertain, the task of ensuring adequate levels of military forces is a challenging one for both the immediate and the longer-term future. To address the problems we are facing, we must plan for the long term and integrate new equipment, doctrine and training into an efficient, affordable, multi-purpose, combat-capable force for Canada. We must plan at least 10 to 15 years ahead to guarantee that Canada's return on our defence investments is maximized.



To adapt to change in a paced and structured manner, the Department has developed a long-term strategy to guide defence planning. We are working hard to focus resources on our core capabilities, deliver non-core services differently to maximize efficiencies, and reallocate resources based on priorities within the Defence budget.

Shaping the Future of the Canadian Forces: A Strategy for 2020 is part of the Department's long-term planning framework. This document outlines how best to meet Canada's defence commitments put forward in the 1994 *Defence White Paper*, while adjusting to emerging defence issues. It also sets long-term objectives and five-year targets.

A Strategy for 2020 marks a significant milestone, and will help guide the institution well into the next century. It serves as a bridge between current policy and the future, and is designed to focus defence decision-making. More information on the strategy appears on our Web site at <http://www.dnd.ca>.

Conclusion

More was asked of the Department of National Defence and the Canadian Forces in 1998-1999 than in any other period since the Korean War. At the same time, the defence team faced significant challenges in their work on behalf of all Canadians. In addition to managing the high operational tempo, the Department and the Forces were confronted with emerging new threats, important procurement issues and a revolution in military affairs.

Also, like other Canadian institutions, the defence team is grappling with significant social and demographic change requiring reform and renewal: health care, quality of life, openness and transparency, and accountability are all growing in importance to our people, their families and the Canadian public.

The Department and Canadian Forces are working hard to meet the challenges they are facing, and have made significant progress over the past year. A long term strategy has been developed to guide Defence planning, and maximize "value-for-money" for Canada's defence investments. The Department and Forces have started to re-invest in

the quality of life of their people, having increased pay for Canadian Forces members and support services for their families. And, the Department is implementing more than 300 institutional reforms to strengthen accountability, encourage openness and transparency, and make the military justice system fairer and more effective.

In moving forward, Defence must sustain operations today, provide its members with a better quality of life, and make the investments needed to ensure Canada has the defence capabilities it needs for tomorrow and for the future.

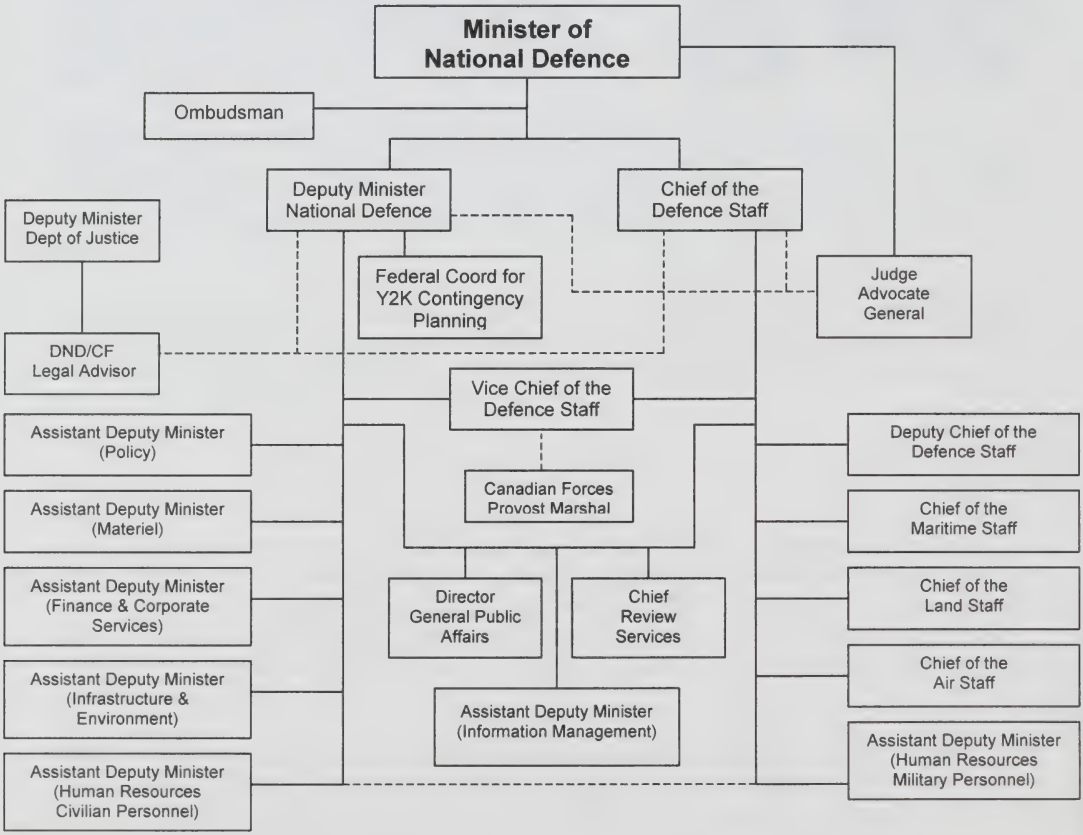
Despite the challenges of the past year, the men and women of the Department of National Defence and the Canadian Forces have met and often exceeded the expectations of the government and the people of Canada.

PART 4 – SUPPLEMENTARY INFORMATION

This section contains supplementary information on the Department of National Defence and the Canadian Forces.

Organization Chart

This diagram reflects the current higher-level organization of National Defence Headquarters.



Financial Performance

This section contains the following Financial Summary Tables:

Table		Page
Table 1	Summary of Voted Appropriations	34
Table 2	Departmental Planned Spending versus Actual Spending by Service Line	35
Table 3	Comparison of Planned Spending to Actual Spending by Service Line	36
Table 4	Revenues to the CRF/Revenues Credited to the General Government Revenues	37
Table 5	Transfer Payments by Service Line	38
Table 6	Capital Expenditures by Service Line	39
Table 7	Costs of Peacekeeping and Related Operations	40
Table 8	Capital Projects by Service Line/Activity ($000)	41

For information on the Status of Major Crown Projects please refer to the Department of National Defence 1999-2000 Report on Plans and Priorities, pages 31 to 88.

Table 1
Summary of Voted Appropriations

Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority (millions of dollars)

Vote		1998-99 Main Estimates	1998-99 Total Authorities [1]	1998-99 Actual
	Defence Services Program			
1	Operating Expenditures	6,875.7	7,245.4	7,209.5
5	Capital Expenditures	1,643.9	1,751.9	1,758.8
10	Grants and Contributions	170.1	565.5	503.3
(S)	Minister of National Defence - Salary and motor car allowance			
(S)	Pensions and annuities paid to civilians	0.2	0.1	0.1
(S)	Military pensions	546.8	586.3	586.3
(S)	Contributions to employee benefit plans	146.0	153.4	153.4
(S)	Spending of proceeds from the disposal of Crown assets		40.3	39.9
(S)	Federal Court Awards		5.2	5.2
(S)	Collection Agency Fees		0.1	0.1
	Total Department	**9,382.7**	**10,348.1**	**10,256.5**

1. Main Estimates, Supplementary Estimates, proceeds from the sale of surplus assets and other transfers.

Table 2
Departmental Planned Spending versus Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Service Line (millions of dollars)

Service Line	Actual 1995-96 [1]	Actual 1996-97 [1]	Actual 1997-98 [1]	Total Planned 1998-99	Total Authorities 1998-99	Actual 1998-99 [1]
Maritime Forces	2,287.0	2,071.3	1,978.8	1,817.5	1,927.8	2,099.5
Land Forces	3,133.4	2,994.9	2,889.9	2,711.5	2,882.6	2,994.6
Air Forces	2,676.1	2,530.5	2,433.9	2,190.7	2,329.4	2,613.0
Joint Operations and Civil Emergency Preparedness	318.1	285.2	488.6	339.7	779.4	762.0
Communications and Information Management	439.9	367.0	334.1	395.3	419.3	239.6
Support to the Personnel Function	1,086.6	881.0	862.1	791.8	838.6	483.1
Material Support	929.9	864.1	736.4	682.4	723.1	658.0
Department/Forces Executive	502.8	579.0 [2]	463.4	453.8	448.0	406.6
Total	11,373.8	10,573.0	10,187.2	9,382.7	10,348.2	10,256.5

1. Includes the spending of proceeds from the sale of surplus assets.
2. Transfer payments associated with Emergency Preparedness Canada are incorporated into the figures for Department/Forces Executive for 1996-97 in accordance with the presentation contained in Estimates documents and the Public Accounts for that year.

Table 3
Comparison of Planned Spending to Actual Spending by Service Line

Comparison of Total Planned Spending to Actual Expenditures, 1998-99 by Service Line (millions of dollars)

Service Line		Operating [1]	Capital [1]	Voted Grants and Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Revenue Credited to the Vote	Total Net Expenditures
Maritime Forces	-Main Estimates	1,509.5	331.7	---	1,841.2	---	1,841.2	23.7	1,817.5
	-Total Authorities	1,598.0	353.5	---	1,951.5	---	1,951.5	23.7	1,927.8
	-Actuals	1,760.2	362.4	---	2,122.6	---	2,122.6	23.1	2,099.5
Land Forces	-Main Estimates	2,236.8	607.7	---	2,844.5	---	2,844.5	133.0	2,711.5
	-Total Authorities	2,368.0	647.6	---	3,015.6	---	3,015.6	133.0	2,882.6
	-Actuals	2,412.1	727.8	---	3,139.9	---	3,139.9	145.3	2,994.6
Air Forces	-Main Estimates	1,912.2	404.0	---	2,316.2	---	2,316.2	125.5	2,190.7
	-Total Authorities	2,024.3	430.5	---	2,454.8	---	2,454.8	125.5	2,329.4
	-Actuals	2,376.6	385.1	---	2,761.6	---	2,761.6	148.6	2,613.0
Joint Operations and Civil Emergency Preparedness	-Main Estimates	272.7	64.6	6.1	343.4	---	343.4	3.7	339.7
	-Total Authorities	288.6	68.8	425.6	783.0	---	783.0	3.7	779.3
	-Actuals	352.4	48.7	366.0 [2]	767.1	---	767.1	5.1	762.0
Communications and Information Management	-Main Estimates	304.0	94.2	---	398.2	---	398.2	2.9	395.3
	-Total Authorities	321.8	100.4	---	422.2	---	422.2	2.9	419.3
	-Actuals	186.7	55.5	---	242.2	---	242.2	2.6	239.6
Support to the Personnel Function	-Main Estimates	744.0	48.7	0.3	793.0	18.2	811.2	19.4	791.8
	-Total Authorities	787.7	51.9	0.3	839.9	18.2	858.0	19.4	838.6
	-Actuals	404.6	83.6	0.2	488.4	16.0	504.4	21.3	483.1
Material Support	-Main Estimates	604.6	77.0	4.7	686.3	---	686.3	3.9	682.4
	-Total Authorities	640.1	82.1	4.8	727.0	---	727.0	3.9	723.1
	-Actuals	554.0	105.1	3.7	662.8	---	662.8	4.8	658.0
Department/Forces Executive	-Main Estimates	294.7	16.0	159.0	469.7	---	469.7	15.9	453.8
	-Total Authorities	312.1	17.1	134.8	464.0	---	464.0	15.9	448.0
	-Actuals	262.4	23.0	133.4	418.8	---	418.8	12.2	406.6
Totals	-Main Estimates	7,878.5	1,643.9	170.1	9,692.5	18.2	9,710.7	328.0	9,382.7
	-Total Authorities	8,340.6	1,751.9	565.5	10,658.0	18.2	10,676.2	328.0	10,348.2
	-Actuals	8,309.0	1,791.3	503.2	10,603.5	16.0	10,619.6	363.0	10,256.5

1. Operating includes the spending of the proceeds from the disposal of surplus assets ($3.4M), contributions to employee benefit plans ($739.7M) and ministers' allowances ($.05M). Capital includes the spending of the proceeds from the sale of surplus assets ($36.5M).
2. The Main Estimates do not include funds for Disaster Financial Assistance Arrangements Payments. These payments totalled $359.2M in 1998-99.

Table 4
Departmental Revenues/Revenues Credited to the General Government Revenues

Departmental Revenues/ Revenues Credited to General Government Revenues (millions of dollars)						
	Actual 1995-96	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Total Planned 1998-99	Total Authorities 1998-99	Actual 1998-99
Departmental Revenues	367.8	401.7	366.6	328.0	328.0	363.0
General Government Revenues	99.4	111.0	282.1	17.0	17.0	100.2
Total	467.2	512.7	648.7	345.0	345.0	463.2

Table 5
Transfer Payments by Service Line

Transfer Payments by Service Line (millions of dollars)						
Service Line	**Actual 1995-96**	**Actual 1996-97**	**Actual 1997-98**	**Total Planned 1998-99**	**Total Authorities 1998-99**	**Actual 1998-99**
GRANTS						
Maritime Forces						
Land Forces						
Air Forces						
Joint Operations and Civil Emergency Preparedness			0.1	0.1	0.1	0.1
Communications and Information Management						
Support to the Personnel Function	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1
Material Support					0.1	0.1
Department/Forces Executive	10.4	10.5 [1]	10.8	3.7	3.8	3.7
Total Grants	10.6	10.6	10.9	4.0	4.1	4.0
CONTRIBUTIONS						
Maritime Forces						
Land Forces						
Air Forces						
Joint Operations and Civil Emergency Preparedness			149.2	6.1	425.5	365.9
Communications and Information Management						
Support to the Personnel Function	19.0	17.8	16.9	18.3	18.3	16.0
Material Support				4.7	4.7	3.6
Department/Forces Executive	184.5	279.7 [1]	136.8	155.2	131.1	129.7
Total Contributions	203.5	297.5	303.0	184.3	579.5	515.2
Total Transfer Payments	214.1	308.1	313.9	188.3	583.7	519.2

1. Transfer payments associated with Emergency Preparedness Canada are incorporated into the figures for Policy Direction and Management Services for 1996-97 in accordance with the presentation contained in Estimates documents and the Public Accounts for that year.

Table 6
Capital Expenditures by Service Line

Capital Expenditures By Service Line (millions of dollars)						
Service Line	**Actual 1995-96**	**Actual 1996-97**	**Actual 1997-98**	**Total Planned 1998-99**	**Total Authorities 1998-99**	**Actual 1998-99**
Maritime Forces	808.4	519.9	400.2	331.7	353.5	361.4
Land Forces	917.5	882.6	752.7	607.7	647.6	721.1
Air Forces	534.0	556.2	451.0	404.0	430.5	384.1
Joint Operations and Civil Emergency Preparedness	59.0	22.5	67.3	64.6	68.8	52.5
Communications and Information Management	109.2	63.8	53.7	94.2	100.4	55.5
Support to the Personnel Function	73.6	118.2	92.5	48.7	51.9	82.9
Material Support	173.3	255.4	159.2	77.0	82.1	78.2
Department/Forces Executive	11.2	10.7	28.4	16.0	17.1	23.0
Total	2,686.3	2,429.1	2,005.1	1,643.9	1,751.9	1,758.8

Table 7
Costs of Peacekeeping and Related Operations

($ millions)	ESTIMATE 1998-99			ACTUAL 1998-99		
	Full Cost	Incremental Cost	Estimated Revenue	Full Cost	Incremental Cost	Estimated Revenue
Bosnia-Herzegovina UNPROFOR			15.0	0.0	0.0	8.0
Bosnia-Herzegovina NATO Stabilization Force (SFOR) Op PALADIUM	100.3	34.4	0.0	341.8	100.6	0.0
United Nations Mission of Observers in Prevlaka (UNMOP) *and* United Nations Preventive Deployment Force in the Former Republic of Macedonia (UNPREDEP)	0.4	0.1	0.0	0.6	0.2	0.0
NATO Multinational Air Movement Detachment (MAMDRIM) – Op BISON	0.6	0.4	0.0	0.6	0.4	0.0
Bosnia-Herzegovina Mine Action Center (BHMAC)- Op NOBLE	0.2	0.1	0.0	1.0	0.4	0.0
Kosovo - SFOR, Op ECHO				147.6	15.0	0.0
Kosovo - Op KIMONO				3.7	1.5	0.0
Macedonia - Op GUARANTOR				3.4	0.8	0.0
Macedonia - Op KAYAK				0.3	0.1	0.0
Multinational Interception Force (MIF) (Persian Gulf) Op Determination				20.4	2.1	0.0
Multinational Interception Force (MIF) (Arabian Gulf) Op Mercator	31.2	2.1	0.0	31.2	2.1	0.0
Cambodia UNDP (CMAC)	0.9	0.3	0.0	1.0	0.3	0.0
SWISS AIR Crash Op PERSISTENCE				33.7	11.7	0.0
Golan Heights (UNDOF)	26.4	6.4	3.6	26.4	6.4	5.0
Sinai (MFO)	2.7	0.9	0.5	2.7	0.9	0.0
Middle East (UNTSO)	1.4	0.6	0.0	1.4	0.6	0.0
Iraq (UNSCOM) Op FORUM	0.6	0.3	0.0	0.6	0.3	0.0
Kuwait (UNIKOM) Op RECORD	0.5	0.2	0.0	0.8	0.3	0.2
Central African Republic - MINURCA				16.7	2.8	0.2
Cyprus (UNFICYP) Op SNOWGOOSE	0.4	0.1	0.0	0.4	0.2	0.0
UN Civilian Police Mission in Haiti (MIPONUH) Op COMPLIMENT	2.3	1.8	0.6	2.3	1.8	0.0
Rwanda (UNAMIR)				0.0	0.0	0.5
Honduras - Op Central				26.2	3.6	0.0
Cambodia (UNTAC)				0.0	0.0	0.7
Guatemala (Op QUARTZ)				0.0	0.0	0.0
Italy (Op SARNO - Mud Slide)				2.1	0.3	0.0
Haiti (Stable.Constable) (UNMIH,UNSMIH,UNTMIH)	7.9	7.9	7.0	7.9	7.9	8.2
TOTALS:	**175.8**	**55.6**	**26.7**	**672.8**	**160.3**	**22.8**

This table provides details on the full and incremental costs of peacekeeping and related operations. The full costs includes civilian and military salaries, allowances and benefits; special equipment purchases; the cost of moving personnel and equipment; equipment depreciation ; and special training costs. Incremental cost is derived by excluding certain cost components – such as salaries, equipment depreciation and some equipment operating costs – which would have been incurred in the course of normal training and domestic operations. As such, the incremental cost is the additional cost to the Department of undertaking the operation. The Government of Canada is reimbursed, to a certain extent, by the United Nations for personnel costs (a monthly sum per person authorized by the United Nations), some preparation costs, transportation to and from the mission area, depreciation on contingent equipment, and death and disability payments.

Table 8

Capital Projects by Service Line/Activity

($000)

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
MARITIME FORCES						
Construction						
St. John's Newfoundland						
HMCS CABOT (S-EPA)	14,640	6,740	7,800	100	-	-
Halifax, Nova Scotia						
SRU(A) FACILITIES (S-EPA)	20,410	1,510	13,900	5,000	-	-
MAIN SUPPLY BUILDING (S-EPA)	30,010	29,910	100	-	-	-
FIRE FIGHTER TRAINING FACILITY (S-EPA)	17,000	4,500	10,500	2,000	-	-
JETTY NB (S-EPA)	35,560	35,510	50	-	-	-
DOCKYARD FITNESS CENTRE (S-EPA)	4,230	900	3,330	-	-	-
COMMUNITY CENTRE (S-PPA)	5,750	100	5,650	-	-	-
GYM/FITNESS CENTRE (S-EPA)	2,800	200	2,600	-	-	-
Winnipeg, Manitoba						
HMCS CHIPPAWA (S-EPA)	7.050	2,000	5,050	-	-	-
Esquimalt, British Columbia						
FLEET MAINTENANCE FACILITY CAPE BRETON (S-EPA-II)	89,090	11,090	12,000	18,000	18,000	30,000
REFUELING FACILITY UPGRADE (S-PPA)	36,000	1,120	7,000	27,880	-	-
FIRE FIGHTER TRAINING FACILITY (S-EPA)	22,450	3,650	14,800	4,000	-	-
NEW VENTURE NOTC FACILITIES (S-EPA)	6,200	2,050	2,530	1,620	-	-
OFFICER ACCOMMODATIONS (S-EPA)	13,190	1,190	1,750	10,250	-	-
MARPAC HQ CONSOLIDATION (S-EPA)	3,810	1,280	450	2,080	-	-
COMMUNITY CENTRE (S-EPA)	2,600	100	2,500	-	-	-

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
Equipment						
TOWED ARRAY SONAR SYSTEM (S-EPA)	111,881	108,663	2,948	-	-	270
CANADIAN PATROL FRIGATE(incl. Phase II) (S-EPA)	8,980,368	8,750,877	112,246	50,080	52,905	14,260
TRIBAL CLASS UPDATE AND MODERNIZATION PROJECT (S-EPA)	1,417,457	1,382,510	19,856	8,658	1,693	4,740
LINE OF SIGHT ULTRA HIGH FREQUENCY REPLACEMENT UPDATE (S-EPA)	19,105	18,838	267	-	-	-
OPERATION INFORMATION SYSTEM MARK III (S-EPA)	44,776	16,497	6,460	7,045	6,714	8,060
TORPEDO DEFENCE SYSTEM (S-EPA)	18,257	13,939	1,500	-	-	2,818
NAVAL COMBAT OPERATOR TRAINERS (S-EPA)	34,852	17,313	8,177	9,362	-	-
MARITIME COASTAL DEFENCE VESSELS (S-EPA)	707,625	634,017	32,803	9,457	31,350	-
BLIND PILOTAGE TRAINER (S-EPA-DA)	3,734	3,262	213	259	-	-
JUNIOR OFFICER BRIDGE SIMULATOR (S-EPA)	16,814	13,353	1,627	1,834	-	-
CANADIAN SUBMARINE CAPABILITY LIFE EXTENSION (S-EPA)*	811,973	71,226	82,701	139,688	148,463	369,895
PHALANX CLOSE-IN WEAPONS SYSTEM (S-EPA)	31,633	29,281	1,104	-	-	1,248
POLLUTION CONTROL SYSTEMS FOR SHIPS (S-EPA)	38,718	22,572	9,679	3,210	-	3,257
ACTIVE PHASED ARRAY RADAR (S-EPA)	49,795	41,190	5,493	1,590	1,522	-
INTEGRATED UNDERSEA SURVEILLANCE CENTRE (S-EPA)	26,520	25,710	810	-	-	-
AUXILIARY VESSEL QUEST MID-LIFE REFIT (S-EPA-DA)	9,778	8,955	60	-	-	763
IMPROVED POINT DEFENCE MISSILE (S-EPA)	34,877	30,687	3,260	930	-	-
MESSAGE HANDLING SYSTEM (S-EPA-DA)	8,072	4,819	2,334	800	119	-
ADVANCED ELECTRO-OPTIC SENSOR (S-EPA)	16,256	10,284	1,443	915	-	3,614
REMOTING OF NAVAL RADIO STATIONS (S-EPA)	39,697	6,132	16,494	14,402	1,314	1,355
COMMUNICATIONS - DATA LINK 16 (S-EPA-DA)	21,840	9,193	9,694	2,073	-	880
COMMUNICATIONS - DATA LINK 22 (S-EPA-DA)	6,241	4,688	1,012	542	-	-
ADVANCED TACTICAL ELINT SHIPBOARD SYSTEM (S-EPA-DA)	25,310	23,344	714	628	556	68
NETWORKING COMINT CAPABILITY IROQUOIS & HALIFAX CLASS SHIPS(S-EPA-DA)	14,867	2,260	6,425	5,218	964	-
SHIPBOARD INTEGRATED NAVIGATION AND DISPLAY SYSTEM (S-EPA-DA)	4,225	3,931	294	-	-	-
IROQUOIS CLASS TRACK MANAGEMENT SYSTEM (S-EPA-DA)	15,323	6,260	4,594	3,308	1,161	(0)
SUPER HIGH FREQUENCY SATELLITE COMMUNICATION (S-EPA-DA)	5,374	4,696	678	-	-	-

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
LAND FORCES						
Construction						
Valcartier, Quebec						
SHAWINIGAN ARMOURY (S-EPA)	26,900	840	1,860	1,100	1,110	21,990
5 SERVICE BATTALION (S-EPA)	25,750	10,780	11,220	3,750	-	-
REPLACEMENT OF ROOF, SIDING, AND WINDOWS (S-EPA)	1,300	600	700	-	-	-
RE-INFORCE THE STRUCTURE OF FLAT ROOFS (S-PPA)	4,000	520	3,480	-	-	-
NEW GYM ADDITION (S-EPA)	7,140	200	6,940	-	-	-
CONSTRUCTION OF COMMUNITY CENTRE (S-PPA)	2,000	80	1,920	-	-	-
RENOVATE ARENA (S-EPA)	1,000	30	970	-	-	-
Gagetown, New Brunswick						
MILITIA TRAINING SUPPORT CENTRE (S-EPA)	58,190	57,190	1,000	-	-	-
4 ENGINEER SUPPORT REPLACEMENT FACILITY (S-EPA)	17,280	140	-	1,550	14,000	1,590
1800 KITCHEN/MESS HALL (S-EPA)	16,450	800	13,380	2,270	-	-
GYM ADDITION (S-EPA)	7,650	200	7,450	-	-	-
RENOVATE ARENA (S-EPA)	1,190	100	1,090	-	-	-
Montréal, Québec						
ELECTRICAL NETWORK REPLACEMENT (S-EPA)	3,000	800	1,200	1,000	-	-
FITTING OUT THE DINING ROOM (S-EPA)	2,220	220	2,000	-	-	-
FITNESS CENTRE (S-PPA)	2,500	30	2,480	-	-	-
Kingston, Ontario						
GRANT BUILDING RENOVATIONS (S-EPA)	1,500	300	1,200	-	-	-
KINGSTON CONSOLIDATION (S-PPA)	55,000	250	-	-	-	54,750

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
Petawawa, Ontario						
BASE CONSOLIDATION BUILDING S111 (S-EPA)	1,800	950	850	-	-	-
CENTRAL HEATING PLANT BOILER REPLACEMENT (S-PPA)	2,950	250	150	2,550	-	-
2 FIELD AMBULANCE FACILITY (S-EPA)	8,880	1,880	7,000	-	-	-
FIGHTING IN BUILT-UP AREAS TRAINING SITES (S-PPA)	6,000	1,000	1,000	1,000	1,000	2,000
GYM/RENOVATE ARMY POOL (S-EPA)	7,840	200	7,640	-	-	-
NEW COMMUNITY CENTRE (S-EPA)	2,870	70	2,800	-	-	-
RENOVATE ARMY ARENA (S-EPA)	4,500	70	4,430	-	-	-
Borden, Ontario						
FITNESS CENTRE/POOL (MEAFORD) (S-EPA)	2,600	100	2,500	-	-	-
London, Ontario						
KITCHENER ARMOURY (S-EPA)	1,400	290	1,110	-	-	-
Shilo, Manitoba						
RCHA COMPLEX (S-EPA)	28,070	27,180	880	10	-	-
COMMUNITY CENTRE (S-PPA)	2,800	50	150	2,400	200	-
RENOVATE GYM (S-EPA)	3,100	160	2,890	50	-	-
Suffield, Alberta						
CONSOLIDATE DRES (S-EPA)	4,700	300	1,200	2,400	800	-
NEW GYM/FITNESS CENTRE (S-PPA)	3,900	100	300	3,500	-	-
Wainwright, Alberta						
MILITIA TRAINING SUPPORT CENTRE (S-EPA)	45,280	35,460	9,820	-	-	-
RENOVATE GYM (S-PPA)	2,800	300	2,500	-	-	-
Edmonton, Alberta						
NAT. CADET SUMMER TRAINING CENTRE (S-EPA)	16.250	5,750	10,500	-	-	-
AREA SUPPORT GROUP CONSOLIDATION (S-EPA)	14,000	3,000	8,000	3,000	-	-
SERVICE DETENTION BARRACKS (S-PPA)	3,500	150	2,850	500	-	-
FAMILY RESOURCE/COMMUNITY CENTRE (S-EPA)	3,600	3,500	100	-	-	-
RENOVATE POOL (S-EPA)	1,500	200	1,300	-	-	-
RENOVATE ARENA (S-EPA)	1,200	200	1,000	-	-	-

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
Equipment						
LIGHT ARMOURED VEHICLE LIFE EXTENSION (S-EPA)	57,023	1,311	17,340	24,719	13,652	-
LIGHTWEIGHT THERMAL UNDERWEAR(S-EPA-DA)	5,609	1,500	4,109	-	-	-
HOWITZER UPGRADE AND AUGMENTATION (S-EPA)	49,884	45,837	2,000	2,047	-	-
LOW LEVEL AIR DEFENCE (S-EPA)	1,068,118	1,053,402	4,252	5,669	4,795	-
TACTICAL COMMAND CONTROL AND COMMUNICATION SYSTEM (S-EPA)	1,927,783	1,608,873	124,268	130,984	63,658	-
LAND FORCES COMMAND SYSTEM (S-EPA)	178,425	58,768	48,507	44,466	23,195	3,489
LIGHT SUPPORT VEHICLE WHEELED (S-EPA)	273,590	262,676	6,066	4,676	-	172
GENERATOR REPLACEMENT PROJECT (S-EPA)	32,075	31,566	509	-	-	-
EQUIPMENT FOR LIVE FIRING RANGES (S-EPA)	37,458	37,023	435	-	-	-
GRENADE PROJECTOR (S-EPA)	12,460	920	11,540	-	-	-
CHEMICAL AGENT MONITOR (S-EPA)	34,232	33,032	1,200	-	-	-
SHORT RANGE ANTI-ARMOUR WEAPONS (S-EPA)	185,090	142,811	29,116	9,096	-	4,067
LAND SOFTWARE ENGINEERING FACILITY (S-EPA-DA)	6,618	1,751	2,318	1,566	922	61
LAND TACTICAL ELECTRONIC WARFARE IMPROVEMENTS (S-EPA)	75,891	68,509	6,489	893	-	-
NIGHT OBSERVATION DEVICE LONG RANGE (S-EPA)	53,028	47,400	5,123	505	-	-
SURFACE MUNITIONS CLEARANCE DEVICE (S-EPA-DA)	5,692	4,993	699	-	-	-
LIGHT UTILITY VEHICLE WHEELED (S-EPA)	192,213	917	9,396	62,891	44,546	74,463
CENTRAL POWER VEHICLE (S-EPA-DA)	11,198	1,508	3,227	2,666	2,387	1,411
VALCARTIER - MILITIA TRAINING AND SUPPORT CENTRE (S-EPA)	53,528	51,228	2,300	-	-	-
SIMULATION EQUIPMENT (S-EPA)	33,454	16,651	14,984	1,384	435	-
LYNX REPLACEMENT PROJECT (S-EPA)	883,686	792,201	56,519	18,212	16,754	-
ARMOURED PERSONNEL CARRIERS (S-EPA)	1,272,155	383,425	453,618	229,088	68,884	137,140
CLOTHE THE SOLDIER PROJECT(DEFINITION) (PPA)	5,006	2,971	940	1,095	-	-
LEOPARD THERMAL SIGHT (S-EPA)	138,939	53,096	46,001	33,494	6,348	-
IONIZING RADIATION SAFETY (S-EPA-DA)	7,258	4,851	283	256	289	1,579
POSITION DETERMINATION AND NAVIGATION SYSTEM (S-EPA)	69,673	46,437	8,222	12,761	2,253	-
IMPROVED LANDMINE DETECTION CAPABILITY (S-EPA)	25,289	5,638	10,138	7,411	2,102	-
BALLISTIC PROTECTION FOR 'B' VEHICLE FLEET (S-EPA)	17,041	16,941	100	-	-	-
HEAVY DUMP TRUCK REPLACEMENT (S-EPA)	11,830	11,226	604	-	-	-
ARMOURED PERSONNEL CARRIERS LIFE EXTENSION (S-EPA)	331,773	13,501	50,747	36,244	47,066	184,215
IMPROVED ENVIRONMENTAL CLOTHING SYSTEM (S-EPA)	62,926	18,910	24,918	18,576	523	-
COLD WET WEATHER GLOVE (S-EPA-DA)	5,906	1,942	3,964	-	-	-

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
AIR FORCES						
Construction						
Gander, Newfoundland						
103 RESCUE UNIT EXTENSION (S-EPA)	1,550	600	950	-	-	-
RENOVATE GYM (S-PPA)	1,500	100	1,400	-	-	-
Bagotville, Quebec						
RENOVATE GYM (S-EPA)	3,100	80	3,020	-	-	-
RENOVATE COMMUNITY CENTRE (S-EPA)	2,180	120	2,060	-	-	-
Greenwood, Nova Scotia						
POL FARM REPLACEMENT (S-EPA)	3,200	800	2,400	-	-	-
NEW GYM/POOL COMPLEX (S-EPA)	10,000	1,600	8,400	-	-	-
Trenton, Ontario						
UPGRADE UTILITIES MQ SEWERS (S-EPA)	6,250	1,750	1,500	1,500	1,500	-
HANGAR LINE REHABILITATION (S-PPA)	12,250	250	4,000	8,000	-	-
REPAIR EXT BRICKWORK PETERBOROUGH (S-EPA)	5,400	880	4,530	-	-	-
Winnipeg, Manitoba						
REPLACE CURTAIN WALL - B25 (S-EPA)	2,390	90	-	-	2,300	-
RENOVATE GYM (S-PPA)	3,600	50	3,550	-	-	-
GYM/POOL (PPCLI) (S-PPA)	1,580	80	1,500	-	-	-
Cold Lake, Alberta						
AETE FACILITY (S-EPA)	19,360	17.56	1,700	100	-	-
ELECTRICAL AND MECHANICAL ENGINEERING (S-EPA)	6,600	3,880	2,620	100	-	-
REPLACE SANITARY/STORM/UPGRADE ROADS (S-EPA)	13,160	260	1,560	4,000	3,300	4,040
REPLACE AIRFIELD LIGHTING & AIRFIELD LIGHTING POWER CENTRE (S-EPA)	4,800	3,000	1,800	-	-	-
FITNESS, SPORTS & REC CENTRE (S-EPA)	13,900	9,000	2,300	2,400	200	-
Comox, British Columbia						
WASH FACILITY (S-EPA)	4,250	3,750	500	-	-	-
NEW MAGAZINE COMPLEX (S-EPA)	3,600	200	3,400	-	-	-
REPLACE AIR TRAFFIC CONTROL TOWER (S-EPA)	6,800	4,200	2,600	-	-	-

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
Equipment						
ELECTRONIC SUPPORT AND TRAINING SYSTEMS (S-EPA)	202,650	157,169	15,508	5,464	2,426	22,083
NORTH AMERICAN AIR DEFENCE MODERNIZATION (S-EPA)	1,063,882	1,057,342	6,540	-	-	-
CF18 – ADVANCED AIR-TO-AIR WEAPONS – SHORT RANGE (S-EPA)	20,038	6,459	3,837	3,671	2,616	3,455
SEARCH AND RESCUE SATELLITE (S-EPA)	64,874	61,537	2,784	-	-	553
EW SELF PROTECTION SUITES FOR TACTICAL TANKER AIRCRAFT	46,416	46,116	300	-	-	-
CF18 - RADAR WARNING RECEIVER MODERNIZATION (S-EPA-DA) DEFINITION	6,151	5,058	1,093	-	-	-
TACTICAL TRANSPORT TANKER (S-EPA)	347,911	334,005	13,906	-	-	-
MILITARY AUTOMATED AIR TRAFFIC SYSTEM (S-EPA)	162,304	38,659	39,467	36,547	35,149	12,482
CC130 - AVIONICS UPDATE (S-EPA)	95,880	17,230	48,500	-	-	30,150
ADVANCED AIRCRAFT NAVIGATION SYSTEM (S-EPA)	92,049	4,700	6,932	17,160	24,428	38,829
AIR FORCE COMMAND AND CONTROL INFORMATION SYSTEM(S-EPA-DA)	4,031	2,280	1,596	-	-	155
CT133 - SYSTEMS UPGRADE (S-EPA)	24,068	23,744	324	-	-	-
UTILITY TACTICAL TRANSPORT HELICOPTERS (S-EPA)	1,183,524	958,999	37,967	73,177	70,955	42,426
REGION/SECTOR AIR OPERATIONS CENTRE PROJECT (S-EPA)	58,794	39,383	11,184	7,442	500	285
STRATEGIC AIRLIFT AIRCRAFT (S-EPA)	467,875	421,616	9,850	7,380	1,590	27,439
CF18 - INTEGRATED SUPPORT STATION (S-EPA-DA)	5,578	2,876	2,702	-	-	-
CF18- GROUND PROXIMITY WARNING SYSTEM (S-EPA)	8,914	7,879	1,035	-	-	-
HERCULES REPLACEMENT ACQUISITION (S-EPA)	103,555	92,555	11,000	-	-	-
AIR COMBAT MANOEUVERING RANGE INSTRUMENTATION (S-EPA-DA)	15,450	194	9,175	6,081	-	-
ADVANCED AIR-TO-SURFACE MISSILES (S-EPA)	102,935	84,488	11,473	3,017	-	3,957
8 AIR COMMUNICATION & CONTROL SYSTEM (S-EPA)	62,434	1,983	5,751	21,338	15,145	18,217
CANADIAN SEARCH AND RESCUE HELICOPTER - DEFINITION (S-EPA)	783,793	55,568	171,028	246,566	218,893	91,738
AIR FORCE SURFACE THREAT ELECTRONIC WARFARE TRAINING (S-EPA-DA)	24,264	8,389	11,271	23	-	4,581
AIR FORCE ENVIRONMENTAL CLOTHING STANDARDIZATION (S-EPA-DA)	10,530	6,082	2,497	1,900	-	51

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
JOINT OPERATION AND CIVIL EMERGENCY PREPAREDNESS						
Construction						
Arnprior, Ontario						
CANADIAN EMERGENCY PREPAREDNESS COLLEGE	3,700	100	3,600	-	-	-
Equipment						
NUCLEAR BOLOGICAL AND CHEMICAL MASKS (S-EPA)	31,723	31,483	240	-	-	-
NUCLEAR EMERGENCY RESPONSE TEAM (S-EPA-DA)	6,143	5,940	153	50	-	-
JOINT COMMAND, CONTROL AND INTELLIGENCE SYSTEM (S-EPA)	18,111	9,198	7,000	-	-	1,913
COMMUNICATION AND INFORMATION MANAGEMENT						
Equipment						
CENTRAL COMPUTATION PAY SYSTEM (S-EPA)	30,902	30,402	500	-	-	-
MATERIEL ACQUISITION AND SUPPORT INFORMATION SYSTEM (S-PPA)	6,752	5,298	1,454	-	-	-
INFORMATION TECHNICAL MANAGEMENT TOOLS (S-PPA-DA)	3,363	538	1,479	1,346	-	-
HIGH ARCTIC DATA COMMUNICATION SYSTEMI (S-EPA)	33,150	18,661	6,000	3,522	4,467	500
DEFENCE MESSAGE HANDLING SYSTEM (S-EPA)	42,587	10,855	13,230	4,650	13,852	-
CLASSIFIED ELECRONIC KEY MANAGEMENT SYSTEM (S-EPA)	27,000	18,944	6,944	1,112	-	-
ITERIM ELECTRONIC WARFARE OPERATIONAL SUPPORT CENTER (S-EPA)	20,450	18,654	1,796	-	-	-
IONIZING RADIATION SAFETY (S-EPA-DA)	6,758	4,852	283	256	289	1,079
CABLE NETWORK MODERNIZATION ACROSS CANADA (S-EPA-DA)	7,367	6,968	399	-	-	-
DEFENCE DATA WAREHOUSE (S-EPA-DA)	1,441	-	741	700	-	-
VIDEOCONFERENCING SERVICES (S-EPA-DA)	3,561	2,299	1,262	-	-	-
ELECTRONIC DOCUMENT AND RECORDS MANAGEMENT SYSTEM (E-SPA)	3,714	2,376	1,339	-	-	-
INTEGRATED INFORMATION ENVIRONMENT DIRECTORY SERVICES (S-EPA-DA)	3,074	1,281	1,793	-	-	-
RESERVE INTEGRATED INFORMATION PROJECT (S-EPA)	76,424	75,208	1,216	-	-	-

PROJECT TITLE	Currently Estimated Total cost	Forecast Expenditures to March 31, 1999	Planned Expenditures 1999-00	Planned Expenditures 2000-01	Planned Expenditures 2001-02	Future Years Requirements
SUPPORT TO THE PERSONNEL FUNCTION						
Construction						
Kingston, Ontario						
CONSTRUCT RMC DORMITORY (S-EPA)	10,000	250	7,000	2,750	-	
Toronto, Ontario						
CFC QUARTERS (S-EPA)	8,000	1,500	6,500	-	-	-
MATERIAL INFRASTRUCTURE AND ENVIRONMENT SUPPORT						
Construction						
Montreal, Quebec						
FARNHAM RANGE - ST JEAN (S-EPA)	11,160	9,090	1,660	80	330	-
Ottawa, Ontario						
PEACEKEEPING MONUMENT (S-EPA)	2,220	2,150	70	-	-	-
Trenton, Ontario						
UPGRADE UTILITIES (S-EPA)	6,250	1,750	1,500	1,500	1,500	-
RELOCATE CANADIAN PARA CENTRE (S-EPA)	16,000	14,090	1,910	-	-	-
Toronto, Ontario						
CONSOLIDATE CFB TORONTO (S-PPA)	28,000	200	12,000	15,800	-	-
Calgary, Alberta						
AREA SUPPORT UNIT CONSOLIDATION - IRP 95 (S-EPA)	5,510	540	4,960	-	-	-
Edmonton, Alberta						
RANGE & TRAINING AREA FACILITY (S-EPA)	7,890	7,650	60	60	60	60
Equipment						
CF SUPPLY SYSTEM UPGRADE (S-EPA)	289,313	181,000	57,717	50,596	-	-

Reserve Force

Role

The 1994 *Defence White Paper* defined the primary role of the Reserve Forces as augmentation, sustainment and support of deployed forces and, in some cases, for tasks that are not performed by Regular Forces. Within the Total Force concept, both the Regular and Reserve Forces support the ongoing peacetime tasks and activities of the Canadian Forces. The Reserves are an essential component within Canadian Forces Mobilization planning doctrine and provide the depth and breath necessary to achieve the capabilities required in each stage of mobilization.

Description

As detailed in the *National Defence Act*, the Reserve Force is one of the three components of the Canadian Forces. The Reserve Force is composed of members who are enrolled for other than continuing, full-time military service. The sub-components of the Reserve Force are:

- the Primary Reserve
- the Supplementary Reserve
- the Cadet Instructors' Cadre
- the Canadian Rangers

The elements of the Primary Reserve are the Naval Reserve, the Militia, the Air Reserve, the Communication Reserve and approximately 250 positions assigned to the National Defence Headquarters Primary Reserve List.

The Supplementary Reserve is broken down into the Supplementary Holding Reserve and the Supplementary Ready Reserve which hold names of personnel who could be called if needed. Members of the Supplementary Reserve are not required to perform duty or training except when on active service. They provide a pool of personnel with previous military service who could be recalled in an emergency. Civilian specialists are also enrolled when there is a defined need.

The Cadet Instructors' Cadre, a subcomponent of the Reserve Force, consists of officers who have undertaken to perform such military duty and training as may be required of them, but whose primary duty is the supervision, administration and training of Sea, Army and Air Cadets. The Cadet Instructors' Cadre is the Reserve component of the Canadian Cadet Organization through which the Canadian Cadet Program is delivered. The financial requirements for the CIC are included in the CCO/CIC Corporate Account.

The Canadian Rangers is a sub-component of the Reserve Force which consists of volunteers who hold themselves in readiness for service but who are not required to

undergo annual training. They are obliged to serve only when placed on active service. Rangers must be in good health and must be able to live effectively off the land. The role of the Canadian Rangers is to provide a military presence in sparsely settled, northern, coastal and isolated areas of Canada which cannot conveniently or economically be covered by other elements of the Canadian Forces.

Primary Reserve

Naval Reserve

The Naval Reserve consists of 24 divisions located across Canada with its headquarters in Québec City, Quebec, and under command of the Chief of the Maritime Staff. The Naval Reserve authorized manning level is 4,000 to 5,000 personnel. The Naval Reserve mission is to provide Maritime Command with trained personnel for the manning of combat and support elements, within the Total Force, to meet Canada's naval defence objectives in peace, crisis and war. In addition, Naval Reservists are responsible for the manning of maritime coastal defence vessels, naval control of shipping, harbour defence, mine countermeasures, administrative and logistic support, and community and public relations by maintaining a naval presence throughout Canada.

Training for the Maritime Coastal Defence task includes coastal surveillance and patrol, and mine countermeasures activities such as route survey (ocean floor mapping), mechanical mine sweeping and seabed object inspections. The new Maritime Coastal Defence Vessels have a multi-role capability in coastal surveillance and defence including a limited mine countermeasures capability.

The Harbour Defence task provides for the defence of ports and anchorages and their immediate approaches in times of crisis. It includes provisions for port safety and security, harbour patrols and interdepartmental operations. The harbour defence organization consists of four units, two per coast. Each team is supported by a dive inspection team. Rigid hull inflatable boats are used to conduct the majority of harbour control activities.

The Naval Control of Shipping task provides a contingency capability to place merchant shipping under government control and, if necessary, provide naval protection. The Naval Control of Shipping organization consists of four regional teams, two per coast.

Militia (Army Reserve)

The Army Reserve, part of the Land Force Command's geographic area structure, is currently organized into ten Canadian Brigade Groups, under the command of the Chief of the Land Staff. The Brigade Headquarters are located in Vancouver, Calgary, Winnipeg, London, Toronto, Ottawa, Montreal, Québec City, Moncton and Halifax. The approximate current personnel planning level for the Army Reserve is between 18,500

and 20,000, with a total of approximately 135 units in over 115 different locations across the country, varying in strengths from 50 to 250 personnel.

The Army Reserve provides the capability to generate forces for the army and national level units, as and when required. The fundamental roles of the Army Reserve are to provide a framework for mobilization, to augment and sustain the regular component of the Army, and to serve as a the continuous link between the military and civilian communities. These roles are accomplished through augmentation of both trained individuals, as well as trained units of varying sizes, as situations dictate. With a relatively small Regular Army component, and a vast and sparsely populated landmass, the Reserve Army is also available for domestic and sovereignty operations. Reserve Army personnel are trained in a wide number of occupations and professions through a variety of institutions, including local, area and national schools across Canada. Outside of the Army Areas, senior Reserve Army personnel are located both at the National Army Headquarters in Ottawa and at the Land Force Doctrine and Training Systems Headquarters in Kingston.

Air Reserve

The primary role of the Air Reserve is to augment and sustain the regular air force. The Air Reserve provides support to the Air Force in ongoing peacetime tasks as well as deployed operations. In recent years, many Air Reservists have assisted in United Nations, NATO, and domestic operations, providing relief to regular force air and ground crews and support personnel. The Air Reserve has a planning level of 3,000 and the current strength is approximately 1,900 personnel.

The Air Reserve, which is commanded by the Chief of the Air Staff, is an integral part of the total Air Force. Air Reserve positions are fully integrated into the core processes at both National Defence Headquarters and 1 Canadian Air Division Headquarters. Most Air Force wings, squadrons and units are comprised of both Regular and Reserve personnel. Three flying squadrons are reserve-heavy with reserve force commanding officers – 402 Squadron in Winnipeg which is equipped with the Dash 8, 400 Tactical Helicopter Squadron in Borden and 438 Tactical Helicopter Squadron in St. Hubert which both fly the CH-146 Griffon helicopter. The Commanding Officer of the Contingency Capability Component is a Reserve position, and there is one reserve-heavy Airfield Engineering Squadron, in Bridgewater, Novia Scotia. The administration of Air Reservists is handled by Air Reserve Flights.

Most air environment and support occupations are available to reservists. The Air Reserve targets occupationally qualified personnel such as former members of the Regular Force, or civilian candidates whose qualifications equate to those of the required military trades. The Air Reserve also recruits unskilled candidates and ensures that all required occupational and military training is provided.

Communication Reserve

The role of the of the Communication Reserve is to:

- provide individual and subunit combat-capable information technology, information management and information operations augmentation and sustainment as detailed in the Canadian Forces Mobilization Plan
- provide information management services (component-specific tasked functions)
- provide the information technology, information management and information operations reserve component framework for mobilization, and
- provide a link between the Canadian military and civilian communities.

The annual average strength of the Communication Reserve is approximately 1,900 personnel. The Communication Reserve is currently organized into 23 units divided into five AOR Groups located as follows: 70 Comm Gp – Trenton, 71 Comm Gp – St. Hubert, 72 Comm Gp – Halifax, 73–74 Comm Gps – Edmonton, and the CF Information Ops Gp – Ottawa.

Training, to total force standards, and employment of the Communication Reserve, not including integral administration and logistical support, is based on a total of 1802 identified individual tasks. To this end, the Communication Reserve performs various operational tasks on a full time and part time basis which include:

- individual augmentation to United Nations missions
- operational theatre deployments
- domestic operations of the National Command and Control Information System
- assignments to the Army Signals units and troops
- information management tactical support to the Militia, and
- manning Navy Transportable Tactical Command Centres.

All units are involved in the provision of Information Management services on a part time basis throughout the year, and, current and forecast, full-time annual employment s involves approximately 280 personnel year-round and 1,340 during the peak summer training period.

The Communication Reserve is a readily available resource made up of dedicated personnel, which has made a positive contribution to the operational demands placed upon the Canadian Forces.

The Canadian Rangers

The Canadian Rangers is a subcomponent of the Reserve Force and is organized into patrol groups and patrols. Operational control is assigned on a geographical basis to Land Force Command and Canadian Forces Northern Area. Land Force Command has delegated control of the patrols down to the Area Headquarters, which are responsible for domestic operations. Canadian Ranger patrols are located across the country and can be found in British Columbia, Yukon, the Northwest Territories, Alberta, Manitoba, Ontario, Quebec and Newfoundland. Rangers usually function as individuals and, in conjunction with their civilian occupations they report any suspicious or unusual activities in their respective areas and collect detailed information concerning their local area which may be of assistance in their other tasks, or of value to the Canadian Forces. These tasks are generally performed without pay. The appropriate rate of Reserve pay is paid for local training exercises, ground search and rescue and participation in other Canadian Forces exercises where they act as guides, advisors and survival instructors.

Resource Summary

The Reserve Force provides funding to other activities in addition to the support of the Reserve elements. This includes the Ceremonial Guard, the Canadian Forces Small Arms Competition, and the Compagnie Franche de la Marine. It should also be noted that the Reserve Force pay structures, pay levels and benefits are different from those of the Regular Force. The Reserve Force member earns approximately 85% of the salary of a Regular Force counterpart. Additionally, at present there is no pension plan in place, for either full- or part-time Reservists; however upon government approval to proceed, we will investigate the options of a such a plan for Reservists.

Primary Reserve Full Cost Estimate

The Primary Reserve accounts for approximately 8.6% of the total Defence Services Program. The expenditures are divided into four categories: direct, indirect, attributed and capital. This method of reporting is intended to provide greater clarity on the makeup of the total costs of the Primary Reserve.

Direct operating expenditures include funds specifically budgeted for the Primary Reserve such as pay, travel and goods and services which are locally procured.

Indirect operating expenditures reflect the Primary Reserve share of departmental resources, which are controlled centrally. Included are ammunition, equipment operating costs, clothing and the cost of maintaining facilities such as armouries.

Attributed expenditures are departmental overhead costs, which are allocated, for reporting purposes, to all activities including the Primary Reserves. In reality, these

costs do not vary directly as a function of activity and would largely be incurred whether the Primary Reserve existed or not.

Capital expenditures are shown for the year in which payments have been made, and do not reflect an amortization of cost over the life of the asset. The capital expenditures can vary significantly from one year to the next, depending on priorities established within the capital equipment plan.

Total Primary Reserve Expenditures

($000)

Type of Expenditure	1996-97 Actual Expenditures	1997-98 Actual Expenditures	1998-99 Actual Expenditures
Reserve Pay	214,647	260,986	259,647
Regular Support Staff	101,612	106,826	118,838
Reserve Operating Budgets	27,927	28,123	26,876
Subtotal Direct	344,185	395,935	405,361
Ammunition	31,133	26,207	24,888
Equipment Usage	59,704	78,601	57,779
Clothing	17,941	18,276	22,914
Facility Operating	28,831	29,414	30,339
Subtotal Indirect	137,609	152,498	135,920
Base Support	103,673	94,845	99,800
Training	4,644	4,863	5,452
Subtotal Attributed	108,316	99,708	105,252
Subtotal Primary Reserve Operating	**590,110**	**648,141**	**646,534**
Dedicated Capital	54,137	34,413	59,488
Shared Capital	300,956	266,534	95,642
Subtotal Capital	**355,093**	**300,947**	**155,130**
Total Primary Reserve Costs	**945,204**	**949,088** *	**801,663**

* revised

Canadian Cadet Program

Objective

The objective of the Canadian Cadet Program is to develop in young men and women the attributes of good citizenship and leadership, promote their physical fitness and stimulate their interest in the sea, land and air activities of the Canadian Forces.

Mandate

The Canadian Forces, in accordance with Section 46 of the *National Defence Act,* control and supervise the Canadian Cadet Organizations (Royal Canadian Sea Cadets, Royal Canadian Army Cadets and Royal Canadian Air Cadets) in implementating the Cadet Program. In carrying out this responsibility, the Canadian Forces take into account the known policies and objectives of the Cadet Leagues and local sponsors and co-operate with them to the fullest extent possible.

Management Principles and Key Initiatives

While respecting the mandate and capabilities of all partners, the management structure and practices will be based on service, empowerment, innovation and accountability. To this end the Canadian Cadet Program:

- promotes consultation, communication, participation and innovation as the foundation of our leadership and human resource management practices
- delegates increased authority and permit greater managerial flexibility at all levels, balanced by attendant accountability for results and the manner in which they are achieved
- encourages innovative decision-making and accepts increased risk management, guided by the values of good citizenship and the military ethos
- fosters continuous improvement in results and efficiency, and promotes a service orientation in accomplishing the tasks
- adopts accountability-oriented planning and resource management that link objectives and activities with resources, make costs visible, and identify results achieved, and
- fosters more cost-effective and competitive activities by confirming value-added practices, exploring service delivery options, considering commercial standards and giving users of internal services increased choice and responsibility.

Vision

The Canadian Forces, working with the other stakeholders, embrace:

- a results-oriented and cost-effective Canadian Cadet Program that makes optimum use of entrusted resources to achieve program aims
- a dynamic, innovative Canadian Cadet Program committed to excellence, continuous improvement and mutual respect, and
- a culture that is responsive to change and restraint, reflects the values of Canadian society and meets the needs of the Canadian Cadet Organization Structure and Roles.

Organization for Delivery

The Canadian Cadet Program is one of the federally sponsored national youth training programs for 12- to 18-year-olds and is conducted in partnership with the Navy League, Army Cadet League and Air Cadet League, which provide local sponsors for each corps or squadron. The Canadian Forces provide Regular Force and Primary Reserve support and the Cadet Instructors' Cadre, who are members of the Reserve Force charged with the supervision, administration and training of cadets.

There are approximately 60,000 Canadian youth in the Cadet Program who benefit from the training provided. They are organized into approximately 1,112 cadet corps or squadrons, 610 cadet bands, 27 Cadet Summer Training Centres and various gliding, sailing and land training schools and centres located across the country.

Resource Summary

The funding allocation to the Canadian Cadet Program amounts to approximately $111 million, or less than 1% of the total Defence Services Program. These figures include funds received through the Government Youth Initiatives.

National Defence Cadet Program Expenditures

($000)	Actual 1996/97	Actual 1997/98	Forecast 1998/99	Actual 1998/99
Personnel	48,110	56,987	61,759	63,768
Operating	46,933	48,351	47,897	52,729
Sub-total	95,043	105,338	109,656	116,497
Grants	615	615	615	646
Capital	1,195	858	655	2,795
TOTAL	98,853	106,811	110,926	119,938

Performance Accomplishments

All cadets benefited from the Local Headquarters training program (training within the community) conducted from September through May, and nearly 23,000 of these cadets attended summer training courses, participated in leadership roles as staff cadets during summer training, and participated in international exchanges. This past year saw the incorporation of the Reserve Get-Well Package and the introduction of the Government Youth Employment Strategy, which resulted in more funding being allocated to the Cadet program. With this investment we are making a significant contribution to the learning and career opportunities of young Canadians. For further information on the Youth Employment Strategy, visit <www.youth.gc.ca>.

We have also made investments in the future development of the Cadet Program through the establishment of the Rocky Mountain National Army Cadet Summer Training Centre, located near Cochrane, Alberta. After 50 years of successful training at Banff, Alberta, the Cadets relocated their activities in support of the Heritage Canada National Parks Development Program, which seeks to revitalize Banff National Park's Bow Valley Area. Consequently, the cadets will begin their training at the Rocky Mountain training centre.

We have enjoyed a long and successful tradition of cadet units north of the 60th parallel since the inception of the first army cadet unit in Dawson, Yukon Territory, in 1902. This past year saw this tradition continue with a new Royal Canadian Army Cadet Corps being formed in Pond Inlet, Nunavut, with over 100 cadets. This is brings the total number of cadet corps in Nunavut to 11 and the total number north of the 60th parallel to 24. These organizations provide a dynamic and structured activity for youth in northern Canada.

To assist with the long-term planning for the organization, the Cadet Program Strategic Guidance was developed outlining key issues, corporate goals, priorities, special initiatives and available resources. It covers a five-year planning period to reflect the multi-year impact of new initiatives and long term goals. In its efforts to deal with current and anticipated challenges, the Canadian Forces and the Cadet Leagues have embarked on a renewal process to ensure that they continue to offer vibrant and attractive training programs well into the twenty-first century. The study and implementation of the recommendations produced by the strategic review, as part of the renewal process, will constitute a major undertaking and will incorporate a review of many of the existing issues and procedures.

Junior Canadian Rangers Program

The objective of the Junior Canadian Rangers Program is to provide a structured youth program, which promotes traditional cultures and lifestyles in remote and isolated communities of Canada. The criteria for the establishment of a Junior Canadian Rangers patrol are dependent on are the presence of a Canadian Ranger patrol, the absence of a Cadet unit in the community and significant community support.

Mandate

The Canadian Forces, in accordance with section 46 of the *National Defence Act*, control and supervise the Junior Canadian Rangers, which are formed as a cadet organization, and ensure the implementation of the Junior Canadian Rangers Program. In carrying out this responsibility, the Canadian Forces take into account and co-operate with the local, regional, provincial or territorial and federal agencies involved in the Program to the fullest extent possible.

Management Principles

While respecting the mandate and capabilities of all partners, the management structure and practices are based on service, employment, innovation and accountability. To this end the Junior Canadian Rangers organization:

- promotes consultation, communication, participation and innovation as the foundation of our leadership and human resources management principles
- delegates increased authority and permit greater managerial flexibility at all levels, balanced by result-based accountability and the manner in which they are achieved
- encourages innovative decision-making processes and accepts risk management, guided by cultural values, good citizenship and military ethos
- fosters continuous improvements in results and efficiency, while promoting a service orientation in accomplishing the task
- adopts accountability-oriented planning and resource management that link objectives and activities with resource, make costs visible, and identify results achieved, and
- fosters more cost-effective and competitive activities by confirming the value added practices, exploring service delivery options, considering commercial standards, and giving users of internal services increased choices and responsibility.

Structure and Roles

The Junior Canadian Rangers Program is one of two federally sponsored national youth programs (the other being the Canadian Cadet Program) in Canada. The program is conducted in partnership with local and regional adult committees composed of community members. The support of the community is the cornerstone of the Junior Canadian Rangers Program. The participants, leaders and resources for the program are drawn from the local area, with the focus of all training and activities being local practices and customs. The Canadian Forces provide financial and administrative support the program. Training is validated regularly by Canadian Forces personnel during visits and field exercises.

Performance Expectations

There are currently approximately 900 Junior Canadian Rangers who benefit from the training given in remote and isolated communities across the country. Junior Canadian Rangers patrols are located in the Yukon, Nunavut, the Northwest Territories and in Northern Ontario and Quebec. The training fosters good citizenship, community responsibility, leadership, personal health and welfare, and self-esteem in the Junior Canadian Rangers, thereby building a stronger, healthier community for all.

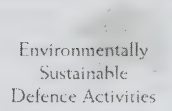
Resource Summary

Funding allocations for the Junior Canadian Rangers Program amounts to a total of $2,423,000 ($323,000 allocated by the Department of National Defence, $300,000 allocated by Human Resources Development Canada and $1,800,000 allocated through the Youth Initiatives). The summary below outlines how the funding was allocated:

($000)	Actual 1998-1999	Forecast 1999-2000
Personnel	$620	$1,087
Operating	$876	$1,334
Capital	$727	$520
Total	$2,423	$2,921

As an indication as to the popularity of this program with the youth of these areas, over the past year 12 Junior Canadian Ranger Patrols were established. This raises the current total to 33. These patrols will be expanded in response to requests from communities. With the continued support of the funding received from the Youth Initiatives, we hope that 20 will be established over the coming year.

Sustainable Development Strategy



As its contribution to the Government's vision of sustainable development, commitments to improve the Department's environmental performance were made in its first sustainable development strategy, *Environmentally Sustainable Defence Activities*, published in December 1997 and available on the Web at <http://www.dnd.ca/admie/dge/asd/sds1_e.htm>. Our commitments are to address major issues related to ecosystems, pollution prevention, hazardous materials, climate change, and cultural resources by achieving 22 measurable multi-year targets. The Department's action plan includes building its environmental performance capacity through the application of three principles (stewardship, appropriate skills and knowledge, partnership) and implementation of a formal environmental management system. This 1998-1999 fiscal year report to Parliament shows department-wide results for the first full year of implementation, based on reports at the departmental, Service Line, and site (Canadian Forces base or operating unit) levels.

During 1998-1999, we began implementing the action plan, confirmed individual responsibilities, provided functional guidance, developed a reporting protocol, targeted funding, and compiled results. Reporting units affirmed that they are using the three principles to build capacity for better performance and have provided information on progress made on the 22 targets. Further work is required to identify baseline data and improve information management systems. In accordance with ISO 14000 standards, documentation of procedures for environmental management systems has begun at the departmental level and in most service lines. Our efforts for next year will focus on gaps in implementation and reporting and preparing the next strategy, to be tabled in 2000.

Results for Sustainable Development Strategy Targets

A.1.1. Training Area Management (TAM) plans
TAM plans have been initiated at 12 of the 13 selected training areas specified in the SDS, providing direction for the protection of rare and endangered species, wetlands, and critical habitats. The target has been largely achieved.
A.2.1. Natural Resource Management (NRM) plans
NRM plans have been prepared in conjunction with TAM plans at 12 of the 13 selected training areas, providing direction for the protection of rare and endangered species, wetlands, and critical habitats, as well as sustainable resource use. The target has been largely achieved.
A.2.2. Pesticide use
With 48% of sites reporting, about 9 tonnes of pesticides and 7,400 L of liquids of unspecified strength were used in FY98/99. Usage in FY 93/94 (the baseline year) is not currently available. Pesticide use is believed to be down as a result of consolidation, downsizing, and use of new products. Better records are needed to confirm the trend over time.
A.3.1. Planning tool for noise
The airfield noise module has been developed and will be tested in 1999; the impulse noise module, for artillery, detonations, and small arms, is being developed; the last noise module, for helicopters, will be started in 2000.
B.1.1. Treated water consumption
With 74% of sites reporting, 23.5 billion litres of water were used in FY 98/99, extrapolated Department-wide to an estimated 32 billion litres. DND/CF usage in FY 89/90 (the baseline year) was 60 billion litres. Water use is down 45% as a result of consolidation, downsizing, and conservation. This exceeds the 20% reduction target by a factor of two.
B.2.1. Solid waste sent to landfill
With 35% of sites reporting, about 12,900 tonnes of waste were sent to landfill in FY 98/99. Waste sent to landfill in FY 97/98 (the baseline year) could not be estimated. Solid waste generation is believed to have declined substantially as a result of consolidation, downsizing, and recycling.

B.2.2. Construction and demolition projects with floor area exceeding 2,000 m^2

Fourteen (82%) of the 17 projects that were reported in FY 98/99 incorporated waste reduction plans. Additional information is needed to ensure that future reports cover all projects which meet the criteria.

B.3.1. Liquid and solid waste streams from ships

In FY 98/99, 40% of ships requiring new treatment systems were refitted, making 76% of the fleet now compatible with applicable standards. Development of ships' environmental management systems has also contributed to this success.

B.3.2. Sewage treatment plant (STP) and storm sewer discharges

Monitoring showed that four of seven STPs (57%) operated within applicable standards over 85% of the time in FY 98/99; two STPs (29%) were within standards over 50% of the time; and one STP (14%) operated outside of standards. Additional information is needed to evaluate the status of storm sewer discharges.

C.1.1. High-risk hazardous materials

DND/CF has identified 106 products used by the Department that present a high risk. In FY 98/99, 55 of these (52%) were eliminated from the departmental catalogue. This result exceeds the 5% reduction target by a factor of ten.

C.1.2. Polychlorinated biphenyls (PCBs)

Across DND/CF, 9 tonnes of PCB solids and 2,000 litres of liquids were removed from service in FY 98/99, of which 77% of solids and 100% of liquids were sent for destruction. The target to send PCBs for destruction as they are phased out was largely achieved for FY 98/99.

C.1.3. Hazardous waste sent for disposal

With 63% of sites reporting, 430 tonnes of hazardous solid waste and 1.7 million litres of liquid waste were sent for disposal in FY 98/99. The target, a trend over time, will be demonstrated using data from future years.

C.1.4. Fuel storage tanks

The departmental database showed the following numbers of tanks registered in accordance with federal regulations:

Calendar 1998	Tanks registered	Tanks in compliance with federal guidelines	Tanks not in compliance with federal guidelines	Tanks to be upgraded in 1999	Tanks to be upgraded in 2000
Above-ground	2395	1617	778	330	110
Underground	851	449	402	20	70

C.2.1. Contaminated sites

With over 75% of sites reporting, 927 contaminated sites have been identified. Eighty-two (9%) contaminated sites were remediated in FY 98/99, and a further 201 (22%) contaminated sites are being risk-managed.

C.3.1. Spills

With returns from 84% of sites, DND/CF had 535 reportable spills in FY 98/99, releasing 828,000 litres of material. The SpillNet information system, recently operational, now provides for reporting by hazard class. The target, a trend over time, will be demonstrated using data from future years.

D.1.1. Products and equipment containing ozone-depleting substances (ODSs)

The departmental inventory showed that 62 tonnes of refrigerants are known to be in service in buildings in FY 98/99. Plans to begin removing these materials from service are in development.

D.1.2. Releases of ozone-depleting substances (ODSs)

During calendar year 1998, 87% of sites reported 124 releases of ODSs involving 3 tonnes of material with an ozone-depleting potential (ODP) of 16.4 tonnes. Halon accounted for 52 of these releases, involving 1.3 tonnes of material and an ODP of 13.5 tonnes. The target, a trend over time, will be demonstrated using data from future years.

D.1.3. Halon use

The departmental inventory showed DND/CF now has only 2.6 tonnes of Halon remaining in infrastructure, with 27.2 tonnes of Halon removed from infrastructure in FY 98/99. The target to limit Halon use to essential military requirements has been largely achieved.

D.2.1. Vehicles

In calendar year 1998, departmental records for the 1,970 vehicles in the commercial fleet showed an average fuel consumption of 14.4 litres per 100 km. Over 41 million km were driven, consuming almost 6 million litres of fuel.

D.2.2. Energy consumption in infrastructure

Reports showed that about 75% of infrastructure used 10.5 million gigajoules (GJ) in FY 98/99, extrapolated Department-wide to 14.0 million GJ. Use in FY 89/90 (the baseline year) was 16.3 million GJ. Consumption is down 14% as a result of consolidation, downsizing, and conservation. This result closely matches the 15% reduction target.

E.1.1. Cultural and heritage sites, artifacts, and monuments

Direction for protection of cultural and heritage sites, artifacts, and monuments is included in TAM plans initiated at 12 of the 13 selected training areas. The target to incorporate these resources in TAM plans has been largely achieved.

E.2.1. Heritage buildings

Based on limited reports, 10 out of 53 of heritage buildings (19%) are at constant or improving Facility Condition Index (FCI). Work continues toward establishing the FCI for each DND/CF building.

National Search and Rescue Program

Executive Director's Message

Canada boasts one of the most effective national search and rescue programs in the world despite the challenges posed by its vast size, expansive ocean areas of responsibility, varied terrain and harsh climate. Canadian search and rescue (SAR) is founded on co-operation, expertise and complex multi-jurisdictional partnerships.

The report on plans and priorities for 1998-1999 called for three general results.

Result 1: A cohesive and efficient National Search and Rescue Program by

- working towards closer ties with non-federal counterparts

• Joint federal/non-federal meetings were held and agreement reached on the need to continue to discuss mutual problems and seek multi-jurisdictional solutions. It was agreed that the NSS could act as the central co-ordinator for these activities.
• Almost all provinces and territories have accepted the SAR Training Standards developed by provincial/territorial training experts through NSS facilitation.

- identifying performance information required to manage the SAR program as a co-operative endeavour and making this information accessible to Canadians

• This activity is holding, pending agreement on a National Vision and Objectives for the National SAR Program. Non-federal, input, acceptance and support is required before proceeding. A federal vision and objectives will be developed first.

- improving comptrollership under the New SAR Initiatives Fund (NIF)

• Management of the fund was reviewed and several improvements were recommended. Improved procedures will be implemented as resource levels and efficiencies permit.
• In F/Y 98/99 96 NIF projects were funded, 46 of them new, and 59 were completed.
• In F/Y 98/99 seven NIF projects supported partnership activities with NGOs.

- developing an improved prevention program

• An interagency Prevention Working Group has been established, Chaired by the NSS with a Vice-Chair from Parks Canada. A Vision and Objectives for a National Prevention Program have been agreed upon.
• The Working Group agreed on the need for a Prevention Information System.
• NIF Prevention proposals are improving and now follow the procedures recommended by the Prevention Working Group.

Result 2: Effective information and tools by

- collecting data on SAR incidents to help improve program development and decision making capabilities

• Significant progress has been achieved in getting the RCMP, OPP, SQ and the Royal Newfoundland Constabulary to standardize their SAR data collection and to send it to NSS.

- using the newly created single Canadian Beacon Registry and disseminating information to stakeholders

• The Beacon Registry continued to register data on ELTs, EPIRBs and PLBs and provide this information to the Canadian Mission Control Centre. Registry personnel also answered hundreds of calls and provided information on beacon use and registration.

Result 3: Influential national and international partnerships by

- Co-ordination and focus on an improved SAR vision and objectives

• The Review on Intergovernmental Cooperation and led ICSAR to agree that improvements in interdepartmental co-ordination were needed together with increased accountability. Part of this exercise will be the agreement on a new vision and objectives for federal SAR.
• The need for a truly national SAR vision, that would have non-federal agreement and buy-in, is understood, and provincial and territorial input will be solicited.

- supporting Canadian COSPAS-SARSAT initiatives

• The Executive Director of the NSS accepted the Chair position on the COSPAS-SARSAT Council, and facilitated the incorporation of geo-stationary satellites into the program, and the transition arrangements for the COSPAS-SARSAT Secretariat when INMARSAT privatized.
• NSS continued to support COSPAS-SARSAT policy development through participation in working groups, committees and the council. In addition, the NIF funded two initiatives to improve the Canadian COSPAS-SARSAT ground segment.

- continuing to hold annual SARSCENE workshop and tradeshow and expand its scope to include international partners for better exchange of SAR information and expertise

• The SARSCENE workshop at Banff in October 1998 had the highest attendance to date with 639attendees (59 foreign), 50 trade show exhibits and 88 information sessions.
• Four issues of SARSCENE magazine were published, circulation 12,500, to share information and awareness of the various components of Canadian SAR.
• Mr. Harry Strong, CEO of the Canadian Coast Guard Auxiliary won the NSS Outstanding SAR Achievement Award and 12 other organizations received Achievement Certificates in recognition of their exceptional contribution to SAR in Canada.

A summary of SAR personnel requirements and program costs follows.

National Search and Rescue Program
Figure 1: Details of Personnel Requirements by Departments (FTEs)

	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Estimates 1999-00	Planned 2000-01	Planned 2001-02
National Search and Rescue Secretariat	15	15	15	16	18*	18
Parks Canada Agency	67	64	67	67	67	67
Environment Canada	14	14	14	14	14	14
Department of Fisheries and Oceans	817	815	815	815	815	815
Department of National Defence	776	750	751	751	746	746
Transport Canada	7	7	7	7	7	7
Total	**1,696**	**1,665**	**1,669**	**1,670**	**1,667**	**1,667**

Figure 2: Costs ($000) for National Search and Rescue Program

	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Estimates 1999-00	Planned 2000-01	Planned 2001-02
National Search and Rescue Secretariat	12,582	12,318	9,277	10,146	10,346	10,346
Parks Canada Agency	4,961	4,542	4,929	4,929	4,929	4,929
Environment Canada	985	985	985	985	985	985
Department of Fisheries and Oceans	128,198	91,374	71,771	106,292	106,292	106,292
Department of National Defence	113,552	98,631	158,412	239,082	299,857	299,857
Transport Canada	875	873	885	895	905	915
Total	**261,153**	**208,723**	**246,259**	**362,329**	**423,314**	**423,324**

*Note: The NSS has acquired the services of one officer for 1999/2000 and will likely require two more from 2000 onward. Formal application and justification for these positions has not yet been accomplished.

Emergency Preparedness Canada

Emergency Preparedness Canada (EPC) is the federal government's primary agency through which it seeks to achieve an appropriate level of civil emergency preparedness in Canada. EPC derives its mandate principally from the *Emergency Preparedness Act* and A Federal Policy for Emergencies, and has as its mission to safeguard lives and reduce damage to property by fostering better preparedness for emergencies in Canada. The overall program objective is to contribute to, and ensure, an adequate and reasonably uniform level of emergency preparedness throughout Canada.

Although EPC has a mandate to stimulate, encourage and co-ordinate emergency planning by other federal departments/agencies and at other levels of government, organizations other than EPC are ultimately responsible for completed emergency plans and emergency response operations. Consequently, measures of EPC's performance necessarily focus on the range and extent of its interactions, its development of various tools, exercises and training packages to assist the various stakeholders in the development of emergency plans in Canada and abroad.

Within this environment, EPC supports the Emergency Preparedness, Humanitarian Assistance and Disaster Relief objective by furthering preparedness for emergencies and administering disaster financial assistance.

Achievements during the reporting period included the following:

- EPC focused its attention on preparations for the transition to the new millennium and EPC supported the federal government's response to Y2K challenges as part of the National Contingency Planning Group's Y2K efforts. Activities in this regard were focused on the development of organizational structures, procedures and processes that would be required in managing the response to a Y2K-related emergency.

- In conjunction with the Insurance Bureau of Canada, EPC set the stage and was a key force in the preparation for, and conduct of five Regional Mitigation Workshops and a National Mitigation Conference.

- EPC completed work on a four-year project to develop a prototype of the Natural Hazards Electronic Map and Assessment Tools Information System (NHEMATIS) which is comprised of an electronic natural hazards map and a series of risk assessment/search and query tools for distribution to EP professionals. NHEMATIS along with a Technical Manual and a Users Guide is available through EPC.

- Under the leadership of EPC, the tri-lateral, digitally based, electronic North American (Canada, United States and Mexico) Natural Hazards and Disaster Map was published in the July 1998 English and Spanish editions of the *National Geographic* magazine, along with an article on natural hazards. EP awareness has been enhanced in the three NAFTA countries through the distribution of 15 million copies of this publication. A French version was subsequently printed by EPC, in

partnership with the National Geographic Society, Natural Resources Canada and Environment Canada.

- The five-year Federal-Provincial-Territorial Strategy for Training in emergency Preparedness and Response concluded in March 1999, resulting in the provinces and territories assuming more responsibility for basic and entry-level courses. EPC's Canadian Emergency Preparedness College specialized in the delivery of advanced and specialist level training, including a Business Resumption Planning course to assist federal departments in their preparations for the Y2K.

- EPC was also instrumental in the development of the Canadian Emergency Preparedness Association. It was formally established in FY 1998-1999 to provide a new national forum for the discussion and dissemination of information; the promotion of better knowledge, understanding and co-operation in emergency preparedness in Canada; and the development of national standards and a nationally-consistent certification process of emergency preparedness practitioners. A membership drive has been launched within the EPC community across Canada.

- EPC administered Grants and Contributions programs in FY 1998-1999 to encourage emergency preparedness and response activities and assist in the recovery from emergencies and disasters. In particular, under the Disaster Financial Assistance Arrangements, payments in excess of $359 million were issued to the provincial/territorial governments to assist them with the cost of dealing with disasters. In addition, through the cost-shared Joint Emergency Preparedness Program, the federal government, in consultation and co-operation with provincial and territorial governments, contributed in excess of $4.3 million to projects designed to enhance the national emergency response capability.

The ultimate result of these and other activities is a state of emergency preparedness in Canada that addresses, in part, Canadians' expectations with respect to their safety and security. The best measure of the state of emergency preparedness in Canada is, of course, what happens when major emergencies occur. While Canada was fortunate not to experience emergencies during 1998-1999 on the scale of the 1997 Manitoba Flood or the 1998 Ice Storm, the ongoing refinement of the emergency plans throughout the reporting period, along with other initiatives, has advanced the state of civil emergency preparedness in Canada. These measures are expected to enhance the ability to safeguard lives and reduce damage to property as EPC works through the National Contingency Planning Group in fiscal 1999-2000 to prepare for any Y2K-related emergencies.

Communications Security Establishment and the National Cryptologic Program

Agency Overview and Mandate

The Communications Security Establishment (CSE) is an agency of the Department of National Defence. CSE was established in 1946 and became part of the Department of National Defence in 1975. As Canada's national cryptologic agency, the CSE forms part of the intelligence and security infrastructure supporting the Government of Canada. In this capacity, it accomplishes its mission through two distinct but related cryptologic program components – signals intelligence and information technology security.

Signals intelligence is the collection and study of, and the production of intelligence reports from, foreign radio, radar and other electronic emissions. Signals intelligence provides unique and timely information on the intentions, capabilities and activities of foreign states, organizations or persons. This intelligence is used by policy makers to resolve issues relating to the defence of Canada or the conduct of its foreign affairs. The CSE receives assistance in the conduct of signals intelligence activities from the Canadian Forces Informations Operations Group which operates from a number of stations in Canada.

The Information Technology Security Program's mission is to deliver solutions which help the federal government achieve an appropriate level of security for its telecommunications and automated information systems. The CSE helps to protect the Government's sensitive information assets and the privacy of citizens. In addition, the Information Technology Security program, through its association with industry, contributes to the development of a national information technology security capability that provides employment at home and export opportunities abroad. To fulfil its mandate, this program has five specific objectives:

- to furnish advice, guidance and services to the Government on the planning, acquisition, installation, and procedures for use of secure communications systems
- to supply cryptographic keying material, devices and documentation
- to conduct research, development and evaluations on the security aspects of automated information and communications systems, with a view to advising clients on the security of these systems and their application in Government
- to advise and guide Canadian industry in developing secure communications and electronic data processing systems for government requirements, and
- to provide advice, guidance and services for the protection of the security and privacy interests of Canadians in the transactions of electronic commerce.

Accountability

The Minister of National Defence is answerable to Parliament for all the CSE activities. The Minister approves capital spending for the CSE and major spending recommendations made to Treasury Board. The Minister also approves the CSE's key policy initiatives and is responsible for CSE-related issues in Cabinet.

Two Deputy Ministers, the Deputy Secretary to Cabinet for Security and Intelligence in the Privy Council Office and the Deputy Minister of National Defence, are responsible for ensuring that the Minister is fully informed of the CSE's activities. The Deputy Secretary is accountable for the CSE's policy and operations, and the Deputy Minister of National Defence is accountable for administrative matters affecting the CSE.

The Communications Security Establishment responds to foreign intelligence priorities approved by Ministers. As well, the Communications Security Establishment responds to specific event-driven intelligence needs of government departments.

Communications Security Establishment's Resource Profile

(thousands of $)	Actual FY 96/97	FTE 96/97	Actual FY 97/98	FTE 97/98	Actual FY 98/99	FTE 98-99
Salary and Personnel	57,680	870	57,183	892	49,417	890
Operations and Maintenance	20,637		18,729		24,875	
Total Operating Requirement	78,317		75,912		74,211	
Capital	38,832		38,340		25,541	
Total Requirement	**117,149**	**870**	**114,252**	**892**	**99,752**	**890**

Legislation and Regulations Administered

The Minister of National Defence is assigned relevant responsibilities in the administration of the following Acts:

- Aeronautics Act
- Army Benevolent Act
- Canada Elections Act (under the general direction of the Chief Electoral Officer, the Department of National Defence administers the Special Voting Rules, Schedule II to the Act, as they relate to Canadian Forces electors)
- Canadian Forces Superannuation Act
- Defence Services Pension Continuation Act
- Emergencies Act
- Emergency Preparedness Act
- Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act
- National Defence Act
- Pension Benefits Division Act (with respect to members and former members of the Canadian Forces)
- Visiting Forces Act
- Fisheries Act
- Department of Public Works and Government Services Act
- Canadian Environment Assessment Act
- Canadian Environment Protection Act
- Auditor General Act
- Official Languages Act
- Employment Equity Act

Recognizing Our People

The Deputy Minister and the Chief of the Defence Staff annually recognize the professionalism of our Defence Team. The following men and women have demonstrated particularly effectively the proud commitment we have in serving all Canadians.

Donna Billard
Secretary, Directorate of Cabinet Liaison
As the secretary of the Directorate of Cabinet Liaison and Finance/ Supply Officer, and later as the Administrative Officer for the National Defence Headquarters United Way/Health Partners Campaign, her performance has been exemplary.

John MacDonald
Corporate Services, 12 Wing Shearwater
In recognition of his leadership in fostering a milieu of change and renewal coupled with excellence in client service for the facilitation of Air Force, 12 Wing Shearwater and Formation Halifax reengineering initiatives

Gaetan Perron
Resource Manager, Canadian Forces Fire Service
In recognition of the remarkable dedication and unflagging energy he has displayed in order to improve fire safety standards within the Department of National Defence and the Canadian community as a whole.

Rosemary Driscoll
Base Information System Consultant, CFB Petawawa
In recognition of exemplary dedication and outstanding performance during the planning and execution of operation reconfiguration, a national level operation. Her constant effort, dedication and vast job knowledge were noted by all involved with planning of the operation.

Jocelyn Keough
Secretary, Canadian Forces Provost Marshal
Has demonstrated, through her 22 years of service, the highest level of loyalty and professionalism possible. She exemplifies the qualities of allegiance, and selflessness and carries these through her day to day tasks as well as through her regular charitable work.

Sharon O'Brien
Personnel Officer, Civilian Personnel Service Centre
In recognition of her outstanding efforts as the CPSC(A) CPO of 5 Wing Goose Bay from June 1997 to October 1998. She was instrumental in ensuring that comprehensive human resources services were provided to managers and employees faced with unique and challenging circumstances and issues.

Josette Pelletier
Director, Translation Bureau, ADM (Pol)
In recognition of her exemplary work, her dedication and her unwavering professionalism. Under her direction, the translation bureau has produced a prodigious quantity of translations of consistently superior quality for the Minister and senior management.

Sgt André Bolduc
Chief of the Air Staff System Manager, Air Review and Corporate Services
In recognition of his exceptional achievement in the field of information technology/information management in the building of a new NT Local Area Network for the Chief of the Air Staff and for his outstanding contribution above and beyond the call of duty to the maintenance and well being of that system.

Hélène Sirois
Information Technology Specialist 3 Canadian Support Group
In recognition of her exemplary leadership, of her immense expertise with respect to computers and networks, and her limitless dedication.

Brigadier-General Pierre Sénécal (Retired)
Conservator of the Citadelle de Québec Museum Citadelle de Québec
For his efforts to enhance the prestige of the Citadelle de Québec and for the changes he has made to the museum. By means of sound marketing operations, he opened the doors of the Citadelle to the outside world and raised the profile of this unique fortress.

Morrie Evans
General Manager Operations Canadian Forces Housing Agency
In recognition of an outstanding contribution to the success of the implementation of the Canadian Forces Housing Agency.

Gordon Coulman
Computer Services Administrator CFB Cold Lake
In recognition of his outstanding technical capabilities and foresight which have enabled 10 Field Technical Training Squadron to implement leading edge training technology to better carry out its mission.

Dr. Michael Margolian
Section Head – Nuclear and Proliferation Issues
He was the DND official most directly responsible for briefings, negotiations and drafting of DND positions and documents related to the standing committee on foreign affairs and international trade study on nuclear arms control, disarmament and non-proliferation.

Contact Information

For more information on the Department of National Defence and the Canadian Forces please visit our Internet site, D-Net, at <www.dnd.ca> or contact the Public Affairs General Inquiries service at (613) 995-2534.

Our Internet site is updated on a regular basis and contains background information as well as current information on the Department and Canadian Forces activities undertaken on behalf of all Canadians.

Notre site Internet est mis à jour régulièrement et renferme des informations de base et à jour sur les activités entreprises par Ministère et les Forces canadiennes au nom de tous les Canadiens.

d'un nouveau réseau local pour le compte du chef d'état-major de la Force aérienne, et pour sa contribution exceptionnelle au maintien et au bon fonctionnement de ce système.

Hélène Sirois
Spécialiste de technologie de l'information, 3e Groupe de soutien du Canada/SMA (Mat)
En reconnaissance de son leadership exemplaire, de ses vastes connaissances dans le domaine des ordinateurs et des réseaux et de son dévouement sans limite.

Brigadier-général Pierre Sénécal (à la retraite)
Conservateur du Musée de la Citadelle de Québec
En reconnaissance des efforts déployés pour rehausser le prestige de la Citadelle de Québec et pour les changements qu'il a apportés au Musée. Grâce à des bonnes décisions de marketing, il a ouvert les portes de la Citadelle au monde extérieur et amélioré l'image de cette forteresse unique.

Morrie Evans
Gestionnaire général, Agence de logement des Forces canadiennes
En reconnaissance d'une contribution exceptionnelle au succès de la mise en œuvre de l'Agence.

Gordon Coulman
Administrateur des services informatiques, BFC Cold Lake
En reconnaissance de sa compétence technique exceptionnelle et de son anticipation qui ont permis au 10e Escadron d'instruction technique appliquée de mettre en œuvre des techniques d'instruction de pointe lui permettant de s'acquitter mieux de sa mission.

Dr Michael Margolian
Directeur, Politique de contrôle des armements et de la prolifération
Il a été le cadre supérieur du MDN le plus directement impliqué dans les briefings, les négociations et la rédaction des positions du MDN ainsi que des documents d'étude soumis au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international sur le contrôle et la prolifération des armes nucléaires et sur le désarmement.

Sources d'information

Pour de plus amples informations sur le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, veuillez consulter le site Internet D-Net à l'adresse <www.dnd.ca> ou communiquer avec le service des renseignements généraux au numéro (613) 995-2534.

John MacDonald
Services intégrés, 12e escadre Shearwater
En reconnaissance de son leadership pour favoriser un milieu favorable au changement et au renouveau, combiné à son excellence dans le service à la clientèle pour faciliter les activités de restructuration de la 12e Escadre, Shearwater de la Force aérienne et de la formation Halifax.

Gaétan Perron
Gestionnaire des ressources, Service d'incendie des Forces canadiennes
En reconnaissance du dévouement remarquable et de l'énergie indéfectible manifestées pour améliorer les normes de prévention des incendies au sein du ministère de la Défense nationale et de la collectivité canadienne en général.

Rosemary Driscoll
Conseillère, système d'information de la BFC Petawawa
En reconnaissance d'un dévouement exemplaire et d'un rendement exceptionnel durant la planification et l'exécution de l'op RECONFIGURATION, une opération de niveau national. Ses efforts constants, son dévouement et ses vastes connaissances ont été notés par tous les participants à la planification de l'opération.

Jocelyn Keough
Secrétaire, Grand prévôt des Forces canadiennes
A montré, tout au long de ses 22 années de service, le plus haut niveau de loyauté et de professionnalisme possible. Elle est le modèle des qualités d'allégeance et d'altruisme, et elle manifeste ces qualités chaque jour au travail et dans ses fréquentes occupations charitables.

Sharon O'Brien
Officier du personnel, Centre des services du personnel civil (CSPC)
En reconnaissance de ses efforts exceptionnels à titre d'officier du personnel CSPC de la 5e Escadre Goose Bay entre juin 1997 et octobre 1998. Elle a contribué à faire en sorte que des services complets de ressources humaines soient offerts aux gestionnaires et employés confrontés à des circonstances et des problèmes uniques et difficiles.

Josette Pelletier
Directrice, Bureau de la traduction, SMA (Pol)
En reconnaissance de son travail exemplaire, de son dévouement et de son professionnalisme de tous les instants. Sous sa direction, le Bureau de la traduction a produit une quantité prodigieuse de traductions de qualité constamment supérieure pour répondre aux besoins du ministre et des cadres supérieurs.

Sgt André Bolduc
Gestionnaire de systèmes, Chef d'état-major de la Force aérienne, Directeur - Examens et services ministériels (Air)
En reconnaissance de ses réalisations exceptionnelles dans le domaine de la gestion de l'information et de la technologie de l'information dans le cadre du développement

Lois et règlements administrés

Le ministre de la Défense nationale est responsable de l'administration des lois suivantes :

- *Loi sur l'aéronautique*
- *Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée*
- *Loi électorale du Canada* (sous la direction du directeur général des élections, le ministère de la Défense nationale gère l'application des Règles électorales spéciales, Annexe II de la Loi, relativement aux électeurs des Forces canadiennes)
- *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*
- *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*
- *Loi sur les mesures d'urgence*
- *Loi sur la protection civile*
- *Loi sur la saisie-arrêt et la distraction des pensions*
- *Loi sur la défense nationale*
- *Loi sur le partage des prestations de retraite* (relativement aux membres et anciens membres des Forces canadiennes)
- *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*
- *Loi sur la pêche*
- *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*
- *Loi sur le vérificateur général*
- *Loi sur les langues officielles*
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi*

Contributions individuelles

Le sous-ministre et le chef d'état-major de la Défense reconnaissent annuellement le professionnalisme des membres de l'équipe de défense. Les hommes et femmes mentionnées ci-dessous ont démontré, avec une efficacité spéciale, le fier engagement de tous les membres de l'équipe de défense à servir tous les Canadiens.

Donna Billard
Secrétaire, Directeur – Liaison avec le Cabinet
À titre de secrétaire de la Direction de la liaison avec le Cabinet et d'officier des finances/approvisionnement, et par la suite d'officier d'administration de la campagne Centraide/Partenaire santé au quartier général de la Défense, M^{me} Billard a montré un rendement exemplaire.

- fournir conseils et orientation à l'industrie canadienne en matière de développement de systèmes informatiques et de communication sûrs qui répondent aux exigences du gouvernement;

- fournir conseils, orientation et services pour protéger les intérêts des Canadiens et Canadiennes en matière de sécurité et de confidentialité des transactions électroniques.

Reddition de comptes

Le ministre de la Défense nationale répond au Parlement de toutes les activités du Centre de la sécurité des télécommunications. Il approuve les dépenses en capital du Centre et les principales recommandations en matière de dépenses soumises par l'organisme au Conseil du Trésor. Le ministre approuve également les initiatives de politique fondamentales du Centre de la sécurité des télécommunications et représente l'organisme au Cabinet.

Deux sous-ministres, le sous-secrétaire du Cabinet (Sécurité et renseignement) du Bureau du Conseil privé et le sous-ministre de la Défense nationale voient à ce que le ministre soit au courant de toutes les activités du Centre de la sécurité des télécommunications. Le sous-secrétaire du Cabinet répond du Centre pour ce qui est des questions liées à la politique et aux opérations, et le sous-ministre de la Défense nationale est responsable des questions administratives touchant le Centre.

Le Centre de la sécurité des télécommunications répond aux priorités en matière de renseignement étranger approuvées par les ministres. De plus, l'organisme répond aux besoins précis de certains ministères ou aux besoins en renseignement du gouvernement liés à certains événements.

Ressources du Centre de la sécurité des télécommunications

(000 $)	**Réelles 1996-1997**	**ETP 1996-1997**	**Réelles 1997-1998**	**ETP 1997-1998**	**Réelles 1998-1999**	**ETP 1998-1999**
Salaires et personnel	57 680	870	57 183	892	49 417	890
Fonctionnement et entretien	20 637		18 729		24 875	
Besoins en Fonctionnement - Total	78 317		75 912		74 211	
Capital	38 832		38 340		25 541	
Besoins - Total	**117 149**	**870**	**114 252**	**892**	**99 752**	**890**

Centre de la sécurité des télécommunications et Programme cryptologique national

Aperçu de l'organisme et mandat

Le Centre de la sécurité des télécommunications est un organisme du ministère de la Défense nationale. Le Centre a été créé en 1946 et intégré au Ministère en 1975. En tant qu'organisme national de cryptologie du Canada, le Centre de la sécurité des télécommunications fait partie des organes de renseignement et de sécurité qui appuient le gouvernement du Canada. Il remplit sa mission par le biais de deux éléments distincts mais connexes du programme cryptologique : le renseignement électromagnétique et la sécurité des technologies de l'information.

Le renseignement électromagnétique désigne la collecte des émissions radio, radar et électroniques étrangères de toutes sortes, leur étude et l'élaboration de rapports qui en découlent. Le renseignement électromagnétique permet d'obtenir de l'information unique et en temps opportun sur les intentions, les capacités et les activités de nations, d'organisations ou de personnes étrangères. Le renseignement obtenu est utilisé par les décideurs pour résoudre des questions liées à la défense du Canada ou à la conduite de ses affaires étrangères. Dans le cadre de ses activités de renseignement électromagnétique, le Centre de la sécurité des télécommunications reçoit l'aide du Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes qui exploite un certain nombre de stations au Canada.

La mission du Programme de sécurité des technologies de l'information est de fournir des solutions qui aideront le gouvernement fédéral à assurer la sécurité de ses télécommunications et de ses systèmes d'information automatisés d'une manière appropriée. Le Centre de la sécurité des télécommunications contribue à protéger l'information de nature délicate détenue par le gouvernement ainsi que la vie privée des Canadiens et Canadiennes. De plus, le programme STI, par le biais de son association avec l'industrie, participe au développement d'une capacité STI nationale qui crée des emplois et des débouchés à l'exportation. Pour s'acquitter de son mandat, le programme comporte cinq objectifs fondamentaux :

- fournir au gouvernement conseils, orientation et services sur la planification, l'acquisition, l'installation et les procédures d'utilisation de systèmes de communication sûrs;

- fournir du matériel et des dispositifs cryptographiques et de la documentation sur la cryptographie;

- effectuer de la recherche, du développement et des évaluations sur les aspects de sécurité des systèmes d'information automatisés et de communication, en veillant à ce que les clients soient informés de ce qui touche la sécurité de ces systèmes et de leur application au sein du gouvernement;

tandis que PCC continue, par l'intermédiaire du Groupe de planification nationale des contingences, au cours de l'année financière 1999-2000, à se préparer en vue des urgences liées à l'A2K.

- Sous le leadership de PCC, la carte des catastrophes naturelles en Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique), une carte numérique trilatérale a été publiée dans le numéro de juillet 1998 du *National Geographic,* en anglais et en espagnol, accompagnée d'un article sur les risques naturels. La sensibilisation à la protection civile s'est accrue dans les trois pays ALENA grâce à la distribution de 15 millions d'exemplaires de cette publication. Une version française a par la suite été produite par PCC, en collaboration avec la National Geographic Society, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada.

- La stratégie fédérale, provinciale et territoriale de cinq ans sur la formation en matière de protection civile et d'intervention en cas d'urgence s'est terminée en mars 1999 et a eu pour résultat que les provinces et territoires prennent dorénavant plus de responsabilités pour les cours de niveau élémentaire et d'introduction. Le Collège de Protection civile du Canada de PCC se spécialise dans les cours de niveau avancé et spécialisé, y compris un cours de planification de la reprise des affaires pour aider les ministères fédéraux dans leurs préparatifs en vue de l'A2K.

- PCC a également participé au développement de l'Association de protection civile canadienne. Cette association a été créée officiellement au cours de l'AF 1998-1999 pour offrir une nouvelle tribune nationale de discussion et de diffusion d'information; pour la promotion d'une meilleure connaissance, compréhension et coopération en matière de protection civile au Canada; et en vue de l'élaboration de normes nationales et d'un processus de certification national du personnel de la protection civile. Une campagne de recrutement a été lancée par PCC dans l'ensemble de la communauté de la protection civile au Canada.

- PCC a administré un programme de subventions et contributions au cours de l'AF 1998-1999 visant à encourager les activités de protection civile et d'intervention en cas d'urgence et à aider à la récupération après une urgence ou une catastrophe. Plus particulièrement, en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, des paiements dépassant 359 millions de dollars ont été faits aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour les aider à défrayer les coûts de catastrophes. En outre, grâce au programme conjoint de protection civile à frais partagés, le gouvernement fédéral, en consultation et en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a contribué une somme dépassant les 4,3 millions de dollars pour financer des projets conçus pour améliorer la capacité nationale d'intervention en cas d'urgence.

Le résultat final des activités de Protection civile Canada est un état de préparation aux situations d'urgence au Canada qui répond en partie aux attentes des Canadiens, pour ce qui est de leur sécurité. La meilleure mesure du niveau de préparation aux urgences au Canada est bien sûr la qualité de l'intervention lors des grandes urgences. Bien que le Canada n'ait pas, en 1998-1999, vécu d'urgences à l'échelle de l'inondation du Manitoba en 1997 ou de la tempête de verglas de 1998, le perfectionnement continu des plans d'urgence durant la période de rapport ainsi que d'autres initiatives ont fait progresser le niveau de préparation aux urgences civiles au Canada. Ces mesures devraient améliorer la capacité de protéger la vie et de réduire les dommages aux biens

Protection civile Canada

Protection civile Canada (PCC) est le principal organisme du gouvernement du Canada par l'intermédiaire duquel celui-ci cherche à obtenir un niveau adéquat de préparation civile à un état d'urgence à l'échelle du pays. Le mandat de PCC découle principalement de la *Loi sur les mesures d'urgence* et d'une politique nationale sur les urgences, et l'organisme a pour mission de sauvegarder des vies et de réduire les pertes matérielles en favorisant une meilleure préparation aux situations d'urgence au Canada. Son objectif global est de contribuer à instaurer et à maintenir à un niveau uniforme, adéquat et raisonnable la préparation à des situations d'urgence dans l'ensemble du Canada.

Bien que PCC ait comme mandat de stimuler, d'encourager et de coordonner la planification d'urgence dans les autres ministères et organismes fédéraux, et à d'autres paliers de gouvernement, ce sont des organismes autres que PCC qui sont finalement responsables de l'achèvement des plans et des opérations d'urgence. Par conséquent, il est essentiel que le rendement de PCC soit évalué à partir de la gamme et de la portée de ses interactions, et porte sur les divers outils, exercices et plans de formation qu'elle élabore en vue d'aider les divers intervenants à produire des plans d'urgence au Canada et à l'étranger.

Dans ce contexte, Protection civile Canada appuie l'objectif de protection civile, d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés en favorisant la préparation aux situations d'urgence, de manière à répondre aux besoins d'ordre humanitaire et à fournir de l'aide financière en cas de catastrophe.

Voici les réalisations au cours de la période de rapport :

- PCC s'est concentrée sur les préparatifs en vue du passage au nouveau millénaire et a appuyé les efforts du gouvernement fédéral pour faire face aux défis de l'A2K dans le cadre du Groupe de planification nationale de contingence de l'A2K. Les activités dans ce contexte étaient axées sur le développement des structures organisationnelles, des procédures et des processus qui seront nécessaires pour gérer les interventions en cas d'urgence liées à l'A2K.

- Conjointement avec le Bureau d'assurance du Canada, PCC a préparé, instigué et dirigé cinq ateliers régionaux sur la réduction des impacts des catastrophes et une conférence nationale sur la réduction des impacts des catastrophes.

- PCC a terminé un projet de quatre ans visant à développer un prototype de Système d'information sur les risques naturels, cartes électroniques et outils d'évaluation (NHEMATIS) qui se compose d'une carte électronique des risques naturels et d'une série d'outils de recherche, d'évaluation et d'information sur le risque destinés aux professionnels de la protection civile. Le système NHEMATIS ainsi que le manuel technique et le guide d'utilisation sont disponibles par l'intermédiaire de PCC.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des besoins de personnel et des coûts du programme SAR.

Programme national de recherche et de sauvetage

Figure 1 : Détails des besoins en personnel par ministère (ETP)

	Réels 1996-1997	Réels 1997-1998	Réels 1998-1999	Estimatifs 1999-2000	Prévisions 2000-2001	Prévisions 2001-2002
Secrétariat national Recherche et sauvetage	15	15	15	16	18*	18
Agence Parcs Canada	67	64	67	67	67	67
Environnement Canada	14	14	14	14	14	14
Ministère des Pêches et Océans	817	815	815	815	815	815
Ministère de la Défense nationale	776	750	751	751	746	746
Transports Canada	7	7	7	7	7	7
Total	**1 696**	**1 665**	**1 669**	**1 670**	**1 667**	**1 667**

Figure 2 : Coûts (000 $) du Programme national de recherche et de sauvetage

	Réels 1996-1997	Réels 1997-1998	Réels 1998-1999	Estimatifs 1999-2000	Prévisions 2000-2001	Prévisions 2001-2002
Secrétariat national Recherche et sauvetage	12 582	12 318	9 277	10 146	10 346	10 346
Agence Parcs Canada	4 961	4 542	4 929	4 929	4 929	4 929
Environnement Canada	985	985	985	985	985	985
Ministère des Pêches et Océans	128 198	91 374	71 771	106 292	106 292	106 292
Ministère de la Défense nationale	113 552	98 631	158 412	239 082	299 857	299 857
Transports Canada	875	873	885	895	905	915
Total	**261 153**	**208 723**	**246 259**	**362 329**	**423 314**	**423 324**

*Note : Le SNRS a retenu les services d'un officier pour 1999-2000 et aura probablement besoin de deux personnes de plus à partir de l'an 2000. La demande et la justification officielles de ces postes n'ont pas encore été faites.

Résultat 2 : Information et outils efficaces, c'est-à-dire :

- Recueillir des données sur les incidents SAR pour améliorer le développement du programme et la prise de décisions

• De grands progrès ont été accomplis pour amener la GRC, l'OPP, la SQ et la Royal Newfoundland Constabulary à uniformiser leur cueillette de données SAR et à les transmettre au SNRS.

- Utiliser le nouveau registre canadien des balises et diffuser l'information aux intervenants

• Le registre des balises continue de recueillir des données sur les ELT, EPIRB et PLB et de les transmettre au Centre canadien de contrôle des missions. Le personnel du centre d'enregistrement a également répondu à des centaines d'appels et fourni des informations sur les balises et leur enregistrement.

Résultat 3 : Partenariats nationaux et internationaux influents, c'est-à-dire :

- Mettre l'accent sur une vision et des objectifs de SAR améliorés et assurer la coordination nécessaire

• L'examen de la coopération intergouvernementale a amené le CIRS à convenir que des améliorations dans la coordination interministérielle étaient requises ainsi qu'une responsabilité accrue. Cette coopération se concrétisera entre autres dans une entente sur une nouvelle vision et des objectifs pour la SAR de niveau fédéral.
• Le besoin d'une vision vraiment nationale de la SAR qui recevrait l'approbation des organismes non fédéraux et leur adhésion est bien compris et la participation des provinces et territoires sera sollicitée.

- Appuyer les initiatives canadiennes liées au programme COSPAS-SARSAT

• Le directeur exécutif du SNRS a accepté de présider le conseil COSPAS-SARSAT et a facilité l'intégration des satellites géostationnaires dans le programme ainsi que les modalités de transition du secrétariat COSPAS-SARSAT lorsque INMARSAT sera privatisé.
• Le SNRS a continué d'appuyer l'élaboration de la politique COSPAS-SARSAT en participant aux groupes de travail, aux comités et au conseil. De plus, le FNI a financé deux projets visant à améliorer l'élément terrestre canadien de COSPAS-SARSAT.

- Continuer de tenir l'atelier et la foire commerciale annuels SARSCÈNE et en élargir la portée afin d'inclure les partenaires internationaux et d'améliorer ainsi l'échange d'information et d'expertise en matière de SAR

• L'atelier SARSCÈNE de Banff en octobre 1998 a été le plus fréquenté jusqu'à maintenant avec un taux de fréquentation de 639 personnes (59 étrangers), 50 stands d'exposition et 88 séances d'information.
• Quatre numéros du magazine SARSCÈNE ont été publiés à 12 500 exemplaires dans le but de partager l'information et de faire connaître les divers composants de la SAR canadienne.
• M. Harry Strong, directeur de la Garde côtière auxiliaire du canada s'est mérité le prix pour réalisation exceptionnelle en recherche et sauvetage du SNRS et 12 autres organisations ont reçu des certificats de mérite en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à la SAR au Canada.

Programme national de recherche et de sauvetage

Message du directeur exécutif

Le Canada possède l'un des programmes nationaux de recherche et de sauvetage les plus efficaces au monde malgré les défis que posent son immense superficie, ses vastes zones océaniques, son relief varié et son climat rigoureux. Les activités de recherche et sauvetage (SAR) au Canada se fondent sur la coopération, l'expertise et des partenariats complexes touchant de multiples niveaux de juridiction.

Le rapport sur les plans et priorités pour 1998-1999 mentionnait trois résultats généraux.

Résultat 1 : Un programme national de recherche et sauvetage cohérent et efficace, c'est-à-dire :

- Entretenir des liens plus étroits avec les homologues non fédéraux

• Des réunions regroupant des organismes fédéraux et non fédéraux ont été tenues et un consensus a été fait sur la nécessité de poursuivre la discussion sur les problèmes mutuels et sur celle de rechercher des solutions impliquant plusieurs niveaux de juridiction. Il a été convenu que le SNRS ferait fonction de coordonnateur central de ces activités.
• Presque toutes les provinces et tous les territoires ont accepté les normes de formation SAR élaborées par des experts des provinces et territoires par l'intermédiaire du SNRS.

- Définir les informations sur la performance requises pour gérer le programme de SAR à titre d'entreprise conjointe et mettre cette information à la disposition des Canadiens

• Cette activité est en attente d'un accord sur une vision et des objectifs nationaux pour le programme national de SAR. Il faudra obtenir la participation, l'acceptation et le soutien des organismes non fédéraux avant de poursuivre, mais avant tout, il faudra élaborer une vision et des objectifs au niveau fédéral.

- Améliorer la fonction de contrôle dans le cadre du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) SAR

• La gestion du fonds a été examinée et plusieurs améliorations recommandées. Des procédures améliorées seront mises en œuvre au fur et à mesure où les ressources et les gains d'efficacité le permettront.
• Au cours de l'AF 98/99, 96 projets FNI ont été financés, dont 46 nouveaux, et 59 ont été complétés.
• Au cours de l'AF 98/99, sept projets FNI appuyaient des activités en partenariat avec des ONG.

- Élaborer un meilleur programme de prévention

• Un groupe de travail interagences sur la prévention a été créé, présidé par le SNRS avec Parcs Canada comme vice-président. Une vision et des objectifs ont été convenus à l'égard du programme national de prévention.
• Le groupe de travail s'est entendu sur la nécessité d'un système d'information sur la prévention.
• Les propositions de prévention FNI s'améliorent et sont maintenant conformes aux procédures recommandées par le groupe de travail sur la prévention.

C.3.1. Déversements

Selon les chiffres fournis par 84 p. 100 des sites, 535 déversements déclarables sont survenus au cours de l'AF 98/99 impliquant 828 000 litres de liquides. Le système d'information SpillNet, récemment mis en œuvre, permet maintenant d'obtenir des données par catégorie de risque. L'objectif, une tendance sur plusieurs années, se concrétisera à l'aide des données obtenues au cours des prochaines années.

D.1.1. Produits et équipement contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

L'inventaire du ministère montre que 62 tonnes de gaz réfrigérants sont actuellement utilisés dans les bâtisses au cours de l'AF 98/99. Des plans sont en cours d'élaboration en vue du retrait de ces gaz réfrigérants.

D.1.2. Émission de SACO

Au cours de l'année civile 1998, 87 p. 100 des sites ont fait état de 124 émissions de SACO totalisant trois tonnes de SACO ayant un potentiel de destruction de l'ozone (PDO) de 16,4 tonnes. Le halon était en cause dans 52 de ces déversements, pour un total de 1,3 tonne de gaz avec un PDO de 13,5 tonnes. L'objectif, une tendance sur plusieurs années, se concrétisera à l'aide des données recueillies au cours des prochaines années.

D.1.3. Utilisation du halon

L'inventaire du Ministère montre que le MDN/CF n'a plus que 2,6 tonnes de halon dans ses infrastructures et en a retiré 27,2 tonnes au cours de l'AF 98/99. L'objectif de limiter l'utilisation du halon à des fins militaires essentielles a été largement atteint.

D.2.1. Véhicules

Au cous de l'année civile 1998, les registres du Ministère montrent que les 1 970 véhicules du parc commercial ont consommé, en moyenne, 14,4 litres de carburant par 100 kilomètres. Ces véhicules ont parcouru plus de 41 millions de kilomètres et consommé près de 6 millions de litres de carburant.

D.2.2. Consommation d'énergie des infrastructures

Selon les rapports, environ 75 p. 100 des infrastructures ont utilisé 10,5 millions de gigajoules au cours de l'AF 98/99; ce qui, par extrapolation pour l'ensemble du Ministère, donne un chiffre de 14 millions de GJ. La consommation au cours de l'AF 89/90 (année de référence) était de 16,3 millions de GJ. La consommation a donc chuté de 14 p. 100 par suite du regroupement, de la réduction et de la conservation. Ce résultat est très près de l'objectif de réduction de 15 p. 100.

E.1.1. Sites, artefacts et monuments culturels, et patrimoine

Une directive pour la protection des sites, artefacts et monuments culturels et du patrimoine est incluse dans le plan de gestion des zones d'entraînement mis en œuvre dans 12 des 13 secteurs d'entraînement. L'objectif d'intégrer ces ressources dans les plans de gestion des zones d'entraînement est donc largement atteint.

E.2.1. Édifices patrimoniaux

En se fondant sur des données limitées, on constate que l'état de 10 des 53 édifices patrimoniaux (19 %) se situe à un niveau constant ou croissant de conservation (Facility Condition Index). Les travaux se poursuivent pour établir l'état de conservation de chacune des bâtisses du MDN/FC.

A.2.2. Utilisation des pesticides

Selon les chiffres fournis par 48 p. 100 des sites, 9 tonnes de pesticides et 7 400 litres de liquides de concentration non spécifiée ont été utilisés au cours de l'AF 98/99. Les chiffres d'utilisation pour l'AF 93/94 (année de référence) ne sont pas actuellement disponibles. L'utilisation de pesticides est présumée avoir diminué par suite du regroupement, de la réduction et de l'utilisation de nouveaux produits. Des données plus précises seront nécessaires pour confirmer la tendance au fil des années.

A.3.1. Outil de planification du bruit

Le modèle relatif au niveau sonore des terrains d'aviation a été mis au point et sera mis à l'essai en 1999; le modèle relatif au bruit impulsionnel pour l'artillerie, les détonations et les armes légères est en cours de développement; le dernier modèle, à l'égard des hélicoptères, sera entrepris en 2000.

B.1.1. Consommation des eaux traitées

Selon les chiffres fournis par 74 p. 100 des sites, 23,5 milliards de litres d'eau ont été utilisés au cours de l'AF 98/99, ce qui donne, par extrapolation pour l'ensemble du Ministère, un chiffre estimatif de 32 milliards de litres. L'utilisation d'eau traitée par le MDN/FC pour l'AF 89/90 (année de référence) était de 60 milliards de litres. La consommation d'eau a diminué de 45 p. 100 par suite du regroupement, de la réduction et de la conservation. Ce résultat dépasse par un facteur de deux l'objectif de réduction fixé à 20 p. 100.

B.2.1. Déchets solides expédiés dans les sites d'enfouissement

Selon les chiffres fournis par 35 p. 100 des sites, environ 12 900 tonnes de déchets ont été expédiés dans des sites d'enfouissement au cours de l'AF 98/99. Les déchets envoyés aux sites d'enfouissement au cours de l'AF 97/98 (année de référence) ne peuvent être évalués. On présume que la production de déchets solides a chuté considérablement par suite du regroupement, de la réduction et du recyclage.

B.2.2. Projets de construction et de démolition de surface de plus de 2 000 m²

Quatorze (82 %) des 17 projets déclarés durant l'AF 98/99 comportaient des plans de réduction des déchets. Des informations supplémentaires sont requises pour faire en sorte que les futurs rapports touchent tous les projets qui satisfont les critères.

B.3.1. Déchets liquides et solides des navires

Au cours de l'AF 98/99, 40 p. 100 des navires qui avaient besoin d'un nouveau système de traitement ont été modernisés, ce qui porte à 76 p. 100 le pourcentage de la flotte maintenant conforme aux normes applicables. Le développement de systèmes de gestion environnementale à bord des navires a également contribué à ce succès.

B.3.2. Rejets des usines de traitement et des égouts pluviaux

Nos statistiques montrent que quatre des sept usines de traitement (57 %) ont respecté les normes pertinentes dans une proportion de 85 p. 100 du temps au cours de l'AF 98/99; deux usines de traitement (29 %) respectaient les normes plus de 50 p. 100 du temps et une usine de traitement (14 %) n'a pas respecté les normes. Des informations supplémentaires sont requises pour évaluer le rendement des égouts pluviaux.

C.1.1. Matières hautement dangereuses

Le MDN/CF a identifié 106 produits à haut risque utilisés au sein du Ministère. Au cours de l'AF 98/99, 55 de ces produits (52 %) ont été éliminés du catalogue du Ministère. Ce résultat dépasse par un facteur de 10 l'objectif de réduction de 5 p. 100 qui avait été fixé.

C.1.2. Biphényles polychlorés (BPC)

Dans l'ensemble du MDN/CF, neuf tonnes de BPC solides et 2 000 litres de BPC liquides ont été utilisés au cours de l'AF 98/99; de ces quantités, 77 p. 100 des solides et 100 p. 100 des liquides ont été détruits. L'objectif de faire détruire les BPC au fur et à mesure où ils sont utilisés a été largement atteint au cours de l'AF 98/99.

C.1.3. Déchets dangereux envoyés pour élimination

Selon les chiffres fournis par 63 p. 100 des sites, 430 tonnes de déchets dangereux solides et 1,7 million de litres de déchets liquides ont été envoyés pour élimination au cours de l'AF 98/99. L'objectif, une tendance sur plusieurs années, se concrétisera à l'aide des données recueillies au cours des prochaines années.

C.1.4. Réservoirs d'entreposage du carburant

La base de données du Ministère fait état du nombre suivant de réservoirs enregistrés conformément aux règlements fédéraux :

Année civile 1998	Réservoirs enregistrés	Réservoirs conformes aux lignes directrices fédérales	Réservoirs non conformes aux lignes directrices fédérales	Réservoirs à moderniser en 1999	Réservoirs à moderniser en l'an 2000
En surface	2 395	1 617	778	330	110
Souterrain	851	449	402	20	70

C.2.1. Sites contaminés

Selon les chiffres fournis par 75 p. 100 des sites, 927 sites contaminés ont été identifiés. Quatre-vingt-deux (9 %) de ces sites ont fait l'objet de mesures correctives au cours de l'AF 98/99 et 201 sites (22 %) sont gérés en tenant compte des risques.

Stratégie de développement durable

À titre de contribution à la philosophie de développement durable du gouvernement, des engagements ont été pris en vue d'améliorer le comportement environnemental du ministère de la Défense nationale dans sa première stratégie de développement durable, *Des activités de défense respectueuses de l'environnement*, publiée en décembre 1997 et disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.dnd.ca/admie/dge/asd/sds1_e.htm>.

Des activités de défense respectueuses de l'environnement

Nos engagements touchent les grandes questions liées aux écosystèmes, à la prévention de la pollution, aux matières dangereuses, aux changements climatiques et aux ressources culturelles et s'articulent autour de 22 objectifs pluriannuels mesurables. Le plan d'action du Ministère inclut le renforcement de sa performance environnementale par l'application de trois principes (la bonne gérance de l'environnement, les compétences et connaissances appropriées et le partenariat) et la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale structuré. Le présent rapport au Parlement pour l'année financière 1998-1999 fait état des résultats de l'ensemble du Ministère après la première année complète de mise en œuvre et se fonde sur les rapports produits au niveau ministériel, au niveau des secteurs de service et au niveau des sites (base des Forces canadiennes ou unités opérationnelles).

Au cours de 1998-1999, nous avons débuté la mise en œuvre du plan d'action, confirmé les responsabilités individuelles, élaboré une directive fonctionnelle, mis au point un protocole de rapport, réservé des fonds et compilé les résultats. Les unités déclarantes affirment qu'elles appliquent les trois principes énoncés ci-dessus pour améliorer leur capacité d'offrir un meilleur rendement et ont rendu compte des progrès accomplis à l'égard des 22 objectifs mentionnés ci-dessus. Les travaux devront se poursuivre pour définir les données de référence et améliorer les systèmes d'information de gestion. Conformément aux normes ISO 14000, la documentation des procédures pour les fins du système de gestion environnementale s'est amorcée au niveau ministériel et dans la plupart des secteurs de service. Nos efforts de l'année prochaine seront axés sur les écarts entre la mise en œuvre et les rapports, et sur la préparation de la prochaine stratégie qui devra être présentée en l'an 2000.

Résultats obtenus à l'égard des objectifs de la stratégie de développement durable

A.1.1. Plans de gestion des zones d'entraînement
Des plans de gestion des zones d'entraînement ont été établis dans 12 des 13 secteurs d'entraînement spécifiés dans la SDD, en vue de la protection des espèces rares ou menacées, des marais et des habitats fragiles. Cet objectif est en grande partie atteint.
A.2.1. Plans de gestion des ressources naturelles
Des plans de gestion des ressources naturelles ont été préparés conjointement avec les plans de gestion des zones d'entraînement à l'égard de 12 des 13 secteurs d'entraînement choisis, en vue de la protection des espèces rares et menacées, des marais et des habitats fragiles, ainsi qu'à l'égard de l'exploitation durable des ressources. Cet objectif est en grande partie atteint.

Structure et rôles

Le Programme des Rangers juniors canadiens est l'un des deux programmes nationaux financés par le gouvernement fédéral à l'intention des jeunes (l'autre programme étant le Programme des Cadets du Canada) au Canada. Le programme est dispensé en collaboration avec des comités locaux et régionaux composés de membres adultes de la collectivité. Le soutien de la collectivité est la pierre angulaire du Programme des Rangers juniors canadiens. Les participants au programme, les chefs et les ressources nécessaires proviennent de la région et l'accent est mis, dans toutes les activités et dans tous les aspects de la formation, sur les pratiques et coutumes locales. Les Forces canadiennes fournissent un soutien financier et administratif au programme. L'instruction est validée régulièrement par le personnel des Forces canadiennes à l'occasion de visites et d'exercices en campagne.

Attentes en matière de rendement

Il y a actuellement environ 900 Rangers juniors canadiens qui bénéficient de la formation dispensée dans les collectivités éloignées et isolées du pays. Des patrouilles de Rangers juniors canadiens sont établies au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que dans le nord de l'Ontario et du Québec. La formation dispensée encourage le civisme, la responsabilité collective, le leadership, la santé et le bien-être personnels et l'appréciation de soi chez les Rangers juniors canadiens, ce qui a pour effet de renforcer la collectivité et de la rendre plus saine pour tous ses membres.

Sommaire des ressources

L'affectation de fonds au Programme des Rangers juniors canadiens se chiffre à 2 423 000 $ (323 000 $ alloués par le ministère de la Défense nationale, 300 000 $ par Développement des ressources humaines Canada et 1 800 000 $ par Initiatives Jeunesse). Le tableau ci-dessous décrit la ventilation du financement :

(000 $)	Réels 1998-1999	Prévisions 1999-2000
Personnel	620 $	1 087 $
fonctionnement	876 $	1 334 $
Capital	727 $	520 $
Total	2 423 $	2 921 $

À titre indicatif de la popularité de ce programme auprès des jeunes des régions visées, signalons qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, 12 patrouilles de Rangers juniors canadiens ont été créées, ce qui porte le total à 33. Leur nombre continuera d'augmenter en réponse aux demandes des collectivités. Avec le soutien financier continu du programme Initiatives Jeunesse, nous espérons que 20 nouvelles patrouilles seront établies au cours de la prochaine année.

Programme des Rangers juniors canadiens

L'objectif du Programme des Rangers juniors canadiens est d'offrir aux jeunes un programme structuré qui met l'accent sur la culture et les modes de vie traditionnels des collectivités éloignées et isolées du Canada. Les critères d'établissement d'une patrouille de Rangers juniors canadiens sont la présence d'une patrouille de Rangers canadiens, l'absence d'une unité des cadets dans la collectivité et un bon soutien de la part de cette collectivité.

Mandat

Les Forces canadiennes, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la défense nationale*, dirigent et supervisent les Rangers juniors canadiens qui sont constitués à titre d'organisation de cadets, et se chargent de la mise en œuvre du Programme des Rangers juniors canadiens. Pour s'acquitter de cette responsabilité, les Forces canadiennes tiennent compte des organismes locaux, régionaux, provinciaux ou territoriaux et fédéraux qui participent au Programme, et collaborent avec eux le plus possible.

Principes de gestion

Tout en respectant le mandat et les capacités de tous les partenaires, la structure et les pratiques de gestion seront fondées sur le service, l'habilitation, l'innovation et la responsabilité. À cette fin, le Programme des Rangers juniors canadiens :

- favorise la consultation, la communication, la participation et l'innovation comme fondement de notre leadership et de nos pratiques de gestion des ressources humaines
- délègue des pouvoirs accrus et permet une plus grande souplesse de gestion à tous les niveaux, tout en imputant la responsabilité relative aux résultats et à la manière de les obtenir
- encourage l'innovation en matière de prise de décisions et accepte une gestion accrue du risque, fondée sur les valeurs du civisme et de l'éthique militaire
- favorise l'amélioration continue en matière de résultats et d'efficacité, et promeut l'objectif d'une philosophie du service dans l'accomplissement des tâches
- adopte une planification et une gestion des ressources axées sur la responsabilité, qui font le lien entre les objectifs et les activités, d'une part, et les ressources, d'autre part, rendent les coûts visibles et définissent les résultats obtenus
- favorise des activités plus efficaces et concurrentielles en confirmant les pratiques à valeur ajoutée, en explorant diverses options de prestation des services, en tenant compte des normes commerciales et en donnant aux utilisateurs de services internes un choix et des responsabilités accrus.

objectifs à long terme. Dans leurs efforts pour faire face aux défis actuels et futurs, les Forces canadiennes et les Ligues des cadets se sont lancées dans un processus de renouvellement qui leur permettra de continuer à offrir des programmes d'instruction attrayants et adaptés au XXI^{e} siècle. L'étude et la mise en œuvre des recommandations de l'analyse stratégique, dans le cadre du processus de renouvellement, constitueront une importante tâche et comporteront l'examen d'un grand nombre de problèmes et de procédures actuels.

Dépenses du Programme des cadets de la Défense nationale

(000 $)	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	Prévisions 1998-1999	Réelles 1998-1999
Personnel	48 110	56 987	61 759	63 768
Fonctionnement	46 933	48 351	47 897	52 729
Total partiel	95 043	105 338	109 656	116 497
Subventions	615	615	615	646
Capital	1 195	858	655	2 795
TOTAL	98 853	106 811	110 926	119 938

Réalisations en matière de rendement

Tous les cadets ont profité du programme d'instruction du quartier général local (formation au sein de la collectivité) dispensé de septembre à mai, et près de 23 000 cadets ont participé à des cours d'été, rempli des rôles de leadership à titre de cadets-cadres durant l'instruction d'été ou participé à des échanges internationaux. Au cours de l'année écoulée, le Programme des cadets a intégré le Programme d'amélioration des conditions professionnelles de la Réserve et mis en œuvre la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement, ce qui s'est traduit par un accroissement des fonds alloués. Grâce à cet investissement, nous contribuons grandement à l'apprentissage et aux perspectives de carrière des jeunes Canadiens. Pour de plus amples informations sur la Stratégie emploi jeunesse, consulter la page Web à l'adresse <www.youth.gc.ca>.

Nous avons également investi dans l'avenir du Programme des cadets par la création du Centre national d'instruction des cadets de l'Armée de Rocky Mountain, situé près de Cochrane (Alberta). Après 50 ans d'instruction fructueuse dispensée à Banff (Alberta), les cadets ont déménagé leurs activités à l'appui du Programme de développement des parcs nationaux de Patrimoine canadien qui veut revitaliser la région Bow Valley du parc national de Banff. En conséquence, les cadets commenceront à utiliser le centre d'instruction de Rocky Mountain.

Les unités de cadets jouissent d'une longue et heureuse tradition au nord du 60^{e} parallèle depuis la création de la première unité des cadets de l'Armée à Dawson (Yukon) en 1902. L'année dernière, cette tradition s'est poursuivie avec la formation d'une nouvelle unité des Cadets royaux de l'Armée canadienne à Pond Inlet (Nunavut), regroupant plus de 100 cadets. Cet ajout porte le nombre total de corps de cadets au Nunavut à 11 et le nombre total de corps de cadets au nord du 60^{e} parallèle à 24. Ces organismes offrent des activités dynamiques et structurées à la jeunesse du nord du Canada.

Pour aider à la planification à long terme au sein de l'organisation, la Directive stratégique du Programme des cadets a été élaborée afin de définir les grandes questions, les objectifs de l'organisation, les priorités, les initiatives spéciales et les ressources disponibles. Cette directive porte sur une période de planification de cinq ans afin de tenir compte de l'incidence pluriannuelle de nouvelles initiatives et des

Vision

Les Forces canadiennes, en collaboration avec les autres partenaires, favorisent :

- un Programme des Cadets du Canada efficace et axé sur les résultats, qui fait une utilisation optimale des ressources attribuées pour atteindre ses buts
- un Programme des Cadets du Canada dynamique et innovateur qui vise l'excellence, l'amélioration continue et le respect mutuel
- une culture sensible aux changements et aux contraintes qui reflète les valeurs de la société canadienne et répond aux besoins de la structure et des rôles de l'Organisation des Cadets du Canada.

Exécution du programme

Le Programme des Cadets du Canada est l'un des programmes nationaux de formation de la jeunesse financé par le gouvernement fédéral à l'intention des 12-18 ans; il est exécuté conjointement avec la Ligue navale, la Ligue des Cadets de l'Armée du Canada et la Ligue des Cadets de l'air du Canada, lesquelles fournissent des répondants locaux à chaque corps ou escadron. Les Forces canadiennes fournissent le soutien de la Force régulière et de la Première réserve, ainsi que le Cadre des instructeurs de cadets, lequel se compose de membres de la Force de réserve chargés de la surveillance, de l'administration et de la formation des cadets.

Environ 60 000 jeunes Canadiens sont inscrits au Programme des cadets et profitent de la formation qui y est dispensée. Ce groupe est réparti dans environ 1 112 corps ou escadrons de cadets, 610 musiques de cadets, 27 Centres d'instruction d'été des cadets et divers écoles et centres de vol à voile, de voile et d'entraînement terrestre répartis dans l'ensemble du pays.

Sommaire des ressources

L'affectation de fonds au Programme des Cadets du Canada se chiffre à environ 111 millions de dollars, soit moins de 1 p. 100 du budget du Programme des services de défense. Ce chiffre inclut les fonds obtenus du programme Initiatives Jeunesse du gouvernement du Canada.

Programme des Cadets du Canada

Objectif

L'objectif du Programme des Cadets du Canada est de développer, chez la jeunesse canadienne, les qualités de civisme et de leadership, de promouvoir sa bonne forme physique et de stimuler son intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes.

Mandat

Conformément à l'article 46 de la *Loi sur la défense nationale*, les Forces canadiennes contrôlent et supervisent les organisations des cadets du Canada (Cadets de la Marine royale canadienne, Cadets royaux de l'Armée canadienne et Cadets de l'Aviation royale du Canada) dans la mise en œuvre du Programme des cadets. Dans le cadre de l'exécution de ce mandat, les Forces canadiennes prennent en considération les politiques et les objectifs connus des Ligues de cadets et des répondants locaux et collaborent avec eux dans toute la mesure du possible.

Principes de gestion et initiatives clés

Tout en respectant le mandat et les capacités de tous les partenaires, la structure et les pratiques de gestion seront fondées sur le service, l'habilitation, l'innovation et la responsabilité. À cette fin, le Programme des Cadets du Canada :

- favorise la consultation, la communication, la participation et l'innovation comme fondement de notre leadership et de nos pratiques de gestion des ressources humaines
- délègue des pouvoirs accrus et permet une plus grande souplesse de gestion à tous les niveaux, tout en imputant la responsabilité relative aux résultats et à la manière de les obtenir
- encourage l'innovation en matière de prise de décisions et accepte une gestion accrue du risque, fondée sur les valeurs du civisme et de l'éthique militaire
- favorise l'amélioration continue en matière de résultats et d'efficacité, et promeut l'objectif d'une philosophie du service dans l'accomplissement des tâches
- adopte une planification et une gestion des ressources axées sur la responsabilité et qui font le lien entre les objectifs et les activités, d'une part, et les ressources, d'autre part, rendent les coûts visibles et définissent les résultats obtenus
- favorise des activités plus efficaces et concurrentielles en confirmant les pratiques à valeur ajoutée, en explorant diverses options de prestation des services, en tenant compte des normes commerciales et en donnant aux utilisateurs de services internes un choix et des responsabilités accrus.

Total des dépenses de la Première réserve

(000 $) Type de dépense	**Dépenses réelles 1996-1997**	**Dépenses réelles 1997-1998**	**Dépenses réelles 1998-1999**
Solde des réservistes	214 647	260 986	259 647
Personnel de soutien de la Force régulière	101 612	106 826	118 838
Budgets de fonctionnement de la Réserve	27 927	28 123	26 876
Total partiel - Dépenses directes	344 185	395 935	405 361
Munitions	31 133	26 207	24 888
Utilisation du matériel	59 704	78 601	57 779
Habillement	17 941	18 276	22 914
Exploitation des installations	28 831	29 414	30 339
Total partiel – Dépenses indirectes	137 609	152 498	135 920
Soutien des bases	103 673	94 845	99 800
Formation	4 644	4 863	5 452
Total partiel – Dépenses attribuées	108 316	99 708	105 252
Total partiel - Coûts de fonctionnement de la Première réserve	**590 110**	**648 141**	**646 534**
Capital – projets exclusifs	54 137	34 413	59 488
Capital – projets communs	300 956	266 534	95 642
Total partiel – Dépenses en capital	**355 093**	**300 947**	**155 130**
Coût total de la Première réserve	**945 204**	**949 088***	**801 663**

* révisé

réserviste gagne environ 85 % de la solde de son homologue de la Force régulière. De plus, il n'existe à l'heure actuelle aucun régime de pension, tant pour les réservistes à temps plein que pour ceux à temps partiel. Cependant, si le gouvernement donne son accord, nous étudierons diverses options en vue d'offrir un régime de pension aux réservistes.

Estimation du coût total de la Première réserve

La Première réserve représente environ 8,6 % du Programme des services de défense. Les dépenses sont réparties en quatre catégories : les dépenses directes, les dépenses indirectes, les dépenses attribuées et les dépenses en capital. Ce type de rapport vise à illustrer plus clairement la répartition des coûts totaux de la Première réserve.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement directes, on note les sommes prévues spécifiquement pour la Première réserve, par exemple, la solde, les frais de déplacement, les biens et les services obtenus sur place.

Les dépenses de fonctionnement indirectes englobent la part des ressources ministérielles qu'utilise la Première réserve, qui sont contrôlées par l'administration centrale. Il s'agit entre autres des munitions, du fonctionnement de l'équipement, de l'habillement et de l'entretien des installations (p. ex. les manèges militaires).

Les dépenses attribuées sont les frais généraux du Ministère qui, aux fins de l'établissement des rapports, sont imputés à toutes les activités, y compris la Première réserve. En réalité, ces dépenes ne varient pas directement en fonction des activités et seraient tout de même assumés si la Première réserve n'existait pas.

Les dépenses en capital sont indiquées dans la colonne de l'année au cours de laquelle elles ont été faites; elles ne reflètent pas un amortissement des coûts pendant la durée de vie de la ressource en question. Elles peuvent varier grandement d'une année à l'autre, selon les priorités établies dans le plan des biens d'équipement.

- contribuer aux opérations du Système national d'information, de commandement et de contrôle menées au pays
- affecter du personnel à des troupes et unités des transmissions de l'Armée de terre
- fournir l'appui tactique de gestion de l'information à la Milice,
- assurer le fonctionnement des Centres de communications tactiques transportables de la Marine.

Toutes les unités fournissant tout au long de l'année les services de gestion de l'information à temps partiel et à plein temps englobent actuellement, et d'après les prévisions, environ 280 personnes (toute l'année) et 1 340 (l'été, qui est la période de pointe des activités d'instruction).

La Réserve des communications est une ressource facilement accessible composée de personnes dévouées. Elle a fait des contributions effectives dans le cadre des demandes opérationnelles exigées des Forces canadiennes.

Les Rangers canadiens

Les Rangers canadiens constituent un sous-élément de la Force de réserve et sont répartis en patrouilles et groupes de patrouille. Le contrôle opérationnel est confié au Commandement de la Force terrestre ou au Secteur du Nord des Forces canadiennes, selon l'emplacement géographique des diverses patrouilles. Le Commandement de la Force terrestre a délégué le contrôle des patrouilles au quartiers généraux de secteur, qui sont responsables des opérations menées au pays. Les patrouilles des Rangers canadiens sont situées un peu partout au pays, notamment en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve. Les Rangers travaillent généralement seuls. En effet, dans l'exercice de leurs fonctions civiles, ils signalent des activités louches ou inhabituelles se déroulant dans leurs secteurs respectifs et recueillent des renseignements détaillés sur leur localité qui pourraient leur être utiles dans leurs autres tâches ou être dignes d'intérêt pour les Forces canadiennes. Ces tâches sont généralement exécutées à titre bénévole. Cependant, ceux qui participent aux exercices, aux opérations de recherche et de sauvetage terrestres et à d'autres exercices des Forces canadiennes menés à l'échelle locale, en tant que guides, conseillers ou instructeurs de survie, touchent la solde de réserviste appropriée.

Sommaire des ressources

Outre les éléments susmentionnés, la Force de réserve assure le soutien financier d'autres activités, notamment la Garde de cérémonie, la Compétition de tir aux armes légères des Forces canadiennes et la Compagnie franche de la Marine. Besoin est de noter également que les structures et les niveaux de solde, ainsi que les avantages sociaux des membres de la Force de réserve diffèrent de ceux de la Force régulière. Le

régulière et de la Réserve. Trois escadrons de vol sont composés en majorité de réservistes et commandés par des officiers de la Réserve aérienne : il s,agit notamment du 402e Escadron de Winnipeg, qui est doté d'appareils Dash 8; du 400e Escadron tactique d'hélicoptères de Borden et du 438e Escadron tactique d'hélicoptères de Saint-Hubert, qui sont tous les deux équipés d'hélicoptères CH-146 Griffon. Le poste de commandant de l'élément de capacité de contingence est assigné à un réserviste et il y a un Escadron du génie composé de réservistes à Bridgewater, en Nouvelle-Écosse. L'administration des membres de la Réserve aérienne est assurée par des escadrilles de la Réserve aérienne.

Les réservistes ont accès à la plupart des métiers de l'air et des métiers de soutien. La Réserve aérienne vise surtout les personnes qualifiées dans un métier, par exemple d'anciens membres de la Force régulière, ou des civils dont les qualifications sont équivalentes à celles exigées pour les métier militaires. La Réserve aérienne recrute également des candidats non formés et leur offre toute l'instruction professionnelle et militaire nécessaire.

Réserve des communications

La Réserve des communications a pour rôle :

- de fournir des renforts et du soutien aptes au combat dans le domaine de la technologie de l'information, de la gestion de l'information et des opérations d'information, à titre individuel ou sous forme de sous-unités, selon les directives du Plan de mobilisation des Forces canadiennes;
- de fournir des services de gestion de l'information (fonctions assignées à une composante en particulier);
- de fournir un cadre de la composante de réserve en matière de technologie de l'information, de la gestion de l'information et des opérations d'information en vue d'une mobilisation;
- de faire le lien entre les communautés civiles et les Forces canadiennes.

L'effectif annuel moyen de la Réserve des communications est d'environ 1 900 personnes. Elle est actuellement répartie en 23 unités divisées en cinq groupes AOR : le 70e G Comm, à Trenton, le 71e G Comm, à Saint-Hubert; le 72e G Comm, à Halifax; les 73e et 74e G Comm, à Edmonton et le Groupe des opérations informationnelles des Forces canadiennes, à Ottawa.

L'instruction en vue d'atteindre les normes de la force totale, de même que l'emploi de la Réserve des communications, sauf dans le cas du soutien logistique et d'administration intégrés, sont fondés sur un total de 1 802 tâches individuelles déterminées. À cette fin, la Réserve des communications exécute, à temps plein et à temps partiel, diverses tâches opérationnelles, notamment :

- fournir du personnel d'appoint pour les missions des Nations Unies
- participer à des déploiements en théâtre opérationnel

protection navale. L'organisation de contrôle naval de la navigation commerciale comporte quatre équipes régionales, deux sur chaque côte.

Milice (Réserve de l'Armée)

La Réserve de l'Armée, qui fait partie de la structure de secteurs géographiques du Commandement de la Force terrestre, est actuellement répartie en dix groupes-brigades du Canada et relève du chef d'état-major de l'Armée de terre. Les quartiers généraux des groupes-brigades sont situés à Vancouver, Calgary, Winnipeg, London, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton et Halifax. Le niveau de planification du personnel de la Réserve de l'Armée se situe actuellement entre 18 500 et 20 000 personnes, réparties en près de 135 unités dans plus de 115 emplacements différents au pays, avec des effectifs de 50 à 250 personnes.

La Réserve de l'Armée offre la capacité de mettre des forces sur pied pour les unités nationale et de l'Armée de terre, au besoin. Les rôles fondamentaux de la Réserve de l'Armée sont de fournir un cadre de mobilisation, de renforcer et de soutenir la composante régulière de l'Armée et de maintenir un lien continu entre les communautés militaire et civile. Elle remplit ces rôles avec l'apport de personnes qualifiées, ainsi que d'unités formées dont la taille est déterminée en fonction de la situation. Comme la composante régulière de l'Armée de terre est relativement peu nombreuse, et que la masse terrestre est vaste et peu peuplée, la Réserve de l'Armée est également disponible pour participer aux opérations menées au pays et à celles assurant la souveraineté du Canada. Le personnel de la Réserve de l'Armée a été formé dans une vaste gamme de métiers et de professions dans diverses institutions, y compris les écoles locales, régionales et nationales du Canada. À l'extérieur des secteurs de l'Armée de terre, le personnel supérieur de la Réserve de l'Armée est affecté au quartier général national de l'Armée de terre à Ottawa et au Quartier général du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, à Kingston.

Réserve aérienne

La Réserve aérienne est chargée d'abord et avant tout de renforcer et de soutenir la force aérienne régulière. Elle assure le soutien de la Force aérienne dans l'exécution de ses tâches normales de temps de paix et lors des déploiements. Au cours des dernières années, de nombreux membres de la Réserve aérienne ont participé à des opérations des Nations Unies, de l'OTAN et au pays, prêtant main-forte au personnel navigant et au sol, de même qu'au personnel de soutien de la force régulière. La Réserve aérienne comporte un niveau de planification de 3 000 personnes et son effectif se chiffre actuellement autour de 1 900 personnes.

La Réserve aérienne, qui est sous le commandement du chef d'état-major de la Force aérienne, fait partie intégrante de la Force aérienne totale. Ses postes sont entièrement intégrés aux fonctions de base du Quartier général de la Défense nationale et du Quartier général de la 1re Division aérienne du Canada. La plupart des escadres, escadrons et unités de la Force aérienne sont composées de militaires de la Force

Canada. Les besoins financiers du CIC sont énoncées dans le compte ministériel de l'OCC/CIC.

Les Rangers canadiens constituent un sous-élément de la Force de réserve. Ils se composent de bénévoles qui demeurent disponibles pour servir, mais qui ne sont pas tenus de suivre une instruction annuelle. Ces personnes ne sont obligées de servir que lorsqu'elles sont en service actif. Les Rangers doivent être en bonne santé et pouvoir vivre des ressources naturelles. Ils ont pour rôle d'assurer dans les régions nordiques et côtières du Canada, peu peuplées et isolées, une présence militaire que d'autres éléments des Forces canadiennes ne peuvent assurer convenablement et de façon rentable.

La Première réserve

Réserve navale

La Réserve navale comporte 24 divisions réparties dans tous les coins du Canada et son quartier général se trouve dans la ville de Québec, au Québec. Elle relève du chef d'état-major de la Marine. Le niveau d'effectifs autorisé de la Réserve navale se chiffre entre 4 000 et 5 000 personnes. Elle a pour mission de fournir au Commandement maritime du personnel qualifié pour ses éléments de combat et de soutien, au sein de la force totale, dans la poursuite des objectifs de défense navale du Canada en temps de paix, de crise et de guerre. En outre, les membres de la Réserve navale composent les effectifs des navires de défense côtière. Ils s'occupent du contrôle naval de la navigation commerciale, de la défense portuaire, de la lutte contre les mines, du soutien administratif et logistique et des relations publiques et communautaires, assurant une présence navale dans tout le Canada.

Le programme d'instruction relatif à la défense côtière comprend des activités de surveillance et de patrouille côtière, ainsi que de lutte contre les mines, par exemple, levés des fonds marins (cartes du plancher océanique), dragage mécanique des mines et inspection des objets au fond de l'océan. Les nouveaux navires de défense côtière sont polyvalents au plan de la surveillance et de la défense, notamment une capacité limitée de lutte contre les mines.

La défense portuaire assure la protection des ports et des mouillages ainsi que de leurs approches maritimes, en temps de crise. Elle englobe des activités de sécurité et de protection des ports, de patrouilles portuaires et des opérations interministérielles. L'organisation de défense portuaire se compose de quatre unités, deux sur chaque côte. Chaque unité est appuyée par une équipe de plongeurs. Des embarcations gonflables à coque rigide sont utilisées pour mener la majorité des activités de contrôle portuaire.

Le contrôle naval de la navigation commerciale permet, en cas d'urgence, de placer des navires marchands sous le contrôle du gouvernement et, au besoin, de fournir une

La Force de réserve

Rôle

D'après le *Livre blanc sur la Défense de 1994,* le rôle principal de la réserve consiste à renforcer, à maintenir en puissance et à appuyer les forces déployées et, dans certains cas, à exécuter des tâches qui ne sont pas accomplies par les forces régulières. Selon le concept de la force totale, les forces régulière et de réserve contribuent ensemble à l'exécution des tâches et activités de temps de paix menées par les Forces canadiennes. Les réservistes constituent un élément essentiel de la doctrine de planification de la mobilisation des Forces canadiennes; ils fournissent les ressources nécessaires pour mettre en place les capacités requises à chaque seuil de mobilisation.

Description

Selon la *Loi sur la Défense nationale*, la Force de réserve est un des trois éléments constitutifs des Forces canadiennes. Elle se compose de membres qui sont enrôlés pour des services autres que le service militaire permament, à plein temps. Les sous-éléments de la Force de réserve sont :

- la Première réserve
- la Réserve supplémentaire
- le Cadre des instructeurs de cadets
- les Rangers canadiens

Les éléments de la Première réserve sont la Réserve navale, la Milice, la Réserve aérienne et la Réserve des communications. De plus, environ 250 postes sont affectés au Cadre de la Première Réserve du Quartier général de la Défense nationale.

La Réserve supplémentaire comprend la Réserve supplémentaire d'attente et la Réserve supplémentaire disponible, desquelles font partie les membres du personnel qui pourraient être rappelés en service au besoin. Les membres de la Réserve supplémentaire n'ont pas à être de service ou à suivre une instruction, sauf lorsqu'ils sont en service actif. Ils constituent un bassin de personnes qui possèdent des antécédents militaires et qui pourraient être rappelés en cas d'urgence. Des spécialistes civils peuvent également être enrôlés pour répondre à des besoins précis.

Le Cadre des instructeurs de cadets, un sous-élément de la Force de réserve, se compose d'officiers qui ont entrepris de donner l'instruction et de remplir des tâches militaires, selon ce qu'on exigera d'eux, mais dont la principale fonction est la surveillance, l'administration et l'instruction des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. Le Cadre des instructeurs de cadets est l'élément de Réserve de l'Organisation des cadets du Canada, qui est chargée d'exécuter le Programme des cadets du

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
SOUTIEN DE LA FONCTION PERSONNEL						
Construction						
Kingston (Ontario)						
CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS DU CMR (F-ADP)	10 000	250	7 000	2 750	-	
Toronto (Ontario)						
LOGEMENTS DU CFC (F-ADP)	8 000	1 500	6 500	-	-	-
SOUTIEN DU MATÉRIEL, DE L'INFRASTRUCTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT						
Construction						
Montreal (Quebec)						
CHAMP DE TIR FARNHAM - ST JEAN (F-ADP)	11 160	9 090	1 660	80	330	-
Ottawa (Ontario)						
MONUMENT DE LA PAIX (F-ADP)	2 220	2 150	70	-	-	-
Trenton (Ontario)						
AMÉLIORATION DES SERVICES (F-ADP)	6 250	1 750	1 500	1 500	1 500	-
RÉINSTALLATION DU CENTRE DE PARACHUTISME DU CANADA (F-ADP)	16 000	14 090	1 910	-	-	-
Toronto (Ontario)						
REGROUPEMENT À LA BFC TORONTO (F-APP)	28 000	200	12 000	15 800	-	-
Calgary (Alberta)						
REGROUPEMENT DE L'UNITÉ SOUTIEN DU SECTEUR – PRI 95 (F-ADP)	5 510	540	4 960	-	-	-
Edmonton (Alberta)						
CHAMP DE TIR ET INSTALLATIONS DU SECTEUR D'ENTRAÎNEMENT (F-ADP)	7 890	7 650	60	60	60	60
Équipement						
MODERNISATION DU SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT DES FC (F-ADP)	289 313	181 000	57 717	50 596	-	-

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
OPÉRATIONS INTERARMÉES ET PROTECTION CIVILE						
Construction						
Arnprior, Ontario						
COLLÈGE DE LA PROTECTION CIVILE DU CANADA	3 700	100	3 600	-	-	-
Équipement						
MASQUE DE PROTECTION CONTRE LES AGENTS NUCLÉAIRES, BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES (F-ADP)	31 723	31 483	240	-	-	-
ÉQUIPE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE NUCLÉAIRE (F-ADP-AM)	6 143	5 940	153	50	-	-
SYSTÈME DE COMMANDEMENT, DE CONTRÔLE ET DE RENSEIGNEMENT INTERARMÉES (F-ADP)	18 111	9 198	7 000	-	-	1 913
COMMUNICATIONS ET GESTION DE L'INFORMATION						
Équipement						
SYSTÈME INFORMATIQUE PRINCIPAL DE CALCUL DE LA SOLDE (F-ADP)	30 902	30 402	500	-	-	-
SYSTÈME D'INFORMATION – ACQUISITION ET SOUTIEN (MATÉRIEL) (F-APP)	6 752	5 298	1 454	-	-	-
OUTILS DE GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (F-APP-AM)	3 363	538	1 479	1 346	-	-
SYSTÈME DE TRANSMISSION DE DONNÉES DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE (F-ADP)	33 150	18 661	6 000	3 522	4 467	500
SYSTÈME DE TRAITEMENT DES MESSAGES DE LA DÉFENSE (F-ADP)	42 587	10 855	13 230	4 650	13 852	-
SYSTÈME CLASSIFIÉ DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES CLÉS (F-ADP)	27 000	18 944	6 944	1 112	-	-
CENTRE INTÉRIMAIRE DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (F-ADP)	20 450	18 654	1 796	-	-	-
RADIOPROTECTION (F-ADP-AM)	6 758	4 852	283	256	289	1 079
MODERNISATION DU RÉSEAU EXTERNE DE CÂBLES DES INSTALLATIONS PARTOUT AU CANADA (F-ADP)	7 367	6 968	399	-	-	-
ENTREPÔT DES DONNÉES DE LA DÉFENSE (F-ADP-AM)	1 441	-	741	700	-	-
SERVICES DE VIDÉOCONFÉRENCE (F-ADP-AM)	3 561	2 299	1 262	-	-	-
SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET DOSSIERS (F-ADP)	3 714	2 376	1 339	-	-	-
ENVIRONNEMENT INFORMATIONNEL INTÉGRÉ DU SERVICE D'ANNUAIRES (F-ADP-AM)	3 074	1 281	1 793	-	-	-
PROJET D'INFORMATION INTÉGRÉE DE LA RÉSERVE (F-ADP)	76 424	75 208	1 216	-	-	-

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
Équipement						
SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES DE SOUTIEN ET D'INSTRUCTION (F-ADP)	202 650	157 169	15 508	5 464	2 426	22 083
MODERNISATION DU SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD (F-ADP)	1 063 882	1 057 342	6 540	-	-	-
ARMES AIR-AIR PERFECTIONNÉES À COURTE PORTÉE DU CF-18 (F-ADP)	20 038	6 459	3 837	3 671	2 616	3 455
SYSTÈME DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE PAR SATELLITE (F-ADP)	64 874	61 537	2 784	-	-	553
ENSEMBLES D'AUTOPROTECTION GE POUR AVIONS RAVITAILLEURS	46 416	46 116	300	-	-	-
MODERNISATION DU RÉCEPTEUR ALERTE RADAR DU CF-18 (F-ADP-AM)	6 151	5 058	1 093	-	-	-
AVION RAVITAILLEUR ET DE TRANSPORT TACTIQUE (F-ADP)	347 911	334 005	13 906	-	-	-
SYSTÈME MILITAIRE AUTOMATISÉ DE CIRCULATION AÉRIENNE (F-ADP)	162 304	38 659	39 467	36 547	35 149	12 482
MODERNISATION DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE CC130 (F-ADP)	95 880	17 230	48 500	-	-	30 150
SYSTÈME DE NAVIGATION AÉRIENNE PERFECTIONNÉ (F-ADP)	92 049	4 700	6 932	17 160	24 428	38 829
SYSTÈME D'INFORMATION DE COMMANDEMENT ET DE CONTRÔLE DE LA FORCE AÉRIENNE (F-ADP-AM)*	4 031	2 280	1 596	-	-	155
MODERNISATOIN DES SYSTÈMES DU CT133 (F-ADP)	24 068	23 744	324	-	-	-
HÉLICOPTÈRES UTILITAIRES DE TRANSPORT TACTIQUE (F-ADP)	1 183 524	958 999	37 967	73 177	70 955	42 426
PROJET DES CENTRES DES OPÉRATIONS AÉRIENNES DE RÉGION OU SECTEUR (F-ADP)	58 794	39 383	11 184	7 442	500	285
NOUVEL AÉRONEF DE TRANSPORT STRATÉGIQUE (F-ADP)	467 875	421 616	9 850	7 380	1 590	27 439
STATION DE SOUTIEN INTÉGRÉ DU CF18 (F-ADP-AM)	5 578	2 876	2 702	-	-	-
DISPOSITIF AVERTISSEUR DE PROXIMITÉ DU SOL POUR LE CF18 (F-ADP)	8 914	7 879	1 035	-	-	-
REMPLACEMENT DES AVIONS HERCULES (F-ADP)	103 555	92 555	11 000	-	-	-
INSTRUMENTS DU SYSTÈME DE RESTITUTION DU COMBAT AÉRIEN (F-ADP-AM)	15 450	194	9 175	6 081	-	-
MISSILES AIR-SURFACE PERFECTIONNÉS (F-ADP)	102 935	84 488	11 473	3 017	-	3 957
MODERNISATION DU 8e ESCADRON DE TRANSMISSIONS ET DE CONTRÔLE (AIR) (F-ADP)	62 434	1 983	5 751	21 338	15 145	18 217
HÉLICOPTÈRE CANADIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE – PHASE DE DÉFINITION (F-ADP)	783 793	55 568	171 028	246 566	218 893	91 738
GUERRE ÉLECTRONIQUE – ENTRAÎNEMENT DE LA FORCE AÉRIENNE AUX MENACES DE SURFACE (F-ADP-AM)	24 264	8 389	11 271	23	-	4 581
NORMALISATION DE L'HABILLEMENT ADAPTÉ DE LA FORCE AÉRIENNE (F-ADP-AM)	10 530	6 082	2 497	1 900	-	51

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
FORCE AÉRIENNE						
Construction						
Gander (Terre-Neuve)						
AGRANDISSEMENT DE LA 103e UNITÉ DE SAUVETAGE (F-ADP)	1 550	600	950	-	-	-
RÉNOVATION DU GYMNASE (F-APP)	1 500	100	1 400	-	-	-
Bagotville (Québec)						
RÉNOVATION DU GYMNASE (F-ADP)	3 100	80	3 020	-	-	-
RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-ADP)	2 180	120	2 060	-	-	-
Greenwood (Nouvelle-Écosse)						
REMPLACEMENT DU DÉPÔT DE PP (F-ADP)	3 200	800	2 400	-	-	-
NOUVEAU COMPLEXE GYMNASE ET PISCINE (F-ADP)	10 000	1 600	8 400	-	-	-
Trenton (Ontario)						
AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉGOUT DES LOGEMENTS FAMILIAUX (F-ADP)	6 250	1 750	1 500	1 500	1 500	-
RÉNOVATION DU SECTEUR DES HANGARS (F-APP)	12 250	250	4 000	8 000	-	-
RÉPARATION DE LA MACONNERIE DE BRIQUES EXTÉRIEURE À PETERBOROUGH (F-ADP)	5 400	880	4 530	-	-	-
Winnipeg (Manitoba)						
REMPLACEMENT DU MUR RIDEAU - B25 (F-ADP)	2 390	90	-	-	2 300	-
RÉNOVATION DU GYMNASE (F-APP)	3 600	50	3 550	-	-	-
GYMNASE/PISCINE (PPCLI) (F-APP)	1 580	80	1 500	-	-	-
Cold Lake (Alberta)						
CENTRE D'ESSAIS TECHNIQUES (AÉROSPATIALE) (F-ADP)	19 360	17.56	1 700	100	-	-
INSTALLATIONS DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE (F-ADP)	6 600	3 880	2 620	100	-	-
REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE DRAINAGE SANITAIRE ET DU RÉSEAU PLUVIAL ET RÉFECTION DES ROUTES (F-ADP)	13 160	260	1 560	4 000	3 300	4 040
REMPLACEMENT DU BALISAGE DE L'AÉRODROME ET DE LA STATION D'ALIMENTATION DU BALISAGE DE L'AÉRODROME (F-ADP)	4 800	3 000	1 800	-	-	-
COMPLEXE SPORTIF, DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DE LOISIRS (F-ADP)	13 900	9 000	2 300	2 400	200	-
Comox (Colombie-Britannique)						
INSTALLATION DE LAVAGE (F-ADP)	4 250	3 750	500	-	-	-
NOUVEAU DÉPÔT D'ARMES (F-ADP)	3 600	200	3 400	-	-	-
REMPLACEMENT DE LA TOUR DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (F-ADP)	6 800	4 200	2 600	-	-	-

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
Équipement						
PROLONGATION DE LA DURÉE DE VIE DU VÉHICULE BLINDÉ LÉGER (F-ADP)	57 023	1 311	17 340	24 719	13 652	-
SOUS-VÊTEMENTS THERMIQUES LÉGERS (F-ADP-AM)	5 609	1 500	4 109	-	-	-
ACHAT ET MODERNISATION DES OBUSIERS HOWITZER (F-ADP)	49 884	45 837	2 000	2 047	-	-
DÉFENSE AÉRIENNE À BASSE ALTITUDE (F-ADP)	1 068 118	1 053 402	4 252	5 669	4 795	-
SYSTÈME TACTIQUE DE COMMANDEMENT, DE CONTRÔLE ET DE COMMUNICATIONS (F-ADP)	1 927 783	1 608 873	124 268	130 984	63 658	-
SYSTÈME DE COMMANDEMENT DE LA FORCE TERRESTRE (F-ADP)	178 425	58 768	48 507	44 466	23 195	3 489
VÉHICULE LÉGER DE SOUTIEN À ROUES (F-ADP)	273 590	262 676	6 066	4 676	-	172
PROJET DE REMPLACEMENT DE GÉNÉRATRICES (F-ADP)	32 075	31 566	509	-	-	-
MATÉRIEL POUR CHAMPS DE TIR RÉEL (F-ADP)	37 458	37 023	435	-	-	-
LANCE-GRENADES (F-ADP)	12 460	920	11 540	-	-	-
APPAREIL DE DÉTECTION DE GUERRE CHIMIQUE (F-ADP)	34 232	33 032	1 200	-	-	-
ARMES ANTIBLINDÉS À COURTE PORTÉE (F-ADP)	185 090	142 811	29 116	9 096	-	4 067
INSTALLATION DE GÉNIE LOGICIEL DE LA FORCE TERRESTRE (F-ADP-AM)	6 618	1 751	2 318	1 566	922	61
PERFECTIONNEMENT DES TACTIQUES TERRESTRES DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (F-ADP)	75 891	68 509	6 489	893	-	-
DISPOSITIF D'OBSERVATION NOCTURNE LONGUE PORTÉE (F-ADP)	53 028	47 400	5 123	505	-	-
DISPOSITIF DE DÉPOLLUTION DE MUNITIONS EN SURFACE (F-ADP-AM)	5 692	4 993	699	-	-	-
VÉHICULE LÉGER POLYVALENT À ROUES (F-ADP)	192 213	917	9 396	62 891	44 546	74 463
VÉHICULE PORTE-GROUPE ÉLECTROGÈNE (F-ADP-AM)	11 198	1 508	3 227	2 666	2 387	1 411
VALCARTIER – CENTRE DE SOUTIEN DE L'ENTRAÎNEMENT DE LA MILICE (F-ADP)*	53 528	51 228	2 300	-	-	-
MATÉRIEL DE SIMULATION (F-ADP)	33 454	16 651	14 984	1 384	435	-
PROJET DE REMPLACEMENT DU LYNX (F-ADP)	883 686	792 201	56 519	18 212	16 754	-
TRANSPORTS DE TROUPES BLINDÉS (F-ADP)	1 272 155	383 425	453 618	229 088	68 884	137 140
HABILLEZ LE SOLDAT (DÉFINITION) (APP)	5 006	2 971	940	1 095	-	-
VISEUR THERMIQUE DU LEOPARD (F-ADP)	138 939	53 096	46 001	33 494	6 348	-
RADIOPROTECTION (F-ADP-AM)	7 258	4 851	283	256	289	1 579
SYSTÈME DE POSITIONNEMENT ET DE NAVIGATION (F-ADP)	69 673	46 437	8 222	12 761	2 253	-
CAPACITÉ DE DÉTECTION AMÉLIORÉE DE MINES TERRESTRES (F-ADP)	25 289	5 638	10 138	7 411	2 102	-
PROTECTION BALISTIQUE POUR VÉHICULES DU PARC « B » (F-ADP)	17 041	16 941	100	-	-	-
REMPLACEMENT DES CAMIONS-BENNES LOURDS (F-ADP)	11 830	11 226	604	-	-	-
PROLONGATION DE LA VIE DES TRANSPORTS DE TROUPES BLINDÉS (I-APP)	331 773	13 501	50 747	36 244	47 066	184 215
SYSTÈME D'HABILLEMENT ADAPTÉ PERFECTIONNÉ (F-ADP)	62 926	18 910	24 918	18 576	523	-
GANTS POUR TEMPS FROID ET HUMIDE (F-ADP-AM)	5 906	1 942	3 964	-	-	-

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
Petawawa (Ontario)						
FUSION DE LA BASE ÉDIFICE S111 (F-ADP)	1 800	950	850	-	-	-
REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE LA CHAUFFERIE CENTRALE (F-APP)	2 950	250	150	2 550	-	-
INSTALLATIONS DE LA 2e AMBULANCE DE CAMPAGNE (F-ADP)	8 880	1 880	7 000	-	-	-
SECTEURS D'ENTRAÎNEMENT POUR LE COMBAT EN ZONE BÂTIE (F-APP)	6 000	1 000	1 000	1 000	1 000	2 000
GYMNASE / RÉNOVATION DE LA PISCINE DE L'ARMÉE DE TERRE (F-ADP)	7 840	200	7 640	-	-	-
NOUVEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-ADP)	2 870	70	2 800	-	-	-
RÉNOVATION DE L'ARÉNA DE L'ARMÉE DE TERRE (F-ADP)	4 500	70	4 430	-	-	-
Borden (Ontario)						
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE / PISCINE (MEAFORD) (F-ADP)	2 600	100	2 500	-	-	-
London (Ontario)						
MANÈGE MILITAIRE DE KITCHENER (F-ADP)	1 400	290	1 110	-	-	-
Shilo (Manitoba)						
COMPLEXE RCHA (F-ADP)	28 070	27 180	880	10	-	-
CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-APP)	2 800	50	150	2 400	200	-
RÉNOVATION DU GYMNASE (F-ADP)	3 100	160	2 890	50	-	-
Suffield (Alberta)						
REGROUPEMENT DU CRDS (F-ADP)	4 700	300	1 200	2 400	800	-
NOUVEAU GYMNASE /CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (F-APP)	3 900	100	300	3 500	-	-
Wainwright (Alberta)						
CENTRE DE SOUTIEN DE L'ENTRAÎNEMENT DE LA MILICE (F-ADP)	45 280	35 460	9 820	-	-	-
RÉNOVATION DU GYMNASE (F-ADP)	2 800	300	2 500	-	-	-
Edmonton (Alberta)						
CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT ESTIVAL DES CADETS (F-ADP)	16.250	5 750	10 500	-	-	-
FUSION DU GROUPE DE SOUTIEN DU SECTEUR (F-ADP)	14 000	3 000	8 000	3 000	-	-
CASERNES DE DÉTENTION MILITAIRES (F-ADP)	3 500	150	2 850	500	-	-
CENTRE DE RESSOURCES POUR FAMILLES DE MILITAIRES ET CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-ADP)	3 600	3 500	100	-	-	-
RÉNOVATION DE LA PISCINE (F-ADP)	1 500	200	1 300	-	-	-
RÉNOVATION DE L'ARÉNA (F-ADP)	1 200	200	1 000	-	-	-

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
FORCE TERRESTRE						
Construction						
Valcartier (Québec)						
MANÈGE MILITAIRE DE SHAWINIGAN (F-ADP)	26 900	840	1 860	1 100	1 110	21 990
5e BATAILLON DES SERVICES (F-ADP)	25 750	10 780	11 220	3 750	-	-
REMPLACEMENT DU TOÎT, DU BARDAGE ET DES FENÊTRES (F-ADP)	1 300	600	700	-	-	-
RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE DES TOÎTS PLATS (F-APP)	4 000	520	3 480	-	-	-
AGRANDISSEMENT DU GYMNASE (F-ADP)	7 140	200	6 940	-	-	-
CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-ADP)	2 000	80	1 920	-	-	-
RÉNOVATION DE L'ARÉNA (F-ADP)	1 000	30	970	-	-	-
Gagetown (Nouveau-Brunswick)						
CENTRE DE SOUTIEN DE L'ENTRAÎNEMENT DE LA MILICE (S-ADP)	58 190	57 19	1 000	-	-	-
REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DU 4e RÉGIMENT D'APPUI DU GÉNIE (F-ADP)	17 280	140	-	1 550	14 000	1 590
CUISINES/SALLES À MANGER 1800 (F-ADP)	16 450	800	13 380	2 270	-	-
AGRANDISSEMENT DU GYMNASE (F-ADP)	7 650	200	7 450	-	-	-
RÉNOVATION DE L'ARÉNA (F-ADP)	1 190	100	1 090	-	-	-
Montréal (Québec)						
REMPLACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (F-ADP)	3 000	800	1 200	1 000	-	-
AMÉNAGEMENT DE LA SALLE À MANGER (F-ADP)	2 220	220	2 000	-	-	-
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (F-APP)	2 500	30	2 480	-	-	-
Kingston (Ontario)						
RÉNOVATIONS DE L'ÉDIFICE GRANT (F-ADP)	1 500	300	1 200	-	-	-
REGROUPEMENT À KINGSTON (F-APP)	55 000	250	-	-	-	54 750

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
Équipement						
SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR RÉSEAUX REMORQUÉS (F-ADP)	111 881	108 663	2 948	-	-	270
FRÉGATE CANADIENNE DE PATROUILLE (phase II incluse) (F-ADP)	8 980 368	8 750 877	112 246	50 080	52 905	14 260
PROJET DE RÉVISION ET DE MODERNISATION DE LA CLASSE TRIBAL (F-ADP)	1 417 457	1 382 510	19 856	8 658	1 693	4 740
REMPLACEMENT DU DISPOSITIF DE VISIBILITÉ DIRECTE À ONDES DÉCIMÉTRIQUES (F-ADP)	19 105	18 838	267	-	-	-
SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNELLE M III (F-ADP)	44 776	16 497	6 460	7 045	6 714	8 060
SYSTÈME DE DÉFENSE ANTITORPILLES (F-ADP)	18 257	13 939	1 500	-	-	2 818
AVION D'ENTRAÎNEMENT AU COMBAT NAVAL (F-ADP)	34 852	17 313	8 177	9 362	-	-
NAVIRES DE DÉFENSE CÔTIÈRE (F-ADP)	707 625	634 017	32 803	9 457	31 350	-
SYSTÈME DE PILOTAGE AUX INSTRUMENTS (F-ADP-AM)	3 734	3 262	213	259	-	-
SIMULATEUR DE QUART POUR OFFICIERS SUBALTERNES (F-ADP)	16 814	13 353	1 627	1 834	-	-
CAPACITÉ DU CANADA EN SOUS-MARINS – PROLONGATION DE LA VIE DES SOUS-MARINS (F-ADP)*	811 973	71 226	82 701	139 688	148 463	369 895
SYSTÈME DE DÉFENSE RAPPROCHÉ PHALANX (F-ADP)	31 633	29 281	1 104	-	-	1 248
DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION POUR LES NAVIRES (F-ADP)	38 718	22 572	9 679	3 210	-	3 257
RADAR À RÉSEAUX ACTIFS EN PHASE (F-ADP)	49 795	41 190	5 493	1 590	1 522	-
CENTRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE SURVEILLANCE SOUS-MARINE (F-ADP)	26 520	25 710	810	-	-	-
RADOUB DE MI-VIE DU NAVIRE AUXILIAIRE QUEST (F-ADP-AM)	9 778	8 955	60	-	-	763
MISSILE DE DÉFENSE PONCTUELLE PERFECTIONNÉ (F-ADP)	34 877	30 687	3 260	930	-	-
SYSTÈME DE TRAITEMENT DES MESSAGES (F-ADP-AM)	8 072	4 819	2 334	800	119	-
CAPTEUR ÉLECTRO-OPTIQUE PERFECTIONNÉ (F-ADP)	16 256	10 284	1 443	915	-	3 614
COMMANDE À DISTANCE DE STATIONS RADIO NAVALES (F-ADP)	39 697	6 132	16 494	14 402	1 314	1 355
COMMUNICATIONS – LIAISON DES DONNÉES 16 (F-ADP-AM)	21 840	9 193	9 694	2 073	-	880
COMMUNICATIONS – LIAISON DES DONNÉES 22 (F-ADP-AM)	6 241	4 688	1 012	542	-	-
SYSTÈME PERFECTIONNÉ EMBARQUÉ DE RENSEIGNEMENT ÉLECTRONIQUE TACTIQUE (F-ADP-AM)	25 310	23 344	714	628	556	68
CAPACITÉ DE RENSEIGNEMENT TRANSMISSIONS EN RÉSEAU POUR LES NAVIRES DES CLASSES IROQUOIS ET HALIFAX (F-ADP-AM)	14 867	2 260	6 425	5 218	964	-
SYSTÈME EMBARQUÉ INTÉGRÉ DE NAVIGATION ET D'AFFICHAGE (F-ADP-AM)	4 225	3 931	294	-	-	-
SYSTÈME DE GESTION DES PISTES POUR LA CLASSE IROQUOIS (F-ADP-AM)	15 323	6 260	4 594	3 308	1 161	(0)
TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITE À ONDES CENTIMÉTRIQUES (F-ADP-AM)	5 374	4 696	678	-	-	-

Tableau 8
Projets d'immobilisations, par programme et gamme de services ($000)

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses Jusqu'au 31 mars 1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Besoins futurs
FORCES MARITIMES						
Construction						
St. John's (Terre-Neuve)						
NCSM CABOT (F-ADP)	14 640	6 740	7 800	100	-	-
Halifax (Nouvelle-Écosse)						
UNITÉ DE RADOUB (ATLANTIQUE) (F-ADP)	20 410	1 510	13 900	5 000	-	-
BÂTIMENT PRINCIPAL D'APPROVISIONNEMENT (F-ADP)	30 010	29 910	100	-	-	-
CENTRE D'INSTRUCTION DES POMPIERS (F-ADP)	17 000	4 500	10 500	2 000	-	-
JETÉE NB (F-ADP-AM)	35 560	35 510	50	-	-	-
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE L'ARSENAL NAVAL (F-ADP)	4 230	900	3 330	-	-	-
CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-APP)	5 750	100	5 650	-	-	-
GYMNASE ET CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (F-ADP)	2 800	200	2 600	-	-	-
Winnipeg (Manitoba)						
NCSM CHIPPAWA (F-ADP)	7 050	2 000	5 050	-	-	-
Esquimalt (Colombie-Britannique)						
INSTALLATION DE MAINTENANCE DE LA FLOTTE CAPE BRETON (F-ADP-II)	89 090	11 090	12 000	18 000	18 000	30 000
RÉAMÉNAGEMENT INSTALLATIONS DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT (F-APP)	36 000	1 120	7 000	27 880	-	-
CENTRE D'INSTRUCTION DES POMPIERS (F-ADP)	22 450	3 650	14 800	4 000	-	-
INSTALLATIONS DU CEOM POUR LES NOUVELLES INITIATIVES (F-ADP)	6 200	2 050	2 530	1 620	-	-
LOGEMENTS DES OFFICERS (F-ADP)	13 190	1 190	1 750	10 250	-	-
REGROUPEMENT DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA FMAR(P) (F-ADP)	3 810	1 280	450	2 080	-	-
CENTRE COMMUNAUTAIRE (F-ADP)	2 600	100	2 500	-	-	-

Tableau 7
Coûts du maintien de la paix et des opérations connexes

(en millions de dollars)	PRÉVISIONS 1998-1999			RÉEL 1998-1999		
	Coût total	Coût différentiel	Recettes estimatives	Coût total	Coût différentiel	Recettes estimatives
Bosnie-Herzégovine (FORPRONU)			15,0	0,0	0,0	8,0
Bosnie-Herzégovine – Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) – Op PALADIUM	100,3	34,4	0,0	341,8	100,6	0,0
Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) *et* Force de déploiement préventif des Nations Unies dans l'ex-République yougoslave de Macédoine (FORDEPRENU)	0,4	0,1	0,0	0,6	0,2	0,0
Détachement multinational de transport aérien de l'OTAN (MAMDRIM) – Op BISON	0,6	0,4	0,0	0,6	0,4	0,0
Centre d'action antimines en Bosnie-Herzégovine (BHMAC) – Op NOBLE	0,2	0,1	0,0	1,0	0,4	0,0
Kosovo – SFOR, Op ECHO				147,6	15,0	0,0
Kosovo – Op KIMONO				3,7	1,5	0,0
Macédoine – Op GUARANTOR				3,4	0,8	0,0
Macédoine – Op KAYAK				0,3	0,1	0,0
Force multinationale d'interception (FMI) (golfe Persique) – Op DETERMINATION				20,4	2,1	0,0
Force d'interception multinationale (FMI) (golfe Persique) – Op MERCATOR	31,2	2,1	0,0	31,2	2,1	0,0
Cambodge – PNUD (CCD)	0,9	0,3	0,0	1,0	0,3	0,0
Écrasement de la SWISS AIR – Op PERSISTENCE				33,7	11,7	0,0
Plateau du Golan (FNUOD)	26,4	6,4	3,6	26,4	6,4	5,0
Sinaï (FMO)	2,7	0,9	0,5	2,7	0,9	0,0
Moyen-Orient (ONUST)	1,4	0,6	0,0	1,4	0,6	0,0
Irak (CSNU) – Op FORUM	0,6	0,3	0,0	0,6	0,3	0,0
Koweït (MONUIK) – Op RECORD	0,5	0,2	0,0	0,8	0,3	0,2
République centrafricaine (MINURCA)				16,7	2,8	0,2
Chypre (UNFICYP) – Op SNOWGOOSE	0,4	0,1	0,0	0,4	0,2	0,0
Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) – Op COMPLIMENT	2,3	1,8	0,6	2,3	1,8	0,0
Rwanda (MINUAR)				0,0	0,0	0,5
Honduras – Op CENTRAL				26,2	3,6	0,0
Cambodge (APRONUC)				0,0	0,0	0,7
Guatemala – Op QUARTZ				0,0	0,0	0,0
Italie (Op SARNO – Glissements de terrain)				2,1	0,3	0,0
Haïti (Stable.Constable) (MINUHA, MANUH, MITNUH)	7,9	7,9	7,0	7,9	7,9	8,2
TOTAUX :	**175,8**	**55,6**	**26,7**	**672,8**	**160,3**	**22,8**

Le présent tableau contient des détails sur les coûts complets et les coûts différentiels des opérations de maintien de la paix et des opérations connexes. Les coûts complets incluent la rémunération, les allocations et les indemnités des employés civils et des militaires, le coût du matériel spécial, les frais de déplacement du personnel et du matériel, les coûts liés à la dépréciation du matériel et les frais relatifs à l'entraînement spécial. Le coût différentiel se calcule en excluant certaines sommes qui auraient été engagées dans le cadre d'opérations et d'activités d'entraînement courantes, par exemple la rémunération, le coût lié à la dépréciation du matériel et certains coûts de fonctionnement du matériel. En tant que tel, le coût différentiel est le coût supplémentaire que doit assumer le Ministère lorsqu'il entreprend une opération. Les Nations Unies remboursent partiellement le gouvernement du Canada des coûts suivants : les frais liés au personnel (elles autorisent une somme mensuelle pour chaque personne), certains frais de préparation, le transport jusqu'au lieu de la mission et depuis ce lieu, la dépréciation du matériel du contingent, ainsi que les indemnités de décès et d'invalidité.

Tableau 6
Dépenses en capital, par gamme de services

Paiements de transfert, par gamme de services (en millions de dollars)

Gamme de services	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998	Total - Prévu 1998-1999	Total – Autorisations 1998-1999	Réel 1998-1999
Forces maritimes	808,4	519,9	400,2	331,7	353,5	361,4
Forces terrestres	917,5	882,6	752,7	607,7	647,6	721,1
Forces aériennes	534,0	556,2	451,0	404,0	430,5	384,1
Opérations interarmées et protection civile	59,0	22,5	67,3	64,6	68,8	52,5
Communications et gestion de l'information	109,2	63,8	53,7	94,2	100,4	55,5
Soutien à la fonction Personnel	73,6	118,2	92,5	48,7	51,9	82,9
Soutien du matériel	173,3	255,4	159,2	77,0	82,1	78,2
Cadres de direction du Ministère et des Forces	11,2	10,7	28,4	16,0	17,1	23,0
Total	2 686,3	2 429,1	2 005,1	1 643,9	1 751,9	1 758,8

Tableau 5
Paiements de transfert, par gamme de services

Paiements de transfert, par gamme de services (en millions de dollars)						
Gamme de services	**Réel 1995-1996**	**Réel 1996-1997**	**Réel 1997-1998**	**Total - Prévu 1998-1999**	**Total – Autorisations 1998-1999**	**Réel 1998-1999**
SUBVENTIONS						
Forces maritimes						
Forces terrestres						
Forces aériennes						
Opérations interarmées et protection civile			0,1	0,1	0,1	0,1
Communications et gestion de l'information						
Soutien à la fonction Personnel	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Soutien du matériel						
Cadres de direction du Ministère et des Forces	10,4	10,5[1]	10,8	3,7	3,8	3,7
Total – Subventions	10,6	10,6	10,9	4,0	4,1	4,0
CONTRIBUTIONS						
Forces maritimes						
Forces terrestres						
Forces aériennes						
Opérations interarmées et protection civile			149,2	6,1	425,5	365,9
Communications et gestion de l'information						
Soutien à la fonction Personnel	19,0	17,8	16,9	18,3	18,3	16,0
Soutien du matériel				4,7	4,7	3,6
Cadres de direction du Ministère et des Forces	184,5	279,7[1]	136,8	155,2	131,1	129,7
Total – Contributions	203,5	297,5	303,0	184,3	579,5	515,2
Total – Paiements de transfert	214,1	308,1	313,9	188,3	583,7	519,2

1. Les paiements de transfert liés à Protection civile Canada sont intégrés aux données des cadres de direction du Ministère et des Forces pour 1996-1997, conformément à la présentation des documents du Budget et des Comptes publics de l'exercice en question.

Tableau 4

Recettes du Ministère/Recettes à valoir sur les recettes générales de l'État (en millions de dollars)

Recettes du Ministère/Recettes à valoir sur les recettes générales de l'État (en millions de dollars)						
	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998	Total prévu 1998-1999	Total – Autorisations 1998-1999	Réel 1998-1999
Recettes du Ministère	367,8	401,7	366,6	328,0	328,0	363,0
Recettes générales de l'État	99,4	111,0	282,1	17,0	17,0	100,2
Total	467,2	512,7	648,7	345,0	345,0	463,2

Tableau 3
Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles, par gamme de services

Comparaison des dépenses prévues totales et des dépenses réelles en 1998-1999, par gamme de services (en millions de dollars)

Gamme de services		Dépenses de fonctionnement [1]	Dépenses en capital [1]	Subventions et contributions votées	Total partiel : Dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Total – Dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total – Dépenses nettes
Forces maritimes	-Budget principal	1 509,5	331,7	—	1 841,2	—	1 841,2	23,7	1 817,5
	-Autorisations totales	1 598,0	353,5	—	1 951,5	—	1 951,5	23,7	1 927,8
	-Dépenses réelles	1 760,2	362,4	—	2 122,6	—	2 122,6	23,1	2 099,5
Forces terrestres	-Budget principal	2 236,8	607,7	—	2 844,5	—	2 844,5	133,0	2 711,5
	-Autorisations totales	2 368,0	647,6	—	3 015,6	—	3 015,6	133,0	2 882,6
	-Dépenses réelles	2 412,1	727,8	—	3 139,9	—	3 139,9	145,3	2 994,6
Forces aériennes	-Budget principal	1 912,2	404,0	—	2 316,2	—	2 316,2	125,5	2 190,7
	-Autorisations totales	2 024,3	430,5	—	2 454,8	—	2 454,8	125,5	2 329,4
	-Dépenses réelles	2 376,6	385,1	—	2 761,6	—	2 761,6	148,6	2 613,0
Opérations interarmées et protection civile	-Budget principal	272,7	64,6	6,1	343,4	—	343,4	3,7	339,7
	-Autorisations totales	288,6	68,8	425,6	783,0	—	783,0	3,7	779,3
	-Dépenses réelles	352,4	48,7	366,0[2]	767,1	—	767,1	5,1	762,0
Communications et gestion de l'information	-Budget principal	304,0	94,2	—	398,2	—	398,2	2,9	395,3
	-Autorisations totales	321,8	100,4	—	422,2	—	422,2	2,9	419,3
	-Dépenses réelles	186,7	55,5	—	242,2	—	242,2	2,6	239,6
Soutien à la fonction Personnel	-Budget principal	744,0	48,7	0,3	793,0	18,2	811,2	19,4	791,8
	-Autorisations totales	787,7	51,9	0,3	839,9	18,2	858,0	19,4	838,6
	-Dépenses réelles	404,6	83,6	0,2	488,4	16,0	504,4	21,3	483,1
Soutien du matériel	-Budget principal	604,6	77,0	4,7	686,3	—	686,3	3,9	682,4
	-Autorisations totales	640,1	82,1	4,8	727,0	—	727,0	3,9	723,1
	-Dépenses réelles	554,0	105,1	3,7	662,8	—	662,8	4,8	658,0
Cadres de direction du Ministère et des Forces	-Budget principal	294,7	16,0	159,0	469,7	—	469,7	15,9	453,8
	–Autorisations totales	312,1	17,1	134,8	464,0	—	464,0	15,9	448,0
	-Dépenses réelles	262,4	23,0	133,4	418,8	—	418,8	12,2	406,6
Totaux	-Budget principal	7 878,5	1 643,9	170,1	9 692,5	18,2	9 710,7	328,0	9 382,7
	–Autorisations totales	8 340,6	1 751,9	585,5	10 858,0	18,2	10 876,2	328,0	10 348,2
	-Dépenses réelles	8 309,0	1 791,3	503,2	10 603,5	16,0	10 619,6	363,0	10 256,5

1. Les dépenses de fonctionnement incluent les dépenses effectuées au moyen des recettes découlant de la vente de biens excédentaires (3,4 M$), les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (739,7 M$) et les indemnités du ministre (0,05 M$). Les dépenses en capital incluent les dépenses effectuées au moyen des recettes découlant de la vente de biens excédentaires (36,5 M$).
2. Le Budget des dépenses principal n'inclut pas les sommes versées au titre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe. Les versements en questions se sont élevés à 359,2 M$ au total en 1998-1999.

Tableau 2
Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère

Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère, par gamme de services (en millions de dollars)

Gamme de services	Réel [1] 1995-1996	Réel [1] 1996-1997	Réel [1] 1997-1998	Total – Prévu 1998-1999	Total – Autorisations 1998-1999	Réel [1] 1998-1999
Forces maritimes	2 287,0	2 071,3	1 978,8	1 817,5	1 927,8	2 099,5
Forces terrestres	3 133,4	2 994,9	2 889,9	2 711,5	2 882,6	2 994,6
Forces aériennes	2 676,1	2 530,5	2 433,9	2 190,7	2 329,4	2 613,0
Opérations interarmées et protection civile	318,1	285,2	488,6	339,7	779,4	762,0
Communications et gestion de l'information	439,9	367,0	334,1	395,3	419,3	239,6
Soutien à la fonction Personnel	1 086,6	881,0	862,1	791,8	838,6	483,1
Soutien du matériel	929,9	864,1	736,4	682,4	723,1	658,0
Cadres de direction du Ministère et des Forces	502,8	579,0[2]	463,4	453,8	448,0	406,6
Total	11 373,8	10 573,0	10 187,2	9 382,7	10 348,2	10 256,5

1. Inclut les dépenses effectuées au moyen des recettes découlant de la vente de biens excédentaires.
2. Les paiements de transfert liés à Protection civile Canada sont intégrés aux données des cadres de direction du Ministère et des Forces pour 1996-1997, conformément à la présentation des documents du Budget et des Comptes publics de l'exercice en question.

Tableau 1
Sommaire des crédits votés

Sommaire des crédits votés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit		Budget des dépenses principal 1998-1999	Autorisations Totales 1998-1999	Réel 1998-1999
	Programme des services de la Défense			
1	Dépenses de fonctionnement	6 875,7	7 245,4	7 209,5
5	Dépenses en capital	1 643,9	1 751,9	1 759,8
10	Subventions et contributions	170,1	565,5	503,3
(L)	Ministre de la Défense nationale – Salaire et allocations d'automobile			
(L)	Pensions et rentes versées aux civils	0,2	0,1	0,1
(L)	Pensions militaires	546,8	586,3	586,3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146,0	153,4	153,4
(L)	Dépenses effectuées au moyen des recettes découlant de la vente de biens de l'État		40,3	39,9
(L)	Montants adjugés par la Cour fédérale		5,2	5,2
(L)	Frais des organismes de recouvrement		0,1	0,1
	Total du Ministère	9 382,7	10 348,1	10 256,5

1. Budget des dépenses principal, Budget des dépenses supplémentaire, recettes découlant de la vente de biens excédentaires et autres transferts.

Rendement financier

La présente section contient les sommaires financiers suivants :

Tableau		Page
Tableau 1	Sommaire des crédits votés	39
Tableau 2	Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère	40
Tableau 3	Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles, par gamme de services	41
Tableau 4	Recettes du Ministère/Recettes à valoir sur les recettes générales de l'État (en millions de dollars)	42
Tableau 5	Paiements de transfert, par gamme de services	43
Tableau 6	Dépenses en capital, par gamme de services	44
Tableau 7	Coûts du maintien de la paix et des opérations connexes	45
Tableau 8	Projets d'immobilisations, par gamme de services/ programme (000 $)	46

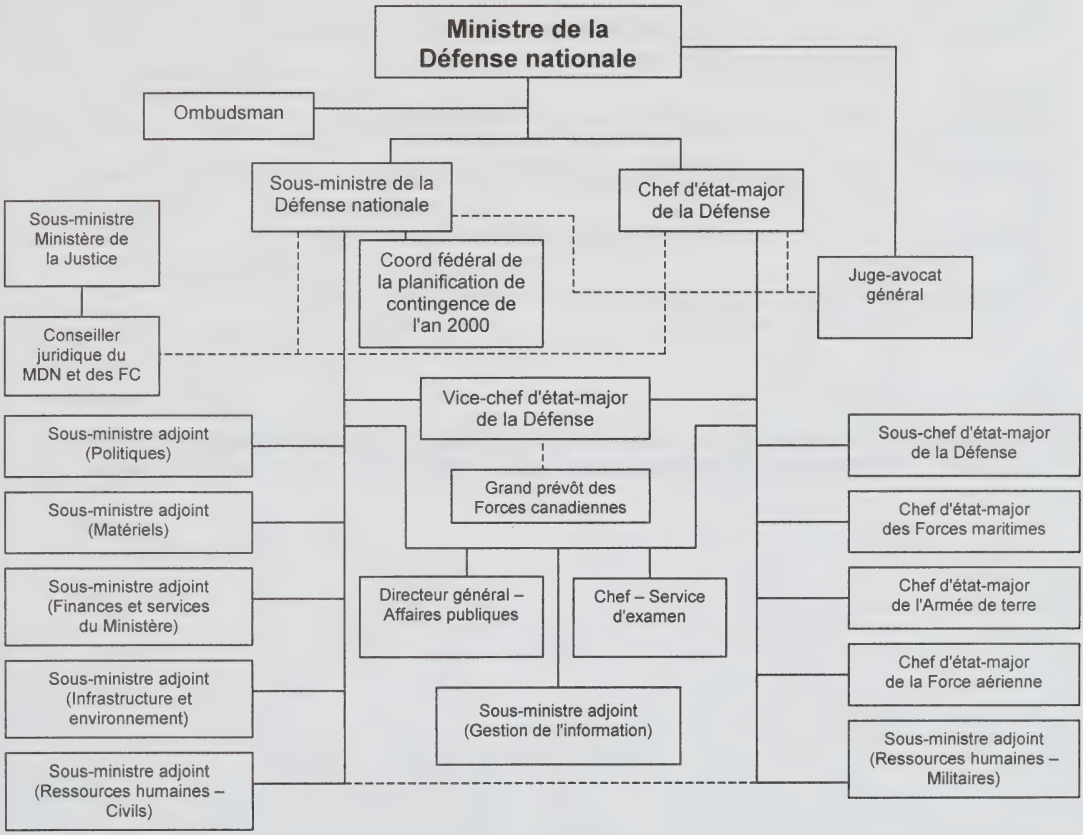
Pour de plus amples renseignements sur l'état des grands projets de l'État, veuillez consulter les pages 33 à 98 du Rapport sur les plans et priorités de 1999-2000 du ministère de la Défense nationale.

PARTIE 4 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présente section contient des renseignements supplémentaires sur le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes.

Organigramme

L'organigramme suivant fait état de la haute direction du Quartier général de la Défense nationale.



Le Ministère et les Forces canadiennes déploient des efforts considérables pour relever les défis actuels et ils ont réalisé des progrès notables au cours de la dernière année. Une stratégie à long terme a été mise au point pour orienter la planification de la Défense et maximiser le rendement des investissements du Canada dans le domaine de la défense. Le Ministère et les Forces canadiennes ont recommencé à réinvestir dans la qualité de vie de leur personnel en augmentant la rémunération des militaires et les services de soutien fournis à leurs familles. En outre, le Ministère met en œuvre plus de 300 réformes institutionnelles pour renforcer la responsabilisation, encourager l'ouverture et la transparence et rendre le système de justice militaire plus équitable et plus efficace.

En allant de l'avant, la Défense doit soutenir les opérations actuelles, offrir une meilleure qualité de vie aux militaires et faire les investissements nécessaires pour veiller à ce que le Canada dispose des capacités de défense dont il aura besoin à court et à long terme.

Malgré les défis de la dernière année, les hommes et les femmes du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes ont répondu aux attentes du gouvernement et de la population du Canada et les ont souvent dépassées.

En conséquence, et du fait que l'avenir paraît incertain, le maintien d'une force militaire adéquate représente un défi aussi bien à court qu'à long terme. Pour résoudre les problèmes auxquels nous faisons face, nous devons établir des plans à long terme et intégrer le nouvel équipement, la nouvelle doctrine et la nouvelle instruction de sorte que le Canada puisse être doté d'une force militaire efficace, à la hauteur des moyens, polyvalente et apte au combat. Nous devons planifier au moins 10 à 15 ans à l'avance pour que le Canada tire le plus grand profit possible des ses investissements en matière de défense.

Pour que les changements se fassent de manière progressive et structurée, le Ministère a formulé une stratégie à long terme servant à orienter la planification de la défense. Nous nous efforçons de consacrer le plus de ressources possibles à nos fonctions premières, de trouver de nouveaux modes de prestation des services secondaires et ainsi réaliser des économies et de réaffecter les fonds du budget de défense en fonction des priorités.



Façonner l'avenir de la défense canadienne : une stratégie pour l'an 2020 entre dans le cadre de planification à long terme du Ministère. Ce document constitue un plan directeur indiquant la meilleure manière de mettre en œuvre la politique établie dans le *Livre blanc sur la défense de 1994* en tenant compte des problèmes de défense qui font actuellement surface. Il renferme en outre des objectifs à long terme et des échéanciers quinquennaux.

Une stratégie pour l'an 2020 représente un jalon important qui guidera l'institution vers le prochain siècle. Le document jette un pont entre la politique actuelle et l'avenir et il est destiné à assurer la cohérence de nos décisions en matière de défense. De plus amples renseignements à ce sujet sont disponibles sur le site Web, à <http://www.dnd.ca>.

Conclusion

En 1998-1999, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont eu à remplir plus de tâches qu'à n'importe quel autre moment depuis la guerre de Corée. En même temps, l'Équipe de la Défense a relevé, au nom de tous les Canadiens, des défis d'envergure dans l'exercice de ses fonctions. En plus de maintenir un rythme opérationnel élevé, le Ministère et les Forces canadiennes ont été confrontés à de nouvelles menaces, à d'importantes questions liées aux acquisitions et à une révolution dans les affaires militaires.

Comme les autres institutions canadiennes, l'Équipe de la Défense doit faire face à de grands changements sociaux et démographiques qui exigent des réformes et un renouveau : les soins de santé, la qualité de vie, l'ouverture et la transparence, ainsi que la responsabilisation, sont des questions qui revêtent de plus en plus d'importance aux yeux de nos gens, de leurs familles et des Canadiens en général.

Cette coopération s'est poursuivie et a même pris de l'importance durant la période de l'après-guerre froide. Le rôle des États-Unis comme unique superpuissance, son rôle croissant dans le maintien de la paix et son leadership en matière de RAM comptent énormément pour l'avenir de la coopération canado-américaine. Les relations canado-américaines en matière de défense sont actuellement dans une période de transition, et un nouveau contexte de sécurité émerge par suite des nouvelles menaces à la sécurité de l'Amérique du Nord de l'après-guerre froide.

Un domaine qui pourrait être envisagé est ce que les États-Unis désignent la défense territoriale, c'est-à-dire la protection des personnes, des biens et des systèmes contre les menaces non conventionnelles comme le terrorisme et les attaques contre l'infrastructure. Un autre domaine d'intérêt connexe est la défense antimissiles balistiques, contre des attaques de missiles lancés par des régimes parias possédant des armes de destruction massive, et contre des lancements accidentels ou non autorisés. En raison de leur proximité physique et des bons rapports qu'entretiennent le Canada et les États-Unis, il faudra, pour le plus grand bien des relations entre les deux pays en matière de défense, continuer d'examiner l'approche canadienne de la défense territoriale. En accroissant notre interopérabilité avec les États-Unis, nous pourrons établir et maintenir des conditions de sécurité qui seront mutuellement bénéfiques.

Une stratégie pour l'an 2020

Nous entrons dans le nouveau millénaire avec l'appui d'une grande majorité de Canadiens. De fait, des sondages récents révèlent que les Canadiens continuent d'appuyer les fondements de la politique de défense du Canada.

Plus de 92 p. 100 estiment que le Canada a besoin des Forces canadiennes et 83 p. 100 estiment que l'on exigera encore plus des Forces canadiennes au cours des dix prochaines années. De plus, une majorité de Canadiens juge que le monde est devenu plus dangereux depuis la fin de la guerre froide.

Les événements récents ont montré que les Forces canadiennes doivent continuer à s'adapter aux changements qui transforment les affaires militaires et les affaires internationales. Comme nous l'avons vu au Kosovo, les opérations de paix modernes sont de plus en plus intenses, de plus en plus complexes et de plus en plus dangereuses. L'avancement rapide de la technologie a des répercussions importantes sur les opérations, les communications, l'équipement, la doctrine et l'infrastructure militaires, et il représente un défi de taille pour le Ministère. Un autre des défis que nous devons relever est la qualité de vie des membres des Forces canadiennes. Bien que le Ministère ait progressé à cet égard, il doit encore améliorer les conditions de logement, les services médicaux et les soins de santé. En bout de ligne, comme le notait le vérificateur général dans son rapport de 1998, les Forces canadiennes doivent accroître leur investissement dans les programmes à long terme, sans quoi elles risquent la désuétude.

La révolution dans les affaires militaires et l'interopérabilité

Un des grands débats politiques actuels porte sur l'existence ou non d'une révolution dans les affaires militaires (RAM) dans le monde. Le développement de la technologie de l'information et des systèmes informatiques laisse prévoir des transformations radicales du fonctionnement des forces armées. Les changements de doctrine et d'organisation actuellement à l'étude visent à tirer profit des progrès technologiques pour modifier concrètement le mode d'application de la force par les militaires en appui aux intérêts et objectifs d'un pays.

Révolution dans les affaires militaires

Une transformation radicale de la nature de la guerre, conséquence d'une application de nouvelles technologies qui, associée à des changements profonds de la doctrine militaire et des concepts et organisationnels, modifie fondamentalement le caractère et la conduite des opérations militaires.

À l'heure actuelle, ce sont les États-Unis qui ont consacré le plus de temps, d'attention et de ressources à l'exploration des perspectives d'une RAM. Les Forces canadiennes ont commencé à en examiner les incidences et, à la fin de 1988, elles ont organisé un symposium sur le sujet. Par la suite, un document de conception sur les incidences de la RAM sur les Forces canadiennes a été rédigé; ce document s'intitule *La défense du Canada au-delà de 2010 – Perspectives* et il est disponible par l'intermédiaire du site <www.dnd.ca>.

Nous continuerons d'étudier la RAM en plus grand détail de sorte à pouvoir planifier à long terme, particulièrement en ce qui concerne les acquisitions. L'objectif consiste à investir prudemment et à faire les compromis voulus pour répondre aux défis à venir en matière de défense. Sans ces investissements, notre interopérabilité avec nos alliés sera compromise et nous ne pourrons pas apporter une contribution significative aux opérations interalliées.

Les relations canado-américaines en matière de défense

Les États-Unis sont l'allié le plus important du Canada. La coopération entre les deux pays en matière de défense dure depuis 50 ans et elle est devenue un pilier essentiel de notre capacité de défense. Elle nous procure un degré de sécurité et des rapports avec les forces armées américaines qui font l'envie de nos alliés. Plus encore, elle nous permet de planifier notre avenir tout en ayant une certaine influence sur la formulation de la politique de défense américaine dans des domaines déterminants et de bénéficier d'avantages inestimables en matière de formation militaire, d'expérience opérationnelle et de développements technologiques. Nous en retirons aussi des avantages économiques grâce à un accès privilégié aux marchés américains de défense ainsi qu'au renseignement et à l'information de défense des États-Unis.

Viabilité

Comme nous l'avons vu au Kosovo, les opérations modernes sont de plus en plus exigeantes, de plus en plus complexes et de plus en plus dangereuses. Tout indique que le monde restera instable et imprévisible dans les années qui viennent, et que les Forces canadiennes seront fréquemment appelées à aider le gouvernement à résoudre des crises au pays et à l'étranger.

Une de nos grandes difficultés est de répondre à la demande actuelle tout en essayant de planifier notre avenir. Pour développer nos capacités futures, nous devons investir aujourd'hui, en prenant en compte les longs délais en matière d'acquisition et sans oublier que remplacer de l'équipement ne se fait pas du jour au lendemain. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront une incidence directe et appréciable sur notre efficacité future.



Le rythme opérationnel élevé que nous avons maintenu au cours de la dernière année a augmenté le niveau de stress du personnel, ce qui se répercute sur notre efficacité opérationnelle. Bon nombre d'hommes et de femmes, surtout des spécialistes, ont effectué quatre ou cinq périodes de service à l'étranger durant les sept dernières années. Cette situation touche aussi leurs familles et affecte leur entraînement et leur équipement. En moyenne, pour chaque soldat déployé à l'étranger, il y en a quatre autres qui sont moins visibles – celui qui vient tout juste d'être rapatrié, celui qui a été rapatrié au cours des six derniers mois, celui qui suit la formation préalable au déploiement et celui qui est affecté à des missions nationales. Le cycle des déploiements opérationnels plus fréquents et le déploiement à répétition du même personnel corrompent notre capacité d'intervention et dégradent considérablement notre qualité de vie.

Nous devons régler les problèmes de viabilité, à court terme et à long terme. Nous devons investir aujourd'hui dans nos gens ainsi que dans l'équipement dont ils auront besoin pour satisfaire les attentes actuelles et futures du gouvernement et de la population.

Opérations informationnelles

Comme nos sociétés dépendent de plus en plus de l'information et des moyens de la traiter et de la transmettre, l'information est devenue une source de pouvoir, mais aussi une source de vulnérabilité. L'infrastructure employée pour assurer la transmission de l'information, à des fins civiles et militaires, peut faire l'objet d'une attaque. En pareil cas, les opérations militaires seraient risquées ou rendues inutiles. Il faut porter une attention particulière aux risques liés à une telle attaque, soit contre les forces armées soit contre le pays. Il faut aussi examiner de près les avantages de disposer d'une technologie de l'information des plus perfectionnées.

Défis actuels

La charge de travail des employés civils et des militaires est une préoccupation constante, car la réduction des effectifs ne s'est pas accompagnée d'une diminution proportionnelle de la charge de travail. En conséquence, nous disposons d'un moins grand nombre de personnes pour accomplir plus de travail que jamais.

La population canadienne s'attend que les Forces canadiennes soient disponibles lorsque le besoin se fait sentir. Nous disposons d'une force de combat polyvalente qui nous sert de police d'assurance nationale contre des événements imprévus, comme la crise du Kosovo, la tempête de verglas de 1998, les inondations au Manitoba en 1997 et d'innombrables incidents nécessitant des opérations de recherche et sauvetage. Nous devons nous tenir prêts à fournir une intervention adéquate face à ce type de situations. Toutefois, pour relever ce défi, nous devons préparer l'avenir et investir dans nos gens, dans notre équipement et dans notre infrastructure.

An 2000

Les répercussions potentielles du passage à l'an 2000, qui sont pour la plupart inconnues, représentent un autre défi. Nous avons un rôle important à jouer pour fournir au gouvernement l'aide dont il aura besoin, et nous mettons sur pied un plan de contingence, l'*opération ABACUS*, pour nous assurer d'une capacité de réponse optimale. Nous avons consacré énormément d'efforts à la planification d'urgence, tout en continuant de respecter nos engagements nationaux et internationaux.

Armes de destruction massive

La prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques (NBC), des missiles balistiques et des missiles de croisière, entre autres, pose d'importants défis en matière de sécurité. La propagation de ces armes de destruction massive dans des régions volatiles mine la stabilité, constitue un risque pour les états voisins, entrave les programmes de contrôle de l'armement, de désarmement et de non-prolifération et, enfin, rend plus complexes la planification et les opérations militaires. Les arsenaux d'armes NBC et de missiles se trouvant en possession d'agresseurs potentiels sont une source de préoccupation particulière.

La grande priorité consiste à prévenir la prolifération. Le Canada est heureux des progrès réalisés au cours des dernières années sur le plan de la non-prolifération, notamment la prolongation indéfinie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques et la poursuite des négociations relatives à un protocole de vérification de la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Par ailleurs, les tentatives répétées de l'Irak de se soustraire à l'inspection par les Nations Unies de son programme NBC et les essais nucléaires menés en mai 1999 par l'Inde et le Pakistan laissent croire que les risques de prolifération ne sont pas écartés.

Le Canada appuie les initiatives politiques et militaires de l'OTAN visant à régler le problème de la prolifération des armes. Nous estimons que nos troupes doivent posséder une protection suffisante contre l'utilisation possible des armes NBC et, à cette fin, nous poursuivons des activités dans des domaines comme le renseignement, la détection, le dispositif de protection, la décontamination et les contremesures médicales.

L'utilisation des armes de destruction massive à des fins terroristes est une grande préoccupation. Bien qu'elle soit hautement improbable, ce type d'attaque fait l'objet de discussion plus poussée entre le Canada et ses alliés. Les échanges portent essentiellement sur la manière dont les forces armées, qui possèdent l'équipement et les compétences voulues, peuvent appuyer, de concert avec d'autres ministères, les autorités civiles qui luttent contre le terrorisme NBC.

Nos activités actuelles de défense antimissiles balistiques sont axées sur la recherche et la consultation de pays qui partagent les mêmes idées que nous. Si le Canada devait jouer un rôle dans ce domaine, la décision ne serait pas prise isolément, mais dans le contexte des ententes sur la défense de l'espace aérien de l'Amérique du Nord. Notre pays ne s'opposerait pas nécessairement à l'établissement, à l'échelle du théâtre d'opérations de l'OTAN, d'un système de défense antimissiles, s'il y avait consensus sur ce sujet parmi les membres de l'Alliance. Toutefois, le manque de ressources nous empêcherait de financer des travaux dans ce domaine; la seule possibilité serait d'assurer l'interopérabilité au moyen des ressources existantes et de travaux complémentaires à notre propre recherche en défense antimissiles balistiques. Toute participation du Canada à un projet du genre devrait être rentable et dans la limite de nos moyens, et être basée sur des missions que les Forces accomplissent déjà, comme la surveillance et les communications.

PARTIE 3 – DÉFIS ET POSSIBILITÉS

La Défense a atteint un tournant décisif. Même si nous avons fait des progrès appréciables en matière de gestion des changements au cours des dernières années, il nous reste d'importants défis à relever. Le premier de ces défis consiste à assurer l'efficacité opérationnelle à court et à long terme. Confrontés à des menaces nouvelles et à la nécessité de demeurer interopérables avec les forces armées des États-Unis et d'autres alliés et de poursuivre les opérations actuelles, le Ministère et les Forces canadiennes devront faire des choix difficiles pour continuer d'assurer leur efficacité opérationnelle.

Émergence de nouvelles menaces

Persistance du risque d'instabilité

Pendant toute la durée de la guerre froide, les risques liés à l'élargissement des conflits locaux étaient jugés si élevés que les superpuissances et leurs alliés respectifs essaient d'en prévenir l'escalade. Depuis la fin de la guerre froide, cette influence restrictive a connu un important recul. Pendant que le monde de l'après-guerre froide continue de ressentir des secousses, des animosités longtemps réprimées se transforment à l'occasion en conflits. Bien que les Nations Unies et les instances et organismes régionaux soient parvenus dans une certaine mesure à résoudre, ou du moins à contenir ces conflits, rien n'indique que cela empêchera d'autres conflits de survenir.

Prolifération des armes

La prolifération des armes est un problème multidimensionnel qui pose des risques à long terme. Même si les armes de destruction massive reçoivent plus d'attention que les autres, il ne faut pas oublier que la prolifération des armes concerne aussi les technologies conventionnelles, à double usage et spatiales, de même que les processus comme la recherche et le développement et les techniques de production et de fabrication.

Reconnaissance des réalisations personnelles

Notre succès est rendu possible grâce au dévouement et au professionnalisme de nos gens. Dans un contexte où nous devons faire davantage avec moins de ressources, il nous faut absolument reconnaître que l'Équipe de la Défense, composée de militaires de la Force régulière et de la Réserve, ainsi que d'employés civils, a fait de grandes contributions au nom de tous les Canadiens.

Chaque année, nous reconnaissons les réalisations méritoires. Les réalisations exceptionnelles peuvent être des actions ou des activités qui dépassent le cadre des tâches normales d'une personne; ces réalisations peuvent aussi avoir trait au service communautaire ou au bénévolat; de même, elles peuvent avoir été profitables à l'institution ou l'avoir fait valoir (pour de plus amples renseignements, voir l'annexe H).

Résumé du rendement du Ministère

Les mesures prises par le Ministère et les Forces canadiennes démontrent que nous avons satisfait aux exigences de notre mandat dans tous les domaines, à la fois au Canada et à l'étranger. Nous avons dépassé les attentes tout en maintenant un rythme opérationnel élevé. En même temps, nous avons continué d'appuyer les priorités nationales et commencé à mettre en œuvre d'importantes réformes.

En dépit de l'appui du public, l'institution subit des pressions trop grandes pour être en mesure de s'adapter aux besoins. Nous nous demandons de plus en plus si nous pouvons soutenir le rythme opérationnel actuel, conserver les nouvelles normes de qualité de vie de notre personnel, maintenir l'interopérabilité avec les forces des États-Unis et d'autres alliés et continuer de répondre aux attentes du public et du gouvernement lorsque nous sommes appelées à intervenir dans des situations de crise ici-même et à l'étranger.

À court terme, le rythme opérationnel élevé a nui à la qualité de vie de notre personnel et de leurs familles, ainsi qu'à l'instruction et à l'équipement, qui a été utilisé beaucoup plus longtemps et de façon beaucoup plus intensive que ce qui avait été prévu au moment de son acquisition. À long terme, nous pourrions être confrontés à « l'usure » de notre personnel, de notre équipement et de notre infrastructure si nous n'augmentons pas notre investissement dans ces domaines.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes déploient d'énormes efforts pour relever les défis. Nous réaffectons des ressources de notre budget pour soutenir les opérations actuelles, assurer des normes de qualité de vie justes et raisonnables et garantir l'efficacité des Forces canadiennes à long terme.

Nous avons respecté nos engagements grâce au professionnalisme et au dévouement à toute épreuve des hommes et des femmes qui composent l'effectif du Ministère et des Forces canadiennes.

affaires publiques à Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver; nous avons amélioré les moyens que nous prenons pour rendre compte de nos activités au Parlement; nous avons affiché sur Internet des résumés des documents divulgués en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*; de plus, nous avons établi des salles de lecture publiques pour permettre aux journalistes et aux recherchistes de consulter les documents divulgués en réponse à une demande d'accès à l'information.


MAPLE LEAF FEUILLE D'ÉRABLE

Minister balances priorities

Le ministre établit les priorités

Nous avons aussi continué de faire des progrès sur le plan des communications internes. Notre journal interne, *La Feuille d'érable*, a été transformé avec succès en publication bimensuelle. Le site Intranet des affaires publiques a été recréé de sorte à améliorer l'échange de l'information entre le Quartier général, à Ottawa, et les bases et escadres en campagne.

Enfin, nous avons donné suite à l'engagement que nous avions pris d'élaborer une nouvelle politique des affaires publiques axée sur le progrès et l'ouverture. En vertu de cette politique, les employés du Ministère et les membres des Forces canadiennes peuvent parler librement aux médias et au public de leur travail, à condition de respecter la sécurité opérationnelle et la législation fédérale comme la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cette nouvelle politique a fait de nous l'une des institutions les plus transparentes du gouvernement fédéral.

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons continué de concentrer nos efforts dans le but de fournir plus rapidement de meilleurs renseignements sur nos activités au Parlement, aux Canadiens, aux médias et à d'autres intervenants qui s'intéressent au Ministère et aux Forces canadiennes.

Accès à l'information

Nous nous conformons de plus en plus aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information*. Durant la dernière année, nous avons reçu un nombre record de demandes officielles et non officielles. Le total a connu une hausse de 47 % par rapport à l'année dernière (de 991 en 1997-1998 à 1 453 en 1998-1999). Le volume de documents (en nombre de pages) divulgués aux personnes qui ont présenté une demande s'est accru de 110 % au cours de la même période (de 134 799 en 1997-1998 à 282 473 en 1998-1999). Nous nous engageons à faire des efforts encore plus grands dans ce domaine et nous avons demandé à Conseils et Vérification Canada de procéder à un examen du processus d'accès à l'information. Nous prévoyons que les résultats de cet examen nous permettront d'améliorer encore davantage l'administration du programme.

Justice militaire

Nous avons amélioré nos services juridiques en modifiant la structure de prestation de ces services. Les changements en question sont le résultat de rapports publiés récemment et de l'augmentation des besoins en services à tous les paliers du Ministère et des Forces canadiennes. Ces rapports font état du rôle du juge-avocat général et répartissent clairement les responsabilités au sein du système de justice militaire. En septembre 1998, le cabinet du Conseiller juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes a été créé grâce aux efforts conjoints de la Défense et du ministère de la Justice.

Ombudsman

M. André Marin a été nommé le premier ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes le 9 juin 1998. L'ombudsman enquête sur des plaintes et fait fonction de tierce partie neutre lorsqu'il s'agit de régler des questions liées au Ministère et aux Forces canadiennes. En janvier 1999, l'ombudsman a présenté son rapport intitulé *Allons de l'avant*. Dans ce rapport, il a proposé que soit établi un organe civil indépendant chargé de surveiller le Ministère et les Forces canadiennes et de répondre à leurs besoins uniques. Peu après, l'ombudsman a reçu son mandat, ce qui lui a donné les pouvoirs juridiques nécessaires pour amorcer ses activités.

Ouverture et transparence

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes continuent de réaliser d'importants progrès sur les plans suivants : accroître l'ouverture et la transparence, sensibiliser les Canadiens aux questions de défense et communiquer avec les employés et les membres. Nous avons accompli des progrès notables, mais tout n'est pas terminé.

Durant la dernière année, nous avons collaboré avec des universitaires dans le cadre du Forum sur la sécurité et la défense; notre but était de faciliter sur la place publique la tenue de discussions portant sur des nouvelles questions de défense comme la révolution dans les affaires militaires et la défense antimissiles balistiques.

Le Ministère et les Forces canadiennes continueront de renforcer la communication interne comme externe

Nous avons fait des efforts particuliers pour améliorer la qualité et la disponibilité de l'information que nous fournissons aux Canadiens. Tout au long de l'opération menée au Kosovo, par exemple, nous avons tenu des conférences de presse tous les jours pour veiller à ce que les médias disposent de l'information dont ils avaient besoin pour préparer des reportages, ainsi que d'une tribune où ils pouvaient suivre l'évolution du dossier. Au cours de la dernière année, nous avons ouvert de nouveaux bureaux des

Intégration des femmes

Après les États-Unis, le Canada est le pays qui compte le plus fort pourcentage de femmes dans ses forces armées.



La représentation des femmes dans les Forces canadiennes n'a pas beaucoup changé depuis que le Tribunal canadien des droits de la personne a ordonné la suppression des restrictions d'emploi en 1989. Conscients de la nécessité d'accélérer les progrès à cet égard, nous avons pris des mesures concrètes.

Le Tribunal canadien des droits de la personne s'est penché sur les progrès que nous avions accomplis au titre de l'intégration des femmes dans les groupes professionnels militaires. Le 20 février 1989, il a ordonné que soient éliminés tous les obstacles à l'intégration des femmes dans les groupes professionnels militaires et les rôles militaires. La seule exception avait trait au service à bord des sous-marins des Forces canadiennes. Le tribunal a aussi ordonné que l'intégration soit complète en 1999. En réponse à la décision du Tribunal, les Forces canadiennes ont ouvert aux femmes tous les groupes professionnels et tous les services, sauf les sous-marins. Précisons cependant que le service des femmes à bord des nouveaux sous-marins de classe *Upholder* est envisagé.

Pour accroître la représentativité de notre personnel, nous avons tenu une conférence sur la diversité en février 1999. Les participants incluaient des universitaires, des autorités canadiennes en la matière, ainsi que des représentants de plusieurs ministères et organismes du gouvernement comme Développement des ressources humaines Canada, la Commission canadienne des droits de la personne, le Conseil du Trésor et la Direction du multiculturalisme du ministère du Patrimoine canadien. Les participants ont examiné notre plan d'équité en matière d'emploi et ils ont proposé des améliorations dont l'intégration sont actuellement en cours.

Le Ministère tient à maximiser le potentiel de sa main d'œuvre. Dans l'esprit du programme *La Relève* de la fonction publique, nous avons mis au point un programme de renouveau qui est axé sur le rajeunissement des effectifs, le renouveau de la gestion et des dirigeants, la gestion des réductions, l'établissement d'un équilibre entre le travail et la famille, ainsi que la création de partenariats avec les syndicats. Nous appuyons le programme grâce à une série d'initiatives d'apprentissage et de perfectionnement. Il est extrêmement important que nous entreprenions ces projets pour prévenir « l'épuisement » des ressources humaines.

Réformes institutionnelles

Au fur et à mesure qu'évoluent la société et le monde qui nous entoure, nous devons prendre des mesures pour être capables de suivre le rythme des changements et de nous adapter aux conditions de l'avenir. Nous devons transformer l'institution, en tirant des leçons de notre passé et en faisant fond sur nos points forts.

La réforme et le renouveau sont des éléments centraux de la voie de l'avenir. Nous avons fait d'importants progrès sur les plans des réformes et des changements liés à la façon dont nous dirigeons le Ministère et les Forces canadiennes. Certaines des réformes ont découlé des travaux de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie et du Rapport du Ministre au Premier ministre. D'autres ont été proposées à l'interne. En ce moment, nous donnons suite à 315 recommandations provenant de divers rapports; jusqu'ici, nous avons mis en œuvre 79 % de celles-ci.

Les progrès que nous avons accomplis sont reflétés dans les changements d'envergure que nous avons récemment apportés à la *Loi sur la défense nationale* – en fait, il s'agit des changements les plus exhaustifs qui ont jamais été effectués depuis l'établissement de la Loi. En décembre 1998, le projet de loi C-25, intitulé *Loi modifiant la Loi sur la défense nationale*, a reçu la sanction royale à la fin du processus législatif prévu. Les modificatifs en question sont un élément clé du programme complet de changement institutionnel que nous avons entrepris au sein des Forces canadiennes et du Ministère. Ces changements contribuent grandement à rebâtir la confiance de tous les Canadiens et démontrent notre volonté de renouveler les Forces canadiennes en tant qu'institution nationale vitale.

Ressources humaines et qualité de vie

Le personnel est l'élément le plus important de toute institution. Cela est tout à fait vrai dans le cas du Ministère et des Forces canadiennes. Au cours de la dernière année, nous avons fait des efforts particuliers pour améliorer le bien-être et la qualité de vie de notre personnel.



Beaucoup d'attention a été accordée à la qualité de vie en 1998. D'octobre 1997 à juin 1998, le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants a tenu une série de réunions publiques à divers endroits au Canada et en Europe. Les audiences ont donné lieu à 89 recommandations visant à améliorer la qualité et les conditions de vie des membres des Forces canadiennes. Nous ne pouvons appliquer de façon immédiate certaines des recommandations formulées dans le rapport parlementaire parce que nous ne disposons pas de la législation nécessaire. Cependant, nous avons déjà apporté de nombreuses améliorations et nous faisons des efforts pour en apporter d'autres.

- *Ensembles de plongée pour la lutte contre les mines.* Dans le cadre des initiatives visant à produire des technologies qui permettent de réduire les risques pour les membres des Forces canadiennes, hommes et femmes, on a mis au point du matériel de plongée spécialisé pour la Marine dans le but d'appuyer les opérations de plongée aux fins de lutte contre les mines (déminage sous-marin). Ces ensembles de plongée ont été commercialisés avec succès dans le monde entier. Jusqu'à maintenant, le chiffre d'affaires brut s'élève à 11 millions de dollars au total, et les ventes possibles au Japon et en Malaisie pourraient atteindre un montant allant de 8 à 12 millions de dollars.

Dans une perspective d'avenir, la Direction de la recherche et du développement pour la défense travaille présentement à développer un certain nombre de technologies de pointe dans des domaines tels que les simulateurs de réalité virtuelle et la robotique. Les travaux vont dans le sens des efforts du Ministère visant à trouver des moyens d'un bon rapport coût-efficacité afin d'améliorer l'instruction et la sécurité ainsi que la qualité des opérations des Forces canadiennes, au pays et à l'étranger.

FAITS LIÉS À LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

- Chaque année, nous investissons environ 170 millions de dollars dans le domaine de la recherche et du développement au Canada – soit approximativement 5 p. 100 de l'ensemble des fonds de recherche et de développement du gouvernement fédéral – et nous employons près de 1 000 scientifiques, ingénieurs et technologues.

- Nous sommes l'une des organisations qui produit le plus de brevets au pays et nous sommes reconnus dans le monde entier comme un chef de file en ce qui a trait aux sciences appliquées à la défense et à l'innovation.

Recherche et développement

Depuis plus de 50 ans, le Ministère et les Forces canadiennes jouent un rôle important dans les domaines de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'étude scientifique au Canada. Nous contribuons grandement au développement d'une économie dynamique et croissante.

Au Ministère, la recherche et le développement visent principalement à appuyer le travail des Forces canadiennes, mais un grand nombre de nos innovations technologiques ont entraîné d'importantes retombées pour les universités canadiennes et le secteur privé.

Le Ministère travaille activement en partenariat avec des entreprises et des universités canadiennes en vue de promouvoir le transfert de nouvelles technologies dans le secteur privé. Un bon 55 p. 100 des travaux de la Direction de la recherche et du développement pour la défense est effectué en collaboration avec l'industrie et les universités canadiennes. Nous entretenons d'étroits rapports avec le Conseil national de recherches, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Santé Canada et le ministère des Pêches et des Océans en vue de soutenir les efforts globaux du gouvernement fédéral à l'appui de l'innovation au Canada.

Dans l'ensemble, les innovations et les transferts de technologie vers le secteur privé qui ont été réalisés par la Défense ont aidé à faire du Canada un chef de file mondial dans les domaines des communications et de l'aérospatiale et ont indirectement entraîné la création de milliers d'emplois pour les Canadiens et engendré des ventes à l'exportation de plusieurs milliards de dollars.

Parmi les réussites que compte la Défense nationale au chapitre des technologies de pointe, mentionnons les suivantes :

- *Substituts de sang.* Les travaux dans le domaine des substituts de sang ont mené au développement d'une nouvelle industrie privée canadienne qui emploie plus de 70 personnes et dont la valeur s'élève à près de 80 millions de dollars. Les substituts de sang pourraient constituer une source de sang qui ne présente pas de risque de transmission du VIH, du virus de l'hépatite et d'autres contaminants, aux fins d'utilisation dans les cas de traumatismes liés au service militaire et les cas de brûlures ainsi que chez les patients civils.

- *Détection de mines terrestres.* Le Projet de détection améliorée de mines terrestres a permis de mettre au point un détecteur de mines multicapteurs télécommandé que les soldats peuvent utiliser lorsqu'ils dégagent des routes et d'autres secteurs à l'intention des troupes participant à des missions de maintien de la paix. Il s'agit d'un système de détection sûr et efficace qui accroîtra grandement la fiabilité et la rapidité de la détection des mines. Étant donné qu'il y a des millions de mines terrestres cachées sous terre dans le monde entier, ce type de nouvelle technologie présente un véritable potentiel de marché et va dans le sens les efforts internationaux du Canada en vue d'éliminer toutes les mines terrestres dans le monde.

Dans le cadre d'une mission commerciale en Norvège, nous avons effectué une petite tournée du même genre que celle d'Équipe Canada, grâce à laquelle nous avons aidé 11 entreprises canadiennes à commercialiser leurs produits dans les pays scandinaves. Un certain nombre de contrats ont été signés par suite de cette initiative. Ce ne sont là que de petits exemples de notre collaboration avec le milieu des affaires canadien pour participer à l'économie mondiale et pour faciliter le commerce international.

Activités de défense respectueuses de l'environnement

Des activités de défense respectueuses de l'environnement

Conformément à la vision gouvernementale de développement durable, nous nous sommes engagés à améliorer la performance environnementale du Ministère. Notre première stratégie de développement durable, intitulée *Des activités de défense respectueuses de l'environnement*, a été publiée en décembre 1997 et peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www.dnd.ca/admie/dge/sds/sds1_f.htm>.

Nous nous sommes engagés à traiter d'importantes questions liées aux écosystèmes, à la prévention de la pollution, aux matières dangereuses, aux changements climatiques et aux ressources culturelles en atteignant 22 objectifs pluriannuels mesurables. Le plan d'action du Ministère prévoit notamment l'établissement de notre capacité de performance environnementale grâce à l'application de trois principes (la gérance de l'environnement, le partenariat et l'utilisation de compétences et de connaissances appropriées) et à la mise en œuvre d'un système officiel de gestion de l'environnement.

Pendant l'année écoulée, nous avons commencé à mettre en œuvre le plan d'action, à confirmer les responsabilités individuelles, à fournir des conseils fonctionnels, à élaborer un protocole de rapport, à cibler le financement et à compiler les résultats. Les unités chargés de faire rapport ont confirmé qu'elles se fondaient sur les trois principes pour établir leur capacité de donner un meilleur rendement et elles ont fourni de l'information sur les progrès accomplis en ce qui a trait aux 22 objectifs. Il reste du travail à faire pour repérer les données de base et améliorer les systèmes de gestion de l'information. Conformément aux normes ISO 14 000, les procédures de documentation concernant les systèmes de gestion de l'environnement ont été entreprises au niveau ministériel et dans la plupart des secteurs de service. Les efforts au cours de la prochaine année porteront principalement sur les lacunes dans la mise en œuvre et l'établissement de rapports et sur la préparation de la prochaine stratégie de développement durable, qui doit être présentée au Parlement en l'an 2000.



Nous envisageons maintenant de remplacer notre hélicoptère maritime, le Sea King, âgé de 36 ans. L'hélicoptère maritime participe à une vaste gamme d'activités. Or, en raison du vieillissement de sa cellule et de la capacité décroissante de son système de mission, le Sea King a de plus en plus de difficulté à remplir les rôles qui lui sont confiés. Si cet aéronef n'est pas remplacé, nous ferons face à des coûts de maintenance toujours plus élevés, à une réduction de la capacité et de la disponibilité et à un accroissement des problèmes liés à la sécurité des vols. En bout de ligne, l'aéronef ne pourra plus être maintenu.

L'un des éléments importants de la gestion du matériel est le soutien de nos flottes de navires et d'aéronefs et de notre équipement terrestre. Nous avons démontré notre efficacité et notre souci de la rentabilité lorsque nous avons effectué, sans dépasser notre budget, l'entrée au bassin et la maintenance de trois frégates de la classe *Halifax*; les économies réalisées à ce chapitre se sont élevées à 1,4 million de dollars. Nous avons par ailleurs regroupé les fonctions de recherche, d'élaboration et d'essai et les fonctions techniques en ce qui a trait aux munitions, ce qui entraîne des économies régulières d'environ 2 millions de dollars. En outre, grâce à la vente et à l'aliénation du matériel excédentaire, nous avons pu verser plus de 33 millions de dollars aux comptes de l'État.

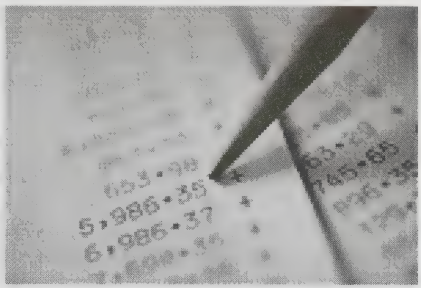
Malgré ces succès, des pressions s'exercent dans le domaine de la gestion du matériel. Au cours de la dernière année, la demande s'est accrue en raison de l'augmentation du rythme opérationnel. Il s'est révélé impossible d'y satisfaire entièrement à cause d'un manque de fonds. Par conséquent, les réserves de nombreux articles gérés à l'échelle nationale ont chuté sous les niveaux minimums de stocks. En moyenne, 12 p. 100 des demandes d'approvisionnement ont dû être soumises aux fins d'acquisition future, ce qui augmente les pressions exercées sur les demandes pour l'année suivante. Si rien n'est fait, cette situation augmentera l'écart entre les besoins légitimes en approvisionnement et les ressources disponibles pour y répondre. Dans un tel contexte, il est difficile d'atteindre le juste équilibre entre les questions quotidiennes liées au maintien des services de soutien et les questions à plus long terme qui ont trait aux changements nécessaires pour relever les futurs défis.

Le Ministère et les Forces canadiennes contribuent grandement à la subsistance économique des Canadiens.

Par le biais de nos programmes internationaux et de nos programmes industriels, nous avons aidé plusieurs entreprises canadiennes à commercialiser leurs produits dans certains pays. Par exemple, la Compagnie Marconi Canada a signé un contrat fructueux de 150 millions de dollars avec la Corée du Sud pour la vente d'un système radio. L'entreprise s'attend à ce que ce contrat d'importance à l'étranger accroisse ses possibilités de faire des ventes supplémentaires.

jeunes Canadiens. Nous déployons tous les efforts pour attirer un plus grand nombre de jeunes dans ces programmes. Notre objectif est d'atteindre un enrôlement de 70 000 jeunes Canadiens. En reconnaissance de l'importance que revêtent les stratégies d'emploi jeunesse dans la vie des jeunes Canadiens, le gouvernement engage une somme additionnelle de 27,5 millions de dollars en vue de renforcer tous les aspects de ces programmes.

Fonction de contrôle

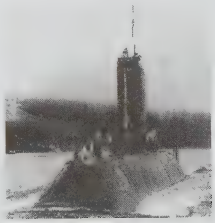


Le ministère de la Défense est l'un des six ministères qui participent au projet-pilote du gouvernement fédéral intitulé Initiative de modernisation de la fonction de contrôle. Ce projet met l'accent sur un style de gestion davantage axé sur les résultats et fondé sur les valeurs et l'éthique. Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons activement participé à ce projet en participant au Groupe de travail sur la modernisation, au Conseil de la fonction de contrôleur et à plusieurs groupes de travail interministériels. Le Conseil de la fonction de contrôleur de la Défense a servi de catalyseur pour ce qui est d'apporter des changements et des améliorations en faveur de pratiques de contrôle modernes. Nous avons aidé à élaborer le plan de modernisation de la fonction de contrôle et nous dirigeons les secteurs du leadership et de l'organisation.

Nous avons entrepris un projet pluriannuel visant à élaborer le Système intégré de gestion de la Défense, qui établira un meilleur lien entre notre stratégie et nos extrants et accroîtra nos capacités de mesure du rendement. Le Groupe de travail sur la modernisation a accepté ce projet à titre d'initiative clé qui sera peut-être évaluée aux fins d'utilisation par d'autres ministères dans le cadre de leurs efforts de modernisation de la fonction de contrôle. Dans cette optique, on a établi au cours de 1998-1999 le fondement stratégique à partir duquel le Ministère planifiera et mettra en œuvre des pratiques de contrôle modernes.

Gestion du matériel

Pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, il est essentiel que les personnes compétentes disposent des pièces d'équipement qui conviennent au moment voulu. Des vies dépendent de la fiabilité, de l'endurance et de l'entretien en temps opportun de l'équipement.



En 1998-1999, nous avons entamé le processus d'acquisition dans un certain nombre de secteurs importants. Mentionnons par exemple l'entente de bail-achat des sous-marins de la classe *Victoria* conclue avec le ministère de la Défense du Royaume-Uni. Le contrat a été signé, et le premier sous-marin, le *NCSM Victoria*, sera livré au début de l'an 2000. Les trois autres sous-marins feront ensuite l'objet de livraisons échelonnées.

Soutien au gouvernement

Le Ministère et les Forces canadiennes demeurent l'une des institutions nationales les plus essentielles et les plus visibles. Il y a du personnel qui vit, s'entraîne et travaille dans chaque province et territoire du Canada.

Objectifs de défense

Appuyer les grands programmes gouvernementaux.

Fournir au gouvernement des conseils et de l'information en matière de défense stratégique et de sécurité.

Tirer le meilleur parti des capacités de défense grâce à une exploitation efficace des ressources.

Résultats à atteindre

Contribution au renforcement d'un pays uni, renseigné et bien géré, en appuyant les programmes, politiques, lois et initiatives du gouvernement.

Fourniture d'un soutien rentable au ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes, et maintien de l'administration ministérielle à un niveau minimum.

Soutien des priorités nationales

Les Forces canadiennes contribuent de façon très diversifiée au bien-être du Canada et des Canadiens. Nous appuyons les priorités nationales telles que l'emploi et la formation des jeunes, la gérance de l'environnement, l'équité en matière d'emploi, l'innovation et l'utilisation des langues officielles, pour n'en nommer que quelques-unes.

Initiatives pour les jeunes

Environ 60 000 jeunes Canadiens participent chaque année au Programme des cadets, qui s'adresse aux jeunes et qui est parrainé par le gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce programme, des participants venant de toutes les régions du pays se rencontrent et découvrent la responsabilité, la dynamique de la vie et la coopération. Le Programme des cadets vise à développer le civisme et le leadership, à promouvoir la bonne condition physique et à soulever l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes. Au cours de la dernière année, un certain nombre d'améliorations ont été apportées au programme, notamment au moyen de l'établissement d'un site Web national des cadets du Canada. Bien que ce site n'existe que depuis neuf mois, il a déjà été l'objet de près de 500 000 demandes d'accès, ce qui en fait l'un des sites Web du Réseau d'information de la Défense qui connaissent le plus de succès.



Le Programme des cadets a entraîné la création des Rangers juniors canadiens, programme structuré auquel participent près de 900 jeunes qui habitent dans des collectivités isolées du Canada. Les patrouilles des Rangers juniors canadiens sont situées au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans le nord de l'Ontario et du Québec. La formation offerte met l'accent sur le civisme, la responsabilité communautaire, le leadership, la santé et le bien-être personnels et l'estime de soi; elle favorise donc l'établissement d'une collectivité plus forte et plus saine. Au cours de la dernière année, 300 garçons et filles se sont enrôlés dans les Rangers juniors canadiens, ce qui témoigne de leur popularité. Nous sommes fiers de participer à ces programmes parrainés par le gouvernement fédéral dont bénéficient les

canadien et de l'industrie canadienne effectuent plus de 20 000 visites par année aux États-Unis pour des raisons liées à la défense. Plus de 600 militaires canadiens sont actuellement en poste aux États-Unis dans le cadre d'échanges, tandis que 170 militaires américains sont stationnés au Canada.



Ces liens et la coopération canado-américaine dans le domaine industriel et dans celui de la recherche et du développement ont une valeur commerciale considérable. En effet, les ventes canadiennes sur le marché américain produisent des recettes d'exportation de 1 milliard de dollars par année et créent 10 000 emplois pour des Canadiens, tandis que les exportations américaines de défense au Canada totalisent quelque 1 milliard de dollars par année.

La coopération canado-américaine en matière de défense assurent une stabilité précieuse dans un monde qui se caractérise par les bouleversements et les situations explosives. Cette coopération permet de protéger et de faire valoir à la fois les valeurs canadiennes et la paix et la sécurité internationales.

Le Canada continue de maintenir une capacité de surveillance aérospatiale, d'alerte aux missiles et de défense aérienne. Il contribue notamment à ces capacités en participant au NORAD. Celui-ci serait les yeux et les oreilles de notre système d'alerte avancée et de surveillance. En collaboration avec les forces américaines, nos forces assurent en permanence une surveillance attentive à des fins d'alerte et de contrôle aérospatial en Amérique du Nord. Au cours de la dernière année, on a procédé à la poursuite d'un certain nombre d'aéronefs et de missiles. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, des avions affectés au NORAD ont intercepté et identifié des avions d'origine inconnue.



FAITS RELATIFS AU NORAD

- Plus de 2,5 millions d'aéronefs ont été détectés; la grande majorité d'entre eux ont été immédiatement identifiés par corrélation de plans de vol. Les aéronefs qui n'ont pas été identifiés tout de suite ont été désignés comme étant des appareils « inconnus » et ont nécessité une certaine intervention.

- Le nombre d'aéronefs « inconnus » s'est élevé à 736 au total; parmi eux, 82 étaient soupçonnés d'être des trafiquants de drogue.

- Au total, il y a eu 134 décollages immédiats d'intercepteurs; 46 appareils ont effectivement procédé à une interception (les autres ont été rappelés parce que l'aéronef « inconnu » a été identifié).

À la suite de la montée des tensions avec l'Irak, des avions de ravitaillement en vol Hercules et la frégate NCSM *Toronto* ont été envoyés dans le golfe Persique. Le NCSM *Toronto*, qui était affecté à la Force navale permanente de l'Atlantique, a été réaffecté auprès de la force coalisée dirigée par les États-Unis pour réagir au refus de l'Irak de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. La frégate NCSM *Ottawa* a ensuite pris sa relève. L'équipage de cette dernière s'est distingué, et le travail remarquable qu'il a accompli dans des conditions ambiantes difficiles et exigeantes a été reconnu. Il a hélé plus de 100 bâtiments naviguant dans le golfe Persique et en a arraisonné 35 pour vérifier quel genre de cargaison entrait et sortait d'Irak.



L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe s'est, quant à elle, déployée pour la première fois afin de venir en aide aux Honduriens touchés par les ravages de l'ouragan Mitch. Le détachement d'hélicoptères Griffon qui l'accompagnait a aidé l'Équipe à livrer l'aide humanitaire.

En 1998-1999, nous avons aussi organisé des opérations de secours humanitaire d'envergure moindre dans le monde entier. En Italie, par exemple, des membres des Forces canadiennes sont intervenus pour aider à faire face à la dévastation causée par les terribles inondations et glissements de terrain dans la région de Sarno.

Contribution à la défense de l'Amérique du Nord

Le Canada tire un dividende de sécurité appréciable de sa proximité géographique de la seule superpuissance mondiale qui reste et de ses rapports de longue date avec celle-ci. Cette relation privilégiée est manifeste dans tous nos rapports : commerce, transport, culture, environnement et - dans une mesure que peu de Canadiens sont à même d'apprécier - sécurité et défense. Le Canada et les États-Unis ont un intérêt commun en matière de sécurité mondiale et ils ont développé entre eux un partenariat unique en son genre afin d'assurer la défense de l'Amérique du Nord.

Le Canada entretient avec les États-Unis des rapports privilégiés qui témoignent de liens étroits qui unissent nos deux pays dans les domaines économique, politique, culturel et géographique.

Une vaste gamme d'ententes bilatérales (accords entre gouvernements, notes interministérielles, ententes inter-services) régissent la coopération canado-américaine en matière de défense. Ces ententes portent sur des sujets comme la planification et les opérations interarmées, les exercices interalliés, les programmes de formation réciproque, la production de défense, la logistique, les communications, la recherche et le développement, ainsi que le renseignement. Des représentants du gouvernement

En 1998-1999, les Forces canadiennes ont maintenu un rythme opérationnel élevé.

Les Forces canadiennes participent à un certain nombre d'opérations multilatérales un peu partout dans le monde. Ces missions sont menées avec d'autres pays membres des Nations Unies, avec des alliés de l'OTAN ou encore avec d'autres pays aux vues similaires. Les opérations sont de natures diverses, depuis l'aide humanitaire et le maintien de la paix jusqu'à l'imposition de la paix et la défense collective, en passant par les mesures de stabilisation et d'instauration de la confiance, comme le contrôle des armements et les mesures de vérification.

Objectif de défense

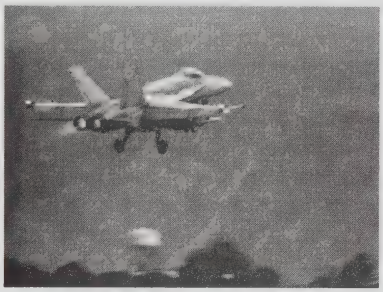
Collaborer à des opérations bilatérales et multilatérales

Résultats à atteindre

Capacité de participer à des opérations multilatérales dans le monde entier, que ce soit sous les auspices des Nations Unies, pour défendre un pays membre de l'OTAN ou au sein d'une coalition de pays partageant les mêmes convictions

Contribution à l'effort d'alerte et de contrôle aérospatial de l'Amérique du Nord ainsi qu'à la collecte, au traitement et à la diffusion de données d'alerte antimissile, dans le cadre du NORAD

Interopérabilité optimale avec les forces américaines



Au cours de la dernière année, les Forces canadiennes ont joué un rôle important sur la scène internationale. Dans les Balkans, la situation au Kosovo s'est gravement détériorée sur le plan humanitaire. Des militaires canadiens ont été déployés dans la région, et des chasseurs CF-18 ont mené des missions air-air, air-sol et d'interdiction aérienne du champ de bataille.

L'automne dernier, le contingent des Forces canadiennes détaché auprès de la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie a été renforcé grâce à l'ajout d'un détachement d'hélicoptères Griffon et du personnel de la force aérienne connexe. Les Forces canadiennes ont également envoyé en Afrique une cinquantaine de militaires chargés de fournir l'infrastructure fondamentale des communications pour répondre aux besoins de l'*opération MINURCA*, opération des Nations Unies en République centrafricaine.

Sous les auspices des Nations Unies, du NORAD et de l'OTAN, environ 2 000 membres des Forces canadiennes ont servi dans le cadre de 18 missions un peu partout dans le monde. De plus, quelque 2 000 marins sont habituellement déployés en haute mer.



Premièrement, il faut veiller à ce que les systèmes et l'équipement d'importance capitale dont nous sommes dotés soient conformes à l'an 2000 avant la date butoir – ou prévoir des solutions de rechange adéquates afin d'éviter les problèmes redoutés. L'ampleur de la tâche est telle que nous avons dû emprunter d'une caisse spéciale du Conseil du Trésor destinée à aider les ministères et organismes fédéraux à réaliser des programmes internes de conformité à l'A2K. À l'heure actuelle, on estime que leur réalisation coûtera 350 millions de dollars.

Deuxièmement, il faut mettre au point des plans de contingence applicables à l'échelle du gouvernement fédéral pour venir à bout des problèmes liés à l'A2K. Le Ministère a créé, l'automne dernier, une nouvelle unité baptisée Groupe de planification nationale de contingence. Celle-ci est chargée de coordonner toutes les activités de l'administration fédérale et de Protection civile Canada ayant trait aux problèmes liés à l'A2K. Pour de plus amples renseignements, visiter le site Web à l'adresse <www.ncpg.gc.ca>.

Troisièmement - et cette mesure est peut-être la plus importante - il faut préparer les Forces canadiennes à venir en aide aux autorités civiles. L'*opération ABACUS* est une opération militaire de planification de contingence devant faire en sorte que les Forces canadiennes, si elles sont appelées à intervenir, seront pleinement en mesure de répondre aux demandes d'aide. Comme nous avons pu l'observer ces dernières années, les Forces canadiennes seraient assimilables à une police d'assurance nationale contre les imprévus : elles fournissent des services d'une valeur inestimable à tous les Canadiens lorsque le malheur frappe.

Contribution à la paix et à la sécurité internationales

Les Forces canadiennes perpétuent une fière tradition de service à l'étranger. Les Canadiens sont d'un tempérament internationaliste. La coopération en matière de sécurité multilatérale est, outre une tradition, la manifestation des valeurs canadiennes sur la scène internationale. L'expérience du Canada souligne l'importance de mettre sur pied et d'encourager les institutions internationales capables de s'occuper de la sécurité et de la stabilité – et de réagir efficacement aux agressions si les autres mesures échouent.

victimes de la tragédie. Le Dr J.C. Butt, médecin légiste en chef de la Nouvelle-Écosse, a exprimé sa gratitude en ces termes : « *Tous les membres de cette équipe de dentistes se sont magnifiquement acquitté de leur tâche en dépit de l'horreur qui les entourait, ils sont restés d'une compétence et d'une efficacité à toute épreuve tout au long de l'opération, et ils font honneur aux Forces canadiennes et au Canada.* »

*« L'*opération PERSISTANCE *témoigne de l'esprit de coopération qui a animé un grand nombre de ministères et d'organismes ainsi que leurs milliers d'employés, sans oublier les nombreux bénévoles du South Shore de la Nouvelle-Écosse. La mise sur pied tout en douceur d'une organisation de cette ampleur en si peu de temps donne une fausse idée de la complexité de la tâche. »*

-- Cam D.E. Miller

Aide aux provinces et aux territoires

Objectif de défense

Répondre aux demandes d'aide au pouvoir civil

Résultats à atteindre

Aide fournie aux autorités civiles qui en font la demande

Les Forces canadiennes prêtent leur appui non seulement aux ministères fédéraux, mais aussi aux gouvernements provinciaux et territoriaux, s'il y a lieu. En effet, le procureur général d'une province ou d'un territoire peut faire appel aux forces armées en cas d'émeutes ou de troubles nécessitant une telle intervention du fait de l'impuissance des autorités civiles à les réprimer. Le chef d'état-major de la Défense décide quelle forme prendra l'intervention. Les Forces canadiennes ne se déploient qu'à titre d'organisme militaire; elles ne se substituent pas à l'autorité civile - elles l'aident simplement à maintenir l'ordre public.

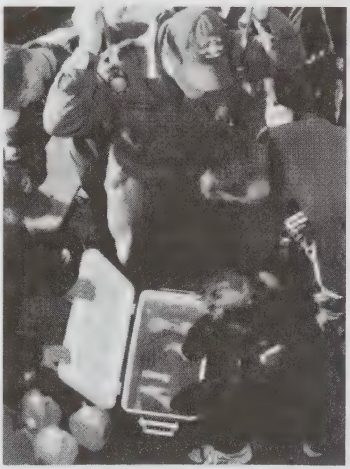
Les autorités civiles n'ont pas fait appel à nous en 1998-1999. N'empêche que nous collaborons en coulisse avec les provinces et les territoires dans le cadre des travaux du Groupe de planification nationale de contingence en prévision du passage à l'an 2000 (A2K).

Nous nous préparons à faire face aux défis liés au soi-disant « bogue de l'an 2000 » et au passage à l'an 2000, et cela sur trois fronts.

soupçonnés de transporter des stupéfiants; au total, le personnel navigant a accumulé quelque 300 heures de vol. L'opération a permis d'intercepter plus de 14 tonnes de haschich – la plus importante saisie du genre jamais effectuée sur la côte ouest. Le navire mère, deux navires de déchargement et plusieurs autres véhicules ont été saisis, et 12 personnes ont été arrêtées et inculpées. La valeur marchande du hachisch confisqué dépassait les 128 millions de dollars.

En 1998-1999, le Programme national d'éradication de la marijuana a bénéficié de l'appui d'hélicoptères et d'équipages qui ont grandement contribué au succès que les divisions de la GRC ont remporté d'un bout à l'autre du pays. Grâce à notre aide, elles ont pu détruire plus de 32 000 plants, dont la valeur marchande s'élevait à plus de 82 millions de dollars.

Durant l'année écoulée, les Aurora ont joué un rôle important en matière de détection, de poursuite et de contrôle de l'immigration clandestine. En plus de protéger nos côtes, notre marine et notre force aérienne aident à préserver le moyen de subsistance des Canadiens qui vivent de la pêche. L'an dernier par exemple, des sorties totalisant 800 heures ont été effectuées dans le détroit de Davis et dans les Grands Bancs, à l'appui de patrouilles des pêches et patrouilles de pêche hauturière au filet dérivant. Au total, les Aurora ont fourni près de 1 000 heures de vol à l'appui des activités du ministère des Pêches et des Océans.



Le 2 septembre 1998, les Forces canadiennes ont organisé une intervention immédiate à la suite de l'écrasement tragique du vol 111 de la ligne Swissair, survenu au large de l'anse de Peggy (Nouvelle-Écosse). Les NCSM *Ville de Québec* et *Preserver*, qui étaient déjà au large de la Nouvelle-Écosse, ont été les premiers bâtiments à intervenir à la suite de la catastrophe. D'autres bâtiments et des ressources aéronavales ont eu tôt fait de les rejoindre pour mener les opérations de secours humanitaire et de récupération. La marine a déployé quatre engins télécommandés embarqués dans la zone de recherche et d'examen des débris. Les Forces canadiennes ont pris part à l'opération jusqu'au 15 décembre 1998.

Le commandant des Forces maritimes de l'Atlantique, le cam D.E. Miller, a été chargé de commander la force opérationnelle interarmées. Quand les opérations battaient leur plein, il commandait plus de 2 000 militaires qui prenaient part aux patrouilles en bateau, aux recherches sur la plage, aux recherches en plongée et aux efforts de récupération. Nous avons en outre porté des secours humanitaire et prêté notre appui au coroner de la Nouvelle-Écosse et au Bureau de la sécurité des transports.

Le Service dentaire des Forces canadiennes a contribué de façon précieuse à l'opération en fournissant des services d'odontostomatologie légale pour aider à identifier les

In Memoriam

Capt Peter Musselman
Capt Darrin Vandenbilche
Sgt David Gaetz
Sgt Jean Roy
Cplc Darrell Cronin
Cplc Glen Sinclair

Pour que d'autres puissent vivre!

Il arrive cependant que ce service soit assuré au prix de vies humaines. C'est ainsi que, le 2 octobre 1998, un hélicoptère Labrador du 413e Escadron, qui rentrait à Greenwood (Nouvelle-Écosse) après une opération de recherche et de sauvetage, s'est écrasé dans les environs de Marsoui (Québec). Les six membres d'équipage ont péri. Nous offrons nos sincères condoléances à leurs familles, collègues et amis.

Appui aux autres ministères fédéraux

Objectif de défense

Aider d'autres ministères fédéraux et d'autres paliers de gouvernement dans la poursuite des objectifs nationaux

Résultats à atteindre

Atteinte des objectifs nationaux, de concert avec les autres ministères fédéraux

Intervention adaptée aux circonstances particulières, en réponse aux demandes faites par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international relativement à la protection et à l'évacuation de ressortissants canadiens, pour leur récupération sécuritaire

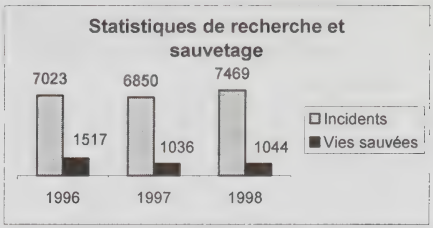
Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes jouent un rôle important quand il s'agit d'apporter un appui à d'autres ministères fédéraux et de contribuer à l'atteinte des grands objectifs nationaux. Nous prêtons couramment notre aide à la GRC, à Environnement Canada, au ministère des Pêches et Océans Canada et à d'autres, dans des domaines comme la surveillance des pêches et de l'environnement et la lutte contre le trafic des stupéfiants. Nous sommes prêts à aider le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à évacuer des ressortissants canadiens se trouvant dans des zones où un conflit menace d'éclater incessamment.

Les Forces canadiennes ont fait, cette année, un travail admirable à l'appui d'autres ministères fédéraux en fournissant des services important aux Canadiens.



Au cours de l'année, nous avons continué de favoriser la sécurité des collectivités canadiennes. Le soutien que nous apportons dans le domaine de la lutte contre le trafic des stupéfiants en est un exemple. Lors d'une opération qui s'est déroulée au large de la Colombie-Britannique en octobre et novembre 1998, des appareils Aurora du 407e Escadron de patrouille maritime de la 19e Escadre et le NCSM *Huron* ont assuré la surveillance de zone pour le compte de la GRC. Le personnel naviguant et l'équipage du navire ont suivi, 24 heures par jour durant presque deux semaines, les bâtiments

d'encourager la prévention ou l'atténuation des impacts des incidents SAR (voir l'annexe E pour de plus amples renseignements).



Les Forces canadiennes ont répondu à un nombre record de demandes d'intervention cette année. De concert avec la Garde côtière canadienne, les Forces canadiennes ont appuyé et coordonné 7 469 opérations de recherche et de sauvetage qui ont permis de sauver 1 044 vies. Quelque 700 militaires ont participé à ces opérations dont le nombre a augmenté de 719, soit près de 10 p. 100, par rapport à 1997. Il est impossible de prédire le nombre d'incidents qui vont se produire en raison de la quantité de facteurs qui entrent en ligne de compte; nous pouvons cependant nous assurer d'être capables d'intervenir au besoin, et c'est ce que nous faisons. Nous nous sommes dotés cette année de 15 nouveaux hélicoptères de recherche et de sauvetage, qui font bénéficier nos équipes de meilleures conditions de travail et les rend mieux aptes à prêter secours.

Les militaires canadiens mènent des opérations dans des conditions difficiles et exigeantes, et ils se donnent sans compter. Où qu'ils se trouvent, au Canada ou dans n'importe quel autre pays du monde, ils sont prêts et disposés à aider quand on fait appel à eux – parfois même dans ces circonstances extrêmement pénibles. Le portrait qui suit est un exemple de situation périlleuse à laquelle deux membres des Forces canadiennes ont fait face avec un courage remarquable.



L'Étoile du courage
Sgt Kenneth James Power, É.C., CD
Cplc Gregory Allan Smit, É.C.

Le 24 septembre 1996, le sgt Power et le cplc Smit, tous deux techniciens en recherche et sauvetage, ont sauvé quatre marins dont le voilier menaçait de chavirer dans une mer démontée, dans l'Atlantique, au large de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse. Comme le mouvement giratoire désordonné du mât ne se prêtait pas à la méthode habituelle de récupération par levage, le cplc Smit et le sgt Power sont descendus dans la mer déchaînée au bout d'une corde pendue à un hélicoptère de sauvetage en vol stationnaire et ont nagé jusqu'au voilier dans des vagues de six mètres. Le sgt Power a conduit deux marins en lieu sûr, un à un, les attachant à son harnais au moyen de crochets et se jetant à la mer avec eux. Pendant qu'on essayait de les transporter en lieu sûr, la mer les a submergés et projetés contre la coque du voilier à plusieurs reprises. Complètement épuisé, le sgt Power, qui avait en outre avalé une grande quantité d'eau, n'a pu faire une nouvelle tentative de sauvetage. On a donc lancé la corde au cplc Smit, qui a réussi à sauver le troisième marin. Quand il est redescendu pour allé chercher le quatrième marin près du voilier, une grosse vague les a séparés. Il a essayé de communiquer avec l'équipage de l'hélicoptère par signaux de la main, mais il est remonté sans la victime. Malgré la fatigue, le cplc Smit a trouvé la force d'aller rejoindre le marin qui avait été entraîné loin de son embarcation, et il a enfin pu le ramener en sûreté à bord de l'hélicoptère.

Le Programme de recherche et de sauvetage du Canada est l'un de ceux qui fonctionnement le mieux et qui connaissent le plus de succès, ce qui constitue tout un exploit compte tenu de l'étendue du territoire canadien, de son relief accidenté et de son climat inhospitalier.

Protection des collectivités et sauvegarde des vies

Le ministre de la Défense nationale est aussi le ministre responsable à l'égard de Protection civile Canada et du Programme national de recherche et de sauvetage. Les Forces canadiennes se tiennent prêtes à intervenir rapidement et efficacement lorsque surviennent des événements qui nécessitent l'envoi de secours aux sinistrés.

Objectif de défense

Fournir des secours d'urgence et des secours humanitaires

Résultats à atteindre

Efficacité de l'intervention quand il s'agit de fournir les secours en cas de catastrophe et l'aide humanitaire

Plus grande disponibilité opérationnelle afin de pouvoir intervenir rapidement et manière concertée en cas d'urgence

Préservation de la vie humaine grâce à la fourniture de services de recherche et de sauvetage aux personnes disparues ou en détresse

Les Forces canadiennes sont d'une aide précieuse pour assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs collectivités. Lorsque frappe une catastrophe naturelle (inondation, tempête, feux de forêt), les Forces canadiennes sont à pied d'œuvre pour donner un coup de main partout où l'on a besoin d'aide, d'un bout à l'autre du pays.

En août 1998, à la demande de la Colombie-Britannique, des centaines de membres des Forces canadiennes sont allés prêter main-forte aux sapeurs civils qui combattaient les feux de forêt qui faisaient rage dans les régions de Lillooet et de Salmon Arm. Les soldats ont joué un rôle essentiel dans la délimitation du périmètre de l'incendie. Les incendies qui menaçaient des maisons dans la vallée de la Fountain et dans la réserve indienne Fountain ont été maîtrisés grâce à l'intervention des Forces canadiennes, et les maisons n'ont pas été rasées par les flammes. Le responsable de la lutte contre les feux de forêt au service des forêts de la Colombie-Britannique a déclaré : « *Les militaires ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un esprit de coopération sans pareil dans leurs rapports avec la collectivité locale. En ma qualité de citoyen canadien, je remercie les Forces canadiennes d'avoir formé des soldats aussi remarquables.* »

En 1998-1999, notre personnel du soutien logistique et matériel, secondé par la force aérienne et la marine, a coordonné la livraison de 726 000 kilos de marchandises destinées à l'aide humanitaire, ce qui représente une augmentation de 159 p. 100 par rapport à la période précédente et une augmentation de presque 380 p. 100 par rapport à l'aide envoyée en 1997.

De plus, le Ministère et les Forces canadiennes sont le fer de lance de l'intervention SAR, dont ils assurent la coordination, dans le cadre du Programme national de recherche et de sauvetage. Ce programme a pour but de sauver des vies grâce à la détection, à la localisation et au sauvetage de personnes disparues ou en détresse et

Les aéronefs Aurora, qui sont capables de couvrir une zone de 400 000 kilomètres carrés en pleine mer en une seule sortie, servent presque exclusivement à des fins de surveillance maritime et aérienne au large des côtes du Canada. Ils peuvent détecter et suivre tous les bâtiments qui se trouvent dans un rayon de 240 kilomètres, capacité qui a été mise à profit lors d'incidents récents de trafic d'immigrants illégaux en Colombie-Britannique.

En collaboration avec la Marine, la Force aérienne a contribué à exercer surveillance et contrôle sur le territoire maritime du Canada en effectuant régulièrement des patrouilles côtières et d'affirmation de la souveraineté maritime. Les heures de vol consacrées à ces patrouilles ont totalisé 879 heures dans le cas des Aurora et 650 heures dans celui des Challenger. Les Aurora ont également accumulé plus de 125 heures de vol au titre des patrouilles dans les régions septentrionales du Canada.

De plus, les Forces canadiennes mènent un certain nombre d'exercices d'affirmation de la souveraineté dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces exercices fournissent à la Force régulière et la Réserve une excellent occasion de collaborer avec les Rangers canadiens afin de mettre en évidence nos capacités terrestres.

Notre mandat principal – Opérations et missions

Au chapitre des opérations, 1998-1999 s'est révélée une année fort exigeante. Les Forces canadiennes sont intervenues dans un nombre sans précédent de situations de crise au Canada et à l'étranger. Elles se sont déployées dans le cadre de 25 missions entre 1948 et 1989. Depuis 1989, elles ont mené 65 missions. En 1998-1999, des membres des Forces canadiennes ont participé à des missions de maintien de la paix dans le monde entier, notamment en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, à Haïti, sur le plateau du Golan, à Chypre, en Irak, au Cambodge, en Croatie, sur le Sinaï, dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine, en République centrafricaine et dans le golfe Persique.



Sous les auspices des Nations Unies, du NORAD et de l'OTAN, près de 2 000 membres des Forces canadiennes, dont 10 à 15 p. 100 venaient de la Première réserve, ont été affectés à 18 missions un peu partout dans le monde, tandis que 2 000 marins se sont déployés en haute mer. Les militaires canadiens, hommes et femmes, ont travaillé dans 45 pays au total.

Protection des Canadiens et de la souveraineté canadienne

L'affirmation de la souveraineté constitue une activité fondamentale de tout État. Le Canada doit donc veiller au respect et à l'application des lois canadiennes dans sa zone de compétence. À cette fin, il doit pouvoir surveiller et, au besoin, contrôler toutes les activités qui se déroulent dans les limites de son territoire, de son espace aérien et de ses zones maritimes, y compris la zone économique exclusive de 200 milles marins. Il doit également se doter de la capacité d'organiser une intervention armée immédiate, efficace et adéquate face aux incidents qui portent ou sont susceptibles de porter atteinte aux intérêts nationaux.

Objectif de défense

Assurer la surveillance et le contrôle de l'espace terrestre, aérien et maritime du territoire canadien

Résultats à atteindre

Surveillance efficace du territoire canadien et réaction efficace aux incursions

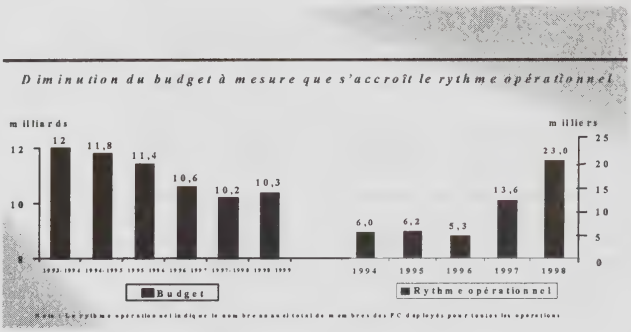
Réaction aux attentats terroristes réduisant au minimum la souffrance et les pertes de vie

Vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine, à l'année longue, les Forces canadiennes exercent une surveillance vigilante sur notre territoire pour en préserver la souveraineté.

PARTIE 2 – RÉALISATIONS DU MINISTÈRE

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont eu à relever un grand éventail de défis ces dernières années.

Nous avons assisté à la fin de la guerre froide et à l'effondrement du mur de Berlin. Nous avons vu le budget de défense diminuer et les Forces canadiennes occuper une plus grande place dans un contexte de sécurité collective en évolution constante.



Nous avons assumé des coupures importantes au budget de la Défense, contribuant ainsi aux efforts du gouvernement pour réduire la dette nationale. Mais dans le même temps, le rythme opérationnel s'accélérait. Nous faisions donc face à une forte demande imprévue et prolongée, qui imposait des contraintes sévères à nos ressources humaines et matérielles ainsi qu'à notre infrastructure.

Nous insistons sur le maintien de notre potentiel mais pas au détriment de nos gens. Cette année, nous avons pris des mesures concrètes pour améliorer leur qualité de vie. Les enjeux humains constituent une priorité dans n'importe quelle organisation et un sujet de préoccupation particulier dans les Forces canadiennes.

Nous devons changer, nous adapter et nous perfectionner en fonction des évolutions qui surviennent dans le monde. Il n'est facile pour personne de s'adapter aux progrès technologiques perpétuels. La soi-disante révolution dans les affaires militaires modifie en profondeur le caractère et la conduite des opérations, et il nous faut nous adapter à cette nouvelle réalité. Nous devons également reconnaître et comprendre les incidences des nouvelles menaces dans des domaines de la sécurité tels que les opérations informationnelles.



Le Ministère et les Forces canadiennes sont également confrontés au changement sur un autre front, c'est-à-dire à l'interne. Nous sommes en train d'appliquer le programme le plus complet de réformes jamais mis en œuvre dans une institution fédérale. Ces réformes touchent directement ou indirectement toutes nos activités et tous nos effectifs.

Dans ce contexte d'énorme changement, nous avons su répondre aux attentes et souvent les dépasser. Les pages suivantes donnent un aperçu de nos réalisations.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Fournir aux Canadiens :	*Capacités escomptées :*	*Voir la page :*
Des forces maritimes, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat pour protéger les Canadiens et défendre leurs intérêts et leurs valeurs à l'étranger tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales	➢ fournir au gouvernement de l'information stratégique en matière de défense et de sécurité	19
	➢ surveiller et contrôler les activités se déroulant sur le territoire, dans l'espace aérien et dans les zones maritimes du Canada	7
	➢ aider à organiser, en tout temps, une intervention immédiate et efficace, en cas de gestes terroristes	7
	➢ mener au pays des opérations d'aide au pouvoir civil et aux personnes, notamment aider les autorités provinciales à maintenir l'ordre public en vertu de la partie XI de la *Loi sur la défense nationale*	13
	➢ participer à des opérations bilatérales et multilatérales au Canada et ailleurs dans le monde	15
	➢ mener efficacement des opérations en mer, sur terre et dans les airs avec les forces militaires des États-Unis en vue de défendre l'Amérique du Nord dans le cadre de diverses ententes, comme le NORAD	15
	➢ participer à une large gamme d'ententes bilatérales existantes en matière de défense entre le Canada et les États-Unis, notamment le Programme d'essai et d'évaluation ainsi que l'Accord sur le partage de la production de défense et l'Accord sur le partage du développement industriel pour la défense	17
	➢ prendre part à des opérations multilatérales, sous les auspices de l'ONU, partout dans le monde, ou en vue de défendre des États membres de l'OTAN et, pour ce faire, être en mesure de déployer une force de contingence comprenant au plus un groupe opérationnel naval, un groupe-brigade, un groupe-bataillon d'infanterie, une escadre de chasseurs et un escadron d'aéronefs de transport tactique	15
	➢ maintenir une gamme complète de ressources pour respecter les obligations de temps de paix à l'égard de l'OTAN	15
	➢ maintenir des contacts et des échanges bilatéraux et multilatéraux avec un choix de partenaires en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans la région de l'Asie-Pacifique, en Amérique latine et en Afrique	15
	➢ participer à la vérification des accords sur le contrôle de l'armement, y compris le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et participer à l'élaboration de futurs accords	15
	➢ aider les autres ministères et les autres paliers de gouvernement à atteindre les objectifs nationaux (lutte contre le trafic des drogues en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, et patrouilles de surveillance des pêches en collaboration avec Pêches et Océans Canada)	13
	➢ aider le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à assurer la protection de Canadiens et à les évacuer des zones menacées par des conflits	13
Une capacité de protection civile, d'aide humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe	➢ appuyer les grands programmes gouvernementaux	19
	➢ exploiter au maximum les capacités en matière de défense, grâce à une exploitation efficace des ressources	19
	➢ protéger la vie des Canadiens et limiter les dommages matériels, en assurant un degré approprié de protection civile dans l'ensemble du pays	7
	➢ porter secours en cas de catastrophe (inondations, feux de forêt, ouragans, tempêtes de neige et de verglas) et effectuer des missions d'aide humanitaire (recherche de personnes disparues, secours de plongeurs, et recherche et sauvetage)	7
	➢ fournir de l'aide humanitaire vitale au pays et à l'étranger, au moyen de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces canadiennes.	7

avons adoptée pour répondre à ces défis et pour saisir toutes les occasions possibles de renforcer le Programme de défense.

La partie 4 renferme des renseignements supplémentaires et de l'information connexe.

Priorités ministérielles

Pour réussir dans l'espace de bataille du XXI[e] siècle et pour acquérir la souplesse dont elle aura besoin afin de s'adapter à l'évolution constante de la technologie et du contexte international, nous devons nous montrer plus novateurs. Nous devons également nous concentrer davantage sur la stratégie et adopter une méthode plus proactive à cet égard. En particulier, le Ministère et les Forces canadiennes doivent respecter, dans les limites de la politique actuelle, les cinq impératifs stratégiques suivants :

- définir et maintenir une **stratégie cohérente** pour l'avenir en déterminant des priorités, des objectifs stratégiques clés à long terme ainsi que des objectifs à plus court terme;

- cultiver la **fierté à l'égard de l'institution** en satisfaisant aux normes publiques les plus rigoureuses sur les plans du comportement, des valeurs et du professionnalisme, et en fournissant aux militaires et aux employés une vision convaincante, une qualité de vie compétitive et des carrières enrichissantes;

- optimiser les **partenariats stratégiques** grâce à une collaboration très efficace avec les autres ministères et au resserrement des liens avec les nations partageant les mêmes convictions;

- maintenir une **structure des forces adéquate**, qui soit interopérable avec les alliés du Canada au niveau du commandement des éléments et des contingents, déployable dans le monde entier et à la mesure de nos moyens dans le temps;

- améliorer la **gestion des ressources** en préservant soigneusement l'équilibre entre les investissements nécessaires pour entretenir les opérations actuelles d'une part et, de l'autre, les investissements en personnes, en infrastructure et en équipement requis pour se préparer aux risques émergents et aux problèmes de l'avenir.

Pour réussir à long terme, la Défense canadienne doit respecter ces cinq impératifs.

Survol du rapport

La partie 2 du rapport porte sur le rendement du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes dans des domaines clés, dont les opérations et les missions accomplies, l'appui des programmes gouvernementaux ainsi que les changements et le renouveau touchant autant l'organisation que le personnel.

La partie 3 porte sur les défis actuels et futurs, notamment la préparation à l'an 2000, la révolution dans les affaires militaires, les nouvelles menaces en émergence, la soutenabilité des opérations et la qualité de vie. Nous y soulignons l'approche que nous

- fournir au gouvernement du Canada des conseils en matière de défense stratégique et de sécurité;
- aider les autres ministères et les autres paliers de gouvernement à atteindre des objectifs nationaux;
- apporter un appui aux grands programmes du gouvernement fédéral.

Le mandat du ministère de la Défense nationale découle de la *Loi sur la défense nationale* (Lois révisées du Canada, 1985, chapitre N-5). En vertu de cette loi, le ministre de la Défense nationale est responsable de l'administration et de la direction des Forces canadiennes ainsi que de toutes les questions concernant la défense nationale. De même, le ministre de la Défense nationale est désigné ministre responsable de la protection civile, en vertu de la *Loi sur la protection civile*. Enfin, le ministre a été désigné ministre responsable de la recherche et du sauvetage, assumant l'autorité, la responsabilité et la reddition de comptes pour la coordination du Programme national de recherche et de sauvetage.

Contributions aux priorités nationales

Voici les principaux rôles du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes :

- défendre le Canada, protéger sa souveraineté, et aider à assurer la protection, la sécurité et le bien-être des Canadiens

- collaborer avec les États-Unis à la défense, à la surveillance et au contrôle de l'espace aérien de l'Amérique du Nord

- contribuer à la paix et à la sécurité internationales avec nos principaux alliés.

En plus d'être chargés de répondre aux principaux besoins de défense, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes contribuent à l'innovation, à l'emploi et à la croissance économique. Selon les estimations, l'industrie canadienne de défense génère environ 5,5 milliards de dollars de ventes et 1,8 milliards de dollars en exportations, et qu'elle emploie quelque 50 000 personnes au Canada. En outre, grâce à nos programmes de recherche et développement, nous avons produit des nouveautés de calibre mondial – dont bon nombre ont des applications commerciales. Ce sont là des contributions appréciables au bien-être des Canadiens.

PARTIE 1 – AU SERVICE DU CANADA – SURVOL DU MINISTÈRE

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes comptent parmi les organisations les plus visibles au Canada du fait de leur présence dans plus de 3 000 communautés au pays et dans 45 pays dans le monde. Nos gens sont le mirroir de la diversité culturelle, linguistique et régionale de notre pays.

Nous assumons des fonctions gouvernementales essentielles qui consistent à poursuivre les activités suivantes : défendre le Canada et protéger sa souveraineté, aider le pouvoir civil à maintenir l'ordre public, apporter une contribution aux relations canado-américaines, défendre les intérêts et les valeurs des Canadiens dans le monde et favoriser l'atteinte des objectifs du Canada en matière de politique étrangère.



Nous jouons aussi un rôle dans la protection, la sécurité et le bien-être des Canadiens. En collaboration avec d'autres ministères et organismes ainsi qu'avec les provinces et les municipalités, les Forces canadiennes mènent des missions de recherche et sauvetage, appuient le contre-terrorisme, luttent contre le trafic des drogues, surveillent l'environnement et protègent les pêches. En outre, le ministère de la Défense nationale participe à l'atteinte des priorités du gouvernement dans les domaines de la connaissance et de l'innovation, de la recherche et développement, de la formation et de l'emploi des jeunes ainsi que de l'unité nationale.

Durant l'année écoulée, nous avons rempli nos engagements envers les Canadiens et, dans de nombreux cas, comme vous le constaterez à la lecture du rapport, nous avons dépassé même les attentes.

La mission de la Défense

La mission de la Défense consiste à défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Cette mission nous confère les responsabilités suivantes :

- assurer la surveillance et le contrôle de l'espace terrestre, aérien et maritime du territoire canadien;
- répondre aux demandes d'aide au pouvoir civil émanant des autorités provinciales, en vertu de la *Loi sur la défense nationale*;
- collaborer avec des alliés du Canada à des opérations bilatérales et multilatérales;
- assurer des secours humanitaires en cas d'urgence;

Partie 4 – Renseignements supplémentaires 37
Organigramme 37
Rendement financier 38
Sommaire des crédits votés 39
Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère 40
Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles, par gamme de services 41
Recettes du Ministère/Recettes à valoir sur les recettes générales de l'État 42
Paiements de transfert, par gamme de services 43
Dépenses en capital, par gamme de services 44
Coûts du maintien de la paix et des opérations connexes 45
Projets d'immobilisations, par programme et gamme de services 46

Annexes

La Force de réserve A-1
Programme des Cadets du Canada B-1
Programme des Rangers juniors canadiens C-1
Stratégie de développement durable D-1
Programme national de recherche et de sauvetage E-1
Protection civile Canada F-1
Centre de la sécurité des télécommunications et Programme cryptologique national G-1
Lois et règlements administrés H-1
Contributions individuelles H-1
Sources d'information H-3

Table des matières

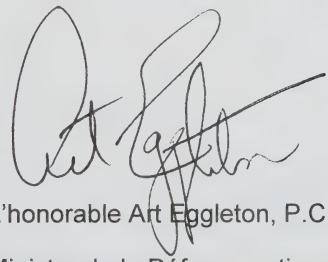
Message du ministre ..... **i**
Partie 1 – Au service du Canada – Survol du Ministère **1**
La mission de la Défense 1
Contributions aux priorités nationales 2
Priorités ministérielles 3
Survol du rapport 3
Tableau des principaux engagements en matière de résultats 5
Partie 2 – Réalisations du Ministère **6**
Notre mandat principal – Opérations et missions 7
Protection des Canadiens et de la souveraineté canadienne 7
Protection des collectivités et sauvegarde des vies 9
Appui aux autres ministères fédéraux 11
Aide aux provinces et aux territoires 13
Contribution à la paix et à la sécurité internationales 14
Contribution à la défense de l'Amérique du Nord 16
Soutien au gouvernement 18
Soutien des priorités nationales 18
Réformes institutionnelles 24
Ressources humaines et qualité de vie 24
Intégration des femmes 25
Justice militaire 26
Ombudsman 26
Ouverture et transparence 26
Accès à l'information 27
Reconnaissance des réalisations personnelles 28
Résumé du rendement du Ministère 28
Partie 3 – Défis et possibilités **29**
Émergence de nouvelles menaces 29
Persistance du risque d'instabilité 29
Prolifération des armes 29
Armes de destruction massive 30
Opérations informationnelles 31
Défis actuels 31
An 2000 31
Viabilité 32
La révolution dans les affaires militaires et l'interopérabilité 33
Les relations canado-américaines en matière de défense 33
Une stratégie pour l'an 2020 34
Conclusion 35

Devant tous ces accomplissements et toutes les réalisations dont vous prendrez connaissance dans le présent rapport, nous devons féliciter les hommes et les femmes, les membres de la Force régulière et les membres de la Réserve, les militaires et les civils qui travaillent au sein de cette institution nationale vitale. Ils sont, au quotidien, confrontés à de nombreux défis qu'ils surmontent – souvent à de grands risques personnels – au nom de tous les Canadiens.

Tragiquement, leurs succès s'obtiennent à un prix souvent très élevé. C'est avec un profond regret que j'évoque la perte de militaires canadiens qui ont fait le sacrifice suprême. Deux soldats ont trouvé la mort dans des accidents pendant leur service en Bosnie. Six membres de l'équipage ont péri durant l'écrasement de leur hélicoptère à Marsoui, au Québec. Un jeune pilote de Snowbird a été tué pendant qu'il s'entraînait à des manoeuvres qu'il comptait effectuer avec son équipe lors de démonstrations aériennes prévues dans l'ensemble du pays. J'offre ici encore à leurs familles ma très profonde gratitude, au nom de tous les Canadiens. À leurs collègues qui continuent leur service, je loue le professionnalisme, le talent, le dévouement et le courage.

Dans la rétrospective de l'année écoulée, et dans la perspective du nouveau millénaire, je peux affirmer avec confiance que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes déploient tous les efforts nécessaires pour relever lesdéfis du XXI^{e} siècle.

J'espère en toute sincérité que le présent rapport vous permettra de mieux apprécier l'institution, la contribution que celle-ci fait à tous les Canadiens et les enjeux qui la confrontent.



L'honorable Art Eggleton, P.C., député

Ministre de la Défense nationale

réponse à de plus 7 000 demandes de recherches et sauvetage d'un bout à l'autre du Canada.

En 1998-1999, un nombre important des activités entreprises par le Ministère et les Forces canadiennes visaient encore quatre grandes priorités. La première était, et demeure, la qualité de la vie des effectifs de nos Forces. Je suis fier de la contribution que le personnel du Ministère et les membres des Forces canadiennes ont faite pour créer un programme d'envergure qui viendra améliorer le traitement que nous offrons à nos militaires et à leurs familles. Je suis encore plus fier de faire partie d'un gouvernement qui démontre son engagement, en augmentant le budget de la défense pour la première en près dix ans, dont une somme supplémentaire de 175 millions de dollars destinée aux initiatives de qualité de la vie.

Deuxièmement, nous avons fait des progrès quant à assurer que notre force militaire dispose du matériel dont elle a besoin pour accomplir sa tâche. Après avoir annoncé l'achat d'un nouveau parc d'hélicoptères de recherches et sauvetage et l'acquisition de quatre sous-marins de la classe *Victoria*, nous avons débuté l'exercice 1998-1999 en portant à notre programme d'acquisitions un certain nombre d'articles plus petits mais d'une grande importance. Par exemple, nous avons annoncé l'amorce d'un projet de modernisation par étapes des aéronefs CF-18 et Aurora, et nous avons attribué des marchés visant les vêtements adaptés et autres volets du projet Habillement du soldat.

En troisième lieu, nous avons pris un certain nombre d'initiatives qui ont renforcé nos moyens de communication avec nos gens et l'ensemble de la population. En octobre 1998, j'ai déposé devant la Chambre des communes le tout premier *Rapport annuel sur l'état des Forces canadiennes*, établi par le chef d'état-major de la Défense. Depuis, le deuxième rapport, intitulé *À l'aube du nouveau millénaire*, a été lui aussi déposé. Ces rapports, ainsi que notre site Internet amélioré, comptent parmi les outils importants que nous adoptons pour communiquer avec tous les membres des Forces ainsi que pour accroître la transparence et l'ouverture de l'institution. D'autres améliorations ont été apportées à la manière dont nous communiquons avec la population canadienne, par le biais de notre nouvelle politique progressive en matière d'affaires publiques et notre plus grande disponibilité à l'égard des médias.

Enfin, j'ai toujours mis un accent particulier sur l'importance du changement organisationnel et de la réforme institutionnelle. J'ai nommé notre tout premier ombudsman, M. André Marin, pour offrir de l'information et des conseils aux membres du personnel militaire ou civil qui sont dans un besoin d'aide ou qui estiment avoir fait l'objet d'un traitement impropre. En novembre 1998, j'ai créé le Conseil consultatif sur l'intégration des sexes et l'équité d'emploi au sein des Forces canadiennes. Sa tâche est de me fournir des conseils sur les questions qui sont essentielles au maintien d'une force militaire capable et soutenable et sur la pertinence des Forces au sein de la société canadienne.

Devant tous ces accomplissements et toutes les réalisations dont vous prendrez connaissance dans le présent rapport, nous devons féliciter les hommes et les

MESSAGE DU MINISTRE



J'ai le plaisir de présenter le rapport sur le rendement de 1998-1999, soumis par le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes.

Comme par le passé, je saisis cette occasion pour souligner certaines de nos réalistions qui témoignent du dévouement et du professionnalisme de l'équipe de la défense. J'aimerais également attirer l'attention sur la contribution de cette équipe à la sécurité du Canada ainsi qu'à la paix et à la stabilité dans l'ensemble de la planète. Le Ministère et les Forces canadiennes remplissent des fonctions qui viennent étayer notre souveraineté en tant que pays, notre qualité de vie et notre prospérité. Je suis fier d'observer que le travail accompli par le Ministère et les Forces a répondu aux attentes, voire même les dépasser.

Le rythme opérationnel élevé de la période allant d'avril 1998 à mars 1999 s'est avéré précurseur. À l'automne 1998, les Forces canadiennes ont déployé la nouvelle Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) au Honduras. Celle-ci a fourni des soins médicaux, de l'eau potable et des services techniques à des milliers de personnes dévastées par l'ouragan Mitch. Le succès de la DART au Honduras prouve que ce groupe d'hommes et de femmes hautement capables peut répondre à tout moment aux opérations internationales d'aide humanitaire et de secours d'urgence. L'Équipe a encore mis sa mobilité et sa compétence à l'œuvre à la suite des violents tremblements de terre qui ont secoués la Turquie.

Le conflit au Kosovo a confirmé que les Forces canadiennes peuvent apporter une contribution militaire significative en tant que membre de l'OTAN. Bien des mois avant le début de la campagne aérienne de l'OTAN, les militaires canadiens participaient à des missions de diplomatie et d'observation qui avaient pour objectif d'éviter une crise de grande envergure. Nous avons déployé d'abord 6, puis 12 et enfin 18 de nos avions CF-18 à Aviano, où ils ont accompli leur mission aux côtés de nos alliés les plus capables, avec beaucoup de compétence et de courage. Le Canada a exécuté un nombre considérable de missions (678 sorties tactiques) et a obtenu un succès louable. Par cela, et par le déploiement éventuel de forces terrestres et navales, nous avons démontré notre engagement au programme de sécurité humanitaire, allant de la diplomatie à l'édification de la paix et à l'intervention militaire.

Outre les missions de l'OTAN en Bosnie et le maintien de la paix en République centrafricaine et ailleurs, nous avons effectué de nombreuses opérations au pays – lutte contre les incendies de forêt en Alberta et en Colombie-Britannique; coordination des efforts de recherches et de récupération, à la suite de l'écrasement tragique du vol 111 de la ligne Swissair, survenu près de l'anse de Peggy (Nouvelle-Écosse);

National Défense
Defence nationale

Rapport sur le rendement du Ministère

pour la période se terminant le 31 mars 1999

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, présiser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor a demandé qu'Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires, Agriculture et agroalimentaire Canada, Défense nationale, Développement des ressources humaines Canada et Ressources naturelles Canada examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur rapport sur le rendement de cette année. Il a donc exempté ces ministères de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/50-1999
ISBN 0-660-61062-0

BUDGET DES DÉPENSES



Défense nationale

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Government Publications

CA1
FN
E77

ESTIMATES

National Energy Board

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

LIBRARY
NOV 23 1999
University of Toronto

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/7-1999
ISBN 0-660-61019-1

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Results* - Volume 1 and 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

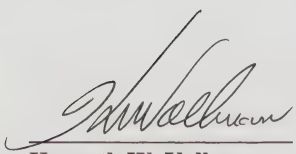
Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044

National Energy Board | Office national de l'énergie

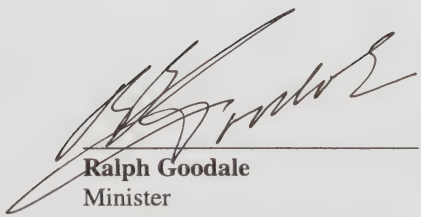
National Energy Board

Performance Report

For the Period Ending March 31, 1999



Kenneth W. Vollman
Chairman
National Energy Board



Ralph Goodale
Minister
Natural Resources Canada

TABLE OF CONTENTS

Table of Contents i
List of Figures and Tables iii
Executive Summary iv

Section I: Chairman's Message 1
Key Results Commitments 3

Section II: Agency Overview 4

A. Mandate and Mission 4
B. Operating Environment 5
1. Objective 5
2. Key Goals 5
3. Challenges 5
C. Agency Organization 8

Section III: Agency Performance 10

A. Performance Expectations 10

B. Performance Accomplishments 10
Goal 1: Efficient Management of Application Processing 10
Goal 2: Clarity in the Environmental Assessment Process 11
Goal 3: Public Confidence in the Safety of NEB-Regulated Facilities 12
Goal 4: Improved Provision of Energy Information 15
Goal 5: Enhanced Public Participation and Access 16

Section IV: Consolidated Reporting 19

A. Y2K Readiness 19
B. Quarterly Regulatory Reports 20

Section V: Financial Performance 24

A. Overview 24
B. Financial Tables 25
Summary of Voted Appropriations 25
Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 26
Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending ... 27
Non-respendable Revenues 27
Contingent Liabilities 28

Section VI: Other Information 29

A. Cooperation with Other Government and Regulatory Agencies 29
B. Other Agency Reports 31
C. Legislation Administered and Associated Regulations 32
D. Contacts for Further Information 34

Subject Index 35

List of Figures and Tables

Section I: Chairman's Message

Chart of Key Results Commitments 3

Section II : Agency Overview

Figure 1 Organizational Framework 9

Section III : Agency Performance

Table 1 Safety Performance of Pipelines and Facilities 12
Table 2 Annual Total Incidents and Ruptures 13

Section IV: Consolidated Reporting

Table 1 Regulatory Report - April 1 to June 30, 1998 20
Table 2 Regulatory Report - July 1 to September 30, 1998 21
Table 3 Regulatory Report - October 1 to December 31, 1998 22
Table 4 Regulatory Report - January 1 to March 31, 1999 23

Section V : Financial Performance

Table 1 Summary of Voted Appropriations 25
Table 2 Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 26
Table 3 Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending 27
Table 7 Non-respendable Revenues 27
Table 15 Contingent Liabilities 28

Executive Summary

Despite the downturn in world oil prices which affected the oil-producing sector of the industry, significant project development continued. In 1998 the National Energy Board (the Board or NEB) approved new pipeline facilities with an approximate capital cost of $3.6 billion. The Board sat for 80 public hearing days on a number of pipeline applications in 1998-99. These applications were heard on a timely basis, which was one of the key goals. There was only one successful appeal of a Board decision during the year.

Canadian pipelines continued to show a strong performance with respect to safety and protection of the environment. There were 78 incidents on Board-regulated pipelines in 1998, down ten from the previous year. There was only one pipeline failure in 1998 resulting in no injuries to either members of the public or employees of the pipeline company. During 1998-99, the NEB enhanced a number of monitoring and follow-up systems to improve compliance with Board regulations and conditions for approval of new facilities. The Board also continues its collaboration with other government agencies to ensure common standards for safe and environmentally sound pipelines. However, more must be done to fulfill the goal of improving public confidence.

Another goal for 1998-99 was to clarify the environmental assessment process. The Board developed new approaches for the review of major projects to address concerns with the complexity of the overall environmental assessment process since introduction of the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEA Act) in 1995. Two pilot projects were initiated, with the knowledge gained by the first pilot project being applied to the second. The Board is continuing to address stakeholder concerns regarding application process and timing. The challenge is to ensure that application and assessment processes are understandable and accessible to all interested members of the public, while avoiding unnecessary delay for projects in the public interest.

The Board approved the construction of major new pipeline projects in areas of the country where landowners had no previous experience with large-diameter pipelines. Construction commenced on the Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. (M&NP) project, which will deliver natural gas from the Scotian shelf for the first time to Canadians in Nova Scotia and New Brunswick. In addition, Trans Québec & Maritimes Pipeline Inc. (TQM) constructed the Portland Natural Gas Transmission System (PNGTS) project in southern Quebec. In response to concerns from landowners, the Board held detailed route hearings with respect to these two projects. The Board also conducted several public seminars to explain the hearing process and the process concerning detailed routing and land acquisitions.

Through these and other pro-active communication efforts, the Board continues to address its goal of increasing public participation and awareness of the NEB's mandate and processes. In 1998-99, the Board also expanded technologies for easier access to information, including

advancements in Electronic Regulatory Filing (ERF), dial-in sound and reasons for decisions on hearings on its web site.

The Board continues to have an impact on the marketplace by considering applications for pipeline projects that introduce competition in the transportation of natural gas. The Board believes that increased choice for gas transportation service will provide benefits for Canadians.

A key goal over the past year was improved provision of information on energy resources and markets to the Board and to external parties. The Board conducted numerous consultations and meetings with interested parties in preparing its Supply and Demand Report. Greater public and industry engagement was also sought with respect to information on energy markets. In this regard, the Board will continue to expand its communication initiatives.

In summary, the Board was successful in making significant progress towards its key goals in 1998-99. Improvements can be achieved, particularly in clarifying and shortening the approval process for new pipeline projects. In order to better demonstrate that the Board is delivering results to Canadians, it will continue to improve the performance measures by which it assesses its effectiveness.

Section I: Chairman's Message

The role of the NEB has continued to evolve since it was created in 1959. In the early days of the Board and during the energy crisis of the 1970s, it was primarily concerned with security of energy supply for Canadians. Over time, we have seen that reliance on competitive markets has worked well to ensure that Canadians have access to secure, fairly-priced energy supplies. Today, the Board's stakeholders expect it to provide regulatory services that produce clear economic and social benefits to Canadians.

I am pleased to report that the Board had a successful year in achieving its goals for 1998-99. These goals addressed the needs we identified in 1997. These were to manage a highly variable workload, clarify the environmental assessment process, increase public confidence in the safety of pipelines, provide more information on energy markets to Canadians and improve the ability for Canadians to participate in our processes.

In dealing with hundreds of applications annually, the Board is keenly aware of the challenge to balance the needs of industry for expeditious review, the rights of landowners and the overall public desire for safety and environmental protection.

Although we made some progress in improving the clarity of the approval process for major projects which require an environmental assessment pursuant to the CEA Act, we have more to accomplish. I believe that the Board has been doing a conscientious job of protecting the environment and respecting individual landowner rights. I am concerned, however, that the Board needs to improve its performance in processing applications without undue delays.

With respect to safety and environment, the number of pipeline incidents declined from previous years. There was only one significant pipeline rupture in the over 45,000 km of pipeline regulated by the Board and it did not result in any injuries to either members of the public or employees of the pipeline company. Further, there were no significant environmental impacts associated with the construction of NEB-regulated facilities. This is a remarkable performance, given that NEB-regulated pipelines transported over $30 billion of natural gas, crude oil and oil products in the last year. Still, public confidence in the safety of pipelines could be improved. We must ensure we have a solid understanding of the performance of pipelines and communicate this knowledge to Canadians.

We have improved our ability to provide the information on energy markets that Canadians need. Our reports are developed with more consultation and are more focused than they have been in the past.

We have worked with many provinces to develop procedures for pipeline incidence responses, common standards for pipelines and the sharing of project information. In addition, energy resource database agreements are in place with Alberta and British Columbia.

We improved our communications with the public and have provided increased information to interested Canadians on how to participate in NEB matters that concern them.

In the fall of 1998, the Board renewed its Vision, Purpose and Strategic Plan. The Board's Vision is to be **"a respected leader in safety, environmental and economic regulation".** Our new purpose is to "**promote pipeline safety, environmental protection and economic efficiency"** in the Canadian public interest while respecting individual rights, within the mandate set by Parliament in the regulation of pipelines, energy development and trade. Through the goals set as part of the Strategic Plan, we will be in a position to better concentrate our energies on important safety, environmental and economic efficiency aspects of NEB activities, and on meeting the needs of the public to effectively engage in NEB matters.

As a regulatory body with quasi-judicial powers, the nature of the services provided by the Board is quite different than that of most government agencies. The Board recognizes that, although its services are unique, it must show that it is providing economic and social benefits to Canadians. To this end, the Board has commissioned a comprehensive program evaluation scheduled for completion in December 1999, to define and implement clear performance measures which will provide objective evidence that the Board is achieving its goals.

Kenneth W. Vollman

Chart of Key Results Commitments

National Energy Board			
To provide Canadians with:	**To be demonstrated by:**		**Achievements reported in:**
Social and economic benefits through regulation of the Canadian energy industry (oil, gas and electricity).	i)	Application processing and public hearings are seen as fair, timely and impartial;	Section III, pages 10-11
	ii)	Clarity and consistency in legal and scientific framework for environmental assessment.	Section III pages 11-12
	iii)	Regulated facilities are safe and perceived to be safe;	Section III, pages 12-13
	iv)	Compliance with regulatory requirements on safety and environmental issues;	Section III, pages 13-14
	v)	Information on energy markets available to the public and industry;	Section III, pages 15-16
	vi)	Ability of the public to participate and to access information;	Section III, pages 16-17

Section II: Agency Overview

A. Mandate and Mission

The National Energy Board is an independent agency created in 1959 by an Act of Parliament, the *National Energy Board Act* (NEB Act). Under this legislation, the Board has the power to authorize and regulate:

- construction and operation of interprovincial and international pipelines;
- construction and operation of international and designated interprovincial power lines;
- tolls and tariffs for oil, gas and commodity pipelines under its jurisdiction; and
- export of oil, natural gas and electricity, and import of natural gas.

The NEB also regulates oil and gas exploration and production activities on Canada's frontier lands not subject to federal/provincial accords, under the *Canada Oil & Gas Operations Act* (COGO Act) and certain provisions of the *Canada Petroleum Resources Act* (CPR Act).

The Board deals with over 700 applications annually. Approximately 400 of these applications are routine short term gas export orders with the remaining 300 involving an array of regulatory issues that may require public hearings.

Within its regulatory mandate, NEB's role is to promote safety, environmental protection and economic efficiency in the Canadian public interest while respecting individual rights. Its corporate purpose is "to make decisions that are fair, objective and respected" (*1998-99 Estimates - Part III - A Report on Plans and Priorities*).

During 1998-99, the NEB identified five key goals with which to measure its success in achieving this corporate purpose. These are outlined on the following page.

B. Operating Environment

1. Objective:

The National Energy Board's objective is to make energy related regulatory decisions that are fair, objective and respected.

2. Key Goals

The five key goals in the Board's 1998-99 Plans and Priorities were to:

- maintain the timeliness of application processing and minimize successful litigation of NEB decisions through clear, consistent and legally sound decision-making;
- enhance clarity and consistency in the legal and scientific framework for environmental assessments;
- enhance public confidence in the safety of NEB-regulated facilities;
- improve the provision of information on energy resources and markets to support informed energy decisions; and,
- enhance the public's ability to participate and to access information.

3. Challenges:

During 1998-99, the NEB was faced with a number of key external and internal challenges that greatly influenced its operations:

Variable Levels of Industry Activity

The demand for the NEB's regulatory services is dependent upon the level of activity in the energy industry. The 1998-99 year was characterized by significant regional swings in activity. In western Canada, the upstream sector returned to historic levels of exploration activity after a record high in 1997-98. Conversely, activity increased in the northern territories and on the east coast. This fluctuation in activity continues to be a challenge for the NEB to maintain a state of preparedness.

Canadian Natural Gas Pipeline System Expansion

Construction on several new pipelines began in 1998-99, some in areas of Canada with no previous experience with the pipeline industry. The M&NP system will carry natural gas from offshore Nova Scotia to markets in Nova Scotia, New Brunswick and New England. In southern Quebec, TQM constructed the PNGT project. The Alliance Pipeline will extend 2,000 kilometres from Fort St. John, British Columbia to an export point in southern Saskatchewan. In each project, many landowners along pipeline right-of-ways were concerned about the impact the pipeline might have on their land and safety. In most cases, these landowners had no previous experience with the NEB's formal hearing process.

With new pipeline projects, the Board must ensure that its processes are understandable and accessible to all interested members of the public, particularly those that may be affected. At the same time, the Board must ensure that projects found to be in the public interest are not unnecessarily delayed.

Environmental Assessment Requirements

Since enactment of the CEA Act in 1995, environmental review processes applied to pipeline projects have become more complex. The NEB has a long-standing mandate under the NEB Act to evaluate environmental impacts. The CEA Act added an administrative process to that evaluation; this combination of processes has resulted in a lack of clarity for project proponents and opponents. Both the NEB and the Canadian Environmental Assessment Agency (CEA Agency) have been challenged to ensure that their respective mandates are fulfilled, while maintaining a fair and timely review process. One consequence has been a longer time for assessments, resulting in some frustration for applicants.

Changing Industry Structure

Given the traditional monopoly structure of the Canadian pipeline industry, one of the Board's long-standing responsibilities has been to ensure that the pipelines offer reasonable rates and terms of service. However, the structure of the industry is changing. Most significantly, TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) has recently become the owner of Nova Gas Transmission Ltd., thereby becoming the largest transporter of natural gas in North America. Through its ownership of Alberta Natural Gas Pipeline (ANG Pipeline) and its majority interest in Foothills Pipe Lines Ltd. (Foothills), TransCanada effectively controls virtually all of the existing pipeline capacity to transport natural gas out of Alberta.

At the same time that TransCanada was expanding its market share, it also faced prospective competition from a new entrant to the industry, Alliance Pipeline Ltd. The Alliance Pipeline project, planned to be in service by November 2000, will directly compete with TransCanada and Foothills for the transportation of natural gas to the United States Midwest market. Consequently, the Board is now responsible for regulating an industry characterized by a large

dominant transporter which faces competition from a newcomer for incremental business. Still, Canadians in many regions of the country remain dependent on one pipeline company for their natural gas supply. The challenge for the NEB will be to retain an appropriate level of oversight relative to the industry, while not hindering competition that is beneficial to Canadians.

Restructuring of the Electric Power Industry

The electric power industry in North America continues to see significant restructuring. Most U.S. jurisdictions, as well as some Canadian provinces, are moving to allow competition between power producers by creating open access to electricity grids. Although the Board's mandate with respect to electricity primarily encompasses approval of electricity exports and international power lines, the Board is closely monitoring these changes.

Employees

The National Energy Board experienced a 50-day strike by staff who are represented by the Public Service Alliance of Canada, one of its two bargaining units. The strike was settled and a new collective agreement signed. During the strike, the Board continued to provide ongoing services, although at a reduced level.

The Board operates in the midst of the highly competitive and volatile Calgary work-force marketplace. The Board is challenged to compete for competent people while meeting the federal government's prudency requirements regarding monetary compensation.

C. Agency Organization

The NEB Act provides for up to nine Board Members. The Chairman of the Board is the Chief Executive Officer and the Executive Director is the Chief Operating Officer. Staff implement the policies of the Board and make recommendations related to regulatory matters. The NEB has a staff of 286 full-time equivalents, organized into five business units. The organization is supported by a Legal Services Team led by General Counsel, and a Professional Leadership Team. (Figure 1)

- The **Applications Business Unit** processes and assesses applications submitted under the NEB Act. These fall primarily under Parts III, IV and VI of the NEB Act corresponding to facilities, tolls and export licence applications. This unit is also responsible for the financial surveillance and audits of NEB-regulated pipelines.

- The **Commodities Business Unit** assists the Board in fulfilling its mandate, through energy industry and marketplace surveillance, and the updating of guidelines and regulations relating to energy exports as prescribed by Part VI of the NEB Act. It is also responsible for the disposition of applications for short-term export of natural gas, oil and natural gas liquids; import of natural gas; electricity exports; and international power lines.

- The **Operations Business Unit** is responsible for safety and environmental matters pertaining to facilities under the NEB Act, the COGO Act and the CPR Act. It conducts safety and environmental inspections and audits and accident investigations. It also monitors emergency response procedures, regulates the exploration and development of hydrocarbon resources in non-accord frontier lands, and develops regulations and guidelines for both pipeline and exploration and development activities.

- The **Corporate Services Business Unit** assists the Board in its management of human resources, material and facilities, and financial resources.

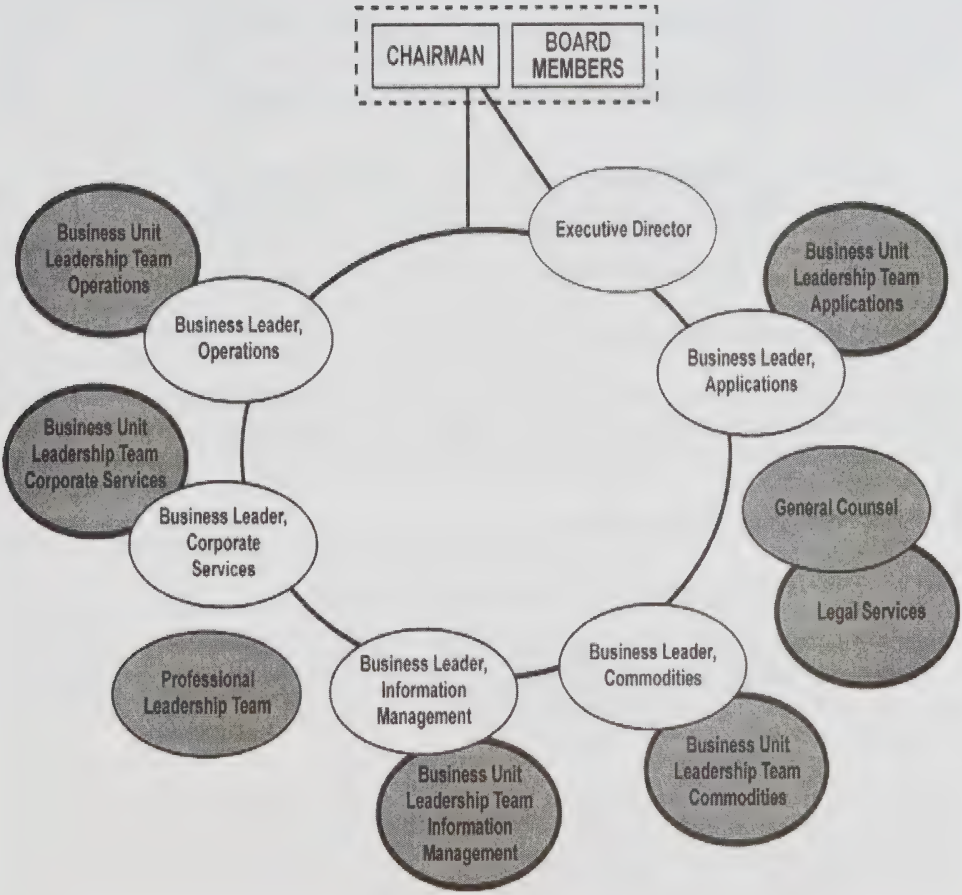
- The **Information Management Business Unit** develops and implements an information strategy for the Board that meets the requirements of internal and external stakeholders.

- The **Legal Services Team**, led by General Counsel, provides legal advice for both regulatory and management purposes.

- The **Professional Leadership Team** is responsible for maintaining and enhancing technical expertise within the NEB in the economic, environmental and engineering fields.

Figure 1

Organizational Framework



Section III: Agency Performance

National Energy Board	
Planned Spending	$28,300,000
Total Authorities	$54,136,000
1998-99 Actual	**$53,186,980**

(see pages 24-28 for explanation of variances)

A. Performance Expectations

The five corporate goals and strategic priorities identified in the NEB's *1998-99 Report on Plans and Priorities* provided the focus for NEB activities over this reporting period. Key accomplishments relating to the Board's five goals are detailed here.

B. Performance Accomplishments

Goal 1: Efficient Management of Application Processing

In 1998-99, the Board continued to experience a heavy workload, with 80 hearing days. This reflects continued strong activity in the Canadian energy industry. These application hearings dealt with complex and contentious issues including the protection of the environment and the interests of land owners and First Nations.

The Board met its goal of managing its applications workload while ensuring that all relevant public interest considerations were dealt with appropriately. This workload included 12 oral hearings and two written hearings, as detailed in Tables 1-4 in Section IV of this report. Non-hearing applications also form a major component of the Board's workload.

Applicants consistently reported seeing an improvement in cycle times for routine projects. This improvement was due to a number of factors. The NEB was more pro-active in clarifying filing requirements and NEB processes at the pre-application stage. More complete applications and a streamlined process were the result. The Board also contacted other agencies and federal departments more frequently in 1998-99 to clarify application requirements. Finally, meetings

were initiated with project proponents at the post decision stage, to review the completeness of their applications, so that processing could be even more efficient in future applications.

The Board recognizes the need for further improvements to its non-hearing application processes and commissioned a review of them. Changes resulting from the review's recommendations will be implemented during the next reporting year.

A system to effectively and efficiently measure application cycle times was designed during this reporting year and will be implemented in the next fiscal year. All applications falling under the COGO Act were processed within the times specified in those regulations even though the number of applications increased.

During 1998-99, the Board issued a number of decisions that increased competition in the marketplace and improved economic efficiency for Canadians. The most significant decision was the approval of the application by Alliance Pipeline Ltd. for a new high-pressure pipeline from northeast British Columbia and northwest Alberta to the Chicago market area. Once constructed, the Alliance pipeline will introduce direct competition to TransCanada and Foothills for the transportation of Canadian gas to the U.S. Midwest market. Other decisions that bolstered competition were the approval of the Vector pipeline from Chicago to Dawn, Ontario and two projects that would allow shippers to bypass the Nova Gas Transmission Ltd. system. These were the AEC Suffield pipeline and Northstar Energy Corporation's Coleman pipeline. The Board also heard and decided a dispute between Westcoast Energy Inc. and BC Gas regarding access to the Westcoast system.

Goal 2: Clarity in the Environmental Assessment Process

The Board continues to ensure that projects which fall under the NEB Act, COGO Act or the CEA Act are properly assessed from an environmental perspective. The Board is particularly concerned with the complexity and timing of its environmental process with respect to those major projects subject to the comprehensive study requirements under the CEA Act.

The Board met its goal of improving the clarity of environmental assessments for these major projects, by pursuing negotiations with the CEA Agency and other federal departments. This resulted in a new pre-hearing Comprehensive Study Report (CSR) process. Two pilot projects incorporating the CSR process were commenced. The Board will continue to address concerns related to the integration of the NEB Act and CEA accountabilities to improve application timing and process.

The Board also clarified the environmental assessment process for non-hearing applications. This goal was accomplished through enhanced NEB staff communication with the CEA Agency, Fisheries & Oceans Canada, and Environment Canada. Active dialogue between NEB staff and external stakeholders, including the Canadian Energy Pipeline Association's Environmental Committee, resulted in better understanding of the Board's environmental mandate and processes. This in turn improved the quality and timeliness of environmental screenings.

The NEB continues to recognize the need for improvements in its environmental assessment process, while ensuring protection of the environment.

Goal 3: Public Confidence in the Safety of NEB-Regulated Facilities

The primary responsibility for safety rests with the operators of NEB-regulated facilities. To ensure safe operation of pipelines and the protection of the environment, the Board has a comprehensive regulatory program which includes the development of regulations, and safety and environmental inspections and audits. In the event of a pipeline failure, the Board investigates whether the operator is in compliance with the regulations, whether the regulations need to be modified and whether regulatory action is required to ensure safety.

Safety Performance

Table 1 lists some of the safety performance indicators for pipelines and other facilities and activities under NEB jurisdiction. For many criteria, the industry performed better than the previous year even though the total length of pipeline increased. The number of incidents returned to historic five-year average levels.

Table 1

Safety Performance of Pipelines and Facilities

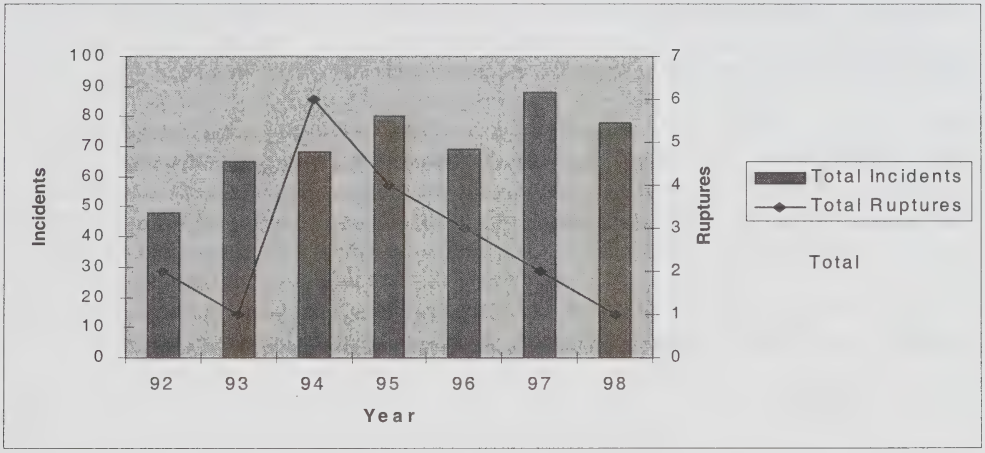
	1997	*1998*
Pipeline Incidents[(fn)]	88	**78**
Pipeline Ruptures	2	**1**
Assurances of Voluntary Compliance (AVC) Received	147	**170**
Occupational Health & Safety Incidents per 100,000 Hours Worked on Frontier Lands	1.2	**0.9**

[(fn)]incidents includes any failure or malfunction of a pipeline, a fire or explosion, a liquid spill, a pipeline rupture, a fatality or an injury requiring hospitalization

Most of the incidents in 1998-99 did not pose a hazard to the public or the environment. Of the 78 incidents, 31 (40 percent) resulted in pipeline contents being released. Fifteen did not involve pipeline operation, but rather involved injuries to construction and maintenance personnel. The majority of the 78 incidents occurred within controlled areas such as compressor stations or gas plants—36 at compressor or pump stations, and eight at gas plants.

Table 2

Annual Total Incidents and Ruptures



Pipeline Integrity

Ruptures are significant failures which result in uncontrolled release of the pipeline contents and pose the greatest risk to public safety and the environment. Continuing a five-year trend of declining pipeline ruptures (Table 2), only one pipeline rupture occurred in 1998, a 68% decrease from the five-year average of 3.2 ruptures per year. In 1998, there were no injuries to either the public or company employees resulting from a pipeline failure.

In 1998-99, the Board completed the drafting of major revisions to its *Onshore Pipeline Regulations* (OPR) which address safety and environmental issues. These revised regulations will take effect in August 1999. They recognize changes in industry technology and place greater emphasis on the maintenance of pipeline integrity.

Inspections and Audits

The compliance of regulated companies with NEB regulations and approval conditions is also monitored through inspections and audits. In most cases, non-compliance situations are satisfied by the company's commitment to remedy the situation in a specified manner, within a specified

time. They provide the NEB Inspection Officer with an Assurance of Voluntary Compliance (AVC). Over 90 percent of the 1998-99 AVCs were satisfied within the agreed time frame. The NEB has adjusted its procedures to improve follow-up of overdue AVCs.

Compliance Monitoring

In 1998, the NEB established a tracking system to monitor the status of approval conditions. According to this system, over 90 percent of the conditions to approvals have been satisfied on time; the remainder are being closely monitored. The NEB plans to steadily improve the level of compliance in the next reporting period. The system will also improve the effectiveness of the conditions set by the Board.

Investigation and Follow-up

Every incident is investigated. The speed of the investigation and how well the resulting recommendations are implemented provide an indication of the NEB's effectiveness. In 1998-99, the time required for completing an incident investigation averaged 23 days for COGO Act matters and 194 days for NEB Act investigations. NEB's goal is to average 90 days; therefore steps have been taken to streamline the process and increase the resources allocated to incident investigation. As well, the Board has implemented a system to document recommendations and follow-up after incident investigations. It intends to use the information it collects from the investigations and share it with the industry, to prevent incidents in the future.

Resource Allocation

In September 1998, the Auditor General released his report on a comprehensive audit of the Board. The report noted a number of deficiencies in the area of management of safety and environmental information, and the resources the Board has allocated to safety regulation. The Board accepted all these recommendations and has increased the resources allocated to safety and environmental matters. In addition, the Board has initiated a number of projects, many of which are referred to above, to address these deficiencies and improve its performance.

Agency Collaboration

The commitment to safe and environmentally sound pipelines is shared with other provincial and federal agencies. The NEB works collaboratively to fulfill its mandate and to ensure a common standard for pipelines in Canada. For example, the NEB, with all provinces and industry, develops common technical requirements for pipelines through the Canadian Standards Association. The NEB has also recently arranged with the Canada Nova Scotia Offshore Petroleum Board (CNSOPB) to regulate the Sable Offshore Energy Inc. pipeline. This arrangement calls for the sharing of information between the two agencies. Some CNSOPB staff have been designated as NEB Inspection Officers. The Board will continue to look at ways it can work with other agencies to more effectively deliver its programs.

Public Confidence

Based on these initiatives and results, the NEB believes that the risks of oil and gas production and pipeline transportation are being effectively managed by the industry, and that the NEB regulatory program is contributing to this outcome. However, there continue to be indications of a lack of public confidence in the safety of pipelines. This is reflected in media reports. Concerns are also raised by communities faced with new pipelines. The NEB has taken steps to address these concerns. For example, prior to detailed route hearings, the Board typically holds information sessions in communities to explain, among other things, its regulatory program regarding safety and environmental protection. During construction of new pipelines, the NEB has increased its field presence and communication with the affected communities. The Board will be implementing measures in coming years to better assess the confidence of the public in the safety of pipelines and to identify ways the Board can communicate more effectively.

Year 2000 (Y2K) Preparedness

The year 2000 (Y2K) issue has the potential to impact the pipeline industry. With much of today's equipment controlled by computers, the Board recognizes that a failure of equipment due to the Y2K issue is a potential risk to the public safety and protection of the environment.

Early in 1998, the Board sent out an Information Request to NEB-regulated companies to gain a better understanding of their preparedness with respect to the Y2K issue. Since then, the NEB has been monitoring regulated companies' Y2K preparedness by requiring that they report their Y2K status to the Board on a regular basis. Recently, this has been achieved through quarterly progress reports (coordinated with Natural Resources Canada and the National Contingency Planning Group). In addition, in early 1999, the Board directed companies whose operations have the greatest potential to impact the Canadian economy, to commission a third party assessment of their Y2K programs.

Based on the information received to date, all regulated companies indicated their awareness of the Y2K issue. Each of the companies is at various stages in Y2K preparedness and all expect to be either Y2K compliant or prepared before the end of 1999. The NEB will continue to monitor progress of regulated companies in preparing for Y2K level of preparedness throughout 1999 and into 2000.

Goal 4: Improved Provision of Energy Information

The Board sought greater interaction with both the public and industry this year. Informal client surveys indicated satisfaction more than 95 percent of the time with the level of information services provided by the Board. Some clients did indicate a concern about timeliness and usefulness of information. In light of this, the Board will work to improve performance in this area of concern.

The Board's Supply and Demand Report was prepared through 1998-99 and was published in June 1999. The Board also increased the level of public communication and exchange of information through speeches to the public, conference attendance, formal meetings with companies and associations, presentations by industry, industry analysts and a consultant's analysis. For the first time, formal open consultation with the public helped shape the Supply and Demand Report, thereby increasing public awareness of the Board and its information services.

In a continuing effort to reduce duplication of work by federal and provincial regulatory bodies, an energy resources database agreement was implemented with the Province of British Columbia. The Board completed one internal study for the Province, and another joint study is planned for public release in 1999, again to avoid duplication. An existing agreement with the Province of Alberta continued in 1998-99. Discussions also took place with the Province of Saskatchewan regarding development of a similar agreement.

In addition to formal Memoranda of Understanding (MOU) with British Columbia and Alberta, the Board also maintained MOUs with Statistics Canada and Natural Resources Canada (NRCan). The NRCan MOU allowed the two organizations to share analytical knowledge and tools used in the Supply and Demand Report. Sharing of subscription costs with other federal agencies also improved cost effectiveness.

Informal surveys of applicants of short-term export orders indicated complete satisfaction with the timeliness and quality of service provided by the Board.

Goal 5: Enhanced Public Participation and Access to Information

As a federal organization based in Calgary, the Board makes a concerted effort to meet the diverse needs of its public and the regulated energy industry across Canada. To provide better access to its process, increase public participation and create a national presence, it frequently holds hearings and/or pre-hearing conferences in local communities throughout the country. Over the past year, the Board demonstrated its presence by holding a number of proceedings in both traditional and new supply basins.

To bridge distances, the NEB uses the Internet and other technologies to provide enhanced access to its regulatory information holdings. In 1998-99, its survey of external clients indicated a high level of satisfaction regarding access to information and the tools used to share information. However, more work needs to be done to assess the cost effectiveness and speed of information services, and to measure public confidence, ensuring that the NEB continues to work in the public interest.

Out-of-Town Hearings

In 1998-1999, the Board held seven out-of-town hearings in eleven cities to create a better understanding of its regulatory process and to enable public participation in seven provinces.

Three series of detailed route hearings (DRH) were held in five cities with part of one DRH conducted by video tele-conference. These series of hearings are the first conducted by the Board since 1985. Each series of hearings drew from the experience of the previous one, so that each subsequent process was further refined. The Board also adopted plain-language in drafting its *Directions on Procedure*. This improved the public's understanding of the Board's hearing process and requirements, ultimately leading to more timely Board decisions.

Prior to these hearings, the Board held public information sessions at various locations across Canada. The purpose was to explain the NEB hearing process and to ensure that upcoming hearings addressed all local concerns and issues.

Electronic Regulatory Filing (ERF)

The NEB is implementing ERF in concert with the Ontario Energy Board (OEB) and the regulated energy industry. This ERF initiative creates a system for the creation, exchange, use and re-use of regulatory information in electronic formats. This will reduce costs, increase regulatory efficiency and increase access to regulatory information. It will also greatly enable the public to participate in regulatory proceedings, regardless of their geographic location.

In 1998-99, the NEB successfully tested this ERF concept by creating documents in standard formats and exchanging them over a central repository. Currently, the Board is accepting requests to conduct "pilot" ERF proceedings of various types. Pilot projects will familiarize participants with ERF technology and modified regulatory processes, in anticipation of mandatory filing.

Internet Site

The NEB's web site (http://www.neb.gc.ca) is a critical tool for ensuring that the public has timely access to key documents. The site includes information about the Board's regulatory role, current regulatory proceedings and monthly energy statistics. In March 1999, the Board started posting full-text decisions from public hearings to give all interested persons immediate, simultaneous access to the decisions. A further innovation to the site was the addition of a monthly Regulatory Agenda. This document was created specifically for the web site as a supplement to the quarterly Regulatory Agenda. It gives the public timely information about the status of Board activities and decisions. During 1998-99, documents such as the Board's *Annual Report*, additional energy statistics and information about electricity applications were also added to the site. Development of the site and the addition of new documents is ongoing.

Dial-in Sound Access to Hearings

In 1998-99, the Board initiated telephone dial-in sound access to all its hearings. This service increases access to proceedings for those unable to attend. Anyone can listen to some or all of the hearing.

Other Public Information Services

In 1998-1999, the Board conducted an external survey and evaluation of its public information services. In March 1999, 48 people outside the Board who were recently involved in Board proceedings were telephone-surveyed. The respondents felt well-served by the NEB's information services and indicated that NEB information was of very good quality. Several areas for improvement were identified. These included reviewing NEB listings in telephone directories across the country; broader publication of the Board's toll-free telephone number; incorporating plain language in Board documents; and enhancing the Board's web site. The recommendations will be addressed in the years ahead to continue to increase public engagement in NEB matters.

The Board also provided other information services throughout the year. These included maintaining a mailing list database to disseminate NEB information, and creating and distributing information bulletins on a range of topics. In addition, the Board has a specialized library in Calgary consisting of reference materials, books and periodicals, regulatory applications, energy studies and speeches by Board Members. The library provides interlibrary loans, telephone service and weekday walk-in service to the public and to Board staff.

Section IV: Consolidated Reporting

A. Y2K Readiness

Starting in early 1998, the Board undertook an initiative to identify and understand the Y2K computer phenomenon as it pertained to the Board's internal systems as well as its external stakeholders. This initiative is part of an overall Government of Canada Y2K readiness strategy led by the Treasury Board Secretariat (TBS). TBS has mandated that government departments provide Y2K working plans and status on a regular basis. Much of this information is accumulated and published by TBS on its Y2K Internet web site **(http://www.info2000.gc.ca)**.

The Board has worked with TBS and NRCan in preparing for, mitigating or eliminating the risks associated with the Year 2000. In November 1998, the Board created a Y2K project office reporting to the Executive Director. Its responsibility is to manage the internal activities surrounding the Year 2000. All staff are aware of the importance of this initiative and all activities related to the Year 2000 are a top priority.

As of March 31, 1999, the following steps have been completed:

- Inventoried all computer assets within the Board;
- Prioritized each asset based on business function and Treasury Board guidelines;
- Prepared detailed test plans and procedures for all asset categories;
- Prepared procedures for the acquisition of new assets; and
- Completed detailed testing for existing infrastructure, off-the-shelf and custom applications.

The NEB's target is to have all important business systems Y2K-ready by September 30, 1999. Contingency plans for the Board's mission-critical functions have been completed. Contingency plans for important business functions will be completed by September 30, 1999. The Board will share with all stakeholders the contingency-plan aspects which relate to safety and environmental emergency response. The Board is confident that all reasonable steps are being taken to ensure a continuous level of service over the turn of the century.

B. Quarterly Regulatory Reports

Tables 1-4 summarize quarterly NEB Public Hearings:

Table 1
April 1 to June 30, 1998

Oral Hearings	Results	Outcomes
I. Northstar Energy Corporation - Natural Gas Pipeline - GH-1-98	Decision issued on May 26, 1998. Hearing held in Calgary, Alberta from March 30 to April 6 (3 days in reporting period - total of 5 days).	Construct 7.2 kilometres (4.5 miles) of pipeline to transport 1.04 million cubic metres (37 million cubic feet) of natural gas per day. Estimated cost: $6.5 million.
II. Interprovincial Pipeline Inc. - Oil Pipeline - OH-1-98	Decision issued on June 9, 1998. Hearing held in Calgary, Alberta on April 15 and 16 (2 days).	Construct 619 kilometres (385 miles) of pipeline and associated facilities to transport 27 000 cubic metres (170 000 barrels) of crude oil per day. Estimated cost: $610 million.

The Board completed the following applications and other matters which did not require a public hearing:

Completed Applications without Public Hearings	
Pipeline Matters	31
Frontier Matters	14
Traffic, Tolls and Tariff Matters	8
Natural Gas Matters	4
Electricity Matters	4
Other Matters	2

Table 2
July 1 to September 30, 1998

Oral Hearings	Results	Outcomes
I. AEC Suffield Gas Pipeline Inc. Natural Gas Pipeline - GH-2-98	Decision issued on July 30, 1998. Hearing held in Calgary, Alberta from May 25 to June 1 (3 days).	Construct 114 kilometres (71 miles) of pipeline to transport 4.96 million cubic metres (175 million cubic feet) of natural gas per day. Estimated cost: $22.8 million.
II. Trans Québec & Maritimes Pipeline Inc. (TQM) - Detailed route hearings - MH-2-98	Decision issued on August 14, 1998. Hearings held in Magog-Orford, Quebec from July 22 to August 3 (10 days).	The route proposed by TQM was found to be the best possible route.

Written Hearings	Results	Outcomes
I. Renaissance Energy Ltd. and TransCanada Gas Services Natural Gas Export - GHW-1-98	Decision issued on 10 July, 1998.	Renaissance: Export 663 000 cubic metres (23.4 million cubic feet) of natural gas per day. TransCanada: Export 849 840 cubic metres (30 million cubic feet) of natural gas per day.

The Board completed the following applications and other matters which did not require a public hearing:

Completed Applications without Public Hearings	
Pipeline Matters	31
Frontier Matters	16
Traffic, Tolls and Tariff Matters	8
Natural Gas Matters	7
Electricity Matters	3
Other Matters	2

Table 3
October 1 to December 31, 1998

Oral Hearings	Results	Outcomes
I. Souris Valley Pipeline Limited - Carbon Dioxide Pipeline - MH-1-98	Decision issued on October 14, 1998. Hearing held in Regina, Saskatchewan on May 4 (1 day).	Construct 61 kilometres (38 miles) of pipeline to transport 2.7 million cubic metres (95 million cubic feet) of carbon dioxide per day. Estimated cost: $13.7 million.
II. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. (M&NP) - Sable Offshore Energy Inc. (SOEI) - Detailed Route Hearings - MH-3-98 and MH-4-98	Decisions issued on October 30, 1998. Hearings held in Fredericton and Moncton, New Brunswick and Stellarton and Halifax, Nova Scotia from July 23 to August 12 (13 days).	In 12 of the 17 cases heard, it was found that the proposed route by M&NP was the best possible route. In three cases, the M&NP route was denied. Two cases were re-heard in January 1999. For the two SOEI cases, the SOEI route was found to be the best possible route.
III. Alliance Pipeline Ltd. - Natural Gas Pipeline - GH-3-97	Decision issued on November 26, 1998. Hearing held in Calgary, Alberta, Fort St. John, B.C., Edmonton, Alberta and Regina, Saskatchewan from January 6 to May 21 (26 days in reporting period - total of 77 hearing days).	Construct 1 565 kilometres (970 miles) of pipeline to transport 37.5 million cubic metres (1.325 billion cubic feet) of natural gas per day. Estimated cost: $2 billion.
IV. TransCanada PipeLines Limited - 1999 Natural Gas Pipeline Facilities - GH-3-98	Decision issued on December 3, 1998. Hearing held in Calgary, Alberta from October 5 to 9 (5 days).	Construct 156.1 kilometres (97 miles) of pipeline and other facilities through the provinces of Saskatchewan, Manitoba and Ontario. Estimated cost: $402.9 million.

The Board completed the following applications and other matters which did not require public hearings:

Completed Applications without Public Hearings	
Pipeline Matters	22
Frontier Matters	17
Traffic, Tolls and Tariff Matters	11
Natural Gas Matters	6
Electricity Matters	3
Other Matters	2

Table 4
January 1 to March 31, 1999

Oral Hearings	Results	Outcomes
I. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. - Point Tupper Lateral - Natural Gas Pipeline - GH-4-98.	Decision issued on January 1, 1999 Hearing held in Antigonish, Nova Scotia from November 23 to December 1 (7 days).	Construct 59 kilometres (37 miles) of pipeline. Estimated cost: $21 million.
II. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. - Detailed Route Hearings - MH-3-98.	Decision issued on January 26, 1999. Hearings by video-conference held simultaneously in Calgary, Alberta, Fredericton, New Brunswick and Stellarton, Nova Scotia on January 8 and 11 (2 days).	Of the two cases heard, the route proposed by M&NP was denied in one case and found to be the best possible route in the other case.
III. BC Gas Utility - Service on Westcoast Energy Inc. System and Toll Methodology - RH-2-98.	Decision issued on March 26, 1999 Hearing held in Vancouver, British Columbia from February 22 to 26 (5 days).	Approved the request for a receipt point at Kingsvale, British Columbia and the toll methodology.
IV. Vector Pipeline Limited Partnership - Natural Gas Pipeline - GH-5-98	Decision issued on March 31, 1999 Hearing held in London, Ontario on January 18, 19 and 20 (3 days).	Construct 24 kilometres (15 miles) of pipeline to transport 28.3 million cubic metres (one billion cubic feet) of natural gas per day. Estimated cost: $35.4 million.

Written Hearings	Results	Outcomes
I. Enron Capital and Trade Resources Corp. - Natural Gas Export - GHW-1-99	Decision: Not yet issued.	A license to export 566 600 cubic metres (20 million cubic feet) of natural gas per day.

The Board completed the following applications and other matters which did not require public hearings:

Completed Applications without Public Hearings	
Pipeline Matters	43
Frontier Matters	26
Traffic, Tolls and Tariff Matters	12
Natural Gas Matters	4
Electricity Matters	3
Other Matters	3

Section V: Financial Performance

A. Overview

The National Energy Board continually strives to improve the efficiency and effectiveness of its operations and to rationalize costs related to agency performance. The Board's operating budget is directly affected by the activity levels in the Canadian energy sector, with hearing-related activities accounting for 60 percent of the Board's operating expenses. In addition to the Board's planned expenditures of $28.3 million, the Board received supplementary funding in the amount of $25.8 million for a total of $54.1 million in appropriations.

The supplementary funding included $22.2 million to cover out-of-court settlements with the energy industry. These related to relocation expenses previously recovered from the energy industry when the Board's headquarters moved from Ottawa, Ontario to Calgary, Alberta in 1991. As well, $2.7 million was for additional operating resources, $0.7 million for compensation for collective bargaining, and $0.2 million to cover adjustments to the Employee Benefit Plan (EBP).

The list and Financial Tables that follow present an overview of the National Energy Board's 1998-99 financial performance.

Table 1 - Summary of Voted Appropriations
Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
Table 3 - Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
Table 7 - Non-respendable Revenues
Table 15 - Contingent Liabilities

B. Financial Tables

Table 1
Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($millions)				
		1998-99		
Vote	National Energy Board	Planned Spending	Total Authorities	Actual
35	Operating Expenditures	24.3	49.9[1]	48.9
(S)	Employee Benefit Plan (EBP)	4.0	4.2	4.2
	Total NEB	**28.3**	**54.1**	**53.1**

[1] The difference between planned spending and total authorities is attributable to: out-of-court settlement costs with the energy industry in the amount of $22.2 million; $2.7 million for additional operating resources; $0.7 million for compensation for collective bargaining; and $0.2 million for EBP adjustments.

Table 2
Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Agency Planned versus Actual Spending ($millions)	1998-99		
National Energy Board	**Planned**	**Total Authorities**	**Actual**
FTEs[1]	286	286	**266**
Operating[2]	28.0	53.8	**52.0**
Capital	.3	.3	**1.1**
Voted Grants & Contributions	-	-	**-**
Total Gross Expenditures	28.3	54.1	**53.1**
Less:			
Respendable Revenues[3]	-	-	-
Total Net Expenditures	28.3	54.1	**53.1**
Other Revenues & Expenditures			
Non-respendable Revenues[4]	25.5	25.5	**25.8**
Cost of Services Provided by Other Departments	3.7	3.7	**3.7**
Net Cost of Program	6.5	32.3	**31.0**

(1) Full-time equivalent (FTE) is a measure of human resource consumption based on average levels of employment. FTE factors the length of time that an employee works during each week by calculating the rate of assigned hours of work over scheduled hours of work.
(2) Operating includes contributions to employee benefit plans and costs of services provided by other departments.
(3) These revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote".
(4) These revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF".

Table 3
Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Agency Planned versus Actual Spending by Business Line ($millions)					
			1998-99		
	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Planned Spending	Total Authorities	Actual
National Energy Board	26.9	28.0	28.3	54.1[1]	53.1
Total	**26.9**	**28.0**	**28.3**	**54.1**	**53.1**

(1) The difference between planned spending and total authorities is attributable to: out-of-court settlement costs with the energy industry in the amount of $22.2 million; $2.7 million for additional operating resources; $0.7 million for compensation for collective bargaining; and $0.2 million for EBP adjustments.

Table 7
Non-respendable Revenues

Non-respendable Revenues ($millions)					
			1998-99		
	Actual 1996-97	Actual 1997-98	Planned Revenues	Total Authorities	Actual
National Energy Board	24.6	24.8	25.5	25.5	25.8
Total Non-respendable Revenues [1]	**24.6**	**24.8**	**25.5**	**25.5**	**25.8**

(1) These revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF".

Table 15
Contingent Liabilities

Contingent Liabilities ($millions)			
List of Contingent Liabilities	**Amount of Contingent Liability**		
	March 31, 1997	**March 31, 1998**	**Current as of March 31, 1999**
Loans	-	-	-
Claims and Pending and Threatened Litigation			
Litigations	-	0.1	0.1
Non-litigations[1]	15.2	21.7	-
Total	**15.2**	**21.8**	**0.1**

(1) Resulting from the1997 Federal Court of Appeal decision, the Board in 1998-1999 reimbursed costs previously recovered from regulated companies, which related to the Board's relocation from Ottawa to Calgary in 1991. The total costs of $21.7 million includes pre-judgement and post-judgement interest.

Section VI: Other Information

A. Cooperation with Other Government and Regulatory Departments and Agencies

Northern Pipeline Agency (NPA)

The Board provides technical and administrative assistance to the NPA, which, pursuant to the *Northern Pipeline Act*, has primary responsibility for overseeing the planning and construction of the Canadian portion of the proposed Alaska Natural Gas Transportation System by Foothills Pipe Lines Ltd. Mr. Kenneth W. Vollman, Chairman of the NEB, serves as Administrator and Designated Officer of the NPA.

Transportation Safety Board of Canada (TSB)

While the NEB has exclusive responsibility for regulating the safety of oil and gas pipelines under federal jurisdiction, it shares the responsibility for investigating pipeline incidents with the TSB. The roles and responsibilities of each body with regard to pipeline accident investigations are outlined in an MOU between the two Boards.

Human Resources Development Canada (HRDC)

The Board has an MOU with HRDC to coordinate safety functions under the COGO Act and the NEB Act. This MOU applies to all Board-regulated pipelines and associated facilities.

Natural Resources Canada (NRCan)

The Board has an MOU with NRCan to reduce duplication and increase cooperation between the agencies. This MOU covers items such as data collection and development, the enhancement of energy models and special models, and the provision of advice on frontier resources and operations in areas where NRCan has administrative responsibilities under the CPR Act.

A second MOU exists with NRCan by which the Board provides advice and assistance to NRCan and the provinces of Newfoundland and Nova Scotia in drafting federal and provincial versions of regulations which pertain to the offshore areas under joint resource management accords.

Indian and Northern Affairs Canada (INAC)

The Board has an MOU with INAC to reduce duplication and increase cooperation between the agencies. This MOU covers items such as data collection and development, and the provision of advice on frontier resources and operations in areas where INAC has administrative responsibilities under the CPR Act. When projects under the Board's jurisdiction trigger the CEA Act and are proposed to cross Indian reserves as defined in the *Indian Act*, the Board contacts INAC as a potential responsible authority. The Board may receive expert advice from INAC to address specific issues and discuss mitigative measures on Indian reserves.

Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA)

PFRA provides input to Board-regulated projects that may traverse federal land administered under the *Prairie Farm Rehabilitation Act*. PFRA may, as a responsible authority, evaluate a company's proposed mitigative measures for a project in relation to soils, reclamation and rehabilitation in the provinces of Manitoba, Saskatchewan and Alberta. The Alliance pipeline provides a good example of the Board and the PFRA working cooperatively on a project, under the CEA Act.

Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA)

The Board consults with CEAA on various issues and projects relating to the CEA Act. Specific approaches for carrying out project environmental assessments are often discussed with the Agency, as is the general administration of the CEA Act and Regulations.

Health Canada

Health Canada may be contacted by the Board when a project has the potential to affect human health. Health Canada may provide expert advice to the Board pursuant to the CEA Act.

Environment Canada

Environment Canada often provides expert advice to the Board on projects that could affect areas of its responsibility such as migratory birds. Advice is normally provided to the Board when an application triggering the CEA Act is before the Board.

Fisheries and Oceans Canada (DFO)

DFO is responsible for the protection of fish and fish habitat, and is often contacted to examine applications as a responsible authority under the CEA Act. When a project is proposed to cross water courses that support fish and fish habitat, DFO will provide advice on specific mitigative measures that it deems appropriate. The Board and DFO jointly review projects in which both are responsible authorities, to ensure that projects are not likely to result in significant adverse environmental effects.

Statistics Canada

The Board has an MOU with Statistics Canada to provide statistics on exports and imports of natural gas, natural gas liquids, petroleum and electricity.

Yukon Territory Department of Economic Development (DED)

The Board has a contract with Yukon DED to provide expert technical advice and assistance in the regulation of oil and gas operations in the Yukon, and to provide information and data management advice and services related to those operations.

Alberta Energy and Utilities Board (AEUB)

The Board has an MOU with the AEUB on Pipeline Incident Response. The agreement provides for mutual assistance and a faster and more effective response by both boards to pipeline incidents in Alberta.

The Board and the AEUB continue to maintain their common reserves database for oil and gas reserves in Alberta. Both boards are committed to developing more efficient methods for maintaining estimates of reserves and to exploring other opportunities for cooperation.

British Columbia Ministry of Energy and Mines (MEM)

The Board and the British Columbia MEM have fully implemented their agreement to maintain a common reserves database for oil and gas reserves in British Columbia. Both agencies are committed to developing more efficient methods for maintaining estimates of reserves and to exploring other opportunities for cooperation.

Ontario Energy Board (OEB)

The Board is pursuing its Electronic Regulatory Filing (ERF) initiative as a joint venture with the OEB and 20 other key participants in the regulatory arena. The ERF project will result in a fully functional electronic system for the creation, exchange, use and reuse of regulatory information. Cooperation with the OEB will ensure the project's applicability in both jurisdictions.

Saskatchewan Department of Energy and Mines

Preliminary discussions with the Saskatchewan Department of Energy and Mines have been held regarding establishment of a common reserves database.

B. Other Agency Reports

NEB 1998 Annual Report and Appendices (web site: http://www.neb.gc.ca)

C. Legislation Administered and Associated Regulations

The following provides a listing of Acts, Regulations and Rules under which the Board operates or has responsibilities.

Acts

National Energy Board Act	RS 1985, c. N-7
Canada Oil and Gas Operations Act	SC 1992, c. 35
Canada Petroleum Resources Act	RS 1985, c. 36(2nd Supp.)
Canadian Environmental Assessment Act	SC 1992, c. 37
Canada Labour Code	RS 1985, c. L-2
Energy Administration Act	RS 1985, c. E-6
Northern Pipeline Act	RS 1985, c. N-26

Regulations Pursuant to the National Energy Board Act

National Energy Board Cost Recovery Regulations	SOR/91-7
National Energy Board Export and Import Reporting Regulations	SOR/95-563
Gas Pipeline Uniform Accounting Regulations	SOR/83-190
Oil Pipeline Uniform Accounting Regulations	CRC, Vol. XI, c.1058
Oil Product Designation Regulations	SOR/88-216
Onshore Pipeline Regulations	SOR/89-303
National Energy Board Part VI (Oil and Gas) Regulations	SOR/96-244
National Energy Board , Electricity Regulations	SOR/97-130
National Energy Board Pipeline Crossing Regulations, Part I	SOR/88-528
National Energy Board Pipeline Crossing Regulations, Part II	SOR/88-529
Power Line Crossing Regulations	SOR/95-500
National Energy Board Substituted Service Regulations	SOR/83-191
Toll Information Regulations	SOR/79-319
National Energy Board Order No. MO-62-69	CRC, Vol. X1, c.1055
National Energy Board Rules of Practice and Procedure, 1995	SOR/95-208
Pipeline Arbitration Committee Procedures	SOR/86-787

Regulations Pursuant to the Canada Oil and Gas Operations Act

Canada Oil and Gas Certificate of Fitness Regulations	SOR/96-114
Canada Oil and Gas Diving Regulations	SOR/88-600
Canada Oil and Gas Drilling Regulations	SOR/79-82
Canada Oil and Gas Installations Regulations	SOR/96-118
Canada Oil and Gas Geophysical Operations Regulations	SOR/96-117
Canada Oil and Gas Production and Conservation Regulations	SOR/90-791
Canada Oil and Gas Operations Regulations	SOR/83-149
Oil and Gas Spills and Debris Liability Regulations	SOR/87-331

Regulations Pursuant to the Canadian Environmental Assessment Act

Law List Regulations	SOR/94-636
Inclusion List Regulations	SOR/94-637
Comprehensive Study List Regulations	SOR/94-638
Exclusion List Regulations	SOR/94-639
Federal Authorities Regulations	SOR/96-280
Regulations Respecting the Coordination by Federal Authorities of Environmental Assessment Procedures and Requirements	SOR/97-181
Projects Outside Canada Environmental Assessment Regulations	SOR/96-491

Regulations Pursuant to the Mackenzie Valley Resource Management Act

Preliminary Screening Requirement Regulations	SOR/99-12
Exemption List Regulations	SOR/99-13
Mackenzie Valley Land Use Regulations	SOR/98-429

Regulations Pursuant to the Canada Labour Code Part II

Canada Occupational Safety and Health Regulations	SOR/86-304
Oil and Gas Occupational Safety and Health Regulations	SOR/87-612
Safety and Health Committees and Representatives Regulations	SOR/86-305

D. Contacts for Further Information

For additional information about the National Energy Board contact:

National Energy Board
444 - 7th Avenue S.W.
Calgary, AB T2P 0X8

Telephone: (403) 292-4800
1-800-899-1265

Facsimile: (403) 292-5503

Internet Address: NEB home page: **http://www.neb.gc.ca**

Kenneth W. Vollman	Chairman
Judith Snider	Vice-Chairman
Gaétan Caron	Chief Operating Officer (Formerly Executive Director)
Brenda Kenny	Business Leader, Applications
John McCarthy	Business Leader, Operations
Terrance Rochefort	Business Leader, Commodities
Judith Hanebury	General Counsel
Michel Mantha	Secretary of the Board
Peter Schnell	Team Leader, Planning and Reporting
Elizabeth Arden	Website Administrator

Subject Index

AEC Suffield Pipeline *11,22*
Alberta Natural Gas Pipeline (ANG) *6*
Alliance Pipeline *6,11,23,30*
Annual Report *17,32*
Assurance of Voluntary Compliance (AVC) *14*
BC Gas *11,23*
Canada Nova Scotia Offshore Petroleum Board *14*
Canadian Energy Pipeline Association *11*
Canadian Environmental Assessment Agency *6,30*
Comprehensive Study Report *11*
Construction *iv,1,4,6,13,15,29*
Fisheries & Oceans Canada *11,30*
Detailed Route Hearings *iv,15,16,21,22,23*
Dial-in *iv,17*
Electric Power Industry *7*
Electronic Regulatory Filing *17,31*
Environment *iv,1,5,10,11,12,13,30*
Environmental Assessment *iv,1,3,5,6,11,12,30*
Environment Canada *11,30*
Environmental Committee *12*
Environmental Inspections *8,12*
First Nations *10*
Foothills Pipe Lines Ltd. *6,11,29*
Hearings *iv,3,4,10,15,16,17,20-23*
Injuries *1,13*
Internet *16,17,19,34*
Investigation *8,14,29*
Landowners *iv,1,6*
Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. *iv,22,23*
Memoranda of Understanding *16,29,30,31*
Non-hearing Applications *10,11*
Northstar Energy Corporation *11,20*
Coleman Pipeline *11*
Nova Gas Transmission Ltd. *6,11*
Occupational Health & Safety *12*
Onshore Pipeline Regulations *13,32*
Ontario Energy Board *17,31*
Pipeline Incidents *1,12,29,31*
Pipeline Projects *iv,v,6*
Pipeline Ruptures *12,13*
Portland Natural Gas Transmission *iv*
Protection *iv,1,2,4,10,12,15,30*
Public Hearings *3,4,17,20-24*
Public Information *16,17*
Public Service Alliance of Canada *7*
Regulations *iv,8,11,12,13,30,32-33*
Regulatory Agenda *17*
Regulatory Mandate *4*
Sable Offshore Energy Inc. *14,22*
Safety *iv,1,2,3,4,5,6,8,12,13,14,15,19,29*
Supply and Demand Report *v,15,16*
TransCanada PipeLines Limited *6,11,21,22*
Trans Québec & Maritimes Pipeline Inc. *iv,6,21*
Transportation *v,6,11,15,29*
Vector Pipeline *11,23*
Web Site *iv,17,19,32*
Westcoast Energy Inc. *11,23*
Y2K *15,19*

Activités de réglementation *18,20*
Agence canadienne d'évaluation environnementale *6,32*
Alberta Natural Gas Pipeline (ANGP) *6*
Alliance de la fonction publique du Canada *7*
An 2000 *15,19*
Association canadienne des pipelines de ressources énergétiques *12*
Assurance de conformité volontaire (ACV) *12,14*
Audience sur le tracé détaillé *15*
Audiences publiques *iv,3,18,20*
Audiences *iv,v,4,6,11,13,15,20-24,31*
BC Gas *11,24*
Blessures *1,13*
Comité environnemental *12*
Commission de l'énergie de l'Ontario *17,33*
Construction *iv,4,6,11,13,15,20-24,31*
Écoute par liaison téléphonique *18*
Enquêtes *14,16,31*
Environnement *iv,1-4,8,10,12-15,19*
Environnement Canada *11,32*
Évaluation environnementale *iv,1,5,6,11,12, 32,34,35*
Foothills Pipe Lines Ltd. *6,7,11,31*
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. *iv,6, 21*
Incidents pipeliniers *1,12*
Industrie de l'électricité *7*
Information publique *17,18*
Internet *17,18,36*
Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. *iv,6,22,24*
Northstar Energy Corporation *11,20*
Nova Gas Transmission Ltd. *6,11*
Office Canada – Nouvelle-Écosse hydrocarbures extracôtiers *15*
Pêches et Océans Canada *11,32*
Pipeline d'AEC *11,21*
Pipeline d'Alliance *6,7,11,22,32*
Pipeline de Vector *11,24*
Pipeline Coleman *11*
Portland Natural Gas Transmission *iv,6*
Premières nations *10*
Projets pipeliniers *iv,v,6,15*
Propriétaires fonciers *iv,1,6,10*
Protection *iv,1,2,4,8,10,12-15,19,32*
Protocole d'entente *31,33*
Rapport d'étude approfondie *11*
Rapport sur l'offre et la demande *v,16*
Rapport annuel *18,33*
Règlement sur les pipelines terrestres *13,34*
Règlements *iv,8,11,12,13,31,32,34,35*
Ruptures de pipelines *12*
Sable Offshore Energy Inc. *15,22*
Sécurité *iv,1-6,8,12-15,19,31,35*
Site Web *v,18,19,33,36*
Système de dépôt électronique *v,17,33*
TransCanada PipeLines Limited *6,7,11,21, 22*
Transport *v,4,6,7,8,11,15,20-25,31*
Westcoast Energy Inc. *11,24*

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec les personnes mentionnées ci-dessous.

Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8

Téléphone : (403) 292-4800
1-800-899-1265

Télécopieur : (403) 292-5503

Internet : Page d'accueil de l'ONÉ : **http://www.neb.gc.ca**

Kenneth W. Vollman	Président
Judith Snider	Vice-présidente
Gaétan Caron	Chef des opérations (anciennement le directeur exécutif)
Brenda Kenny	Chef de secteur, Demandes
John McCarthy	Chef de secteur, Opérations
Terrance Rochefort	Chef de secteur, Produits
Judith Hanebury	Avocate générale
Michel Mantha	Secrétaire de l'Office
Peter Schnell	Chef d'équipe, Planification et rapports
Elizabeth Arden	Administratrice du site Web

Règlement sur les opérations de plongée liées aux activités pétrolières et gazières au Canada	DORS/88-600
Règlement concernant le forage des puits de pétrole et de gaz naturel au Canada	DORS/79-82
Règlement sur les installations pétrolières et gazières au Canada	DORS/96-118
Règlement sur les études géophysiques liées à la recherche du pétrole et du gaz au Canada	DORS/96-117
Règlement sur la production et la rationalisation de l'exploitation du pétrole et du gaz au Canada	DORS/90-791
Règlement sur les opérations pétrolières au Canada	DORS/83-149
Règlement sur la responsabilité en matière d'écoulements ou de débris relatifs au pétrole et au gaz	DORS/87-331

Règlements pris aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

Règlement sur les dispositions législatives et réglementaires désignées	DORS/94-636
Règlement sur la liste d'inclusion	DORS/94-637
Règlement sur la liste d'étude approfondie	DORS/94-638
Règlement sur la liste d'exclusion	DORS/94-639
Règlement déterminant les autorités fédérales	DORS/96-280
Règlement sur la coordination par les autorités fédérales des procédures et des exigences en matière d'évaluation environnementale	DORS/97-181
Règlement sur le processus d'évaluation environnementale des projets à réaliser à l'extérieur du Canada	DORS/96-491

Règlements pris en vertu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*

Règlement sur l'exigence d'un examen préalable	DORS/99-12
Règlement sur la liste d'exemption	DORS/99-13
Règlement sur l'utilisation des terres de la vallée du Mackenzie	DORS/98-429

Règlements pris en vertu du *Code canadien du travail, Partie II*

Règlement canadien sur la sécurité et la santé au travail	DORS/86-304
Règlement sur l'hygiène et la sécurité professionnelle (pétrole et gaz)	DORS/87-612
Règlement sur les comités de sécurité et de santé et les représentants	DORS/86-305

C. Lois et règlements d'application administrés

Le lecteur trouvera ci-dessous une liste des lois, règlements et règles en vertu desquels l'Office mène des activités ou assume des responsabilités.

Lois

Loi sur l'Office national de l'énergie	S.R. 1985, ch. N-7
Loi sur les opérations pétrolières au Canada	S.C. 1992, ch. 35
Loi fédérale sur les hydrocarbures	S.R.C. 1985, ch. 36 (2e Supp.)
Loi canadienne sur l'évaluation environnementale	S.C. 1992, ch. 37
Code canadien du travail	S.R. 1985, ch. L-2
Loi sur l'administration de l'énergie	S.R. 1985, ch. E-6
Loi sur le pipe-line du Nord	S.R. 1985, ch. N-26

Règlements pris aux termes de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*

Règlement sur le recouvrement des frais de l'Office national de l'énergie	DORS/91-7
Règlement de l'Office national de l'énergie sur les rapports relatifs aux exportations et aux importations	DORS/95-563
Règlement de normalisation de la comptabilité des gazoducs	DORS/83-190
Règlement de normalisation de la comptabilité des oléoducs	DORS/83-190
Règlement concernant la qualification des produits pétroliers	DORS/88-216
Règlement sur les pipelines terrestres	DORS/89-303
Règlement de l'Office national de l'énergie concernant le pétrole et le gaz (partie VI de la Loi)	DORS/96-244
Règlement de l'Office national de l'énergie concernant l'électricité	DORS/97-130
Règlement de l'Office national de l'énergie sur le croisement de pipe-lines, partie I	DORS/88-528
Règlement de l'Office national de l'énergie sur le croisement de pipe-lines, partie II	DORS/88-529
Règlement sur les croisements de lignes de transport d'électricité	DORS/95-500
Règlement de l'Office national de l'énergie sur la signification	DORS/83-191
Règlement sur les renseignements relatifs aux droits	DORS/79-319
Ordonnance n° MO-62-69 de l'Office national de l'énergie	C.R.C. Vol. X1, ch. 1055
Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995	DORS/95-208
Règles de 1986 sur la procédure des comités d'arbitrage sur les pipe-lines	DORS/86-787

Règlements pris aux termes de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*

Règlement sur les certificats de conformité liés à l'exploitation du pétrole et du gaz au Canada	DORS/96-114

Statistique Canada

L'Office a conclu un protocole d'entente avec Statistique Canada pour la fourniture de statistiques sur les exportations et les importations de gaz naturel, de liquides de gaz naturel, de pétrole et d'électricité.

Ministère de l'Expansion économique du Territoire du Yukon (MEÉ)

L'Office a conclu un contrat avec le MEÉ du Yukon en vertu duquel il lui fournit des conseils et une aide techniques spécialisés au titre de la réglementation des activités gazières et pétrolières au Yukon, ainsi que des conseils et des services reliés à la gestion des données ayant trait à ces opérations.

Alberta Energy and Utilities Board (AEUB)

L'Office a signé un protocole d'entente avec l'AEUB sur l'intervention d'urgence. Le protocole décrit l'aide mutuelle qui peut être offerte en cas d'incident pipelinier en Alberta et prévoit l'intervention plus rapide et plus efficace des deux organismes.

L'Office et l'AEUB continuent d'alimenter une base de données commune sur les réserves de pétrole et de gaz qui se trouvent en Alberta. Les deux organismes cherchent de meilleurs moyens de tenir à jour les estimations des réserves et explorent d'autres possibilités de coopération.

Ministère de l'Énergie et des Mines de la Colombie-Britannique (MÉM)

L'Office et le MÉM de la Colombie-Britannique ont pleinement mis en oeuvre leur entente concernant la tenue d'une base de données commune sur les réserves de pétrole et de gaz en Colombie-Britannique. Les deux organismes s'attachent à trouver de meilleurs moyens de tenir à jour les estimations des réserves et explorent d'autres possibilités de coopération.

Commission de l'énergie de l'Ontario (CÉO)

L'Office poursuit les travaux relatifs au Système de dépôt électronique des demandes relatives à la réglementation (SDÉDR) en collaboration avec la CÉO et une vingtaine d'autres participants importants dans le domaine de la réglementation. Le projet SDÉDR débouchera sur la mise en place d'un système électronique entièrement fonctionnel permettant la création, l'échange, l'utilisation et la réutilisation de l'information de réglementation. La coopération avec la CÉO garantira son utilisation dans les deux paliers de gouvernement.

Ministères de l'Énergie et des Mines de la Saskatchewan **(MÉM)**

Des discussions préliminaires ont eu lieu avec le MÉM de la Saskatchewan à l'égard de l'établissement d'une base de données commune sur les réserves.

B. Autres rapports de l'organisme

Rapport annuel 1998 de l'ONÉ et ses annexes (site Web : **http://www.neb.gc.ca**)

pionnières et les activités menées dans ces régions à l'égard desquelles AINC détient des responsabilités administratives en vertu de la LFH. Lorsque des projets qui sont du ressort de l'Office sont assujettis à un examen aux termes de la LCÉE et supposent le passage d'installations sur des réserves indiennes, selon la définition donnée à ce terme dans la *Loi sur les Indiens*, l'Office contacte AINC en sa qualité d'éventuelle autorité responsable. L'Office peut recevoir d'AINC des conseils spécialisés pour régler des questions particulières et discuter des mesures d'atténuation à prendre sur des réserves indiennes.

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)

L'ARAP fournit des avis au sujet des projets réglementés par l'Office qui sont susceptibles de passer sur des terres fédérales dont l'administration relève de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies*. L'ARAP peut, en qualité d'autorité responsable, évaluer les mesures d'atténuation que le promoteur propose de prendre dans le cadre du projet au titre de la réhabilitation de sols se trouvant dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le projet de pipeline d'Alliance constitue un exemple de cas où l'Office et l'ARAP ont travaillé de concert pour répondre aux exigences de la LCÉE.

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)

L'Office a des consultations avec l'ACÉE sur un éventail de questions et de projets intéressant la LCÉE. Il discute fréquemment avec l'Agence de la démarche précise à adopter pour la conduite de l'évaluation environnementale de projets, ainsi que de la mise en oeuvre générale de la LCÉE et des règlements s'y rapportant.

Santé Canada

L'Office peut communiquer avec Santé Canada dans les cas où un projet risque de toucher à la santé des personnes. Santé Canada peut aussi être appelée à fournir des conseils spécialisés aux termes de la LCÉE.

Environnement Canada

Environnement Canada fournit souvent des conseils spécialisés à l'Office au sujet de projets qui pourraient avoir des conséquences dans ses domaines de responsabilité, comme les oiseaux migrateurs. Le ministère conseille couramment l'Office lorsque ce dernier est saisi d'une demande qui déclenche un examen aux termes de la LCÉE.

Pêches et Océans Canada (MPO)

Le MPO est chargé de la protection du poisson et de son habitat et il est souvent appelé à examiner des demandes à titre d'autorité responsable aux termes de la LCÉE. Lorsqu'une installation projetée doit franchir des cours d'eau à poisson, ou abritant un habitat du poisson, le MPO fournit des avis sur les mesures d'atténuation particulières qu'il juge indiqué de prendre. L'Office et le MPO examinent conjointement les projets à l'égard desquels ils sont tous deux des autorités responsables, pour s'assurer que ceux-ci ne risquent pas d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

Partie VI : Autres renseignements

A. Coopération avec d'autres organismes gouvernementaux ou organismes de réglementation

Administration du pipe-line du Nord (APN)

L'Office assure une aide technique et administrative à l'APN qui, en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord*, assume la responsabilité première de surveiller la planification et la construction du tronçon canadien du réseau de transport du gaz naturel de l'Alaska, projet réalisé par Foothills Pipe Lines Ltd. Le président de l'Office, M. Kenneth Vollman, agit en qualité de directeur et fonctionnaire désigné de cet organisme.

Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)

L'Office national de l'énergie assume la responsabilité exclusive de la réglementation de la sécurité des oléoducs et des gazoducs de ressort fédéral, mais pour les enquêtes sur les accidents liés aux pipelines, il oeuvre de concert avec le Bureau de la sécurité des transports du Canada. Les rôles et les attributions de chaque organisme à cet égard sont définis dans un protocole d'entente.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

L'Office a signé un protocole d'entente avec DRHC afin de coordonner les activités en matière de sécurité menées conformément à la Loi sur les OPC et à la Loi sur l'ONÉ. Le protocole vise tous les pipelines que réglemente l'Office et les installations connexes.

Ressources naturelles Canada (RNCan)

L'Office a signé un protocole d'entente avec RNCan afin de réduire les chevauchements et de renforcer la coopération. Ce protocole d'entente porte sur des points comme la collecte et l'exploitation des données, l'amélioration des modèles énergétiques et la création de modèles spéciaux, et la prestation de conseils concernant les ressources des régions pionnières et les activités menées dans ces régions à l'égard desquelles RNCan détient des responsabilités administratives en vertu de la LFH.

En vertu d'un deuxième protocole signé avec RNCan, l'Office prodigue aide et conseils à RNCan et aux provinces de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse au chapitre de la rédaction des versions fédérales et provinciales de règlements qui portent sur les zones extracôtières assujetties à des accords de cogestion des ressources.

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

L'Office a signé un protocole d'entente avec AINC afin de réduire les chevauchements et de renforcer la coopération. Ce protocole d'entente porte sur des points comme la collecte et l'exploitation des données, et la prestation de conseils concernant les ressources des régions

Tableau 15
Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)			
Liste des éléments du passif éventuel	**Montant des éléments du passif éventuel**		
	le 31 mars 1997	**le 31 mars 1998**	**Courant au 31 mars 1999**
Prêts	-	-	-
Revendications et causes en instance ou imminentes			
Litiges	-	1	1
Affaires non contentieuses[1]	15,2	21,7	-
Total	15,2	21,8	1

(1) Suite à la décision de 1997 de la Cour d'appel fédérale, l'Office a remboursé aux compagnies réglementées, en 1998-1999, les coûts qu'il avait antérieurement recouvrés de celles-ci au titre du déménagement de son siège, d'Ottawa à Calgary, en 1991. Le coût total de 21,7 millions $ comprend l'intérêt avant jugement et après jugement.

Tableau 3
Comparaison historique des dépenses prévues et des dépenses réelles totales

Dépenses prévues de l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)					
			1998-1999		
	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Office national de l'énergie	26,9	28	28,3	54,1[1]	53,1
Total	**26,9**	**28**	**28,3**	**54,1**	**53,1**

(1) L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales tient à l'octroi des fonds suivants : 22,2 millions $ pour le règlement à l'amiable de litiges avec l'industrie énergétique; 2,7 millions $ en ressources de fonctionnement supplémentaires; 0,7 million $ en fonds salariaux par suite de la renégociation de ses conventions collectives; 0,2 million $ au titre de rajustements au RASE.

Tableau 7
Recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en millions de dollars)					
			1998-1999		
	Recettes réelles 1996-1997	Recettes réelles 1997-1998	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Office national de l'énergie	24,6	24,8	25,5	25,5	25,8
Total des recettes non disponibles [1]	**24,6**	**24,8**	**25,5**	**25,5**	**25,8**

(1) Appelées auparavant «Recettes à valoir sur le Trésor».

Tableau 2
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues de l'organisme par opposition aux dépenses réelles (en millions de dollars)	1998-1999		
Office national de l'énergie	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
ÉTP[1]	286	286	**266**
Fonctionnement[2]	28	53,8	**52**
Immobilisations	0,3	0,3	**1,1**
Subventions et contributions votées	-	-	**-**
Total des dépenses brutes	28,3	54,1	**53,1**
Moins :			
Recettes disponibles[3]	-	-	-
Total des dépenses nettes	28,3	54,1	**53,1**
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles[4]	25,5	25,5	**25,8**
Coût des services offerts par d'autres ministères	3,7	3,7	**3,7**
Coût net du programme	6,5	32,3	**31**

(1) L'équivalent temps plein (ÉTP) est une unité de mesure de l'utilisation de ressources humaines fondée sur des niveaux d'emploi moyens. L'ÉTP tient compte de la durée effective du travail d'un employé chaque semaine, en calculant le ratio des heures de travail assignées par rapport aux heures normales de travail.
(2) Les frais de fonctionnement comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts des services offerts par d'autres ministères.
(3) Appelées auparavant «Recettes à valoir sur le crédit».
(4) Appelées auparavant «Recettes à valoir sur le Trésor».

B. Tableaux financiers

Tableau 1
Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)				
		1998-1999		
Crédit	Office national de l'énergie	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
35	Dépenses de fonctionnement	24,3	49,9[1]	48,9
(S)	Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)	4	4,2	4,2
	Total pour l'ONÉ	**28,3**	**54,1**	**53,1**

[1] L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales tient à l'octroi des fonds suivants : 22,2 millions $ pour le règlement à l'amiable de litiges avec l'industrie énergétique; 2,7 millions $ en ressources de fonctionnement supplémentaires; 0,7 million $ en fonds salariaux par suite de la renégociation des conventions collectives; 0,2 million $ au titre de rajustements au RASE.

Partie V : Rendement financier

A. Aperçu

L'Office national de l'énergie s'efforce constamment de rehausser l'efficience et l'efficacité de ses opérations et de rationaliser ses coûts. Le budget de fonctionnement de l'Office dépend directement du niveau d'activité du secteur énergétique canadien, étant donné que les activités reliées aux audiences comptent pour 60 % de ses dépenses de fonctionnement. Outre le financement de ses dépenses prévues de 28,3 millions $, l'Office a reçu 25,8 millions $ en crédits supplémentaires, ce qui porte à 54,1 millions $ les crédits alloués pour la période.

Les fonds supplémentaires comprenaient la somme de 22,2 millions $ pour financer le règlement à l'amiable de litiges avec l'industrie énergétique. Ces litiges découlaient du recouvrement antérieur auprès de l'industrie des dépenses reliées au déménagement du siège de l'Office d'Ottawa (Ontario) à Calgary (Alberta) en 1991. De plus, l'Office a obtenu 2,7 millions $ en ressources de fonctionnement, 0,7 million $ en fonds salariaux par suite de la renégociation de ses conventions collectives, et 0,2 million $ pour couvrir les rajustements au régime d'avantages sociaux des employés (RASE).

Les tableaux financiers, dont la liste suit, donnent un aperçu du rendement financier de l'Office national de l'énergie en 1998-1999.

Tableau 1 - Sommaire des crédits approuvés
Tableau 2 - Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 3 - Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 7 - Recettes non disponibles
Tableau 15 - Passif éventuel

L'Office a réglé les demandes et autres questions suivantes, qui n'exigeaient pas la tenue d'une audience publique.

Demandes réglées sans la tenue d'une audience	
Questions relatives aux pipelines	43
Questions relatives aux régions pionnières	26
Questions relatives au transport, aux droits et aux tarifs	12
Questions relatives au gaz naturel	4
Questions relatives à l'électricité	3
Autres questions	3

Tableau 4
1er janvier - 31 mars 1999

Audiences orales	Résultat	Effet
I. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. - Latéral Point Tupper - Gazoduc - GH-4-98.	Décision rendue le 1er janvier 1999. Audience tenue à Antigonish (Nouvelle-Écosse) du 23 novembre au 1er décembre (7 jours).	Construction d'un pipeline de 59 kilomètres (37 milles) de longueur. Coût estimatif : 21 millions $
II. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. - Audiences sur le tracé détaillé - MH-3-98.	Décision rendue le 26 janvier 1999. Audience par visioconférence tenue simultanément à Calgary (Alberta), à Fredericton (Nouveau-Brunswick) et à Stellarton (Nouvelle-Écosse) les 8 et 11 janvier (2 jours).	L'Office a entendu deux oppositions. Dans le premier cas, il a rejeté le tracé que proposait M&NP; dans le second, il a jugé que le tracé de M&NP constituait le meilleur tracé possible.
III. BC Gas Utility - Service sur le réseau de Westcoast Energy Inc. et méthode de conception des droits - RH-2-98.	Décision rendue le 16 mars 1999. Audience tenue à Vancouver (Colombie-Britannique) du 22 au 26 février (5 jours).	Approbation de la demande d'établissement d'un point de réception à Kingsvale (Colombie-Britannique) et de la méthode de conception des droits.
IV. Vector Pipeline Limited Partnership - Gazoduc - GH-5-98	Décision rendue le 31 mars 1999. Audience tenue à London (Ontario) les 18, 19 et 20 janvier (3 jours).	Construction d'un pipeline de 24 kilomètres (15 milles) de longueur pour le transport de 28,3 millions de mètres cubes (1 milliard de pieds cubes) de gaz naturel par jour. Coût estimatif : 35,4 millions $

Audiences par voie de mémoires	Résultat	Effet
I. Enron Capital and Trade Resources Corp. - Exportation de gaz naturel - GHW-1-99	Décision : à venir.	Délivrance d'une licence pour l'exportation de 566 600 mètres cubes (20 millions de pieds cubes) de gaz naturel par jour.

L'Office a réglé les demandes et autres questions suivantes, qui n'exigeaient pas la tenue d'une audience publique.

Demandes réglées sans la tenue d'une audience	
Questions relatives aux pipelines	22
Questions relatives aux régions pionnières	17
Questions relatives au transport, aux droits et aux tarifs	11
Questions relatives au gaz naturel	4
Questions relatives à l'électricité	3
Autres questions	2

Tableau 3
1er octobre au 31 décembre 1998

Audiences orales	Résultat	Effet
I. Souris Valley Pipeline Limited – Pipeline de transport du dioxyde de carbone - MH-1-98	Décision rendue le 14 octobre 1998. Audience tenue à Regina (Saskatchewan) le 4 mai (1 jour).	Construction d'un pipeline de 61 kilomètres (38 milles) de longueur pour le transport de 2,7 millions de mètres cubes (95 millions de pieds cubes) de dioxyde de carbone par jour. Coût estimatif : 13,7 millions $
II. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. (M&NP) - Sable Offshore Energy Inc. (SOEI) - Audiences sur le tracé détaillé - MH-3-98 et MH-4-98	Décisions rendues le 30 octobre 1998. Audiences tenues à Fredericton et à Moncton (Nouveau-Brunswick) et à Stellarton et Halifax (Nouvelle-Écosse) du 23 juillet au 12 août (13 jours).	Dans le cas de 12 des 17 oppositions entendues, l'Office a jugé que le tracé que proposait M&NP représentait le meilleur tracé possible. Dans trois des cas, le tracé de M&NP a été rejeté. Deux oppositions ont été entendues à nouveau en janvier 1999. Pour ce qui concerne les oppositions au tracé de SOEI, l'Office a jugé que le tracé que proposait SOEI était le meilleur tracé possible.
III. Alliance Pipeline Ltd. - Gazoduc - GH-3-97	Décision rendue le 26 novembre 1998. Audience tenue à Calgary (Alberta), à Fort St. John (C.-B.), à Edmonton (Alberta) et à Regina (Saskatchewan) du 6 janvier au 21 mai (26 jours dans la période visée par le rapport - 77 jours d'audience au total).	Construction d'un pipeline de 1 565 kilomètres (970 milles) de longueur pour le transport de 37,5 millions de mètres cubes (1,325 milliard de pieds cubes) de gaz naturel par jour. Coût estimatif : 2 milliards $
IV. TransCanada PipeLines Limited – Installations de 1999 pour le transport de gaz naturel - GH-3-98	Décision rendue le 3 décembre 1998. Audience tenue à Calgary (Alberta) du 5 au 9 octobre (5 jours).	Construction d'un pipeline de 156,1 kilomètres (97 milles) de longueur, ainsi que d'autres installations, dans les provinces de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. Coût estimatif : 402,9 millions $

Tableau 2
1er juillet - 30 septembre 1998

Audiences orales	Résultat	Effet
I. AEC Suffield Gas Pipeline Inc. Gazoduc - GH-2-98	Décision rendue le 30 juillet 1998. Audience tenue à Calgary (Alberta) du 25 mai au 1er juin (3 jours).	Construction d'un pipeline de 114 kilomètres (71 milles) de longueur pour le transport de 4,96 millions de mètres cubes (175 millions de pieds cubes) de gaz naturel par jour. Coût estimatif : 22,8 millions $
II. Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (TQM) - Audiences sur le tracé détaillé - MH-2-98	Décision rendue le 14 août 1998. Audiences tenues à Magog-Orford (Québec) du 22 juillet au 3 août (10 jours).	L'Office a jugé que le tracé que proposait TQM représentait le meilleur tracé possible.

Audiences par voie de mémoires	Résultat	Effet
I. Renaissance Energy Ltd. and TransCanada Gas Services - Exportation de gaz naturel - GHW-1-98	Décision rendue le 10 juillet 1998.	Renaissance : Exportation de 663 000 mètres cubes (23,4 millions de pieds cubes) de gaz naturel par jour. TransCanada : Exportation de 849 840 mètres cubes (30 millions de pieds cubes) de gaz naturel par jour.

L'Office a réglé les demandes et autres questions suivantes, qui n'exigeaient pas la tenue d'une audience publique.

Demandes réglées sans la tenue d'une audience	
Questions relatives aux pipelines	31
Questions relatives aux régions pionnières	16
Questions relatives au transport, aux droits et aux tarifs	8
Questions relatives au gaz naturel	7
Questions relatives à l'électricité	3
Autres questions	2

B. Comptes rendus trimestriels des activités de réglementation

Les tableaux 1 à 4 résument pour chaque trimestre les audiences publiques tenues par l'ONÉ.

Tableau 1
1er avril - 30 juin 1998

Audiences orales	Résultat	Effet
I. Northstar Energy Corporation - Gazoduc - GH-1-98	Décision rendue le 26 mai 1998. Audience tenue à Calgary (Alberta) du 30 mars au 6 avril (3 jours dans la période visée par le rapport - 5 jours d'audience au total).	Construction d'un pipeline de 7,2 kilomètres (4,5 milles) de longueur pour le transport de 1,04 million de mètres cubes (37 millions de pieds cubes) de gaz naturel par jour. Coût estimatif : 6,5 millions $
II. Pipeline Interprovincial Inc. - Oléoduc - OH-1-98	Décision rendue le 9 juin 1998. Audience tenue à Calgary (Alberta) les 15 et 16 avril (2 jours).	Construction d'un pipeline de 619 kilomètres (385 milles) de longueur, y compris les installations connexes, pour le transport de 27 000 mètres cubes (170 000 barils) de pétrole brut par jour. Coût estimatif : 610 millions $

L'Office a réglé les demandes et autres questions suivantes, qui n'exigeaient pas la tenue d'une audience publique.

Demandes réglées sans la tenue d'une audience	
Questions relatives aux pipelines	31
Questions relatives aux régions pionnières	14
Questions relatives au transport, aux droits et aux tarifs	8
Questions relatives au gaz naturel	4
Questions relatives à l'électricité	4
Autres questions	2

Partie IV : Groupement des rapports

A. Préparation à l'an 2000

Dès le début de l'année 1998, l'ONÉ a entrepris d'étudier en quoi consistait le phénomène informatique du «bogue de l'an 2000» tel qu'il se posait pour les systèmes internes de notre organisation et ceux des organisations avec lesquelles nous faisons affaires. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie globale entreprise par le gouvernement du Canada concernant le bogue de l'an 2000, sous la direction du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Le SCT a décrété que tous les ministères du gouvernement doivent fournir des plans de travail et des rapports périodiques sur l'état d'avancement des travaux concernant le bogue de l'an 2000. Une grande partie de cette information est réunie et publiée par le Conseil du Trésor dans son site Web sur le bogue de l'an 2000 **(http:www.info2000.gc.ca)**.

L'ONÉ a travaillé de concert avec le SCT et Ressources naturelles Canada (RNCan) pour être prêt à faire face aux risques associés au bogue de l'an 2000, et en atténuer ou éliminer les effets dans toute la mesure du possible. En novembre 1998, l'ONÉ a créé un bureau d'intervention concernant le bogue de l'an 2000, bureau qui relève de notre directeur exécutif et qui a pour responsabilité de gérer les activités internes liées au bogue de l'an 2000. Tout le personnel a été mis au courant de l'importance que revêt ce projet et toutes les activités liées au bogue de l'an 2000 ont été déclarées prioritaires.

Bilan des activités réalisées au 31 mars 1999 :

- Inventaire de tous les biens informatiques l'ONÉ;
- Priorisation de chaque bien selon sa fonction opérationnelle et les directives du Conseil du Trésor;
- Préparation de plans et de procédures d'essai détaillés concernant la protection de toutes les catégories de biens de l'organisation;
- Préparation de procédures pour l'acquisition de nouveaux biens;
- Exécution d'un programme complet d'essais portant sur l'infrastructure en place ainsi que sur les applications standard et spécialisées de l'organisation.

Notre objectif est de faire en sorte que tous nos systèmes opérationnels critiques soient conformes aux exigences de protection contre le bogue de l'an 2000 d'ici le 30 septembre 1999. Les plans d'intervention d'urgence pour les fonctions les plus critiques de l'ONÉ sont prêts. Les plans d'urgence pour ses autres fonctions opérationnelles importantes seront prêts d'ici le 30 septembre 1999. L'ONÉ informera tous les organismes avec lesquels il fait affaires des divers aspects des plans d'urgence qui ont trait à la sécurité et à la protection de l'environnement. L'ONÉ estime que toutes les mesures requises sont en voie d'être prises pour qu'il puisse continuer d'assurer ses services au moment d'opérer la transition 1999-2000.

Site Internet

Le site Web de l'ONÉ (**http://www.neb.gc.ca**) est un outil indispensable pour garantir que le public ait accès en temps opportun aux principaux documents de l'Office. On y trouve des renseignements sur le rôle de l'Office à titre d'organisme de réglementation et les instances récentes ou en cours, ainsi que des statistiques mensuelles sur l'industrie énergétique. En mars 1999, l'Office a commencé à y publier les décisions (en texte intégral) découlant de ses audiences publiques afin que toutes les personnes intéressées y ait accès en même temps et sans délai. L'ajout de mises à jour mensuelles du bulletin *Activités de réglementation* représente une autre innovation récente. Ces mises à jour, conçues spécialement pour le site Web, visent à compléter le bulletin trimestriel du même nom. Elles permettent de tenir le public au courant de l'avancement des activités de l'Office et de ses décisions. En 1998-1999, l'Office a étoffé son site en y ajoutant notamment son rapport annuel, des statistiques complémentaires sur l'énergie et des renseignements sur les demandes ayant trait à l'électricité. Il ne cesse d'enrichir le site par l'ajout de nouveaux renseignements.

Service d'écoute des audiences par liaison téléphonique

In 1998-1999, l'Office a instauré un service d'écoute par liaison téléphonique dans le cadre de toutes ses audiences afin d'améliorer l'accès aux instances dans le cas de ceux qui ne peuvent y assister en personne. Quiconque le désire pour ainsi suivre une audience, intégralement ou en partie.

Autres services d'information publique

En 1998-1999, l'Office a mené un sondage externe et effectué une évaluation de ses services d'information publique. En mars 1999, l'Office a réalisé un sondage téléphonique auprès de 48 personnes de l'extérieur de l'organisation qui avaient récemment participé à une de ses instances. Les répondants ont dit avoir été satisfaits des services d'information de l'ONÉ et ont indiqué que l'information fournie était d'excellente qualité. Ils ont fait ressortir plusieurs aspects susceptibles d'amélioration, dont les inscriptions des coordonnées de l'Office dans les annuaires téléphoniques à l'échelle du pays, la diffusion du numéro d'appel sans frais de l'Office, la simplification du langage utilisé dans les documents de l'Office et l'amélioration du site Web de l'Office. L'Office donnera suite à ces recommandations dans les années à venir afin de favoriser une plus grande participation du public à ses activités.

Au cours de l'année, l'Office a dispensé un éventail d'autres services d'information. Entre autres, il a tenu une base de données sur les listes d'envoi utilisées pour diffuser l'information de l'ONÉ, et il a créé et distribué des bulletins d'information traitant de divers sujets. En outre, l'Office loge une bibliothèque spécialisée qui comprend des ouvrages de référence, des livres et des périodiques, ainsi que les dossiers des demandes faisant l'objet d'audiences, des études sur l'énergie et les discours prononcés par les membres de l'Office. La bibliothèque offre des services de prêt interbibliothèques et un service de consultation téléphonique. Elle est ouverte au public et au personnel de l'Office du lundi au vendredi.

localement en tenant des instances dans des régions qui représentent des bassins d'approvisionnement traditionnels et de nouveaux bassins d'approvisionnement.

Pour remédier au problème de l'éloignement, l'Office a recours à l'Internet et à d'autres technologies qui facilitent l'accès à son fonds d'information en matière de réglementation. D'après un sondage mené auprès des clients externes en 1998-1999, on est très satisfait des moyens d'accès à l'information et des outils employés pour mettre en commun les renseignements. Cependant, l'Office doit s'appliquer à évaluer la rentabilité et la rapidité de ses services d'information, et à mesurer la confiance du public, pour s'assurer que son travail concourt toujours à l'intérêt public.

Audiences à l'extérieur de Calgary

En 1998-1999, l'Office a tenu sept audiences à l'extérieur de Calgary, qui ont eu lieu dans onze villes différentes, pour favoriser une meilleure compréhension de ses processus de réglementation et permettre à la population de sept provinces d'y participer. Trois séries d'audiences sur le tracé détaillé (ATD) se sont déroulées dans cinq villes et une des ATD s'est tenue en partie par visioconférence. L'Office n'avait pas tenue d'ATD depuis 1985 et avec chaque nouvelle série d'audiences, il s'est inspiré des leçons acquises lors de la précédente de façon à améliorer le processus un peu plus à chaque fois. En outre, l'Office a commencé à rédiger ses instructions sur le déroulement des audiences dans un langage plus simple, ce qui a aidé le public à mieux comprendre le processus d'audience de l'ONÉ et les exigences connexes et a contribué, en bout de ligne, à accélérer la prise des décisions par l'Office.

Avant de tenir les audiences susmentionnées, l'Office avait organisé des séances d'information publiques à divers endroits au Canada. Ce faisant, il a voulu expliquer le déroulement des audiences à venir et faire en sorte qu'elles tiennent compte de toutes les questions et préoccupations locales.

Système de dépôt électronique des demandes relatives à la réglementation (SDÉDR)

L'ONÉ va de l'avant avec la mise en oeuvre de son projet de dépôt électronique, en collaboration avec la Commission de l'énergie de l'Ontario (CÉO) et les compagnies réglementées du secteur énergétique. Le projet s'articule autour d'un système qui permet la création, l'échange, l'utilisation et la réutilisation de l'information de réglementation en format électronique. Le système contribuera à réduire les frais, à rehausser l'efficacité du processus de réglementation et à améliorer l'accès à l'information touchant la réglementation. De plus, il sera plus facile pour le public de participer aux instances de réglementation, peu importe l'endroit où elles se tiennent.

En 1998-1999, l'ONÉ a éprouvé le concept du dépôt électronique des demandes en créant et en échangeant des documents normalisés dans un dépôt central. Cet essai fut couronné de succès et l'Office reçoit actuellement des demandes de clients qui souhaitent participer à des instances «pilotes» axées sur le dépôt électronique des documents. Ces projets permettront aux participants de se familiariser avec la technologie du SDÉDR et les nouveaux processus de réglementation, en prévision du moment où le dépôt électronique des demandes deviendra obligatoire.

But 4 : Amélioration des renseignements fournis sur le secteur énergétique

L'Office a cherché cette année à multiplier les contacts avec le grand public et l'industrie. Des enquêtes informelles menées auprès des clients révèlent qu'on est satisfait dans plus de 95 % des cas des services d'information fournis par l'Office. Certains clients ont dit avoir des préoccupations au sujet de l'opportunité et de l'utilité de l'information fournie, et l'Office s'emploiera à améliorer son rendement à cet égard.

L'Office a préparé au cours de 1998-1999 une nouvelle version de son Rapport sur l'offre et la demande, qui a paru en juin 1999. L'Office a intensifié les communications et les échanges d'information avec le public au moyen d'allocutions publiques, par sa présence à des conférences, au cours de rencontres officielles avec les représentants de compagnies et d'associations, par le truchement de présentations offertes par l'industrie et des analystes de l'industrie, et grâce à une analyse effectuée par un consultant. C'était la première fois qu'il tenait des consultations publiques officielles pour orienter la préparation du Rapport sur l'offre et la demande, et cela a servi à mieux sensibiliser le public au travail de l'Office et à ses services d'information.

Dans un effort constant pour réduire les chevauchements avec les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux, l'Office a mis en oeuvre avec la province de la Colombie-Britannique une entente prévoyant la tenue d'une base de données sur les ressources énergétiques. L'Office a réalisé une étude interne pour le compte de cet intervenant, et a collaboré à une autre étude conjointe qui doit être rendue publique en 1999; cette dernière initiative est aussi motivée par le souci de réduire le chevauchement des efforts. Une entente conclue antérieurement avec la province de l'Alberta a été maintenue en 1998-1999. En outre, l'Office a eu des entretiens avec la province de la Saskatchewan en vue de la mise en place d'une entente analogue.

En plus des protocoles d'entente (PE) officiels conclus avec la Colombie-Britannique et l'Alberta, l'Office est aussi partie à des PE signés avec Statistique Canada et Ressources naturelles Canada (RNCan). Suivant le protocole conclu avec RNCan, les deux organismes ont pu mettre en commun la connaissance analytique et les outils employés dans la préparation du Rapport sur l'offre et la demande. Le partage des frais d'abonnement avec d'autres organismes fédéraux a aussi contribué à accroître la rentabilité.

Selon des sondages informels auprès des demandeurs d'ordonnances d'exportation à court terme, ces clients sont entièrement satisfaits tant de la qualité des services fournis par l'Office que des délais dans lesquels ils sont offerts.

But 5 : Participation accrue du public et meilleur accès à l'information

À titre d'organisme fédéral ayant son siège à Calgary, l'Office s'efforce de répondre aux besoins variés du public et de l'industrie réglementée d'un bout à l'autre du pays. Pour faciliter l'accès à ses services, accroître la participation du public et raffermir sa présence à l'échelle nationale, l'Office tient fréquemment ses audiences, ou des conférences préalables aux audiences, dans des collectivités locales partout au Canada. Durant la dernière année, l'Office a manifesté sa présence

pipelines. En outre, il a récemment conclu un arrangement avec l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCTNHE) concernant la réglementation du pipeline de Sable Offshore Energy Inc. Selon cette entente, les deux organismes partageront l'information, et certains des employés de l'OCTNHE agiront à titre d'inspecteurs de l'ONÉ. L'Office reste à l'affût des moyens de collaborer avec d'autres organismes afin de dispenser ses programmes plus efficacement.

Confiance du public

Compte tenu des initiatives prises et de leurs résultats, l'Office estime que l'industrie gère efficacement les risques associés à la production du gaz et du pétrole et à leur transport par conduite, et que cette situation est due en partie à son propre programme de réglementation. Néanmoins, les reportages des médias et les préoccupations soulevées par les collectivités touchées par de nouveaux projets pipeliniers laissent entrevoir un certain manque de confiance dans le public à l'égard de la sécurité des pipelines. L'ONÉ a pris des initiatives pour répondre aux préoccupations du public. Par exemple, avant de tenir une audience sur le tracé détaillé, l'Office organise généralement des séances d'information dans les collectivités touchées afin de leur expliquer son programme de réglementation visant la sécurité et la protection de l'environnement, entre autres choses. Pendant la construction de nouveaux pipelines, l'Office a intensifié sa présence sur place et ses communications avec les collectivités concernées. Dans les années à venir, l'Office mettra en oeuvre d'autres mesures pour mieux jauger la confiance du public à l'égard de la sécurité des pipelines et pour trouver des moyens de communiquer plus efficacement avec lui.

Préparation à l'an 2000

Le bogue de l'an 2000 risque d'avoir des répercussions sur l'industrie pipelinière. Étant donné que la plupart des machines en usage aujourd'hui sont commandées par ordinateur, l'Office est conscient qu'une défaillance d'équipement attribuable au bogue de l'an 2000 pourrait compromettre la sécurité du public et la protection de l'environnement.

Dès le début de 1998, l'Office a adressé une demande de renseignements aux compagnies qu'il réglemente afin de cerner dans quelle mesure elles sont prêtes pour le passage à l'an 2000. Depuis, il a surveillé leur état de préparation en leur demandant de lui fournir des rapports périodiques dans ce dossier. Plus récemment, il a exercé ce suivi par le biais de rapports d'étape trimestriels (coordonnés par Ressources naturelles Canada et le Groupe de planification de contingence nationale). De plus, au début de 1999, l'Office a demandé aux compagnies dont les opérations sont susceptibles d'avoir le plus d'incidence sur l'économie canadienne de faire effectuer une évaluation par un tiers de leurs programmes de préparation à l'an 2000.

D'après les renseignements reçus à ce jour, toutes les compagnies réglementées sont sensibilisées au bogue de l'an 2000. Elles en sont à divers stades de préparation, mais elles s'attendent toutes à être prêtes ou conformes aux normes de protection contre le bogue de l'an 2000 d'ici la fin de 1999. L'ONÉ continuera de suivre les progrès des compagnies réglementées, en 1999 et après le tournant du siècle, à mesure qu'elles se préparent au passage à l'an 2000.

les autorisations accordées. Les cas de non-respect sont réglés le plus souvent par un engagement de la compagnie qui convient de remédier à la situation d'une manière précise et dans un délai spécifié. En pareil cas, la compagnie fournit une assurance de conformité volontaire (ACV) à l'inspecteur de l'ONÉ. Plus de 90 % des ACV données en 1998-1999 ont été exécutées dans les délais convenus. L'ONÉ a révisé ses procédures afin de suivre de plus près les ACV auxquelles les compagnies n'ont pas donné suite.

Surveillance de la conformité

En 1998, l'ONÉ a instauré un système de suivi pour surveiller le respect des conditions dont s'assortissent les autorisations accordées. Le suivi révèle que plus de 90 % des conditions ont été respectées dans les délais fixés; les autres conditions font l'objet d'une surveillance étroite. Au cours de la prochaine période de rapport, l'ONÉ planifie relever constamment le niveau de conformité aux conditions imposées. Son système de suivi contribuera donc à rehausser l'efficacité des conditions fixées par l'Office.

Enquêtes et suivi

L'Office fait enquête sur tous les incidents. La rapidité d'exécution des enquêtes et la mesure où les recommandations en découlant sont mises en oeuvre donnent une indication de l'efficacité de l'ONÉ. En 1998-1999, la conduite d'une enquête sur un incident a exigé en moyenne 23 jours pour des questions ressortissant à la Loi sur les OPC, et 194 jours pour les enquêtes menées aux termes de la Loi sur l'ONÉ. Dans le dernier cas, l'ONÉ veut ramener les délais d'exécution à une moyenne de 90 jours et a donc pris des mesures pour simplifier le processus et étayer les ressources affectées aux enquêtes sur les incidents. De plus, l'Office a implanté un système pour documenter les recommandations découlant des enquêtes et le suivi assuré à leur égard. Il compte mettre l'information recueillie en commun avec l'industrie, afin de prévenir des incidents à l'avenir.

Affectation des ressources

En septembre 1998, le Vérificateur général a publié son rapport à la suite d'une vérification approfondie de l'Office. Dans ce rapport, il a relevé un certain nombre de lacunes du point de vue de la gestion de l'information touchant la sécurité et la protection de l'environnement, et de l'affectation de ressources à la réglementation en matière de sécurité. L'Office a accepté toutes les recommandations et a augmenté les ressources affectées aux domaines de la sécurité et de la protection de l'environnement. Il a aussi lancé un certain nombre de projets, dont plusieurs ont été mentionnées précédemment, pour remédier aux lacunes et accroître son rendement.

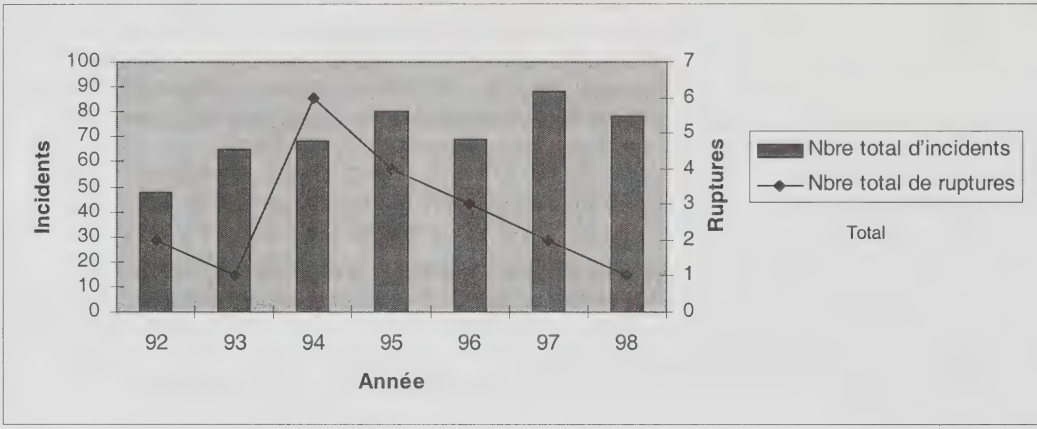
Collaboration avec d'autres organismes

L'Office partage avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux la responsabilité d'assurer que les pipelines sont exploités de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement. C'est ainsi qu'il collabore avec d'autres instances pour s'acquitter de son mandat et instaurer des normes communes pour tous les pipelines exploités au Canada. Par exemple, de concert avec toutes les administrations provinciales et l'industrie, l'Office élabore par l'entremise de l'Association canadienne de normalisation des exigences techniques communes relatives aux

La plupart des incidents survenus en 1998-1999 ne mettaient pas en danger le public ou l'environnement. Des 78 incidents signalés, 31 (40 %) ont causé le déversement du produit transporté par le pipeline. Quinze incidents n'étaient pas liés à l'exploitation d'un pipeline, mais ont causé des blessures chez le personnel de construction et d'entretien. La majorité des 78 incidents se sont produits dans des zones à accès limité, telles que des stations de compression ou des usines à gaz. En effet, 36 incidents sont survenus dans des stations de compression ou de pompage, et huit dans des usines à gaz.

Tableau 2

Nombre total d'incidents et de ruptures par année



Intégrité des pipelines

Les ruptures sont des défaillances graves qui entraînent le rejet incontrôlé du contenu du pipeline et mettent en danger la sécurité du public et l'environnement. Suivant la tendance à la baisse observée depuis cinq ans dans le nombre de ruptures, il n'y a eu qu'un cas de rupture en 1998, ce qui représente une baisse de 68 % par rapport à la moyenne sur cinq ans de 3,2 ruptures par année. En 1998, aucun membre du public ni employé de compagnie n'a été blessé à la suite de la défaillance d'un pipeline.

En 1998-1999, l'Office a révisé en profondeur son *Règlement sur les pipelines terrestres* (RPT), qui traite des questions relatives à la sécurité et à la protection de l'environnement. Le nouveau Règlement doit entrer en vigueur en août 1999. Il tient compte des progrès technologiques réalisés dans l'industrie et insiste davantage sur le maintien de l'intégrité des pipelines.

Inspections et vérifications

L'Office mène des inspections et des vérifications pour surveiller la mesure où les compagnies réglementées se conforment aux règlements de l'ONÉ ainsi qu'aux conditions dont sont assorties

intensif entre le personnel de l'ONÉ et les intervenants externes, dont le Comité environnemental de l'Association canadienne des pipelines de ressources énergétiques, a permis à ces derniers de mieux comprendre le mandat et les processus de l'Office. Cela s'est traduit par une amélioration de la qualité des examens environnementaux préalables et des délais dans lesquels ils sont effectués. L'ONÉ demeure conscient du besoin d'améliorer son processus d'évaluation environnementale tout en garantissant la protection de l'environnement.

But 3 : Confiance du public en la sécurité des installations réglementées par l'Office

La sécurité des installations réglementées par l'Office constitue la responsabilité première de leurs exploitants. Mais afin de garantir l'exploitation en toute sécurité des installations et la protection de l'environnement, l'Office mène un vaste programme de réglementation qui comprend l'élaboration de règlements et la conduite d'inspections et de vérifications touchant la sécurité et la protection de l'environnement. Si une défaillance se produit sur un pipeline, l'Office fait enquête pour déterminer si l'exploitant se conforme aux exigences réglementaires, s'il y a lieu de modifier les dispositions réglementaires en vigueur et si des mesures de réglementation doivent être prises pour garantir la sécurité.

Rendement en matière de sécurité

Le tableau 1 relève certains des indicateurs de rendement liés à la sécurité des pipelines et d'autres installations et activités qui sont du ressort de l'ONÉ. Pour un grand nombre des critères de rendement énoncés, le bilan de l'industrie est meilleur qu'il ne l'était l'an dernier, et ce, malgré une augmentation de la longueur totale du réseau pipelinier canadien. Le nombre d'incidents se situe de nouveau dans la moyenne historique des cinq dernières années.

Tableau 1

Bilan de sécurité des pipelines et des installations

	1997	*1998*
Incidents pipeliniers [(Nota)]	88	**78**
Ruptures de pipelines	2	**1**
Assurances de conformité volontaire (ACV) reçues	147	**170**
Incidents liés à l'hygiène et à la sécurité professionnelles par 100 000 heures de travail dans les régions pionnières	1,2	**0,9**

[(Nota)] On entend par incident tout défaut de fonctionnement ou défaillance d'un pipeline, un feu ou une explosion, un déversement de liquides, une fissure ou un événement qui entraîne un décès ou une blessure exigeant l'hospitalisation de la victime.

dans quelle mesure la demande était complète et favoriser ainsi un traitement plus efficace des demandes à venir.

L'Office est conscient qu'il lui faut améliorer les processus sous-tendant l'examen des demandes qui n'exigent pas la tenue d'une audience et il a lancé une revue de ces derniers. Les changements recommandés à l'issue de cette revue seront mis en oeuvre au cours du prochain exercice.

L'Office a conçu pendant la période un système efficace et économique pour mesurer les délais de traitement des demandes et il compte le mettre en oeuvre au cours du prochain exercice. Toutes les demandes qui tombent sous le coup de la Loi sur les OPC ont été traitées dans les délais prescrits par les règlements pertinents, malgré une hausse du nombre de demandes.

Depuis 1998-1999, l'Office a rendu plusieurs décisions qui ont eu pour effet d'intensifier la concurrence sur le marché et d'accroître l'efficience économique au profit des Canadiens. À cet égard, l'approbation de la demande d'Alliance Pipeline Ltd. (Alliance) visant la construction d'un nouveau pipeline pour le transport à haute pression du gaz du nord-est de la Colombie-Britannique et du nord-ouest de l'Alberta jusqu'au marché de la région de Chicago est certes la décision la plus marquante de la période. Une fois construit, le pipeline d'Alliance fera directement concurrence aux réseaux de TransCanada et de Foothills pour l'acheminement du gaz canadien vers le marché du Midwest américain. L'approbation du pipeline de Vector, qui relie Chicago à Dawn (Ontario) et de deux projets qui permettront aux expéditeurs de passer outre au réseau de Nova Gas Transmission Ltd., soit le pipeline d'AEC Suffield et le pipeline Coleman de Northstar Energy Corporation, sont d'autres décisions qui ont servi à mousser la concurrence sur le marché. Enfin, l'Office a entendu et tranché un litige entre Westcoast Energy Inc. et BC Gas concernant l'accès de cette dernière au réseau de Westcoast.

But 2 : Clarté du processus d'évaluation environnementale

L'Office a continué de veiller à ce que les projets qui ressortissent à la Loi sur l'ONÉ, à la Loi sur les OPC ou à la LCÉE soient examinés convenablement du point de vue environnemental. Il se préoccupe particulièrement de la complexité et de l'opportunité du processus d'évaluation environnementale tel qu'il s'applique aux grands projets qui doivent faire l'objet d'une étude approfondie aux termes de la LCÉE.

L'Office a atteint le but visé de clarifier la démarche d'évaluation environnementale dans le cas des projets d'envergure, en tenant des négociations avec l'ACÉE et d'autres ministères fédéraux. C'est ainsi qu'il a instauré une nouvelle démarche consistant à produire le Rapport d'étude approfondie (RÉA) avant le début de l'audience de l'ONÉ. Cette démarche a été mise à l'essai dans le cadre de deux projets. L'Office continuera d'aplanir les difficultés pour ce qui est d'harmoniser l'exercice des responsabilités conférées par la Loi sur l'ONÉ et la LCÉE afin d'améliorer et d'accélérer le processus d'examen des demandes.

En outre, l'Office a clarifié le processus d'évaluation environnementale dans le cas des demandes qui n'exigent pas la tenue d'une audience. Il a atteint ce but en multipliant les communications avec l'ACÉE, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada. De plus, un dialogue plus

Partie III : Rendement de l'organisme

Office national de l'énergie	
Dépenses prévues	28 300 000 $
Autorisations	54 136 000 $
Dépenses réelles en 1998-1999	**53 186 980** $

(Les écarts sont expliqués dans les pages 27 à 31)

A. Attentes en matière de rendement

Les cinq buts généraux et les priorités stratégiques relevés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 1998-1999* de l'ONÉ ont servi à guider les activités de l'organisme au cours de la période visée par le rapport. Sont détaillées ci-après nos principales réalisations dans la poursuite de ces buts.

B. Réalisations en matière de rendement

But 1 : Gestion efficace du traitement des demandes

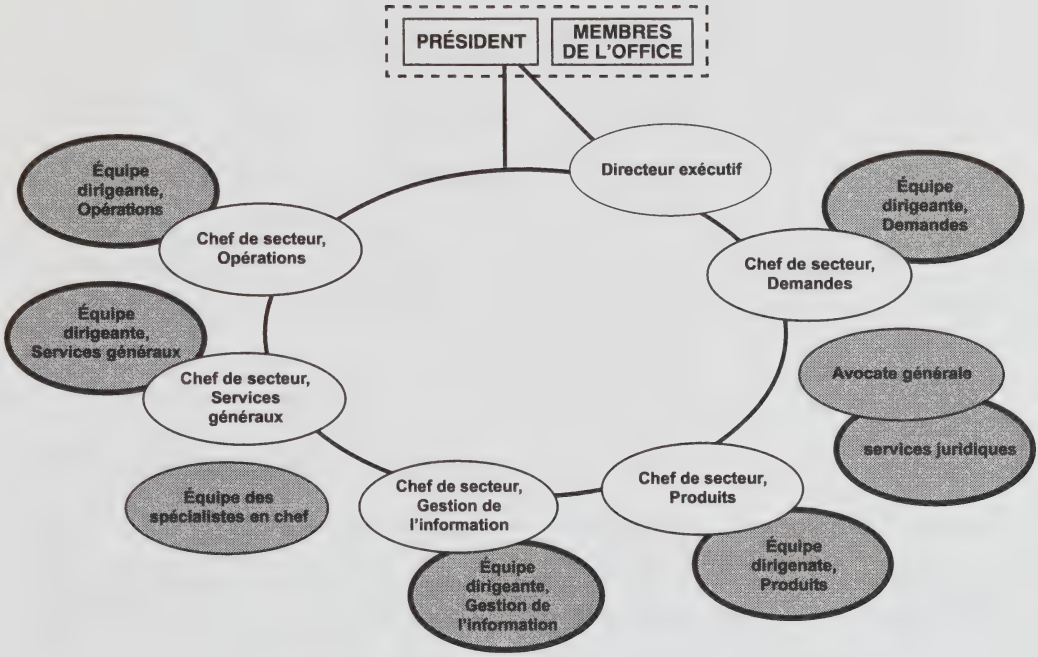
En 1998-99, l'Office a encore assumé une lourde charge de travail, qui a donné lieu à 80 jours d'audience. Ce volume de demandes témoigne de l'effervescence continue de l'industrie énergétique au Canada. Les audiences ont porté sur des demandes qui suscitaient des questions litigieuses et complexes, dont la protection de l'environnement et les intérêts des propriétaires fonciers et des Premières nations.

L'Office a atteint le but fixé de gérer la charge de travail liée aux demandes tout en veillant à bien tenir compte de tous les facteurs touchant l'intérêt public. À cette fin, il a tenu douze audiences orales et deux audiences par voie de mémoires, dont le détail est présenté aux tableaux 1à 4 de la partie IV du rapport. Les demandes qui n'exigent pas la tenue d'une audience comptent aussi pour une part importante de la charge de travail de l'Office.

Les demandeurs ont dit noter une amélioration dans les délais de traitement des projets de type courant. Cette amélioration tient à plusieurs facteurs. D'abord, l'ONÉ a pris des initiatives pour clarifier les exigences en matière de dépôt et ses processus avant même le dépôt des demandes. Il en est résulté la présentation de demandes plus complètes et une démarche simplifiée. Ensuite, en 1998-99, l'Office a eu plus de contacts avec les autres organismes et ministères fédéraux compétents pour faire préciser leurs exigences à l'égard des demandes. Enfin, il a tenu des rencontres avec les promoteurs des projets, après l'étape de la décision, pour revoir avec eux

Figure 1

Structure de l'ONÉ



C. Composition de l'organisme

La Loi sur l'ONÉ prévoit la nomination d'un maximum de neuf membres, dont le président (qui set aussi le premier dirigeant) et le directeur exécutif (qui est aussi le chef des opérations). Le personnel met en application les politiques de l'Office et fait des recommandations à l'égard des questions de réglementation. L'ONÉ a un effectif de 286 employés (équivalents temps plein), organisé en cinq secteurs. L'Équipe des services juridiques, dirigée par l'avocate générale, et l'Équipe des spécialistes en chef appuient les activités des divers secteurs. (Figure 1)

- Le **Secteur des demandes** traite et évalue toutes les demandes présentées aux termes de la Loi sur l'ONÉ. La plupart de celles-ci tombent sous le coup des parties III, IV et VI de la Loi, lesquelles visent les installations, les droits et les licences d'exportation. Le personnel du Secteur est aussi chargé de la surveillance et de la vérification financières des pipelines réglementés par l'Office.

- Le **Secteur des produits** appuie l'Office dans l'accomplissement de son mandat en assurant la surveillance de l'industrie et des marchés de l'énergie. Il lui incombe aussi de tenir à jour les lignes directrices et les règlements régissant les exportations d'énergie, comme l'exige la partie VI de la Loi sur l'ONÉ. Le Secteur se charge également de traiter les demandes relatives aux exportations à court terme de gaz, de pétrole et de liquides de gaz naturel, de même que les demandes concernant les importations de gaz naturel, les exportations d'électricité et les lignes internationales de transport d'électricité.

- Le **Secteur des opérations** s'occupe de toutes les questions relatives à la sécurité et à l'environnement pour ce qui est des installations visées par la Loi sur l'ONÉ, la Loi sur les OPC et la LFH. À ce titre, il est chargé de mener des inspections et des vérifications en matière de sécurité et de protection de l'environnement, de faire enquête sur les accidents et de surveiller les méthodes d'intervention en cas d'urgence. Le Secteur est aussi chargé de réglementer l'exploration et la mise en valeur des hydrocarbures dans les régions pionnières non assujetties à des accords. Il lui incombe, enfin, d'élaborer des règlements et des lignes directrices tant à l'égard de l'exploitation des pipelines que des activités d'exploration et de mise en valeur.

- Le **Secteur des services généraux** appuie l'Office dans la gestion de ses ressources humaines, matérielles et financières.

- Le **Secteur de la gestion de l'information** élabore et met en oeuvre une stratégie de gestion de l'information pour l'Office, qui permet de fournir aux intervenants internes et externes les renseignements dont ils ont besoin.

- L'**Équipe des services juridiques,** dirigée par l'avocate générale, fournit des avis juridiques en matière de gestion et de réglementation.

- L'**Équipe des spécialistes en chef** a pour rôle de maintenir et d'accroître le savoir-faire technique de l'ONÉ dans les domaines suivants : économie, environnement et génie.

Alors qu'elle cherchait à accroître sa part du marché, TransCanada s'est heurtée à la concurrence possible d'un nouveau venu dans l'industrie, Alliance Pipeline Ltd. Le pipeline projeté d'Alliance, dont la mise en service est prévue pour novembre 2000, fera directement concurrence aux pipelines de TransCanada et de Foothills pour le transport du gaz naturel vers les marchés du Midwest des États-Unis. Par conséquent, l'Office doit maintenant réglementer une industrie dominée par un transporteur important qui fait face à la concurrence d'un nouveau venu pour l'obtention de marchés supplémentaires. Cependant, une multitude de Canadiens dans plusieurs autres régions du pays demeurent tributaires d'une seule société pipelinière pour leur approvisionnement en gaz naturel. Le défi qui s'offre à l'ONÉ sera d'assurer une surveillance appropriée de l'industrie, sans nuire au développement d'une concurrence qui joue à l'avantage des Canadiens.

Restructuration de l'industrie de l'électricité

L'industrie nord-américaine de l'électricité fait encore l'objet d'une profonde restructuration. La plupart des administrations américaines, ainsi que certaines provinces du Canada, sont en voie d'ouvrir la porte à la concurrence entre producteurs d'électricité afin d'assurer le libre accès aux réseaux de transport d'électricité. Bien que son mandat dans ce secteur se limite essentiellement à l'approbation des exportations d'électricité, l'Office suit ces changements de près.

Employés

Des employés membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, l'une des deux unités de négociation de l'ONÉ, ont déclenché une grève de 50 jours. La grève a pris fin et une nouvelle convention collective a été signée. Pendant que sévissait la grève, l'Office a maintenu les services courants, bien qu'à un niveau réduit.

L'Office évolue au sein du marché de l'emploi de Calgary, qui est à la fois changeant et extrêmement compétitif. Dans ce contexte, il doit relever le défi d'attirer des travailleurs compétents, tout en exerçant sur le plan salarial la prudence exigée de la part de tout organisme du gouvernement fédéral.

Agrandissement des réseaux de gazoducs canadiens

En 1998-1999, on a entrepris la construction de plusieurs nouveaux pipelines dont certains se trouvent dans des régions du Canada qui n'ont eu aucun contact antérieur avec l'industrie pipelinière. Le réseau de M&NP transportera du gaz naturel de la région extracôtière de la Nouvelle-Écosse vers les marchés de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Angleterre. Dans le sud du Québec, TQM a construit le prolongement vers PNGTS. Le pipeline d'Alliance s'étendra sur une distance de 2 000 kilomètres depuis Fort St. John, en Colombie-Britannique, jusqu'à un point d'exportation dans le sud de la Saskatchewan. Dans le cadre de chacun de ces projets, un grand nombre de propriétaires fonciers résidant le long des emprises des pipelines ont soulevé des préoccupations au sujet de l'incidence que ces canalisations pourraient avoir sur leurs terrains et leur sécurité. Dans la plupart des cas, ces propriétaires fonciers n'avaient jamais participé à une audience officielle de l'ONÉ.

Lorsqu'il s'agit de nouveaux projets pipeliniers, l'Office doit faire en sorte que ses processus soient clairs et accessibles pour tous les particuliers et groupes intéressés, et plus spécialement pour ceux qui sont susceptibles d'être touchés par le projet. Cependant, l'Office doit veiller en même temps à ce que les projets qu'il juge conformes à l'intérêt public ne soient pas retardés inutilement.

Exigences liées à l'évaluation environnementale

Depuis l'adoption de la LCÉE en 1995, le processus d'étude environnementale, tel qu'il s'applique aux projets pipeliniers, s'est complexifié. Aux termes de la Loi sur l'ONÉ, l'Office exerce depuis longtemps le mandat d'évaluer l'effet environnemental des projets. Or, la LCÉE a ajouté une étape administrative au processus d'évaluation, et la combinaison des deux a causé une certaine confusion tant chez les promoteurs des projets que chez les opposants. L'ONÉ et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) ont été mis au défi de remplir leurs mandats respectifs tout en veillant à ce que les examens se déroulent de façon impartiale et dans des délais opportuns. La modification des procédures a eu pour effet de rallonger les délais, ce qui est une source de frustration pour les demandeurs.

Évolution de la structure de l'industrie

Étant donné le caractère traditionnellement monopolistique de l'industrie pipelinière canadienne, l'Office est responsable depuis toujours d'assurer que les sociétés pipelinières offrent leurs services à des taux et à des conditions raisonnables. Toutefois, la structure de l'industrie est en voie de changer. Fait important, TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) a récemment fait l'acquisition de Nova Gas Transmission Ltd., devenant ainsi le plus gros transporteur de gaz naturel en Amérique du Nord. Étant également propriétaire d'Alberta Natural Gas Pipeline (ANG Pipeline) et détenteur d'une participation majoritaire dans Foothills Pipe Lines Ltd. (Foothills), TransCanada contrôle, dans les faits, presque la totalité de la capacité pipelinière affectée au transport du gaz naturel à partir de l'Alberta.

B. Contexte de fonctionnement

1. Objectif

L'Office national de l'énergie a pour objectif de rendre des décisions justes, impartiales et respectées au chapitre de la réglementation du secteur de l'énergie.

2. Buts principaux

Voici les cinq buts principaux énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités 1998-1999 :

- continuer de traiter les demandes dans les délais voulus et réduire au minimum le nombre de litiges intentés avec succès contre des décisions de l'Office, par la prise de décisions claires, uniformes et fondées en droit;
- rehausser la clarté et l'uniformité du cadre juridique et scientifique dans lequel s'inscrit le processus d'évaluation environnementale;
- renforcer la confiance du public en la sécurité des installations réglementées par l'ONÉ;
- améliorer les renseignements fournis sur les ressources et les marchés énergétiques pour appuyer la prise de décisions éclairées en matière d'énergie;
- améliorer la possibilité qu'a le public de participer et d'avoir accès à l'information.

3. Défis

En 1998-1999, l'ONÉ a eu à relever plusieurs grands défis, tenant à des facteurs tant externes qu'internes, qui ont beaucoup influé sur la poursuite de ses activités.

Fluctuation du niveau d'activité de l'industrie

La demande à l'égard des services de réglementation de l'ONÉ dépend du rythme d'activité dans l'industrie énergétique. Or, l'année 1998-1999 a amené de grandes variations régionales du niveau d'activité. Dans l'Ouest canadien, le secteur amont est revenu à ses niveaux d'activité habituels quant au volume des travaux d'exploration, après avoir affiché des niveaux record en 1997-1998. Par contre, il y a eu intensification des activités dans les territoires du Nord et sur la côte Est. Ces fluctuations du niveau d'activité demeurent un défi pour l'ONÉ qui se doit d'être toujours prêt à intervenir.

Partie II : Aperçu de l'organisme

A. Mandat et mission

L'Office national de l'énergie est un organisme indépendant qui a été créé par le Parlement en 1959 suite à l'adoption de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (Loi sur l'ONÉ). Cette loi confère à l'Office le pouvoir d'autoriser et de réglementer :

- la construction et l'exploitation des pipelines interprovinciaux et internationaux;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales et des lignes interprovinciales désignées de transport d'électricité;
- les droits et les tarifs des compagnies exploitant des oléoducs, des gazoducs et des productoducs qui sont de son ressort;
- les exportations de pétrole, de gaz naturel et d'électricité, et les importations de gaz naturel.

En vertu de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada* (Loi sur les OPC), et de certaines dispositions de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* (LFH), l'ONÉ réglemente également les activités d'exploration et de production du pétrole et du gaz sur les terres pionnières du Canada qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

L'Office traite plus de 700 demandes par année. De celles-ci, environ 400 sont des demandes courantes concernant des ordonnances d'exportation de gaz à court terme, et le reste porte sur un éventail de questions de réglementation, dont l'examen peut exiger la tenue d'une audience publique.

Suivant son mandat à titre d'organisme de réglementation, l'ONÉ a pour rôle de promouvoir la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience économique dans l'intérêt public canadien, tout en respectant les droits individuels. L'objectif global de l'ONÉ est de «rendre des décisions qui soient justes, impartiales et respectées» (*Budget des dépenses 1998-1999 - Partie III - Rapport sur les plans et les priorités*).

Pendant l'exercice 1998-1999, l'ONÉ a défini cinq buts principaux au regard desquels il évalue la mesure où il atteint l'objectif global énoncé ci-dessus. Ces buts sont présentés à la page suivante.

Tableau des engagements liés aux principaux résultats

Office national de l'énergie		
Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**Ce qui se manifeste par :**	**Réalisations signalées dans :**
Avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité).	i) Le traitement des demandes et les audiences publiques sont perçus comme étant menés de façon équitable, opportune et impartiale;	Partie III, pages 10-11
	ii) Le cadre juridique et scientifique établi pour les évaluations environnementales est clair et cohérent;	Partie III, pages 11-12
	iii) Les installations réglementées par l'Office sont sécuritaires et perçues comme telles;	Partie III, pages 12-13
	iv) Les exigences réglementaires en matière de sécurité et d'environnement sont respectées;	Partie III, pages 14-15
	v) Les renseignements sur les marchés énergétiques sont mis à la disposition du public et de l'industrie;	Partie III, page 16
	vi) Le public a la possibilité de participer et d'avoir accès à l'information.	Partie III, pages 16-18

L'Office a oeuvré de concert avec plusieurs provinces pour élaborer des procédures d'intervention en cas d'incident pipelinier, des normes communes visant les pipelines et des mécanismes de partage des renseignements sur les projets. En outre, des ententes d'exploitation de bases de données sur les ressources énergétiques ont été conclues avec l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Nous avons amélioré nos communications avec le public et nous avons mieux informé les Canadiens intéressés sur la marche à suivre pour participer aux processus de l'ONÉ qui ont une incidence dans leur vie.

À l'automne 1998, l'Office a renouvelé sa Vision, sa raison d'être et son plan stratégique. La Vision de l'Office consiste à **«être un chef de file respecté dans la réglementation des questions économiques, environnementales et de sécurité»**. La raison d'être de l'organisme est désormais de **«promouvoir la sécurité des pipelines, la protection de l'environnement et l'efficience économique»** dans l'intérêt public canadien, tout en respectant les droits individuels et en s'en tenant au mandat que le Parlement lui a conféré au chapitre de la réglementation des pipelines et de la mise en valeur et du commerce des ressources énergétiques. Grâce aux buts que nous nous sommes fixés dans notre plan stratégique, nous pourrons mieux concentrer nos efforts sur les aspects primordiaux des activités de l'ONÉ que sont la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience économique, et nous efforcer de répondre au besoin qu'a le public de vraiment participer aux activités de l'Office.

En sa qualité d'organisme de réglementation investi de pouvoirs quasi-judiciaires, l'Office offre des services fort différents de ceux que fournissent la plupart des organismes gouvernementaux. L'Office reconnaît toutefois que, malgré le caractère unique des services dispensés, il se doit de démontrer qu'il procure des avantages socio-économiques à la population canadienne. C'est pourquoi l'Office a lancé une évaluation approfondie du programme, qu'il prévoit terminer en décembre 1999, afin de définir et de mettre en oeuvre des critères de mesure du rendement plus explicites qui fourniront une preuve objective du succès obtenu dans la poursuite de ses buts.

Kenneth W. Vollman

Partie I : Message du président

Le rôle de l'ONÉ n'a cessé d'évoluer depuis la création de l'organisme en 1959. Au tout début de son mandat et pendant la crise énergétique des années 1970, l'Office se souciait surtout de la sécurité de l'approvisionnement énergétique au Canada. Au fil du temps, il a constaté que laisser agir les mécanismes de marchés concurrentiels permettait d'assurer aux Canadiens l'accès à des sources d'approvisionnement sûres, à des prix équitables. Aujourd'hui, les intervenants avec lesquels l'Office fait affaires s'attendent à ce qu'il offre des services de réglementation qui procurent de nets avantages socio-économiques à la population canadienne.

Je suis heureux de signaler que l'Office a connu une année très fructueuse en 1998-1999 pour ce qui est d'atteindre les buts fixés pour la période. Ces buts visaient à combler des besoins cernés en 1997, à savoir : gérer une charge de travail extrêmement variable, clarifier le processus d'évaluation environnementale, rehausser la confiance du public en la sécurité des pipelines, et permettre aux Canadiens de mieux participer aux processus de l'Office.

Étant appelé à traiter des centaines de demandes chaque année, l'Office est très conscient du besoin de trouver un juste équilibre entre l'examen expéditif des demandes dans l'intérêt de l'industrie, la prise en compte des droits des propriétaires fonciers et la satisfaction des attentes du public au chapitre de la sécurité et de la protection de l'environnement.

Nous avons réussi à clarifier quelque peu le processus entourant l'approbation de projets de grande envergure qui doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale aux termes de la LCÉE, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce sens. Je crois que l'Office veille de façon très consciencieuse à protéger l'environnement et à respecter les droits individuels des propriétaires fonciers. Cependant, je suis conscient qu'il lui faut améliorer sa performance du point de vue des délais d'examen des demandes.

Pour ce qui concerne la sécurité et la protection de l'environnement, il y a eu moins d'incidents pipeliniers que par les années précédentes. L'Office réglemente plus de 45 000 km de canalisations et il ne s'est produit cette année qu'une seule rupture grave de pipeline, incident qui n'a pas causé de blessures dans le public ni chez les employés de la compagnie. En outre, la mise en place de nouvelles installations du ressort de l'Office n'a pas eu d'effets importants sur l'environnement, fait remarquable si l'on considère que les réseaux réglementés par l'Office ont transporté pour plus de 30 milliards $ en gaz naturel, en pétrole brut et en produits pétroliers au cours de la dernière année. Il n'empêche que la confiance du public en la sécurité des pipelines pourrait être améliorée. Nous devons nous assurer de comprendre à fond la performance des pipelines et communiquer ce savoir au public.

Nous avons amélioré notre capacité de fournir aux Canadiens les renseignements sur les marchés énergétiques dont ils ont besoin. Les rapports que l'Office publie reposent sur une consultation accrue et sont mieux ciblés que par le passé.

l'Office a convoqué plusieurs séminaires publics afin d'expliquer le déroulement des audiences et les processus entourant l'établissement du tracé détaillé et l'acquisition de terrains.

Grâce à ces efforts proactifs de communication, entre autres, l'Office poursuit son but qui consiste à rehausser la participation du public et à le sensibiliser au mandat et aux processus propres de l'ONÉ. En 1998-1999, l'Office a perfectionné ses technologies informatiques pour assurer un meilleur accès à l'information, notamment grâce au système de dépôt électronique des demandes, au service d'écoute des audiences par liaison téléphonique et à la publication sur son site Web des motifs de décision découlant de ses instances de réglementation.

L'Office continue d'agir sur le marché par les décisions qu'il prend à l'égard des demandes d'approbation de projets pipeliniers qui ont pour effet d'injecter de la concurrence dans le secteur du transport du gaz naturel. Il estime que l'élargissement du choix de services de transport du gaz se traduira par des avantages pour la population canadienne.

Un des buts principaux poursuivis au cours de l'année consistait à fournir à l'Office et aux parties externes de meilleurs renseignements sur les ressources et les marchés énergétiques. **L'Office a tenu de multiples rencontres et consultations avec des parties intéressées pour préparer son Rapport sur l'offre et la demande.** Il a aussi encouragé une plus grande participation du public et de l'industrie en ce qui a trait à l'information sur les marchés énergétiques. L'Office entend intensifier ses efforts de communication dans ce sens.

En bref, l'Office a réalisé d'importants progrès dans la poursuite des principaux buts qu'il s'est fixés en 1998-1999. Il y a encore matière à amélioration, surtout pour ce qui est de clarifier et d'abréger le processus d'approbation de nouveaux projets pipeliniers. Pour faire mieux ressortir les résultats qu'il livre aux Canadiens, l'Office continuera de perfectionner les mesures de rendement au regard desquelles il évalue son efficacité.

Sommaire

Malgré la chute des prix mondiaux du pétrole, dont a pâti le secteur de la production pétrolière, l'industrie a lancé d'importants projets d'immobilisations. En 1998, l'Office national de l'énergie (l'Office ou l'ONÉ) a approuvé pour environ 3,6 milliards $ en nouvelles installations. Au cours de l'exercice, il a siégé 80 jours dans le cadre d'audiences publiques portant sur diverses demandes relatives à des projets pipeliniers. Le traitement de ces demandes a été assuré dans des délais opportuns, ce qui représente un des principaux buts de l'Office. Une seule décision de l'Office a été renversée en appel durant l'année.

Sur le plan de la sécurité et de la protection de l'environnement, les compagnies pipelinières ont maintenu un excellent bilan. En 1998, 78 incidents se sont produits sur des pipelines réglementés par l'Office, soit dix de moins que l'année précédente. Il n'y a eu qu'une seule défaillance de pipeline durant la période, et l'incident n'a causé aucune blessure dans le public ni chez les employés de la compagnie. Au cours de 1998-1999, l'ONÉ a étoffé plusieurs de ses systèmes de surveillance et de suivi afin de rehausser le degré de conformité à ses règlements et aux conditions dont il assortit l'approbation de nouvelles installations. L'Office n'a cessé de travailler de concert avec d'autres organismes gouvernementaux pour instaurer des normes communes garantissant que les pipelines soient exploités de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre notre but de renforcer la confiance du public.

Un autre but fixé pour 1998-1999 consistait à clarifier le processus d'évaluation environnementale. L'Office a mis au point de nouvelles démarches concernant l'examen des projets de grande envergure en réponse aux préoccupations qu'on entretenait à l'égard de la complexité de l'ensemble du processus d'évaluation environnementale depuis l'adoption de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE) en 1995. Deux projets pilotes ont été menés et les leçons tirées du premier ont été appliquées dans le cadre du second. L'Office s'efforce de répondre aux préoccupations des intervenants au sujet du processus d'examen des demandes et des délais connexes. À cet égard, l'Office doit relever le défi d'assurer que les processus d'examen et d'évaluation des demandes sont clairs et accessibles pour tous les membres du public intéressés, tout en évitant de retarder inutilement des projets qui vont dans le sens de l'intérêt public.

L'Office a approuvé la construction d'importantes nouvelles installations pipelinières dans des régions du pays où les propriétaires n'avaient jamais eu à composer avec la mise en place de canalisations de gros diamètre. Maritimes & Northeast Pipeline Management Ltd. (M&NP) a amorcé la construction de son gazoduc qui, pour la première fois, livrera du gaz naturel provenant de la plate-forme Scotian aux Canadiens de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. De plus, Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (TQM) a construit son pipeline de prolongement vers le Portland Natural Gas Transmission System (PNGTS), dans le sud du Québec. En réponse aux préoccupations exprimées par les propriétaires fonciers, l'Office a tenu des audiences sur le tracé détaillé dans le cadre des deux projets susmentionnés. En outre,

Liste des figures et des tableaux

Partie I: Message du presidént

Tableau des engagements liés aux principaux résultats 3

Partie II : Aperçu de l'organisme

Figure 1 Structure de l'ONÉ 9

Partie III : Rendement de l'organisme

Tableau 1 Bilan de sécurité des pipelines et des installations 12
Tableau 2 Nombre total d'incidents et de ruptures par année 13

Partie IV : Groupement des rapports

Tableau 1 Compte rendu des activités de réglementation - 1er avril au 30 juin 1998 20
Tableau 2 Compte rendu des activités de réglementation - 1er juillet au 30 septembre 1998 21
Tableau 3 Compte rendu des activités de réglementation - 1er octobre au 31 décembre 1998 22
Tableau 4 Compte rendu des activités de réglementation - 1er janvier au 31 mars 1999 24

Partie V : Rendement financier

Tableau 1 Sommaire des crédits approuvés 27
Tableau 2 Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 28
Tableau 3 Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 29
Tableau 7 Recettes non disponibles 30
Tableau 15 Passif éventuel 30

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 29
Recettes non disponibles 29
Passif éventuel 30

Partie VI : Autres renseignements 31

A. Coopération avec d'autres organismes gouvernementaux ou organismes de réglementation 31
B. Autres rapports de l'organisme 33
C. Lois et règlements d'application administrés 34
D. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires . 36

Index des sujets 37

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières i
Liste des figures et des tableaux iii
Sommaire iv

Partie I : Message du président 1
Engagements liés aux principaux résultats 3

Partie II : Aperçu de l'organisme 4

A. Mandat et mission 4
B. Cadre de fonctionnement 5
1. Objectif 5
2. Buts principaux 5
3. Défis 5
C. Composition de l'organisme 8

Partie III : Rendement de l'organisme 10

A. Attentes en matière de rendement 10

B. Réalisations en matière de rendement 10
But 1 : Gestion efficace du traitement des demandes 10
But 2 : Clarté du processus d'évaluation environnementale 11
But 3 : Confiance du public en la sécurité des installations réglementées par l'Office 12
But 4 : Amélioration des renseignements fournis sur le secteur énergétique 16
But 5 : Participation accrue du public et meilleur accès à l'information 16

Partie IV : Groupement des rapports 19

A. Préparation à l'an 2000 19
B. Comptes rendus trimestriels des activités de réglementation 20

Partie V : Rendement financier 26

A. Aperçu 26
B. Tableaux financiers 27
Sommaire des crédits approuvés 27
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 28

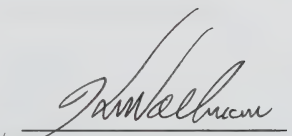
Office national de l'énergie

National Energy Board

Office national de l'énergie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 1999



Kenneth W. Vollman
Président
Office national de l'énergie



Ralph Goodale
Ministre
Ressources naturelles Canada

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/7-1999
ISBN 0-660-61019-1

BUDGET DES DÉPENSES

Office national de l'énergie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

CA1
FN
E77

Government
Publications

ESTIMATES

National Film Board

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

NOV 25 1999
University of Toronto

Canada

Improved Reporting to Parliament Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/51-1999
ISBN 0-660-61063-9



Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Result* - Volume 1 et 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044

National Film Board

Performance Report

For the year ended
March 31, 1999



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

Table of Contents

SECTION I: MESSAGES

A. Minister of Canadian Heritage 1

B. Government Film Commissioner 2

C. Chart of key results commitments 3

SECTION II: OVERVIEW OF THE NATIONAL FILM BOARD 5

A. Mandate 5

B. Operating environment 6

C. Organization of the NFB 8

SECTION III: PERFORMANCE OF THE NATIONAL FILM BOARD 11

A. Performance expectations 11

B. Performance accomplishments 12

1. The NFB at the service of Canadians 12

2. Internal performance 19

SECTION IV: CONSOLIDATED REPORTING 23

SECTION V: FINANCIAL PERFORMANCE 25

SECTION VI: OTHER INFORMATION 31

Section I: Messages

A. Minister of Canadian Heritage

This report highlights the achievements of the National Film Board over the past year.

The National Film Board produces and distributes films and other audiovisual works which reflect Canada to Canadians and the rest of the world . These activities enrich Canadian society because they provoke discussion and debate on important subjects and explore the creative potential of the audiovisual media. The work of the National Film Board is recognized by Canadians and others for excellence, relevance and innovation.

My thanks go to the dedicated women and men of the National Film Board who serve Canadians at this time of enormous and exciting change.



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

B. Government Film Commissioner

The National Film Board of Canada was created in 1939 with the goal of putting the power of the moving image at the service of Canadians. This service has taken many forms over the years: newsreels before the days of television; sponsored films for government departments; innovative film installations for world's fairs; technical advances in film equipment, processes and media; and above all, giving Canadians of all ages and origins, but especially children in school, a sense of their country, their place in it and its place in the world.

Because the output of the NFB consists of a hundred or so unique productions each year, and because so many of the important evaluation factors – quality and relevance, for example – are subjective, it is a considerable challenge to develop measurement tools which give a complete view of the work accomplished in any given year. Over the past two years, we have searched for ways to make this report more accurate and meaningful, while ensuring comparability over time. We have been able to add several new data sets, and to improve the precision and reliability of several others. The results appear in the following pages.

This year, we have also included some survey information on usage of and satisfaction with the service to the public provided by the NFB. While this is not information we are likely to be able to provide on an annual basis, it does add an important dimension to the evaluation of our results – particularly since the level of satisfaction expressed is high!

Sandra Macdonald
Government Film Commissioner
and Chairperson of the National Film Board of Canada

C. Chart of key results commitments

To provide Canadians with:	Demonstrated by:	Achievements reported in:
Production of audiovisual works to interpret Canada to Canadians and to other nations	• Level of satisfaction and interest generated by the audiovisual works	DPR, section 1.1.2, p. 13 DPR, section 1.1.1, p. 12
	• Representativeness of filmmakers	DPR, section 1.2, p. 14-15 DPR, section 2.3, p. 21
	• Loyalty of existing audiences and development of new market segments	DPR, section 1.1.1, p. 12 DPR, section 1.4.2, p. 17
Access to its productions and products through various distribution networks and markets in order to reach audiences in Canada and abroad	• Level of use of the information, communication, delivery and distribution systems	DPR, section 1.5, p. 18 DPR, section 2.4, p. 21
	• Development and diversification of markets	DPR, section 1.4, pp. 16 to 18
An environment conducive to innovation, development and growth of the Canadian film industry	• Success of its productions and products in Canada and abroad	DPR, section 1.1.2, p. 13
	• Development of new filmmaking talents and skills	DPR, section 1.3, p. 15 DPR, section 1.2, p. 14

Section II: Overview of the National Film Board

A. Mandate

Pursuant to the *National Film Act*, the NFB "*is established to initiate and promote the production and distribution of films in the national interest and, in particular,*

- *to produce and distribute and to promote the production and distribution of films designed to interpret Canada to Canadians and to other nations;*
- *to engage in research in film activity and to make available the results thereof to persons engaged in the production of films;*
- *to advise the Governor in Council in connection with film activities; and*
- *to discharge such other duties relating to film activity as the Governor in Council may direct the Board to undertake.*"[1]

Mission statement

In a constantly evolving communications environment, in which Canada must assert its own identity and character, the NFB helps Canadian voices to be heard and Canadian perspectives to be expressed at home and abroad. In this context, the NFB has adopted the following mission statement as the operational interpretation of its mandate:

> *The NFB produces and distributes audiovisual works which provoke discussion and debate on important subjects for Canadian and foreign audiences, achieve recognition for excellence, relevance and innovation, and explore the creative potential of audiovisual media.*

[1] R.S.C. 1985, c. N-8, section 9. The Act also empowers the NFB "to represent the Government of Canada in its relations with persons engaged in commercial motion picture film activity in connection with motion picture films for the Government or any department thereof." However, this responsibility was transferred to the Minister of Supply and Services by Order in Council P.C. 1984-6/2565.

B. Operating environment

The NFB is a government agency reporting to the Minister of Canadian Heritage, who has the authority to administer the *National Film Act* governing this public producer and distributor of film and other audiovisual works. The NFB is subject to the *Financial Administration Act* but has the status of separate employer.

To carry out its mission, the NFB collaborates with public- and private-sector partners in the production and distribution fields, sometimes working in association with independent Canadian or international co-producers to produce its films or in association with Canadian or international private or public broadcasters to produce and/or broadcast its films. The NFB also sometimes works with partners in the public sector (such as public and school libraries) or the private sector (distributors, cataloguers, motion picture exhibitors, video retail outlets, etc.) to distribute its films in Canada and abroad.

Strategic objectives

To fulfil its mission, the NFB has adopted the following strategic objectives:

- To produce audiovisual works that are exceptional in terms of relevance, excellence and innovation and that reflect Canadian realities and perspectives so as to contribute to a knowledge and understanding of Canada;
- To promote, distribute and make accessible to Canadian and foreign audiences the NFB's entire collection of audiovisual works; and
- To ensure that these activities are delivered through efficient and responsible administrative management.

Strategic priorities

The NFB adopted a five-year action plan for 1995-2000 based on a strategic planning initiative and the re-engineering of business processes in the wake of a 30% reduction in its Parliamentary appropriation. These priorities can be summarized as follows:

1. Give priority to production

- Maintain production capacity and quality
- Gradually replace permanent creative staff with freelancers and resident directors
- Reorganize the production and post-production infrastructure

2. Promote and provide access to NFB productions

- Emphasize television as a means of distribution
- Establish partnerships with public and private distributors
- Facilitate access to the entire NFB collection
- Restructure marketing and optimize resources allocated to it

3. Promote the development of filmmaking

- Explore new production media
- Experiment with new interactive digital production and distribution tools

4. Reduce the operational and administrative infrastructure to an absolute minimum

- Eliminate ancillary activities
- Make use of computerization and new information systems
- Implement programs to reduce continuous staff
- Re-engineer administrative processes

The NFB's biggest challenge will be to carry out its ambitious plan in a constantly evolving technological, industrial and cultural environment and with limited resources.

C. Organization of the NFB

The NFB represents one Program, one business line, and one mandate: "to interpret Canada to Canadians and to other nations." It does this through the resources and activities of three service lines: production of audiovisual works, distribution of these works to Canadian and foreign audiences, and administration of the NFB's business. These three service lines result from the reorganization of the five subactivities or service lines presented in the 1998-1999 Report on Plans and Priorities. These changes are shown in the following concordance table.

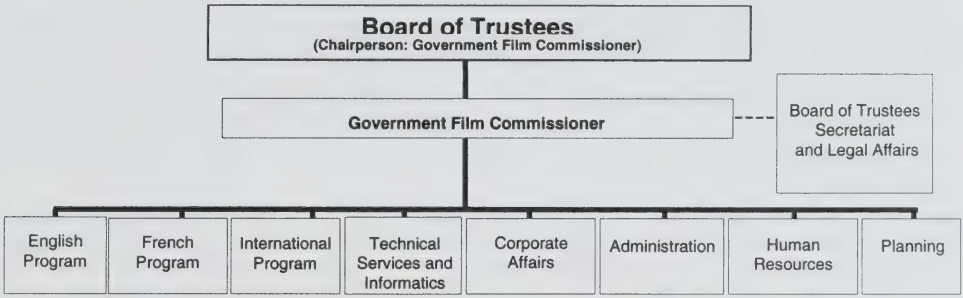
Concordance Table

1998-1999 RPP	Future
Programming • Production • Marketing	Production
Distribution	Distribution (now includes Marketing)
Technical Research*	
Training*	
Administration	Administration

* *These resources and activities are subsumed in the three service lines.*

These modifications stem from changes already made in the organization of the NFB's activities further to the Program Reviews that took place over the past few years and are reflected in our Planning, Reporting and Accountability Structure which has been submitted to Treasury Board for approval.

The following organization chart shows the organizational and hierarchical structure by which the NFB ensures the day-to-day management of its service lines to provide optimal performance in terms of efficiency and effectiveness.



Areas of responsibility

The Program is directed by the Government Film Commissioner and is divided into nine major areas of responsibility:

English Program, which manages English-language production and marketing activities in Canada;

French Program, which manages French-language production and marketing activities in Canada;

International Program, which is responsible for international sales and marketing activities and manages the NFB's participation in Canadian and foreign festivals;

Technical Services and Informatics, which consists of technical services and informatics development and support;

Corporate Affairs, which includes Communications, Government Relations, Collection Management, Information Management, Stock Shot Library and various distribution support services;

Administration, which comprises Financial Administration, Accommodations, Material Management and Customer Services;

Human Resources, which includes Human Resources Management, Training and the Employment Equity Program;

Planning, which consists of Planning, Program Evaluation and Internal Audit;

Board of Trustees Secretariat and Legal Affairs, which also includes Access to Information.

Section III: Performance of the National Film Board

A. Performance expectations

The main benefits and services Canadians can expect to receive from the National Film Board are:

1. production of relevant, high-quality audiovisual works reflecting Canadian realities and perspectives so as to interpret Canada to Canadians and to other nations;
2. distribution and exhibition of these productions and products to general-interest and niche audiences and ready access to the NFB's vast audiovisual holdings;
3. provision of an environment conducive to innovation and the development of new filmmaking skills.

As regards its internal performance, the NFB 2000 five-year plan proposed a number of organizational changes, most of which have been implemented, as indicated in previous years' Performance Reports. The NFB also planned to continuously monitor progress made with respect to the three strategic objectives concerning management of its resources:

1. to transform its creative staff;
2. to upgrade its production and distribution infrastructure;
3. to maintain its production capacity.

These three strategic objectives are the key elements in the reform instituted by the NFB in order to achieve optimum performance from its resources and activities.

Financial Information

National Film Board	**$**
Planned Spending (net)	55,885,000
Total Authorities (net)	59,261,401
Actual Spending in 1998-1999 (net)	**56,728,570**

Note: The summary financial information includes three figures showing:

- *the amount planned at the beginning of the fiscal year (Planned Spending);*
- *additional spending which Parliament decided to grant the departments in light of changing priorities and unexpected activities (Total Authorities);*
- *the amount actually spent (Actual Spending in 1998-1999).*

B. Performance accomplishments

1. The NFB at the service of Canadians

1.1 Production of relevant, excellent and innovative audiovisual works

In 1998-1999, the NFB completed 98 new productions, thus exceeding the NFB's annual objective of 85 new productions as set forth in the NFB 2000 five-year plan. These productions include animation, documentary and multimedia products on a variety of themes and topics designed to meet the interests, needs and concerns of large segments of the Canadian population or with more specific contents designed for niche audiences.

Since, each year, the NFB produces or co-produces an average of a hundred films varying greatly in content, treatment and target audiences, it is obviously impossible to report on the performance of each film. We will therefore use indicators to show the overall results of the NFB's production, while noting highlights of certain productions released during the year so as to give concrete examples of the work accomplished.

1.1.1 Audience size

This indicator is an evaluation of how well we succeeded in our objectives of stimulating interest in our films and reaching the largest possible audience.

The largest and best documented audience remains that reached through television, our primary distribution medium. The cumulative television audience shown in the following table is based on the Nielsen ratings.

Cumulative Canadian Television Audience

(thousands of viewers)	1996-1997	1997-1998	1998-1999
French Program	5,500	37,000	74,000
English Program	34,500	83,000	119,000
Total	**40,000**	**120,000**	**193,000**

There was a 61% increase in the NFB's cumulative television audience in 1998-1999, primarily due to the greater interest shown in our productions by the different general-interest and specialty networks, reflecting the quality and relevance of our films.

Based on research conducted by Leto Consulting, which we mentioned last year, we can provide figures for English-language audiences in non-television markets. We estimate that there were 9.6 million individual viewings of NFB videos by Canada's student population (up 12% from the previous year), along with another 3.4 million viewings in other organizations served by the NFB (up 3%). Direct sales to home consumers accounted for approximately 1.7 million viewers, maintaining the previous year's level, while over a million theatre patrons saw NFB titles. We are looking at adopting a methodology for estimating the size of non-television audiences for the French-language market as well.

1.1.2 Performance at Canadian and foreign festivals

Recognition of the excellence of NFB films by industry peers in Canada and abroad is an objective measure of the competitiveness – and thus the quality, relevance and innovativeness – of the NFB's production. The following table shows the number of awards won by NFB productions in festivals during the 1998-1999 fiscal year, compared with the results of previous years.

Awards Won by NFB Productions

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Canada	43	28	36
International	61	116	65
Total	**104**	**144**	**101**

In 1998-1999, the NFB participated in 235 Canadian and international festivals, almost the exact same number as last year. It garnered 101 awards, down from last year's record level but the usual number won in previous years. This indicator will have to be reviewed given the NFB's decision to focus on television, thus limiting the eligibility of its films for certain festivals.

Below are some of the productions honoured in Canada and abroad.

- *Sunrise Over Tiananmen Square* captured the NFB's 63rd Oscar nomination – for best short documentary – in Los Angeles. *Chili : La Mémoire obstinée (Chile, Obstinate Memory)* won four awards at the Yorkton Short Film and Video Festival, including Best of the Festival.
- The NFB's continuing commitment to Aboriginal filmmakers was recognized as five NFB films picked up awards at the 3rd Annual Aboriginal Film Awards presented at the 1998 Dreamspeakers Festival in Edmonton.
- Eight NFB productions or co-productions were nominated for a Gémeaux Award.
- The 1999 Genie Award for best feature-length documentary went to Nettie Wild's *A Place Called Chiapas*. The animated short *How Wings Are Attached to the Backs of Angels* won five awards, including the Grand Prize at the 9th International Festival of Animated Film in Stuttgart, Germany.
- The production *Quatre femmes d'Égypte* (*Four Women of Egypt)* screened at the prestigious Berlin Film Festival.
- In 1998-1999, the Albert Tessier Award, the Quebec Government's highest honour in the field of cinema, was granted to Georges Dufaux, the third year in a row the award has gone to an NFB filmmaker.
- The NFB prides itself on being a centre of innovation. At the end of February 1999, NFB scientists Ed H. Zwaneveld and Frederick Gasoi (now retired), along with two colleagues from a private-sector company, received a Technical Achievement Academy Award for developing a post-production technology known as the DigiSync™ Film Keykode Reader.

1.2 Programs targeting specific groups

1.2.1 Programs for Aboriginal filmmakers

1998-1999 was the final year in the initial three-year term of English Program's Aboriginal Filmmaking Program (AFP).

In its first three years, the AFP undertook production of 21 films, of which 11 were completed by the end of 1998-1999, 4 were in the final stages of post-production and the remaining 6 were due for completion in 1999-2000.

A formal evaluation of the AFP was conducted by an outside consulting firm, Communications MDR, in January 1999. The summary conclusions of the evaluation report were:

- Overall, the AFP is seen by all constituencies as meeting its objectives in a very positive way and contributing to the professional development of Aboriginal filmmakers in Canada;
- The AFP is seen from the perspective of filmmakers as providing a "place" to tell their stories in their own voices;
- The AFP is seen from the perspective of NFB producers as having introduced new talent to the NFB and as providing them with a "learning experience";
- The majority of those interviewed expressed the view that documentary should continue to be the focus of the AFP but that the Program should continue to be open to other genres; and
- A significant number of filmmakers and producers support the continuing development of training opportunities for Aboriginal peoples in a variety of crafts, but in a more structured and formal manner.

Based on these findings, the report recommended that the AFP be renewed for a second three-year term to begin April 1, 1999.

In French Program, a program of paid internships giving an Aboriginal filmmaker a chance to direct a documentary film was established in 1995-1996. Under this program, three Aboriginal filmmakers each directed a personal work in a professional environment.

1.2.2 Training program for employment equity designated groups

The NFB earmarks funds for training activities intended for members of the employment equity designated groups (women, visible minorities, Aboriginal people, persons with disabilities). In December 1998, an evaluation of English Program's Equity Training Fund for the ten-year period from 1987 to 1997 was carried out by an outside consulting firm, Communications MDR. The evaluation report reached the general conclusion that "Some, or perhaps all, of the training and professional development activities served a useful purpose in that we recognize some of the names of the participants as currently working on NFB productions/co-productions or in the industry in various capacities." However, the report recommended that clearer definitions of what constitutes a training and/or professional development activity be developed and that better methods be established to evaluate whether the activities achieved the objectives.

1.3 Support for Canadian filmmakers and filmmaking

1.3.1 Filmmaker assistance

The NFB supports the development of new talents through a variety of in-house programs: first works (documentary), competitions for emerging animators, employment equity and training, and resident directors. The NFB also hires beginning freelance directors (approximately 25%).

In addition, the NFB supports the development of emerging filmmakers in the private sector by paying for certain costs of filmmaking equipment and services under its filmmaker assistance programs.

The NFB also offers professional advice for filmmakers who request it.

Projects Supported

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Aide au cinéma indépendant	77	66	76
Filmmaker Assistance Program	185	187	164
Total	**262**	**253**	**240**

Funding for these programs remained at the same level despite the budget cuts in recent years.

1.3.2 Contribution to the development of Canadian filmmaking

A number of large-scale experimental projects are currently at the stage of development (*History of Canada* website), distribution (CineRoute 1 and 2) or technological research (long-term preservation of audiovisual documents). Others completed during the past year are already serving as models owing to their technical excellence and original design: the new game and utilities of *The Prince and I/Le Prince et moi* website, the *Canada3d* stereoscopic screensaver using innovative technology to offer a 60-second tour of what it means to be Canadian, and the creation of a digital image bank containing some 10,000 photographs on compact disc available to customers via the Internet and Intranet.

1.4 Market development

Revenues generated in the different distribution networks and the number of transactions processed reflect the NFB's marketing efforts and the appeal of NFB productions in these markets.

1.4.1 Domestic market development

The following table shows the different markets in Canada.

Revenues, by Market

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
	$	$	$
Royalties			
television	542,980	1,416,174	1,139,978
theatrical	172,767	254,595	148,306
Sales of prints and videocassettes	1,702,984	1,568,042	1,772,086
Rentals	49,361	20,894	18,778
Sales of stock shots	277,140	404,962	433,101
Total	**2,745,232**	**3,664,667**	**3,512,249**

Overall revenues remained at much the same level as in 1997-1998. However, television revenues were down from last year's record levels, due in part to a broadcaster tendency to acquire finished productions in preference to the higher-cost pre-sale approach and in part to an overall depression in broadcast licence fees. Theatrical revenues continued to fall, as the NFB withdrew from the production of dramatic features. Revenues from the sale of prints and videocassettes were up thanks to the excellent performance in the educational and consumer markets resulting from better targeted marketing and production strategies. Lastly, revenues from the sale of stock shots continued to rise, reflecting efforts made to organize information on the collection and to market it more aggressively.

The NFB established partnerships with various public libraries in the different regions of Canada whereby the libraries are granted preferential rates for acquiring NFB films in return for providing a loan or rental service for these films for their customers. As can be seen in the following table, this activity has been stable over the past three years.

Film Loans by Partner Libraries

1996-1997	1997-1998	1998-1999
216,931	214,399	214,452

1.4.2 International market development

Due to the Asian economic crisis and general market instability worldwide, the NFB International Program's revenues were slightly lower than expected in 1998-1999, although the Program not only maintained its cost recoverability but also managed to generate a modest profit.

The following table shows changes in revenues by market over the past three years.

Foreign Revenues, by Market

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
	$	$	$
Television	1,473,016	1,312,494	1,001,610
Theatrical	506,704	243,017	404,225
Non-theatrical	1,006,851	1,247,444	858,593
Total	**2,986,571**	**2,802,955**	**2,264,428**

Television market

Asia-Pacific revenues were lower than anticipated as sales to major clients in Japan, Korea, Taiwan and Australia came to a virtual halt. Several broadcasters throughout Asia stopped acquiring as other, new specialty channels simply shut down their operations. Non-theatrical and educational clients in Japan and Korea also slowed down their acquisitions, and the anticipated revenues from this normally lucrative market were virtually non-existent this past year.

Europe and the United States also experienced a slight downturn in their revenues as a result of unstable world markets. However, there were some optimistic signs of recovery during the early months of 1999. In fact the US television market rebounded with two important sales being concluded to the cable broadcaster Bravo! for the titles *Shylock* and *Show Girls*. In Europe, two major broadcasters, ARTE and Planète, continued to acquire large quantities of NFB documentaries, while the first-ever NFB sale to one of the UK's most commercial channels, Channel 5, for *Project Grizzly*, helped the NFB's Paris and London offices to maintain a close to normal level of television revenue.

Theatrical market

It was, however, an excellent year for the NFB in the theatrical market. *Chile, Obstinate Memory (Chili: La Mémoire obstinée)* was licensed to the theatrical distributor First Run – Icarus in the US and went on to very lucrative theatrical runs in New York and Chicago.

In France, Les Films du paradoxe acquired Part 3 of the *Droits au cœur/Rights from the Heart* collection for theatrical distribution, and the initial reaction from the media and the public was outstanding.

Last but not least, the NFB granted world rights in four IMAX productions, including the two NFB productions *Mystery of the Maya* and *The First Emperor of China*, to Motion International this year. As the IMAX market is highly specialized, granting these rights to a producer and distributor of IMAX films will hopefully result in higher revenues from this market over the next few years.

Non-theatrical market

Educational and non-theatrical market revenues decreased substantially in 1998-1999. This decrease was anticipated, although until recently the NFB had been able to maintain its revenues thanks to the quality and quantity of appropriate productions for this market. The fact that this market increasingly requires curriculum-specific audiovisual material presents a challenge to the NFB abroad. However, this area continues to undergo many changes, especially in terms of electronic delivery, which will eventually lead to better NFB penetration of this very specialized market. Over the next year, the NFB will continue to promote its titles to the educational market and to specialized distribution networks. A new "instructional television" market (selling duplication and retransmission rights to school boards for distribution to educational institutions within their own state) is rapidly developing and has the potential to become very lucrative over the next few years.

1.5 Access to the NFB's audiovisual holdings

The NFB is continuing to transfer its film collection to laser videodisc so as to ensure its conservation and to provide easier access to more films from the collection. As at the end of fiscal 1998-1999, 2,832 French-language productions and 3,260 English-language productions had been transferred, making a total of 6,092 titles available through the CineRobotheque.

To help customers learn about the productions in the collection, a multimedia catalogue has been developed over the past few years. Following consultations with customers, improvements have been made to the navigation and graphics to make it more user friendly. This database is queried by users around the world and the number of queries has continued to rise significantly, as can be seen in the following table.

Catalogue Queries

1996-1997	1997-1998	1998-1999
2,270,990	6,612,665	8,036,000

The availability of more products and improvements in the multimedia catalogue have contributed to a greater use of this rich Canadian audiovisual heritage. The following table shows the number of different titles sold or rented in 1998-1999, by decade of production.

Different Titles* Sold or Rented in Canada and Abroad in 1998-1999, by Decade of Production

1920† – 1939	11 titles
1940 – 1949	141 titles
1950 – 1959	315 titles
1960 – 1969	624 titles
1970 – 1979	939 titles
1980 – 1989	1,254 titles
1990 – 1999	1,353 titles
Total	**4,637 titles**

* *English and French versions are counted as different titles.*

† *The NFB is the repository of certain collections of films produced by other government agencies before it was founded in 1939.*

Canadian and foreign viewers thus clearly show an interest in the entire NFB film collection – including titles produced 40 or 50 years ago – owing to the depth, richness and enduring character of the collection. One of the great services a public distributor like the NFB offers to Canadians is ongoing access to our creative heritage. Canadian works produced in the private sector are rarely available after 10 years.

2. Internal performance

2.1 Maintenance of production capacity

In cutting its costs, the NFB's main concern was to preserve as much as possible the budgets allocated directly to film production. Having done this, the NFB wants to monitor how this objective is being met each year. The following table shows the relative proportion of resources devoted directly to production.

Production Resources

(millions of dollars)

	1996-1997 Actual		1997-1998 Actual		1998-1999 Actual	
Production (direct costs)	45.6	(59%)	37.6	(62%)	38.2	(67%)
Administration of production	4.8		2.1		2.1	
Net cost of the NFB Program	77.8	(100%)	60.7	(100%)	56.7	(100%)

It can be seen that the proportion of the net cost of the NFB Program allocated to production (direct costs) was 67%, up 5% over the past two years despite the reduction in the NFB's overall budget.

To help monitor changes in the administrative costs of NFB film production, the Internal Auditor conducts an annual study analysing and comparing administrative costs in the private sector and at the NFB for similar documentary productions. Again this year, the study showed that the NFB compares very well to private-sector production.

A second aspect of this objective concerned the volume of original productions to be completed each year. The NFB 2000 five-year plan had set an objective of 85 films a year. As can be seen in the following table, the NFB exceeded this production volume in 1998-1999, as it had in each of the previous three years.

Original Productions

	NFB Productions	Co-productions	Total
French films	4	1	5
English films	5	1	6
Multilingual films	5	0	5
French videos	20	5	25
English videos	30	26	56
Multilingual videos	0	0	0
Multimedia productions	0	1	1
Total	**64**	**34**	**98**

2.2 Upgrading of production and distribution systems

Continuing its shift to electronic and digital production, the NFB now has an entirely electronic production/post-production chain but, during the transition period, has maintained its capacity to serve those who are still using film.

In 1998-1999, the formats of the 34 documentaries completed by French Program were 4 on film, 4 on mixed media and 26 on video, while the formats of the 67 documentaries completed by English Program were 25 on film, 4 on mixed media and 35 on video. Animation typically continues to be completed on film, although an increasing number of multimedia productions are completely digital.

As regards the development of telecommunications systems, a special partnership was established with CANARIE for testing the CineRoute project, which has the ultimate goal of providing remote access to the collection. Through this partnership, we are currently testing access to a subset of our films by selected users using very high speed connections. This project links the NFB CineRobotheque to large institutions, universities, research centres and a sample of consumers across Canada.

2.3 Transformation of creative staff

One of the objectives of the NFB 2000 five-year plan was to make greater use of freelancers for directing films. The plan also included measures to increase the number of films made by members of diversity groups.

In 1998-1999, 85% of English Program films were made by freelance directors, while 79% of active projects in French Program were directed by a freelancer. It can thus be said that this objective was fulfilled.

As regards diversity cinema, the NFB is starting to reap the benefits of various programs and structures established several years ago. We have already reported on the results of our efforts to support Aboriginal filmmaking in the preceding pages. For films made by diversity filmmakers, we estimate that 15% of the number of films completed in 1998-1999 were made by filmmakers from these groups.

2.4 Improved service to the public

Over the past few years, the NFB reorganized its Customer Services section and its systems for providing information on the NFB and its products. A call centre was established with a 1-800 line offering extended hours of service, and special training was given to staff dealing with customers.

A study recently conducted by Erin Research Inc. for the Citizen-Centred Service Network (CCSN) and the Canadian Centre for Management Development confirms the value of these initiatives and the efforts made in this regard. Erin Research Inc. did an independent investigation of how Canadians perceive the services their governments provide. In a survey of 2,900 Canadians, government services were evaluated on the basis of five factors of service quality: timeliness, knowledge and competence, courtesy and comfort, fair treatment, and outcome. The NFB received the second-highest rating among the 17 services evaluated in the survey. Moreover, Canadians' satisfaction with the NFB is further demonstrated by the fact that the institution rated the lowest among the 17 services evaluated as needing improvement.

The latest follow-up report by the Commissioner of Official Languages notes that the survey of the NFB's 1-800 line providing information and product sales across Canada determined that it was indeed possible to obtain very good service in both English and French. The report states that, in view of the results obtained, it was not considered necessary to pursue the audit of this service any further.

Section IV: Consolidated Reporting

1. Departmental performance report – Y2K readiness

Our primary objective was to ascertain that the NFB would be fully operational in the Year 2000. We mobilized the required human and financial resources to this project and made Y2K readiness an NFB priority. The members of the Board of Trustees, management, employees, suppliers and clients were thus involved throughout its implementation.

The Treasury Board recommended methodology was used for this project:

I. Mission-critical priorities were identified:

- Film production activities – the ability to maintain our filmmaking operations;
- Film collection activities – the ability to protect and secure our extensive film collection;
- Management structure – the ability to maintain computer services and communication in order to facilitate normal operations.

II. Assets were inventoried, interdependencies were examined and critical systems were tested to ensure the highest level of compliance.

III. A risk assessment checklist was prepared and tested to ensure that prompt actions and decisions are taken in any crisis situation.

Our confidence level is very high concerning our organization's ability to deliver services and products into the next millennium.

We have also been active in the preparation and submission of a Business Continuity Plan. This plan has been reviewed by the National Contingency Planning Group (NCPG) and meets their established requirements.

2. Statutory Annual Reports

- National Film Board Annual Report – 1998-1999

Section V: Financial Performance

Financial Performance Overview

Table 1 shows the appropriations granted to the NFB for 1998-1999. The variance between Total Authorities and Actual Spending is due to the timing of certain key decisions which prevented spending in this fiscal year, notably delays in receiving final approval from Treasury Board for the major renovations to the NFB's Montreal Headquarters and the point in the year at which approval was given for workload increases (since we did not wish to commit resources to production before being sure they would actually be available).

Table 3 shows changes in NFB spending over the past few years. The numbers indicate total spending funded from the Parliamentary appropriation and from revenues generated by NFB operations. Variances are due to fluctuations in revenues and to budget cuts resulting from Program Review. The re-engineering of our administrative processes undertaken further to Program Review has enabled us to devote a greater proportion of our resources directly to production – 67% in 1998-1999 compared with 59% in 1996-1997 (see Section III, B, 2.1). Most of the $64 million total spent in 1998-1999 went into the 98 productions or co-productions completed during the year.

Table 6 shows Respendable Revenues. Revenues from NFB operations were lower in 1998-1999, primarily due to the economic crisis in Asia, which seriously affected our clients. There has also been a worldwide reduction in broadcast licence fees which has affected the NFB like all other program suppliers.

A certain portion of our resources is used for transfer payments, the breakdown of which is presented in Table 9.

Table 14 presents the breakdown of the utilization of the NFB Revolving Fund, which is used for funding the non-depreciated portion of our capital assets, among other things.

Financial Summary Tables

Table 1 Financial Requirements by Authority

Table 2 Comparison of Planned to Actual Spending

Table 3 Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Table 6 Available Revenue

Table 9 Transfer Payments

Table 14 Revolving Fund Financial Summaries

Financial Table 1

Summary of Voted Appropriations

Authorities for 1998-1999 – Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority (millions of dollars)

Vote/Program		1998-1999 Planned Spending (net)	Total Authorities (net)	Actual Spending (net)
105	National Film Board Revolving Fund - Operating loss	55.5	58.9	56.7
(L)	National Film Board Revolving Fund	0.4	0.4	0.1
	Total Agency	**55.9**	**59.3**	**6.8**

Note: The summary financial information includes three figures showing:

- the amount planned at the beginning of the fiscal year (Planned Spending);
- additional spending which Parliament decided to grant the departments in light of changing priorities and unexpected activities (Total Authorities) – includes fund carried forward from the previous year;
- the amount actually spent (Actual Spending 1998-1999).

Financial Table 2

Comparison of Planned to Actual Spending (millions of dollars)

	1998-1999		
NFB Operations	**Planned**	**Total Authorities**	**Actual**
FTEs	500	500	481
Operating*	64.1	67.5	63.7
Capital	–	–	–
Voted Grants and Contributions	0.3	0.3	0.3
Subtotal: Gross Voted Expenditures	64.4	67.8	64.0
Statutory Grants and Contributions	–	–	–
Total Gross Expenditures	**64.4**	**67.8**	**64.0**
Less: Respendable Revenues	(8.9)	(8.9)	(7.3)
Total Net Expenditures	**(55.5)**	**58.9**	**56.7**
Other Revenues and Expenditures			
Non-respendable Revenues	–	–	–
Cost of Services Provided by Other Departments**	–	–	–
Net Cost of the Program	**55.5**	**58.9**	**56.7**

Note: Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 1998-1999.

* *Includes contributions to employee benefit plans and severance pay.*

** *Cost of services provided by other departments: $18,300.*

Financial Table 3

Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending (millions of dollars)					
			1998-1999		
	1996-1997 Actual	1997-1998 Actual	Planned	Total Authorities	Actual
National Film Board operations	72.7	69.3	64.4	67.8	64.0
Total	**72.7**	**69.3**	**64.4**	**67.8**	**64.0**

Note: This table shows changes in NFB spending over the past few years. The figures indicate total spending funded from the Parliamentary appropriation and from revenues generated by NFB operations. Variances are due to fluctuations in revenues and to budget cuts resulting from Program Review.

For 1998-1999, the table shows the Planned Spending indicated in the Main Estimates at the beginning of the fiscal year. Total Authorities includes additional funding received to cover adjustments in the collective agreements and funds carried forward from the previous year. Actual Spending indicates the funds actually used.

It should be kept in mind that the NFB has only one business line.

This table shows changes in NFB spending over the past few years. The figures indicate total spending funded from the Parliamentary appropriation and from revenues generated by NFB operations. Variances are due to fluctuations in revenues and to budget cuts resulting from Program Review.

For 1998-1999, the table shows the Planned Spending indicated in the Main Estimates at the beginning of the fiscal year. Total Authorities includes additional funding received to cover adjustments in the collective agreements and funds carried forward from the previous year. Actual Spending indicates the funds actually used.

It should be kept in mind that the NFB has only one business line.

Financial Table 6

Respendable Revenues (millions of dollars)					
			1998-1999		
Respendable Revenues	**1996-97 Actual**	**1997-1998 Actual**	**Planned**	**Total Authorities**	**Actual**
National Film Board operations	**10.9**	**8.6**	**8.9**	**8.9**	**7.3**
Total respendable revenue	**10.9**	**8.6**	**8.9**	**8.9**	**7.3**

Financial Table 9

Transfer Payments (millions of dollars)					
			1998-1999		
	1996-1997 Actual	**1997-1998 Actual**	**Planned**	**Total Authorities**	**Actual**
Grants	0.012	0.008	0.012	0.012	0.006
Contributions	0.263	0.282	0.307	0.307	0.323
Total transfer payments	**0.275**	**0.290**	**0.319**	**0.319**	**0.329**

Financial Table 14

Revolving Fund Financial Summaries

National Film Board Revolving Fund (millions of dollars)

	1996-1997 Actual	1997-1998 Actual	1998-1999 Planned	1998-1999 Total Authorities	1998-1999 Actual
Revenues (Parliamentary appropriation)	72.8	60.7	55.5	58.9	56.7
Net expenditures	(72.8)	(60.7)	(55.5)	(58.9)	(56.7)
Profit or (loss)	0	0	0	0	0
Add items not requiring use of funds: depreciation/amortization	(6.1)	(4.6)	(2.0)	(2.0)	(3.9)
Changes in working capital	(0.1)	(0.2)	0.4	0.4	(3.4)
Investing activities: acquisition of depreciable assets	2.7	1.3	2.0	2.0	1.8
Cash surplus (requirement)	(3.5)	(3.5)	0.4	0.4	1.3
Authority: cumulative surplus (drawdown)	17.2	13.7	16.7	16.7	15.0

Note: The National Film Board's Revolving Fund is authorized by the *National Film Act* for commercial operations related to the production and exploitation of the collection of NFB audiovisual products.

Section VI: Other Information

Contacts for further information and websites

- Maryse Charbonneau, Director, Administration
- Claude Parent, Director, Planning and Review

(Anyone wishing to obtain further information from those responsible for the different service lines can find the necessary addresses and phone numbers on the NFB website at <http://www.nfb.ca>.)

Legislation and regulations administered

- National Film Act, R.S.C. 1985, c. N-8 (The most recent amendment came into force on November 1, 1995.)

Partie VI : Autres renseignements

Personnes auprès desquelles obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web

- Maryse Charbonneau, directrice de l'Administration
- Claude Parent, directeur de la Planification et des Examens

(Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires auprès des responsables des secteurs de services peuvent aussi consulter le site Internet (http://www.onf.ca) pour obtenir leurs coordonnées)

Lois appliquées et règlements connexes

- *Loi sur le Cinéma*, S.R.C. 1985, ch. N-8 (la dernière modification est entrée en vigueur le 1er novembre 1995)

Tableau financier 14

Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable (en millions de dollars)

Fonds renouvelable de l'Office national du film

			1998-1999		
	1996-1997 Réelles	**1997-1998 Réelles**	**Dépenses Prévues**	**Autorisations Totales**	**Réelles**
Recettes (crédit parlementaire)	72,8	60,7	55,5	58,9	56,7
Dépenses nettes	(72,8)	(60,7)	(55,5)	(58,9)	(56,7)
Profit ou (perte)	0	0	0	0	0
Ajouter les éléments n'exigeant pas l'utilisation du Fonds :					
Dépréciation/amortissement	(6,1)	(4,6)	(2,0)	(2,0)	(3,9)
Modification du capital de fonctionnement	(0,1)	(0,2)	0,4	0,4	(3,4)
Activités d'investissement :					
Acquisition de biens amortissables	2,7	1,3	2,0	2,0	1,8
Excédent de trésorerie (besoin)	(3,5)	(3,5)	0,4	0,4	1,3
Pouvoir : excédent cumulatif (prélèvement)	17,2	13,7	16,7	16,7	15,0

Note : Le fonds renouvelable de l'Office national du film est autorisé par la *Loi sur le cinéma* pour les opérations commerciales reliées à la production et à l'exploitation de la collection des produits audiovisuels de l'ONF.

Le Tableau financier 9

Paiement de transfert (en millions de dollars)					
			1998-1999		
	1996-1997 Réelles	1997-1998 Réelles	Dépenses Prévues	Autorisations totales	Réelles
SUBVENTIONS	0,012	0,008	0,012	0,012	0,006
CONTRIBUTIONS	0,263	0,282	0,307	0,307	0,323
Total des paiements de transfert	**0,275**	**0,290**	**0,319**	**0,319**	**0,329**

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)					
			1998-1999		
	1996-1997 Réelles	1997-1998 Réelles	Dépenses Prévues	Autorisa-tions Totales	Réelles
Opérations de l'Office national du film	72,7	69,3	64,4	67,8	64,0
Total	**72,7**	**69,3**	**64,4**	**67,8**	**64,0**

Ce tableau indique l'évolution des dépenses de l'Office national du Film au cours des dernières années. Les montants représentent la totalité des dépenses financées à la fois par le crédit parlementaire et par les revenus générés par nos activités. Les variations proviennent des fluctuations dans les revenus et dde l'impact de la Revue des programmes sur nos budgets.

Pour 1998-1999, nous présentons les dépenses prévues au budget principal des dépenses du début de l'exercice. Les autorisations totales représentent les sommes additionnelles reçues pour les ajustements aux conventions collectives et pour le report de fonds de l'année précédente. Les dépenses réelles représentent l'utilisation véritable des fonds.

Il est à remarquer que l'Office national du Film n'a qu'un seul secteur d'activité.

Tableau financier 6

Recettes disponibles (en millions de dollars)					
			1998-1999		
Recettes disponibles	1996-97 Recettes réelles	1997-1998 Recettes réelles	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes Réelles
Opérations de l'Office national du film	**10,9**	**8,6**	**8,9**	**8,9**	**7,3**
Total des recettes disponibles	**10,9**	**8,6**	**8,9**	**8,9**	**7,3**

Tableau financier 2

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en millions de dollars)			
	1998-1999		
Opérations de l'ONF	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
ETP	500	500	481
Fonctionnement *	64,1	67,5	63,7
Capital	--	--	--
Subventions et contributions	0,3	0,3	0,3
Total provisoire des dépenses brutes votées	64,4	67,8	64,0
Subventions et contributions législatives	--	--	--
Total des dépenses brutes	**64,4**	**67,8**	**64,0**
Moins : Recettes affectées aux dépenses	(8,9)	(8,9)	(7,3)
Total des dépenses nettes	**(55,5)**	**58,9**	**56,7**
Autres recettes et dépenses Recettes non disponibles Coût des services offerts Par d'autres ministères **	 -- --	 -- --	 -- --
Coût net du programme	**55,5**	**58,9**	**56,7**

Nota : Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999

* *Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités de départ*

** *Coût des services offerts par d'autres ministères – 18 300 $*

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

A. Autorisations pour 1998-1999 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (millions de dollars)

Crédit /	Programme	1998-1999 Dépenses Nettes Prévues	Autorisations Totales Nettes	Dépenses réelles nettes
105	Fonds renouvelable de l'Office national du film - Déficit de fonctionnement	55,5	58,9	56,7
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	0,4	0,4	0,1
	Total pour l'Agence	**55,9**	**59,3**	**56,8**

Note : Les données financières sommaires comprennent trois chiffres, lesquels visent à illustrer ce qui suit :

- ce qu'était le plan au début de l'exercice (dépenses prévues)
- les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'accorder aux ministères en fonction des priorités changeantes et des activités imprévues (Autorisations totales) : comprend le report de fonds de l'année précédente
- ce qui a été vraiment dépensé (Dépenses réelles 1998-1999)

Partie V : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Le tableau 1 présente les crédits accordés à l'ONF pour l'année 1998-1999. L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par la synchronisation de certaines décisions importantes qui ne nous a pas permis de dépenser les fonds prévus au cours de l'exercice : retards dans l'approbation par le Conseil du Trésor des importants travaux d'aménagement du Bureau central de Montréal et au moment de l'année où les fonds du programme d'augmentation de la rémunération, des prix et de la charge de travail ont été accordés à l'ONF (étant donné que nous ne voulons pas engager des fonds de production avant d'être sûrs qu'ils seront véritablement disponibles).

Le tableau 3 montre l'évolution des dépenses de l'ONF au cours des dernières années. Les sommes représentent la totalité des dépenses financées à la fois par les crédits parlementaires et par les recettes générées par nos activités. Les écarts proviennent de fluctuations dans les recettes et des coupures budgétaires consécutives à l'Examen des programmes. Le remaniement de nos méthodes administratives consécutif à ce même Examen nous a permis de consacrer directement une plus grande partie de nos fonds à la production, dans une proportion cette année de 67 p. cent par rapport à 59 p. cent en 1996-1997 (voir Partie III, B, 2.1). Le plus gros des 64 millions de dollars dépensés en 1998-1999 a servi à réaliser les 98 productions et coproductions menées à bien cette année.

Le tableau 6 présente les recettes disponibles. Nos recettes sont plus faibles cette année en raison principalement de la crise économique en Asie qui a influé considérablement sur notre clientèle. On assiste également, à l'échelle mondiale, à une diminution des redevances de diffusion, ce qui a une incidence sur nous comme sur tous les autres fournisseurs de programmes.

Une certaine partie de nos ressources est consacrée à des paiements de transfert, dont la ventilation figure au tableau 9.

Le tableau 14 montre comment se répartit l'utilisation de notre fonds renouvelable, qui sert en autres à financer la portion non amortie de nos immobilisations.

Tableaux financiers récapitulatifs :

Tableau 1 Besoins financiers par autorisation

Tableau 2 Dépenses prévues des ministères par opposition aux dépenses réelles

Tableau 3 Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau 6 Recettes disponibles

Tableau 9 Paiement de transfert

Tableau 14 Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Partie IV : Groupement des rapports

1. Rapport de rendement – Conformité à l'an 2000

Notre premier objectif était de nous assurer que l'ONF serait pleinement opérationnel en l'an 2000. Pour ce faire, nous avons mobilisé les ressources humaines et financières nécessaires au projet. La préparation à l'an 2000 est devenue une priorité à l'ONF et, ainsi, les membres du Comité de direction, les cadres supérieurs, le personnel, les fournisseurs et les clients sont intervenus tout au long du projet.

Nous avons utilisé à cette fin la méthodologie recommandée par le Conseil du Trésor.

Les priorités les plus importantes eu égard à notre mission ont été déterminées :

- Activités de production cinématographiques – La capacité de maintenir nos opérations cinématographiques
- Activités reliées à la collection – La capacité de protéger et d'assurer la sécurité de notre importante collection
- Structure de gestion – La capacité de maintenir des services d'informatique et de communication pour faciliter les opérations normales

I. Nous avons inventorié nos biens, nous avons examiné leur interdépendance et nous avons fait des essais des systèmes essentiels pour nous assurer du plus haut niveau de conformité.

II. Une liste de contrôle des risques a été établie et testée pour nous assurer que des mesures et décisions rapides sont prises dans toute situation de crise.

Notre niveau de confiance est très élevé concernant la capacité de notre organisation de fournir des services et de livrer des produits au cours du prochain siècle.

Nous nous sommes également activés à la préparation et à la présentation d'un plan de continuité des opérations. Il a été revu par le Groupe de planification nationale de contingence (GPNC), aux exigences duquel il répond.

2. Rapports annuels prévus par la loi

- Rapport annuel de l'Office national du film 1998-1999

2.4 Amélioration du service au public

Au cours des dernières années, l'ONF a procédé à une réorganisation de son service à la clientèle et de ses systèmes d'information sur l'ONF et ses produits. Un centre d'appel 1 800 offrant un service sur des horaires prolongés a été mis sur pied et des sessions de formation spécifiques ont été données au personnel qui est chargé d'interagir avec la clientèle.

Une étude récente mené par Erin Research Inc. pour le Réseau du service axé sur les citoyens et le Centre canadien de gestion vient confirmer le bien-fondé de ces initiatives et attester des efforts déployés à cet égard. En effet, Erin Research Inc. a mené une enquête indépendante sur la façon dont la population canadienne perçoit les services offerts par leurs gouvernements. Dans un sondage auprès de 2 900 personnes, les services gouvernementaux ont été évalués en fonction de cinq facteurs de qualité de service : rapidité, connaissance et compétence du personnel, courtoisie et confort, traitement équitable, résultat. L'ONF a été classé au deuxième rang des 17 services évalués lors de l'enquête. De plus, la satisfaction des Canadiens et Canadiennes à l'égard de l'ONF est confirmée par le fait que l'ONF se classe dernier eu égard aux services qui nécessitent des améliorations.

Par ailleurs, dans le dernier rapport de suivi du Commissaire aux langues officielles, l'enquête effectuée auprès des services d'information et de vente des produits de l'ONF pour tout le Canada par notre ligne 1 800 atteste qu'il est possible d'y obtenir un très bon service en français et en anglais. Le rapport souligne que, compte tenu des résultats obtenus, il n'a pas été jugé utile de poursuivre plus avant l'étude de ce service.

2.2 Modernisation des systèmes de production et de distribution

Poursuivant son virage vers une production électronique et numérique, l'ONF peut maintenant compter sur une chaîne de production et de postproduction entièrement électronique. Durant la transition, l'ONF est en mesure de servir les cinéastes qui utilisent la pellicule cinématographique.

En 1998-1999, le Programme français a réalisé 34 productions : 4 sur pellicule, 4 sur support mixte et 26 sur vidéo, et le Programme anglais, 67 : 25 sur pellicule, 4 sur support mixte et 35 sur vidéo. En règle générale, les films d'animation sont réalisés sur pellicule, mais un nombre croissant de produits multimédias sont complètement numériques.

Au niveau du développement des systèmes de télécommunications, nous avons établi une collaboration particulière avec CANARIE, le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, en vue de tester notre projet CinéRoute qui a pour but ultime l'accès à distance à notre collection. Grâce à ce partenariat, nous faisons actuellement l'essai de l'accès à un ensemble de nos films par un auditoire sélectionné qui utilise des liens à très haute vitesse. Ce projet relie la CinéRobothèque de l'ONF à de grandes institutions, à des universités, à des centres de recherche ainsi qu'à un échantillon de consommateurs dans tout le Canada.

2.3 Transformation de l'effectif de création

Le plan quinquennal ONF-2000 proposait de confier la réalisation des films à un plus grand nombre de cinéastes pigistes et préconisait une série de mesures visant à accroître le nombre de films réalisés par des personnes issues des groupes de la diversité.

Au cours de la dernière année, 85 p. cent des films produits par le Programme anglais ont été réalisés par des cinéastes pigistes alors qu'au Programme français, 79 p. cent des projets sont réalisés par des cinéastes pigistes. En quelque sorte, on peut convenir que l'objectif est atteint.

Quant au cinéma de la diversité, des programmes et des structures ont été mis sur pied il y a quelques années, dont l'ONF commence à récolter les fruits. Nous avons déjà fait état des résultats concernant le cinéma autochtone dans les pages précédentes. Pour les films réalisés par des cinéastes de la diversité, on estime à environ 15 p. cent le nombre de films réalisés cette année par des cinéastes de ces groupes.

2. Rendement interne

2.1 Maintien de la capacité de production

Tout en diminuant ses dépenses, l'ONF a cherché avant tout à préserver le plus possible les budgets alloués directement à la production de films. Y étant parvenu, l'ONF tient à assurer un suivi annuel de cet objectif. Ainsi, le tableau suivant fait état de la part relative des ressources directes de production.

Ressources de production

(en millions de dollars)

	Réel 1996-1997		Réel 1997-1998		Réel 1998-1999	
Production (coûts directs)	45,6	(59 %)	37,6	(62 %)	38,2	(67 %)
Administration de la production	4,8		2,1		2,1	
Coût net du programme de l'ONF	77,8	(100 %)	60,7	(100 %)	56,7	(100 %)

On peut constater que la part du coût net du programme de l'ONF consacrée à la production (coûts directs) est de 67 p. cent, en hausse de 5 p. cent par rapport aux deux années antérieures, malgré la diminution du budget global de l'ONF.

Dans le cadre du suivi de l'évolution des coûts administratifs, liés à la production cinématographique de l'ONF, le vérificateur interne mène une étude annuelle pour analyser et comparer les coûts administratifs du secteur privé avec ceux de l'ONF pour des productions documentaires similaires. Encore cette année, l'étude a démontré que l'ONF se compare fort avantageusement au secteur privé de la production.

Le second aspect de cet objectif concerne le volume de productions originales réalisées chaque année. Le plan ONF 2000 fixait comme objectif 85 films annuellement, alors que le tableau qui suit montre un volume de production plus élevé, comme ce fut le cas au cours des trois dernières années.

Productions originales

	Productions ONF	Coproductions	Total
Films en français	4	1	5
Films en anglais	5	1	6
Films multilingues	5	0	5
Vidéos en français	20	5	25
Vidéos en anglais	30	26	56
Vidéos multilingues	0	0	0
Productions multimédia	0	1	1
Total	**64**	**34**	**98**

1.5 Accessibilité à l'ensemble du patrimoine audiovisuel de l'ONF

L'ONF poursuit le transfert de sa collection sur vidéodisques laser, ce qui lui permet de faciliter l'accès à un nombre plus grand de films de sa collection et d'en assurer la conservation. À la fin de l'année 1998-1999, on dénombrait 2 832 productions en langue française et 3 260 productions en langue anglaise, pour un total de 6 092 titres disponibles à la CinéRobothèque, soit une augmentation de 11.3 p. cent par rapport à l'an dernier.

Pour aider la clientèle à s'informer sur la collection, un catalogue multimédia a été établi ces dernières années. À la suite de consultations auprès de la clientèle, des améliorations y ont été apportées pour le rendre plus convivial sur les plans de la navigation et des aspects graphiques. Les questions sur cette banque de données, qui nous parviennent d'un peu partout dans le monde, ont continué d'augmenter de façon significative comme le montre le tableau ci-après :

Interrogations sur le catalogue

1996-1997	1997-1998	1998-1999
2 270 990	6 612 665	8 036 000

L'effet combiné d'un plus grand nombre de produits disponibles et des améliorations apportées au catalogue multimédia ont contribué à une plus grande exploitation de ce riche patrimoine audiovisuel canadien. Le tableau qui suit indique le nombre de titres différents ayant été vendus ou loués au cours de l'année dernière selon la décennie de production.

Titres* différents vendus ou loués au Canada et à l'étranger en 1998-1999, selon la décennie de production

1920† - 1939	11 titres
1940 - 1949	141 titres
1950 - 1959	315 titres
1960 – 1969	624 titres
1970 – 1979	939 titres
1980 – 1989	1 254 titres
1990 - 1999	1 353 titres
Total	**4 637 titres**

* *Les versions anglaises et françaises comptent pour des titres différents.*

† *L'ONF est le dépositaire de certaines collections de films produits par d'autres organismes gouvernementaux avant sa fondation en 1939.*

On est à même de constater l'intérêt que soulève toute la collection des films de l'ONF, même certains films réalisés il y a 40 ou 50 ans, auprès du public canadien et étranger en raison de sa profondeur, de sa richesse et de sa pérennité. Un des grands services qu'un distributeur public comme l'ONF offre aux Canadiens et Canadiennes est l'accès permanent à notre patrimoine audiovisuel. Après dix ans, il est rarement possible de se procurer des œuvres canadiennes produites dans le secteur privé.

Le marché de la télévision

Les recettes sur les marchés de l'Asie et du Pacifique ont été inférieures aux prévisions étant donné que les ventes aux principaux clients du Japon, de Corée, de Taiwan et d'Australie se sont pour ainsi dire interrompues. Plusieurs diffuseurs de l'Asie ont cessé d'acheter tandis que d'autres, de nouvelles chaînes spécialisées, ont simplement fermé. Nos clients non commerciaux ou éducatifs du Japon et de la Corée ont également ralenti leurs achats et, en 1998-1999, les recettes prévues sur ce marché normalement lucratif ont été pour ainsi dire nulles.

Nos recettes sur les marchés européens et américains ont aussi connu un léger recul en raison de l'instabilité des marchés mondiaux. Nous remarquons toutefois certains signes favorables de reprise dans les premiers mois de 1999. En fait, le marché de la télévision aux États-Unis a connu un rebondissement avec la conclusion de deux ventes importantes de *Shylock* et de *Show Girls* à la chaîne câblée Bravo!. En Europe, deux grosses chaînes, ARTE et Planète, ont continué d'acheter de grandes quantités de documentaires de l'ONF tandis que la première vente jamais faite à l'une des chaînes les plus commerciales du Royaume Uni, Channel 5, pour *Project Grizzly,* a aidé les bureaux de Paris et de Londres à maintenir un niveau de revenus de la télévision presque normal.

Le marché des salles

Ce fut toutefois une excellente année pour l'ONF sur le marché des salles commerciales. La licence de distribution des *Chile Obstinate Memory/Chili : La Mémoire obstinée* a été attribuée au distributeur commercial FIRST RUN – ICARUS des États-Unis, ce qui a donné lieu à des présentations très lucratives dans des cinémas de New York et de Chicago.

En France, Les films du paradoxe ont acquis la partie 3 de la série *Droits au cœur/Rights from the Heart* pour distribution commerciale. Les premières réactions dans les médias et le public ont été extraordinaires.

Enfin et surtout, l'ONF a accordé cette année les droits mondiaux de quatre productions IMAX, dont deux de l'ONF : *Mystery of the Maya/Le Mystère des Mayas* et *The First Emperor of China/Le Premier Empereur de Chine* à MOTION INTERNATIONAL. Étant donné que le marché IMAX est hautement spécialisé, nous espérons que d'accorder ces droits à un producteur et distributeur de films produira des revenus plus importants sur ce marché dans les années à venir.

Le marché non commercial

Cette année, les revenus tirés des marchés éducatifs et non commerciaux ont sensiblement diminué. Cette diminution était prévue, mais jusqu'à récemment, l'ONF avait réussi à maintenir ses recettes en raison de la qualité et de la quantité des productions appropriées qu'il leur destinait. Sur ce marché non commercial à l'étranger, le fait que la demande porte de plus en plus sur des documents audiovisuels en rapport direct avec les programmes d'études pose un défi à l'ONF. Toutefois, ce secteur spécialisé change énormément, surtout sur le plan de la livraison électronique, ce qui nous permettra peut-être un jour de mieux le pénétrer. Au cours du prochain exercice, l'ONF continuera de promouvoir ses productions sur le marché éducatif et auprès des réseaux de distribution spécialisés. Un nouveau marché, la « télévision scolaire » (qui vend des droits de reproduction et de retransmission aux conseils scolaires pour distribution aux établissement d'éducation de leur propre État) se développe rapidement et pourrait devenir très lucratif dans les prochaines années.

Globalement, les revenus se sont maintenus à peu près au même niveau que l'an passé. Les recettes tirées de la télévision montre un repli par rapport à l'exercice précédent, qui avait été exceptionnel, dû en partie à la tendance observée chez les diffuseurs à acheter des produits finis plutôt qu'à investir à l'avance dans des productions, méthode plus coûteuse, et en partie à un baisse globale du coût des licences de diffusion. Les revenus tirés des salles continuent de baisser en raison de notre retrait de la production de longs métrages de fiction. Par contre, les revenus provenant de la vente de copies et de vidéocassettes se sont accrus, notamment en raison d'une excellente performance sur le marché de l'éducation et le marché consommateur. Cette performance découle de stratégies de mise en marché et de production mieux ciblées. Enfin, les revenus générés par la vente de plans d'archives ont continué de progresser et reflètent ainsi les efforts déployés pour organiser l'information sur la collection et pour en assurer une mise en marché plus dynamique.

Enfin, l'ONF a établi un partenariat avec différentes bibliothèques publiques dans les diverses régions du pays par lequel des conditions avantageuses leur sont consenties pour acquérir nos films en retour d'un service de prêt ou de location de ces films à leur clientèle. Le tableau ci-après montre une stabilité dans ce secteur d'activité depuis les trois dernières années.

Nombre de prêts de films dans les bibliothèques partenaires

1996-1997	1997-1998	1998-1999
216 931	214 399	214 452

1.4.2 Développement des marchés à l'étranger

En 1998-1999, en raison de la crise économique en Asie et de l'instabilité générale des marchés dans le monde, les recettes du Programme international ont été légèrement plus basses que prévu, bien que le Programme a non seulement réussi à recouvrer ses coûts mais aussi à générer un modeste profit.

Le tableau qui suit présente l'évolution des revenus par marché au cours des trois dernières années.

Revenus de l'étranger par marché

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
	$	$	$
Télévision	1 473 016	1 312 494	1 001 610
Salles de cinéma	506 704	243 017	404 225
Non commercial	1 006 851	1 247 444	858 593
Total	**2 986 571**	**2 802 955**	**2 264 428**

1.3.2 Contribution au développement de la cinématographie canadienne

Plusieurs projets expérimentaux d'envergure sont présentement au stade du développement (site web sur l'histoire du Canada), de la distribution (CinéRoute 1 et 2) ou de la recherche technologique (préservation à long terme de l'intégrité des documents audiovisuels). D'autres ont été complétés cette année et servent déjà de modèle en raison de leurs qualités techniques et de leur conception originale : le nouveau jeu doublé d'utilitaires pour le site web *The Prince and I/Le prince et moi,* l'écran de veille stéréoscopique *Canada3D*, qui intègre une technologie innovatrice pour créer un remarquable panorama d'une minute sur l'identité canadienne et la mise sur pied d'une banque d'images numériques comportant environ 10 000 photographies permettant ainsi d'offrir à notre clientèle des images sur disques compacts par le biais d'Internet et d'Intranet.

1.4 Développement des marchés

Les revenus générés auprès des divers circuits de distribution et le nombre de transactions conclues témoignent à la fois des efforts déployés sur le plan de la mise en marché et de l'attrait des productions auprès de ces marchés.

1.4.1 Développement des marchés au Canada

Le tableau suivant regroupe les différents marchés au Canada.

Revenus selon les marchés

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
	$	$	$
Redevances			
Télévision	542 980	1 416 174	1 139 978
Salles de cinéma	172 767	254 595	148 306
Vente de copies et de vidéocassettes	1 702 984	1 568 042	1 772 086
Locations	49 361	20 894	18 778
Vente de plans d'archives	277 140	404 962	433 101
Total	**2 745 232**	**3 664 667**	**3 512 249**

1.2.2 Le programme de formation visant les groupes désignés

L'ONF réserve des fonds pour les activités de formation destinées spécifiquement aux membres des groupes désignés (femmes, membres de minorités visibles, Autochtones, personnes ayant des déficiences). En décembre 1998, une société de consultants externe, Communications MDR, a évalué l'application du fonds de formation du Programme anglais dédié à l'équité sur une période de 10 ans, soit de 1987 à 1997. Le rapport tire comme conclusion générale : *« Certains, voire la totalité, des activités de formation et de perfectionnement se sont révélées utiles du fait qu'on retrouve le nom des participants au nombre des personnes qui travaillent actuellement sur des productions ou des coproductions de l'ONF ou dans différents secteurs de l'industrie du cinéma »*. Le rapport propose par ailleurs un resserrement des activités de formation et de perfectionnement professionnel et l'adoption de mesures d'évaluation plus précises.

1.3 Appui à la cinématographie et aux cinéastes canadiens

1.3.1 Les programmes d'aide aux cinéastes indépendants

L'ONF aide à perfectionner de nouveaux talents de différentes façons : programmes premières œuvres documentaires, concours cinéastes d'animation, programme d'équité en matière d'emploi et de formation, programme de cinéastes résidents. L'ONF a aussi recours à des cinéastes pigistes en début de carrière dans une proportion d'environ 25 p. cent.

L'ONF appuie également la relève (qui ne travaille pas déjà chez lui) grâce à ses programmes d'aide aux cinéastes indépendants par lesquels il assume certains coûts d'équipement et de services cinématographiques.

De plus, l'ONF offre des conseils professionnels aux cinéastes qui en manifestent le besoin et l'intérêt.

Nombre de projets soutenus

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Aide au cinéma indépendant	77	66	76
Filmmaker Assistance Program	185	187	164
Total	**262**	**253**	**240**

Le financement de ces programmes a été maintenu au même niveau en dépit des réductions budgétaires des dernières années.

1.2 Des programmes destinés à des groupes spécifiques

1.2.1 Programmes de cinéma autochtone

L'année 1998-1999 marquait la fin du terme de trois ans du Aboriginal Filmmaking Program du Programme anglais.

Au cours de ces trois premières années, l'*AFP* a lancé la production de 21 films, dont 11 ont été terminés à la fin de 1998-1999, quatre en sont aux dernières étapes de la postproduction et les six derniers devraient être achevés en 1999-2000.

En janvier 1999, une société de consultants externe, Communications MDR, a évalué officiellement l'*AFP*. Voici, en résumé, les conclusions de son rapport :

- Dans l'ensemble, tous les participants considèrent que l'*AFP* a atteint ses objectifs de façon très positive et qu'il a contribué à l'enrichissement professionnel des cinéastes autochtones au Canada;

- De l'avis des cinéastes, l'*AFP* leur a « fait une place » pour qu'ils puissent se raconter dans leurs propres termes;

- Pour les producteurs de l'ONF, l'*AFP* a permis de lancer de nouveaux talents au sein de l'Office et de leur procurer une expérience enrichissante;

- La majorité des personnes interrogées estiment que le documentaire devrait toujours être au cœur de l'*AFP*, mais que le Programme devrait être ouvert à d'autres genres cinématographiques;

- Un nombre important de cinéastes et de producteurs et productrices sont d'accord pour que des possibilités de formation soient continuellement offertes aux Autochtones dans divers métiers, mais de façon plus structurée et définie.

Dans ses conclusions, le rapport recommande que l'*AFP* soit renouvelé pour un autre terme de trois ans à compter du 1er avril 1999.

Au Programme français, un programme de stage rémunéré permettant à un ou une cinéaste autochtone de réaliser un film documentaire a été mis sur pied en 1995-1996. Ce programme aura permis à trois cinéastes autochtones de réaliser chacun une œuvre personnelle dans un encadrement professionnel.

1.1.2 Performance dans les festivals canadiens et étrangers

La reconnaissance de l'excellence des productions de l'ONF par ses pairs de l'industrie canadienne et étrangère représente une mesure objective du caractère concurrentiel de son cinéma et par conséquent de sa qualité, de sa pertinence et de son caractère innovateur. Le tableau ci-après fait état des prix remportés par les productions de l'ONF dans les festivals en 1998-1999 par rapport aux années antérieures.

Prix remportés par les productions

	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Canada	43	28	36
International	61	116	65
Total	**104**	**144**	**101**

Cette année, l'ONF a participé à 235 festivals canadiens et internationaux, soit à peu de chose près au même nombre que l'an passé, et il a récolté 101 prix, soit une diminution par rapport à l'an dernier mais un retour au niveau habituel en regard des années passées. Cet indicateur devra à l'avenir être revu à la lumière des choix que nous avons fait de privilégier la télévision, qui limite toutefois l'admissibilité de nos films à certains festivals. Parmi les productions récompensées sur la scène canadienne et internationale, il y a lieu de souligner les suivantes :

- *Sunrise Over Tiananmen Square* a été mis en nomination pour l'Oscar du meilleur documentaire de court métrage à Los Angeles, lors de la 63e cérémonie de remise des prix de l'Académie américaine des arts et sciences du cinéma.
- *Chili la Mémoire obstinée* a remporté quatre prix au Festival du court métrage et de la vidéo de Yorkton, y compris le prix du meilleur film du festival.
- L'engagement persistant de l'ONF à l'endroit des cinéastes autochtones a été reconnu alors que cinq films de l'ONF remportaient des prix au 3rd Annual Aboriginal Film Awards remis lors du Dreamspeakers Festival 1998 à Edmonton.
- Huit productions et coproductions de l'ONF ont été mises en nomination pour des Prix Gémeaux.
- Le Génie 1999 du meilleur documentaire de long métrage est allé à *A Place Called Chiapas* de Nettie Wild. *How Wings Are Attached to the Backs of Angels/Comment les ailes sont attachées au dos des anges* a remporté cinq récompenses, notamment le Grand Prix au 9e festival international de cinéma d'animation de Stuttgart, en Allemagne.
- *Quatre femmes d'Égypte* a été présenté au prestigieux festival du film de Berlin.
- En 1998-1999, le Prix Albert-Tessier, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec dans le domaine du cinéma, a été attribué pour la troisième année consécutive à un réalisateur de l'ONF, le cinéaste Georges Dufaux.
- L'ONF s'enorgueillit d'être un centre d'innovation. À la fin de février 1999, deux ingénieurs de l'ONF, Ed H. Zwaneveld et Frederick Gasoi (aujourd'hui retraité) et deux de leurs collègues d'une société du secteur privé, ont reçu un Technical Achievement Academy Award pour avoir mis au point une technologie de postproduction connu sous le nom de Lecteur de KeyKode DigiSync[md].

B. Réalisations en matière de rendement

1. L'ONF au service de la population canadienne

1.1 Une production d'œuvres audiovisuelles pertinentes, excellentes et innovatrices

Au cours de l'année 1998-1999, l'ONF a terminé 98 nouvelles productions, dépassant ainsi l'objectif annuel de 85 qu'il s'était fixé dans son plan ONF 2000. Il s'agit de films d'animation, de documentaires et de produits multimédias portant sur des thèmes et des sujets variés et visant à répondre aux intérêts, besoins et préoccupations de larges segments de la population canadienne, et d'autres dont les contenus plus particuliers visent des auditoires plus spécifiques.

Étant donné qu'en moyenne l'ONF produit et coproduit une centaine de films par année, films qui se distinguent les uns des autres par leur contenu, par leur approche cinématographique et par les auditoires auxquels ils sont destinés, il est à l'évidence impossible de rendre compte des résultats obtenus pour chacun d'entre eux. Nous proposons plutôt d'utiliser certains indicateurs susceptibles de mesurer les résultats globaux de la production, et nous soulignerons au passage les faits marquants de certaines des productions lancées en cours d'année, permettant ainsi d'illustrer concrètement le travail accompli.

1.1.1 La taille de l'auditoire

Cet indicateur nous permet d'apprécier les résultats obtenus quant à nos objectifs concernant l'intérêt soulevé par nos films et l'atteinte du plus large public possible.

L'auditoire le plus vaste et le mieux documenté demeure l'auditoire télévision que nous privilégions comme circuit de diffusion. L'auditoire cumulatif de la télévision qui est présenté dans le tableau ci-après est basé sur les indices Nielsen.

Auditoire cumulatif à la télévision canadienne

(en milliers de personnes)	**1996-1997**	**1997-1998**	**1998-1999**
Programme français	5 500	37 000	74 000
Programme anglais	34 500	83 000	119 000
Total	**40 000**	**120 000**	**193 000**

On observe cette année un accroissement de l'ordre de 61 p. cent de notre auditoire cumulatif à la télévision. Cette augmentation reflète notamment l'intérêt suscité par nos productions auprès des différents réseaux de télévision grand public et spécialisés, et ils attestent par conséquent de la qualité et de la pertinence de notre cinématographie.

Par ailleurs, à la suite des recherches menées par Leto Consulting, dont nous avions fait mention l'an dernier, nous sommes en mesure de faire rapport sur les auditoires anglophones pour les marchés autres que la télévision. Ainsi 9,6 millions d'étudiantes et d'étudiants canadiens ont vu des vidéocassettes de l'ONF, soit une augmentation de 12 p. cent par rapport à l'exercice précédent, tandis qu'un supplément de 3,4 millions de spectateurs provenaient d'autres institutions desservies par l'ONF, soit une augmentation de 3 p. cent. Les ventes directes aux particuliers ont compté pour environ 1,7 million de spectateurs, le même nombre que l'an passé. Plus d'un million de cinéphiles ont vu des films de l'ONF dans des salles de cinéma. L'adoption d'une méthodologie visant à estimer les auditoires autres que les auditoires télévision est présentement à l'étude pour le marché francophone.

Partie III : Rendement de l'Office national du film

A. Attentes en matière de rendement

On peut regrouper sous trois aspects principaux les avantages et les services offerts par l'ONF à la population canadienne, soit :

1. La production d'œuvres audiovisuelles de qualité qui reflètent avec pertinence les réalités et les perspectives canadiennes aux fins de mieux faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations;
2. La diffusion et l'exploitation de ces productions et de ces produits auprès de larges publics et d'auditoires plus ciblés pour ainsi faciliter l'accès à son vaste patrimoine audiovisuel;
3. La présence d'un milieu propice à l'innovation et au développement de nouvelles compétences en cinématographie.

Pour ce qui touche son rendement interne, l'ONF proposait dans son plan pluriannuel 1995-2000 divers changements organisationnels dont la grande majorité ont été mis en œuvre, tel qu'il est indiqué dans les rapports sur le rendement des années précédentes. Il préconisait par ailleurs d'assurer un suivi continu des progrès réalisés en regard de trois objectifs stratégiques qui concernaient la gestion de ses ressources, soit :

1. La transformation de l'effectif de création;
2. La modernisation de l'infrastructure de production et de distribution;
3. Le maintien de sa capacité de production.

Ces trois objectifs stratégiques représentent des éléments-clés de la réforme qu'il a introduite pour assurer un rendement optimal de ses ressources et de ses activités.

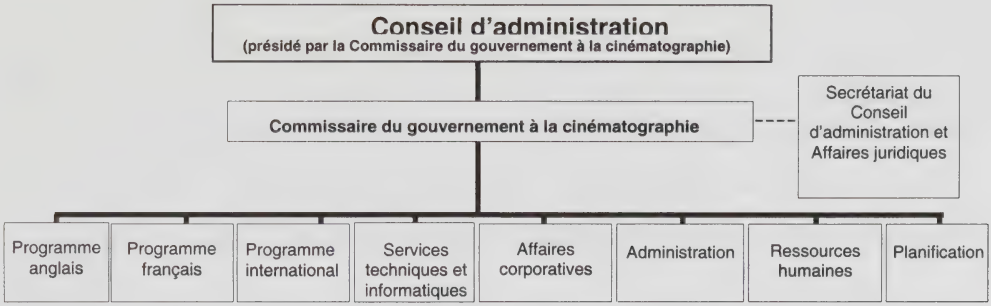
Renseignements financiers

Office national du film	$
Dépenses nettes prévues	55 885 000
Autorisations totales nettes	59 261 401
Dépenses nettes réelles en 1998-1999	**56 728 570**

Note : Les données financières sommaires comprennent trois chiffres, lesquels visent à illustrer ce qui suit :

- *ce qu'était le plan au début de l'exercice (dépenses prévues)*
- *les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'accorder aux ministères en fonction des priorités changeantes et des activités imprévues (Autorisations totales)*
- *ce qui a été vraiment dépensé (Dépenses réelles 1998-1999).*

L'organigramme suivant illustre la structure organisationnelle et hiérarchique sur laquelle compte l'ONF pour assurer au jour le jour que ses secteurs de services donnent un rendement optimal, tant au plan de l'efficience qu'à celui de l'efficacité.



Centres de responsabilité

Sous la direction du ou de la Commissaire, le programme est divisé en neuf (9) principaux centres de responsabilités :

Le Programme anglais, qui gère les activités de production en langue anglaise et de marketing de ses produits à l'échelle canadienne;

Le Programme français, qui gère les activités de production en langue française et de marketing de ses produits à l'échelle canadienne;

Le Programme international, qui est responsable des activités de mise en marché et de vente à l'étranger et qui gère la participation de l'ONF à des festivals canadiens et étrangers;

Les Services techniques et informatiques, qui comprennent les services techniques ainsi que le développement et le soutien informatiques;

Les Affaires Corporatives, qui englobent les communications, les affaires gouvernementales, la gestion de la collection et de l'information, les plans d'archives et divers services de soutien à la distribution;

L'Administration, qui regroupe les services financiers, les aménagements, les ressources matérielles et le service à la clientèle;

Les Ressources humaines, qui regroupent la gestion du personnel, la formation et le programme d'équité;

La Planification, qui regroupe la planification, l'évaluation et la vérification interne.

Le Secrétariat du Conseil d'administration et les Affaires juridiques, qui incluent également l'accès à l'information.

C. Organisation

L'ONF comprend un seul programme, un seul secteur de services et un seul mandat qui est de « faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations ». À cette fin, il compte sur les ressources et les activités de trois secteurs de services, soit la production d'œuvres audiovisuelles, la distribution de ces œuvres auprès des publics canadien et étranger et l'administration de ses affaires. Ces trois secteurs de services résultent d'un réaménagement des cinq secteurs de services présentés dans le rapport sur les plans et priorités de l'année 1998-1999. Le tableau de concordance suivant représente ces changements.

Tableau de concordance

RPP 1998-1999	Futur
Programmation • Production • Mise en marché	Production
Distribution	Distribution (comprend maintenant la mise en marché)
Recherche technique * Formation *	
Administration	Administration

* *Ces activités et ressources sont reportées au sein des trois secteurs de services.*

Ces modifications résultent des changements qui ont dû être apportés à l'organisation des activités de l'ONF à la suite des examens de programmes des dernières années. Ces modifications sont reflétées dans notre structure de planification, de rapport et de responsabilisation qui a été soumise pour approbation au Conseil du Trésor.

3. Favoriser l'essor de la cinématographie

- explorer les nouveaux médias de production
- expérimenter les nouveaux outils de production et de distribution numériques et interactifs

4. Réduire l'infrastructure opérationnelle et administrative à son strict minimum

- éliminer les activités secondaires
- miser sur l'informatisation du travail et sur les nouveaux systèmes d'information
- mettre en place des programmes visant à réduire les effectifs continus
- remanier les processus administratifs

Le principal défi de l'ONF sera de poursuivre la réalisation de son plan ambitieux dans un environnement en constante évolution technologique, industrielle et culturelle et ce, avec des ressources restreintes.

B. Cadre de fonctionnement

L'ONF est une agence gouvernementale relevant du ministre du Patrimoine, lequel détient l'autorité d'appliquer la loi régissant cet organisme public de production et de distribution de films et autres médias audiovisuels. L'ONF est assujetti à la *Loi sur la gestion des finances publiques* mais possède le statut d'employeur distinct.

Pour réaliser sa mission, l'ONF mise sur des partenaires des secteurs public et privé, tant dans les domaines de la production que de la distribution. Ainsi, il s'associe parfois à des coproducteurs du secteur privé au Canada et à l'étranger pour entreprendre la réalisation de ses films. Il s'associe également avec des télédiffuseurs privés et publics au Canada et à l'étranger pour la production ou la diffusion de ses films. Il a également recours, à diverses occasions, à des partenaires des secteurs public (bibliothèques publiques et scolaires) et privé (entreprises de distribution, maisons de vente par catalogue, chaînes de cinéma, clubs vidéo, etc.) pour la distribution de ses films au Canada et à l'étranger.

Objectifs stratégiques

Afin de réaliser sa mission, l'ONF a adopté les objectifs stratégiques que voici :

- Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes et qui soient exceptionnelles sur les plans de la pertinence, de l'excellence et de l'innovation et contribuent à faire connaître et comprendre le Canada;

- Promouvoir, distribuer et rendre accessible au public canadien et étranger la collection intégrale des films de l'ONF;

- Faire en sorte que ces activités soient administrées de manière efficiente et responsable.

Priorités stratégiques

L'ONF s'est donné un plan d'action quinquennal 1995-2000, qui repose sur une démarche de planification stratégique et sur un exercice de réingénierie de ses processus à la suite d'une réduction de l'ordre de 30 p. cent de son crédit parlementaire. Les priorités se résument ainsi :

1. Accorder la primauté à la production cinématographique

- préserver la capacité et la qualité de production
- remplacer graduellement les postes de cinéastes permanents et faire appel à des pigistes et à des cinéastes résidents
- réorganiser l'infrastructure de production et de postproduction

2. Promouvoir et rendre accessible la production cinématographique de l'ONF

- privilégier la télévision comme mode de diffusion
- établir des partenariats avec les organismes publics et privés de distribution
- faciliter l'accessibilité à l'ensemble de la collection de films de l'ONF
- réorganiser les structures et optimiser les ressources affectées au marketing

Partie II : Aperçu de l'Office national du film

A. Mandat

En vertu de l'article 9 de la *Loi nationale sur le film*, l'ONF « est établi pour entreprendre en premier lieu, et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment :

- *Produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations et promouvoir la production et la distribution de tels films;*
- *Faire des recherches sur les activités filmiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes faisant de la production de films;*
- *Conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activités filmiques;*
- *Remplir, en matière d'activités filmiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner.*[1] »

Énoncé de mission

Dans un monde de communications en perpétuelle évolution, et au sein duquel le Canada doit faire valoir sa spécificité, l'ONF contribue à ce que des voix canadiennes se fassent entendre et à ce que des visions canadiennes s'expriment, ici et ailleurs. Dans ce contexte, l'ONF a adopté l'énoncé de mission ci-après comme interprétation opérationnelle de son mandat :

L'ONF produit et distribue des œuvres audiovisuelles, qui suscitent la discussion sur des sujets importants pour le public canadien et étranger et se font reconnaître pour leur excellence, leur pertinence et leur caractère innovateur, et explore le potentiel créatif des médias audiovisuels.

[1] S.R.C.1985, ch. N-8, art. 9. L'article dit également que l'ONF « *représente le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale liée à des films cinématographiques réalisés pour le gouvernement ou l'un de ses départements.* » Ces pouvoirs ont été transférés au ministre des Approvisionnements et Services par décret en conseil C.P. 1984-6/2565.

C. Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Pour fournir à la population canadienne :	**Qui se manifeste par :**	**Résultats atteints rapportés dans :**
Des œuvres audiovisuelles permettant de mieux faire connaître et comprendre le Canada et le monde aux Canadiens et Canadiennes	Le niveau de satisfaction et d'intérêt suscité par les films	RMR, section 1.1.2, p. 13 RMR, section 1.1.1, p. 12
	La représentativité des cinéastes	RMR, section 1.2, pp. 14-15 RMR, section 2.3, p. 21
	La fidélisation des auditoires existants et le développement de nouveaux segments de marché	RMR, section 1.1.1, p. 12 RMR, section 1.4.2, p. 17
Un accès à ses productions et à ses produits par divers circuits et marchés d'exploitation, ainsi qu'aux publics étrangers	• Le taux d'utilisation des systèmes d'information, de communication, de livraison et de distribution	RMR, section 1.5, p. 19 RMR, section 2.4, p. 22
	• Le développement et la diversification des marchés	RMR, section 1.4, pp. 16, 17, 18
Un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne	• Le succès de ses productions et de ses produits au Canada et à l'étranger	RMR, section 1.1.2, p. 13
	• Le développement de nouveaux talents et de nouvelles compétences en cinéma	RMR, section 1.3, p. 15 RMR, section 1.2, p. 14

B. Commissaire du gouvernement à la cinématographie

En 1939, l'Office national du film du Canada était créé dans le but de mettre le pouvoir du cinéma au service des Canadiens et Canadiennes. Au fil des ans, ce service a revêtu de nombreuses formes : films d'actualités avant l'avènement de la télévision, films commandités pour les ministères fédéraux, installations cinématographiques innovatrices pour les expositions universelles, percées techniques dans les domaines des équipements, méthodes et supports cinématographiques. Mais par-dessus tout, il a visé à donner aux Canadiens et Canadiennes de tous âges et de toutes origines, et surtout aux élèves et étudiants, un sens de ce qu'est leur pays, de la place qu'ils y occupent et de la place de leur pays dans le monde.

Étant donné que les extrants annuels de l'ONF consistent en une centaine de productions originales et que tant de facteurs d'évaluation importants – qualité et pertinence, par exemple – sont subjectifs, l'élaboration d'outils de mesure reflétant parfaitement le travail accompli en une année donnée pose un défi considérable. Ces deux derniers exercices, nous avons cherché des moyens de rendre le rapport de rendement plus rigoureux et plus éloquent tout en assurant une comparabilité avec le rendement antérieur. Nous avons pu ajouter plusieurs nouveaux ensembles de données et améliorer la précision et la fiabilité de plusieurs autres. Les résultats figurent dans les pages suivantes.

Cette année, nous avons ajouté certains résultats de sondages sur l'usage du service fourni par l'ONF et sur la satisfaction du public canadien. Même s'il est probable que nous ne pourrons pas offrir tous les ans une telle information, celle-ci ajoute une dimension importante à l'évaluation de nos résultats – d'autant que le niveau de satisfaction est élevé!

Sandra Macdonald
Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et présidente de l'Office national du film du Canada

Partie I : Messages

A. Ministre du Patrimoine canadien

Le présent rapport résume les réalisations de l'Office national du film au cours de la dernière année.

L'Office national du film produit et distribue des films et d'autres oeuvres audiovisuelles qui présentent le Canada aux Canadiens et au reste du monde. Ces activités enrichissent la société canadienne car elles suscitent la discussion et entraînent le débat sur des sujets importants en plus d'explorer le potentiel créateur des médias audiovisuels. L'Office national du film est reconnu par les Canadiens et d'autres pour l'excellence et la pertinence de son travail innovateur.

En cette époque de changements stimulants et importants, je tiens à remercier toutes les femmes et tous les hommes qui, en oeuvrant à l'Office national du film, sont au service de la population canadienne.



Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

PARTIE I : MESSAGES

A. Ministre du Patrimoine canadien 1

B. Commissaire du gouvernement à la cinématographie 3

C. Tableau des principaux engagements en matière de résultats 4

PARTIE II : APERÇU DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM 5

A. Mandat 5

B. Cadre de fonctionnement 6

C. Organisation 8

PARTIE III : RENDEMENT DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM 11

A. Attentes en matière de rendement 11

B. Réalisations en matière de rendement 12

1. L'ONF au service de la population canadienne 12

2. Rendement interne 20

PARTIE IV : GROUPEMENT DES RAPPORTS 23

PARTIE V : RENDEMENT FINANCIER 25

PARTIE VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS 31

Office national du film

Rapport de rendement

Pour la période
se terminant le
31 mars 1999



Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/51-1999
ISBN 0-660-61063-9

BUDGET DES DÉPENSES

Office national du film

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Government Publications

CA1
FN
E77

ESTIMATES

National Library of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 1999

LIBRARY
NOV 22 1999
University of Toronto

Canada

Improved Reporting to Parliament Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities.*

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 1999

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/52-1999
ISBN 0-660-61064-7



Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report.*

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 82 Departmental Performance Reports and the government's report *Managing for Results* - Volume 1 and 2.

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 1999, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's pilot *Report on Plans and Priorities* for 1998-99. The key result commitments for all departments and agencies are also included in Volume 2 of *Managing for Results.*

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7042
Fax (613) 957-7044

National Library of Canada | Bibliothèque nationale du Canada

National Library of Canada

Performance Report

For the period ending March 31, 1999



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

Table of Contents

SECTION I: MESSAGES 3

MINISTER'S MESSAGE 3
NATIONAL LIBRARIAN'S MESSAGE 4

SECTION II: DEPARTMENTAL OVERVIEW 5

MANDATE, ROLES, AND RESPONSIBILITIES 5
OPERATING ENVIRONMENT 5
STRATEGIC OBJECTIVES 7
STRATEGIC PRIORITIES 8
CHALLENGES 9
DEPARTMENTAL ORGANIZATION 10

SECTION III: DEPARTMENTAL PERFORMANCE 14

KEY RESULTS COMMITMENTS: NATIONAL LIBRARY OF CANADA (NLC) 14
PERFORMANCE EXPECTATIONS AND ACCOMPLISHMENTS 1998 / 99 15
PERFORMANCE ACCOMPLISHMENTS BY BUSINESS LINE 18
CANADIANA COLLECTIONS & ACCESS SERVICES 18
LIBRARY NETWORKING 26
CORPORATE AND BRANCH ADMINISTRATION 33

SECTION IV: CONSOLIDATED REPORTING 36

YEAR 2000 READINESS 36

SECTION V: FINANCIAL PERFORMANCE 38

SECTION VI: OTHER INFORMATION 45

CONTACTS FOR FURTHER INFORMATION 45
LEGISLATION ADMINISTERED BY THE NATIONAL LIBRARY OF CANADA 45
LISTING OF STATUTORY AND DEPARTMENTAL REPORTS 46

Section I: Messages

Minister's Message

This report highlights the achievements of the National Library of Canada over the past year.

The Library enables Canadians to know their country and themselves through their published heritage. It provides a gateway to national and international sources of information by collecting and preserving a comprehensive collection of published Canadiana, building a bibliographic database, facilitating access to the collection and assisting libraries and others in identifying, acquiring and making available Canadian materials. It also sponsors lectures, readings, exhibitions and other events in order to provide Canadians with opportunities to explore, understand and appreciate their cultural heritage. Furthermore, it works with libraries across the country to develop policies, procedures and standards to support resource sharing among libraries; it coordinates library services among departments and agencies of the federal government; and it provides support for library development in Canada and at the international level.

My thanks go to the dedicated women and men who serve Canadians through the National Library of Canada at this time of enormous and exciting change.



Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage

National Librarian's Message

As demonstrated in many of the accomplishments described in this *Performance Report* for 1998/99, the National Library of Canada is committed to contributing towards the Government of Canada's goals of Connecting Canadians and of more Canadian content on the Internet. The Library is working to increase the number of items from its own collection that are available in digital form, to coordinate and support other Canadian libraries in their digitization efforts, and to apply National Library staff skills and experience in organizing information to the creation of finding aids and directories of networked digital resources that support Canadian Studies.

Even as more and more information is being created in digital form, Canadians will continue to require, and to choose, access to documents in traditional print and audio-visual media. The National Library exercises stewardship on behalf of the people of Canada over the 17 million items in its collection, and this collection continues to grow by more than half a million items per year. To secure Canada's leading collection of the nation's published heritage for future generations of Canadians, it is an urgent priority for the National Library to obtain adequate space, in environmentally appropriate facilities, for all of its collection materials.

With our experienced and committed staff, our world-class collection of Canadian publications and resource materials for Canadian studies, and our proven leadership in implementing technology in support of library and information services, the National Library of Canada is ready to help Canadians draw upon their shared heritage, and to achieve their potential for future development through access to the information resources of the nation and the world.



Marianne Scott
National Librarian

Section II: Departmental Overview

The National Library of Canada is dedicated to building a world-class national resource that will enable Canadians to know their country and themselves through their published heritage, and to providing an effective gateway to national and international sources of information.

Mandate, Roles, and Responsibilities

The National Library was established by act of Parliament in 1953. The National Librarian reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage, and under the *National Library Act* has the authority to:

- develop, preserve, and make accessible collections to support its own services and those of other Canadian libraries;
- create and maintain a national resource sharing database listing the holdings of Canadian libraries;
- compile and publish the national bibliography;
- coordinate federal library services;
- transfer and dispose of surplus library materials from other federal departments
- enter into agreements relating to library services with other institutions.

The *National Library Act* also requires publishers in Canada to deposit with the Library copies of newly released publications including books and periodicals, sound recordings, videos, microforms and CD-ROMs.

Operating Environment

Position Within Government:

The National Library of Canada is one of six departmental agencies in the Canadian Heritage Portfolio, along with the Canadian Information Office, the National Archives of Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada, and Status of Women Canada. The National Library's work with Canada's published heritage contributes to the Portfolio's objective of maintaining Canada's cultural sovereignty and promoting Canadian identity.

Co-Delivery Partners:

The National Library works closely with many agencies within the Canadian Heritage portfolio as well as with other departments and groups in the Government of Canada and the broader public sector to provide Canadians with access to the information they need. Examples of key linkages include:

Partner	Nature of Collaboration
NATIONAL ARCHIVES OF CANADA	• a Joint Acquisitions Committee to ensure comprehensiveness while avoiding duplication in collecting the nation's documentary heritage • cooperation in providing reference services to clients, who frequently call upon the resources of both institutions to answer their research needs • through the Information Management Forum, addressing issues related to the organization and access to federal government information, especially in electronic form
INDUSTRY CANADA	• projects to digitize materials in library collections across Canada, under the aegis of the *Canada's Digital Collections Program*
PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA	• the Depository Services Program, which ensures that major Canadian public and academic libraries, as well as Canadian Studies centres abroad, have comprehensive collections of Government of Canada publications
NATIONAL GALLERY OF CANADA	• a Livres d'artiste Selection Committee, which reviews and approves purchases by the Library of valuable works of art in book format produced by Canadian artists
CANADIAN MUSEUM OF CIVILIZATION	• an accord to transfer to the Museum for conservation any artifacts (such as musical instruments and stage costumes) accompanying collections of archival fonds that the Library acquires from Canadian musicians. These artifacts remain available to the National Library for research and exhibition purposes.
CANADA COUNCIL FOR THE ARTS	• receipt by the National Library of copies of translated works of Canadian authors, published abroad in languages other than English and French under funding from the Council's International Translations Grants program. A reciprocal service is the National Library's exhibition of works awarded prizes by the Council.
CANADIAN HERITAGE	• through the Interdepartmental Working Group on Educational Materials, a forum to share information on the development of federal information products in support of education in Canada

Stakeholders and Clients:

In interacting with a wide variety of client and partner groups, the National Library plays many roles, including information and service provider, community leader, and coordinator / catalyst of action on public policy issues of common concern. The Library's key clients and stakeholders include:

⇐ Canadian **researchers** engaged in studying Canadian topics of personal, professional, academic or public policy interest

⇐ Canadian **libraries** of all types, and the communities, institutions, and businesses they serve

⇐ Canadian **publishers** and **producers** of books, sound recordings, videos and multimedia works, the **booksellers** who market these products, and the **writers, musicians and artists** whose work is represented in Canadian cultural products

⇐ the Canadian **academic community**, including universities and community colleges and organizations such as the Humanities and Social Sciences Federation of Canada

⇐ the **creators and users of Government of Canada publications**

⇐ the wider **library and information community**, including organizations such as the Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, the Alliance for Canada's Audio-Visual Heritage, the Alliance of Libraries, Archives and Records Management, and the Canadian National Institute for the Blind

⇐ the **international community of scholars** in the field of Canadian Studies

⇐ **national libraries** in other countries, and the **international library and information community** in fora such as the International Federation of Library Associations and Institutions

⇐ **information activists and organizations** in Canada and abroad who are working toward improved public access to information resources.

Strategic Objectives

The underlying objectives of the National Library program are:

* to build a strong national resource for the study and appreciation of Canada's cultural heritage and its development as a nation.
* to provide leadership in the networking of libraries to meet the information needs of Canadians.
* to act as an advocate for equitable access to information for all Canadians.
* to provide leadership in coordinating library and information services within the federal government.

- **Safeguard the national collection of Canada's published heritage**

  Over a period of less than fifty years the National Library has built a collection of more than 17 million items. The core of the collection consists of Canadian publications, and covers a broad range of formats: books, periodicals, newspapers, music scores, sound recordings, audio-visual materials, CD-ROMs and online electronic publications. The materials in the collections have been acquired through legal deposit, as gifts, through exchanges with other libraries, through arrangements with provincial and foreign governments, and through purchase. It is the most comprehensive collection of Canadian publications held anywhere in the country, and it serves as an unparalleled source for research in all fields related to Canada's development as a nation: historical, social, cultural, economic and political.

  It is an urgent priority for the Library to secure an adequate amount of space for Canada's leading collection of the nation's published heritage, with the environmental conditions required to house and preserve for the long term the variety of media that constitute this collection.

- **Position the Library in the digital information environment**

  Libraries and the users they serve are looking forward to the benefits arising from the increasing number of information resources that are being made available in electronic form, and from advances in technology -- such as the Internet, multimedia personal computers, and wireless communications -- that create the potential for wider and easier access to information. The National Library is committed to using information technology in effective and innovative ways to complement its traditional service delivery mechanisms, in order to ensure that the Canadian public has universal, equitable and affordable access to published materials in electronic form, both in the collections of the National Library and through a network of library collections across Canada and internationally.

- **Nurture strategic alliances to enable the delivery of information services demanded by Canadians**

  As shown in the chart of co-delivery partners on page 5, the National Library works with an extensive network of institutions in the public and private sectors to deliver the library and information services demanded by the Library's diverse clientele. It is a priority for the National Library to extend and enrich existing alliances, and to develop new partnerships, in order to avoid duplication of effort, to focus on client priorities, and to obtain and share scarce resources for the creation and delivery of services in the information age.

Challenges

1. Securing Adequate Accommodations for the National Library Collection

The National Library's current facilities are deficient both in the amount of space available for storing and servicing the 17 million items in its collection, and in the environmental quality of that space. The collections space in the Library's headquarters building at 395 Wellington St. in Ottawa is overcrowded, which results in damage to the materials on the shelves and inefficiencies in delivering requested items to clients. The 395 Wellington St. facility is more than 30 years old, and has experienced many leaks and other failures of building systems that have damaged tens of thousands of items in the National Library collection. In addition, the building does not provide the strict environmental controls -- over temperature, relative humidity, and levels of light, airborne pollutants and chemical emissions from materials in the books themselves -- that are required for the long-term preservation of the collection of the nation's published heritage for future generations of Canadians. The National Library occupies four other facilities in the National Capital Region, all of which are overcrowded and are seriously substandard in their environmental conditions.

The challenge for the National Library is to secure sufficient resources to house all of its collections in facilities that provide the space and environmental controls required for the Library to fulfill its program commitment to preserve and make accessible to Canadians the nation's leading collection of its published heritage.

2. Ensuring Access to Information in Digital Form

The National Library has taken a leadership role in collecting, organizing and providing access to electronic publications from the public sector and non-profit institutions. As more and more publishing takes place in online electronic form, the Library faces a twofold challenge. First, all electronic publications must be preserved for future consultation and research, even after the commercial life of private-sector publications, or the policy relevance of electronic government publications, has expired. Second, the National Library is committed to continuing in the digital dimension Canada's proud tradition of free public libraries by working to ensure that all Canadians, regardless of income level, have some form of access to commercial publications in electronic form. These challenges involve working with technology to ensure that publications endure as electronic media and formats evolve, as well as working with the publishing and library communities to create models of access to electronic publications that meet libraries' mandates to provide service to clients while respecting publishers' economic rights in their publications.

3. Keeping Up with Advances in Information Technology

Although long a leader within the Canadian and international library communities in the application of information technology to library services, the National Library continues to be faced with significant technical, financial and human resource challenges as the Library seeks to maintain its IT infrastructure in line with the increasing volume, complexity, and level of expectation of client service demands. Significant investments in hardware, software and staff training are required, which forces the Library to make choices for the allocation of its scarce resources. Part of this challenge is to assess carefully the new developments in information technology, and to select those which most cost-effectively support the delivery of new and enhanced services to clients.

Departmental Organization

Business Line Descriptions:

CANADIANA COLLECTIONS AND ACCESS SERVICES

Objective: To build a strong national resource for the study and appreciation of Canada's published cultural heritage and its development as a nation.

Service Lines:

- *Canadiana Collections:* The National Library builds and preserves a comprehensive collection of published Canadiana, to serve as an information and cultural resource for Canadians both now and in the future.

  ➲ The Library's collection currently comprises over 17 million items (books, periodicals, sound and video recordings, microforms and electronic documents), and grows at a rate of 500,000 items per year.

- *National Bibliography:* The National Library builds a bibliographic database to serve as a comprehensive record of Canadian publishing output, to facilitate access to the collection, and to assist libraries, the book trade and other information providers in identifying, acquiring and making available Canadiana materials.

  ➲ The database for *Canadiana*, the national bibliography, currently contains over 2 million records, representing 250 years of Canadian publications. These bibliographic records are used by libraries, publishers and researchers across Canada and throughout the world.

- *Research Support:* Reference, research and referral services to Canadians and to Canadian libraries are based on the Library's Canadiana collection, several collections of wider scope supporting Canadian Studies and staff expertise - all of which ensure a rich suite of client services that are integral to the Library's support of the study of Canada.

  ➲ The National Library registers over 4,000 new clients as onsite researchers each year. 70% of the 30,000 reference requests received annually are on Canadian subjects.

- *Promotion of Canada's Published Heritage:* The Library sponsors exhibitions, readings, lectures, concerts and other events in order to provide Canadians with opportunities to explore, understand and appreciate their cultural heritage.

  ➲ In the past ten years, the National Library has welcomed more than 500 Canadian writers and hosted more than 750 events for writers, publishers, and booksellers.

LIBRARY NETWORKING

Objective: To facilitate access for all Canadians to national and international networks of information resources.

Service Lines:

- *Database Services:* The National Library facilitates public access to information about its own holdings as well as the holdings of other libraries in Canada.
  - ➲ The Library's AMICUS database contains over 16 million unique bibliographic records, and grows by over one million records each year. The database includes records of items in the National Library's collection, as well as holdings reported by 450 Canadian libraries. 768 Canadian libraries and other information institutions use the National Library's Access AMICUS service to search for library materials for their clients.

- *Resource Sharing:* The National Library works with libraries throughout Canada to develop and implement policies, procedures, standards, products and systems that support the sharing of information resources among libraries, to optimize the delivery of library services to Canadians in all regions of the country..
  - ➲ The Library's Interlibrary Loan Division receives 400 requests per day, from over 3,000 different libraries per year. 87% of these requests come from Canadian libraries.

- *National and International Library Development:* The Library coordinates cooperative library services among the departments and agencies of the federal government and provides strategic policy and professional support for library development and coordination in Canada and at the international level.
  - ➲ The Library coordinates the Council of Federal Libraries' Consortium, in which 96 libraries from 36 federal departments join to optimize their purchasing power in the procurement of information products and services.
  - ➲ The National Library of Canada has acquired a world-wide reputation, in fora such as the International Federation of Library Associations and Institutions, for its leadership role in the development of standards for the exchange of bibliographic data, the preservation of library materials, the application of information technology to library services, and the promotion of universal and equitable access to basic information services, especially in the developing world.

Corporate and Branch Administration

Objective: To provide efficient and effective financial, administrative, informatics, human resource and external communication and executive support services that respond to the Library's needs.

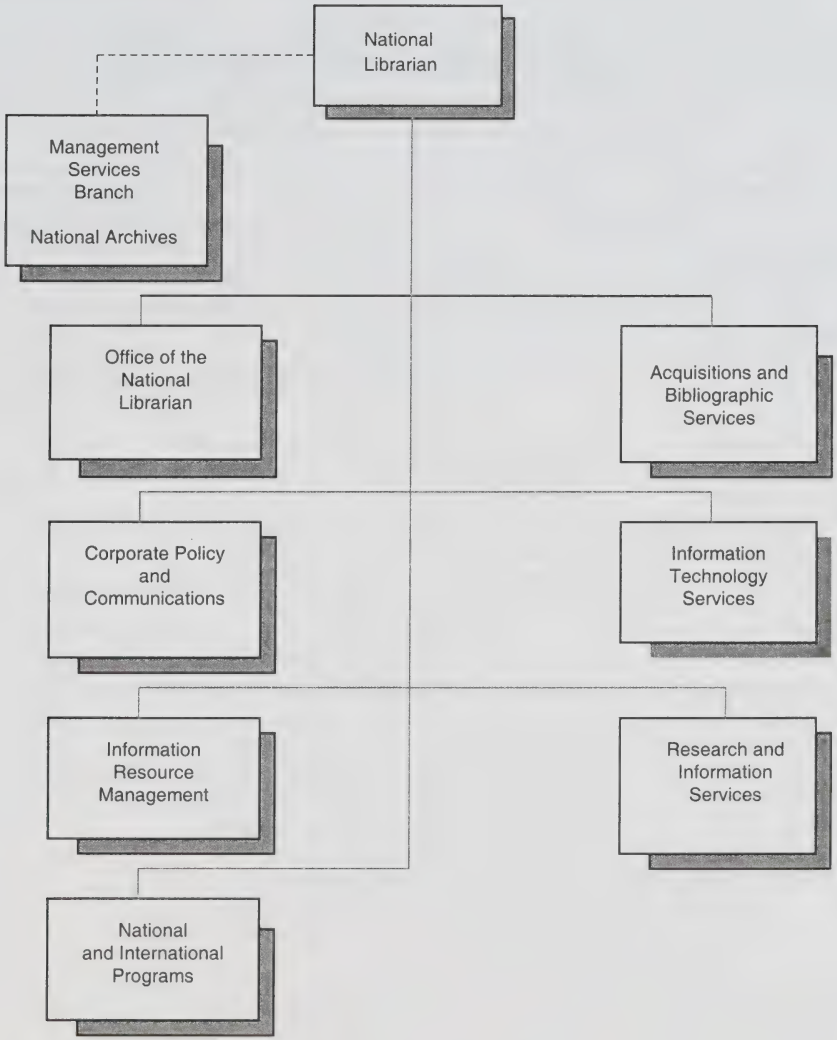
Description:

The Corporate and Branch Administration business line includes:

- support for the Office of the National Librarian, to facilitate the National Librarian's role in liaising with the Library's stakeholders in the library, publishing, research, cultural and government communities
- information resource management, to coordinate policies for the organization, preservation and accessibility of the Library's collections and administrative records, as well as Government of Canada publications
- corporate policy development and strategic planning
- marketing, publishing and communications
- staff development and training
- office systems
- administration services
- internal audit and program evaluation.

Facilities management, personnel and finance operate as common services for both the National Library and the National Archives.

Organization Chart



Section III: Departmental Performance

Key Results Commitments: National Library of Canada (NLC)

To provide Canadians with:	*To be demonstrated by:*
♦ a strong national resource for the study and appreciation of Canada's published cultural heritage and its development as a nation	▪ a comprehensive collection of published Canadiana ▪ the preservation of published Canadiana, ▪ client satisfaction with reference and research support services ▪ timely and equitable information services in both official languages ▪ public exhibitions and events
♦ access for all Canadians to national and international networks of information resources	▪ universal and equitable access to the nation's collective library resources ▪ an integrated approach to the management of federal library resources ▪ assistance to Canadian libraries in developing services for diverse client groups

Performance Expectations and Accomplishments 1998 / 99

In its 1998/99 *Report on Plans and Priorities*, the National Library organized its plans and strategies for the current three-year planning period under the following key priorities. This summary table describes significant results achieved at the departmental level under each priority. Results accomplished in 1998/99 at the individual business line level are provided in the "Performance Accomplishments by Business Line" section, beginning on page 17.

1998/99 Priority	Results Achieved	Benefit to Canadians
Strengthen the Library's holdings of Canadian publications in print, audio, video and digital formats	• increased the intake of Canadiana titles new to National Library collections by 20% over 1997/98, including traditional formats, online electronic publications, titles published abroad, and older materials transferred from the historical collection of the National Archives. • a donation of over 300 books by Lucy Maud Montgomery, including first-edition copies of *Anne of Green Gables* published in 1908, thought to be the only ones held in Canada. In addition, the Friends of the National Library funded the acquisition of a rare 1903 volume of Montgomery's poetry.	A comprehensive and continually enriched collection of Canadiana, covering both current and retrospective titles. Irreplaceable treasures of the nation's published heritage are safeguarded for future generations.
Enhance access to the Library's collections through digital technologies	• issued the first release of *Canadiana: the national bibliography* on CD-ROM. The CD-ROM product covers 1.25 million bibliographic and authority records, including records of cartographic materials from the National Archives. By the end of 1998/99 a total of 307 copies had been distributed via the Depository Services Program, and 126 copies had been sold through Public Works and Government Services Canada. • created major information resources in digital form, such as the complete texts in English and French of the Massey / Lévesque Report (the *Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences, 1949-1951)* and an updated, database version of the *Directory of Special Collections of Research Value in Canadian Libraries.*	Enhanced access to the national bibliography through flexible and customizable search tools in a product format that is widely used in Canadian libraries. Collection materials and finding aids are accessible to all Canadians, not just those researchers who are able to come to Ottawa.

1998/99 Priority	Results Achieved	Benefit to Canadians
Enhance the services provided to Canadians through the Library's AMICUS database	• in 1997 the National Library purchased the files of 34 Canadian libraries' bibliographic records from A-G Canada Ltd., a private sector firm that was centralizing its database services on its main computing platform in California. By March 31, 1999 the Library had loaded over 5 million of these records, resulting in 2.25 million new bibliographic records and 7.5 million new locations and holdings being added to the union catalogue database in AMICUS. A total of 446 Canadian libraries now report to the union catalogue, a 38% increase over 1997/98. The reporting libraries now include 73% of federal government libraries, and 163 Canadian scientific libraries (including 80% of federal scientific and technical libraries).	Increased coverage of, and access to library holdings from across the nation; Canadian libraries' catalogue records are retained in a database under Canadian jurisdiction.
Promote the principle of universal, equitable and affordable access to information	• on behalf of the Canadian library community, the National Library furthered the development of national and international bibliographic standards for the cataloguing of electronic documents. The Library also provided advice and guidance to other Canadian libraries in the management of electronic collections through the dissemination of policy documents, presentations at national conferences and seminars, articles published in the library press, and ongoing contacts with colleagues in other institutions. • initiated an update of the Canadian Information Resource Sharing Strategy, developed by the National Library in consultation with Canadian libraries and library associations, and last revised in 1994. In 1999 the Library sent questionnaires to 353 Canadian libraries and library groups, and commenced a series of resource sharing consultations to understand better the current needs and concerns of Canadian libraries, and to assess service areas where national coordination would be beneficial.	Canadians' access to publications in electronic form is facilitated. Canadians have access to the library materials they need, wherever in Canada these materials are held, through a stable and responsive suite of cooperative library services such as interlibrary loan.

1998/99 Priority	Results Achieved	Benefit to Canadians
Work with public sector partners to improve access to federal government information resources	• the National Library led a working group to improve reference, research support and referral services to the diverse client groups served collectively by libraries in the National Capital Region; published the *National Capital Region Library Directory.*	Clients of federal government libraries have access to a broader range of information services supporting Canadian Studies.
Establish and maintain an infrastructure that is responsive to the Library's mission and strategic objectives	• completed a review of the Library's collection policies and environmental storage requirements for the long-term preservation of items in the print, microform, sound - audio/visual and electronic collections. • defined technical and site selection requirements for an interim facility to accommodate the Library's unique historical collection of print newspapers, the largest in Canada, which is threatened with deterioration and destruction due to inadequate environmental controls in its current substandard accommodations.	The nation's priceless collection of its published heritage will be housed in environmentally secure facilities, guaranteeing its availability to future generations of Canadians.
Develop staff capacity to manage information and deliver quality services in a rapidly changing environment	• completed design of a Skills Inventory, based on the core competencies identified as being required of National Library staff in order to be able to deliver services to clients in the new millennium. The Skills Inventory survey was sent to staff in June 1999, and responses are currently being analyzed with a view to defining a strategic three-year training plan for Library staff.	Library staff will be equipped with upgraded skills to provide service at the turn of the century.

Performance Accomplishments by Business Line

Canadiana Collections & Access Services

Planned Spending	$14,201,000
Total Authorities	*$16,185,456*
1998-99 Actuals	**$16,014,501**

Planned Spending shows the department's plan at the beginning of fiscal year 1998/99.

Total Authorities includes any additional spending approved by Parliament during the year, to reflect changing priorities and unforeseen events.

Actual Spending is the final total of funds expended, including spending from the disposal of Crown Assets. For additional details, see Financial Tables 1 and 2.

Key results:

- Canadians have timely access to a comprehensive information resource of published Canadiana and materials supporting Canadian Studies.
- Canadians are made more aware of their cultural heritage through services and public programs based on the Library's Canadiana collections.
- Canadians benefit from the Library's application and promotion of new technologies to preserve and present information in digital form.

Performance Measurement Strategy:

- The Library will monitor and report annually on: performance against service standard targets for the timeliness of production of bibliographic records and turnaround times for responses to reference requests and document retrievals; the number of items acquired for Canadiana and Canadian Studies collections; the number of bibliographic and authority records created; the number of items circulated from National Library collections; and the number of reference requests answered.
- The Library is developing a reporting capability to gauge the comprehensiveness of its Canadiana collections.
- The Library will periodically conduct user surveys and evaluations to determine levels of client satisfaction and the effectiveness of National Library services.

Key strategies identified in 1998/99 for the Canadiana Collections and Access Services business line are listed in the left-hand column in the following table. The strategies, and the results achieved towards them, are arranged under the broad corporate priorities identified by the National Library for 1998/99.

Priority: STRENGTHEN THE LIBRARY'S HOLDINGS OF CANADIAN PUBLICATIONS IN PRINT, AUDIO, VIDEO AND DIGITAL FORMATS

1998/99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Maintain the breadth and depth of the national collection of Canada's published heritage in traditional media	Notable acquisitions for the Library's collection included: • over 400 proof copies of Canadian sheet music published by the Whaley, Royce company from the 1890s to the 1940s. More than half of the items are first copies in the National Library collection, and a large percentage are the first known copies anywhere. • accessions to the archival fonds of noted authors Michel Tremblay, Jane Urquhart, Jacques Godbout, and Phyllis Webb, and musicians Bryan Adams, Dan Hill, Walter Homburger, Ruby Mercer, Eddie Schwartz, Gordie Tapp and Jim Vallance. The Library completed a five-year project to microfilm over 1,800 volumes of city directories in its collection, published by Polk between 1907 and 1995 and representing the major cities in all of the provinces and territories.	Irreplaceable treasures of the nation's published heritage are safeguarded for future generations. Fragile documents are protected, and their content is more accessible to researchers.
Incorporate electronic publications into the Library's mainstream collection development and access services	As of March 31, 1999, the Library had agreements in place with 18 federal government departments and agencies for the archiving of their publications in the National Library's electronic collection (a 50% increase from 1997/98), and with 22 non-government organizations (a more than 100% increase). The Library's electronic collection now comprises almost 2,100 titles issued by both government and non-government publishers, doubling in size from 1997/98. All electronic items are catalogued and made accessible to clients via the Library's AMICUS bibliographic system.	The Library's electronic document archiving program helps ensure the preservation of often short-lived electronic publications, so that Canadians can continue to access these items.

Priority: STRENGTHEN THE LIBRARY'S HOLDINGS OF CANADIAN PUBLICATIONS IN PRINT, AUDIO, VIDEO AND DIGITAL FORMATS

(continued)

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Incorporate electronic publications into the Library's mainstream collection development and access services (continued)	The Library continued planning and policy development to incorporate electronic documents into its collections and to define the National Library's role in relation to this rapidly growing sector of the Canadian publishing industry. The Library issued *Positioning the National Library of Canada in the Digital Environment: Strategic Directions*, a policy paper on bibliographic access to electronic documents, calling for mainstreaming the treatment of electronic publications and including them in the national bibliography. Bibliographic access policies were also detailed in *Networked Electronic Publications Policy and Guidelines*. Both policy documents are available on the Library's Web site and have been shared with a large number of Canadian libraries.	A practical policy framework which balances the needs of library users for access to electronic documents with available resources in the National Library. Canadian libraries have examples and guidelines for policy in dealing with electronic publications.
Seek resources to extend the mass deacidification program for preserving fragile print materials	The various components of the mass deacidification program that need additional support have been identified and are being costed. Options being investigated include seeking funding for the operation of additional shifts and for the replacement of the current 20-year-old prototype mass deacidification treatment system, that would permit larger-sized materials to be treated.	Ensure the availability of fragile original items to future generations of Canadians.

Priority ENHANCE ACCESS TO THE LIBRARY'S COLLECTIONS THROUGH DIGITAL TECHNOLOGIES

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Improve the accessibility of Canadian Studies materials by creating bibliographic tools and finding aids for the Internet, to assist Canadian researchers and libraries in locating and retrieving needed information resources	The following new products were just some of those made available on the Library's Web site in 1998-1999, adding to the growing range of digital library resources and access tools that complement the Library's traditional collections and services: ▪ *Disc-O-Logue,* a data base containing information on close to 90,000 French-language popular sound recordings sold in Canada between 1955 and 1985. This project places the National Library in the forefront of international research on French-language popular music. ▪ in celebration of Women's History Month in October 1998, the Library mounted *Celebrating Women's Achievements* - "Women in the Book Trade", a series of biographies and bibliographies of 12 women who made significant contributions to publishing and bookselling in Canada. ▪ finding aids to the archival papers of such Canadian musicians as Robert Fleming, Jacques Hétu, and Otto Joachim. ▪ the Library began participating in the Canadian Literary Finding Aids Prototype Project, a collaborative effort with the universities of New Brunswick, McGill, Saskatchewan, York and Calgary to create a test bed of EAD (Encoded Archival Description)-encoded inventories of literary papers held by Canadian institutions. The Library published on its Web site *Nunavut: revisions to Canadian Subject Headings, Library of Congress Classification, Dewey Decimal Classification and the MARC Format.*	The creation of electronic products based on the National Library's core collections in Canadian literature, music in Canada, and Canadian history and society makes collection materials accessible to all Canadians, not just those researchers who are able to come to Ottawa. Standard means of access to research resources located in multiple institutions. Standard bibliographic access to publications from or about Canada's new territory.

Priority ENHANCE ACCESS TO THE LIBRARY'S COLLECTIONS THROUGH DIGITAL TECHNOLOGIES

(continued)

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Define a strategy for digitizing the content of materials in text, image, audio and video formats in the collections of the National Library	The Library conducted a major review of its digitization program. This review included an in-depth look at costs, standards and best practices, the use of digitization projects in the Library's areas of collecting emphasis (Music in Canada, Canadian Literature, and Canadian History and Society), and an assessment of future direction. *A Framework and Vision for Digitization for the National Library*, as well as a digitization policy, were put in place. The new vision and policy for digitization seek to take advantage of economies of scale in overhead, training and production costs which the National Library has so far been unable to achieve because of the relatively small size of the digitization projects that have been undertaken. In addition, the Library will utilize advances in technology to improve the technical quality and reliability of digital information resources, in order to satisfy evolving user needs.	The articulation of a coherent strategy for the cost-effective digitization of materials in National Library collections will ultimately extend and enhance access for all Canadians to this heritage resource.

Priority: PROMOTE THE RICHNESS OF CANADA'S HERITAGE THROUGH A PROGRAM OF EXHIBITIONS AND CULTURAL EVENTS CENTRED ON THE LIBRARY'S COLLECTIONS

1998-99 Priority	Results Achieved	Benefit to Canadians
Contribute to Canadians' celebration of their society and themselves through the exhibition of material from National Library collections	The Library's 1998/99 exhibition, *Cultivating Canadian Gardens*, trace the history of Canadian gardening using items from the Canadiana collections of the Library, ranging from records of native agricultural practices and pioneer gardening to publications available today. The exhibition also featured antique and modern gardening implements and photographs on loan from other institutions. This exhibition underlined the popularity of gardening, the fastest-growing leisure activity of this generation.	The National Library's onsite exhibitions and their Web versions provide Canadians with the opportunity to experience and appreciate treasures of Canada's published cultural heritage.
Deliver a program of public performances of the works of Canadian authors, composers and musicians, to give expression to Canada's cultural heritage	As a major national literary institution, the National Library hosted numerous events featuring Canadian writers and performers. Highlights of the 1998-99 program included: • the third annual National Library Lecture, entitled "The Subjunctive Self", where award-winning author Carol Shields spoke about authors' reasons for depositing their manuscripts at the National Library of Canada and her motivation as a novelist. • the seventh year of the Library's hosting the Governor General's Literary Awards Gala Reading, where winners of the prestigious awards read excerpts from their prize-winning books. The "GG's Gala" provides the first opportunity for the winners to meet the reading public after being named, and celebrates the richness and diversity of Canada's newly published heritage. • performances by folksinger Lennie Gallant, guitarist Davis Joachim, and comedian Rick Mercer.	Cultural events and other public programs provide Canadians with an opportunity to experience their cultural heritage first-hand, from the creators and their works. These events raise awareness of Canadian writers and artists, and testify to the vitality of Canada's literary and musical culture.

Performance Results -- Service Standard Targets

Service Standard	*Target*	*1998-99 Results*
National Bibliography		
Records for publications covered by the Canadian Cataloguing in Publication (CIP) program and for federal government publications available to libraries participating in the federal government's Depository Services Program (DSP) will be added to the Library's database within 10 days of receipt of the publication by the National Library. (Publications in these two categories account for approximately 20% of the total number of publications listed annually in the national bibliography, *Canadiana*.)	100%	87.8% *
Records for at least half of all other current publications listed in *Canadiana* will be added to the database within three months of receipt of the publication.	50%	65%
Research Support		
Requests for simple, factual reference information will be answered within two business days.	100%	99.4%
Information requests requiring extended analysis and research will be answered within five to ten business days.	100%	97.6%
The Library will deliver requested materials to clients: + within one hour of receipt of the request, for materials located in the main building + within 24 hours, for materials stored in off-site locations; + on the same day, for requests for photocopies of collection material	100%	100%

* The turnaround time in 1998/99 for this category of material was the best ever, since this service standard was defined in 1995. The Library is continuing its efforts to increase throughput in this area.

Performance Results -- Key Statistical Indicators

	1996-97 Actual	1997-98 Actual	1998-99 Forecast	1998-99 Actual
Canadiana Acquisitions [1]				
New titles acquired	60,257	53,609	56,000	64,442
Canadian serial titles currently received	30,367	32,176	32,000	33,070
Non-Canadiana Acquisitions				
New titles acquired	547	2,478	2,000	1,580
Current subscriptions to serials	3,390	3,276	3,300	3,727
Items treated in mass deacidification unit [2]	38,866	22,228	36,000	43,775
Bibliographic records created	67,351	63,066	60,000	66,664
Authority records created	16,723	15,962	18,000	17,023
Reference requests answered	31,639	32,404	26,500	27,089
Items circulated	194,420	180,322	176,848	169,072

[1] Includes both: a) Canadian publications, and b) works published outside Canada written by Canadian authors or on Canadian subjects

[2] Mass deacidification treats materials printed on acidic paper, to ensure that they do not disintegrate over time and become unreadable to future generations of Canadians.

Planned Spending	$ 9,909,000
Total Authorities	*$10,932,933*
1998-99 Actuals	**$12,013,760**

Planned Spending shows the department's plan at the beginning of fiscal year 1998/99. The $9,909,000 figure differs from the $9,898,000 reported in the 1998/99 *Report on Plans and Priorities* due to the erroneous allocation of an $11,000 transfer payment to the Corporate and Branch Administration Business Line in the *RPP*.

Total Authorities includes any additional spending approved by Parliament during the year, to reflect changing priorities and unforeseen events.

Actual Spending is the final total of funds expended, including spending from the disposal of Crown Assets. For additional details, see Financial Tables 1 and 2.

Key results:

- Canadians have universal and equitable access to the nation's collective library resources.
- Federal departments and agencies achieve efficiencies and improve the effectiveness of information services through an integrated approach to the management of federal library resources.
- Canadian libraries are assisted in their efforts to develop services for diverse client groups.

Performance Measurement Strategy:

- The Library will monitor and report annually on: performance against service standard targets for systems availability; turnaround times for interlibrary loans and location services; the number of interlibrary loan requests answered, collection materials redistributed through the Canadian Book Exchange Centre, and records added to the Library's AMICUS database; and the volume of online usage of AMICUS.
- The Library is developing a reporting capability to gauge the effectiveness of resource sharing on a national level.
- The Library will periodically conduct user surveys and evaluations to determine levels of client satisfaction and the effectiveness of National Library services.

Key strategies identified in 1998/99 for the Library Networking business line are listed in the left-hand column in the following table. The strategies, and the results achieved towards them, are arranged under the broad corporate priorities identified by the National Library for 1998/99.

Priority: ENHANCE THE SERVICES PROVIDED TO CANADIANS THROUGH THE LIBRARY'S AMICUS DATABASE

1998/99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Enhance the services provided to Canadians through the Library's AMICUS database	The National Library completed the first step in migrating to the new, harmonized MARC (**MA**chine-**R**eadable **C**ataloguing) communication format for bibliographic data, by implementing those changes affecting the Canadian MARC format in the Library's AMICUS database and related products. The harmonization of the Canadian and US MARC formats is a joint effort with the US Library of Congress. In partnership with the Canadian Institute for Historical Microreproductions, the National Library provided bibliographic records on AMICUS linked to over 3,100 titles in CIHM's Early Canadiana Online digitization project.	Reduced costs and faster turnaround times for libraries, in Canada and internationally, in loading records from national bibliographic agencies. Access to electronic versions of important pre-1920 documents.
Enhance AMICUS to support interconnection with other library databases	The National Library improved its resource sharing services by mounting its interlibrary loan (ILL) request form on the Internet, enabling libraries to send ILL requests from anywhere in the world directly to the Library's interlibrary loan system. In addition, the Library made available on its Web site *Symbols and Interlibrary Loan Policies in Canada*, the core tool for identifying Canadian libraries and their interlibrary loan policies. The National Library began development of a portal site on the Library's Web service, which will provide one-stop access to Canadian library catalogues and Web sites, as well as to information about Canadian libraries and their collections.	Librarians and end users have the tools needed to search and retrieve information from multiple databases operating on different systems.

Priority: WORK WITH PARTNERS IN THE PUBLIC SECTOR TO IMPROVE ACCESS TO THE GOVERNMENT OF CANADA'S INFORMATION RESOURCES

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Work with federal partners on the development of a model for networked access by Canadian citizens to federal government information	The Library contributed to government-wide initiatives to develop guidelines and best practices for the delivery and management of government information in electronic form. The *Guidelines for the Preparation of Government Information Locator Service Records* were revised and published on the Web, along with the third edition of the *Government of Canada Internet Guide*. The Library worked with the Common Look and Feel Working Group to define standard display formats on federal government Web sites. The Information Management Forum released consultation drafts of *Managing Internet and Intranet Information for Long-Term Access and Accountability: an Approach and Implementation Guide*. The National Library co-sponsored with the Depository Services Program a workshop, *Transforming Canadians' Access to Government Information*. This was the second in a series of workshops for government publishers, and emphasized the role of libraries as public access points for government information. The Library contracted with Consulting and Audit Canada to carry out a survey to identify federal government departments' conformance with the Management of Government Information Holdings Policy with respect to published materials. The results of this survey will be reported later in 1999.	Canadians have consistent, straightforward and continuing public access to electronic government information. Canadians have access to a complete set of the publications of their federal government.
Take a leadership role in implementing approved recommendations from the Federal Task Force on Digitization	The Task Force's final report, *Towards a Learning Nation: The Digital Contribution*, was released to the public and made available on the Library's Web site. While the Government has not responded formally to the recommendations made by the Task Force, the Library continues to articulate the need for standards and best practices, and for initiating digitization projects which will exploit the wealth of information stored in federal collections, including those of the National Library.	Ensure the effective creation, organization and access to Government of Canada information resources in digital form.

Priority: WORK WITH PARTNERS IN THE PUBLIC SECTOR TO IMPROVE ACCESS TO THE GOVERNMENT OF CANADA'S INFORMATION RESOURCES

(continued)

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Work with other departments to develop more integrated management of federal library resources	The National Library coordinated the Council of Federal Libraries' annual Fall Seminar, which in 1998 had its largest attendance ever, along with other training and development initiatives for librarians and library staff working in federal departments.	Library staff in federal departments have current knowledge and skills; the quality of federal government library services is enhanced.
Coordinate the development of a national strategy for the creation and management of digital resources in Canadian libraries	Work began on the development of the *Inventory of Canadian Digital Initiatives*. By the end of March 1999 the technical infrastructure was in place. The Inventory is intended to capture information about digitization projects being conducted by public sector institutions across Canada, to coordinate digitization work and to avoid duplication.	Critical research resources in library collections across Canada are converted to digital, in accordance with the needs of library users, and are thus made more accessible.

Priority: PROMOTE UNIVERSAL, EQUITABLE AND AFFORDABLE ACCESS TO INFORMATION

1998/99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Represent the interests of all sectors of Canadian society, particularly end users of information, by advocating the principle of universal, equitable and affordable access in the Government of Canada's policy development process related to the management and dissemination of information	In partnership with the Canadian Library Association and the Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (Asted), the National Library prepared background documentation on Canadian libraries' use of the library book rate program, to assist the Department of Canadian Heritage in renegotiating the library rate with Canada Post. The book rate program, introduced in 1939, was originally intended to assist in extending library services to rural areas.	Canadians in all regions can obtain materials from any library in the country.
	To promote accessibility by all sectors of the Canadian public to information in electronic form, National Library staff developed and chaired a program for the 1998 Technology in Government conference, "The Accessible Information Society, Are We There Yet?" Library staff also ran a Treasury Board-sponsored workshop, "Persons with Disabilities and the Use of Electronic Networks".	Electronic information resources will be usable by anyone, regardless of individual capabilities and disabilities.
	The Library, in cooperation with other library associations and Industry Canada, developed a section of an Ekos Research Associates household survey to identify the preparedness of 3,500 Canadian households to use new information technologies. The Ekos study confirmed the fact that public libraries are widely used by Canadians and are seen as important access providers to the information highway. The *School Library Manifesto*, developed by the National Library in collaboration with the Canadian and international school library communities, was approved by the International Federation of Library Associations and Institutions and by UNESCO's Programme Général d'information (PGI) in late 1998. The objective of the Manifesto is to support the unique role played by school libraries in the promotion of reading and literacy, and in the development of the contemporary information skills required by young people.	All Canadians, regardless of geographic location, income level, or disability, will have access to basic information needed to function in Canada's knowledge-based economy.

Performance Results -- Service Standard Targets

Service Standard	*Target*	*1998-99 Results*
Database Services		
The Library's national bibliographic database service, AMICUS, will be available 98% of the time during scheduled service hours	98%	98.1%
Downtime over a one-year period will not exceed 3,600 minutes	3,600	6,160[1]
There will be no period of continuous downtime lasting longer than 24 hours (= 1,440 minutes)	1,440	948
Resource Sharing		
Responses to Basic interlibrary loan (ILL) search requests will be provided within two to four business days of receipt of the request	100%	n/a[2]
Responses to In-Depth ILL search request will be provided within ten business days of receipt of the request.	100%	n/a

[1] The target limit for system downtime was exceeded for the following reasons:

* persistent instability and under-performance of the CA-Ingres database management software. The National Library continues to work with the software supplier, Computer Associates, to improve the existing product and to migrate to the new release of Ingres which is reported to offer both stability and performance improvements;
* a critical outage of the disk file system, where an error log filled up and went undetected on a weekend;
* instability of the AMICUS search engine software and the interaction of the search engine and communication gateway software with Ingres. The National Library has rewritten the search engine and communication gateway software, which are currently being tested.

[2] The statistics management module in the National Library's new Interlibrary Loan system was not ready in 1998/99, so no data on turnaround times for ILL requests is available.

Performance Results -- Key Statistical Indicators

	1996-97 Actual	1997-98 Actual	1998-99 Forecast	1998-99 Actual
Records added to AMICUS database	1,230,000	1,450,000	2,000,000	2,600,000
Hours of AMICUS on-line use [1]	323,569	267,000	315,000	275,839
Interlibrary loan requests answered	171,435	160,946	152,889	159,823
Items redistributed through CBEC [2]	348,792	380,700	275,000	233,888

[1] The 1998/99 Actual figure for hours of online usage of the AMICUS database is lower than forecast as a result of the system downtime explained on the previous page.

[2] the Actual figure for items redistributed through CBEC in 1998/99 was lower than forecast due to the staff time required to consolidate CBEC collections from two buildings into one, in accordance with a Treasury Board directive to federal departments to reduce the amount of office space occupied. The move, together with a malfunctioning loading dock and the conversion to new operational procedures, resulted in a one-time decrease in throughput. CBEC expects to resume its forecast level of 275,000 redistributed items in 1999/2000 and beyond.

Planned Spending	$4,800,000
Total Authorities	*$6,998,164*
1998-99 Actuals	**$5,950,062**

Planned Spending shows the department's plan at the beginning of fiscal year 1998/99. The $4,800,000 figure differs from the $4,811,000 reported in the 1998/99 *Report on Plans and Priorities* due to the erroneous allocation of an $11,000 transfer payment to this Business Line in the *RPP*.

Total Authorities includes any additional spending approved by Parliament during the year, to reflect changing priorities and unforeseen events.

Actual Spending is the final total of funds expended, including spending from the disposal of Crown Assets. For additional details, see Financial Tables 1 and 2.

Key results:

- An efficiently managed organization.
- Staff capacity to manage information and deliver quality services in a rapidly changing environment
- A service, policy and technical infrastructure responsive to the Library's mission and strategic objectives

Performance Measurement Strategy:

- The effectiveness and efficiency of corporate management and support service operations will be measured through financial reports, the appropriate allocation of departmental resources, the renewal and revitalization of the Library's work force, and the optimization of collections space in conformance with service requirements.
- The Library will also periodically conduct internal audits and reviews of management systems.

Key strategies identified in 1998/99 for the Corporate and Branch Administration business line are listed in the left-hand column in the following table. The strategies, and the results achieved towards them, are arranged under the broad corporate priorities identified by the National Library for 1998/99.

Priority: ESTABLISH AND MAINTAIN AN INFRASTRUCTURE THAT IS RESPONSIVE TO THE LIBRARY'S MISSION AND STRATEGIC OBJECTIVES

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Implement disaster recovery procedures and enhance security for all National Library information systems	The National Library defined its informatics disaster recovery tactics, including a mobile disaster recovery cold site and separate telecommunications connections at its two principal buildings, 395 Wellington St. in Ottawa and 25 Eddy St. in Hull. The *Informatics Disaster Recovery Plan* has been completed and is going through the internal approval process. An RFP is being prepared to procure the mobile cold site. The second Internet connection is being installed in 395 Wellington St. in 1999.	The Library's national database service and Web site will continue to be available in the event of a disaster at the primary computing site.

Priority: DEVELOP STAFF CAPACITY TO MANAGE INFORMATION AND DELIVER QUALITY SERVICES IN A RAPIDLY CHANGING ENVIRONMENT

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Undertake continuous improvement initiatives, to ensure that the Library's organization makes the most effective use of resources in delivering services to clients	Taking account of changing technology and new collections management practices, the Canadian Book Exchange Centre (CBEC) surveyed its non-federal clients, consisting of approximately 900 libraries and other information-related institutions. This survey enhanced CBEC's awareness of clients' needs and service expectations. CBEC is examining the feasibility of making its lists of materials available for redistribution accessible through the National Library Web site, and of using the Internet to enable clients to request CBEC materials electronically. CBEC is also reviewing the best practices and services of similar institutions in other countries, for insight into other potential avenues for improving client service.	Service delivery remains in line with clients' evolving requirements.

Priority: MANAGE THE ORGANIZATION WITH INCREASED EFFICIENCY

1998-99 Strategy	Results Achieved	Benefit to Canadians
Implement new financial and human resource systems to achieve administrative efficiencies	The Library implemented the FreeBalance financial management system and the WinSMS salary management system.	Systems are on an upgraded, Y2K-compliant platform, and managers have enhanced access to a wider range of administrative data.
Initiate implementation of the Universal Classification Standard in the National Library and for the federal library community	The National Library met all of its commitments and deadlines for the first phase of UCS implementation. UCS work consumed the equivalent of 12 FTE's during 1998-99. The Library also coordinated the federal library community's implementation of UCS, through the development of model work descriptions for federal library staff. The National Library represented the federal library community in the development of recommendations concerning the levels of positions necessary to manage and serve in federal government libraries.	Once UCS is implemented, the Government of Canada will have a gender-neutral and greatly simplified human resources management environment.

Section IV: Consolidated Reporting

Year 2000 Readiness

The National Library continues to be on schedule for ensuring that all of its informatics infrastructure and applications will continue to function at the turn of the year 2000. In the past year, the Library:

- ✓ certified all departmental mission-critical systems as being Year 2000-compliant. This certification process involved moving the date ahead on all systems and having users test the systems. Several Year 2000 bugs were identified, fixed and re-tested during the certification process. Mission-critical systems that were tested include:
  - AMICUS, Canada's national bibliographic database and search service used by over 700 libraries across the country
  - Dynix, the National Library's internal system supporting acquisitions, serials control, and circulation services, and providing an online public access catalogue for onsite clients
  - National Library Web service
  - FreeBalance financial management system
  - Novell local area network servers
  - Windows NT workstations
  - Windows NT servers, for the MS-Outlook e-mail system being installed in the National Library in 1999
  - telecommunications cabling infrastructure.
- ✓ completed the development of its Year 2000 transition strategies. These transition strategies include the activities to be conducted in the time leading up to, and for a short period after, January 1, 2000. The strategies identify the blackout period and will deal with issues such as staffing, purchasing essential supplies, system backups and retention periods, communication, emergency contact lists and the monitoring and reporting of Y2K problems. Two plans make up the transition strategies, a rollover plan and a transition plan. The planning phase will be completed by September 1, 1999. The implementation of the transition plan will take place from September 1, 1999 to February 1, 2000. The rollover plan will be implemented from December 31, 1999 to January 1, 2000.
- ✓ defined a second suite of Y2K testing for the AMICUS system. This testing will take place in November 1999, to ensure that no Y2K bugs were accidentally introduced into AMICUS software with the further changes to the AMICUS system that have been made since the initial round of Y2K testing was completed in February 1999. The estimated completion date for the final phase of AMICUS Y2K testing is December 1, 1999.

- ✓ The Year 2000 project goes beyond computers and software to include embedded systems that are found in buildings (such as security systems, environmental control systems, etc.). Public Works and Government Services Canada is responsible for having Government of Canada-occupied buildings certified, and has reported the following buildings occupied by the National Library as being Year 2000-compliant:

    - 395 Wellington St.
    - 25 Eddy St.
    - 79 Bentley Ave.
    - 85 Bentley Ave.
    - 151 Bentley Ave.

    Public Works is in the process of certifying that the building occupied by the Library at 365 Laurier Ave. West is Y2K-compliant.

- ✓ A task force of senior National Library managers, with assistance from an external consultant, created a departmental Y2K Business Continuity Plan in accordance with Government of Canada business continuity planning guidelines issued by Treasury Board and the National Contingency Planning Group. This plan was approved within the National Library in June 1999.

- ✓ Legal Services completed an assessment of risk exposure and liabilities relating to all National Library business functions in June 1998. The final draft of the business continuity plan is to be submitted to Legal Services for review from a "due diligence" perspective.

Section V: Financial Performance

Financial Performance Overview

The National Library of Canada's Main Estimates for 1998-99 were $29,535,000 (see Table 1), which includes the contribution to employee benefit plans. The National Library carried forward $565,502 from fiscal year 1997-98 to 1998-99. The authority to spend these funds was granted through Supplementary Estimates in the Fall of 1998. In addition, the department received $3,825,137 to compensate for new collective agreements. This and other smaller adjustments brought the total funds available for the year to $34,116,552 (see Table 2). The National Library used $33,978,326 (see Table 3).

The National Library manages its program with a structure comprised of three business lines. Two business lines, Canadiana Collection & Access Services and Library Networking, account for 82.5% of the total spending for the department (see Table 5). Included in the agency's expenditures are $1,923,419 for the acquisition of materials for the Canadiana collection.

Revenues in the amount of $627,008 generated by the National Library came mainly from user fees for the use of the Library's AMICUS database, library delivery services and reprography services (see Table 7).

The National Library continued to provide funding to support the International Serials Data System and the International Federation of Library Associations (see Table 9).

The following required Financial Tables are included:

+ **Table 1** **Financial Requirements by Authority**
+ **Table 2** **Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line**
+ **Table 3** **Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line**
+ **Table 5** **Comparison of 1998-1999 Planned Spending and Total Authorities To Actual Expenditures by Organization and Business Line**
+ **Table 7** **Non-Respendable Revenues by Business Line**
+ **Table 9** **Transfer Payments by Business Line**

The figures provided are consistent with the information shown in the Public Accounts for 1998-1999.

Financial Table 1

National Library of Canada

Financial Requirements by Authority ($ thousands)

Vote		1998-99		
		Planned Spending	**Total Authorities**	**Actual**
125	Program expenditures	26,030	30,421	30,297
(S)	Contribution to Employee Benefit Plans	3,505	3,681	3,681
	Total Agency	29,535	34,102	33,978

Note:

Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates. They do not include the proceeds from the Disposal of Crown Assets ($14,914).
Actual expenditures include spending from the proceeds from the Disposal of Crown Assets ($14,467).

Financial Table 2

National Library of Canada
Agency Planned versus Actual Spending by Business Line ($ thousands) for 1998-99

Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants & Cont-ributions	Subtotal: Gross Voted Expend-itures	Statutory Grants and Cont-ributions	Total Gross Expend-itures	Less: Respend-able Revenues	Total Net Expend-itures
Canadiana Collections & Access Services									
(Planned Spending)	236.0	14,161		46	14,201		14,201		14,201
(Total Authorities)	*236.0*	*16,146*		*46*	*16,185*		*16,185*		*16,185*
(Actuals)	**228.3**	**15,991**		**23**	**16,015**		**16,015**		**16,015**
Library Networking									
(Planned Spending)	127.0	9,898		11	9,909		9,909		9,909
(Total Authorities)	*127.0*	*10,922*		*11*	*10,933*		*10,933*		*10,933*
(Actuals)	**128.3**	**12,003**		**11**	**12,014**		**12,014**		**12,014**
Corporate & Branch Administration									
(Planned Spending)	62.0	4,800			4,800		4,800		4,800
(Total Authorities)	62.0	6,998			6,998		6,998		6,998
(Actuals)	**59.6**	**5,950**			**5,950**		**5,950**		**5,950**
Total									
(Planned Spending)	425.0	28,859		51	28,910		28,910		28,910
(Total Authorities)	*425.0*	*34,066*		51	34,117		34,117		34,117
(Actuals)	**416.1**	**33,944**		**34**	**33,978**		**33,978**		**33,978**
Other Revenues and Expenditures									
Non-Respendable Revenues									
(Planned Spending)									(1,071)
(Total Authorities)									*(746)*
(Actuals)									**(746)**
Cost of services provided by other departments									
(Planned Spending)									9,577
(Total Authorities)									*9,577*
(Actuals)									**8,916**
Net Cost of the Program									
(Planned Spending)									37,416
(Total Authorities)									42,948
(Actuals)									42,148

Note:
Numbers in italics denote Total Authorities for 1998-99 (Main and Supplementary Estimates and proceeds from the Disposal of Crown Assets).
Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 1998-99.
Due to rounding figures may not add up to totals shown.

Financial Table 3

National Library of Canada
Historical Comparison of Agency Planned versus Actual Spending by Business Line
($ thousands)

Business Lines	Actual 1996-1997	Actual 1997-1998	Planned Spending 1998-1999	Total Authorities 1998-1999	Actual 1998-1999
Canadiana Collections & Access Services	15,025	14,031	14,201	16,185	16,015
Library Networking	11,913	11,507	9,909	10,933	12,014
Corporate and Branch Administration	5,626	5,696	4,800	6,998	5,950
Total	32,565	31,234	28,910	34,117	33,978

Note:
Total Authorities are Main and Supplementary Estimates plus proceeds from the Disposal of Crown Assets.
Due to rounding, figures may not add up to totals shown.

Financial Table 5

National Library of Canada
Comparison of 1998-1999 Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line ($ thousands)

	Business Lines			
Organization	**Canadiana Collections & Access Services**	**Library Networking**	**Corporate & Branch Administration**	**TOTALS**
Acquisitions and Bibliographic Services				
(Planned Spending)	9,743	1,287	349	11,379
(Total Authorities)	*11,619*	*966*	*1,350*	*13,935*
(Actuals)	**11,043**	**1,739**	**1,068**	**13,850**
Research and Information Services				
(Planned Spending)	3,776	2,356	328	6,460
(Total Authorities)	*4,087*	*2,399*	*1,068*	*7,554*
(Actuals)	**4,122**	**2,136**	**1,145**	**7,403**
Information Technology Services				
(Planned Spending)		5,890	1,121	7,011
(Total Authorities)		*7,374*	*604*	*7,978*
(Actuals)		**7,391**	**688**	**8,079**
Office of the National Librarian				
(Planned Spending)		11	1,405	1,416
(Total Authorities)		*11*	*1,414*	*1,425*
(Actuals)	**6**	**56**	**1,278**	**1,340**
Corporate Policy and communications				
(Planned Spending)	378	156	1,028	1,562
(Total Authorities)	*167*	*25*	*1,642*	*1,834*
(Actuals)	**367**	**179**	**1,149**	**1,695**
Information Resource Management				
(Planned Spending)	304		349	653
(Total Authorities)	*264*		*627*	*891*
(Actuals)	**465**	**155**	**191**	**811**
National and International Programs				
(Planned Spending)		198	231	429
(Total Authorities)		*10*	*506*	*516*
(Actuals)	**23**	**369**	**142**	**534**
TOTALS				
(Planned Spending)	14,201	9,898	4,811	28,910
(Total Authorities)	*16,185*	*10,933*	*6,998*	*34,117*
(Actuals)	**16,015**	**12,014**	**5,950**	**33,978**
% of TOTAL	46.1	35.4	18.5	100.0

Note:
Numbers in italics denote Total Authorities for 1998-99 (Main and Supplementary Estimates plus proceeds from the Disposal of Crown Assets).
Bold numbers denote actual expenditures/revenues in 1997/98.
Due to rounding figures may not add up to totals shown.

Financial Table 7

National Library of Canada
Non-Respendable Revenues by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 1996-1997	Actual 1997-1998	Planned Revenues 1998-1999	Total Authorities 1998-1999	Actual 1998-1999
Canadiana Collections & Access Services	78	108	177	37	37
Library Networking	988	642	894	577	577
Corporate & Branch Administration					
Sub total	1,066	750	1,071	614	614
Unplanned		12		13	13
Total Non-Respendable Revenues	**1,066**	**762**	**1,071**	**627**	**627**

Notes:

Non- Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the Consolidated Revenue Fund".

The unplanned revenues represent the revenues from the proceeds from the Disposal of Crown Assets. The total available for 1998-1999 is composed of the amount generated during the current year, $13,061, and the amount available from the previous year, $1,852. The amount spent during the current year was $14,467.

Financial Table 9

National Library of Canada
Transfer Payments by Business Line ($ thousands)

Business Lines	Actual 1996-1997	Actual 1997-1998	Planned Spending 1998-1999	Total Authorities 1998-1999	Actuals 1998-1999
GRANTS					
Canadiana Collections & Access Services	55	53	40	40	23
Library Networking	11	11	11	11	11
Corporate & Branch Administration					
Total Grants	66	64	51	51	34
Total Transfer Payments	**66**	**64**	**51**	**51**	**34**

Section VI: Other Information

Contacts for Further Information

Scott Valentine
Director - Planning and Policy
Corporate Policy and Communications Branch
National Library of Canada
395 Wellington St.
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

voice: (613) 995-4135
fax: (613) 996-7491
e-mail: scott.valentine@nlc-bnc.ca

References

National Library of Canada
Marketing and Publishing Services
395 Wellington St.
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

voice: (613) 995-7969
fax: (613) 991-9871

WWW site address: http://www.nlc-bnc.ca

National Library of Canada *1998-99 Estimates Part III -- Report on Plans and Priorities*
National Library of Canada *Service Standards Declaration*

Legislation Administered by the National Library of Canada

The National Librarian has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

National Library of Canada Act R.S.C., 1985, c. N-12

Listing of Statutory and Departmental Reports

- *Estimates, Part I*
- *Estimates, Part II*
- *Report on Plans and Priorities*
- *Performance Report*
- Employment Equity Action Plan and Annual Report
- Official Languages Action Plan and Annual Report
- Annual Report on the Operation of the *Canadian Multiculturalism Act*
- Reports on the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*

Liste des rapports exigés par la loi et autres rapports ministériels

- *Budget des dépenses, partie I*
- *Budget des dépenses, partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- Rapport annuel sur l'équité en emploi dans la fonction publique
- Rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- Rapports sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Partie VI: Autres renseignements

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Scott Valentine
Directeur - Planification et politique
Direction de politique et communications
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

téléphone: (613) 995-4135
télécopieur: (613) 996-7491

courrier électronique: scott.valentine@nlc-bnc.ca

Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969
Télécopieur: (613) 991-9871

Adresse du site Web: http://www.nlc-bnc.ca

Bibliothèque nationale du Canada *Budget des dépenses 1998-1999 Partie III -- Rapport sur les plans et les priorités*

Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada

Lois appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada

L'administrateur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada S.R.C., 1985, c. N-12

Tableau financier 9

Bibliothèque nationale du Canada
Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
SUBVENTIONS					
Collections Canadiana et Services d'accès	55	53	40	40	23
Réseautage de Bibliothèque	11	11	11	11	11
Administration de la Bibliothèque et des directions					
Total des subventions	66	64	51	51	34
Total des paiements de transfert	66	64	51	51	34

Tableau financier 7

Bibliothèque nationale du Canada
Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	Recettes réelles 1996-1997	Recettes réelles 1997-1998	Recettes prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Recettes réelles 1998-1999
Collections Canadiana et Services d'accès	78	108	177	37	37
Réseautage de Bibliothèque	988	642	894	577	577
Administration de la Bibliothèque et des directions					
Total partiel	1 066	750	1 071	614	614
Non prévues		12		13	13
Total des recettes non-disponibles	1 066	762	1 071	627	627

Nota: Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux Budgets principal des dépenses, Budgets supplémentaires et le produit de la Vente des biens excédentaires de l'État.
Les recettes «non prévues» représentent les produits de la Vente de biens excédentaires de l'État. Le montant total disponible pour 1998-1999 est composé du montant généré durant l'année courante 13 061 $ et du montant disponible provenant de l'année précédente 1 852 $. Le montant dépensé durant l'année en cour était de 14 467 $. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

<<Recettes non disponibles>> étaient auparavant appelées <<recettes affectées au Trésor>>

Tableau financier 5

Bibliothèque Nationale du Canada
Comparaison des dépenses prévues de 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

Organisation	*Secteurs d'activité* Collections Canadiana et Services d'accès	Réseautage de Bibliothèque	Administration de la Bibliothèque et des directions	TOTAL
Acquisitions et services bibliographiques				
(Dépenses prévues)	9 743	1 287	349	11 379
(Autorisations totales)	*11 619*	*966*	*1 350*	*13 935*
(Réelles)	**11 043**	**1 739**	**1 068**	**13 850**
Services de recherche et d'information				
(Dépenses prévues)	3 776	2 356	328	6 460
(Autorisations totales)	*4 087*	*2 399*	*1 068*	*7 554*
(Réelles)	**4 122**	**2 136**	**1 145**	**7 403**
Services de technologie de l'information				
(Dépenses prévues)		5 890	1 121	7 011
(Autorisations totales)		*7 374*	*604*	*7 978*
(Réelles)		**7 391**	**688**	**8 079**
Cabinet de l'administrateur général				
(Dépenses prévues)		11	1 405	1 416
(Autorisations totales)		*11*	*1 414*	*1 425*
(Réelles)	**6**	**56**	**1 278**	**1 340**
Politique et Communications				
(Dépenses prévues)	378	156	1 028	1 562
(Autorisations totales)	*167*	*25*	*1 642*	*1 834*
(Réelles)	**367**	**179**	**1 149**	**1 695**
Gestion des ressources en information				
(Dépenses prévues)	304		349	653
(Autorisations totales)	*264*		*627*	*891*
(Réelles)	**465**	**155**	**191**	**811**
Programmes nationaux et internationaux				
(Dépenses prévues)		198	231	429
(Autorisations totales)		*10*	*506*	*516*
(Réelles)	**23**	**369**	**142**	**534**
TOTAL				
(Dépenses prévues)	**14 201**	**9 898**	4 811	28 910
(Autorisations totales)	*16 185*	*10 933*	*6 998*	*34 117*
(Réelles)	**16 015**	**12 014**	**5 950**	**33 978**
% du TOTAL	46.1	35.4	18.5	100.0

Nota: Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999 (Budgets principal des dépenses, Budgets supplémentaires et le produit de la Vente des biens excédentaires de l'État).
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses réelles en 1998-1999
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Tableau financier 3

Bibliothèque nationale du Canada

Comparaison historique des dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	Dépenses Réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Total des autorisations 1998-1999	Données réelles 1998-1999
Collections Canadiana et Services d'accès	15 025	14 031	14 201	16 185	16 015
Réseautage de Bibliothèque	11 913	11 507	9 909	10 933	12 014
Administration de la Bibliothèque et des directions	5 626	5 696	4 800	6 998	5 950
Total	32 565	31 234	28 910	34 117	33 978

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la Vente des biens excédentaires de l'État
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 2

Bibliothèque nationale du Canada
Dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité
(en milliers de dollars) 1998-1999

Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total provisoire des Dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins: Recettes affectées aux crédit	Total des Dépenses nettes
Collection Canadiana et Services d'accès									
(Dépenses prévues)	236,0	14 161		46	14 201		14 201		14 201
(*Autorisations totales*)	*236,0*	*16 146*		*46*	*16 185*		*16 185*		*16 185*
(**Réelles**)	**228,3**	**15 991**		**23**	**16 015**		**16 015**		**16 015**
Réseautage de Bibliothèque									
(Dépenses prévues)	127,0	9 898		11	9 909		9 909		9 909
(*Autorisations totales*)	*127,0*	*10 922*		*11*	*10 933*		*10 933*		*10 933*
(**Réelles**)	**128,3**	**12 003**		**11**	**12 014**		**12 014**		**12 014**
Administration de la Bibliothèque et directions									
(Dépenses prévues)	62,0	4 800			4 800		4 800		4 800
(*Autorisations totales*)	*62,0*	*6 998*			*6 998*		*6 998*		*6 998*
(**Réelles**)	**59,6**	**5 950**			**5 950**		**5 950**		**5 950**
Total									
(Dépenses prévues)	425,0	28 859		51	28 910		28 910		28 910
(*Autorisations totales*)	*425,0*	*34 066*		*51*	*34 117*		*34 117*		*34 117*
(**Réelles**)	**416,1**	**33 944**		**34**	**33 978**		**33 978**		**33 978**

Autres recettes et dépenses	
Recettes non disponibles	
(Dépensesprévues)	(1 071)
(*Autorisations totales*)	*(746)*
(**Réelles**)	**(746)**
Coût des services offerts par d'autres ministères	
(Dépensesprévues)	9 577
(*Autorisations totales*)	*9 577*
(**Réelles**)	**8 916**
Coût net du programme	
(Dépenses prévues)	37 416
(*Autorisations totales*)	*42 948*
(**Réelles**)	**42 148**

Nota: Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales de 1998-1999 (Budget principal des dépenses et Budgets supplémentaires des dépenses et produits de la Vente des biens excédentaires de l'État).
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Tableau financier 1

Bibliothèque nationale du Canada
Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		1998-1999		
		Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
125	Dépenses de fonctionnement	26 030	30 421	30 297
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employées	3 505	3 681	3 681
	Total pour l'organisme	29 535	34 102	33 978

Nota:
Les **autorisations totales** sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires. Ce total ne comprend pas les produits de la Vente de biens excédentaires de l'État (14 914$).

Les **dépenses réelles** comprennent des dépenses provenant du produit de la Vente de biens excédentaires (14 467$).

Partie V: Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Le budget des dépenses principales de la Bibliothèque nationale du Canada pour 1998-1999 s'établit à 29 535 000 $ (voir le Tableau 1), chiffre qui englobe la cotisation aux régimes d'avantages sociaux des employés. La Bibliothèque nationale a reporté 565 502 $ de l'exercice financier 1997-1998 à 1998-1999. L'autorisation de dépenser ces fonds a été obtenue dans le cadre de la présentation du budget supplémentaire, à l'automne de 1998. De plus, le ministère a reçu 3 825 137 $ en compensation pour les nouvelles conventions collectives. Ce montant et autres ajustements mineurs ont porté le total des fonds disponibles pour l'année à 34 116 552 $ (voir le Tableau 2). Ces fonds ont été utilisés dans le cadre de l'exploitation générale du ministère. La Bibliothèque nationale a utilisé 33 978 326 $ (voir le Tableau 3).

La Bibliothèque nationale gère son programme en vertu d'une structure composée de trois secteurs d'activité. Deux secteurs d'activité comptent pour 82,5% du total des dépenses du ministère : ce sont les secteurs «Collections Canadiana et Services d'accès» et «Réseautage de Bibliothèque» (voir le Tableau 5). Les dépenses du ministère comprennent 1 923 419 $ pour l'acquisition de documents aux fins d'intégration à la collection Canadiana.

Les recettes de la Bibliothèque nationale, s'élevant jusqu'à 627 008 $, ont été générées principalement par les droits d'utilisation de la base de données bibliographiques AMICUS de la Bibliothèque et de la prestation de services de livraison, et les services de reproduction (voir le Tableau 7).

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds pour soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (voir le Tableau 9).

Les tableaux obligatoires suivants sont inclus:

+ **Tableau 1**	**Besoins financiers par autorisation**
+ **Tableau 2**	**Dépenses prévues pour le ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité 1998-1999**
+ **Tableau 3**	**Comparaison historique des dépenses prévues pour le ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité**
+ **Tableau 5**	**Comparaison des dépenses prévues de 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité**
+ **Tableau 7**	**Recettes non disponibles par secteur d'activité**
+ **Tableau 9**	**Paiements de transfert par secteur d'activité**

Les chiffres s'accordent avec l'information dans les comptes publics 1998/99.

- ✓ Le projet de l'an 2000 dépasse les ordinateurs et les logiciels en comprenant aussi les systèmes intégrés présents dans les édifices (c.-à-d., systèmes de sécurité, systèmes de contrôle de l'environnement, etc.). Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est responsable de la certification des édifices occupés par le gouvernement du Canada et a confirmé que les édifices dans lesquels loge la Bibliothèque nationale sont prêts pour le passage à l'an 2000. Il s'agit de :

  - 395, rue Wellington
  - 25, rue Eddy
  - 79, avenue Bentley
  - 85, avenue Bentley
  - 151, avenue Bentley

  Travaux publiques et services gouvernementaux Canada est en train de vérifier que l'édifice occupé par la Bibliothèque nationale à 365, avenue Laurier de l'ouest est prêt à faire le passage à l'an 2000.

- ✓ Avec l'aide d'un consultant externe, un groupe de travail formé de gestionnaires supérieurs de la Bibliothèque nationale a créé un plan de continuité des activités en l'an 2000, suivant les lignes directrices du plan de continuité des activités du gouvernement canadien publié par le Conseil du Trésor et le groupe national de planification d'urgence. Ce plan a été approuvé au sein de la Bibliothèque nationale en juin 1999.

- ✓ En juin 1998, les services juridiques ont complété l'évaluation de l'exposition aux risques et des responsabilités liées à tout le déroulement des activités de la Bibliothèque nationale. L'ébauche finale du plan de continuité des activités doit être soumis aux services juridiques aux fins d'un examen de la perspective de la «diligence raisonnable».

Partie IV: Groupement de Rapports

L'état de préparation à l'an 2000

La Bibliothèque nationale continue à respecter les échéances visant à s'assurer que l'infrastructure et les applications informatiques se dérouleront comme prévu au passage à l'an 2000. Jusqu'ici, la Bibliothèque a réalisé ce qui suit :

- ✓ La certification de tous les systèmes essentiels au fonctionnement du Ministère comme conforme à l'an 2000. Ce processus de certification a nécessité l'avancement des dates de tous les systèmes et l'essai de ces systèmes par les utilisateurs. Plusieurs bogues de l'an 2000 ont été identifiés, réparés et mis à l'essai de nouveau au cours du processus de certification. Les systèmes essentiels au fonctionnement qui ont été mis à l'essai comprennent :
  - AMICUS, lequel soutient un service de bases de données et de recherche à l'échelle nationale et est utilisé par plus de 700 bibliothèques canadiennes
  - Dynix, le système maison de la Bibliothèque nationale qui soutient les services des acquisition, du contrôle des publications en série ainsi que du prêt, et fournit un catalogue d'accès public en ligne pour les clients sur les lieux
  - le service Web de la Bibliothèque nationale
  - FreeBalance, le système de gestion financière
  - les serveurs Novell du réseau local d'entreprise
  - les postes de travail du micro-ordinateur, utilisant le logiciel Windows NT
  - les serveurs Windows NT pour le système de courrier électronique MS-Outlook que l'on installe à la Bibliothèque nationale en 1999
  - l'infrastructure de câblage des télécommunications.

- ✓ La Bibliothèque a réalisé l'élaboration de ses stratégies de transition en vue de l'an 2000. Ces stratégies de transition incluent les activités à réaliser pendant la période qui précède l'an 2000 et pendant une brève période après le 1er janvier 2000. Les stratégies identifient la période de panne et traiteront des questions comme l'embauche du personnel, l'achat de fournitures essentielles, les copies de sécurité du système et les périodes de rétention, de la communication, des listes de liens d'urgence, de la surveillance et des rapports sur les problèmes liés à l'an 2000. Deux plans réalisent les stratégies de transition, un plan de passage à l'an 2000 et un plan de transition. La phase de planification sera terminée le 1er septembre 1999. La mise en œuvre du plan de transition aura lieu du 1er septembre 1999 au 1er février 2000. Le plan de passage sera mis en œuvre du 31 décembre 1999 au 1er janvier 2000.

- ✓ La Bibliothèque a réalisé la définition d'une deuxième suite de mises à l'essai du système AMICUS en vue de l'an 2000. Ces mises à l'essai auront lieu en novembre 1999, afin de s'assurer qu'aucun bogue de l'an 2000 n'a été accidentellement introduit dans le logiciel AMICUS lors des changements ultérieurs qui ont été apportés au système AMICUS depuis que la vague initiale de mises à l'essai de l'an 2000 a été achevée en février 1999. On estime qu'en date du 1er décembre 1999 la phase finale de la mise à l'essai de l'an 2000 du système AMICUS sera terminée.

Initiative: GÉRER PLUS EFFICACEMENT L'ORGANISATION

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Amorcer la mise en œuvre de la Norme générale de classification à la Bibliothèque nationale et de la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral	La Bibliothèque nationale a réalisé tous ses engagements et respecté toutes ses échéances pour la première phase de la mise en œuvre de la Norme générale de classification (NGC). Le travail de la NGC a exigé l'équivalent de 12 années-personnes au cours de 1998-1999. La Bibliothèque a aussi coordonné la mise en œuvre de la NCG de la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral en rédigeant des descriptions de travail modèles à l'intention du personnel des bibliothèques du gouvernement fédéral. La Bibliothèque nationale a représenté la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral dans l'élaboration des recommandations concernant les niveaux des postes nécessaires afin de gérer et de fournir des services dans les bibliothèques du gouvernement fédéral.	Une fois que la NGC sera mise en œuvre, le gouvernement du Canada disposera d'un environnement de gestion des ressources humaines simplifié et équitable.

Initiative: FORMER LE PERSONNEL À GÉRER L'INFORMATION ET À ASSURER DES SERIVCES DE QUALITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Entreprendre des initiatives d'amélioration continue du processus afin que la Bibliothèque utilise les ressources de la façon la plus efficace possible dans la prestation des services aux clients	Prenant en compte les changements de la technologie et les nouvelles pratiques de gestion des collections, le Centre canadien d'échange du livre (CCEL) a fait enquête auprès de ses clients à l'extérieur du gouvernement fédéral, soit environ 900 bibliothèques et autres établissements liés à l'information. Cette enquête a sensibilisé le CCEL aux besoins et aux attentes de ses clients en ce qui a trait au service. Le CCEL examine la possibilité de rendre ses listes de documents disponibles pour une redistribution accessible par l'entremise du site Web de la Bibliothèque nationale, et d'avoir recours à Internet pour permettre à ses clients de demander des documents du CCEL électroniquement. Le CCEL examine aussi les meilleures pratiques des organismes similaires dans d'autres pays, afin d'envisager d'autres avenues éventuelles afin d'améliorer le service.	La prestation des services reste dans la ligne des besoins changeants des clients.

Initiative: GÉRER PLUS EFFICACEMENT L'ORGANISATION

Mettre en œuvre de nouveaux systèmes de gestion des ressources financières et des ressources humaines en vue d'une administration plus efficace	La Bibliothèque a mis en œuvre le système de gestion financière FreeBalance et le système de gestion des salaires WinSMS.	Les systèmes ont une plate-forme améliorée, conforme à l'an 2000, et les gestionnaires ont amélioré l'accès à une gamme plus vaste de données administratives.

Les stratégies clés que l'on a identifiées en 1998-1999 pour le secteur de l'administration de la Bibliothèque et de ses directions sont énumérées dans la colonne de gauche du tableau qui suit. Les stratégies, et les résultats obtenus pour les atteindre, sont présentés sous les priorités organisationnelles d'ensemble que la Bibliothèque nationale a identifiées en 1998-1999.

Initiative: ÉTABLIR ET MAINTENIR UNE INFRASTRUCTURE QUI EST ADAPTÉE À LA MISSION ET AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Mettre en œuvre des procédures de récupération en cas de désastre et améliorer la sécurité pour tous les systèmes informatiques de la Bibliothèque nationale	La Bibliothèque nationale a défini ses tactiques de récupération en cas de désastres informatiques, notamment une salle blanche mobile de récupération informatique et des branchements de télécommunication séparés dans ses deux édifices principaux, au 395, rue Wellington à Ottawa et au 25, rue Eddy à Hull. Le «Plan de reprise du traitement après un désastre» a été achevé et il en est au processus d'accord interne. On prépare une demande de proposition afin de fournir la salle blanche mobile. Le deuxième branchement à Internet sera installé au 395, rue Wellington au cours de l'année 1999.	Le service national de base de données de la Bibliothèque et son site Web continueront d'être disponibles advenant le cas où un désastre se produirait sur le site informatique de base.

Dépenses prévues	4 800 000 $
Autorisations totales	*6 998 164 $*
Dépenses réelles en 1997-1998	**5 950 062 $**

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1998/99. Le chiffre de 4 800 000 $ ne s'accorde pas avec le 4 811 000 cité dans le *Rapport sur les plans et les priorités* pour 1998/1999 à cause d'une fausse allocation au secteur d'activité Administration de la Bibliothèque et ses directions d'un paiement de transfert de 11 000 $ dans le *RPP*.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permetter aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Résultats escomptés

- Une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque.
- Le personnel est en mesure de gérer l'information et de donner des services de qualité dans un milieu en constante évolution.
- Une organisation gérée de façon efficace.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- L'efficience et l'efficacité de la gestion de la Bibliothèque et des services de soutien seront évaluées à partir de rapports financiers, de la répartition appropriée des ressources de l'organisation, du renouvellement et de la revitalisation de la main-d'œuvre et de l'optimisation de l'espace de rangement.
- La Bibliothèque effectuera périodiquement des vérifications internes et des examens des systèmes de gestion.

Réalisations en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

	Réel 1996-97	Réel 1997-98	Prévu 1998-99	Réel 1998-99
Notices ajoutées à la base de données AMICUS	1,230,000	1,450,000	2,000,000	2,600,000
Heures d'utilisation d'AMICUS en direct [1]	323,569	267,000	315,000	275,839
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	171,435	160,946	152,889	159,823
Articles redistribués par le CCEL [2]	348,792	380,700	275,000	233,888

[1] [1]Le nombre d'heures d'utilisation en direct de la base de données AMICUS pour 1998-1999 est moins élevé que prévu à cause des nombreuses pannes du système tel qu'expliqué à la note 1 du tableau précédent.

[2] [2]Le chiffre actuel pour les articles redistribués par le CCEL en 1998-1999 sont plus bas que ceux que l'on avait anticipés, en raison du temps consacré par le personnel à réunir dans un seul édifice les collections du CCEL partagées entre deux édifices, suivant les directives du Conseil du Trésor aux ministères du gouvernement fédéral de réduire l'espace de bureau occupé. Le déménagement, associé à un mauvais fonctionnement du quai de chargement et à la conversion à de nouvelles procédures de fonctionnement, a eu pour conséquence une baisse du débit précédent. Le CCEL s'attend à reprendre son niveau prévu de 275 000 articles redistribués en 1999-2000 et par la suite.

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

Norme des services	*Objectif*	*1998-99 Résultats*
Services de base de données		
Le système sera disponible au moins 98 p. 100 du temps pendant les heures de service déterminées	98 %	98,1 %
Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures pour une période d'une année (= 3,600 minutes)	3 600	6 160 [1]
Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures (= 1,440 minutes)	1 440	948
Mise en commun des ressources		
On répondra aux demandes de localisation de documents simple dans les deux ou quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a [2]
On répondra aux demandes de localisation qui exigent une recherche approfondie des sources d'information, dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a

[1] La variance négative dans l'objectif de temps d'arrêt du système est attribuable à

* l'instabilité persistante et au rendement inférieur du logiciel de gestion de base de données CA-Ingres. La Bibliothèque nationale continue à travailler avec le fournisseur du logiciel, Computer Associates, afin d'améliorer le produit existant et de passer à la nouvelle version de Ingres dont on dit qu'elle présente à la fois des améliorations au niveau de la stabilité et du rendement;

* une interruption critique du système du fichier sur disque, où une erreur s'est logée et où elle est passée inaperçue pendant toute une fin de semaine;

* l'instabilité du logiciel du moteur de recherche de AMICUS et l'interaction des logiciels du moteur de recherche et de la communication interréseau avec Ingres. La Bibliothèque nationale a récrit les logiciels du moteur de recherche et de la communication interréseau et les deux sont actuellement mis à l'essai.

[2] Le module de gestion des statistiques du nouveau système de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale n'étant pas encore prêt en 1997-1998, aucune donnée sur le délai de réponse aux demandes de prêt entre bibliothèques n'a pu être relevée.

INITIATIVE: FAIRE VALOIR LE PRINCIPE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION UNIVERSEL, ÉQUITABLE ET ABORDABLE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Faire représenter les intérêts de tous les secteurs de la société canadienne, en particulier les utilisateurs finals de l'information, pour promouvoir le principe de l'accès universel, équitable et abordable dans le cadre de l'élaboration des politiques du gouvernement canadien liées à la gestion et à la diffusion de l'information	En partenariat avec la Canadian Library Association et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), la Bibliothèque nationale a préparé de la documentation générale sur l'usage, par les bibliothèques canadiennes, du programme de tarif des livres de bibliothèque, afin d'aider le ministère du Patrimoine canadien à renégocier le tarif des livres avec Postes Canada. Le programme de tarif préférentiel, entrepris en 1939, était d'abord conçu pour aider à étendre les services de bibliothèque aux régions rurales.	Les Canadiens de toutes les régions peuvent obtenir des documents de toutes les bibliothèques au pays.
	Afin de promouvoir l'accessibilité du public canadien à l'information numérique dans tous les secteurs, le personnel de la Bibliothèque nationale a organisé et présidé un programme dans le cadre de la conférence de 1998 sur la technologie au gouvernement, «La société de l'accès à l'information, y sommes-nous déjà?» Le personnel de la Bibliothèque a aussi organisé un atelier parrainé par le Conseil du Trésor, «Les personnes handicapées et l'usage des réseaux électroniques».	Les ressources en information numérique seront utilisables pour tous, sans égard aux capacités ou aux handicaps personnels.
	En collaboration avec d'autres associations de bibliothèques canadiennes et avec Industrie Canada, la Bibliothèque a élaboré une section de l'enquête domestique de Ekos Research Associates, afin d'identifier l'état de préparation de 3 500 foyers canadiens à utiliser les nouvelles technologies de l'information. L'étude menée par Ekos a confirmé le fait que les bibliothèques publiques sont largement fréquentées par les Canadiens et qu'elles sont perçues comme un moyen important d'avoir accès à l'autoroute de l'information.	Tous les Canadiens, quelle que soit leur location géographique, leur situation économique ou leur handicap, auront accès à l'information de base nécessaire pour fonctionner dans l'économie canadienne axée sur le savoir.
	Le *Manifeste sur la bibliothèque scolaire*, élaboré par la Bibliothèque nationale en collaboration avec le milieu des bibliothèques scolaires à l'échelle canadienne et internationale, a été approuvé par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) et par le Programme général d'information (PGI) de l'UNESCO à la fin de 1998. Le manifeste vise à aider les bibliothèques scolaires à jouer leur rôle unique dans la promotion de la lecture et de l'alphabétisation, ainsi que dans le développement des habiletés contemporaines nécessaires aux jeunes pour avoir accès à l'information.	

Initiative: TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES DU SECTEUR PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Jouer un rôle de chef de file dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail fédéral sur la numérisation	Le rapport final du groupe de travail, *Vers une nation axée sur le savoir : l'apport de la numérisation* a été rendu public et est disponible sur le site Web de la Bibliothèque. Bien que le gouvernement n'ait pas formellement répondu aux recommandations faites par le groupe de travail, la Bibliothèque continue d'articuler les besoins de normes et de meilleures pratiques, afin de lancer des projets de numérisation qui exploiteront la richesse de l'information contenue dans les collections des ministères du gouvernement fédéral, y compris celles de la Bibliothèque nationale.	Assurer la création, l'organisation et l'accès efficaces à l'information du gouvernement du Canada sous forme numérique.
Travailler avec d'autres ministères pour élaborer une gestion plus intégrée des ressources des bibliothèques du gouvernement fédéral	La Bibliothèque nationale a organisé le congrès automnal annuel du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, qui a connu en 1998 la plus grande participation de son histoire, ainsi que d'autres entreprises de formation et de développement pour les bibliothécaires et le personnel des bibliothèques à l'emploi des ministères du gouvernement fédéral.	Le personnel des bibliothèques des ministères du gouvernement fédéral possède des connaissances et des habiletés actuelles; la qualité des services de bibliothèque du gouvernement fédéral en est accrue.
Coordonner l'élaboration d'une stratégie nationale pour la création et la gestion des ressources numériques des collections des bibliothèques canadiennes	Le travail en vue de l'élaboration du «Répertoire des projets canadiens de numérisation» a commencé. À la fin de mars 1999, l'infrastructure technique était en place. Le répertoire est conçu pour capter l'information portant sur les projets de numérisation qui sont menés par les organismes du secteur public partout au Canada, afin de coordonner le travail de numérisation et d'éviter le dédoublement.	Les sources importantes pour la recherche qui font partie des collections des bibliothèques partout au Canada sont numérisées suivant les besoins des clients des bibliothèques, ce qui les rend plus accessibles.

Initiative: TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES DU SECTEUR PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Travailler avec des partenaires fédéraux à l'élaboration d'un modèle d'accès en réseau par les citoyens canadiens à une foule de renseignements du gouvernement fédéral	La Bibliothèque a contribué à des projets à l'échelle du gouvernement afin d'élaborer les lignes directrices et les meilleures pratiques pour la prestation et la gestion de l'information gouvernementale sous forme électronique. *Les lignes directrices relatives au Service de localisation de l'information du gouvernement régissant la préparation d'enregistrements GILS* ont été révisées et publiées sur le Web, ainsi que la troisième édition du *Guide d'Internet du gouvernement du Canada*. La Bibliothèque a travaillé en collaboration avec le groupe de travail sur la présentation uniforme, afin de définir les formats de présentation normalisés sur les sites Web du gouvernement fédéral. Le Forum sur la gestion de l'information a fait paraître des ébauches de consultation du document «Approche et guide de mise en oeuvre de la gestion de l'information sur Internet et Intranet pour assurer l'accès à long terme et la reddition de comptes». La Bibliothèque nationale a coparrainé un atelier, «Transformer l'accès des Canadiens à l'information gouvernementale», en collaboration avec le Programme des services de dépôt. C'était le deuxième d'une série d'ateliers pour les éditeurs gouvernementaux; il mettait l'accent sur le rôle des bibliothèques en tant que points d'accès à l'information gouvernementale. La Bibliothèque a passé un contrat avec Conseils et Vérification Canada afin de mener une enquête pour identifier la conformité des ministères du gouvernement fédéral à la politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement concernant les documents publiés. Les résultats de cette enquête seront diffusés plus tard au cours de 1999.	Les Canadiens ont un accès public simple, cohérent et continu à l'information gouvernementale électronique. Les Canadiens ont accès à l'ensemble des publications de leur gouvernement fédéral.

Initiative: AMÉLIORER LES SERVICES FOURNIS AUX CANADIENS PAR L'UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES AMICUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Améliorer AMICUS pour permettre l'interconnexion avec d'autres bases de données de bibliothèque	La Bibliothèque nationale a amélioré ses services de mise en commun des ressources en adaptant son formulaire de prêt entre bibliothèques (PEB) sur Internet, permettant aux bibliothèques d'envoyer leurs demandes de PEB de partout dans le monde directement dans le système de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale. De plus, la Bibliothèque nationale a rendu accessible sur son site Web : *Sigles et politiques de prêt entre bibliothèques au Canada*, l'outil principal pour identifier les bibliothèques canadiennes et leurs politiques de prêt entre bibliothèques. La Bibliothèque nationale a commencé à développer un site d'entrée sur le service de Web de la Bibliothèque, lequel fournira un accès direct aux catalogues et aux sites Web des bibliothèques canadiennes, ainsi que des renseignements sur les bibliothèques canadiennes et leurs collections.	Les bibliothécaires et les utilisateurs finals possèdent les outils dont ils ont besoin afin de chercher et de repérer l'information à partir de multiples bases de données opérant sur différents systèmes.

Les stratégies clés que l'on a identifiées en 1998-1999 pour le secteur du Réseau des bibliothèques sont énumérées dans la colonne de gauche du tableau qui suit. Les stratégies, et les résultats obtenus pour les atteindre, sont présentés sous les priorités organisationnelles d'ensemble que la Bibliothèque nationale a identifiées en 1998-1999.

Initiative: AMÉLIORER LES SERVICES FOURNIS AUX CANADIENS PAR L'UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES AMICUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Améliorer les services fournis aux canadiens par l'utilisation de la base de données AMICUS de la Bibliothèque	La Bibliothèque nationale a achevé la première étape en vue de passer au nouveau format de communication harmonisé MARC (notice catalographique lisible par machine) pour les données bibliographiques, par la mise en œuvre de ces changements qui affectent le format canadien MARC dans la base de données AMICUS de la Bibliothèque et dans les produits qui y sont liés. L'harmonisation des formats MARC canadien et américain est le résultat d'un effort conjoint avec la Library of Congress des États-Unis.	Coûts réduits et temps de manœuvre plus rapide pour les bibliothèques, au Canada et à l'échelle internationale, pour verser les notices des organismes bibliographiques nationaux.
	Conjointement avec l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH), la Bibliothèque nationale a fourni sur AMICUS des notices bibliographiques liées à plus de 3 100 titres dans le projet de numérisation des Canadiana anciens en ligne de l'ICMH.	Accès aux versions électroniques d'importants documents datant d'avant 1920.

Réseautage de bibliothèque

Dépenses prévues	9 909 000 $
Autorisations totales	*10 932 933 $*
Dépenses réelles en 1997-1998	**12 013 760 $**

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1998/99. Le chiffre de 9 909 000 $ ne s'accorde pas avec le 9 898 000 cité dans le *Rapport sur les plans et les priorités* pour 1998/1999 à cause d'une fausse allocation au secteur d'activité Administration de la Bibliothèque et ses directions d'un paiement de transfert de 11 000 $ dans le *RPP*.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permetter aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Résultats escomptés

- Les Canadiens ont accès aux ressources de bibliothèque collectives du pays de façon universelle et équitable.
- Les ministères et les organismes fédéraux tirent profit de l'approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèque fédérales.
- Les bibliothèques canadiennes obtiennent du soutien pour développer des services offerts à leurs divers groupes de clients.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent : le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la disponibilité des systèmes, les délais d'exécution des services de récupération de livres et de prêt entre bibliothèques et de localisation, le nombre d'articles en circulation, le nombre de demandes de prêt entre bibliothèques satisfaites, la quantité de livres relocalisés par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre, le nombre de nouvelles notices ajoutées et l'utilisation en direct de la base de données de la Bibliothèque.
- La Bibliothèque est en train de développer des moyens de rendre compte permettant d'évaluer l'efficacité de la mise en commun des ressources au niveau national.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services.

Réalisations en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

	Réel 1996-97	Réel 1997-98	Prévu 1998-99	Réel 1998-99
Acquisitions Canadiana [1]				
Nouveaux titres acquis	60,257	53,609	56,000	64,442
Titres courants de publications en série	30,367	32,176	32,000	33,070
Acquisitions non-Canadiana				
Nouveaux titres acquis	547	2,478	2,000	1,580
Titres courants de publications en série	3,390	3,276	3,300	3,727
Articles traités par l'unité de désacidification de masse [2]	38,866	22,228	36,000	43,775
Notices bibliographiques créées	67,351	63,066	60,000	66,664
Notices d'autorité créées	16,723	15,962	18,000	17,023
Demandes de référence ayant obtenus une réponse	31,639	32,404	26,500	27,089
Articles en circulation	194,420	180,322	176,848	169,072

[1] Englobe : a) les publications canadiennes; et
b) les ouvrages publiés hors du Canada par des auteurs canadiens ou sur des sujets canadiens.

[2] L'unité de désacidification de masse traite les documents imprimés sur du papier acide afin qu'ils ne se désintègrent pas avec le temps ni ne deviennent illisibles pour les futures générations de Canadiens.

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

Norme des services	*Objectif*	*1998-1999 Résultats*
Bibliographie nationale		
Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme des services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. Les publications dans ces deux catégories représentent approximativement 20 pour 100 du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale, *Canadiana.*	100%	87.8% [1]
Dans les trois mois suivant leur réception, on ajoutera à la base de données, les notices d'au moins la moitié de toutes les autres publications courantes répertoriées dans *Canadiana.*	50%	65%
Soutien à la recherche		
On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables	100%	99.4%
On répondra aux demandes de renseignements qui exigent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables	100%	97.6%
+ Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'usager + La plupart des documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'usager + Sur place, les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront seront remises habituellement le même jour	100%	100%

[1] La Bibliothèque a modifié le mode de traitement en vigueur dans ses services d'acquisition et de catalogage et prévoit respecter les délais d'exécution établis relatifs aux articles expédiés en 1998-1999.

Initative: METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DU PATRIMOINE CANADIEN GRÂCE À UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES AXÉ SUR LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Organiser un programme de représentations publiques portant sur les œuvres d'auteurs, de compositeurs et de musiciens canadiens afin de montrer les divers modes d'expression du patrimoine culturel canadien	En tant qu'établissement littéraire national d'importance, la Bibliothèque nationale a été l'hôte de nombreuses activités mettant en vedette des écrivains et des artistes canadiens. Les points saillants du programme 1998-1999 incluent : • la troisième Conférence annuelle de la Bibliothèque nationale, intitulée : «Le moi émotif», dans laquelle l'auteure primée Carol Shields a parlé des raisons qui poussent les auteurs à déposer leur manuscrit à la Bibliothèque nationale du Canada et de sa motivation comme romancière. • la septième année de la Grande soirée de lecture des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général, au cours de laquelle les lauréats des prix prestigieux lisent des extraits tirés de leurs livres primés. Cette «Grande soirée» fournit aux lauréats une première occasion de rencontrer le public après leur nomination, tout en célébrant la richesse et la diversité des nouvelles publications faisant partie du patrimoine canadien de l'édition. • des spectacles du chanteur folk Lennie Gallant, du guitariste Davis Joachim et du comique Rick Mercer.	Des activités culturelles et d'autres programmes publics fournissent aux Canadiens l'occasion de connaître leur patrimoine culturel de première main, directement des créateurs et de leurs oeuvres. Ces activités sensibilisent le public aux auteurs et aux artistes canadiens et attestent de la vitalité de la culture littéraire et musicale canadiennes.

Initative: METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DU PATRIMOINE CANADIEN GRÂCE À UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES AXÉ SUR LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Aider les Canadiens à célébrer leur société en organisant un programme d'expositions de documents provenant des collections de la Bibliothèque nationale	L'exposition organisée en 1998-1999 par la Bibliothèque nationale, «Cultiver son jardin au Canada» retrace l'histoire du jardinage au Canada à l'aide de documents canadiens tirés des collections de la Bibliothèque, allant des documents qui attestent les pratiques agricoles autochtones et le jardinage des pionniers jusqu'aux publications disponibles aujourd'hui. L'exposition montrait également des jardins anciens et modernes et des photographies prêtées par d'autres organismes. Cette exposition soulignait la popularité du jardinage, ce loisir qui prend de l'ampleur parmi la génération actuelle.	Les expositions de la Bibliothèque nationale et leurs versions sur le site Web fournissent aux Canadiens l'occasion de connaître et d'apprécier les trésors du patrimoine culturel canadien de l'édition.

Initiative: AMÉLIORER L'ACCÈS AUX COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE AU MOYEN DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
Définir une stratégie pour numériser le contenu des documents en format texte, image, audio et vidéo des collections de la Bibliothèque nationale	La Bibliothèque a procédé à un examen majeur de son programme de numérisation. Cet examen comprend un regard approfondi sur les coûts, les normes et les meilleures pratiques, l'utilisation des projets de numérisation dans les secteurs de la Bibliothèque qui mettent l'accent sur les acquisitions (la musique au Canada, la littérature canadienne, l'histoire et la société canadiennes), et l'évaluation de l'orientation à venir. Un *Cadre de travail et un plan appliqués à la numérisation à la Bibliothèque nationale*, ainsi qu'une politique de numérisation ont été mis en oeuvre. Le plan et la politique de numérisation semblent tirer avantage de l'économie d'échelle en ce qui concerne les coûts généraux permanents de formation et de production que la Bibliothèque nationale n'a pu atteindre jusqu'ici, en raison du nombre relativement petit de projets de numérisation qui ont été entrepris. De plus, la Bibliothèque utilisera les progrès technologiques afin d'améliorer la qualité technique et la fiabilité des ressources numériques d'information, de façon à répondre aux besoins en évolution des utilisateurs.	L'articulation d'une stratégie de numérisation cohérente et rentable des documents des collections de la Bibliothèque nationale rend ces ressources du patrimoine plus accessibles à tous les Canadiens.

Initiative: AMÉLIORER L'ACCÈS AUX COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE AU MOYEN DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
Améliorer l'accessibilité des documents en études canadiennes en créant des outils bibliographiques et des instruments de recherche pour Internet afin d'aider les chercheurs et les bibliothèques canadiens à trouver et à repérer des ressources d'information nécessaires	Les nouveaux produits suivants ne sont que quelques-uns de ceux qui sont disponibles sur le site Web de la Bibliothèque depuis 1998-1999, venant s'ajouter à la gamme croissante des ressources numériques de la Bibliothèque et des outils d'accès qui complètent les collections et les services traditionnels de la Bibliothèque. ▪ *Disc-O-Logue*, une base de données contenant des renseignements concernant près de 90 000 enregistrements de musique populaire de langue française vendus au Canada entre 1955 et 1985. Ce projet place la Bibliothèque nationale à l'avant-garde de la recherche internationale sur la musique populaire en langue française. ▪ pour souligner le mois de l'histoire des femmes en octobre 1998, la Bibliothèque a organisé Femmes à l'honneur, «Les femmes et l'édition au Canada», une collection de biographies et de bibliographies portant sur 12 femmes qui ont apporté des contributions significatives à l'édition et au marché du livre au Canada. ▪ créer des instruments de recherche pour la consultation des archives de musiciens canadiens tels que Robert Fleming, Jacques Hétu et Otto Joachim. ▪ la Bibliothèque a commencé à participer au projet prototype canadien d'instruments de recherche dans le domaine littéraire, un effort partagé par l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université McGill, l'Université de la Saskatchewan, l'Université York et l'Université de Calgary afin de créer un banc d'essai pour les descriptions archivistiques encodées des répertoires de documents littéraires que possèdent les établissements canadiens. La Bibliothèque a publié sur son site Web *Nunavut : révisions des Canadian Subject Headings, de la classification de la Library of Congress, de la Classification décimale de Dewey et du format MARC.*	La création de produits électroniques basés sur les collections principales de la Bibliothèque, en littérature et en musique au Canada et sur l'histoire et la société canadiennes, rend les documents accessibles à tous les Canadiens, et non seulement aux chercheurs qui peuvent se rendre à Ottawa. Des moyens d'accès normalisés pour la recherche des ressources contenues dans les multiples établissements. Accès bibliographique normalisé aux publications provenant du nouveau territoire du Canada ou le concernant.

Initiative: AUGMENTER LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS CANADIENNES EN FORMAT IMPRIMÉ, AUDIO, VIDÉO ET NUMÉRIQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Chercher des ressources pour élargir le programme de désacidification de masse visant à préserver les publications imprimées fragiles	• Les divers composants du programme de désacidification de masse nécessitant un soutien supplémentaire ont été identifiées et sont évaluées du point de vue des coûts. Les options considérées comprennent la recherche du financement pour effectuer d'autres quarts de travail et pour remplacer le prototype actuel, vieux de vingt ans, du système de traitement pour la désacidification de masse, ce qui permettrait de traiter des documents de plus grande dimension.	Assurer la disponibilité de documents originaux fragiles pour les générations canadiennes futures.

Initiative: AUGMENTER LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS CANADIENNES EN FORMAT IMPRIMÉ, AUDIO, VIDÉO ET NUMÉRIQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Incorporer les publications électroniques au développement de la collection principale et aux services d'accès de la Bibliothèque	• En date du 31 mars 1999, la Bibliothèque a conclu des ententes avec 18 ministères et organismes du gouvernement fédéral afin d'archiver leurs publications dans la collection électronique de la Bibliothèque nationale (une augmentation de 50 p. 100 depuis 1997-1998), ainsi qu'avec 22 organisations non gouvernementales (une augmentation de plus de 100 p. 100). • La collection électronique de la Bibliothèque compte maintenant près de 2 100 titres publiés tant par le gouvernement que par des éditeurs non gouvernementaux, doublant de volume depuis 1997-1998. Tous les documents électroniques sont catalogués et accessibles aux clients par l'entremise du système bibliographique AMICUS de la Bibliothèque.	Le programme d'archivage des documents électroniques de la Bibliothèque aide à assurer la préservation des publications électroniques dont le cycle de vie est souvent court, de façon à ce que les Canadiens puissent continuer d'avoir accès à ces documents.
	• La Bibliothèque a continué à développer sa planification et ses politiques afin d'ajouter les documents électroniques à ses collections et de définir le rôle de la Bibliothèque en relation à ce secteur à croissance rapide de l'industrie de l'édition canadienne. La Bibliothèque a publié *Positionner la Bibliothèque nationale du Canada dans le monde numérique : orientations stratégiques*, un document de politique générale sur l'accès bibliographique aux documents électroniques, prônant de généraliser le traitement des publications électroniques et de les inclure dans la bibliographie nationale. Les politiques d'accès bibliographique ont aussi été précisées dans l'article *Politiques et directives relatives aux publications électroniques diffusées en réseau.* Ces deux documents stratégiques sont disponibles sur le site Web de la Bibliothèque nationale et sont partagés par un grand nombre de bibliothèques canadiennes.	Un cadre de politique pratique et stratégique qui équilibre les besoins des utilisateurs de bibliothèques en matière d'accès aux documents électroniques des bibliothèques en fonction des ressources disponibles à la Bibliothèque nationale. Les bibliothèques canadiennes possèdent des exemples et des lignes directrices pour traiter les publications électroniques.

Les stratégies clés que l'on a identifiées en 1998-1999 pour les collections de documents canadiens et les Services d'accès par secteur d'activité sont énumérées dans la colonne de gauche du tableau qui suit. Les stratégies, et les résultats obtenus pour les atteindre, sont présentés sous les priorités organisationnelles d'ensemble que la Bibliothèque nationale a identifiées en 1998-1999.

Initiative: AUGMENTER LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS CANADIENNES EN FORMAT IMPRIMÉ, AUDIO, VIDÉO ET NUMÉRIQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Maintenir l'ampleur et la grande importance de la collection nationale du patrimoine de l'édition sur les supports traditionnels	Les acquisitions d'importance pour la collection de la Bibliothèque comprennent : • plus de 400 épreuves de feuilles de musique canadiennes publiées par la compagnie Whaley, Royce de 1890 à 1940. Plus de la moitié des documents sont les premiers exemplaires de la collection de la Bibliothèque nationale, et un pourcentage important d'entre eux sont les premiers exemplaires connus dans le monde. • accès au fonds archivistique des auteurs de renom Michel Tremblay, Jane Urquhart, Jacques Godbout et Phyllis Webb, ainsi que des musiciens Brian Adams, Dan Hill, Walter Homburger, Ruby Mercer, Eddie Schwartz, Gordie Tapp et Jim Vallance. La Bibliothèque a terminé un projet de cinq ans consistant à microfilmer et à ajouter à ses collections plus de 1 800 volumes des annuaires de ville Polk publiés entre 1907 et 1995 et représentant les villes canadiennes principales dans toutes les provinces et dans tous les territoires.	Des trésors irremplaçables du patrimoine national de l'édition sont préservés pour les générations futures. Des documents fragiles sont protégés et leur contenu est rendu plus accessible aux chercheurs.

Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Dépenses prévues	14 201 000 $
Autorisations totales	*16 185 456 $*
Dépenses réelles en 1997-1998	**16 014 501 $**

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1998/99.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permetter aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Résultats escomptés

- Les Canadiens ont un accès rapide à des ressources intégrées d'information sur les documents Canadiana et à des documents sur les études canadiennes.
- Les Canadiens sont mieux renseignés sur leur patrimoine culturel grâce à des programmes et des services publics basés sur les collections Canadiana de la Bibliothèque.
- Les Canadiens tirent profit du potentiel des nouvelles technologies de conserver et de présenter l'information sous format numérique.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent: le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la rapidité de production de notices bibliographiques et de réponse aux demandes de référence, l'acquisition de documents appartenant aux collections Canadiana et d'études canadiennes, le nombre de notices bibliographiques et d'autorité créées et le nombre de demandes de référence auxquelles on aura répondu.
- La Bibliothèque élabore sa capacité de rendre des comptes afin d'évaluer la représentativité de ses collections Canadiana pour les deux prochaines années.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services et ses programmes publics.

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Travailler avec des partenaires du secteur public pour améliorer l'accès aux ressources en information du gouvernement du Canada	• la Bibliothèque nationale a dirigé un groupe de travail afin d'améliorer les services de référence, d'aide à la recherche et d'orientation pour les divers groupes de clients qui sont desservis collectivement par les bibliothèques dans la région de la capitale nationale; publication du *Répertoire des bibliothèques de la région de la capitale nationale.*	Les clients des bibliothèques du gouvernement fédéral ont accès à une gamme plus étendue de services d'information à l'appui des études canadiennes.
Établir et maintenir une infrastructure qui est adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque	• on a achevé l'examen des politiques concernant les collections et les exigences du stockage environnemental de la Bibliothèque, afin de conserver à longue échéance les documents des collections en format imprimé, microforme, audio, vidéo et électronique. • on a défini les exigences techniques et celles de la sélection du site pour des installations intérimaires destinées à recevoir la collection historique unique de journaux de la Bibliothèque, la plus importante au Canada, qui est menacée de détérioration et de destruction en raison des contrôles environnementaux inadéquats dans ses locaux actuels ne répondant pas aux normes.	La collection nationale inestimable du patrimoine de l'édition sera logée dans des installations sécuritaires du point de vue de l'environnement, afin de garantir son accessibilité aux générations canadiennes futures.
Former le personnel à gérer l'information et à assurer des services de qualité dans un environnement en évolution constante	• on a terminé la conception d'un répertoire des compétences basé sur les compétences jugées comme étant essentielles au personnel de la Bibliothèque nationale, de façon à pouvoir servir les clients au cours du nouveau millénaire. Le questionnaire du répertoire des compétences a été expédié aux membres du personnel en juin 1999, et les réponses sont actuellement analysées en vue de définir un plan de formation stratégique de trois ans pour le personnel de la Bibliothèque.	Le personnel de la Bibliothèque verra ses habiletés accrues afin de servir la clientèle au tournant du siècle.

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Faire valoir le principe de l'accès à l'information universel, équitable et abordable	• au nom de l'ensemble des bibliothèques canadiennes, la Bibliothèque nationale a favorisé le développement des normes bibliographiques nationales et internationales pour le catalogage des documents électroniques. La Bibliothèque a aussi conseillé et guidé les autres bibliothèques canadiennes dans la gestion des collections électroniques, grâce à la diffusion de documents stratégiques, de présentations lors de congrès et de séminaires nationaux, d'articles publiés dans le domaine de l'édition des bibliothèques et d'échanges constants avec les collègues d'autres institutions.	L'accès des Canadiens aux publications sous forme électronique est facilité.
	• une mise à jour de la Stratégie canadienne de mise en commun des ressources en information a été entreprise, élaborée par la Bibliothèque nationale en collaboration avec les bibliothèques canadiennes et les associations de bibliothèques, et révisée pour la dernière fois en 1994. En 1999 la Bibliothèque a envoyé des questionnaires à 353 bibliothèques et groupes de bibliothèques canadiennes et entrepris une série de consultations sur la mise en commun des ressources, afin de mieux comprendre les besoins et les préoccupations actuels des bibliothèques canadiennes, et afin d'évaluer les zones de service qui pourraient profiter d'une coordination nationale.	Les Canadiens ont accès aux documents de bibliothèques dont ils ont besoin, partout au Canada où ces documents sont conservés, grâce à un enchaînement stable et responsable de services de bibliothèque coopératifs, tels que le prêt entre bibliothèques.

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Améliorer l'accès aux collections de la Bibliothèque au moyen des technologies numériques	• première livraison de *Canadiana : la bibliographie nationale* sur cédérom. Le cédérom contient 1,25 million de notices bibliographiques et d'autorité comprenant des notices de documents cartographiques provenant des Archives nationales. À la fin de 1997-1998, un total de 307 exemplaires avaient été distribués par le Programme des services de dépôt, et 126 exemplaires avaient été vendus par Travaux publiques Canada. • création d'importantes ressources d'information sous forme numérique, telles que le texte du Rapport Massey-Lévesque en anglais et en français (la *Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, 1949-1951*) et une version mise à jour de la base de données du *Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes*.	Accès accru à la bibliographie nationale grâce à des outils de recherche flexibles et adaptables sous une forme qui est largement utilisée dans les bibliothèques canadiennes. Les documents des collections et les instruments de recherche sont accessibles à tous les Canadiens, et non seulement aux les chercheurs à Ottawa.
Améliorer les services fournis aux Canadiens par l'utilisation de la base de données AMICUS de la Bibliothèque	• en 1997, la Bibliothèque nationale a acheté de A-G Canada Ltd., une firme du secteur privé qui centralisait ses services de bases de données sur sa principale plate-forme informatique basée en Californie, les notices bibliographiques de 34 bibliothèques canadiennes. Le 31 mars 1999, la Bibliothèque avait versé plus de 5 millions de ces notices, ce qui totalisait 2,25 millions de nouvelles notices bibliographiques et ajoutait 7,5 millions de nouvelles localisations et de mentions de fonds à la base de données du catalogue collectif contenu dans AMICUS. Au total, 446 bibliothèques canadiennes contribuent maintenant au catalogue collectif, une augmentation de 38 p. 100 par rapport à 1997-1998. Les bibliothèques participantes comprennent désormais 73 p. 100 des bibliothèques du gouvernement fédéral et 163 bibliothèques scientifiques canadiennes (y compris 80 p. 100 des bibliothèques scientifiques et techniques du gouvernement fédéral).	Couverture et accès accrus au contenu bibliothécaire de tout le pays; les notices des catalogues des bibliothèques canadiennes sont contenues dans une base de données qui est sous juridiction canadienne.

Attentes et réalisations en matière de rendement 1998-1999

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1998-1999, la Bibliothèque nationale a structuré ses plans et ses priorités pour la période de planification actuelle de trois ans selon les priorités clés suivantes. Ce tableau décrit les résultats significatifs réalisés au niveau ministériel pour chaque priorité. Les résultats accomplis en 1998-1999 par secteur d'activité individuel sont présentés dans la section «Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité», à partir de la page 20.

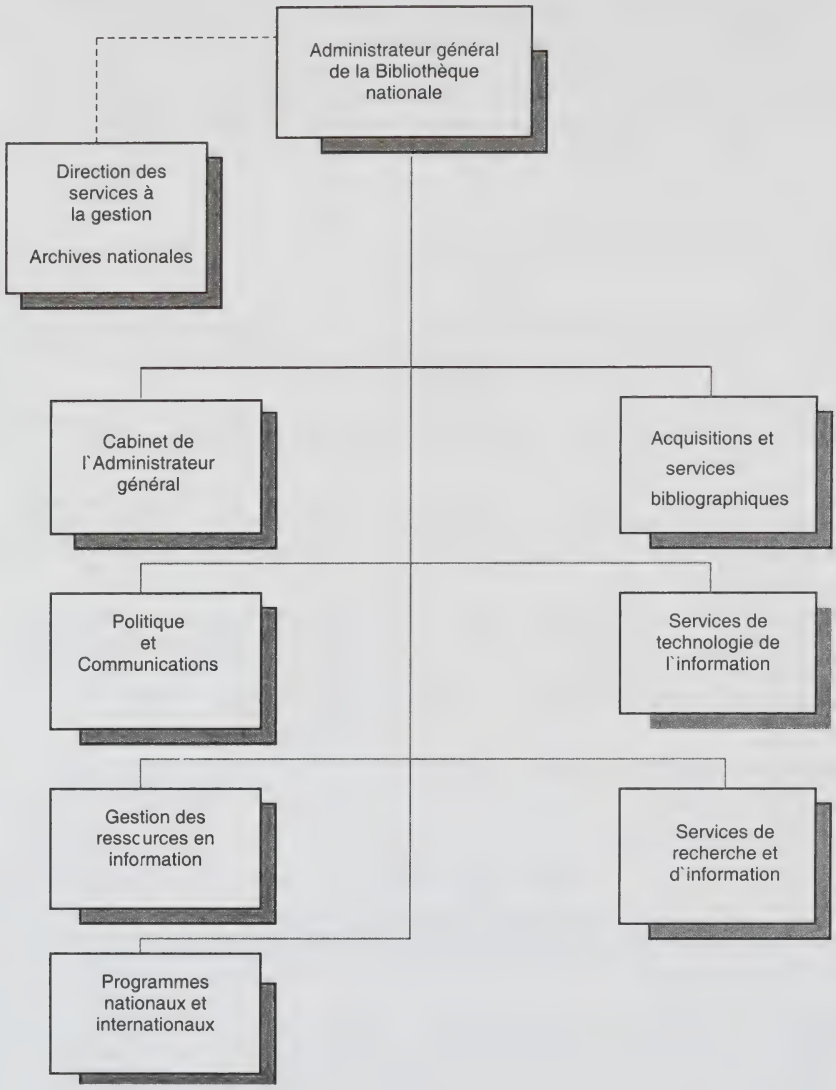
Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Augmenter le fonds de la Bibliothèque en matière de publications canadiennes en format imprimé, audio, vidéo et numérique	• augmentation de 20 p. 100 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale en matière de titres canadiens en 1997-1998, y compris des publications en format imprimé, des publications électroniques en ligne, des titres publiés à l'étranger et des documents plus anciens provenant des collections historiques des Archives nationales. • un don de plus de 300 livres par Lucy Maud Montgomery, y compris des exemplaires de la première édition de *Anne...La Maison aux pignons verts*, publiée en 1908, lesquels seraient les seuls que possède le Canada. De plus, les Amis de la Bibliothèque nationale ont financé l'acquisition d'un recueil de poésie rare écrit par Montgomery et datant de 1903.	Une collection exhaustive continuellement enrichie de Documents canadiens, couvrant à la fois les publications actuelles et les publications anciennes. Des trésors irremplaçables du patrimoine national de l'édition sont préservés pour les générations futures.

Partie III: Rendement du Ministère

Principaux engagements en matière de résultats: Bibliothèque nationale du Canada (BNC)

Pour fournir aux Canadiennes et aux Canadiens :	*Qui se manifeste par :*
♦ une ressource nationale importante pour l'étude et l'augmentation de la valeur du patrimoine culturel du Canada et son évolution en tant que nation	▪ une vaste collection de documents Canadiana publiés ▪ la conservation de documents Canadiana publiés ▪ satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche ▪ services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles ▪ expositions et événements publics
♦ accès aux Canadien(ne)s aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information	▪ accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation ▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral ▪ soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



➲ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale, auprès d'institutions telles que l'Unesco et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques pour le rôle de chef de file qu'elle assume dans des domaines tels que l'établissement de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, la préservation de documents de bibliothèque, l'application de la technologie de l'information dans les services de bibliothèques et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans le monde en voie de développement.

ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES DIRECTIONS

Objectif: Pourvoir la Bibliothèque de services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication et de soutien à la haute direction efficaces et efficients qui répondent à ses besoins.

Description: La gamme d'activités reliée à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend:

- les services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans les domaines des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales
- la gestion des ressources d'information pour coordonner des politiques aux fins de l'organisation et de l'accessibilité des propres collections et des dossiers de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada
- l'élaboration de politiques ministérielles et la planification stratégique
- le marketing, l'édition et les communications de la Bibliothèque
- le perfectionnement et la formation du personnel
- les systèmes de bureau
- les services d'administration
- la vérification interne et le programme d'évaluation

Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales.

- *Promotion du patrimoine canadien de l'édition:* La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.
  - ➲ Au cours de la dernière décennie, la Bibliothèque nationale a acceuilli plus de 500 auteurs et a été l'hôte de plus de 750 manifestations à l'intention d'écrivains, d'éditeurs et de libraires.

RÉSEAUTAGE DE BIBLIOTHÈQUE

Objectif: Faciliter à tous les Canadiens l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information.

Description: La gamme d'activités reliée au réseautage de bibliothèque comprend trois domaines qui sont les suivants:

- *Services de base de données*: La Bibliothèque facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada.
  - ➲ La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 16 millions de notices bibliographiques, et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données englobe les notices concernant des articles de la collection de la Bibliothèque nationale mais aussi les fonds de plus de 450 bibliothèques au Canada. 768 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent au services Accès AMICUS de la Bibliothèque nationale dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

- *Mise en commun des ressources*: La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques, afin d'optimiser la prestation des services de bibliothèque aux Canadiennes et aux Canadiens dans tous les régions du pays.
  - ➲ Le service de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale reçoit chaque jour 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques différentes sur toute l'année. Quatre-vingt sept pour cent de ces demandes proviennent de bibliothèques au Canada.

- *Le développement des bibliothèques sur les plans national et international*: La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.
  - ➲ La Bibliothèque coordonne le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédérale, dans lequel 96 bibliothèqeues de 36 ministères se joingent afin d'optimiser l'achat de produits et services d'information.

Organisation du ministère

Descriptions des secteurs d'activité :

COLLECTIONS CANADIANA ET SERVICES D'ACCÈS

Objectif: Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation.

Description: La gamme d'activités reliée aux collections Canadiana et services d'accès comprend quatre domaines qui sont les suivants:

- *Collections Canadiana:* La Bibliothèque compile et conserve une vaste collection de documents publiés canadiens afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir.
  - ➲ La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 17 millions d'articles (livres, revues, enregistrements audio et vidéo, microfiches et documents électroniques) et croît au rythme de 500 000 articles par année.

- *Bibliographie nationale:* La Bibliothèque constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles.
  - ➲ La base de données de la collection *Canadiana*, la bibliographie nationale, contient actuellement 2 millions de notices, représentant 250 années des publications canadiennes. Des bibliothèques, éditeurs et chercheurs à travers le Canada et partout dans le monde utilisent ces notices.

- *Soutien à la recherche:* Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes sont fondés sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel – tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.
  - ➲ La Bibliothèque nationale enregistre plus de 4 000 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place chaque année. Soixante-dix pour cent des 30 000 demandes de référence reçues annuellement portent intégralement ou en partie sur des sujets canadiens.

3. Se maintenir au niveau des progrès en technologie de l'information

Bien que la Bibliothèque nationale du Canada soit depuis longtemps un chef de file, dans les communautés de bibliothèques nationaux et internationaux, en l'application des technologies de l'information aux services de bibliothèque, la Bibliothèque nationale continue de se trouver en face de défis majeurs de la technologie, des finances et des ressources humaines en essayant de garder sa infrastructure à jour en vue des augmentations de volume, de complexité, et du niveau d'attente des demandes de service des clients. Des investissements considérables sont réquis, ce qui efforce la Bibliothèque de faire des choix pour allouer ses précieuses ressources. Il fait partie de ce défi d'évaluer prudemment les développements dans la technologie de l'information, et d'en choisir ceux qui soutiendront, du meilleur rapport rendement-prix, la livraison des nouveaux services, et des services améliorés, aux clients.

- **Favoriser des alliances stratégiques pour faciliter la prestation des services d'information demandés par les Canadiens**

  Tel que montré dans le tableau des partenaires au page 6, la Bibliothèque nationale travaille dans le cadre d'un réseau considérable des établissements des secteurs public et privé afin de livrer les services de bibliothèque et d'information demandés par la clientèle diverse de la Bibliothèque. C'est une priorité de la Bibliothèque nationale d'augmenter et enrichir les alliances actuelles, et de développer de nouvelles associations, pour éviter la redondance, de concentrer sur les priorités des clients, et d'obtenir et partager des ressources précieuses pour la création et la prestation des services dans l'époque d'information.

Défis

1. **Procurer du logement adéquat pour la collection de la Bibliothèque nationale**

   Les installations qu'occupe présentement la Bibliblibliothèque nationale du Canada manquent non seulement de l'espace disponible pour conserver et entretenir les 17 millions d'articles dans sa collection, mais aussi du qualité des conditions de l'environnement. L'espace pour les collections dans l'édifice principal de la Bibliothèque situé à 395, rue Wellington est surchargé, ce qui se termine par dégàts matériaux et des inefficacités à livrer des articles demandés aux clients. L'édifice 395, rue Wellington est âgé de plus de trente ans, et il se ressent de plusieurs fuites et d'autres pannes des systèmes immobiliers, ce qui ont endommagé des milliers d'articles dans la collection. En sus, l'édifice ne fournit pas les contrôles d'environnement rigoureux -- de la température, de l'humidité, et des niveaux de la lumière, de la pollution aéroportée, et des émissions chimiques provenant des livres eux-mêmes -- qui sont réquis afin de préserver à long terme la collection du patrimoine de l'édition nationale pour les futures générations des canadiennes et des canadiens. La Bibliothèque nationale occupe quatre autres installations dans la région de la capitale nationale, toutes lesquelles sont surchargées et inférieures aux normes d'environnement exigées.

2. **Assurer l'accès à l'information sous forme électronique**

   La Bibliothèque nationale joue un rôle de chef de file dans la collecte, l'organisation et la provision d'accès aux publications électroniques du secteur public et des organisations à but non-lucratif. Comme l'édition se produit de plus en plus sous forme électronique en direct, la Bibliothèque se trouve en face d'un double défi. Au premier, il faut préserver toutes les publications électroniques aux fins de la consultation et de la recherche à l'avenir, même après l'expiration de l'utilité commerciale des publications du secteur privé ou de la pertinence politque des publications gouvernementales. Au deuxième, la Bibliothèque nationale s'est engagée à faire continuer, dans l'étendue numérique, la fière tradition canadienne des bibliothèques publiques libres en assurant que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, aîent des moyens quelconques de l'accès aux publications commerciales sous forme électronique. Ces défis nécessitent l'application de technologie pour assurer que les publication continuent à être accessibles en face de l'évolution des médias et formats électroniques, de même que la création, en collaboration avec les communautés des éditeurs et des bibliothèques, des modèles d'accès aux publications électroniques qui satisferaient aux mandats de bibliothèques de livrer des services aux clients, en tenant compte des droits économiques des éditeurs pour leur publications.

Objectifs stratégiques

Les objectifs de base du programme de la Bibliothèque nationale sont:

* Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien et de l'évolution du Canada en tant que nation.

* Adopter le rôle de chef de file en ce qui concerne la coordination des services de bibliothèque et d'information au sein du gouvernement fédéral.

* Défendre le droit d'accès équitable à l'information.

* Adopter le rôle de chef de file du réseautage des bibliothèques afin de répondre aux besoins des Canadiens relativement à l'information.

Priorités stratégiques

- **Sauveguarder la collection nationale du patrimoine d'édition du Canada**

  En l'espace de moins de cinquantes années, la Bibliothèque nationale a bâti une collection de plus de 17 millions d'articles. Le noyeau de la collection consiste des publications canadiennes,et omprend une vaste portée de formats : des livres, des périodiques, des journaux, des partitions de musique, des enregistrements sonores, des matériaux audio-visuels, des cédéroms et des publications électroniques en direct. La Bibliothèque a acquis les articles dan la collection par le biais du dépôt légal, des donations, des échanges avec autres bibliothèques, des accords avec des gouvernements provinciaux et étrangers, et de l'achat. C'est la collection la plus complète des publications canadiennes partout au pays, et elle sert d'une source sans pareil de la recherche dans tous les domaines ayant rapport au développement du Canada comme pays : l'histoire, la société, la culture, l'économie et la politique.

  C'est une priorité urgente de la Bibliothèque d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire pour la collection du patrimoine de l'édition du pays, dans des installations ayant d'environnement adéquat pour préserver à long terme tous les médias qui constitue cette collection.

- **Situer la Bibliothèque dans l'environnement de l'information numérique**

  Les bibliothèques et leurs usagers attendent les avantages à venir des ressources en information qui sont de plus en plus rendues accessibles sous forme électronique, et des progrès dans le domaine de la technologie -- tels que l'Internet, les ordinateurs personnels multimédias, et la télécommunication sans fil -- qui ont le potentiel de faciliter l'accès à l'information et d'élargir l'éventail de l'information disponible. La Bibliothèque nationale s'est engagée à utiliser de manière efficace et innovatrice les technologies de l'information pour appuyer ses mécanismes de livraison de services traditionnels, afin de s'assurer que le public canadien ait accès de manière universelle, équitable et à prix abordable aux publications sous forme électronique, que ce soit par l'entremise des collections de la Bibliothèque nationale ou par l'entremise d'un réseau de bibliothèques canadien et international.

Partenaire	Collaboration
PATRIMOINE CANADIEN	• par le biais du groupe de travail interministériel sur des ressources pédagogiques, l'échange d'information au sujet du développement par le Gouvernement du Canada des produits d'information qui soutiennent l'éducation au Canada

Intervenants et clients : Dans ses rapports avec une grande variété de clients et de partenaires, la Bibliothèque nationale assume plusieurs rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la communauté, de coordinateur et de catalyseur de l'action sur les questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

⇐ des Canadiens engagés dans l'étude ou la **recherche** sur des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles ou d'enseignement;

⇐ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres et les communautés, les établissements et les entreprises qu'elles desservent;

⇐ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens d'enregistrements audio, vidéo et d'œuvres multimédia, les libraires qui vendent ces produits, et les **écrivains, musiciens et artistes** dont les œuvres sont intégrées aux produits culturels canadiens;

⇐ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment les universités, collèges et organismes communautaires comme la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;

⇐ les **créateurs et les utilisateurs** de sources d'information publiées par le **Gouvernement du Canada**;

⇐ la **communauté des bibliothèques et des services d'information** dans son sens le plus large, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Alliance pour le patrimoine audio-visuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;

⇐ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;

⇐ les **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **communauté internationale des bibliothèques**, par l'entremise de tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques;

⇐ les **individus** et les **organisations** au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès aux sources d'information, tant sur le plan national qu'international.

Partenaires dans la prestation des services :

Partenaire	Collaboration
ARCHIVES NATIONALES DU CANADA	• assurer l'intégralité des services tout en évitant la redondance dans la collecte de l'héritage documentaire du pays • la prestation de services de référence à la clientèle, cette dernière s'adressant souvent aux services des deux établissements pour obtenir les renseignements dont elle a besoin
INDUSTRIE CANADA	• projets de numérisation sous l'égide du programme des Collections numérisées du Canada
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA	• le Programme des service de dépôt, qui veille à ce que les bibliothèques publiques et universitaires canadiennes importantes, de même que les centres d'études canadiennes à l'étranger, soient dotées des collections intégrales des publications du Gouvernement du Canada
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA	• le Comité de sélection des livres d'artiste, qui examine et approuve l'achat de livres d'artiste précieux produits par des artistes canadiens par la Bibliothèque
MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS	• un accord en vertu duquel la Bibliothèque transférera au Musée la responsabilité de la conservation de tous les artefacts (tels que les instruments de musique, les costumes de scène, etc.) accompagnant les collections des fonds d'archives que la Bibliothèque acquiert de musiciens canadiens. Ces artefacts demeurent disponibles à la Bibliothèque nationale aux fins de la recherche et des expositions
CONSEIL DES ARTS DU CANADA	• la réception, à la Bibliothèque, d'exemplaires d'ouvrages traduits d'auteurs canadiens publiés à l'étranger et rédigés dans des langues autres que l'anglais et le français grâce au financement du programme de Subventions à la traduction en langue étrangère. Un service réciproque est l'exposition chez la Bibliothèque nationale des oeuvres qui gagnent des prix du Conseil.

Partie II: Aperçu du ministère

La Bibliothèque nationale se consacre à édifier une ressource nationale de niveau mondial qui permette aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales de l'information.

Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale du Canada a été créé par le Parlement en 1953. L'administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre du Patrimoine canadien en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, détient l'autorité :

- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents de bibliothèque désuets d'autres ministères fédéraux;
- de prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres institutions.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* concernant le dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale, des exemplaires de nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

Cadre de fonctionnement

Position au sein du gouvernement : La Bibliothèque nationale du Canada est l'un des six organismes ministériels faisant partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien, les cinq autres étant le Bureau d'information du Canada, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film et la Condition féminine Canada. Les travaux de la Bibliothèque nationale se rapportant au patrimoine canadien de l'édition s'inscrivent dans l'objectif du ministère de préserver la souveraineté culturelle du Canada et de promouvoir l'identité canadienne.

Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale

Tel que démontré dans plusieurs des résultats décrits dans ce *Rapport sur le rendement pour* 1998/1999, la Bibliothèque nationale du Canada s'est engagée à contribuer aux objectifs du Gouvernement du Canada d'un Canada branché et de plus du contenu canadien sur l'Internet. La Bibliothèque travaille à augmenter la quantité des articles de sa propre collection qui seront disponibles sous forme numérique, à coordoner et à soutenir d'autres bibliothèques canadiennes dans leurs projets de numérisation, et à appliquer l'habilité et l'experience du personnel de la Bibliothèque dans l'organisation de l'information à la création des instruments de recherche et des répertoires des ressources résautées sous forme numérique en études canadiennes.

Même que l'accès à l'information numérique augmente, les Canadiens vont continuer d'avoir besoin et d'opter pour des documents publiés sous forme traditionnelle, imprimée ou audiovisuelle. La Bibliothèque nationale fonctionne en tant qu'intendant, au nom du peuple du Canada, de plus de 17 millions articles dans ses collections, et ces collections continuent de grandir à un rythme de plus de un demi-million d'articles par année. Afin de préserver la collection principale du patrimoine canadien de l'édition pour les prochaines générations de Canadiens, c'est une priorité urgente de la Bibliothèque nationale d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire, dans des installations ayant l'environnement adéquat pour tous les articles des collections de la Bibliothèque.

Avec l'aide de nos employés dévoués et expérimentés, avec notre collection de classe mondiale de publications canadiennes, et notre documentation en études canadiennes, et avec le leadership dont nous faisons preuve pour ce qui est de la mise en place de la technologie pour soutenir nos services de bibliothèque et de l'information, la Bibliothèque nationale du Canada est prête à aider les Canadiens à faire appel à leur patrimoine commun, et à développer pleinement leur potentiel grâce à l'accès aux sources d'information de notre pays et du monde.

L'Administrateur général
de la Bibliothèque nationale,

Marianne Scott

Marianne Scott

Partie I: Les messages

Message du Ministre du Patrimoine canadien

Le présent rapport met en évidence les réalisations de la Bibliothèque nationale du Canada au cours de l'an dernier.

La Bibliothèque permet aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays grâce au patrimoine canadien du domaine de l'édition. Elle fournit une passerelle menant à des sources nationales et internationales d'information en assemblant et en conservant une vaste collection de Canadiana publiés, en constituant une base de données bibliographiques, en facilitant l'accès à sa collection, et en aidant les bibliothèques et d'autres établissements à repérer, à acquérir et à rendre accessibles les documents canadiens. En outre, elle parraine des conférences, des séances de lecture, des expositions et d'autres activités afin de fournir aux Canadiens des occasions de découvrir, de comprendre et d'apprécier leur patrimoine culturel. Qui plus est, elle travaille avec des bibliothèques d'un bout à l'autre du pays à l'élaboration de politiques, de procédures et de normes pour appuyer la mise en commun des ressources entre les bibliothèques, coordonne des services de bibliothèque pour les ministères et organismes fédéraux, et contribue au développement des bibliothèques à l'échelle nationale et internationale.

Merci aux femmes et aux hommes dévoués qui servent les Canadiens et les Canadiennes par l'entremise de la Bibliothèque nationale du Canada en cette époque de changements énormes et captivants.



Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

PARTIE I: LES MESSAGES 3

Message du Ministre du Patrimoine canadien 3
Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale 4

PARTIE II: APERÇU DU MINISTÈRE 5

Mandat, rôles et responsabilités 5
Cadre de fonctionnement 5
Objectifs stratégiques 8
Priorités stratégiques 8
Défis 9
Organisation du ministère 11

PARTIE III: RENDEMENT DU MINISTÈRE 15

Principaux engagements en matière de résultats: Bibliothèque nationale du Canada (BNC) 15
Attentes et réalisations en matière de rendement 1998-1999 16
Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité 20
Collections Canadiana et Services d'accès 20
Réseautage de bibliothèque 30
Administration de la Bibliothèque et ses directions 38

PARTIE IV: GROUPEMENT DE RAPPORTS 42

L'état de préparation à l'an 2000 42

PARTIE V: RENDEMENT FINANCIER 44

PARTIE VI: AUTRES RENSEIGNEMENTS 51

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires 51
Lois appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada 51
Liste des rapports exigés par la loi et autres rapports ministériels 52

Bibliothèque nationale du Canada

National Library of Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 1999



Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement.*

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/52-1999
ISBN 0-660-61064-7

8053

BUDGET DES DEPENSES

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

3 1761 11548079 0